

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

840.6
M55-8

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DEDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces Fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes Célebres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 7 JANVIER 1786.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

Digitized by Google

TABLE

Du mois de Décembre 1785.

PIÈCES FUGITIVES.

Le Juge Indécis, 3
La Rose & le Pommier, Fable, 4
Impromptu, 49
Epître à Mlle Aurore, 50
Couplets chantés à M. le Marquis de la Fayette, 52
Réponse à la Question, 54
A M. le Chevalier de Cubières, 87
Imitation du Grec, 93
La Rose & l'Immortelle, Fable, ibid.
Le Vers-à-Soie, 145
Quatrain, 149
Les Epis, Fable. 150
Epître à M, Dᵘᵛ, 193
Vers sur Jeanne d'Arc, 197
A S. E. M, le C... de B..., 200
Charades, Enigmes & Logogryphes, 5, 57, 101, 151, 201

NOUVELLES LITTÉR.

Discours couronné par la Société Royale de Metz, 8
Morceaux choisis du Rambler ou du Rodeur, 59
Bibliothèque Universelle des Dames, 104
Les Terriers rendus perpétuels, 112
Prospectus d'un Traité d'Anatomie & de Physiologie, 115
Voyages dans les Deux-Siciles, 153
L'Harmonie imitative de la Langue Françoise, 165
Les Dangers de la Simpathie, 170
Lettres Critiques & Politiques sur les Colonies, 193
Procès Verbal de l'Assemblée Prov. de la Haute-Guyenne, 213
Variétés, 70, 173, 219, 223

SPECTACLES.

Concert Spirituel, 227
Académie Roy. de Musiq. 229, 281
Comédie Françoise, 35, 83, 232
Comédie Italienne, 39, 182, 236
Annonces & Notices, 42, 88, 177, 184, 238

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT; rue de la Harpe, près S. Côme.

Digitized by Google

Compl. gets
Michaud
7210 31

24009

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 7 JANVIER 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

MERCURE AU ROI,
Étrennes.

QUAND Jupiter eut cessé d'être
Le Dieu des Grecs & des Romains,
Il fallut changer mes destins.
Et là-haut n'ayant plus de maître,
En chercher un chez les humains.
Des Dieux laissant-là les caprices,
Je voulus vivre sous un Roi ;
La France agréa mes services,
Louis, & j'acceptai l'emploi.

Digitized by Google

Qui m'eſt plus cher ſous tes auſpices. *
Meſſager des talens divers,
A mon dos les chaſtes pucelles
Couſent ſans ceſſe & proſe & vers,
Et je cours ainſi l'Univers,
Auſſi léger qu'avec mes aîles.

Mais lorſque Janvier de retour
Au nouvel An fait un paſſage,
Je veux que mon premier meſſage
Pour notre Roi ſoit un hommage,
Soit les *Etrennes* de l'Amour.
A ce vœu je ſerai fidèle;
Déſormais, à chaque ſaiſon
Où l'An pour nous ſe renouvelle,
Louis ſera le premier nom
Que je porterai ſur mon aîle.
Ainſi pour nous l'An doit s'ouvrir.
Le jour où par-tout à la ronde
On voit les *Etrennes* courir,
Pourroit-on ne pas les offrir
A qui les donne à tout le monde?

Dieu vétéran, je ſuis encor
Dans le ſecret des deſtinées;

* Le Mercure de France eſt dédié à Sa Majeſté.

Digitized by Google

Les parques vont de soie & d'or
Te filer de longues années ;
Oui, le ciel, couronnant l'essor
De ta vertueuse jeunesse,
De Titus paîra la sagesse
Par le grand âge de Nestor.
Il vivra ce Fils dont l'enfance
De notre cœur a les tributs ;
Et mon œil a compté d'avance
Tous ces jours nombreux qui sont dus
A la Reine, amour de la France ;
Notre bonheur, notre espérance
Est l'ouvrage de tes vertus,
Antoinette est leur récompense.

(Par M. Imbert.)

Digitized by Google

OMAR, Conte, traduit des Bagatelles Allemandes.

DANS le siècle où les Arabes Mahométans cultivoient l'Agriculture, les Sciences & le Commerce ; où les Européens partageoient leur tems entre la Théologie & le brigandage, vivoit, non loin de Bagdad, un homme qui avoit la réputation d'être sage ; il avoit rempli des charges considérables à la Cour des Califes, refusé les trésors qu'on lui offroit pour le corrompre, résisté aux favorites qui le caressoient, & enfin résigné ses emplois pour aller chez les Perses & les Indiens étudier leurs mystères, & s'instruire dans leurs Sciences. Revenu de ses voyages, il vivoit solitairement à la campagne, s'occupant à en diriger les travaux, servant de père à ses ouvriers, les consolant par ses bontés, les délassant de leurs fatigues par les plaisirs innocens que procurent des fêtes champêtres. Astronome, Physicien, Observateur & homme sensible, il donnoit du pain à l'indigent, des secours au malheureux, & des conseils à ceux qui le consultoient ; le Calife & ses Conseillers lui en demandoient souvent, & les suivoient même quelquefois. L'Histoire ne nous a pas conservé son nom ; mais elle oublie quelquefois ce qu'elle devroit éterniser, & perpétue ce qu'elle pourroit oublier. Les Chroniques que je transcris, le nommoient *le Philosophe*, dans notre

Digitized by Google

siècle cela ne le désigneroit plus comme un être rare, & Abudeneck (c'est ainsi que je le nomme) l'étoit, puisqu'il étoit heureux.

Un inconnu demande à le voir ; c'étoit un jeune homme dans la fleur de l'âge. L'air majestueux, les yeux pleins de vivacité, des sourcils noirs bien arqués, un front ouvert, le coloris brillant de la santé. Eh ! quel motif t'amène, lui dit le sage étonné, (car sa profonde retraite n'attiroit pas la jeunesse) qui es-tu, & que desires-tu de moi ? Je m'appelle Omar, répondit le jeune homme ; je suis de Bagdad, & viens te demander tes conseils & tes instructions ; on m'a dit que ton savoir surpassoit celui de tous nos autres Sages. L'on t'a trompé, Omar, j'en sais moins qu'eux ; si je vis plus long-tems peut-être saurai-je moins encore ; mais enfin, que dois-je t'apprendre ? Je voudrois savoir, reprit timidement Omar, si les hommes sont faits pour être heureux sur cette terre..... — Je ne le sais pas, Omar ; l'Éternel seul le sait ; béni soit l'Éternel ! Tu ne le sais pas ! Eh ! pourquoi donc sont-ils créés, s'écria tristement le jeune homme ? ... — Pour vivre & faire le bien.

Omar, toujours moins satisfait, avoit devant les yeux le tableau de tant de mortels vertueux, qui languissoient dans le malheur ou la misère, tandis que d'autres lui paroissoient jouir du bonheur sans le mériter, que la réponse du Sage ne pouvoit le satisfaire. Mais pourquoi donc cette différence deman-

Digitized by Google

dit-il ? Le Tout-puissant le fait ; béni soit le Tout-puissant, répondit Abudeneck.

Je n'ose donc espérer, reprit le jeune homme, que tu me dises pourquoi je ne suis point heureux. Il se sentit soulagé en faisant cette dernière question : les autres n'en étoient que le prélude.

Je pourrai te répondre, Omar, si tu me mets au fait des circonstances où tu te trouves : si tu m'apprends à te connoître, du moins pourrai-je te dire si ton malheur vient de toi.

Non sûrement, reprit Omar ; je suis riche ; j'ai des amis à la Cour ; les plus belles femmes de Bagdad ne me sont point cruelles ; je jouis de tout, & cependant la vie m'est à charge. Comment donc, & pourquoi ne puis-je parvenir au bonheur ?.... — Tu le peux, Omar, si tu veux te priver de ce dont tu jouis, & jouir de ce dont tu te prives... — Cela dépend-t-il donc de moi, dit Omar avec dépit ? Quoi, tu n'as rien de mieux à me dire ?.... — Non, Omar ; prive-toi, & jouis : en suivant cette règle, tu ne seras pas du moins l'artisan de ton malheur..... Se priver, & jouir, disoit Omar tout bas !.... Privation & jouissance, répéta le Philosophe en se levant, & laissant Omar à lui-même.

Très-mécontent du peu de lumière qu'il avoit retiré du Philosophe, Omar avoit beau réfléchir, il ne trouvoit aucun sens à tout ce qu'il avoit entendu : Abudeneck s'est moqué de moi, disoit-il, ou n'est point

Digitized by Google

digne de sa célebrité. Quoiqu'il s'arrêtât avec complaisance à cette dernière idée, il reprit avec dépit & en rêvant la route de Bagdad. Son ami *Ali*, jeune étourdi, le rencontra absorbé dans ses réflexions : eh ! bon jour, Omar, lui dit-il en le secouant rudement par le bras ; d'où viens-tu si mélancolique ? une de tes belles est sans doute infidelle ? L'air enjoué d'Ali contrastoit trop avec la situation d'Omar, pour ne pas augmenter l'humeur qu'il avoit ; il répondit froidement qu'il venoit de chez Abudeneck..... — Toi, Omar ! Eh, qu'as-tu à faire chez un Philosophe à ton âge ! que veux-tu faire de la sagesse ?..

La sagesse, reprit Omar ! Non, c'étoit le bonheur que je voulois. J'ai peine à l'avouer, Ali ; mais je suis mécontent de mon sort !... — De ton sort, Omar ! tu devrois l'être de ta tête. Va, mon ami, prends de l'ellébore ; c'est-là ce qu'il te faut. Mais enfin, qu'as-tu fait chez Abudeneck ?..... — Je l'ai consulté, espérant qu'il me diroit comment je puis être heureux.... — Eh, qu'a répondu l'oracle ?... Je ne l'ai pas compris, dit Omar en baissant la voix.... Oh, je m'y attendois, reprit Ali en riant ; voilà bien nos prétendus grands hommes !

Omar étoit plus sensé qu'Ali, mais cependant trop mécontent de sa visite pour ne pas avouer à son ami qu'il commençoit à croire, comme lui, que la grande réputation d'Abudeneck pouvoit bien n'être pas fondée ; car enfin, ajouta-t-il, me conseiller des pi-

Digitized by Google

vations & des jouissances, je ne comprends pas ce qu'il veut dire !... Ni moi, dit Ali en riant. Adieu, Omar, porte-toi bien ; & veuille le Prophète veiller sur ta raison ! En disant ces mots, Ali le quitta, s'estimant heureux de n'être point un fou comme Omar & son Sage. Il fit visite à une belle, & rentra le matin malade chez lui. Omar poursuivit lentement son chemin, revint chez lui mécontent de son sort, & se leva sain & bien portant.

Omar avoit en apparence tout ce qu'il faut pour être heureux : jeune, beau & immensément riche ; son palais, moins vaste que celui du Calife, avoit plus de goût & d'élégance : souvent la demeure des grands satisfait plus à l'orgueil qu'aux vraies commodités ; mais le palais d'Omar les réunissoit toutes. Sain, vigoureux, heureux dans ses amours, adoré des belles qu'il aimoit ; comment Omar pouvoit-il n'être pas satisfait ! Ali est reconnu pour un fou, disoit-il ; mais Abudeneck n'est peut-être pas aussi sage qu'on le dit ; je n'ai tiré aucun fruit de ses conseils, je ne les comprends pas même ; voyons si je trouverois le bonheur dans les bras de Fatime. Il l'alla trouver ; bientôt il ne respira plus que pour elle & par elle, jouit de toutes les voluptés de l'amour, & s'écria mille fois : je suis heureux, Fatime, je trouve le bonheur avec toi.

Trois mois s'écoulèrent, & Omar ne trouva plus que l'ennui. Tout Bagdad lui

Digitized by Google

enviait la possession de la belle Fatime ; il envioit à tout Bagdad d'avoir ce desir ; la présence de cette belle rajeunissoit les vieillards, Omar baissoit tristement les yeux ; les jeunes gens rougissoient de plaisir quand ils pouvoient toucher légèrement le moindre de ses vêtemens, tandis qu'Omar pâlissoit à chaque marque de tendresse qu'elle se plaisoit à lui donner. Elle remarqua sa froideur ; une douleur secrette consuma bientôt des charmes qu'aucun pinceau ne pourroit nous retracer. La loi du Prophète permettoit à Omar de chercher, avec une autre belle, les plaisirs que la possession de Fatime ne lui procuroit plus ; mais trop délicat pour ajouter cette mortification au chagrin qu'elle ressentoit de son infidélité, il résolut d'essayer de l'absence, espérant que ce remède rendroit à Fatime son indifférence & sa tranquillité. Il partit pour la Perse & la Syrie, dans l'intention d'examiner l'état de ses plantations. Des facteurs fidèles & intelligens les dirigeoient ; il trouva qu'on lui avoit acquis des sommes immenses ; mais il s'apperçut qu'il n'avoit-là rien à faire ni à desirer. Réfléchissant, végétant & s'ennuyant toujours, il reprit, après deux ans de courses, le chemin de Bagdad. Il en étoit à peu de distance, quand il vit un courier chargé d'aller lui apprendre la mort de l'aimable Fatime. Victime de sa douleur, une consomption qui en étoit la suite venoit de l'enlever. Il existoit encore quelquefois à Bagdad une femme

Digitized by Google

conſtante, & Fatime l'avoit été juſqu'à ſes derniers momens. Omar, comme frappé de la foudre à cette funeſte nouvelle, ſentit toute l'étendue de la perte qu'il venoit de faire. Son ame, engourdie par une proſpérité continuelle, reprit ſon énergie; Fatime devenoit ſon plus grand bien depuis qu'il apprenoit ſa mort. Ciel, s'écrioit-il, par quelle fatalité ſuis-je ſon meurtrier! Moi qui ne ferois pas de mal au moindre de mes Eſclaves, je cauſe la mort de la plus aimable des femmes! Fatime, toi qui ne reſpirois qu'amour & bienveillance! quoi! tu étois réſervée à expirer de douleur à la fleur de ton âge! & c'eſt moi qui t'ai porté le coup mortel! j'aurois pu te conſerver ſans ce fatal voyage! Abudeneck, aurois-tu raiſon! Fatime à vécu, Fatime a fait le bien; mais Fatime étoit-elle créée pour le bonheur! L'Eternel ſeul le ſait! & moi j'ai tout perdu.

Abîmé dans ſa douleur, Omar revint chez lui rendre les derniers devoirs aux reſtes chéris de ſa tendre victime; un Mauſolée ſuperbe qu'il lui fit ériger, éterniſa ſes regrets. La mort de l'épouſe d'Omar avoit paru un exemple rare aux habitans de Bagdad; mais la manière dont il pleuroit ſa perte fut bien plus ſurprenante pour eux; il ſe nourriſſoit de douleur, il ſe complaiſoit dans ſa triſteſſe. Le bruyant Ali vint le trouver, non pour partager ſa douleur, mais pour eſſayer de le rendre à lui-même.

Digitized by Google

Toujours seul, Omar, lui dit-il ? Allons, quitte cette solitude. Par Mahomet, tu fais tout ce que tu peux pour te rendre malheureux. As-tu donc trouvé le bonheur, Ali, répondit Omar en soupirant ?... Quelle question ! tiens, Omar, sans ma diable de goutte & ma toux, je ne troquerois pas avec le Calife..... Eh, dis-moi, Ali, pourquoi cette goutte & cette toux à ton âge ?.... Point de pourquoi, s'il vous plaît, répondit Ali en riant. Viens, Omar, suis-moi ; je n'aime guères à me mêler des affaires d'autrui, mais je ne puis te voir plus long-tems dans cet état ; tout Bagdad a vu tes regrets, mais il faut les finir.

Sans attendre de réponse, Ali entraîne son ami dans une assemblée composée de tous les élégans de Bagdad. On rioit, plaisantoit, chantoit ; l'on étoit content, ou l'on paroissoit l'être : en fait de plaisir bruyant, l'apparence ressemble si fort à la réalité, Omar crut à celle-ci. Son cœur se réchauffa par les rayons du plaisir qu'il crut voir briller dans les yeux des convives ; il avoua à son ami qu'il se trouvoit mieux, il se livra à ses cercles joyeux ; & après y avoir été quelquefois, il embrassa Ali, & le remercia de lui avoir appris à jouir des biens de la vie ; il forma aussi-tôt le projet d'avoir sa maison, & se crut enfin parvenu au bonheur.

Les cuisiniers François n'avoient pas encore le privilège exclusif de détruire la santé par la finesse de leurs ragoûts. Omar fit venir

les sens de la Cour des Empereurs Grecs. Sa table fut ouverte ; les fêtes se succédoient ; son palais devint le temple de la sensualité, du bon goût, & la demeure de tous les désœuvrés & de tous les parasites de Bagdad. Omar jouissoit, se trouvoit heureux, parce qu'il n'avoit pas le temps de se reconnoître ; mais il avoit des Cuisiniers ; il lui fallut des Médecins ; son sommeil étoit moins tranquille ; il se levoit fatigué, la tête pesante, embarrassée ; il commença à se douter que souvent il s'ennuieroit au milieu de cette bonne compagnie ; il devint spectateur quand ses convives mangeoient ; enfin il se surprit à bailler au milieu de leurs éclats de rire. Une nuit passée à violer la loi du Prophète mit le comble à ses dégoûts & à ses maux en y ajoutant les remords ; épuisé par cette débauche que sa complaisance pour quelques jeunes Seigneurs lui avoit fait faire, il se trouva mal à table ; un de ses amis voulut le secourir, il avala une grosse arête qui lui coûta la vie. Tout Bagdad le pleura, parce qu'il étoit juge, & n'avoit jamais ni accepté de présent, ni opprimé le pauvre.

Inconsolable & anéanti par cet événement, Omar se seroit ôté la vie si cette mode eût regné à Bagdad comme elle règne à présent aux bords de la Tamise & du lac de Genève. Le monde lui devint odieux ; son cœur étoit déchiré par l'idée affreuse d'être le meurtrier, quoiqu'involontaire, de la plus aimable des femmes & du meilleur des hommes, incapa-

Digitized by Google

ble de s'étourdir encore, il allégua sa santé, ferma son palais, & partit pour une campagne peu éloignée de l'habitation d'Abudeneck. Omar fuyoit tous les mortels; mais rencontrant un jour le Philosophe, il ne put se refuser à l'air d'intérêt avec lequel Abudeneck parut le reconnoître; il lui fit le détail de la vie qu'il avoit menée depuis qu'ils ne s'étoient vus. L'attention compatissante que lui prêtoit le Sage, ranima un léger espoir dans son âme affaissée par le mécontentement intérieur. Lorsqu'il eut fini son récit: viens demain chez moi, lui dit Abudeneck, nous tâcherons de soulager tes peines. Il le quitta en lui disant ces mots, & Omar, plus content du Sage qu'à leur première entrevue, regagna aussi sa demeure. Un messager venoit d'y arriver pour lui annoncer que le brillant Ali, à la suite d'une fête, avoit emporté avec lui dans le tombeau la malédiction de cinquante créanciers réduits à la misère parce qu'il étoit mort insolvable. Pour la première fois Omar sentit le bonheur d'être riche, & bénissant le Tout-Puissant de pouvoir redresser les torts de son ami, il s'engagea à payer pour lui, dormit d'un sommeil plus paisible, & se trouva le lendemain à l'heure prescrite chez Abudeneck. J'ai réfléchi, lui dit celui-ci, à ce que tu me dis hier. Mais quel est donc, Omar, le plan de vie que tu t'es formé actuellement? — Je prie les Immortels; je prête & donne à l'indigent; mais je me suis à charge à moi-même, & je déteste mon existence.

Digitized by Google

— Cependant l'Éternel t'a créé, Omar ; tes actions sont écrites dans son Livre de vie. Eh ! suis-je le maître de mes actions, s'écria Omar ? Moi qui souffre quand je vois souffrir le moindre de mes esclaves, n'ai-je pas été la cause de la mort de deux êtres qui valoient mieux que moi ? Nous sommes, dit Abudeneck, les créatures du Tout-Puissant : béni soit le Tout-Puissant ! Oui, répondit Omar, je le bénis ; mais apprends-moi pourquoi je ne puis être heureux ! Prive-toi pour jouir, Omar. Tu me l'as déjà dit, répondit celui-ci, & je ne l'ai pas compris. Mes affaires me demandent, dit le Philosophe ; mais ma petite-fille te l'apprendra.

Omar avoit entrevu Rémire ; elle lui avoit paru une enfant jolie, pleine de grâce, mais si jeune encore ! En vérité, dit-il, le Philosophe abuse de ma confiance ! Me renvoyer à un enfant pour m'instruire ! Dans l'état où je suis elle ne pourra pas même me distraire. Il hésitoit s'il ne s'en iroit pas quand Rémire vint au-devant de lui. Sans l'humeur qu'avoit Omar dans ce moment, il auroit été frappé de la franchise modeste, de l'élegance simple & propre qui distinguoit & ses manières & son habillement ; elle étoit chargée par son grand-père de retenir Omar à dîner. Il aura un convive peu agréable, dit Omar, qui désiroit s'en aller. Il ne le croit pas, répondit Rémire en riant ; viens, Omar, pendant qu'il est à ses affaires parcourons mon petit jardin. L'ingénuité, les grâces de Rémire rendirent à

Digitized by Google

Omar sa complaisance ordinaire ; il la suivit dans le petit enclos qu'elle cultivoit ; il admira même avec plaisir l'ordre qui y régnoit, la variété des plantes & le goût de la distribution. Deux planches étoient dégarnies ; il faut les bêcher, dit-elle ; si tu voulois m'aider, avant de nous mettre à table cela seroit fait. Il y consentit. Ce travail étoit nouveau pour lui, & lui parut amusant. Mais le soleil dardoit ses rayons ardens sur la tête des deux ouvriers. Omar demanda s'il n'y avoit pas de source aux environs. Oui, dit Rémire ; mais sans doute tu n'aurois pas le courage de boire avant d'avoir fini. Omar pria. Rémire, avec le sourire des grâces, fut inexorable. Mais l'ouvrage fini, elle courut elle-même lui chercher de quoi se désaltérer. Tu bois avec plaisir, lui dit-elle d'un air malin ! Jamais nectar ne me parut aussi bon que cette eau, répondit Omar, qui voyoit toujours un enfant dans Rémire. Allons, ajoute-t-il, nous rafraîchir sous l'ombre de ces trois palmiers. Pas encore, Omar, dit la jolie espiègle ; je veux me promener, & tu en feras autant. Quel caprice, pensoit Omar ; mais il céda à l'idée que l'enfance a ses singularités, & il accompagna Rémire malgré l'ardeur du soleil qui les brûloit tous deux. Elle lui montroit ses fleurs, lui en faisoit l'histoire, & paroissoit préférer celles dont la culture lui avoit coûté le plus de peine. Remarquant enfin qu'Omar n'en pouvoit plus de fatigue, elle le conduisit sous les palmiers. Nous y voici, lui dit-

Digitized by Google

elle, comment te trouves-tu ſous cette ombre? Dis-moi, Omar, la petite contradiction que tu as eſſuyée pour en jouir n'augmente-t-elle pas ton plaiſir? Certainement, dit Omar du ton de la conviction, & je croirois, belle Remire.... L'arrivée d'Abudeneck interrompit Omar. Le Philoſophe ſourioit en lui voyant l'air ſatisfait; le jeune homme avoua que le repos paroiſſoit délicieux après la fatigue. Bon, dit le Philoſophe! Continue, Omar, & tu apprendras à jouir. Comment, s'écria Omar, mes richeſſes, mes femmes, la ſociété, tout prendroit pour moi autant de charmes qu'en a cette ombre dans ce moment? Je n'en doute pas, mon ami, lui dit le Sage, ſi tu ſuis nos conſeils; ta maladie n'eſt point rare chez les riches, mais elle n'eſt pas incurable.

Mais, dit Omar, ſi tu dis vrai, ſi tu ne te moques pas de moi, apprends-moi donc comment je dois m'y prendre?

Comme Rémire t'a fait agir ce matin pour trouver cette ombre agréable. Souviens-toi, Omar, qu'il n'y a aucune jouiſſance ſans privation. L'Éternel a fait de ce principe la baſe de notre exiſtence, & notre plus grande volupté eſt une ſuite de cette loi; apprends, pour connoître le prix des jouiſſances, à ſentir la peine des privations. Sache deſirer ſans impatience, & tu jouiras ſans dégoût.

Le dîner ſervi, ils rentrèrent. Une table proprement & ſimplement garnie de mets bien apprêtés ſans être recherchés, une conver-

Digitized by Google

ſation agréable, & l'appétit qu'Omar avoit gagné, lui firent paroître le dîner préférable aux feſtins les plus ſomptueux des Califes; il avoua qu'il n'avoit jamais été auſſi content; on le ſomma de revenir de temps en temps; il le promit, & tint parole.

Juſques-là Rémire & Omar s'étoient vus comme amis, s'étoient regardés librement, s'étoient parlé ſans gêne, ils s'étoient même ſerré amicalement la main; mais Abudeneck remarqua que depuis quelque temps Rémire baiſſoit les yeux en préſence d'Omar, & que celui-ci parloit moins en préſence de Rémire. Il les laiſſa ſeuls un jour; la converſation ceſſa; ils avoient trop à ſe dire pour pouvoir s'expliquer. Omar tombe tout-à-coup aux pieds de Rémire, prend ſa main, balbutie, & la conjure de deviner ce qu'il n'oſe lui dire. Rémire émue veut qu'il ſe lève. Il craint de l'avoir offenſée, demande en tremblant un baiſer pour gage de ſon pardon. Prête à l'accorder; elle le repouſſe tout-à-coup. Omar oubliant les leçons du Sage, prie, ſupplie, ſe fâche même de ce qu'il appelle un caprice. Tu me fais tort, Omar, lui dit doucement Rémire; je te connois, je t'aime, je n'oſe te contenter. Omar murmuroit, Rémire ſouriroit; l'arrivée de ſon grand-père mit fin à la ſcène rapide, mais énergique, qui venoit de les éclairer ſur leurs ſentimens.

A table on parla de différens ſujets. On ſait que les Grands ſont bien des choſes dont on s'étonne; entre-autres, dit le Vieillard, les

Digitized by Google

étrangers ne peuvent assez admirer les superbes allées qui entourent Bagdad, & maudire l'affreux pavé qu'il y a dans la ville. Par exemple, Omar, je ne passe jamais devant ton palais, même en plein jour, que je ne m'y démette un pied. Omar, occupé de Rémire, ne répondoit que par monosyllabes, & point à la question. Qu'as-tu, lui dit le Philosophe? Omar soupiroit, baissoit les yeux, & avoua ce qui s'étoit passé. Le bon Vieillard rit, les regarda, & caressa Rémire en la remerciant de l'éducation qu'elle donnoit à Omar. Rémire te mène bien, lui dit-il, c'est d'elle seule que tu dois dépendre. Dans ce cas, lui dit l'aimable fille, quand tu auras fait réparer la rue où est ton palais, je t'accorderai cette récompense. Omar vole à Bagdad, obtient la permission du Calife & les applaudissemens de toute la ville; se met à la tête des travaux, oublie sa tristesse, s'occupe, compte les heures, les minutes, revient après deux mois, obtient un baiser de Rémire, & avoue n'avoir jamais eu autant de plaisir. Il en demanda un second, il fallut le mériter. Ce ne fut que trois ans après le premier aveu qu'il obtint Rémire pour femme. Elle lui apprit à jouir de tout sans satiété. Dix années d'union avec Rémire n'avoient point rallenti son amour; elle possédoit l'art de le ranimer. Prive-toi pour jouir mieux, disoit-elle. Il suivit ses conseils, & fut heureux.

(Par une Abonnée du Mercure.)

Digitized by Google

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade eſt *Fougueux*; celui de l'Énigme eſt *Chaîne*; celui du Logogryphe eſt *Corſaire*, où l'on trouve *Roi*, *cor*, *or*, *Roſaire*, *roſe*.

CHARADE.

ON mange mon premier, mon ſecond & mon tout.

(*Par M. Martin, Compoſiteur d'Imprimerie.*)

ÉNIGME.

HOLA! Lecteur! hola!
Tu m'attends; me voilà.
Fort bien. J'aime à te voir ce complaiſant viſage.
Vas, cours, porte par-tout tes vœux & ton hommage.
Grains, tandis que je ſuis, de goûter du repos;
Heurte, choque, renverſe, étouffe à tout propos.
Ne devant, entre nous, t'acquitter qu'en promeſſes,
Prodigue à tout venant ton crédit, tes largeſſes.
Au fort de tes accès ſouviens-toi ſeulement
Qu'à ton empreſſement,

Digitized by Google

Tandis qu'à point nommé je cède,
Que lorſqu'en ta faveur toujours je me ſuccède,
Qui que je ſois, tu dois de mon retour
Ceſſer d'être témoin un jour.

(*Par M. André Honoré.*)

LOGOGRYPHE.

Avec ſix pieds je ſuis un inſtrument utile
Qu'à la campagne on voit plus ſouvent qu'à la ville;
Du ſage quelquefois je fais l'amuſement,
Je ſoigne ſon parterre & le tiens proprement.
A préſent, pour me mieux connoître,
Ami Lecteur, décompoſez mon être,
Vous trouverez un malpropre animal;
Un des quatre élémens; deux notes de muſique;
Un outil néceſſaire en plus d'une boutique;
Un endroit où l'on paſſe à pied comme à cheval;
Si vous voulez enfin dévoiler ce myſtère,
Apprenez que mon ſort eſt de gratter la terre.

(*Par M. Bouchet.*)

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES.

ŒUVRES *de M. le Chevalier* DE BERT.... *Nouvelle Édition, corrigée & augmentée.* A Paris, chez Hardouin, Libraire, au Palais Royal.

L'ÉLÉGIE chez les Anciens étoit plus consacrée aux Amours qu'à la douleur; si on la voyoit gémir sur un cercueil, ce cercueil étoit presque toujours celui d'un amant ou d'une maîtresse. Tibulle vouloit que sa sœur ou Délie vint les cheveux épars pleurer sur son tombeau.

Et flent effusis ante sepulcra comis.

Et ce vers de Tibulle, qui fait seul un tableau si parfait & si touchant, traduit par Boileau, est devenu la peinture de l'Élégie elle-même.

La plaintive Élégie, en longs habits de deuil,
Suit les cheveux épars gémir sur un cercueil.

Mais dans Tibulle & Properce l'Élégie ne fait pas gémir seulement; elle fait entendre les soupirs de la volupté comme ceux de la douleur.

Elle peint des amans la joie & la tristesse,
Flatte, menace, écrite, apaise une maîtresse.

Digitized by Google

Parmi nous, l'Élégie avoit perdu tous ces caractères touchans ou aimables. On ne lui voyoit plus des amans *la joie ni la triſteſſe*: les tombeaux ſur leſquels elle pleuroit, n'étoient point élevés par l'amour; ſes plaintes attriſtoient les ames ſans les attendrir: la ſeule Élégie touchante que nous euſſions dans notre langue, c'étoient les vers de la Fontaine ſur la diſgrace de Fouquet. On oſe rarement témoigner quelqu'eſtime pour un Miniſtre qui a perdu ſa place: La Fontaine verſoit des larmes qui devoient être immortelles, autour de la priſon d'un Miniſtre que les Loix menaçoient du ſupplice, & déjà proſcrit par la colère de ſon Roi, de Louis XIV.

Il eſt remarquable que les François, de tous les peuples celui qui vit le plus avec les femmes & pour les femmes, ſoit celui dont les Écrivains (ſi on en excepte les Poëtes dramatiques) ayent peint avec le moins de vérité la paſſion que les femmes inſpirent. Dans nos Romans même, & nous en avons d'excellens, c'eſt moins l'amour qu'on voit, que les événemens qu'il fait ou qu'il peut faire naître. Lorſqu'après beaucoup d'obſtacles & de dangers, on a fait arriver les amans près du but de leurs deſirs, & les Ecrivains & les Lecteurs paroiſſent perdre tout intérêt pour eux: les ſcènes charmantes de la félicité de deux amans, reſtent couvertes d'un voile que le talent n'oſe lever. On diroit que l'amour, dès qu'il eſt heureux, n'a plus d'événemens & tant de ſentimens divers qui varient ce bonheur,

Digitized by Google

bonheur, tant de situation imprévues qui le troublent ou l'augmentent, tant de tourmens jaloux qui amènent de nouveaux triomphes dans une conquête dès long-tems assurée, toutes ces révolutions qui font des mêmes peines & des mêmes jouissances, un tableau si changeant & si mobile, restent inconnues aux peintres de nos passions. Tibulle & Properce sont heureux avant qu'ils commencent à nous parler de leur amour; & cependant quelle inépuisable variété dans les sentimens & dans les événemens de leur cœur! Quel charme dans les sentimens même qu'ils répètent! Quand on a prononcé les noms de ces deux Poëtes, si touchans & si aimables tous les deux, il est difficile de ne pas vouloir juger lequel des deux l'est davantge. Entre plusieurs belles femmes, on veut juger quelle est la plus belle, & les talens ont le sort des jolies femmes; & pourquoi résister à ce penchant qui nous fait beaucoup parler de ce que nous aimons beaucoup, qui nous fait mieux sentir les charmes que nous comparons, & perfectionne le goût par ses jouissances mêmes? Très-peu d'hommes de Lettres ont balancé entre Tibulle & Properce. C'est que la première impression est toute entière en faveur de Tibulle, & que les goûts de l'esprit, comme les passions de l'ame, naissent presque toujours de la première impression. La première Élégie de Tibulle est son chef-d'œuvre; on est touché, ému en ouvrant le volume; & le charme de cette émotion se répand sur les

Digitized by Google

Élégies même qui ſont moins touchantes. La muſe de Tibulle reſſemble à une femme très-ſenſible, qui nous intéreſſe bien moins encore par ſa beauté, que par la douce mélancolie répandue ſur tous ſes charmes : on peut avoir une voix plus flexible, plus riche, mais non pas des accens plus doux, plus profondément amoureux. C'eſt une de ces ames extrêmement tendres, que le bonheur même porte aux larmes. Toutes les images acceſſoires que ſa muſe réveille, ſont les images dont l'amour s'entretient & ſe nourrit dans ſes rêveries; ce ſont ces beautés de la campagne que l'œil & les deſirs des amans vont toujours chercher; ce ſont ces ſoins champêtres, parmi leſquels on aime à croire que l'amour eſt né, & qu'il peut être fidèle; ce ſont ces images adoucies de la mort, qui ont tant de rapports avec les langueurs de l'amour ſatisfait, qui ſont ſi conſolantes pour l'amour gémiſſant & malheureux! Tibulle eſt un Poëte enchanteur; & on oublie qu'il eſt Poëte, on oublie qu'on lit des vers, on ne voit qu'un amant, on n'entend que des ſoupirs. Dans Properce, au contraire, c'eſt le Poëte qu'on remarque avant qu'on ait entendu l'amant; ſes images choiſies, tantôt dans une mythologie ſavante, tantôt dans une nature riche, éclatante & variée, occupent l'eſprit, enchantent l'imagination, & le charme de l'amour ſe fait ſentir moins promptement; il pénètre moins vîte dans le cœur. Properce eſt un Ecrivain plus habile, &

Digitized by Google

par cela même, il paroît un amant moins tendre. Mais quand on s'eſt aſſez accoutumé avec la richeſſe de ſon imagination & de ſon ſtyle, pour n'en être plus frappé, combien ſon âme paroît amoureuſe & paſſionnée! Properce reſſemble plus qu'on ne croit à Tibulle; & il eſt beaucoup d'élégies de ces deux Poëtes, parmi leſquelles le goût le plus délicat, s'il n'étoit pas inſtruit d'avance, auroit peine à diſtinguer l'amant de Délie & l'amant de Cynthie. Et combien la ſenſibilité de Properce eſt plus étendue! comme il a mieux connu cette variété inépuiſable des ſentimens d'un même amour! comme il a mieux tracé toutes ces ſcènes intérieures de la vie cachée de deux amans! Qu'on ſe rappelle cette Élégie où Properce, ivre d'amour & de vin, arrive à la fin de la nuit chez Cynthie, qui s'eſt endormie en l'attendant; & qu'on me cite un tableau plus charmant, plus vrai, qui peigne mieux l'amour tel qu'il eſt dans un homme & tel qu'il eſt dans une femme. Il y a vingt morceaux du même mérite dans Properce, il y en a même de ſupérieurs. Je crois ſentir encore que Cynthie a été mieux aimée que Délie; elle a plus dominé ſon amant, elle l'a plus ſubjugué, l'a rendu à la fois plus malheureux & plus heureux. Tibulle étoit plus né pour l'amour; Properce a plus entièrement appartenu à ſa maîtreſſe. On croira peut-être, d'après cette eſpèce de parallèle, que c'eſt à Properce que je donne la préférence; & non, c'eſt à Tibulle: je reconnois que

Digitized by Google

c'eſt à Properce peut-être qu'on la doit, mais c'eſt à Tibulle que je la donne. Je cède à mon goût en avouant qu'il ne ſeroit pas peut-être le plus facile à juſtifier.

Nous n'avions pas proprement de Poëtes élégiaques dans notre langue, & cette place reſtoit vuide dans notre Littérature. Deux jeunes Poëtes, nés tous les deux ſous le ciel de l'Inde, ſe ſont préſentés dans le même temps pour la remplir, M. le Chevalier de P. & M. le Chevalier de Berth... , & les Gens de Lettres ont paru juger que tous les deux étoient également dignes de la prendre. Nous avons donc un genre & deux Poëtes de plus dans notre langue. En imitant ſouvent Tibulle & Properce, ce ſont leurs amours qu'ils peignent; & dans l'un & dans l'autre on ſent à chaque vers que ces amours ne ſont pas une fiction. Leurs vers ſont l'hiſtoire fidelle de leur cœur & de leur vie; en paſſant d'une Élégie à l'autre, on retrouve les mêmes noms d'Eucharis, d'Éléonore, de Catilie; & cette unité de paſſion, pour ainſi dire, y joint l'intérêt du Roman. Chaque Élégie de M. le Chevalier Berth.... marque une époque ou une révolution de ſes amours; & dès leur naiſſance on voit combien l'amant & le Poëte ſeront paſſionnés.

C'en eſt fait, & mon âme émue
Ne peut plus oublier ſes traits victorieux.
Dieux! quel objet! non, jamais ſous les cieux
Rien de ſi doux ne s'offrit à ma vûe.

Digitized by Google

Dans ce jardin si renommé
Où l'Amour vers le soir tient sa Cour immortelle,
De cent jeunes Beautés elle étoit la plus belle,
Elle effaçoit l'éclat du couchant enflammé.
Un peuple adorateur, que ce spectacle appelle,
S'ouvroit à son approche interdit & charmé.
Elle marchoit, traînant tous les cœurs après elle,
Et laissoit sur ses pas l'air au loin embaumé.
Je voulus l'aborder. O funeste présage!
Ma voix, mon cœur, mes yeux parurent se troubler.
La rougeur malgré moi colora mon visage.
Je sentis fuir mon âme & mes genoux trembler.
Cependant, entraîné dans la lice éclatante,
Où toutes nos Beautés, conduites par l'Amour,
De parure & d'attraits disputent tour-à-tour,
Mes regards devoroient & sa taille élégante,
Et de son cou poli la blancheur ravissante,

. . . . . .

. . . . . .

Au murmure flatteur de sa robe ondoyante,
Je tressaillois; & l'aîle des Zéphyrs
En soulevant l'écharpe à ses côtés flottante,
Au milieu des parfums m'apportoit les desirs,
Que dis-je? L'Amour, l'Amour même.
Quel enfant! oui, j'ai cru le voir
Se mêlant dans la foule, à la faveur du soir,
M'exciter, me pousser, par un pouvoir suprême,
Remplir mon cœur ému d'un séduisant espoir,

Digitized by Google

Secouer son flambeau sur la Nymphe qu'il aime,
Et sous l'ombrage épais, dans un désordre extrême,
A mes côtés enfin les force de s'asseoir.
O plaisirs ! ô transports ! ô momens pleins de charmes !.

Voilà des vers tels que la passion en inspire. Bientôt le Poëte trace le portrait de sa maîtresse, de son Eucharis. Mais ce n'est pas un de ces portraits froids où le Peintre est une heure à arranger sa palette, à broyer ses couleurs, à préparer ses pinceaux, pour nous peindre ensuite en détail des sourcils, des yeux, un nez, une bouche, & ne nous faire connoître que la froideur de son âme & l'impuissance de son talent. Le Chevalier Berth... peint sur-tout son Eucharis en traçant avec enthousiasme la passion qu'elle lui inspire.

Regardez Eucharis, vous qui craignez d'aimer,
Et vous voudrez mourir du feu qui me dévore ;
Vous, dont le cœur éteint ne peut plus s'enflammer,
Regardez Eucharis, vous aimerez encore.
Il faut brûler, quand de ses flots mouvans,
La plume ombrage, en dais, sa tête énorgueillie ;
Il faut brûler quand l'haleine des vents
Disperse ses cheveux sur sa gorge embellie.
Un air de négligence, un air de volupté,
Le sourire ingénu, la pudeur rougissante,
Les diamans, les fleurs, l'hermine éblouïssante,
Et la pourpre & l'azur, tout sied à sa beauté.

. . . . . .

Digitized by Google

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

L'Amour même a poli ſa main enchantereſſe,
Ses bras ſemblent formés pour enlacer les Dieux;
Soit qu'elle ferme ou qu'elle ouvre les yeux,
Il faut mourir de langueur ou d'ivreſſe;
Il faut mourir lorſqu'au milieu de nous,
Eucharis vers le ſoir, nouvelle Terpſycore,
Danſe, ou prenant ſa harpe entre ſes beaux genoux,
Mêle à ce doux concert ſa voix plus douce encore.
Que de légèreté dans ſes doigts délicats!
Tout l'inſtrument frémit ſous ſes deux mains errantes;
Et le voile incertain des cordes tranſparentes,
Même en les dérobant embellit ſes appas.

. . . . . .

. . . . . .

L'aimer, lui plaire enfin eſt mon unique envie,
A poſſéder ſon cœur je borne tous mes vœux;
Et qui voudroit donner un ſeul de ſes cheveux
Pour tous les tréſors de l'Aſie?

Ce ton, le ſeul que l'Amour reconnoiſſe pour celui qu'il inſpire, eſt toujours celui du Chevalier Berth..... Entendez-le au moment de ſa première victoire:

Elle eſt à moi! Divinités du Pinde,
De vos lauriers ceignez mon front vainqueur;
Elle eſt à moi, que les maîtres de l'Inde

Digitized by Google

Portent envie au maître de son cœur.

. . . . . .

. . . . . .

Elle est à moi ! C'est bien-là le cri & l'orgueil de l'amour heureux ! Et comme des accens plus doux succèdent à ces cris de joie de l'amour-propre & de l'amour ! comme des tournures pleines de mollesse & de langueur expriment cet état de l'âme qui craint de succomber sous le poids du bonheur, ces plaintes de la volupté effrayée & accablée de ses délices !

Ah ! qu'as-tu fait ? lui dis-je alors, mon ame,
Je meurs d'amour : cruelle, qu'as-tu fait ?
De tes beaux yeux, de ces yeux pleins de flammes,
Tel est pourtant l'inévitable effet !
Pourquoi poser ta tête languissante
Contre ce cœur ému de tes accens ?
Au doux plaisir d'une main caressante,
Pourquoi cent fois solliciter mes sens ?

. . . . . .

Le Poëte reproduit dans une suite d'Élégies ce tableau du même amour, mais toujours avec des circonstances qui donnent de nouveaux charmes à son bonheur & à ses vers. Un sentiment si violent, si délicat ne peut être un instant le même ; un léger obstacle à ses plaisirs, une absence qui les interrompt quelques jours, un mot, un rien, tout

Digitized by Google

l'agite, le renouvelle; il prête à tout l'enchantement qui lui appartient; il n'a besoin que de changer de lieux pour se croire encore à sa naissance. Ces Élégies, qui peignent une passion, croissant toujours de ses jouissances même, témoignent bien que c'est la stérilité de nos âmes qui rend les événemens & les changemens si nécessaires, & qu'une âme vraiment passionnée trouve dans un seul sentiment de quoi remplir toute une vie.

Comme le Poëte ici parle toujours de ce qui lui est arrivé, il ne lui est pas toujours facile de s'exprimer, ni avec l'élégance que la poésie exige, ni avec la décence que la pudeur ordonne; mais avec beaucoup de talent il se tire presque toujours très-bien de la première difficulté; & quant à la seconde..... la pudeur pardonne au moins lorsque c'est la passion qui cause son embarras.

La fin au Mercure prochain.

(Cet Article est de M. Garat.)

Digitized by Google

SPECTACLES.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE. *

Nous ne pouvons que nous applaudir du retard que nous avons mis à rendre compte de l'effet de *Pénélope* à la seconde représentation, qui avoit été suspendue par l'indisposition d'un principal Acteur. Toutes les beautés de détail remarquables sur-tout dans le troisième Acte, ont produit la sensation la plus vive; plusieurs morceaux négligés la première fois par les Spectateurs refroidis, ont été reçus avec transport, & les applaudissemens nombreux & réitérés qui ont suivi la belle Scène de cet Acte, ont enfin déterminé un succès que nous annonçons avec plaisir.

Une exécution plus sûre, plus rapide & mieux fondue; un changement léger, mais infiniment heureux dans le Poëme; peut-être une disposition moins défavorable de la part des Spectateurs, ou quelques autres causes encore plus cachées, ont concouru à ramener l'opinion publique sur cet Ouvrage, & nous avouons que nous avions compté sur ce retour. Nous avons pensé que les beautés réelles ne pouvoient manquer de produire tôt ou

* Cet Article, envoyé à l'Imprimerie le lendemain de la seconde représentation de Pénélope, n'a pu être inséré dans le dernier N°.

Digitized by Google

tard leur effet ; & que quand même elle ne procureroient pas un ſuccès complet à cet Opéra, il falloit bien qu'on leur rendit une juſtice particulière. Nous répétons encore ici que nous ne nous croyons pas en droit de prévenir le Public, & que nous attendrons toujours qu'il ait pris un parti aſſuré. Que cette claſſe aſſez nombreuſe d'amateurs de Théâtres, qui ne ſont pas en état d'avoir une opinion à eux, s'empreſſent de s'en former une dans les Journaux du lendemain, peut-être ſont-ils très-bien ; mais nous ne croyons pas qu'ils doivent faire le même honneur au nôtre. Nous nous contentons de recueillir les jugemens de ceux qui en ont un d'après eux-mêmes, & nous ne propoſons le nôtre qu'à leur ſuite.

Il n'y a pas d'Ouvrage peut-être, ſur-tout à l'Opéra, dont on ait critiqué les paroles avec autant de rigueur, avec ſi peu de ménagement. Pour la première fois on a rendu à l'Auteur de la muſique une juſtice aſſez générale ; les cris mêmes de ſes ennemis perſonnels ne ſe ſont pas élevés très-haut contre lui. Il ſemble que tous les efforts de la méchanceté ſe ſoient réunis contre le Poëme, dont on a relevé les moindres négligences avec une ſévérité, ſouvent même avec une injuſtice dont la cauſe ne paroît pas facile à deviner.

Seroit-ce qu'en examinant les titres Littéraires de M. Marmontel, & d'après l'idée qu'on s'eſt faite de ſon mérite, on ne veuille pas ſouffrir de ſa part des imperfections qu'on pardonne à des Auteurs médiocres ? Ce

Digitized by Google

motif, s'il étoit réel, ſeroit flatteur pour lui; cependant il ſeroit encore injuſte. Si la médiocrité, qui ne couvre ſes fautes que par de la foibleſſe, a quelques droits à l'indulgence, pourquoi le talent qui rachette les ſiennes par des beautés, n'en auroit-il pas de plus grands encore? Horace a dit:

Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis Offendar maculis.

Mais tout le monde ne juge pas comme Horace; & comme on n'attend rien d'un homme qui n'a rien promis, on eſt toujours aſſez content de ce qu'il donne.

Nous ſera-t'il permis de ſoupçonner une cauſe plus vraiſemblable dans cette eſpèce d'acharnement? Ceux qui dans nos querelles muſicales, ont pris ſans aucune bonne-foi, ſans jugement, ſans connoiſſance approfondie, un parti décidé contre M. Piccinni, excités par une animoſité injuſte & perſonnelle, ont dû employer toute eſpèce d'efforts pour nuire à ſes productions. D'abord il étoit naturel qu'ils s'élevaſſent directement contre lui. Mais voyant que, malgré leurs attaques, la réputation de cet habile Artiſte pouſſoit des racines de plus en plus profondes, que ſa gloire s'élevoit au-deſſus de leurs clameurs, que leurs ſarcaſmes étoient moins écoutés, que leurs mépris retomboient ſur eux-mêmes, ils ont pris un autre chemin pour arriver au même but. En obſervant qu'à l'Opéra la muſique ſeule paroît avoir le droit d'intéreſſer, que les

Digitized by Google

Poëmes n'obtiennent pas, à beaucoup près, le même degré de faveur publique, c'eſt au Poëme qu'ils ſe ſont attachés. Ils ont ſenti que l'entrepriſe ſeroit bien plus facile, & que leurs coups n'en ſeroient pas moins meurtriers; mais en changeant de batterie, ils ont changé auſſi leur manière de critiquer. Dans le monde on juge un Ouvrage tout uniment avec deux mots: *cela eſt charmant; cela eſt déteſtable.* Mais cette formule, qui ne rend raiſon de rien, ne perſuade pas, n'eſt pas entraînante; ils en ont trouvé une plus ſuſceptible d'effet.

On rencontre dans les cafés, dans les foyers, dans les parterres un troupeau de jeunes gens à peine échappés des claſſes, vifs, légers, parlant haut & ferme pour paroître ſavoir ce qu'ils diſent; du feu dans les regards, dans les diſcours, mais un feu factice, une chaleur de climat qui ne vient point de l'âme; ils ſont au courant de toutes les nouveautés, dont ils croyent faire le deſtin; ils en parlent hardiment & très-vîte; leur volubilité reſſemble à de l'éloquence; il ne tient qu'à ceux qui les écoutent de leur croire de l'eſprit; quelques-uns font des vers, au moins à ce qu'ils diſent, mais ils ne les diſent pas. Ces Meſſieurs ſont dans tous les Spectacles; le même eſprit qui les anime les y raſſemble; ils ſe connoiſſent tous; c'eſt une eſpèce d'*incorporation.* La guerre eſt ſurtout leur élément; car on ne ſe diſtingue que dans les batailles. Ces Huſſards de la Littérature, qui n'y font que du déſordre, & qui

Digitized by Google

ont bien quelques disgrâces personnelles à venger, ne pouvant s'élever jusqu'au talent, cherchent à rabaisser jusqu'à eux les hommes qui en ont. Ils ont pris aussi un parti en musique, & le hasard probablement les a décidés, car ils ne sont pas Musiciens, mais ils n'en tranchent pas moins fièrement sur le mérite des Compositeurs les plus célèbres.

Veulent-ils nuire à un morceau de musique? Ils interrompent l'Acteur qui le chante pour crier à l'expression, au sentiment, à l'effet dramatique; tandis qu'ils se pâmeront sur l'air le plus commun du Compositeur protégé. Veulent-ils décrier le style d'un Poëme d'Opéra, par exemple de Pénélope? Ils le savent par cœur (car ils sont très-assidus aux répétitions, aux représentations des Ouvrages mêmes contre lesquels ils se déchaînent.) Ils ont donc eu soin de recueillir trois ou quatre négligences réelles, échappées dans un long Poëme; ils y joignent huit ou dix autres vers qu'il leur plaît de trouver détestables, & pour les faire trouver tels aux autres, ils les déclament avec ironie, les accompagnent des ricanemens du mépris; si vous leur demandez ce qu'ils y trouvent de mauvais, ils vous les répéteront avec la même caricature; c'est leur seule discussion; comme les Marquis de la critique de l'École des Femmes, *tarte à la crême* est leur réponse à tout.

Cette manière n'est pas absolument sans adresse, elle obtient des succès. Ils parviennent à faire rire; & quand on n'examine

Digitized by Google

guères, on adopte assez volontiers la critique dont on a ri. Qu'on nous pardonne cette longue digression, qui n'est pourtant pas indifférente. Il est bon de faire connoître aux Gens de Lettres tous les Tribunaux devant lesquels ils doivent passer, & de dénoncer au Public même ceux qui entraînent quelquefois pour un moment son opinion.

On croit bien que nous ne nous amuserons pas à discuter, à réfuter ces misérables critiques; nous ne parlerons pas même de celles qui ont quelque fondement. Si l'Auteur étoit un jeune Débutant dans la Littérature, à qui l'examen de ses fautes pût servir de leçon par la suite, il seroit de notre devoir de les lui faire remarquer. Mais M. Marmontel a bien acquis le droit de se faire pardonner quelques négligences, & nous n'avons pas, nous, celui de les lui reprocher.

Nous aurons donc le courage d'avancer que le style de Pénélope nous a paru d'une simplicité noble, touchante, parfaitement convenable au sujet. L'Ouvrage est plein de vers de la sensibilité la plus intéressante. Nous en avons cité quelques-uns, mais c'est en lisant tout le Poëme que ce mérite se fait mieux sentir. Il ne frappe point, il pénètre. Toute la Scène entre Ulysse & Pénélope est écrite avec un intérêt profond. Ceux qui aiment les vers *brillantés* en trouveront peu dans ce Drame; le ton qui y règne a plus de douceur que d'éclat. Il y a cependant quelques momens d'enthousiasme que la nature de

Digitized by Google

ſujet n'a permis que rarement; tel eſt cet air de Télémaque annonçant l'arrivée d'Ulyſſe.

Couvert de l'Égide immortelle,
Il va rentrer dans ſes États.
L'injure inſolente & cruelle
Va voir punir ſes attentats.
Dans la terreur & le ſilence
Que tout s'abaiſſe devant lui,
Loin de nous, coupable licence;
Raſſure-toi, foible innocence,
Les Dieux te rendent ton appui.

L'injure inſolente & cruelle, eſt un des vers que nous avons entendu critiquer plus d'une fois de la manière qui vient d'être dépeinte. Quand il nous eſt arrivé de demander ce qu'on y trouvoit de mauvais, on nous répondoit: *l'injure inſolente & cruelle.*

Un autre mérite du ſtyle de cet Ouvrage, mérite particulier juſqu'ici à M. Marmontel, c'eſt qu'il eſt parfaitement convenable à la muſique; c'eſt que la forme, le rhythme, la coupe des vers deſtinés au chant proprement dit, ſont tout-à-fait favorables au Muſicien, qui ne peut jamais en être embarraſſé. Nous avons vû avec ſurpriſe critiquer les rimes en *eſſe* & en *ains* qui ſe trouvent redoublées dans les deux premières Scènes. On n'a pas pris garde que ces deux Scènes ne forment qu'un ſeul morceau de muſique, qui ſe trouve bien mieux lié par le retour des mêmes rimes. Le chant des pourſuivans n'eſt que de deux vers;

Digitized by Google

il revient ſouvent; s'il rencontroit des rimes étrangères, il formeroit avec elles une diſcordance choquante. C'eſt donc une attention pour la muſique, dont l'Auteur ne ſauroit être que loué.

La contexture du Poëme eſt peut-être plus ſuſceptible de reproches que le ſtyle. On a trouvé que le ſujet, d'un foible intérêt par lui-même, entraînoit eſſentiellement de la monotonie dans les ſituations. Il paroît que M. Marmontel a été ſéduit par les belles Scènes qu'il y a d'abord apperçues, & qu'en effet ſon talent en a ſu tirer.

Le rôle de Laërte, qui tient bien aux perſonnages, a paru tenir peu à l'action, ainſi que le ballet qu'on lui donne. Néſus n'a pas été trouvé moins inutile. Il vient, dit-on, annoncer un complot contre Télemaque, & ce complot ne s'effectue jamais. Pénélope, pour ſauver ſon fils, lui fait offrir ſa main, & pourtant il ne tire aucun avantage de cette préférence. Il paroît dans la ſuite ne pas plus compter que les autres ſur ſon choix.

Enfin on a trouvé de la langueur dans le dénouement. Quelques motifs réels qu'ait Ulyſſe de ne ſe montrer à Pénélope que quand ſa main pourra trouver des armes, on eſt fâché que ſa Scène avec elle ne ſe termine pas par la reconnoiſſance. Cette belle Scène en perd une grande partie de ſon effet.

Mais ces défauts, que nous avons eu auſſi le courage d'énoncer, & qui tiennent peut-être plus au ſujet même qu'à la manière dont

Digitized by Google

il est exécuté, sont compensés par des beautés bien sensibles. C'est assurément une situation très-intéressante que celle où Pénélope, qui, tour-à-l'heure, redemandoit aux Dieux son fils Télémaque, redoute de le voir victime d'un noir complot, & craint son arrivée avec autant de vivacité qu'elle la desiroit d'abord. Mère tendre, épouse fidelle, ne la voit-on pas avec intérêt entre ces deux sentimens, devenus opposés l'un à l'autre, & obligée, pour sauver son fils, de manquer de foi à son époux?

Quoi de plus touchant que le moment où Ulysse, inconnu, entend son éloge de la bouche de son fils, d'un serviteur fidèle, & se trouve l'heureux témoin de leur tendresse & de leurs regrets? Et la Scène du troisième Acte, où Pénélope entend le récit des aventures d'Ulysse, où son âme se modifie suivant les situations qu'il a éprouvées, & semble partager l'un après l'autre tous les sentimens qui l'ont agité. Et lorsqu'on veut lui persuader sa mort, tout ce qu'elle dit au vieillard, pour repousser la certitude de cette nouvelle, pour lui exprimer la crainte qu'elle a d'être trompée encore. Nous croyons que cet intérêt de détail, soutenu d'une musique charmante, suffira pour suppléer à ce qui peut manquer à l'énergie du sujet.

Nous parlerons dans le prochain Numéro de la musique & de l'exécution générale.

Digitized by Google

ANNONCES ET NOTICES.

Voyage de M. de Mayer en Suiſſe, ou *Tableau Hiſtorique, Civil, Politique & Phyſique de la Suiſſe.* A Amſterdam ; & ſe trouve à Paris, chez Leroy, ſucceſſeur du ſieur Lottin le jeune, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie, 2 Vol. *in*-8°. Prix, 9 liv. reliés, & 7 liv. 4 ſols brochés.

Ce Voyage eſt écrit en forme de Lettres. L'Auteur y donne des détails exacts qu'il relève par des rapprochemens heureux & des anecdotes piquantes.

Le premier Volume contient dix-neuf Lettres, toutes plus curieuſes l'une que l'autre, & termine le Voyage de Suiſſe juſqu'au Haſly.

Le ſecond Volume contient dix-huit Lettres, & finit par la Deſcription de la perte du Rhône.

Nous reviendrons ſur cet Ouvrage intéreſſant par ſon objet & ſon exécution.

Ordonnance du Commerce de 1673, *ſuivie de celles de* 1669 *&* 1737 *ſur les Evocations, les Réglemens de Juges, les Committimus, &c. en matières civile & criminelle, avec l'indication des Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts de Réglemens ou Arrêts Notables, &c. Tome IV.* Prix, 1 liv. 10 ſols. A Paris, chez Leboucher, Libraire, quai de Gêvres.

Cet Ouvrage formera une Collection utile aux Gens de pratique & de commerce.

Diſſertation ſur le Café, ſa culture, ſes

Digitized by Google

différentes préparations & ſes propriétés tant alimentaires que médicinales. Prix, 5 liv. avec fig. coloriées. — *Diſſertation ſur l'Ipo*, eſpèce de poiſon ſubtile dont ſe ſervent les Sauvages pour empoiſonner leurs flèches. Prix, 2 liv. avec fig. coloriées. A Paris, chez l'Auteur, M. Buc'hoz, rue de la Harpe, au-deſſus du Collége d'Harcour.

Ces Diſſertations ſont ſuite à d'autres que nous avons déjà annoncées.

Histoire des Inſectes utiles à l'homme, aux animaux & aux Arts, avec les moyens qu'on peut employer pour les multiplier & en tirer avantage, à laquelle on a joint un Supplément ſur la deſtruction des Inſectes nuiſibles, par M. Buc'hoz, Auteur de différens Ouvrages économiques, *in*-12. A Paris, chez Guillot, Libraire de Monsieur, rue Saint Jacques.

M. Buc'hoz a donné l'*Hiſtoire des Inſectes nuiſibles*; celui-ci en forme la ſuite & le complément.

Les Métamorphoſes ou l'Ane d'or d'Apulée, Philoſophe Platonicien, avec le Démon de Socrate, traduits en François, avec des Remarques, nouvelle Édition, 2 Vol petit *in* 8°. Prix, 5 liv. br. A Strasbourg, chez Arnold Lonig Libraire; & à Paris, chez Volland, Libraire, quai des Auguſtins.

La Vie de M. de la Salle, Inſtituteur des Frères des Ecoles Chrétiennes, par M. l'Abbé de Montis, Docteur en Théologie, Cenſeur Royal, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle, *in*-12. A Paris, chez Guillot, Libraire, rue S. Jacques.

Cet Ouvrage eſt édifiant par ſon objet, & mérite de l'indulgence à ſon Auteur, qui eſt privé de la vûe.

Digitized by Google

Phædri Augusti Liberti Fabularum Libri V, cum Notis Gallicis, P. Syri Sententiis, paralleliſque Fabulis Joannis de La Fontaine, juxta Editionem Gabrielis Brotier, *in*-12. Prix, 18 ſols. Pariſiis, apud J. Barbou, viâ Mathurinenſium.

Cette Edition eſt faite d'après celle de M. l'Abbé Brotier, que nous avons annoncée avec de juſtes éloges.

Le même Libraire vient de mettre en vente des *Leçons Elémentaires de Méchanique*, par M. l'Abbé Jantet, Profeſſeur de Philoſophie au Collége Royal de Dole, qui ſe trouvent auſſi à Dole, chez Joly, Imprimeur-Libraire, rue de Beſançon, *in*-8°. Prix, 4 liv.

Maximes du Palais ſur les titres les plus utiles des Inſtitutes & du Code, par un ancien Magiſtrat au Parlement de Provence, avec des Obſervations conférées avec la Juriſprudence des Parlemens de Droit Ecrit, & particuliérement avec celle des Parlemens de Toulouſe & de Provence, par M. G. Bonnemant, Avocat au Parlement de Provence, *in*-4°., Tome I. Prix, 9 liv. broché. A Niſmes, chez Caſtor Belle, Imprimeur Libraire, près le Palais; & ſe trouve à Paris, chez Volland, Libraire, quai des Auguſtins.

Cet Ouvrage eſt un manuſcrit d'un ancien Magiſtrat que M. Bonnemant a enrichi d'utiles Commentaires. Ils renferment d'importantes diſcuſſions, & ajoutent à l'intérêt & à l'utilité de l'Ouvrage, qui peut guider heureuſement ceux qui ſuivent la carrière du Barreau.

Rapport fait à l'Académie Royale des Sciences, relativement à l'avis que le Parlement a demandé à cette Académie ſur la conteſtation qui

Digitized by Google

s'eſt élevée à Rochefort au ſujet de la taxe du pain, extrait des Regiſtres de la même Académie, *in*-4°. Prix, 2 liv. 8 ſols. A Paris, de l'Imprimerie Royale, & ſe trouve chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluni.

La matière traitée dans cet Ouvrage eſt importante, intéreſſe l'humanité; & les Perſonnes chargées de cet examen doivent inſpirer de la confiance, pour les réſultats qu'il préſente, ce ſont MM. Leroy, Tillet & Deſmareſt.

Traité de la manière de ſemer toutes ſortes de graines & plantes potagères, avec le Jardinier perpétuel, qui enſeigne ce qu'il faut faire chaque mois, *in*-12. Prix, 15 ſols br. A Paris, chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix.

Portrait de M. de Larive, Penſionnaire du Roi, Comédien François, gravé par Auguſtin de Saint-Aubin, d'après le Camée, peint d'après nature par M. Sauvage, Peintre du Roi. Cette Eſtampe, de format *in*-8°., ſe trouve à Paris, chez l'Auteur, Graveur du Roi & de ſa Bibliothèque, rue des Prouvaires, n°. 54, & chez M. Deſmarets, rue Thévenot, n°. 19. Prix, 1 liv. 10 ſols.

Les mêmes Artiſtes ſe propoſent de faire dans ce genre, & du même format, les Portraits des Acteurs & Actrices les plus célères des trois Théâtres de la Capitale, d'après les Camées de M. Sauvage.

Ce Portrait, très-bien gravé d'ailleurs, eſt d'une reſſemblance parfaite. Le Public verra avec plaiſir le Portrait d'un Acteur qui lui eſt devenu ſi cher par ſon talent, & il applaudira aux deux Artiſtes qui en ont éterniſé les traits. La Collection qu'ils promettent ne peut qu'être favorablement accueillie, &

Digitized by Google

le premier Portrait en donne l'idée la plus avantageuse.

On lit au bas le Quatrain suivant :

Citoyen vertueux, Acteur sublime & tendre,
On chérit ses talens, on estime ses mœurs ;
Et chez les malheureux il va tarir les pleurs
Qu'au Théâtre il a fait répandre.

(*Par M. Duviquet.*)

Poésies du Père du Cerceau, nouvelle Edition, 2 Vol. *in*-12, A Paris, chez Eugène Onfroy, Libraire, rue du Hurepoix, près du Pont S. Michel.

On sera bien aise de voir une nouvelle Édition exacte & bien faite des Œuvres d'un Poëte qui, sans jouir de l'entière réputation qu'elle eut de son temps, a conservé néanmoins assez d'estime pour être lû avec plaisir parmi nos agréables Ecrivains.

On trouve chez le même Libraire *le bon Jardinier*, par M. de Grace, Censeur Royal, Amateur & Cultivateur. Prix, 1 liv 16 sols relié.

Cet Almanach utile remonte à une date de plus de vingt-cinq ans. Cette nouvelle Edition est plus exacte & plus étendue que les précédentes.

Le Répertoire Amusant, Etrennes dédiées aux Gens de goût, contenant un choix de Morceaux de Poésie & de Prose, des Chansons, des Contes, des Enigmes, &c, A Londres ; & se trouve à Paris, chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix, près du quai des Augustins.

Ce petit Recueil a de la variété ; il est composé sur-tout de divers Morceaux agréables fournis par plusieurs des Poëtes modernes.

Numéro 12 du Journal de Violon, dédié aux Amateurs, composé d'Airs nouveaux pour deux Violons ou Violoncelles. Prix, séparément 2 liv. Abonnement pour douze Numéros 15 & 18 liv. A

Digitized by Google

Paris, chez le sieur Bornet l'aîné, Professeur de Musique & à Violon, rue Tiquetonne, n°. 10.

Six Sonates pour le Violoncelle, dédiées aux vrais Amateurs du Chant & de l'Harmonie, par M. Treklir, premier Violoncelle à la Cour Electorale de Dresde. Prix, 7 liv. 4 sols franc de port par la poste. A Paris, chez Imbault, rue & vis-à-vis le Cloître Saint Honoré, maison du Chandelier, n°. 575.

Nota. Les quatre premières Sonates sont à la portée des Amateurs.

Trois Quintettis pour deux Violons, Alto & deux Violoncelles, par Signor Boccherini, Œuvre XXXVI. — *Ariette Lison dormoit, avec variations pour le Piano-Forte*, par W. A. Mozart. — *Six Quatuors pour deux Violons, Alto & Violoncelle*, dédiés à M. Hayden par son ami M. W. A. Mozart, Œuvre X. — *Six Quatuors pour deux Violons, Alto & Basse*, par Signor Wanhall, Œuvre XXXIII. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique, rue du Roule, à la Croix d'or, n°. 6.

TABLE.

Mercure au Roi,	3	*Œuvres de M. le Chevalier de Bert...*,	23
Omar, Conte,	6	*Académie Roy. de Musiq.*	34
Charade, Enigme & Logogryphe,	21	*Annonces & Nouvees*,	43

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 7 Janvier 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 6 Janvier 1786. GUIDI.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 25 Décembre.

LA foibleſſe de la récolte de cette année a déterminé le Roi de Pologne, à la ſuite d'une délibération du Conſeil permanent, à expédier des lettres exhortatoires aux Propriétaires terriens & aux Cultivateurs, par leſquelles S. M. les avertit de conſerver leurs grains, dans l'appréhenſion d'une diſette abſolue.

On a appris de Pétersbourg, que le Comte de Besborodko, celui des Miniſtres de l'Impératrice qui dirige les affaires de Ruſſie avec l'Etranger, étoit tombé dangéreuſement malade; mais il en eſt aujourd'hui à la convaleſcence.

La direction de la Compagnie Danoiſe, des Indes occidentales, ayant ſupplié le

---

N. B. Des circonſtances particulières obligent de renvoyer à la fin du mois, le Tableau politique qui accompagne le premier N°. de chaque année.

Digitized by Google

Roi de prendre pour ſon compte le commerce de la Compagnie, vu qu'elle ne pouvoit plus le faire avec avantage pour l'Etat & les Actionnaires, S. M. a fait, (le 7 de ce mois) aux Actionnaires, l'offre de prendre leurs actions, à raiſon de 260 rixdalers chacune.

Le Roi s'eſt auſſi chargé de la dette que la Compagnie de la Baltique & de Guinée avoit contractée à la Banque.

On lit dans un Journal de commerce, que le commerce de la foirie procure au Roi de Sardaigne, un revenu annuel de 18 millions de livre de Piémont.

Le Profeſſeur Gmelin a eſſayé de teindre la cire en jaune avec de l'acide nitreux. Ses eſſais ont très-bien réuſſi, & la couleur eſt devenue belle.

DE VIENNE, le 25 Décembre.

Dans peu de jours, le Comte Rewitzky, partira pour Londres en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire de l'Empereur, de qui il a reçu des inſtructions très-importantes.

Les Etats de Hongrie, ont ordre de lever incontinent les trois Régimens nationaux qui doivent être complets au printemps prochain. On prétend que l'Impératrice de Ruſſie, ayant fait préſent à l'Empereur d'un Corps de Coſaques-Zaporaves, ce Corps eſt arrivé le 12 Octobre en Tranſilvanie, d'où il a été mis en quartier au Bannat, ſous les ordres du Baron d'Entzenberg, qui en a pris le commandement.

Digitized by Google

Il eſt arrivé de Florence vingt mulets, chargés de différentes préparations anatomiques, deſtinées pour cette Capitale.

L'Empereur, dit on, ſe fait préſenter chaque mois, une liſte des perſonnes, qui, malgré le droit de 60 pr. 100, dû aux douanes, font venir des objets de luxe de fabrique étrangere.

Suivant un état de la Marine Ruſſe ſur la mer Noire, élu & compoſé de 5 vaiſſeaux, de 74 canons, de 5 de 50 can., & de 5 corvettes, le vaiſſeau amiral, qui ſe conſtruit à Sebaſtopolis, ſera de 90 can. De ſon côté, la Porte eſt très-éloignée de fermer les yeux ſur ces préparatifs, & travaille à porter ſa marine à 70 vaiſſeaux de ligne, qu'on diviſera en deux flottes, l'une pour la Mer-Noire, l'autre pour la Mer-Blanche & l'Archipel.

L'Empereur a établi une commiſſion préſidée par le Général Stuart, pour examiner les comptes & la conduite des Directeurs de la conſtruction de la forteresſe de Pleſi, qui ſont accuſés de pluſieurs malverſations.

Sur les nouvelles reçues de Nimirow, qu'il regne dans l'Ukraine une maladie épidémique, qui enleve beaucoup de monde; la Cour a expédié ſur le champ des ordres de tirer un cordon de troupes ſur la frontiere.

Depuis que la ville de Zeng, dans la Dalmatie Autrichienne, a été déclarée por-

Digitized by Google

libre, le commerce y fait des progrès très-sensibles. On a vu s'y établir successivement 8 Capitaines de vaisseaux de Raguse, 4 de Gênes, 2 de Naples, & 1 de l'Etat-Ecclésiastique.

Le 2 de ce mois, le Gouvernement de la basse Autriche a fait publier un Décret de la Cour, daté du 24 Novembre, par lequel S. M. Imp. a jugé à propos de déroger à la Patente de Douane, du 16 Septembre 1784, pour les articles suivans. 1°. Il sera permis d'exporter en Hongrie la cendre ordinaire, en payant un denier par boisseau; 2°. le plomb du Tyrol jouira, à son importation, des mêmes avantages que les autres marchandises manufacturées dans cette province; 3°. les pierres à fusil, de la fabrique du sieur Rieder, à Ario, dans le Tyrol, ne paieront aucuns droits à leur importation dans les autres Etats héréditaires; 4°. les tentes ne paieront, à leur entrée, que 18 creutzers par quintal; 5°. l'hydromel, 2 creutzers par *eimer*; & 6°. les couvertures de soie & demi soie, fabriquées à Wartberg, dans la Hongrie, paieront 15 creutzers par piece, à leur importation dans les Etats héréditaires & dans la Gallicie.

DE FRANCFORT, *le 27 Décembre.*

Les feuilles Allemandes & autres, qui s'étoient si fort prellées d'annoncer la conclusion des arrangemens définitifs, rélative-

Digitized by Google

ment à l'échange de la Baviere, ſont maintenant obligées de ſe rétracter. M. *Rindl*, diſent elles, Tréſorier de Munich, y eſt arrivé de Darmſtad, où il a entretenu le Duc de Deux Ponts, qui l'a même admis à ſa table, en l'aſſurant de ſa ferme réſolution de ne jamais conſentir à l'échange de la Baviere, & en le chargeant de mettre en garde ſes compatriotes contre tout ce qu'on débite de contraire. S. A. S. lui a temoigné en même temps combien elle étoit ſatisfaite de la fidélité & des ſentimens des Bavarois dans cette circonſtance.

Le Roi de Pruſſe vient de perdre le Général de Holtzendorff, Inſpecteur-Général de l'artillerie & des magaſins; cet excellent Officier, né en 1714, avoit vu 12 batailles & 9 ſieges, & poſſédoit toute la confiance de ſon Souverain.

La Princeſſe de Heſſe-Darmſtadt, qui avoit épouſé, il y a 15 mois, le Prince Charles de Mecklenbourg-Strelitz, eſt morte à Hanovre le 12 Décembre, à la ſuite d'une couche, dans la 31e. année de ſon âge. Le 30 Novembre elle avoit accouché d'un Prince.

La Cour de Berlin a pris, le 11, un deuil de trois ſemaines, à l'occaſion de la mort de la Princeſſe de Wirtemberg, épouſe du Prince-Evêque de Lubek, Duc de Holſtein-Oldenbourg.

Le Roi de Pruſſe a jugé à propos d'aug-

Digitized by Google

menter dans ſes Etats les droits d'acciſe ſur les vins du Rhin, & de les porter au cinquieme de leur valeur. Un tonneau de 60 quarts, du prix de 40 rixdalers & au-deſſous payera à l'avenir 8 rixdalers & 20 groſchen de droit, & ainſi progreſſivement pour les autres qualités de ce vin.

M. Rieſn, fort connu en Allemagne par ſon goût pour les ſciences & ſes lumieres en agriculture & en économie champêtre, vient enfin de trouver le moyen de prouver aux incrédules qu'en effet il a exiſté dans les étangs de Kaiſerslautern un Brochet d'une grandeur extraordinaire (de 19 pieds de long) qui y avoit été mis en 1230 par l'Empereur Fréderic II, & qui n'a été pêché que 267 ans après. On en fut émerveillé dans ce temps-là, comme on le ſeroit aujourd'hui, & l'on fit peindre ce poiſſon en mettant au bas l'inſcription ſuivante, qui exiſte ainſi que le tableau, & a été envoyée de Lautern même à M. Rieſn: *In hoc ſtagno propè Lutra-Cæſaream, quod à Frederico II ſtructum fuit, Anno MCCCCXCVII, VI Novemb. Lucius captus fuit XIX pedum longus, qui vivaria depaſtus erat per CCLXVII annos, IX Novemb. in Auld Electoris tranſlatus. Annulum habuit collarem æneum deauratum, qui in Cimiliarchâ Palatinâ cum hâc Inſcriptione aſſervabatur:* SUM ILLE PISCIS STAGN. OMNIUM PRIMUS INGRESSUS PER IMPERATORIS FRIDERICI II, MANUS, QUINTA DIE OCTOBRIS, ANN. 1230.

Les Fêtes célebrées aux Deux Ponts, à l'occaſion du mariage du Prince Maximilien avec une Princeſſe de Heſſe-Darmſtadt, ont été troublées par un triſte accident.

Digitized by Google

Le Major d'artillerie Magnier, honoré de l'eſtime & de l'affection particuliere de Son Alteſſe Séréniſſime, s'étoit placé ſur une eſtrade, ſituée au centre de l'artifice qu'il dirigeoit; trop occupé de ſa beſogne, il ne prit pas les meſures néceſſaires de diriger l'éruption d'un volcan artificiel, de façon qu'elle ſe fit ſucceſſivement & graduellement. L'exploſion a été ſi prompte & ſi inopinée, que l'infortuné Major a été la victime de ſon zele intrépide, & de ſon inattention; un bas-Officier eſt devenu, ainſi que lui, la proie des flammes, & pluſieurs canonniers & charpentiers ont été griévement bleſſés.

Auſſi-tôt que S. A. S. a été informée de ce déſaſtreux événement, Elle s'eſt livrée à la douleur la plus amere; ſes yeux ſe ſont baignés de larmes, & en portant lui même du ſecours aux bleſſés; voilà, dit ce Prince compatiſſant, le plus malheureux de mes jours. Dès l'inſtant toutes les fêtes qui devoient ſuccéder ont été contremandées, & nous ſommes dans la crainte que la conſternation profonde dans laquelle eſt plongée S. A. S. n'altere ſa ſanté ſi précieuſe à ſes ſujets dont Elle eſt l'idole, à ſon illuſtre Maiſon dont Elle eſt le ſoutien, & à l'humanité dont Elle eſt la conſolation.

S. A. S. a réparé le malheur qui vient d'arriver, autant qu'il eſt réparable, par des actes de généroſités conformes à la nobleſſe de ſes ſentimens & à ſa grandeur d'ame.

La réponſe du Miniſtere de Pruſſe, à l'Examen de l'Expoſé de celle de Berlin, juſtificatif d'une aſſociation dans l'Empire, eſt trop remarquable pour être paſſée ſous ſilence; mais, afin d'en abréger la lecture au Public, nous réduiſons cette piece im-

Digitized by Google

portante à un précis de son contenu. En voici le commencement.

Il est inconteſtable que dans les Conférences tenues à Braunau en 1778, il fut queſtion d'un échange de la plus grande & de la meilleure partie du Duché de Baviere & du haut Palatinat, contre les poſſeſſions Autrichiennes dans le Comté de Suabe & une partie des Pays-Bas. Les propoſitions & réponſes faites à ce ſujet de part & d'autre ont été rendues publiques à cette époque dans la *Déclaration ultérieure du Roi*, & on a jugé à propos de les imprimer de nouveau dans la préſente réponſe. En effet, le Roi s'étoit alors oppoſé, non-ſeulement à l'échange projetté & aux prétentions de la Maiſon d'Autriche ſur la Baviere, mais il avoit auſſi déclaré à pluſieurs repriſes, qu'un des motifs de ſon oppoſition, étoit la conſervation de l'équilibre en Allemagne. Ainſi, le Roi a fait la guerre pour s'oppoſer aux ſuſdites prétentions & à l'échange projetté, & c'eſt ſur ces principes, que S. M. a contracté & ſigné le traité de Teſchen.

Voici les pieces relatives à ces conférences : 1°. Propoſitions de S. M. l'Impératrice Reine, que M. de Thugut a remiſes aux Miniſtres du Roi, dans la Conférence tenue à Braunau le 13 Août 1778. L'Impératrice Reine, borneroit les avantages qui doivent lui revenir de ſa prétention ſur la ſucceſſion de Baviere & de ſa convention avec l'Electeur Palatin, à l'acquiſition d'un revenu d'un ſeul million de florins. La Maiſon Palatine, en retour, céderoit à l'Impératrice Reine, & reſpectivement échangeroit avec Elle, la partie de la Baviere & du haut Palatinat, renfermée dans les limites ci-deſſous expliquées. La ligne de démarcation commenceroit auprès

Digitized by Google

de Kufstein, dans le Tyrol, elle suivroit le cours de l'Inn jusqu'a Wasserbourg, de-là elle seroit continuée vers Landshut à Lanckwat, ensuite à Berlin, Donauptauf, Nittenau, Neubourg, Ketz, jusqu'à Waldmunchen, le long du grand chemin qui conduit à Themes en Boheme. —— L'Impératrice Reine, céderoit à l'Electeur Palatin tout ce qu'elle possède dans le cercle de Suabe; & si les revenus de l'acquisition en Baviere excédoient le préciput de l'Impératrice Reine, avec les revenus des possessions Autrichiennes en Suabe, S. M. dédommageroit l'Electeur Palatin, avec exactitude, soit par d'autres cessions d'un revenu égal dans les Pays-Bas, soit en se chargeant d'une partie proportionnée des dettes de la Baviere. Cette proposition est conforme à la lettre que l'Impératrice Reine avoit écrite au Roi le 12 Juillet 1778.

Extrait de la réponse du Ministre Prussien, à la susdite proposition de M. de Thugut.

On n'a qu'à comparer avec la carte géographique de Baviere, la démarcation énoncée dans cet article pour voir d'un coup d'œil combien cette acquisition seroit immense & dangereuse pour tout l'Empire, & combien l'arrangement proposé seroit préjudiciable à la Maison Palatine & anéantiroit toute son existence politique. La Cour de Vienne couperoit la Baviere par une ligne transversale, depuis le Tyrol jusqu'à la Boheme; elle obtiendroit non-seulement toute la basse Baviere, sur laquelle elle forme des prétentions, mais aussi une grande partie de la haute Baviere, sur laquelle elle n'en a formé aucune jusqu'ici; elle emporteroit, sinon la partie la plus grande de la Baviere & du haut Palatinat, du moins la plus fertile, la plus riche & la plus peuplée, contenant les rivieres de

Digitized by Google

Danube, de l'Iſer, de l'Inn & de la Salza, avec les riches ſalines de Reichenhall, & elle ne laiſſeroit à la Maiſon Palatine que la partie la plus mauvaiſe de ces deux Duchés, qui ne conſiſte qu'en bois & en ſable, qui ne peut ſe ſoutenir ſans le ſecours de l'autre partie, & en ſeroit toujours dépendante, & qui reſteroit pourtant chargée d'un fardeau immenſe de dettes. La partie de la Baviere dont on demande la ceſſion & dont le prix principal conſiſte dans la contiguité & les qualités intrinſeques, ne ſauroit jamais être compenſée par des équivalens éloignés, éparpillés, & d'une qualité fort inférieure à tous égards. En général toute la méthode propoſée d'acquérir la partie de la Baviere qu'on demande, & ſur-tout l'excédant de la prétention Autrichienne, par une évaluation en revenus, & par des équivalens, eſt auſſi nouvelle que préjudiciable par ſes conſéquences. Pour ſentir de quelle dangereuſe conſéquence ſeroit pour la Maiſon Palatine, l'évaluation des pays à céder par les revenus actuels, on n'a qu'à conſidérer que la Baviere eſt juſqu'ici notoirement le pays le plus mal adminiſtré de toute l'Allemagne, de ſorte qu'un diſtrict qui rapporte à préſent un million de revenus, en rapporteroit bientôt le double & le triple à la Cour de Vienne, & la Maiſon Palatine y perdroit ce que la Maiſon d'Autriche y gagneroit. Quand on voudra peſer avec équité & ſans prévention toutes les conſidérations qu'on vient d'alléguer en précis, on ne ſauroit trouver étrange que S. M. ne puiſſe pas donner les mains à des propoſitions & à un arrangement qui démembreroit d'une maniere énorme, l'important Duché de Baviere, qui anéantiroit preſque la Maiſon Palatine, qui procureroit à la Maiſon d'Autriche, ſans aucun titre

Digitized by Google

valable, un agrandiſſement exorbitant, qui renverſeroit ainſi tout l'équilibre du pouvoir en Allemagne, qui affecteroit, par ſes conſéquences, la liberté & la ſûreté de tout l'Empire & de ſon ſyſtême, & par ſes ſuites auſſi celle du Roi, & ſeroit par-là, directement contraire à la dignité & aux intérêts les plus eſſentiels de S. M., ainſi qu'aux engagemens qu'Elle a pris, & au but qu'Elle s'eſt propoſé en intervenant dans l'affaire de Baviere.

Quoique les Ducs de la baſſe-Baviere n'aient point pris part au pacte de Pavie de 1329, il n'eſt pas moins vrai qu'alors la baſſe-Baviere faiſoit déjà une partie intégrante du Duché de Baviere & qu'elle appartenoit comme une propriété héréditaire à toute la Maiſon de Wittelsbach, ainſi que cela a été démontré à l'époque de la derniere guerre, pour la ſucceſſion de la Baviere, dans le mémoire du Duc des Deux-Ponts, relativement aux droits fidéi-Commiſſaires de la Maiſon Palatine, & notamment par l'acte de réſerve des Comtes Palatins, de 1348, ſur la ſucceſſion de la baſſe Baviere. Il en eſt tout autrement dans la marche de Brandebourg; car ce pays a été conféré par l'Empereur Louis de Baviere, à ſes fils, comme un Electorat particulier qu'ils pouvoient aliéner ſans le conſentement des Comtes Palatins, & ſans porter atteinte au pacte de Pavie. Ce pacte défend expreſſément à la Maiſon Bavaro-Palatine, toute aliénation & tout échange de ſes Etat; les articles 10, 11 & 12 de cette loi de famille, ſont precis à cet égard. Cet ancien pacte prohibitoire a été renouvellé & confirmé dans les années 1766 & 1771, & tous ces pactes pris enſemble ont été garantis dans le traité de Teſchen.

On avoit ſoutenu dans l'*Examen des motifs*,

Digitized by Google

&c., que puiſque l'artic'e 14 du pacte de la Maiſon Bavaro Palatine, de 1771, permettoit des aliénations & des engagemens de ſes pays dans des cas urgens, & lorſqu'il en réſulteroit un plus grand avantage, & qu'il n'accordoit aux Agents que le droit lignager, ou du premier marché & celui de retrait, il en ſuivoit que dans ces mêmes cas, cette Maiſon pouvoit auſſi faire un échange de pays contre un autre pays. Mais cet article porte expreſſément, que les pays compris dans l'union héréditaire, (c'eſt-à-dire, tous les pays que la Maiſon Bavaro-Palatine a poſſédé en 1766), demeureront à chaque Maiſon ſans pouvoir être aliénés. Ainſi les ſuſdits cas d'aliénation ne ſauroient être expliqués autrement que lorſqu'il s'agiroit de certaines parties iſolées, & c'eſt auſſi de ces parties dont il eſt queſtion dans l'article 18 du traité de Bade; mais dans ce cas même d'aliénation partielle, l'autre branche avoit le droit de premier marché & du retrait; & une aliénation faite en faveur d'un étranger, ne ſauroit s'accomplir, que quand l'autre branche ne veut point exercer ſon droit lignager. Mais en général il eſt inutile que la Cour de Berlin examine s'il eſt permis ou non, à la Maiſon Bavaro-Palatine, d'aliéner & d'échanger ſes pays, mais Elle a droit de ſoutenir en particulier, que dans le cas préſent, & en conformité des pactes de famille garantis dans le traité de Teſchen, cette Maiſon ne pouvoit faire l'échange projetté de la Cour de Vienne, qu'elle ne pouvoit lui céder ni le Duché de Baviere en entier, ni ſa majeure partie, & que les cas de néceſſité & de meilleur avantage, n'étoient dans ce moment nullement exiſtans.

On reproche à la cour de Berlin, qu'elle ait

Digitized by Google

accuſe celle de Vienne d'avoir formé des projets violents d'échange, de ſécularisation & d'autres contraires à la Conſtitution Germanique; mais cette inculpation eſt ſans aucun fondement & ne pourra jamais être prouvée.

L'échange de la Baviere eſt impoſſible, politiquement & légalement, parce que les pactes de familles & des Traités de Paix l'ont interdit; & ſi cette défenſe n'eſt point abſolue, au moins faut-il qu'elle ſoit levée par le conſentement de toutes les Parties contractantes & intéreſſées, & un pareil conſentement n'aura jamais lieu tant que l'on pourra ſuppoſer à ces Parties la véritable connoiſſance de leurs droits & de leurs intérêts. D'ailleurs la cour de Vienne a déclaré qu'elle ne vouloit effectuer qu'un échange volontaire.

L'Auteur de l'examen des motifs croit avoir trouvé une contradiction dans les déclarations de la cour de Berlin de 1778 & 1785; mais elle n'eſt qu'apparente, & tombe dans ſon néant auſſi-tôt que l'on conſidere qu'en 1778 la Maiſon Bavaro-Palatine, n'étoit liée que par ſes pactes de familles & les conſtitutions de l'Empire; mais le Roi ayant maintenu par une guerre entrepriſe pour la conſervation du ſyſtême & de l'équilibre de l'Empire, que la Baviere ne pouvoit point être aliénée, & ayant acquis par la Paix de Teſchen, & pris ſur lui, conjointement avec d'autres Puiſſances, la garantie des pactes de la Maiſon Bavaro-Palatine, S. M. a obtenu par-là le droit de veiller à ce que les pactes fuſſent obſervés ſtrictement; par conſéquent le Roi peut tenir en 1785 un langage différent de celui de 1778, d'autant plus qu'il eſt prouvé inconteſtablement, que la Maiſon Bavaro-Palatine n'eſt autoriſée nulle part à aliéner entiérement le Duché de Baviere.

Digitized by Google

L'article 18 du Traité de Bade n'a pas accordé à la Maison de Baviere la liberté illimitée d'échenger, à sa volonté, la totalité de ses états. Cet article porte expressément les mots *aliquam permutationem*; & ces mots renferment une limitation. Il est vrai que ce Traité a été conclu au nom de l'Empire; mais ce n'étoit point l'Empire qui s'étoit chargé d'une nouvelle obligation envers la Maison de Baviere, relativement à un échange de ses états, & il n'avoit pas non plus remis à cette Maison ses obligations résultantes de ses propres pactes de familles, de la Bulle d'Or & de la Constitution Germanique; c'étoit la France seulement qui dans le susdit article s'étoit engagée à ne point s'opposer à quelqu'échange que cette Maison pourroit faire. L'Empire par l'acceptation de cette promesse, n'a pas délié la Maison de Baviere de ses pactes & de ses obligations, fondées sur la Constitution de l'Allemagne, & par conséquent il n'a pas consenti que la totalité de ses possessions, ou un grand Electorat, pussent être aliénés sans son agrément & à son grand détriment. Si cela étoit arrivé, on l'auroit énoncé expressément, & la Cour Impériale, avant & après cette Paix, auroit conféré à ce sujet avec l'Empire pour avoir son agrément. Mais rien de tout cela n'ayant eu lieu, on est forcé de dire que, si l'interprétation faite dans l'Examen des motifs, &c. étoit admissible, la religion de l'Empire a été surprise par un article vague & dangereux, en général par tout le Traité de Rastadt & de Bade, & que cet article y a été inséré sub & obrepticement, pour servir par la suite de base à une interprétation avantageuse à la Maison d'Autriche, & très-désavantageuse à l'Empire.

La suite à l'Ordinaire prochain.

Digitized by Google

Le Prince Evêque de Wurzbourg est occupé depuis quelque temps à améliorer l'administration des hôpitaux & maisons des pauvres dans ses Etats. Ce digne Prélat préside lui-même aux deux Commissions établies dans ce dessein; & il vient d'assigner 20,000 florins à l'Institut des Pauvres de la ville de Wurzbourg.

Le sieur Abich, Conseiller des mines à Schoningen, près de Helmstadt, a trouvé dit on, la méthode de composer le verd de Brunswick, & même un verd supérieur. Il fait aussi une belle couleur bleue très solide.

On écrit de Breslau, que les Négocians de cette ville y ont établi une grande manufacture de marchandises de fer & d'acier, & que le Roi, pour encourager ce nouvel établissement, lui a accordé la permission, non-seulement de débiter ses marchandises dans tous les Etats de S. M., pour lesquelles la Manufacture de Neustadt Eberwald n'a pas de privilege exclusif, mais aussi d'importer librement, & sans payer aucuns droits, les matériaux dont il aura besoin, & qu'il ne pourra pas se procurer suffisamment dans les Etats Prussiens. Le Roi lui a permis en outre d'exporter à l'étranger, librement & sans droits, les marchandises qu'il fabriquera. Les ouvriers emploiés à cette Manufacture seront exempts de l'état militaire. Le Roi de Prusse a de nouveau assigné 300,000 rixdalers pour les améliorations en Poméranie.

Digitized by Google

ITALIE.

DE ROME, le 4 Décembre.

Le tremblement de terre qu'on a reſſenti à Terni y a ruiné deux maiſons & tout le village appellé *Pié di Lugo*, avec quelques lieux circonvoiſins. Dans la nuit du 27 Octobre il s'éleva vers les 5 heures un tourbillon impétueux, qui traverſa tout le quartier de S. Jacques de Latran, en y cauſant beaucoup de dommage. Cet orage paſſa à Terni le même jour, & y renverſa beaucoup d'oliviers & quelques maiſons déjà ébranlées par les ſecouſſes précédentes. Il finit par une grêle très abondante, dont les grêlons préſentoient une forme quarrée, & peſoient de 12 juſqu'à 13 onces.

La premiere ſecouſſe de tremblement s'eſt fait ſentir auſſi dans cette ville, & quoique peu de perſonnes s'en ſoient apperçues, nous pouvons aſſurer le public, que les ſecouſſes ſe ſont répétées ſept fois dans l'eſpace de quatorze jours, & qu'elles ont eu leur direction de l'Eſt vers l'Oueſt. On a fait cette obſervation, à l'aide de l'inſtrument inventé par l'Abbé Cavalli, Profeſſeur de Phyſique en cette ville. Cet inſtrument, qu'il appelle en Italien *Siſmografo*, ſe trouve décrit dans les *Lettres météorologiques* de l'Inventeur. Cet inſtrument, ſingulierement ſimplifié par l'Au-

Digitized by Google

teur, indique non-seulement la premiere secousse du tremblement, quelque légere qu'elle soit, ainsi que sa direction, mais encore le nombre des secousses successives, & l'heure & la minute à laquelle elles sont arrivées.

Une lettre de Gênes, du 29 Novembre, s'exprime en ces termes.

Notre République considere, non sans quelque inquiétude, les changemens qu'ont éprouvé le commerce & la navigation dans ces derniers temps. La treve de l'Espagne avec les Puissances Barbaresques & les conséquences qui en résulteront, produiront, non-seulement une altération considérable dans la balance de notre commerce, mais exigeront même de la part de notre Gouvernement la plus grande vigilance pour protéger à la fois nos côtes & notre commerce dans la Méditérranée. On ne sauroit nier que les Puissances, dont les Etats sont baignés par cette mer, doivent en grande partie la sûreté dont elles ont joui depuis trois siecles, à l'activité avec laquelle les Espagnols ont su contenir les Barbaresques. Cette puissante barriere venant à manquer par les traités de paix actuels, & le Roi des deux Siciles voulant suivre l'exemple de son auguste père, il est certainement à craindre que nos côtes ne soient continuellement en proie à ces Brigands. Charles V, dont le génie étoit capable de tout entreprendre, eut la noble pensée de rendre au Commerce de la Méditerranée la vie & la liberté, en exterminant, ou en réduisant ces pirates inhumains, qui, avec quelques vaisseaux mal

Digitized by Google

équippés & avec des munitions qu'ils obtiennent par notre peu de prévoyance, mettent à contribution les Puiſſances les plus reſpectables de l'Europe. Soliman II régnoit alors à Conſtantinople, & les deux Barberouſſes étoient la terreur de ces mers ; mais Charles V, accoutumé à humilier le premier & à déſarmer les ſeconds, ſeroit vraiſemblablement venu à bout de ſon entrepriſe, ſi la rivalité de François I n'eût fait échouer ſes projets, en leur donnant les moyens de pourſuivre cette guerre. Depuis cette époque l'ardeur & l'audace des Maures s'eſt toujours accrue par une ſuite de notre inſenſibilité. Une telle indolence de la part de l'Europe, qui poſſede une marine capable de conquérir tout l'Empire Ottoman, à plus forte raiſon les côtes de Barbarie, a fait naître dans toutes les têtes muſulmanes l'idée d'attribuer cet heureux ſuccès à la protection particuliere de leur Prophète, & les rend tous les jours plus orgueilleux & plus féroces. Il ſeroit à déſirer, pour le bien de l'humanité, que le Prince éclairé & bienfaiſant, qui joint la fortune à la puiſſance & à la gloire de Charles V, s'éveillât à cet égard, pour éloigner des navigateurs les ſiniſtres images de la mort & de l'eſclavage, & qu'il parvint à rétablir l'ordre dont le Commerce eſt aujourd'hui dépourvu.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 26 Décembre.

Les vaiſſeaux de ligne la *Défenſe* de 74 canons, l'*Eagle*, & le *Worceſter* de 64,

Digitized by Google

ſont arrivés de l'Inde à Portſmouth, où ils ont mouillé le 13 de ce mois. Ces vaiſſeaux, aux ordres du Commodore *Mitchel*, ont relâché trois ſemaines au Cap de Bonne Eſpérance. Le Gouverneur Hollandois les a reçus avec beaucoup d'égards; il a traité en public le Commodore & les Officiers, & il a envoyé à bord des vaiſſeaux des proviſions fraîches. Mais le vin du Cap étoit rare & fort cher. La garniſon de cet établiſſement eſt nombreuſe, & on ſe préparoit à y élever de nouvelles fortifications.

On parle d'envoyer, au printemps, 3 vaiſſeaux de ligne croiſer dans la Baltique, ſous les ordres du Commodore *Gower*, & l'on aſſure que l'Amirauté a déjà envoyé des ordres à ſes Commiſſionnaires à Copenhague, pour qu'ils préparent les vivres néceſſaires à cette eſcadre. L'Angleterre n'a envoyé, en temps de paix, des vaiſſeaux de ligne dans la Baltique, que lorſqu'elle a prévu quelques révolutions prochaine, ou lorſqu'elle en a été requiſe par quelque Puiſſance du Nord, en alliance avec elle.

Lundi dernier, le paquet de dépêches apportées de Hollande occaſionna une aſſemblée des Miniſtres le même ſoir, & le lendemain aſſemblée à l'iſſue de laquelle on expédia un Meſſager au Roi à Windſor.

Ceux qui détachent de l'Oppoſition le

Digitized by Google

Comte de Carliſle & les Lords Loughborough & Stormont, leur ont déja trouvé des places dans l'Adminiſtration. Ils envoient le premier de ces Seigneurs en Ambaſſade en Eſpagne, où d'autres font paſſer Lord Waiſingham; ils donnent à Lord Loughborough la Préſidence du Banc du Roi cédée par Lord Mansfield. Enfin ils ajoutent que Mylord North & ſon fils ſont auſſi en traité avec les Miniſtres.

Jeudi on a terminé la derniere ſeſſion de l'*Old-Bailey*. 14 criminels ont été condamnés à mort, 34 à la tranſportation, 17 à la priſon & aux travaux publics, & 40 ont été déchargés de l'accuſation.

Des lettres d'Amérique portent, qu'au commencement d'Octobre dernier, un parti de Sauvages a fait une incurſion à Kentucky. Ils ſurprirent d'abord quelques maiſons & maſſacrerent tous ceux qu'ils y trouverent ſans diſtinction d'âge ou de ſexe. Un ſeul homme eût le tems de s'échapper de ſa grange & de ſe retirer dans ſa maiſon dont il barricada la porte avant que les Sauvages puſſent y arriver. Cet homme avoit deux fuſils à la maiſon. Sa femme, dont le courage mérite d'être rapporté, chargeoit un fuſil tandis qu'il tiroit avec l'autre. Pendant quelque tems, ils ſe défendirent vaillamment; mais leurs munitions étant épuiſées, les Sauvages rompirent la porte avec leurs tomahawas. L'homme & la femme, qui s'étoient poſtés aux deux côtés de la porte, abattoient avec deux haches ceux qui oſerent entrer. Les Sauvages, furieux, alloient incendier la maiſon, lorſqu'il ſurvint un parti de troupes Américaines,

Digitized by Google

ſous les ordres du Major Rutler. Les Sauvages ſe retirerent à la hâte, laiſſant leurs morts ſur la place.

L'Amérique, prétendent nos Folliculaires, eſt réduite au dernier point de détreſſe, relativement au commerce. Depuis ſon indépendance, la ſituation de ſes affaires va ſans ceſſe en empirant. Voilà pourquoi elle voudroit actuellement conclure un traité de commerce avec nous, c'eſt-à-dire qu'elle voudroit recouvrer quelque portion des avantages dont ſa ſeſſion l'a privée.

Reſte à ſavoir ſi notre Miniſtere ſera fort empreſſé de ſatisfaire à ſa demande.

Le Mémoire préſenté aux Etats Généraux, par le Chevalier James Harris, diſent pluſieurs de nos papiers, a occaſionné beaucoup de ſpéculations en Hollande. Les Etats-Généraux ont donné ordre à leur Ambaſſadeur à Londres, d'en demander l'explication. Jamais piece miniſtérielle n'a été plus équivoque & plus embarraſſée.

Le nouveau Landgrave de Heſſe-Caſſel, jouit d'une penſion de 5000 liv. ſterl. ſur l'établiſſement d'Irlande, en ſa qualité de deſcendant de la Famille Royale d'Angleterre. Cette penſion fut donnée par George II, à la Princeſſe Marie, ſa fille, mere du Landgrave, & reverſible à ſon fils. Le feu Roi avoit pouſſé l'attention, juſqu'à exempter cette rente de la retenue de deux ſchelings par liv. qu'on perçoit ſur

Digitized by Google

toutes les penſions de l'établiſſement d'Irlande, au préjudice des penſionnaires non réſidens.

Pendant le dernier ſiege de Gibraltar, une nuit que la garniſon s'attendoit à être attaquée par l'ennemi, en l'abſence de l'eſcadre Angloiſe, une ſentinelle montoit la garde à la Tour du Diable, en face des lignes Eſpagnoles, n'ayant dans la tête que feu, carnage, mines, brêche & deſtruction. Près de ſa guérite, ſe trouvoit une marmite aſſez profonde, dans laquelle étoient quelques pois bouillis qui devoient faire ſon ſouper. Un gros ſinge, (du nombre de ceux qu'habitent en grand nombre la cime du rocher), fut attiré par le fumet des pois, & encouragé par le ſilence du lieu, il s'approcha du pot & y fourra ſa tête, de maniere à ne pouvoir plus la retirer. Le ſoldat, dans ce moment, s'approcha de ſa guérite en ſifflant. Le ſinge, effrayé, ſe débattit de toutes ſes forces, pour ſe débarraſſer du pot & s'enfuir. Cette apparition terrible devint encore plus effrayante dans l'imagination déjà trop echauffée du ſoldat. Il s'imagina voir un vigoureux grénadier Eſpagnol chargé d'un énorme bonnet. Rempli de cette idée, il fait feu, en criant de toutes ſes forces, que l'ennemi eſcaladé ſes murailles. Les gardes répandent l'allarme, on entend les tambours, les ſignaux s'allument & en moins de dix minutes, le Gouverneur de la place & toute ſa garniſon ſont ſur armés. *Le grenadier ſuppoſé*, fort incommodé par ſon bonnet & preſque étouffé par les pois fut bientôt attrapé & pris. On éclaircit le fait & cette découverte rétablit partout la tranquillité.

Digitized by Google

Un Bâteleur-Aéronaute, ayant porté en Ruſſie un ballon, dont la conſtruction avoit coûte huit cent livres ſterling, l'Impératrice a défendu qu'on en fit uſage. En conſéquence, les propriétaires ont été contraints de l'empaqueter & de le rembarquer à bord du vaiſſeau qui l'avoit apporté.

C'eſt une vérité reconnue par tous les écrivains politiques que, plus le taux de l'intérêt de l'argent eſt bas, & plus l'agriculture, l'induſtrie & le commerce fleuriſſent. La comparaiſon que le Docteur Campelle a fait de l'intérêt légal à différentes époques dans ſon Ouvrage, intitulé : *A Political Survey of Great Britain*, vient à l'appui de ce raiſonnement.

Le premier intérêt légal, dit cet Auteur, fut fixé le 31 Janvier 1545, à dix pour cent par Henri VIII.

Edouard IV, en 1549, & Elizabeth, le 15 Juin 1571, confirmerent cette ordonnance.

Mais Jacques premier réduiſit l'intérêt à huit pour cent, le 24 Juin 1625.

Le Parlement, en 1651, le réduiſit à ſix pour cent, & neuf ans après, Charles ſecond, par une ordonnance du 29 Septembre 1660, confirma cette diſpoſition. Enfin, le 29 Septembre 1714, la Reine Anne le mit ſur le pied où il eſt encore, c'eſt-à-dire, à cinq pour cent. Soixante-dix ans s'étant écoulés depuis cette époque, c'eſt au Parlement, en qui réſide la prudence collective des citoyens, à décider s'il ſeroit à propos de le réduire encore à un taux plus modéré.

On vient de calculer qu'il ſe trouvoit à Londres & dans ſa banlieue, 100 maiſons

Digitized by Google

de charité ; 20 hôpitaux ; 42 marchés publics ; 27 quarrés ou places publiques ; 49 hôtels de différentes compagnies ; 233 écoles de charité, où l'on éleve 5054 enfans pauvres ; 447 tavernes ; 551 cafés ; 5975 maisons à bierre ; 1000 fiacres ; 400 chaises à porteurs ; 7000 rues ; 130.000 maisons, contenant un million d'habitans. Ceux-ci consomment par an, 98,224 bœufs gras ; 194,760 veaux, 230,000 cochons ; quatorze millons sept cent quarante mille maquereaux, &c.

Le *London-Magazine* a publié l'état suivant des exemples de longivité d'autres Royaumes, les plus authentiques.

Thomas Parre, du Comté de Shrop, mort le 16 Novembre 1635, âgé de cent-cinquante-deux ans.

Jacques Bowel, du même Comté, mort le 15 Août 1656, aussi âgé de cent cinquante-deux ans.

F. Sagar, du Comté de Lancastre, mort en Janvier 1668, âgé de cent douze ans.

Henry Jenkins, du Comté d'York, mort le 8 Décembre 1670, âgé de cent soixante-neuf ans.

Robert Montgommery, du Comté d'York, en 1670, âgé de cent ving-six ans.

La Comteſſe de Desmond, âgée de cent quarante ans.

M. *Eccleſton*, d'Irlande, mort en 1691, âgé de cent quarante-trois ans.

M.

Digitized by Google

M. *Laurence*, encore vivant en Ecoſſe, eſt âgé de cent quarante ans.

Marie Gore, mourut à Dublin, en 1727, âgée de cent vingt cinq ans.

M. *Ellis*, de Surrey, en 1748, âgé de cent trente-ſept ans.

Simon Saſti, de Trionia, le 30 Mai 1764, âgé de cent quarante-un ans.

Le Colonel *Thomas Winſloe*, d'Irlande, le 12 Août 1766, âgé de cent cinquante ſix ans.

François Conſiſt, du Comté d'York, en Janvier 1768, âgé de cent cinquante ans.

François Bont, François, le 6 Février 1769, âgé de cent vingt quatre ans.

Chriſtophe-Jacob Drakenberg, de Norwège, Maître d'Equipage & de la Marine Danoiſe, le 24 Juin 1770, âgé de cent quarante-ſix ans.

Marguerite Foſter, de la Province de Cumberland, âgée de cent trente-ſix ans, & ſa fille âgée de cent, vivoient encore en 1770.

John Tice, de Comté de Worceſter, mort au mois de Mars 1774, âgé de cent vingt-cinq ans.

John Mount, en Ecoſſe, le 27 Février 1776, âgé de cent trente-ſix ans.

Mary Yales, du Comté de Shrop, en 1776, âgée de cent vingt huit ans.

John Brookey, du Comté de Devon, vivoit en 1777, & étoit âgé de cent trente-quatre ans.

Miſſ *Ellis*, morte en 1781, âgée de cent quatre ans.

M. *Frrome*, de Holm's-Chapel en Cheshire, au mois de Mai 1785, âgé de cent vingt-cinq ans.

Marie Mac-Donald, du Comté de Down,

Digitized by Google

en Irlande, le 16 Juin 1785, âgée de cent dix-huit ans.

Marie Cameron, du Comté d'Inverneſſ, eſt morte en Juillet 1785, âgée de cent trente ans.

Le Général *Oglethorpe*, eſt mort en 1785, âgé de cent trois ans.

Miſſe *Ellis*, fille de M. *Ellis*, de Richmond, Comté de Surrey, vivoit encore au mois d'Août 1785, âgée de cent cinq ans.

M. *Rowe*, à Nutwell-Houſe, en Ecoſſe, eſt morte au mois d'Août, 1785, âgé de cent ſix ans.

Donald Mackeen, Comte d'Argyle, eſt mort en Septembre 1785, âgé de cent neuf ans.

William Mewon, à Dalzell, près d'Hamilton en Ecoſſe, mourut, il y a environ quatorze ans, âgé de cent ſoixante-dix-neuf ans. Il eſt à remarquer, que pluſieurs années avant ſa mort, il commanda ſon cercueil à un nommé Archibald Bronwnlie, Charpentier, & que, par un attachement aſſez rare, il ne ſe ſeroit pas endormi depuis ſans l'avoir au chevet de ſon lit. Son chien qu'il appelloit Barh, très-vieux lui-même, aſſiſta à ſes obſeques, & ſe laiſſa mourir de chagrin.

La mort du célébre Cypriani eſt un événement qui intéreſſe tout Amateur des Beaux-Arts. Quoique ſes compoſitions fuſſent en général peu étendues, la grande variété de ſes deſſins, l'expreſſion de ſes figures, la fineſſe de ſes têtes, & la délicateſſe de ſes contours, le feront toujours regarder comme un excellent maître. Ses nombreuſes productions, qui ont été répandues dans toute l'Europe par le burin de Bartolozzi,

Digitized by Google

ont donné une juste idée de la grace & de la beauté. Cypriani a contribué plus qu'aucun Maître du siecle présent à propager en Angleterre le goût des Beaux-Arts. Ses disciples & ses amis pleurent encore les vertus privées qui honorent sa mémoire.

Il a laissé un grand nombre d'esquisses & desseins, dont on ne privera pas vraisemblament le public. Son fils, qui a hérité d'une grande partie du génie de son pere, a donné déja des preuves de son talent, dans sa copie du tableau de Copley, qui représente la mort du Lord Chatham.

La résignation précipitée du Lord Macartney fixe l'attention du Public dans ce moment-ci. Voici les motifs qu'on en assigne. Ce Lord arriva à Madras en Juin 1781. Au mois de Décembre suivant le Nabab, assura les revenus de la Compagnie pour le Carnate, sous de certaines conditions spécifiées; mais bientôt il se plaignit qu'elles avoient été méprisées par le Lord Macartney. Le Conseil suprême du Bengale ordonna que le Carnate seroit rendu au Nabab, pourvu qu'il donnât caution à la Compagnie d'une somme qu'il devoit lui payer tous les mois. Le Lord Macartney n'obéit point à ces ordres, & M. Hastings proposa au Conseil de le suspendre du service de la Compagnie. Ce parti violent ne fut point adopté; le Conseil le contenta de réitérer ses ordres. Le Lord Macartney n'y fit pas plus d'attention. Le Gouverneur général, sans avoir égard au rang ni aux relations que le Lord a en Angleterre, proposa de nouveau de l'interdire, mais ses efforts furent sans succès. Dès ce moment l'affaire fut portée en Angle-

Digitized by Google

terre, où les deux partis demandoient également la décision la plus prompte & la plus absolue. M. Hastings représentoit à la Cour des Directeurs le tort que ce manque de foi faisoit au nom Anglois dans l'Inde. Le Lord Macartney de son côté la supplioit instamment de ne pas se désaisir du Carnate & faisoit valoir en même tems les droits du Raja de Tanjaour. Le premier soin de la nouvelle Administration, pour les affaires de l'Inde, fut de régler cette affaire. Elle décida que le Carnate seroit rendu à son Souverain de la maniere convenue par M. Hastings, & par le Conseil Suprême ; quant au Lord Macartney, les Directeurs le censurerent légérement pour la maniere dont il avoit agi personnellement envers le Nabab, mais ils applaudirent en général à sa conduite. Ces ordres furent très-critiqués dans la Chambre des Communes, par MM. Fox & Burke, & depuis ils ont été publiés.

Le Général Sloper, porteur de ces ordres, arriva dans l'Inde le 2 Juin 1784. Le Lord Macartney résigna aussitôt le Gouvernement de Madras & passa au Bengale dans le dessein de s'y embarquer pour l'Angleterre. On sait que depuis il a été nommé Gouverneur Général des possessions de la Compagnie ; or, comme il est possible qu'il ait appris sa nomination avant de partir, on demande aujourd'hui s'il doit, ou non, prendre possession de ce Gouvernement. Si les dispositions du Bureau du Contrôle lui ont paru si absurdes, qu'il ait préféré de résigner le Gouvernement de Madras, plutôt que d'y souscrire, comment se retireroit-il au Bengale, où résident les Chefs du système politique de l'Inde, & d'où dépend le Gouvernement de Madras ? Après avoir avoué des sentimens aussi diamétralement

Digitized by Google

opposés aux opinions qui prévalent en Angleterre, on doit s'attendre à voir régner dans l'Inde l'anarchie & le désordre, dans le cas, peu probable à la vérité, où ce Lord agiroit avec assez d'inconséquence pour accepter le Gouvernement général du Bengale; mais en le supposant pour un moment, ceux qui le possedent actuellement lui remettront-ils le timon des affaires? Les circonstances sont totalement changées. M. Hastings ayant instamment prié la Cour des Directeurs de lui nommer un successeur, celle-ci fit choix du Lord Macartney; mais M. Hastings a résigné son Gouvernement le 1er. Février 1785, & le Lord Macartney n'a été nommé pour lui succéder que le 17 du même mois, époque à laquelle M. Macpherson possédoit de droit le Gouvernement du Bengale. Le Lord Macartney ne devoit passer au Bengale que lorsqu'il auroit reçu avis de M. Macpherson du départ de M. Hastings, & alors seulement il devoit quitter Madras pour prendre possession du Gouvernement général; mais on n'avoit pourvu à aucun accident. Il n'étoit point dit, dans ces ordres, que si M. Hastings venoit à mourir, ou s'il avoit quitté le Bengale avant leur arrivée, le Lord Macartney succéderoit à la personne qui seroit en possession du Gouvernement général, quelle qu'elle fût. Il étoit nommé pour succéder spécialement à M. Hastings, & l'on avoit même assigné la maniere dont cette prise de possession auroit lieu. Mais toutes ces dispositions sont rendues de nul effet: 1°. Parce que M. Hastings a quitté le Bengale 17 jours avant que la nomination du Lord Macartney eût été faite en Angleterre: 2°. parce que ce Lord a résigné le Gouvernement de Madras avant l'arrivée des ordres. Telle est l'in-

Digitized by Google

décision de cette affaire, dont on attend les suites avec impatience.

M Lunardi, dit une lettre d'Edimbourg, a fait encore aujourd'hui une nouvelle expérience dans cette ville; son ballon est resté très-long-temps en vue, & a pris sa direction vers la mer, où l'on assure qu'il est tombé; mais comme il est muni d'un scaphandre, & que sa gondole est entourée & garnie de vessies remplies d'air, il aura pu, sans doute, recevoir les secours qui lui auront été envoyés. Au moment où cet Aéronaute s'est élevé, il s'est fait un pari de 25 guinées contre 500 qu'il périroit. Au reste, si l'affaire du gentilhomme Lucquois n'est pas encore décidée cette fois-ci, la lettre ajoute, qu'il doit s'attendre à trouver à son retour près de 300 guinées provenant de la vente de ses billets d'entrée.

Nos Papiers publics donnent l'analyse suivante d'une Pantomime singulière, jouée dernièrement en cette Capitale.

Il n'y a personne qui ayant parcouru la relation des voyages du capitaine Cook n'ait éprouvé au plus haut degré le desir qu'inspirent toutes les relations de voyages, celui de voir de ses yeux des objets que leur nouveauté transforme, pour ainsi dire, en merveilles.

C'est ce desir que le directeur du théâtre-royal de Covent-Garden a tenté de satisfaire, autant que la magie des décorations, réunie à l'exactitude des costumes, le pouvoit faire. Une pantomime qui a *Otaïti* pour héros, vient d'être mise à ce théâtre. Rien n'a été épargné pour y animer les recits de l'immortel navigateur Anglois; & la *batte* d'Arlequin, féconde en miracles dans les pantomimes Angloises, comme

Digitized by Google

dans les pantomimes Italiennes, fait en deux heures de temps parcourir l'univers aux tranquilles citadins de Londres.

D'un *Morai* (1) de *Taïti*, où s'exécute une opération magique, *Omaï* eſt tranſporté en Angleterre, & l'œil des ſpectateurs ſe repoſe ſur les flots de la rade de Plymouth, coupée par une partie du Mont-Edgcumbe; là *Omaï* eſt volé, ſe fait reſtituer ſa propriété chez un juge de paix, ſe trouve à Londres, devient amoureux dans les jardins de Kenſington, trouve un rival, & Arlequin un autre, dans une paſſion qu'il a faite à la ſuite de ſon maître: différens incidens les promenent de lieux en lieux; ils enlevent leurs belles, & on les voit partir par Margate. Ils ſont pourſuivis en *ballon* par leurs jaloux.

Auſſitôt les rochers couverts de neige du *Kamtſchatka* ſe préſentent. *Omaï* y aborde avec ſa ſuite & ſes perſécuteurs; ils parcourent au gré de divers événemens les habitations d'hiver & celles d'été; ſe trouvent de diverſes manieres en ſcene, avec les habitans fourrés de ce triſte climat; paſſent dans une iſle de glace où les dangers ſe ſuccedent, y rencontrent les ours blancs & les veaux marins; ils en échappent pour arriver dans la plus belle des *Iſles des Amis*, au milieu de ſon peuple.

Bientôt les *Iſles Sandwich* offrent de nouvelles ſcenes, d'autres peuples, d'autres événemens. *Omaï*, ſa ſuite & les jaloux les quittent pour arriver à *Taïti*.

Ici les événemens ſe multiplient, & avec eux des changemens de ſcene, qui préſentent tout ce que le pinceau de Loutherbourg a ja-

(1) Cimetierre.

Digitized by Google

mais créé de plus magique. Tantôt ; c'eſt la lune dans ſon plein, dont le diſque ſe répete dans les eaux tremblantes d'une mer calme, en répandant ſur la ſcene une clarté blanche & incertaine ; tantôt c'eſt la demeure d'une enchantereſſe, décorée des inſtrumens de ſon art, miſe en flammes par le génie protecteur d'*Omaï*; une lueur rougeâtre éclaire la ſcene, une nuée de fumée en couvre le fond, & ſe diſſipe pour laiſſer l'œil des ſpectateurs s'égarer ſur la grande baie de *Taïti*, éclairée par le ſoleil couchant.

La mer eſt couverte de bateaux de guerre, & de canots apportant les députés de toutes les parties du monde, découvertes & viſitées par Cock. Les habitans de la *Nouvelle Zélande*, de *Tanna*, des *Marqueſas*, des *Iſles des Amis*, des *Iſles Sandwich*, les *Tartares Tſchusky*, les *Ruſſes* & les *Kamſchadales*, les peuples de *Noorka*, d'*Oonalashka*, & du *Sond du Prince William*, guerriers, femmes & enfans paſſent en revue ſous les yeux des ſpectateurs. Les heureux & élégans *Taïtiens* ferment la marche. Tout rend hommage à *Omaï*, quand l'apparition du capitaine Cook, peint en tranſparent dans les nues, excite les regrets des nations qui apprennent qu'il n'eſt plus. Alors les chants ſont accompagnés d'une de ces danſes, dont la repréſentation inanimée forme une couple des plus intéreſſans tableaux du voyage de Cook, & qui exécutées ici avec tout le charme de la réalité, font une impreſſion d'autant plus agréable, que l'on ſait qu'un ami, un compagnon du capitaine Cook, en a dirigé lui-meme les répétitions.

Aſſurément, l'homme curieux & ſenſible, qui a lu avec étonnement & émotion l'hiſtoire que Cock nous a fait d'un autre monde, qui a eu un plaiſir ſi vif à s'égarer dans ces forêts d'ar-

Digitized by Google

bres étrangers, à pénétrer dans ces demeures de sauvage construction, à reposer ses regards sur ces plaines incultes, sur ces mers non fréquentées, telles que la gravure a pu les retracer à l'Europe; qui est entré dans le *Muséum Britannique* pour y considérer avec une sorte de respect, ces vêtemens; ces armes, ces meubles, ces instrumens, que l'industrie humaine a créés sans modeles dans un autre univers, & qu'un courage sans exemple en a rapportés: cet homme, disons-nous, doit avoir éprouvé un plaisir aussi vif que nouveau, à la pantomime de Covent-Garden.

M. Shields, compositeur Anglois, connu par le génie le plus vraiment original, a donné dans cette pantomime des morceaux qui se font applaudir vivement par celui-même qui a l'oreille exercée à la mélodie Italienne, & à l'harmonie Allemande. Son *trio* des *Kamtschadales* nous paroît un morceau distingué pour la convenance. Le récitatif du génie *Towha*, accompagné par un orgue seul, lorsqu'il apparoît dans la premiere scene, a quelque chose de singuliérement solemnel, & présente une nouveauté du meilleur genre.

Quant à l'intrigue, & aux scenes, elles rempliſſent leur objet, puisqu'elles enchaînent les tableaux, & que les principes adoptés sur le théâtre Anglois, en fait de pantomimes, ne permettent jamais d'autre sentiment que la surprise, & d'autre intérêt que celui qui est indépendant de l'unité & de la conduite d'une action.

FRANCE.

De Versailles, le 28 Décembre.

La veille de Noël, Leurs Majestés, accom-

Digitized by Google

pagnées de Monſieur, de Madame, de Monſeigneur Comte d'Artois, de Madame Comteſſe d'Artois & de Madame Eliſabeth de France, aſſiſterent, dans la Chapelle du Château, aux Vêpres chantées par la Muſique du Roi, auxquelles l'Evêque de Séez, Premier Aumônier de Monſieur, officia. Madame Adélaïde & Madame Victoire de France y aſſiſterent dans une des Chapelles collatérales. Vers les dix heures du ſoir, le Roi, accompagné comme ci-deſſus, ſe rendit à la Chapelle, où, après avoir entendu les Matines, il aſſiſta aux trois Meſſes, pendant leſquelles ſa Muſique exécuta divers Noëls & Motets de la compoſition du ſieur Mathieu, Maître de muſique en ſémeſtre. Le jour de Noël, Leurs Majeſtés & la Famille Royale entendirent, dans la même Chapelle, la grand'Meſſe chantée par la Muſique du Roi, à laquelle l'Evêque de Séez officia. La Comteſſe du Luc y fit la quête. L'après midi, le Roi & la Famille Royale, après avoir entendu le Sermon prononcé par l'Abbé Gayet, aſſiſta aux Vêpres & au Salut chantés par ſa Muſique.

Ce jour, le Marquis d'Ourches & le Comte de Malet, ont eu l'honneur d'être préſentés au Roi & à la Reine par Monſieur, en qualité de ſes Premiers Chambellans en ſurvivance, le premier du Comte d'Ourches ſon pere, & le ſecond du Chevalier Gain de Montagnac.

La Baronne du Noſtitz a eu l'honneur d'être préſentée à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale par la Comteſſe du Noſtitz.

Digitized by Google

Le sieur ô Dune, ci-devant Ambassadeur du Roi près Leurs Majestés Très Fideles, de retour de son Ambassade, a eu l'honneur de remettre ses Lettres de créance à S. M., lui étant présenté par le Comte de Vergennes, Chef du Conseil royal des finances, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangeres.

Le sieur Tenon, Professeur royal au Collége de Chirurgie, de l'Académie des Sciences, a eu l'honneur de présenter au Roi un Ouvrage, intitulé: *Observations sur les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'Anatomie.*

DE PARIS, le 4 Janvier.

Un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, en date du 18 Décembre 1785, a défendu de percevoir aucun droit de péage dans toute l'étendue du Royaume, sur le charbon de terre, qui ne se trouvera pas nommément exprimé dans les tarifs ou pancartes.

La Salle de Spectacle de Montpellier a subi le sort ordinaire de ces bâtimens, c'est-à-dire, qu'elle a été entiérement consumée la nuit du Samedi au Dimanche 18 de Décembre. Le feu n'étoit pas encore éteint au départ du courier, parce que, chose incroyable! les caves de cet édifice étoient remplies de bois appartenans aux Marchands de ce combustible.

On écrit de Riom, ce que nous ne garantissons nullement, que le 10 de ce mois on a ressenti un léger tremblement de terre dans

Digitized by Google

toute cette partie de l'Auvergne. Cette ſecouſſe a inquiété non par les dommages qu'elle auroit pu cauſer, mais par le ſouvenir que lors des grands tremblement de Meſſine, ſoit dans le ſiecle dernier, ſoit dans celui-ci, l'Auvergne a éprouvé une commotion pareille. Il eſt à deſirer qu'une troiſieme expérience ne confirme pas cette ſinguliere correſpondance, entre l'extrémité de l'Italie, & le milieu de la France. Ces mêmes lettres font un détail allarmant des horreurs commiſes dans cette Province, par des bandes de voleurs, qui à mains armées vont dévaſtant les Campagnes & les Châteaux. On eſt certain que la plupart de ces ſcélérats appartiennent à des familles honnêtes du pays; il faut bien que cela ſoit, puiſqu'une de ſes bandes a trouvé le moyen de ſe procurer en entier l'uniforme de la Maréchauſſée. C'eſt à la faveur de ce déguiſement criminel qu'elle ſe fait ouvrir toutes les portes, & que les Seigneurs & les Payſans trouvent des aſſaſſins dans ceux qu'ils croyent leurs défenſeurs. Pour arrêter ces déprédations le pays s'eſt armé: plus de trente de ces malheureux ont déjà ſubi le dernier ſupplice, & on eſt à la recherche des autres.

Le 26 Décembre, M. le Baron de Breteuil, accompagné de M. de Croſne, & du Bureau d'Adminiſtration, ſe rendit aux Tuileries, pour la diſtribution annuelle des grands prix. M. Bachelier, directeur, ouvrit la ſéance par un diſcours.

On procéda enſuite à la diſtribution des maîtriſes & grands prix mérités; ſavoir, pour la maîtriſe d'Orfévrerie, par le Sr. Dutry, fils; pour celle de Sculpteur-Doreur, par le Sr. Phelipaux, & pour les grands prix, par les Srs.

Digitized by Google

David, Delagorſe, Peruaud, Alleaume, Bibault & Carbonneaux.

Ils furent embraſſés pat le Miniſtre, au bruit des fanfares & des acclamations du Public.

12 Grands acceſſits & 96 prix, furent auſſi délivrés dans la même ſéance.

D'après la promeſſe de l'Adminiſtration, il a été délivré dans la même aſſemblée quatre prix de perſévérance aux éleves le plus méritans, qui avoient déjà remporté les grands prix les années précédentes.

L'Académie Françoiſe a nommé le Comte de Guibert à la place de M. Thomas, & l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, M. Paſtoret, Conſeiller à la Cour des Aides de Provence, à la place de M. Burigny.

M. de la Blancherie, Agent-Général de Correſpondance pour les Sciences & les Arts, reprend le cours de ſon voyage, en Suiſſe & en Allemagne. Il eſt ſuppléé à Paris, par M. Deſlirs de Rancy, Secrétaire-Général de la Correſpondance, pour la partie des Sciences & des Arts, & par M. du Prat, Secrétaire-Général de la Correſpondance, pour la partie de l'adminiſtration de l'établiſſement. C'eſt ce dernier qui recevra l'aſſemblée au ſalon. Toutes les lettres, paquets & demandes, continueront d'être addreſſées à M. l'Agent Général, au Chef-lieu de la Correſpondance, à Paris. Les feuilles de la Correſpondance parroiſſent maintenant en douze pages par ſemaine, prix 24 liv. pour Paris, 33 liv. pour la Province. Toutes les parties de cet établiſſement, acquierent tous les jours de la conſiſtance.

Une lettre de M. Gardanne, ſur les dangers

Digitized by Google

de la peinture intérieure des vaisseaux, inserée dans le Mercure de Novembre, n°. 47, à la suite de laquelle est rapporté l'événement affreux arrivé à M. de Marigny, commandant la frégate du Roi, le *Serin*, dont presque tout l'Etat Major a été empoisonné par la peinture intérieure du vaisseau, a engagé le sieur Demontpetit à faire de nouvelles tentatives pour accréditer le moyen qu'il a proposé plusieurs fois pour détruire l'espece de méphitisme de ces peintures.

Depuis long tems on sait que la colique de Poitou, autrement colique des peintres, a son principe dans les miasmes émanés du plomb & de ses différentes compositions; on a reconnu sur-tout que les blancs qui en sont extraits, mêlés avec de l'huile, donnent des vapeurs mortelles non-seulement aux ouvriers qui les manipulent, mais même à ceux qui habitent des lieux clos où cette peinture est nouvellement employée.

Dès 1753, le sieur Demontpetit a cherché à substituer aux blancs de plomb des matieres moins délétères; celui de Zinc a mérité la préférence non-seulement par sa blancheur, mais sur-tout par la confiance qu'il ne peut point altérer la santé & par son inaltérabilité: (on l'emploie intérieurement en Médecine). M. de Morveau, habile Chimiste de l'Académie de Dijon, à qui on doit la perfection de ce blanc, s'est prêté avec zele pour en établir la fabrication dans le laboratoire de Chimie de l'Académie de Dijon; les Artistes de cette ville en font usage, les ouvriers en impriment l'intérieur des appartemens, & ceux qui les habitent sont convaincus qu'il est sans danger. M. de Morveau a consigné dans les feuilles de

Digitized by Google

la correſpondance des Sciences & des Arts à Paris, en 1782, tous les faits qui doivent perſuader le public; le ſieur Demontpetit, même a expoſé au ſalon de cette correſpondance, un tableau d'expériences pour la comparaiſon des différens blancs, dont celui ſeul de Zinc réſiſte à la vapeur phlogiſtique du foye de ſoufre qui noircit tous les blancs extraits du plomb. Ce tableau ſe voit chez lui, rue du gros Chenet, n.°. 3.

Les Artiſtes & Savans de la capitale, à qui on a fait part de cette heureuſe découverte, ſoit préjugé, ſoit prévention, pour tout ce qui n'eſt pas d'un de leurs compatriotes, n'ont ont pas fait un certain cas, & ne l'ont conſéquemment examiné que très-ſuperficiellement.

Le ſieur Demontpetit, amateur zélé & Artiſte, a travaillé depuis plus de quarante ans ſur la manipulation & le phyſique de la peinture à l'huile qu'il a analiſé par une ſuite d'expériences, rapportées dans un mémoire qui lui a mérité en 1755 l'approbation de l'Académie Royale des Sciences: il étoit donc en droit de prendre parti ſur la matiere dont eſt queſtion & de combattre toutes les aſſertions contraires; auſſi a-t-il répondu à toutes les objections dans un mémoire inſeré dans la feuille de correſpondance des Sciences & des Arts, du 5 Janvier 1783; il en a fait part aux Magiſtrats en place, on a établi un entrepôt à Paris: malgré tout cela le mal ſe continue, même chez les gens aiſés pour qui la crainte d'un peu plus de dépenſe ne devroit pas l'emporter ſur le deſir de ſe procurer des moyens certains de ſalubrité. On abandonne le choix de la matiere de l'impreſſion intérieure des appartemens à des entrepreneurs qui ne ſuivent

Digitized by Google

que la routine d'uſage & la plus lucrative ; preſque toujours aux dépens de la ſanté des pauvres ouvriers & manœuvres qui travaillent dans des atteliers où ils ne reſpirent que des vapeurs mortelles ; cette ſeule conſidération d'humanité doit engager les riches à s'intéreſſer à l'établiſſement du blanc de Zinc & forcer en quelque façon les entrepreneurs à s'en ſervir de préférence.

Quand un appartement eſt peint depuis pluſieurs mois & qu'on lui a donné de l'air, on s'imagine qu'il n'y a plus de danger à l'habiter ; on eſt dans l'erreur, car une impreſſion à l'huile ne ſeche entierement qu'à la longue, ſelon le degré de ſechereſſe auquel elle eſt expoſée ; une légere pellicule ſe forme d'abord à la ſuperficie qui maſque en quelque façon l'odeur méphitique ; il reſte toujours dans l'intérieur un gras qui eſt quelquefois pluſieurs années à ſe détruire : tant que dure la ſaiſon d'ouvrir les fenêtres des appartemens, on ne s'apperçoit preſque point de l'odeur de la peinture, mais quand ils viennent à être fermés pendant l'hiver, que l'air eſt altéré par la chaleur des foyers, des lumieres & des perſonnes qui s'y raſſemblent, alors la peinture ſe rechauffe petit à petit, la partie molle qui eſt au-deſſous fermente de nouveau & par ſon exhalaiſon, acheve d'empoiſonner l'air qu'on reſpire ; de là les migraines, les maladies chroniques, & autres dont on ignore la cauſe.

Mais, dira-t-on, il n'y a donc qu'à ne point employer de blanc de plomb ni de céruſe, non-plus que d'autres matieres extraites du plomb dans l'intérieur des appartemens & s'en tenir aux autres couleurs connues, au riſque de n'avoir ſous les yeux que des teintes

Digitized by Google

triſtes ; ce ſeroit ſans doute une ſage précaution, mais qui ne mettroit pas encore tout-à-fait à l'abri du danger, parce que les peintres ſont en uſage de ſe ſervir d'une huile deſſicative qu'ils nomment improprement *Graſſe*, cuite avec de la litarge & autres drogues anologues : or, cette huile, dont l'acide concentré par la cuiſſon, tient en diſſolution beaucoup de chaux de plomb, lorſqu'elle eſt étendue ſur une grande ſuperficie, exhale une odeur auſſi pernicieuſe que celle produite par le mêlange de la céruſe avec l'huile ordinaire, fût-elle même mêlée avec des matieres ſans mauvaiſe qualité : dans un lieu clos, elle produit une exhalaiſon dangéreuſe qui trouble la digeſtion & porte violemment à la tête ; ce qui a été éprouvé nombre de fois depuis plus de trente ans.

Il ſeroit donc encore très-prudent de ſupprimer cette huile dangéreuſe & ne l'employer que dans des lieux expoſés au grand air, ou tout au plus ne s'en ſervir qu'avec diſcrétion, comme font les peintres dans le genre précieux.

Le ſieur Demontpetit donnera, quand on voudra, les notions ſur les huiles cuites & naturelles dont il ſe ſert, rapportées au mémoire cité ci-deſſus avec les procédés d'employer le blanc de Zinc & les autres couleurs analogues ; il aura ſans doute contre lui de nouveau les marchands de couleurs & les entrepreneurs ; mais dans une ame honnête, les détracteurs ni les envieux n'étouffent jamais le deſir d'être utile à l'humanité.

Il faut eſpérer, qu'enfin la ſageſſe du Gouvernement ſe décidera à ordonner que dans les vaiſſeaux & l'intérieur des lieux publics, on proſcrive de la peinture le blanc de céruſe

Digitized by Google

& autres compoſitions extraites du plomb, & qu'on y ſubſtitue le blanc de Zinc; l'uſage pour le moment ſera un peu plus diſpendieux; mais cette matiere, une fois accréditée, diminuera de prix, parce qu'alors il s'établira des manufactures en grand nombre, qui la rendront à auſſi bon compte que le blanc de plomb dont la matiere premiere deviendra plus commune, en ce que la grande quantité qui s'emploie pour les blancs & autres compoſitions, réfluera dans le commerce pour l'uſage au profit de l'Architecture & des autres Arts.

Les Numéros ſortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 2 de ce mois, ſont: 56, 67, 38, 51, & 52.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 18 Décembre.

Les Directeurs de la Compagnie des Indes-Occidentales ont demandé & obtenu la permiſſion d'emprunter trois millions de florins, ſous la garantie des Etats de Hollande.

Point encore de réponſe, ni de ces Etats, ni des Etats Généraux au Roi de Pruſſe. On avoit annoncé le départ de M. de Thulemeyer, Miniſtre de ce Prince; annonce ſinon fauſſe, du moins très-haſardée. Le Mémoire du Stathouder confirme l'opinion que S. A. S. croit compromettre ſes prérogatives & ſa dignité en revenant à la Haye, tant que la garniſon de cette ville ſera ſous d'autres ordres que le ſien. Dans la défenſe de ſes droits à ce ſujet, le Prince diſtingue le pouvoir éminent du ſouverain, ſeul maître de diſpoſer des troupes à la paye, & dans l'enceinte de la

Digitized by Google

province de Hollande, du commandement effectif, inaliénable & irrévocable, qui réside dans sa charge de Capitaine-Général. Il prétend n'être pas plus en droit de donner des ordres à l'armée, sans les résolutions préalables des Etats, que les Etats ne le sont de déférer à d'autre qu'à lui, la supériorité dans l'exécution de ces mêmes ordres, soit à la Haye, soit dans toute autre place de la province. Il rappelle ensuite l'autorité des plus célebres Magistrats ou Publicistes de la République à ce sujet, notamment celui du célebre Grand Pensionnaire *Slingeland*, & de *Witt* lui-même; enfin, il cite en sa faveur & l'usage constant, & la teneur des pouvoirs conférés à divers temps aux Stathouders; pouvoirs qui lui ont été assurés héréditairement à sa majorité, comme ils le furent à son pere.

Les Feuilles publiques avoient annoncé un Mémoire apologétique du Duc de Brunswick, dont l'une d'elles avoit même compté les pages. Ce Mémoire n'existe point. Le Duc a formellement désavoué cette prétendue apologie.

Il s'est passé le 16 Décembre une scène atroce à Verviers; le Magistrat de cette ville en a instruit le Public en ces termes.

Deux sœurs demeuroient en qualité de servantes, chez le Sr. Delmotte, riche habitant de Verviers, & un Ecclésiastique conduisoit sa maison. Vers les quatre heures du matin, un scélérat, que son caractere mettoit à l'abri du

Digitized by Google

soupçon, s'introduisit chez lui, & attira hors de la maison les deux sœurs, sous prétexte que leur mere étoit à l'extrémité & desiroit encore de les voir avant de mourir. Mais à peine ces filles, empressées d'aller recueillir le dernier soupir de leur mere, étoient-elles parvenues au cimetiere, que leur infâme compagnon les perce subitement de plusieurs coups de couteau. Après les avoir jettées mortes sur le carreau, le meurtrier retourne à la maison du Sr. Delmotte avec la clef de la porte d'entrée qu'il avoit trouvée dans la poche d'une des deux servantes; il entre dans la chambre à coucher du maître, & après lui avoir porté plusieurs coups qu'il croit mortels, il monte à la chambre de l'Ecclésiastique, qu'il commença à traiter de la même maniere que ses trois autres victimes. Mais celui-ci, jeune & robuste, parvint à se rendre maître de lui & le désarma; il le jetta ensuite hors de sa chambre, & s'enferma, dans la crainte qu'il n'y eût plusieurs scélérats dans la maison. Le matin on trouva les cadavres des deux servantes dans le cimetiere; & M. Delmotte & son Ecclésiastique nageant dans leur sang & couverts de blessures. On espere cependant de les sauver, quoique les blessures du premier soient très-dangereuses.

Le scélérat a pris la fuite. Il se nomme Pirlot. Il est âgé de 35 à 36 ans. Sa taille est au-dessous de la médiocre. Il a la tête grosse & chauve sur le devant; les yeux gris & égarés, les cheveux presque chatains.

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

« Il n'y a rien de décidé touchant la réponse à faire à S. M. le Roi de Prusse. On fait courir

divers bruits, qui ſont d'une abſurdité viſible ; tel eſt celui, par lequel on voudrait faire croire, que les ſix autres Provinces opineront aux Etats-Généraux, contre la Province de Hollande, & qu'Elles la forceront de rendre au Stadhouder le commandement de la garniſon de la Haye ſur le pied que S. A. l'avait ci-devant. Les Etats de toutes les Provinces jouiſſent d'une Souveraineté particuliere, abſolue & indépendante pour leurs affaires domeſtiques, & ce n'eſt certainement pas la Province de Hollande qui ſera la premiere de celles de l'union à ſe laiſſer faire la Loi chez elle, par une infraction manifeſte à l'acte fondamental de la Conſtitution ».

« Un bruit, moins deſtitué de fondement, eſt celui qui s'eſt répandu & qui ſe ſoutient encore : On aſſure, que Mr. l'Ambaſſadeur de France aurait fait entendre aux Membres du Gouvernement, que Sa Majeſté Très-Chrétienne ne ſe mêlerait pas des arrangemens domeſtiques que l'Etat en général, & les Provinces en particulier, jugeroient à propos de faire dans ces circonſtances ».

Cauſe extraite du Journal des Cauſes célébres (1).

Femme adultere & empoiſonneuſe de ſon mari, condamnée à être brûlée vive.

Une femme qui, cédant aux premieres tentations d'une paſſion criminelle, croit demeurer toujours libre de s'arrêter au terme où elle voudra, eſt loin de prévoir que les forfaits & l'échafaud ſont cachés derriere les nuages & l'illuſion qui offuſquent ſa raiſon & l'écartent de ſes devoirs. Après qu'elle a une fois fait le ſacrifice de la foi conjugale à un penchant criminel, & qu'elle s'eſt fait une habitude du vice, le retour à l'honnêteté & au repentir devient de plus en plus difficile : une ſorte de néceſſité fatale, que S. Au-

Digitized by Google

guſtin appelle de fer, avec autant d'énergie que de vérité, l'entraîne, comme malgré elle, aux derniers excès. L'iniquité, ſous la forme ſéduiſante de l'amour, s'établit dans ſon cœur, &, une fois entrée avec ce doux poiſon, elle le remplit à grands flots : tout ce qui reſtoit de principes & de bonté eſt noyé, déraciné; ſes remords même ne ſervent qu'à enfanter de nouveaux crimes, & pour s'en délivrer, elle marche, en forcenée, des crimes aux forfaits les plus atroces. Ainſi la femme, qui ne fut d'abord que foible & vicieuſe, ſe change en ſcélérate déterminée & ſanguinaire. Ce n'eſt pas ſeulement dans les ames groſſieres & moins pourvues de principes que ſe fait ce noir progrès & cette affreuſe révolution. Plus l'ame eſt honnête & élevée, plus, quand elle ſuccombe, la chûte eſt profonde. La honte & l'étonnement de ſon premier écart, s'ils n'ont pas aſſez de force pour la relever courageuſement de l'abîme, l'y plongent de plus en plus : on peut dire que le remords même la corrompt, & que le regret d'avoir abandonné la vertu, ſe change en fureur pour le crime. Ainſi la liberté de l'homme, qui eſt tout entiere au premier pas, ne fait plus que s'affoiblir dès qu'on l'a haſardée, & n'a plus dans ſes ſuites qu'une force qui ſe tourne contre elle-même, & l'enfonce, de plus en plus, dans la dépravation & la ſcélérateſſe. L'attentat que la juſtice vient de punir dans la femme Rivereau, confirme ces triſtes réflexions.

Née & mariée dans la ville de Jargeau, reſſort du bailliage d'Orléans, elle eût frémi à l'idée du ſort infâme qui a terminé ſa vie, & du crime qui l'a dévouée au ſupplice; elle eût repouſſé, avec horreur, le nommé Bouin, dit la Joye, qui la ſollicitoit à l'adultère, ſi cet affreux avenir ſe fût préſenté à ſa penſée, comme une ſuite iné-

Digitized by Google

vitable de sa première foiblesse. Elle avoit vécu, dans son humble fortune, honnête & innocente jusqu'à l'instant funeste où elle prostitua sa personne & sa foi à ce corrupteur. Mais bientôt ce commerce coupable, au lieu d'assouvir sa passion, ne fit que l'irriter. Elle ne vit plus dans son époux qu'un objet importun & odieux. Elle aspira à l'anéantissement de cet obstacle; & trouvant ses jours trop longs, elle en vint, par degrès, à former l'horrible complot d'en trancher elle-même la trame. Malgré l'aveuglement de sa passion, elle ne pouvoit se cacher l'image de la vengeance qui devoit suivre l'attentat qu'elle souhaitoit. Le fer & le sang laissent des traces trop visibles. Les deux complices eurent recours au poison, & se fièrent de leur impunité à sa ténébreuse incertitude. Mais l'odieuse Mégere voulant trop assurer son affreux succès, en chargeant la dose, perdit jusqu'au fruit de ses noires précautions, & déchira elle-même le voile dont elle vouloit s'envelopper. Le soir du 3 Janvier 1785, jour fixé pour consommer cette œuvre atroce, la femme monte la premiere, une demi heure avant les autres. Elle apprête deux soupes, dont elle en destine une à son mari seul, & dans laquelle elle mêle une forte dose d'arsenic. Bientôt le malheureux mari, sans défiance, monte, avec un ouvrier de son attelier dans la chambre haute, où se préparoit cet homicide repas; &, las du travail de la journée, il comptoit goûter le repos, & le plaisir d'un souper frugal, mérité par le travail & assaisonné par l'appétit. Mais à peine a-t-il touché le mets fatal, & avalé quelques cuillerées, qu'il est atteint de vomissemens violens. Il abandonne le reste à son compagnon, qui en avale une ou deux cuillerées, malgré la femme qui lui arrache le vase des mains, ne vou-

Digitized by Google

lant pas, ſans doute, ſe charger d'un ſecond crime inutile à ſes vues, & contente du premier. Le compagnon réſiſta à l'effet d'une doſe trop légere, après des vomiſſemens conſidérables. Mais la victime déſignée ſuccomba dès le lendemain matin, & ſa mort remplit les vœux de ſa coupable épouſe. On l'enterre, & la malheureuſe croyant ſon forfait enſéveli avec lui, ne ſongea plus qu'à jouir de ſes dépouilles & de ſa liberté avec ſon complice. Dès le lendemain de l'enterrement, elle raſſemble la meilleure partie des effets, s'évade de la maiſon, dont elle laiſſe les portes ouvertes, & s'enfuit avec le nommé la Joye. Elle s'ôte juſqu'à la pitié qu'on accorde aux ſcélérats, qui, ſortant de l'ivreſſe de la paſſion à la vue du délit commis, frémiſſent de leurs excès, & atteſtent, du moins, par le trouble & le remords, qu'il reſte encore quelque ſentiment humain dans leur ame perverſe. Elle prend hardiment le nom de ſon affreux amant, fait route avec lui, ſe fait paſſer pour ſa femme dans les auberges où elle paſſe, & croit échapper aux loix comme à ſes remords; mais ſa jouiſſance fut courte. Tandis que ſon complice échappe, elle eſt arrêtée & conduite dans les priſons. Trois autres perſonnes ont été décrétées, empriſonnées, & le jugement de leurs procès ſurſis juſqu'après l'exécution de la veuve Rivereau, que la ſentence du bailliage d'Orléans, confirmée par l'arrêt du Parlement de Paris, du 13 Septembre 1785, a condamnée à la queſtion ordinaire & extraordinaire, & enſuite à être brûlée vive ſur la place publique de la ville de Jargeau, & ſes cendres jetées au vent, après avoir fait l'amende honorable ordinaire, avec un écriteau portant : *Empoiſonneuſe de ſon mari.*

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 14 JANVIER 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

A Madame N. ; Avis important donné le jour de l'An, veille de sa Fête.

EH quoi ! Madame, dans Paris,
Au sein des fêtes innombrables
Par qui nos jours sont embellis,
Au milieu des travers aimables
Et des vices les plus polis,
Vous n'affichez que du mépris
Pour tous ces plaisirs incroyables !....
Vous osez !.... (ciel ! d'où venez-vous ?)
Végéter dans votre famille,
Aimer votre fils, votre fille,
Et, je crois, même votre époux !...
Quel ton gaulois ! pardon, Madame,

Digitized by Google

Vous me ſcandaliſez vraiment;
Cela doit donner à votre âme
Un orgueil rare..... Cependant,
Cet orgueil-là n'eſt rien qu'un vice:
Peut-être l'excuſera-t'on;
Mais le ridicule ſe gliſſe
Sur vos mœurs & ſur votre nom.
Prenez-y garde, *un ridicule?*
Nous ne connoiſſons rien de pis.
Parmi nous ſon empreinte brûle
Les gens, les noms & les Écrits.
Par exemple, l'on voit ſans ceſſe
Rire & jouer auprès de vous
Les objets de votre tendreſſe,
Vos enfans, dont l'un vous careſſe,
L'autre vous offre ſes joujous.....
Et ce tableau vous intéreſſe!....
Moi, je vous l'avoue entre nous,
Un plaiſir ſi bourgeois me bleſſe;
Il manque de délicateſſe:
Je ne vois point-là de nobleſſe.
Quand on aime bien ſes enfans,
Et lorſqu'on veut qu'ils nous adorent,
Des colléges & des couvens,
(Que tous nos eſprits-forts abhorrent)
Il faut qu'ils tâtent dix, douze ans.
C'eſt-là que brillent les talens;
Là qu'on prend de la politeſſe,

Digitized by Google

Là qu'on prélude à la tendresse,
Et qu'on ourdit de beaux Romans.
Qu'apprendront-ils près de leur père ?
L'art d'être heureux ou l'art d'en faire,
D'écrire & parler avec goût.
Que peut leur enseigner leur mère ?
L'art de s'occuper & de plaire.
Je crois que c'est à-peu-près tout.
En vérité, c'est bien la peine,
De les garder auprès de soi!
Oh! les beaux parens que je voi
Ne se donnent pas tant de gêne.
Vous, Geneviève, croyez-m'en,
Prenez un autre train de vie;
Faites aussi votre Roman;
Ayez des plaisirs qu'on envie,
Et que sans honte l'on publie;
Ceux dont vous vous glorifiez
Et dont votre âme est attendrie,
Sont aujourd'hui trop décriés
Parmi la bonne compagnie.

(*Par M. Bérenger.*)

Digitized by Google

RÉPONSES A LA QUESTION:

Quelle est la position la plus affligeante pour une femme, d'aimer tendrement un époux qui n'a pour elle que de l'aversion, ou d'être tendrement aimée d'un mari qu'elle n'aime pas?

I.

EN aimant un époux, n'obtenir que sa haine,
Pour un cœur tendre quelle peine!
Mais s'en laisser aimer quand on ne l'aime pas,
C'est tout au plus un léger embarras.

(*Par M. Dehaussy de Robecourt.*)

II.

ADORER un époux sans espoir qu'il nous aime,
C'est sans doute un destin affreux;
Pourtant je pense qu'il vaut mieux
Faire un ingrat que de l'être soi-même.

(*Par Mlle Constance Moillet.*)

III.

IDOLE de l'époux dont elle est adorée,
Zéphis pour son mari n'a pas la même ardeur;
Un autre choix avoit disposé de son cœur
Avant qu'à cet hymen Plutus l'eût préparée.

Digitized by Google

Pour Zéphis cependant il eſt quelque douceur :
Du plaiſir de régner ſon âme eſt enivrée ;
Et cet empire au moins lui tient lieu du bonheur.
Mais en eſt-il pour vous, ſenſible & jeune Iſſée,
Lorſque l'époux ingrat que votre cœur chérit,
Dédaignant la douleur de votre âme oppreſſée,
Fuit chaque jour les lieux où l'Amour lui ſourit,
Et va porter ailleurs ſes vœux & ſa penſée ?
Non, non. S'il eſt cruel de haïr ſon mari,
Sans doute il eſt affreux de s'en voir délaiſſée !

(*Par M. de S..... de la C.....,*
Capitaine au Régiment d'Artois.)

IV.

Vivre avec un époux qu'on ne ſauroit aimer,
Qui cependant vous aime & cherche à vous charmer,
Un tel hymen, ſans doute, eſt un malheur extrême :
On ne peut être heureux qu'avec l'objet qu'on aime.
Mais aimer un époux ſans eſpoir de retour,
Ce coup bleſſe à la fois l'amour-propre & l'amour.

(*Par M. le Chevalier de M. de Monpas.*)

V.

Pour la Beauté ſenſible & ſage,
C'eſt un tourment de refuſer ſon cœur
A qui du ſien lui fait hommage ;
Mais il eſt plus affreux d'adorer un volage.
L'encens de l'Amour eſt flatteur ;
L'indifférence eſt un outrage.

Digitized by Google

J'en demande pardon au sexe ingénieux,
Qui de nos Troubadours attend quelque lumière;
Mais le besoin d'aimer, souvent si malheureux,
N'est, je pense, chez lui, qu'après celui de plaire.

(*Par M. Lebrun fils, Avocat.*)

V I.

A TON époux par l'Amour enchaînée,
De ses dédains victime infortunée,
L'espoir du moins peut adoucir ton sort.
Un cœur te reste en ce malheur extrême;
Ta jouissance est au fond de toi-même:
Le sentiment est toujours un trésor.
Mais que je plains la coupable indolence
Qui d'un époux épuisant la constance,
Peut méconnoître ou haïr son bonheur!
L'ingratitude est le tourment du cœur,
Et son néant l'indifférence.

(*Par Mlle ***, de la Société Littéraire de Goven en Bretagne.*)

V I I.

Si de Chloé tout le malheur
Vient du mépris d'un époux qu'elle adore,
Par sa constance & sa douceur
Chloé du moins espère un terme à sa douleur;
Et c'est jouir que d'espérer encore.
Que de Cloris le sort est différent!

Digitized by Google

Sans espoir de changer, sans goût, sans sentiment,
Dans les bras de l'objet de son antipathie ;
Le plaisir de l'amour pour elle est un tourment,
Et les droits de l'hymen sont une tyrannie.

(*Par M. G., Av. D. R. à Nantes.*)

NOUVELLE QUESTION A RÉSOUDRE.

Est-ce un plus grand malheur pour une femme, d'être jalouse, que d'avoir un mari jaloux ?

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Poisson ;* celui de l'Énigme est *le Jour de l'An ;* celui du Logogryphe est *Rateau*, où l'on trouve *rat, eau, ut, ré, tarau, rue.*

CHARADE.

MON premier de ma Lise excité par le doigt,
Heurte, pousse & repousse une petite lance ;
Mon second chez ma Lise éclata dès l'enfance :
On est loin de mon tout aussitôt qu'on la voit.

(*Par M. Régnault, Commissaire des Classes retiré.*)

Digitized by Google

ÉNIGME.

DU potager je passe sur la table;
Quoique petite & de peu de valeur,
Il vient un temps, chose assez remarquable,
Où ton plaisir m'appelle, ami Lecteur.
L'on me construit alors un édifice,
Pour y garder toujours l'incognito;
Car en ce cas, sans un peu d'artifice,
Je pourrois bien causer du quiproquo.
Quand on me fait sortir de ma cachette,
En paroissant j'inspire la gaîté,
Et je fais boire à plus d'une santé.
A qui me tient, on doit riche épithète.
Peut-être hier, Lecteur, tu m'as fêté.

(*Par l'Auteur des Amusemens du Jour.*)

LOGOGRYPHE.

LA magie autrefois m'imita dans son art;
Je dérange en naissant l'ordre de la Nature;
Jadis du peuple Hébreu j'appaisai le murmure,
Et de la foi j'arborai l'étendard.
Dans mes sept pieds je vois ce que sont les fam lles;
Le plus chaud des oignons; un des quatre élémens;
Ce que voudroit certaines filles;
Et le théâtre ouvert à plusieurs concurrens.

Digitized by Google

J'y vois encore un jeu d'adreſſe ;
D'Achille le fer deſtructeur ;
Un Officier du Grand-Seigneur ;
Le ſymbole de la triſteſſe ;
Ce qui diſtingue proſe ou vers ;
La Mère du Meſſie ; un des mois de l'année ;
Ce que l'enfance eſt deſtinée
A ne ſavoir qu'au prix de mille ennuis divers ;
Un beau préſent du ciel ; trois notes de muſique ;
Un genre de ſupplice ; une ville au Mexique ;
Ce que l'on trouve dans le pain ;
La garderobe du voyage ;
Un nom de femme, & des eaux l'aſſemblage ;
Le dépôt des liqueurs, & l'oppoſé du bien ;
La ſainte retraite d'Élie ;
Le doux fruit d'un inſecte ; un ouvrage à tranchant ;
Un amas d'eau ; la céleſte patrie,
Et de Saint-Pierre un Diſciple éloquent ;
Un terme de *triſtrac* ; le fond d'une galère ;
Ce qui ſur l'Océan fait voguer les vaiſſeaux ;
L'outil qui ronge les métaux ;
Ce qui tient nos ſecrets dans le plus grand myſtère ;
Un vieux mot qui déſigne un péché capital,
Très-familier même à l'enfance ;
Ce qui du labyrinthe ouvrit la route immenſe ;
Ce qui fut de tout temps un inſtrument fatal.

(*Par F Vernhes, Religieux Etudiant des Grands Auguſtins.*)

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES.

FIN de l'Extrait des Œuvres de M. le Chevalier DE BERT....

LES vers, tantôt de Tibulle, tantôt de Properce, se fondent naturellement dans les vers de M. le Chevalier de Berth... l'imitation est si exacte, qu'elle peut passer pour une Traduction; elle est si heureuse, que ceux dont la mémoire est remplie des vers des deux Poëtes latins, ne savent s'ils lisent le Chevalier Berth.... ou s'ils lisent Tibulle & Properce.

Tibulle dit à Délie :

Audendum est : fortes adjuvat ipsa Venus ;
Illa docet furtim molli decedere lecto ;
Illa pedem nullo ponere posse sono.

Le Chevalier Berth... dit à Eucharis :

Il faut oser : Vénus seconde le courage ;
Vénus instruit l'amante au milieu de la nuit
A descendre en secret de sa couche paisible,
Vénus enseigne encor l'art de poser sans bruit,
Sur d'*inconstans* parquets, un pied sûr & flexible.

Il y avoit dans la première Édition sur des

Digitized by Google

parquets mouvans ; & cela n'étoit pas peut-être irréprochable ; mais la correction nous paroit moins heureuse encore.

Tibulle dit à Délie :

At mihi felicem vitam. . . . . .
Fingebam demens. . . . . .
Rura colam, frugumque aderit mea Delia cuſtos,
Area dum meſſes ſole calente teret ;
Aut mihi ſervabit plenis in lintribus uvas
Preſſaque veloci pinguia muſto pede.
Conſueſcet numerare pecus, conſueſcet amantis
Garrulus in domina ludere verna ſinu.
Illa Deo ſciet Agricolæ pro vitibus uvam,
Pro ſegete ſpicas, pro grege ferre dapem.
. . . . . .
Hæc mihi fingebam, quæ nunc Euruſque, Notuſque
Jactat odoratos vota per Armenios.
Num veneris magnæ violavi numina verbo ?
Et mea nunc pœnas impia lingua luit ?
. . . . . .
Non ego, ſi merui, dubitem procumbere templis,
Et dare ſacratis oſcula liminibus :
Non ego tellurem genibus perrepere ſupplex,
Et miſerum ſanctis tondere poſſe caput.
At tu, qui lætus rides mala noſtra, caveto
Mox tibi : non unus ſæviet uſque Deus.
Vidi ego qui juvenum miſeros luſiſſet amores,
Poſt Veneris vinclis ſubdere colla ſenem ;

Digitized by Google

Et sibi blanditias tremulâ componere voce,
Et manibus canas fingere velle comas
Stare nec ante fores puduit; caravе puellæ
Ancillam medio detinuisse foro.

Le Chevalier Berth.... dit à Eucharis :

J'irai, j'irai loin d'un monde volage,
De mes ayeux cultiver l'héritage,
Tondre ma vigne & labourer mes champs.
Dans mon foyer, ma compagne fidelle,
Mon Eucharis viendra donner des loix;
Le doux ramier reconnoîtra sa voix,
Et mes agneaux bondiront autour d'elle.
Elle saura, dans la saison nouvelle,
Porter des fleurs au jeune Dieu des bois.
Elle saura, puissant fils de Sémèle,
T'offrir les dons du plus riche des mois,
Et surcharger ta couronne immortelle
D'un raisin mûr qui rougira ses doigts.
Mon Eucharis fermera ma paupière.
Oui, je mourrai dans ses embrassemens;
Et là, sans pompe, un jour la même pierre
Sous des cyprès unira deux amans.
Je le disois; quelle erreur insensée!
Quel fol espoir enivroit ma pensée!
Les vents, hélas! en tourbillons fougueux
Sur l'Océan ont emporté mes vœux.
Mon Eucharis est trompeuse & parjure.
Qu'ai-je donc fait? Et quelle est son injure?

Digitized by Google

Ai-je un seul jour, négligeant ses attraits,
A ses beaux yeux coûté de tristes larmes?

. . . . . .

Dans mon malheur, si j'ai pu l'offenser,
Je cours m'offrir à sa main vengeresse;
De tout mon sang je suis prêt d'effacer
Les pleurs jaloux qu'a versés sa tendresse.
Mais tremble, ô toi qui ris de mon tourment!
Tremble: l'Amour t'en réserve un terrible!
Censeur malin, crains cet arc invincible,
Qui d'un seul coup frappe & venge un amant.
Pour avoir ri des maux de la jeunesse,
A ses chagrins pour avoir insulté,
Que d'imprudens j'ai vus dans leur vieillesse,
Tendre leurs mains aux fers de la beauté;
Balbutier un aveu ridicule,
Se parfumer, parer leurs cheveux blancs,
Et tout transis au pied d'un vestibule,
De leur martyre amuser les passans!

Ces imitations des anciens, lorsqu'elles sont heureuses, ont quelque chose qui, dès leur naissance même, consacre les ouvrages nouveaux. Ceux qui ne connoissent pas les anciens, y trouvent la Nature telle que les anciens savoient la voir, la sentir & la peindre; ceux qui ont le bonheur de les connoître, ont le plaisir d'y retrouver à la fois & la Nature & ces Poëtes enchanteurs qui en ont été les premiers peintres, & les peintres les plus

Digitized by Google

fidèles. Des tableaux entièrement neufs peuvent avoir plus de mérite, puiſqu'ils exigent plus d'invention; mais ils ne ſuppoſent pas plus de talent, & ils ſont ſouvent moins de plaiſir. Dans la même Élégie de M. le Chevalier Berth..., on rencontre quelquefois des imitations de Tibulle, de Properce, & même d'Horace; & tout cela ſe fond enſemble, pour n'exprimer que les ſentimens que le Poëte de nos jours éprouve lui-même: tant la Nature a la même voix dans ceux qu'elle a doués d'une âme & d'une imagination également ſenſibles!

Eucharis n'a pas été plus fidelle que Délie & Cynthie; & les douleurs de Properce & de Tibulle ont ſervi encore à rendre les douleurs de l'amant d'Eucharis. Les plaintes de Properce ſont plus conſtantes & plus longues: Celles du Poëte moderne ne ſont pas moins touchantes. Soit qu'il veuille s'armer de fierté, ſoit qu'il retombe dans les plus humbles prières, les mouvemens de ſon âme & de ſon ſtyle ſont toujours ceux de la paſſion.

Oui, tout Paris ſait ta noirceur,
Tout Paris ſait ta perfidie:
Va chercher maintenant, impie,
Quelque ſtupide adorateur
Pour exercer ta dure tyrannie!
Je romps mes fers; ingrate, je t'oublie:
Le déſeſpoir t'arrache de mon cœur.
Une autre au rang de ma maîtreſſe

Digitized by Google

Va monter le front ceint d'un immortel feſton ;
Une autre jouira du glorieux renom
Que t'avoit promis ma tendreſſe.
Pour elle ſur des tons divers
Montant ma voix dans mon juſte délire,
Je veux des cordes de ma lyre
Tirer les plus aimables airs,
Et la célébrer dans des vers
Si doux, qu'après ſoixante hivers
L'amant ſe plaiſe à les relire.
Pour tracer ſon portrait brillant,
Je ſuivrai, s'il le faut, ma douce fantaiſie.
L'aurore, au bord de l'Orient,
Aura paru moins belle aux peuples de l'Aſie ;
Tu pâliras, en le voyant,
De fureur & de jalouſie.....
Pardonne, pardonne Eucharis,
N'en crois pas mes dédains, n'en crois pas ma colère ;
Nulle autre n'entrera dans mon lit ſolitaire,
Nulle autre ne vivra dans mes derniers écrits :
Avant que ta beauté ſorte de ma mémoire,
On verra l'eau ſuſpendre & rebrouſſer ſon cours,
Le ſoleil oubliera de diſpenſer les jours,
Et le peuple François de voler à la gloire.
Sois plus coupable encor : je t'aimerai toujours,
Je t'aimerai : voilà ma deſtinée.
Oui, malgré ton crime odieux,
Je ne ſaurois haïr tes yeux,
Ces yeux encor ſi chers à mon âme étonnée,

Digitized by Google

Ces yeux, mes souverains, mes astres & mes Dieux!
Cent fois par eux, il m'en souvient, cruelle,
Tu m'as juré de me garder ta foi,
Jusqu'au tombeau d'être toujours à moi,
Et de mourir amoureuse & fidelle.
Tu voulois que ces yeux charmans,
Tout d'un coup détachés de leur double paupière,
Punissent ton erreur, si jamais la première
On te voyoit changer & trahir tes sermens;
Et tu peux les lever encore
Vers ce ciel outragé qu'indignent tes rigueurs!...

Ceux qui liront l'Élégie XI du second Livre, trouveront un exemple bien plus remarquable encore de la verve poétique & de l'égarement de douleur d'un amant abandonné. C'est peut-être celle des deux premiers Livres à laquelle nous donnerions la préférence; mais on ne peut ni la citer ici toute entière, ni la citer par morceaux.

Avec le troisième Livre commence un nouvel amour. Catilie a pris la place d'Eucharis dans le cœur & dans les vers du Poëte. Une femme lisoit sur le frontispice du premier volume ces deux noms & les deux vers suivans:

L'une fut ma première amour;
Et l'autre sera la dernière

Elle ferma le volume en disant: *Je ne le lirai point. Il falloit que la première & la dernière*

Digitized by Google

fût la même. Cette femme auroit voulu trouver le vers charmant de Properce :

Cynthia prima fuit : Cynthia finis erit.

mais elle ignoroit que c'étoit Eucharis qui n'avoit pas voulu être encore la dernière; car sans doute la morale la plus sévère, & le cœur le plus jeune, le plus ignorant de ce qui se passe dans la vie, doit permettre le changement à un amant abandonné. C'est alors qu'il est permis de dire avec ce Properce, qui ne changea point cependant malgré sa maxime : *il est aussi des douceurs dans un nouvel esclavage.*

Sunt quoque transitus gaudia servitio.

Le Poëte étoit plus jeune qu'Eucharis ; Catilie est plus jeune que lui ; & cette différence entre son âge & celui de ses deux maîtresses en a produit une dans sa manière de les aimer, qui se fait sentir dans les peintures de ses amours, & qui les rend plus intéressantes. L'amant d'Eucharis, violent, emporté dans tous ses sentimens, paroît plus tourmenté qu'heureux de ses voluptés mêmes : il connoît rarement, & ne peint presque jamais cet état délicieux d'une âme qui se repose sur le sentiment dont elle est pénétrée. L'amant de Catilie, plus confiant sur la foi d'un âge qui est plus encore celui de l'innocence que de l'amour, ose moins lui montrer l'ivresse de ses sens, ménage la pudeur, même en lui retraçant des jouissances où elle

Digitized by Google

s'eſt oubliée, & peint avec plus de charmes & de grâces un amour dont il jouit avec plus de réſerve & de ſécurité. Quand il aime Eucharis; auſſi rempli d'inquiétude que d'amour, ſes yeux ne peuvent & n'oſent ſe détacher d'elle; c'eſt elle ſeule qu'il voit, elle ſeule qu'il peint: en aimant Catilie, il regarde & peint à la fois & Catilie & la Nature. Ici, les ſcènes de l'amour heureux ſont plus entremêlées des images innocentes de la nature champêtre: le Poëte environne ſa jeune amie des tableaux les plus purs de la campagne, comme pour lui rendre de ſon innocence tout ce qu'elle en ſacrifie à l'amour; & dans quelques-uns de ces tableaux, le Properce François s'élève au ton de Virgile. Voyez ces vers d'une Élégie qui a pour titre les *Moiſſons*.

Viens, l'autel eſt paré; viens, la victime eſt prête;
Deſcends du bleu des cieux, bienfaiſante Cérès!
Prends ta faucille en main, & couronne ta tête
De bluets & d'épis, tréſors de tes guérets.
O mes Lares! ce jour doit être un jour de fête:
Des plus rians feſtons j'ornerai vos portraits.
Écartez loin de nous & la pluie & l'orage;
D'un jour tranquille & pur éclairez nos moiſſons.
Voyez vous ces vieillards, ces filles, ces garçons,
Tout un peuple courbé qui s'empreſſe à l'ouvrage,
Et détonne gaîment de ruſtiques chanſons?
Ils vont de rang en rang; ſous leurs mains diligentes
Déjà ces longs tuyaux d'énormes grains chargés,

Digitized by Google

Tombent sur les sillons en faisceaux partagés ;
Le van chasse dans l'air une paille indigente.

. . . . . .

Peut-être que le Traducteur des Georgiques & le Chantre des Jardins, peut-être que M. l'Abbé de Lille ne désavoueroit pas ces vers ; & c'est le plus grand éloge qu'on en puisse faire.

On rencontre les vers suivans dans une autre Élégie, l'*éloge de la Campagne.*

Vois-tu dans ces prés verds que la faulx a tondus,
En pyramides jaunissantes
S'élever jusqu'aux cieux ces herbes odorantes,
Et ces *foins* au soleil par trois fois étendus ?
Vois-tu sous la richesse à leur zèle promise,
Mes taureaux contens de plier,
Vers la grange apporter d'une tête soumise,
Ces dons qu'un bras soigneux en faisceaux doit lier ?
Tout le char disparoît sous la moisson traînante ;
Et suivant à pas lents des sentiers mal tracés,
Laisse, dans sa marche tremblante,
De sa dépouille au loin les arbres hérissés.

Ce morceau ne peut être inférieur à celui que nous venons de citer qu'en ce que le vers libre qui a moins de difficultés a aussi moins de mérite, & qu'il lui manque encore cette grande beauté du vers alexandrin, qui peut renfermer tout un tableau dans le cadre d'un seul vers. Mais les quatre derniers sont un modèle de poésie descriptive.

Digitized by Google

Au milieu de ſes amours pour Catilie, le Poëte adreſſe une Élégie aux mânes d'Eucharis; & quelques perſonnes exceſſivement délicates ont condamné ce monument élevé à une femme qui avoit été infidelle, & à une paſſion dès long-temps éteinte: c'eſt bien mal connoître le cœur humain; & une pareille délicateſſe paroît bien mal fondée. Ces longs ſouvenirs d'une paſſion qu'on n'éprouve plus, loin d'affoiblir, entretiennent & augmentent le charme de celle qu'on éprouve encore. Une femme ſenſible écoute avec inquiétude ſon amant, qui lui raconte l'hiſtoire d'une première paſſion dont elle n'étoit pas l'objet; mais elle aime l'inquiétude qu'elle éprouve; elle redemande ſouvent elle-même ces récits où elle voit tout le cœur de ſon amant; & en voyant comment il en a aimé une autre, elle cherche à mieux voir comment elle-même doit être aimée. Qui peut être bleſſé, qui peut même n'être pas touché de ces vers adreſſés aux mânes d'Eucharis!

O toi! jadis l'objet du plus ardent amour!
Toi que j'aimois encor d'une amitié ſi tendre;
Eucharis, ſi tu peux m'entendre
Des bords du fleuve affreux qu'on paſſe ſans retour,
Reçois ces derniers vers que j'adreſſe à ta cendre.
Lorſque du ſort, ſi jeune, éprouvant la rigueur,
Tu périſſois, hélas! d'un mal lent & funeſte,
Moi même, tu le ſais, conſumé de langueur,
Je voyois de mes jours s'évanouir le reſte.

Digitized by Google

Tu mourus ; à ce coup, j'en atteste les Dieux,
Je demandai la mort : j'étois prêt à te suivre ;
A mes plus chers amis j'avois fait mes adieux.
Catilie à l'instant vint s'offrir à mes yeux,
Me serra sur son cœur ; & je promis de vivre.
Trop heureux sous sa douce loi,
Elle-même aujourd'hui permet que je t'écrive.
Tout ce qui te connut te regrette avec moi,
Et cherche à consoler ton ombre fugitive.
Déjà les yeux mouillés de pleurs,
Et *brisant* son beau luth qui résonnoit encore,
Le doux Chantre d'Eléonore
Sur tes restes chéris a répandu des fleurs.
Il t'élève un tombeau : c'est assez pour ta gloire.
Moi, plus timide, tout auprès
Je choisis un jeune cyprès,
Et là, je grave notre histoire.
A ce mot, Eucharis, ne va point t'alarmer ;
Loin de moi tous ces noms dont un amant accable
L'objet qu'il cesse de charmer !
Le temps a dû me désarmer ;
Et ton cœur n'est point si coupable.
Pour un autre que moi s'il a pu s'enflammer,
Sans doute il étoit plus aimable....
Helas ! savoit-il mieux aimer ?
N'importe ! dors en paix, ombre toujours chérie ;
D'un reproche jaloux ne crains plus la rigueur :
Ma haine s'est évanouie.

Digitized by Google

Tu fis sept ans entiers le bonheur de ma vie :
C'est le seul sentiment qui reste dans mon cœur.

Les anciens disoient du malheur, que c'est une chose sacrée : *Res est sacra miser.* Et ce qu'ils disoient du malheur, ils le disoient encore d'un amant. Il semble que la critique littéraire ne doive pas attenter à des vers qui sont l'expression fidelle d'un amour extrême & touchant. Mais c'est dans ce qu'il aime le plus que le goût exige le plus de pureté ; & on réveille sa severité pour avoir trop charmé sa délicatesse. Quelques taches se remarquent encore dans ces vers que l'amour a inspirés, que le talent a faits, & que le bon goût a polis. On avoit reproché ceux-ci à l'Auteur ;

O Bacchus ! ton nectar divin
S'aigrissoit sur mon cœur & se tournoit en larme.

Cette image du vin qui *s'aigrit* & se tourne en larmes, peut être empruntée d'un ancien ; mais il est difficile qu'elle plaise aux modernes : dans beaucoup de choses notre goût est plus délicat, parce que nos sens le sont davantage.

Ah ! si d'un tendre amour *la fille* un jour éprise
Me consulte en secret sur son trouble naissant....
Et vingt fois en sursaut par sa mère surprise,
Dans son sein entrouvert me cache en rougissant,
Je ne veux point d'autre gloire.

Il est fâcheux que le mot *la fille* gâte de

Digitized by Google

si jolis vers, & l'expreſſion d'un vœu qui ſera sûrement accompli : M. le Chevalier de Berth... aura voulu rendre le *Puella* de Tibulle & de Properce ; mais le *Puella* a beaucoup de grâce, & la fille n'en a point du tout, ce me ſemble ; la *jeune fille* paſſeroit mieux peut-être.

Au crépuſcule & dans la *vaſte* nuit
Mon Eucharis eſt à moi ſeul encore.

Une nuit qu'on paſſe avec ce qu'on aime ne peut guères paroître *vaſte* ; j'ai cru d'abord que c'étoit quelque faute d'impreſſion.

Ces fautes, & quelques autres qu'on pourroit trouver encore en cherchant beaucoup, ſont des taches rares & légères ; & les vers pleins de grâce, de volupté & de paſſion ſe préſentent en très-grand nombre ; ils compoſent le fonds de ces trois livres d'Elégies. Boileau a dit, en parlant des Ecrivains élégiaques :

C'eſt peu d'être Poëte : il faut être amoureux.

On pourroit retourner le vers de Boileau, & dire encore : *C'eſt peu d'être amoureux : il faut être Poëte.* M. le Chevalier de Berth... eſt l'un & l'autre : en parlant de ſon amour, il a mérité & obtenu une place diſtinguée dans la littérature françoiſe. Ce qu'on doit remarquer encore, c'eſt qu'en peignant ſes paſſions, il montre un caractère très-eſtimable. Feu M. Dorat a imprimé dans une Préface de *ſes baiſers*, que de pareils ouvrages ſont excellens pour rétablir les *bonnes mœurs* :

Digitized by Google

& on peut douter d'une telle maxime, & on peut croire que de tels ouvrages n'ont pas besoin d'une pareille prétention; il suffit qu'on voye que ce délire des sens qui trouble la raison, n'altère pas la pureté d'une ame sensible & constante. C'est assez qu'on apperçoive dans les voluptés même de la jeunesse, le germe des vertus dont on doit honorer son âge mûr.

Nous avons commencé cet article par une espèce de parallèle de Tibulle & de Properce; & si ce n'étoit pas trop de deux parallèles pour un extrait, il s'en présenteroit ici un autre bien naturellement entre M. le Chevalier de Berth.. & M. le Chevalier de Parny. Mais on peut indiquer dans un extrait ce qui exigeroit un morceau pour être achevé; & quoique les honneurs du parallèle ne s'accordent guères qu'à des Ecrivains consacrés par le tems, il est difficile de résister au desir de rapprocher deux Poëtes, nés tous les deux sous le même climat, à deux mille lieues de la France; toujours amis, quoiqu'allant à la gloire par la même route & dans le même tems; se déparnant l'un à l'autre cette gloire que tant d'autres se disputent inutilement, immortalisant chacun dans ses vers avec sa maîtresse, la maîtresse encore de son ami; l'amant d'Eléonore, Eucharis; l'amant d'Eucharis, Eléonore.

Le Chevalier de P... doué peut-être d'un talent plus facile, ne l'a jamais montré que dans sa perfection; en paroissant, ce talent étoit

Digitized by Google

étoit pur. Celui de M. le Chevalier de Berth... moins irréprochable peut-être à sa naissance, s'est élevé à des beautés supérieures par les efforts mêmes qu'il a dû faire pour se corriger. Les vers du premier sont plus constamment doux & harmonieux. Dans ceux du second, on remarque des effets plus variés, de plus grands effets d'harmonie. La Muse de M. de Parny respire plus la tendresse; celle de M. de Berth... est plus enflammée par la passion. Tous les deux pleins des anciens, ont, pour ainsi dire, confondu leurs ames avec les ames de Tibulle & de Properce; mais dans M. de Parny on sent plus leur goût; dans M. de Berth... on retrouve plus leur amour même & leurs beautés. Le premier est peut-être plus notre Tibulle; & le second, quoiqu'en imitant Tibulle davantage, est peut-être plus notre Properce. Enfin, en épuisant même la comparaison, il seroit peut-être impossible de donner une préférence, & cela est heureux; car, entre des talens unis d'une amitié si tendre, on seroit trop sûr d'affliger celui qui seroit préféré.

Les amours de M. le Chevalier de Berth... ne forment que le premier volume de ses Œuvres; & dans le second on rencontre encore plusieurs morceaux qui suffiroient pour placer l'Auteur parmi nos Poëtes les plus aimables: tels sont entr'autres son voyage de la Bourgogne, qui n'est pas si long que celui de Chapelle & de Bachaumont, & qui est sou-

Digitized by Google

vent auſſi agréable que celui d'*Eponne* par Deſmahis ; une Epître ſur les Iſles de France & de Bourbon, où le talent a enrichi la Poéſie deſcriptive de couleurs étrangères au climat de l'Europe ; pluſieurs Lettres mêlées de vers & de proſe, qui font croire que l'Auteur pourroit écrire en proſe comme en vers. L'Auteur a trouvé, & ſans doute a auſſi cherché l'occaſion de parler des talens qui ſe ſont diſtingués de nos jours ; &, dans le même tems que l'envie les inſultoit dans une proſe plate ou dans des vers barbares, il les a célébrés en vers élégans & harmonieux. M. de S. Lam & M. de la Harpe ont reçu ſes hommages ; & il ajoute :

Delille dans Marly me récitoit les vers
Où de ce lieu charmant il vante les prodiges ;
Ses vers, qu'il marioit au murmure des eaux,
Au doux bruit des forêts, au doux chant des oiſeaux,
Beaux lieux, étoient alors vos plus heureux preſtiges.

C'eſt ainſi que parle des talens célèbres celui qui peut aſpirer à la même célébrité, & on les inſulte quand on ne peut s'élever à la prétention de les égaler, ou lorſqu'on l'a perdue.

(Cet Article eſt de M. Garat.)

Digitized by Google

LES *Lunes du Cousin Jacques*, Nos. 4 & 5. Abonnement pour Paris, 18 liv. par an; pour la Province, 21 liv. chaque Lune, séparément, 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Leſclapart, Libraire de MONSIEUR, Frère du Roi, pont Notre-Dame, N°. 23, & dorénavant, rue du Roule, N°. 11, près le Pont-neuf.

ON peut ſe rappeler l'annonce que nous avons déjà faite des trois premiers Numéros des *Lunes*. Le *Couſin* ſe plaint de notre ſilence ſur les deux ſuivans. Nous parlerons de la quatrième Lune d'autant plus volontiers, qu'elle eſt très-ſupérieure aux précédentes. On reprochoit aux François, qui ont toujours eu la réputation d'être le peuple le plus gai de l'Europe, d'avoir oublié l'enjouement de leurs ancêtres. L'accueil que l'on a fait aux facéties du *Couſin*, prouve que nous aimons toujours à rire, & que ſouvent, au défaut du plaiſant, nous nous amuſons du groteſque. Les grands & les petits, les gens d'eſprit & les ſots, Paris & la Province ſe ſont empreſſés de ſouſcrire pour les Feuilles très-originales du Lunatique *Couſin*.

Entr'autres Pièces bien ſingulières, on lit dans la quatrième Lune *une converſation entre le Pont-Royal & le Pont-Neuf*, dont perſonne, que je ſache, ne s'étoit jamais aviſé, ſans excepter Cyrano de Bergerac, & d'Aſſouci de burleſque mémoire: des frag-

Digitized by Google

mens d'un *Poëme sur le Théâtre* en vers décasyllabes mêlées de prose, & *une scène curieuse entre Flegmatique & Furibond* se font lire avec beaucoup d'agrément; puis vient un *Clair de Lune*, dédié à M. Vernet, ou *mon Esprit qui voyage*. C'est un assemblage de petits Contes pleins de grâces, de naïveté, & quelquefois d'intérêt. Il y a aussi beaucoup de variété. On trouve de plus dans ce Numéro, comme dans les précédens, des Scènes boufonnes, des Anecdotes, des Chansons, des Romances, &c. Quelques partisans du goût, un peu zelés, nous ont reproché comme trop favorable l'annonce que nous avons faite des premières folies du Cousin de la Lune; ils prétendent que donner de la vogue à de telles boufonneries, c'est encourager le mauvais goût. Ils peuvent avoir raison; mais ils conviendront du moins qu'il faut avoir beaucoup d'esprit pour faire trouver une sorte d'amusement à lire ce qu'ils appellent des saillies grotesques, & quelquefois les plus grandes folies.

On trouve dans le cinquième & le sixième Numéro des Lunes le même esprit, le même style, la même inépuisable fécondité de plaisanteries; enfin, la même singularité & la même variété.

Digitized by Google

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Les repréſentations de *Pénélope* ſe continuent avec ſuccès. Il nous reſte à parler de la muſique & des différentes parties de l'exécution. L'avis général paroît ſe réunir en leur faveur. La manière ſimple, vraie & toujours noble dont M. Piccinni a écrit la Scène, a ſurpaſſé, s'il eſt poſſible, l'idée qu'il avoit déjà donnée de ce talent dans *Didon*. Nous avons entendu dire qu'il y avoit moins d'*airs* dans cet Opéra que dans les autres du même Auteur; mais nous ne voyons pas trop ſur quoi eſt fondé ce reproche. Il nous a ſemblé que celui-ci en contenoit tout autant, & ſur-tout qu'il y en avoit par-tout où la Scène l'exigeoit.

L'exécution des Acteurs a obtenu tous les ſuffrages. Il eſt impoſſible de montrer une ſenſibilité plus vraie, plus profonde, que Mme Saint-Huberty; de concevoir un rôle avec une intelligence plus parfaite. On ne doit pas moins d'éloge à M. Larrivée, dont le rôle étoit d'autant plus difficile qu'il conſiſte preſque tout en jeu muet, & que la barbe qui lui couvre le viſage ſemble devoir dérober à ſes muſcles une partie de leur expreſſion.

Digitized by Google

M. Lainez, dans le rôle peu considérable de Télémaque, a développé ce feu, cette noblesse qu'on est accoutumé de lui voir. M. Chardini a été fort bien reçu dans le petit rôle de Laërte. Le Public paroît avoir voulu lui témoigner, par des encouragemens mérités, combien il lui sait gré de son zèle & de son travail. M. Châteaufort, chargé du rôle d'Eumée, mais qui depuis a débuté avec succès dans celui d'Oreste, a dès-lors fait concevoir beaucoup d'espérance de ses talens. Il a le maintien noble, de l'aisance, la voix agréable & sûre. Passons à quelques détails sur la musique.

L'ouverture est d'un fort bon effet. On pourroit même, si on en avoit bien envie, y retrouver le caractère de quelques-unes des situations du Drame; mais nous avouons que nous n'avons pas eu la fantaisie de les y chercher. Le premier chœur, chanté par les Poursuivans, est très-bien contrasté par le chant douloureux de Pénélope. Nous sera-t'il permis de faire une observation qui tient plus au défaut de l'art qu'à celui du Compositeur? C'est que ce chœur manque de noblesse. Ce défaut est encore plus sensible dans le chœur que chantent les mêmes Poursuivans à la Scène neuvième; mais nous ne croyons pas que M. Piccinni doive en être accusé. Il est de la nature de tout morceau syllabique, chanté sur un mouvement vif par plusieurs voix, d'avoir un caractère plutôt comique que tragique, à moins qu'il ne soit infiniment

Digitized by Google

relevé par la situation & par la gravité des personnages. Or, ces Rois, tout Rois qu'ils sont, n'en imposent guères; le Spectateur est disposé à partager le mépris que la Reine a pour eux.

L'air de Pénélope: *Reine captive*, nous a paru d'un beau caractère, peut-être seulement trop uniforme. Il semble que l'Auteur des paroles ait invité celui de la musique à changer de mouvement à l'endroit où lui-même a changé de rhithme, & qu'il a si bien marqué par le choc de deux rimes masculines différentes: *Reviens, mon fils, reviens.* Il semble que si M. Piccinni eût alors saisi un mouvement plus rapide, la situation eût été mieux exprimée, & que l'air auroit eu plus d'effet; mais nous lui soumettons à lui-même cette observation, sans oser rien prononcer. Le chœur qui suit: *O malheureuse mère!* & qui se trouve répété plus loin d'une manière très-heureuse, est d'un chant délicieux & rempli de sensibilité.

Un morceau d'un plus grand effet encore, & parfaitement exprimé par le Compositeur, est l'air: *Oui, je la vois, cette ombre errante*, précédé de quelques vers de récitatif. Tout ce morceau fait frissonner. Nous remarquerons que ce n'est pas une position nouvelle à ce Théâtre, qu'un personnage qui croit voir dans son délire des objets qui n'existent pas; mais il nous a semblé que Mme St-Huberty la rendoit d'une manière absolument neuve. L'air que chante Télémaque à son ar-

Digitized by Google

rivée est très-imposant, & tranche très-bien avec la teinte générale de cet Acte. M. Lainez, qui le chante parfaitement, nous permettra-t'il de lui faire observer qu'il ne devroit pas, à ce qu'il nous semble, adresser à la Reine ce vers : *Rassure-toi, foible innocence.* Cette apostrophe est générale; & ce seroit rétrécir l'idée que de la particulariser. La preuve que ce n'est pas l'*intention* de l'Auteur, c'est que Pénélope chante elle-même ce vers qu'elle ne peut ainsi s'appliquer.

On a trouvé que le chant *à parte* des Poursuivans faisant contraste avec le chant éclatant de Télémaque & du Peuple, ressembloit au chœur du deuxième Acte de Didon. Mais toutes les fois qu'on fera des *à parte*, on courra donc le risque de cette ressemblance; car ni le chant ni la situation ne sont assurément semblables.

Au second Acte, l'air de Laërte nous a paru très bien conserver, sur-tout dans les accompagnemens, le caractère de la vieillesse. On a critiqué l'orage, qu'on a trouvé d'une composition faible. Il nous semble au contraire que sa foiblesse même est une preuve de goût de la part du Compositeur; car enfin qu'est-ce qui doit nous intéresser? Est-ce la peinture de quelques météores? Non, assurément: c'est le danger que court Ulysse qu'on fait près d'arriver; ce sont ces vers : *O dieux, si mon père couroit ce danger.* On doit donc applaudir au Musicien qui a fixé notre attention sur ce sentiment, plutôt que de s'être

Digitized by Google

joué froidement avec des notes, pour peindre ce que la musique a peint cent fois, ou plutôt ce qu'elle n'a jamais peint véritablement. Si l'Auteur eût prodigué dans cet orage une harmonie plus vigoureuse, il eût affoibli nécessairement le morceau qui s'y trouve joint.

Le chœur des Nymphes a toute la fraîcheur, toutes les grâces qu'on en devoit attendre, & semble digne des Divinités qui le chantent. Nous ne dirons rien du morceau d'Ulysse, qui ne devoit pas avoir plus de prétention qu'il n'en annonce; mais que d'éloges ne mérite pas le trio où Télémaque & Eumée déplorent la mort d'Ulysse, & où ce Héros jouit secrètement du plaisir d'être si bien aimé! comme le Compositeur a senti tout le charme de ce morceau! il l'a écrit comme l'eût fait l'un des personnages. Ceux qui l'ont entendu trouveront sans doute que c'est assez louer le suivant, celui qui termine l'Acte, que de dire qu'il fait encore un grand effet après ce trio. Cette expression très-musicale: *Que sous un voile impénétrable la vengeance marche à pas lents*, a été parfaitement saisie par le Musicien, & a réuni tous les suffrages. En général, ces deux morceaux sont ce qu'on admire le plus dans cet Opéra.

Dans le troisième Acte, nous passerons tout de suite à la grande Scène entre Ulysse & Pénélope. C'est-là que les deux Auteurs ont déployé toute l'étendue de leur intelligence; c'est-là que le Compositeur a montré

Digitized by Google

toute ſon adreſſe à écrire la Scène, a répandu toutes les fleurs de ſon chant. Eſt-il rien de plus charmant que les airs : *Je n'ai ceſſé de voir Ulyſſe. Je fais mon bonheur de le croire, &c.* Peut-on dire avec plus d'intérêt que ne le fait Mme Saint-Huberti, ces mots ſimples & heureux: *Vous l'avez vû? — Vous ne m'étonnez pas. — Circé!* & toute la Scène qu'il faudroit copier en entier, ou plutôt, qu'il faut lire, voir & entendre. Un moment où l'Auteur, le Compoſiteur & l'Actrice ſe ſont peut-être élevés encore davantage, c'eſt la longue tirade: *Vieillard, à m'accabler peut-être on vous engage.* Il nous ſemble qu'après des morceaux ſemblables, un Opéra doit tôt ou tard être aſſuré du ſuccès.

Et nous n'avons rien dit encore de l'air de Pénélope: *Il eſt affreux, il eſt extrême*, air qu'on pourroit appeler le morceau du Compoſiteur, où il a mis toutes les richeſſes de l'harmonie, de la mélodie & de l'expreſſion. On a eu auſſi l'injuſtice de trouver de la reſſemblance entre cet air & celui de Didon; il y a celle qu'on trouveroit entre une Scène de tendreſſe de Racine & une autre Scène de tendreſſe du même Racine. On y reconnoîtroit le *faire* de l'Auteur. C'eſt cependant avec ces imputations abſurdes que les ennemis des Arts cherchent à nuire à des morceaux dont ils ne peuvent conteſter la beauté.

Nous ne dirons rien des Ballets qui, dans cet Opéra, ne ſauroient être remarquables. On y a vû avec plaiſir les premiers talens de

Digitized by Google

la danse ; ils y ont été reçus avec les applaudissemens qu'ils sont dans l'usage de mériter.

L'Orchestre a fait admirer le plus bel ensemble ; toujours conduit par M. Rey, dont on connoît le zèle & l'habileté, il justifie de plus en plus la haute réputation qu'il s'est justement acquise.

Les Décorations sont très-belles. Celle du tombeau sur-tout a été trouvée du meilleur goût.

COMÉDIE FRANÇOISE.

M. LE MIERRE, de l'Académie Françoise, dont les productions dramatiques ont mérité, les unes de l'estime, les autres un très-grand succès, a fait représenter, pour la première fois, le 29 Décembre 1785, *Céramis*, Tragédie en cinq Actes & en vers.

Céramis, Roi d'Égypte, a été détrôné par Aphos. Pendant vingt ans qu'a duré le règne de l'usurpateur, ce Prince a vécu dans un asyle obscur. Après la mort d'Aphos, les Peuples ont su que leur Roi vivoit encore : ils le rappellent, & lui envoient des Députés. Hyrsal, fils de Narbal, Ministre de Céramis, mort depuis la chûte de son maître ; Hyrsal, dont les vues ambitieuses se portent jusqu'au trône, veut y monter en y plaçant, en épousant Sérisbé, fille d'Aphos, dont il est amoureux, ainsi que

Digitized by Google

son frère Nephtis. C'est ici que commence la Tragédie.

Un de ces jugemens fameux dans l'Égypte, par lesquels le Peuple vouoit à l'ignominie la mémoire des mauvais Rois, vient de flétrir celle d'Aphos. Sérisbé veut quitter un pays où elle ne peut plus vivre sans honte: Hyrsal s'oppose à sa fuite; il emploie même la violence pour y parvenir. Il s'excuse de cet attentat par l'aveu de la passion qui l'enflamme par le détail de ses projets hardis, & par le vœu qu'il a formé de remettre le sceptre aux mains de Sérisbé. En vain la Princesse emploie toutes les ressources de son éloquence pour rappeler Hyrsal à la raison, à la fidélité, à la soumission qu'il doit à son Roi: le farouche Hyrsal ne voit ou ne croit voir dans le refus qu'elle fait du diadême, que l'amour dont il l'accuse de brûler pour Nephtis. En effet, ce jeune Prince est un rival redoutable. Doux, modeste, sensible, attaché à ses devoirs, mais fier, noble & valeureux, il a tout ce qu'il faut pour charmer. Tant de vertus ne paroissent à l'ambitieux Hyrsal qu'un signe de foiblesse & de pusillanimité; en conséquence il écoute les avis de son frère, & lui répond avec le ton d'un homme qui doit bientôt être son maître. La Princesse n'a point encore nommé son vainqueur. Céramis revient aux acclamations du peuple. Demeuré seul avec son Confident, il lui déclare qu'il vient reprendre la Couronne, non pas pour lui, mais pour son fils; que ce fils, confié à Narbal

Digitized by Google

dès sa plus tendre enfance, respire encore; mais qui des deux d'Hirsal ou de Nephtis est ce fils qu'il vient retrouver? Ce mystere est impénetrable. Narbal est mort, & personne ne paroît être dépositaire de son secret. Sérisbé, fille d'un Tyran, & amante d'Hyrsal, devient suspecte à Céramis. Ses discours & sa conduite ramènent bientôt le Roi à des sentimens plus justes. Dans l'entrevue du Roi & des deux fils de Narbal, Nephtis, toujours soumis, fidèle & sensible; Hyrsal, toujours fier, indifferent & farouche, jettent l'âme du Roi dans une grande perplexité. Pour arrêter l'exécution des projets d'Hyrsal, qui s'est déjà fait un parti, Céramis apprend aux jeunes gens qu'un d'eux est son fils. Hyrsal ne doute point que ce mystère ne doive s'expliquer en sa faveur. La soif de régner qui le dévore, lui en paroît un sûr garant. Le moment qui doit dévoiler l'important secret de sa naissance, lui paroît néanmoins trop lent pour son impatience. A peine a-t'il quitté le Roi, qu'il se détermine à faire agir son parti. Le Roi en est instruit; il l'apprend à Sérisbé, qui lui promet de ramener Hyrsal à son devoir: Scène où la Princesse fait de nouveaux efforts pour détourner l'ambitieux de ses desseins; nouvelle inflexibilité de la part d'Hyrsal; nouveaux reproches à Sérisbé de son amour pour Nephtis; menaces d'aller sur le champ immoler son rival. *Eh bien*, s'écrie Sérisbé, *cruel! c'est toi que j'aime*. Elle se reproche devant lui cet amour fatal qu'elle n'a pu sur-

monter; enfin, au nom de cet amour, elle arrache de ſon amant la promeſſe, faite bien foiblement, de renoncer à ſes projets. Cependant un Miniſtre des Autels, qui vivoit depuis long-temps dans la retraite, a ſu le rappel de ſon Roi; il revient à Memphis. Ce Miniſtre a reçu les derniers ſoupirs de Narbal, & un écrit cacheté contenant le ſecret de l'État; il a dépoſé cet écrit dans le temple d'Iſis. Il le déclare. C'eſt aux yeux des Grands & de la Nation aſſemblée que l'écrit doit être ouvert. Hyrſal, après avoir inutilement tenté de ſéduire le Miniſtre, veut forcer le temple, en arracher l'écrit: à la tête d'une troupe de gens armés, il va conſommer ſon crime; Nephtis s'y oppoſe; & bientôt, ſecondé des troupes fidelles à Céramis, il repouſſe le parti d'Hyrſal, qui lui-même eſt fait priſonnier. Quoique dans les fers, ce rebelle inſulte à Nephtis, en lui apprenant que l'amour de Sérisbé le dédommage du Trône. La Princeſſe frémit des forfaits de ſon amant: elle rougit d'avoir aimé un criminel, d'avoir été inſenſible à la vertu de Nephtis; elle ſe punit en renonçant à la main d'Hyrſal, & en s'exilant de l'Égypte. Les Grands & le Peuple ſont aſſemblés; l'écrit dépoſé dans le temple va faire connoître le fils du Roi. Céramis tremble, il frémit. Eſt-il le père de Nephtis? Eſt-il le père d'un ambitieux, d'un monſtre? Il aime mieux outrager la Nature que de donner à l'Égypte un Roi qui feroit ſon malheur: il jette l'écrit dans le feu qui

Digitized by Google

brûle sur l'autel de la Déesse; Hyrsal s'en saisit le développe, le lit : c'est Nephtis qui doit le jour à Céramis. Hyrsal se poignarde, & Céramis cède la Couronne à Nephtis, qui ne l'accepte que sous la condition de régner avec son père.

Cette Tragédie, dont le sujet est absolument d'invention, a été très-applaudie pendant les trois premiers Actes; le quatrième a excité beaucoup de murmures; & le cinquième s'est ressenti de la mauvaise disposition des Spectateurs. Qu'en conclure ? Que l'Ouvrage offre des défauts & des beautés, & que le Public, toujours extrême en tout, & naturellement porté à la malignité, après avoir remarqué justement des défauts répréhensibles, est devenu injuste en proscrivant un dénouement raisonnable & suffisamment préparé par les incidens qui l'amènent. Donnons plus d'étendue à nos observations. On ne condamne pas sans motiver sa critique, un homme qui, comme M. le Mierre, a obtenu & mérité des succès.

L'exposition est un peu longue; mais elle est claire & bien entendue. L'art avec lequel M. le Mierre a suspendu & préparé l'aveu que fait Sérisbé, au troisième Acte, de son amour pour Hyrsal, mérite les plus grands éloges. Les motifs qui forcent la Princesse à cet aveu sont nobles, neufs, piquans, & ajoutent encore à l'intérêt qu'il fait naître. Le passage du nœud au dénouement, les développemens qui y conduisent sont tristes &

Digitized by Google

froids. L'arrivée subite & imprévue du Ministre des Autels, qui vient se déclarer dépositaire du secret de Narbal, est hors de la vraisemblance qu'on exige au Théâtre ; c'est-à-dire, qu'elle sent trop la machine, & qu'elle annonce l'embarras dans lequel se seroit trouvé l'Auteur pour arriver à la catastrophe, s'il n'avoit pas eu le secours de ce personnage, dont la mission est assez importante pour mériter d'être annoncée, ou au moins pressentie. Quelque beaux, quelque louables que soient les détails dans lesquels entre ce personnage sur les devoirs des Ministres des Autels, ils n'ont pu sauver le quatrième Acte de la langueur qui le caractérise ; & l'attentat d'Hirsal contre le temple n'a paru qu'un jeu de théâtre inutile ; nous dirions presque une décoration ambulante. La foiblesse de ces moyens, la chûte de l'intérêt ont fermé les yeux du Public sur les beautés du dénouement. La résolution de Sérisbé nous a semblé, malgré l'humeur du Public, digne d'une Princesse qui sait immoler ses passions à sa vertu. Quelques personnes ont blâmé le mouvement qui porte Céramis à brûler l'écrit contenant le secret de la naissance de son fils. Ce mouvement nous a paru & nous paroît au contraire très-beau. L'Égypte a gémi, pendant vingt ans, sous la tyrannie d'un Usurpateur ; Céramis est rappelé ; il ne desire que le bonheur d'un peuple que la constance de son attachement lui rend plus cher que jamais. Si Céramis a eu le malheur de donner le jour à un monstre dont le caractère tur-

Digitized by Google

bulent, audacieux & sanguinaire est assez prouvé par des attentats accumulés, donnera-t'il un pareil Maître à l'Égypte? Non. Il est Roi avant d'être père; ses premiers enfans sont ses Peuples. * Le premier vœu qu'il doit former, c'est pour le repos de l'Empire; il immole ses jouissances personnelles à la tranquillité générale. Oh! qu'ils sont rares, les Rois qui s'immolent ainsi au bonheur de leurs sujets! Une Nation à laquelle le droit héréditaire a donné une suite de bons Princes, peut s'effaroucher du sacrifice de Céramis au premier coup-d'œil; à la réflexion, elle doit sentir tout ce qu'il a de mérite, & avouer qu'il seroit heureux que, chez quelques Nations, on en vît quelquefois des exemples. D'ailleurs, Céramis veut faire le sacrifice: Hyrsal l'en empêche; l'ambitieux enlève l'écrit aux flammes, il l'ouvre, il le lit; il y trouve sa condamnation, la preuve de son abjection; & il se poignarde. Tout cela nous paroît conçu avec autant de raison que de chaleur & de noblesse. Nous voudrions pouvoir donner les mêmes éloges au caractère d'Hirsal; mais ce rebelle audacieux, insolent & plus vain que fier, ne rachète ses vices par aucune vertu; & c'est avec raison que Sérisbé rougit d'aimer un homme de cette espèce.

* Nous pourrions citer plus d'une autorité à l'appui de notre idée; nous ne citerons que ce vers de P. Corneille:

Un véritable Roi n'est ni mari ni père.

Digitized by Google

Sauf quelques expressions trop figurées, un peu de négligence, & quelques tirades écrites un peu durement, le style de cette Tragédie est plus soigné, plus correct, plus pur que celui des autres productions Dramatiques de M. le Mierre; il a de la force, de la chaleur, de la précision & de l'énergie. Au total, nous pensons que cette Pièce, revue avec soin, seroit digne d'un succès durable, & mériteroit les honneurs du Répertoire. *

ANNONCES ET NOTICES.

On trouve chez Royez, Libraire, quai des Augustins, au bas de la descente du Pont-Neuf, les Ouvrages suivans: *Asyle des Grâces, Etrennes aux jolies Femmes de Paris*, par un Parisien, de quelques Académies, avec quatre jolies figures. Prix, 1 liv. 16 sols. — *Almanach du Chasseur*, contenant le Traité de différentes espèces de Chasse, le Dictionnaire des termes & les fanfares de Chasse, par M. le Marquis de Dampierre, 1 Volume *in*-12. Prix, 3 liv. — *Almanach*, ou *Curiosités du Palais Royal*. Prix, 1 liv. 4 sols — *Almanach Musical*, ou *Choix de jolies Chansons avec la Musique, les noms & adresses des meilleurs Musiciens, des jugemens sur leurs compositions*, 4 Vol. *in* 12. Prix,

* L'Auteur s'occupe, à l'instant où nous lisons cet article, des changemens & des corrections que le Public a paru desirer; nous en rendrons compte à la reprise des représentations.

Digitized by Google

& liv. relié. Pour compléter ce joli Recueil, le même Libraire vient de publier un autre Volume *in-8°.*, contenant les noms des Musiciens des trois Spectacles de Paris, & des Notices sur leurs meilleures Pièces. — *Etrennes Françoises, tribut d'un Amateur à la Nation.* Cet Ouvrage périodique contient l'état de toutes les Maisons Souveraines de l'Europe; celui des Ducs & Pairs, Ducs héréditaires & Ducs à Brevet de France; les Conseils du Roi, les Membres qui composent l'Assemblée actuelle du Clergé de France; les Maréchaux de France; les principaux Officiers des Cours Souveraines, des Colonies, des Académies, &c. Cet Ouvrage est terminé par plusieurs Tableaux Historiques fort curieux: on y remarque sur-tout celui de la République de Gènes. — *Le véritable Almanach Liégeois, avec le Calendrier du Berger.* Prix, 8 sols en papier ordinaire, & 1 liv. 4 sols en papier fin doré. — *Calendrier de Philadelphie, augmenté d'une Pièce intéressante,* par le Docteur Franklin, *in-12.* Prix, 1 liv. 4 sols broché. — *Calendrier de Bouillon,* ou *Almanach Physico-Economique pour tous les usages de la vie, avec des Secrets éprouvés.* Prix, 1 liv. — *Almanach du Commerce, in-8°.* Prix, 4 liv. 10 sols. — *Atlas Ecclésiastique, Civil, Militaire & Commerçant.* Prix, 1 liv. 10 sols. — *Préface de l'Almanach des Muses.* Prix, 12 sols. — *Etrennes du Parnasse,* ou *Choix de Poésies anciennes & modernes, avec les Notices des Poëtes Grecs & Latins.* — *Etrennes Italiennes,* ou *Grammaire Italienne à l'usage des Dames, in-12.* Prix, 1 livre 16 sols br. — *Etrennes aux Enfans,* ou *l'Art de lire facilement & en peu de temps,* 1 Volume. Prix, 1 liv. 4 sols br. — *La première Instruction rendue facile & agréable aux Enfans,* ou *l'Art de lire & d'orthographier, in-12.* Prix, 2 liv. On peut y joindre *le Jeu Typographique,* qui facilite encore la lec-

Digitized by Google

ture aux Enfans. Prix, 12 liv. — *L'Art de bien écrire & de bien parler en François, avec des Exemples choisis*, 1 Volume *in*-12. Prix, 3 liv. relié. Le même Libraire a fait un choix particulier de Livres d'Education.

Le Porte-Feuille des Enfans, rédigé par une Société d'Amateurs, Numéros 8 & 9. Prix, 1 liv. 4 sols chaque. A Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, Libraires, rue du Hurepoix; Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet; Mérigot jeune, Libraire, quai des Augustins; Chéreau, Marchand d'Estampes, rue des Mathurins; & à Versailles, chez Blaizot, Libraire, rue Satory.

Nous avons déjà parlé de cet intéressant Ouvrage, très-soigné pour le Texte & pour la Gravure. Il continue toujours de mériter son succès.

Triomphe de la Religion Chrétienne sur toutes les Sectes Philosophiques, par M. l'Abbé Liga, *in*-12. Prix, 3 liv. relié en veau. A Paris, chez Pierre Berton, Libraire, rue Saint Victor.

Essai Météorologique sur la véritable influence des Astres, des Saisons & changemens de temps, fondé sur de longues Observations, & appliqué aux usages de l'Agriculture, de la Médecine, de la Navigation, &c., traduit de l'Italien par M. Daquin, Docteur en Médecine de la Royale Université de Turin, & Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.

On y a joint la Traduction Françoise des Pronostics d'Aratus, traduits du Grec en Italien par M. Antoine-Louis Bricci de Vérone, 1 Vol. *in* 4°. Prix, 12 liv. br. A Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, n°. 13. — *Essai sur la Physiognomonie*, destiné à faire connoî-

Digitized by Google

tre l'homme, & à le faire aimer, par Jean Gaspard Lavater, 2 Vol. *in*-4°., grand papier, avec au moins 500 Portraits. Prix, 144 liv. br.

Vie de Saint Bruno, Fondateur des Chartreux, avec diverses Remarques sur le même Ordre, par le Père de Tracy, Théatin, *in*-12. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor.

Nous n'avions point en François d'Histoire particulière de Saint Bruno; & celles qu'on avoit publiées autrefois en latin, étoient insuffisantes & inexactes. Celle-ci suppose des recherches, & elle est rédigée avec goût, & dans les principes d'une saine critique.

Ecole-Pratique des Accouchemens, par le Professeur J. B. Jacobs, Assesseur du Collége de Médecine de la Ville de Gand, &c., *in*-4°. Prix, 12 liv. br. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers. A Bruxelles, chez Dujardin; & à Gand, chez l'Auteur.

Cet Ouvrage est aussi important par son objet que par les savantes & utiles recherches qu'il renferme.

Des Maladies de la Peau, de leur cause, de leurs symptômes, des traitemens qu'elles exigent, & de ceux qui leur sont contraires, par M. Retz, Docteur en Médecine, Médecin ordinaire du Roi, &c.; *in*-12. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.

Il est à désirer que des Médecins distingués, tels que l'Auteur de cet Ouvrage, s'occupent d'un genre de maladie très-commun aujourd'hui, & dont la négligence & la curation sont quelquefois également dangereuses.

Digitized by Google

Almanach des Monnoies, année 1786, Volume in-12 *de près de 500 pages, avec douze Planches gravées en taille-douce.* Prix, 3 liv. broché, & 3 liv. 12 sols relié. A Paris, chez Méquignon, Libraire, au Palais.

Cet Ouvrage, qui parut pour la première fois en 1784, est moins un Almanach qu'un petit Traité des Monnoies, dans lequel les Monétaires, les Orfèvres, & en général tous les Artistes qui travaillent ou emploient les matières d'or & d'argent, trouveront rassemblés beaucoup de renseignemens qu'il leur importe de connoître ou de ne pas perdre de vue : les Planches que l'on y a jointes portant les empreintes des poinçons de contre-marque de toutes les Communautés d'Orfèvres, rendent cet Almanach également utile à ceux qui vendent ou achètent des ouvrages d'or & d'argent ; on y trouve aussi la description, le poids, le titre & la valeur numéraire de presque toutes les espèces étrangères, leur évaluation en argent de France, & des détails historiques, tant sur les espèces qui ont cours, que sur celles qui ont été frappées sous les différens règnes des Rois de la troisième race. Cette nouvelle Edition contient plusieurs articles intéressans qui ne se trouvent pas dans les précédentes, & en général ils ont tous été revus, corrigés & augmentés ; il est peu de personnes à qui cet Ouvrage ne puisse être de quelque utilité, sur-tout dans les circonstances actuelles.

Pommades & autres articles chez le sieur Dubots, Sergent en Charge des Gardes de l'Hôtel de Ville de Paris, actuellement dans l'Abbaye Saint Germain-des-Prés, chez le Sr Barbrau, Md. Mercier.

Le sieur Dubots s'étant apperçu que ses Pommades & autres articles se détérioroient dans les différens dépôts qu'il avoit établis en divers endroits du Royaume, s'est déterminé à ne faire des envois que

Digitized by Google

de chez lui directement. Ce ſont la *Pommade de Ninon*, à 6 liv. le pot, pour ôter les taches de rouſſeur, blanchir, nourrir la peau & effacer les rides; *Pommades du Soir*, à 3 liv. le pot, pour ôter le rouge & rafraîchir la peau; l'*Eſſence de Beauté*, pour le teint des Dames & la barbe, depuis 3 liv. juſqu'à 12 liv. la bouteille; la *Pommade Céphalique*, pour faire croître & épaiſſir les cheveux, à 6 liv. le pot; l'*Écorce d'orme pityamdal*, à 3 liv. la livre; le *Rouge de Paris*, ſuperfin, à 6 liv. le pot, & l'inférieur à 3 liv.; l'*Eau de Cologne ſupérieure*, à 36 ſols la bouteille; la *Limonade sèche, rafraîchiſſante & diurétique*, à 6 liv. la livre; l'*Eau Georgienne*, qui efface les taches de rouſſeur, blanchit le teint, & détruit les rides, à 6 liv. la bouteille; le *Syrop purgatif, ſtomachique, emménagogue, fébrifuge, diaphorétique & anti-vermineux*, depuis 3 juſqu'à 24 liv. la pinte; le *Syrop de Vie*, dont les avantages & propriétés ſont détaillés dans un Avis qu'il diſtribue ſéparément, & qui ſe vend 48 liv. la pinte. Il diſtribue auſſi la *Poudre de Vie* du ſieur Adrien de Marſeille, dont l'Arrêt de la Cour du Parlement, qui lui en permet la vente, fait l'apologie, outre pluſieurs certificats authentiques. On trouve auſſi chez lui un *Cuir à Raſoir*, qui diſpenſe de ſe ſervir de la pierre, à 3 liv. & à 6 liv.; de très-bons *Raſoirs*, à 4 & à 6 liv. la pièce, ainſi que toutes les Plantes Médicinales, tant exotiques qu'indigènes, avec une *Eau* pour noircir les cheveux & les ſourcils. Prix, 12, 24 & 48 liv. la pinte.

Numéros 6, 7 & 8 du Journal Hebdomadaire compoſé d'Airs nouveaux de tout genre, avec Accompagnement de Clavecin, par les meilleurs Maîtres. Abonnement 15 liv. franc de port pour cinquante-deux Livraiſons qui ſe font tous les Dimanches. Chaque Numéro ſéparé 12 ſols. — *Numé-*

Digitized by Google

ros 50 & 51 du *Journal de Harpe*, par les meilleurs Maîtres, cinquième année, mêmes conditions. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique, rue du Roule, n°. 6, à la Croix d'or.

Deux Concertos pour la Harpe, avec Violons, Haut-Bois, Flûtes, Cors, Alto & Basse, par M. Ragué, Œuvre VI, Prix, 9 liv. franc de port. A Paris, chez Mme Baillon, rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu, à la Muse Lyrique.

Nota. Ces Concertos peuvent s'exécuter sans Accompagnement comme des Sonates. — *Buffon*, Cantate à deux voix, chœur & grand orchestre, exécutée au Musée de Pilastre de Rozier, pour le couronnement de M. de Buffon, par M. Desaugiers. Prix, 9 liv. franc de port. Même Adresse.

TABLE.

A Madame N..	49	*Les Lunes du Cousin Jacques*,	75
Réponse à la Question,	52	*Académie Roy. de Musiq.*	77
Charade, Enigme & Logogryphe,	55	*Comédie Françoise*,	83
Fin de l'Extrait des Œuvres de M. le Chevalier de Bert..,	58	*Annonces & Notices*,	90

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 14 Janvier 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 13 Janvier 1786. GUIDI.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

POLOGNE.

De Varsovie, le 15 Décembre.

LES différends au ſujet des limites de la Pologne & de la Siléſie Pruſſienne ont été terminés ici par une convention, ſignée du Commiſſaire de Scribenski & du ſieur de Bucholtz, Réſident du Roi de Pruſſe.

Les Univerſaux expédiés pour prévenir l'exportation des grains, reſteront probablement ſans exécution, à cauſe de la difficulté de recouvrer les impôts, ſi l'on privoit les campagnes du ſeul moyen de ſe procurer quelque numéraire. Cependant on a pourvu à l'approviſionnement de cette Capitale, dans le cas où la cherté des grains continueroit au Printemps.

Douze Conſuls Ruſſes ſont arrivés à Conſtantinople, & paſſeront dans les différentes échelles du Levant. Le Conſul général réſidera à Smirne.

Nota. Des circonſtances particulieres obligent de renvoyer à la fin du mois le Tableau politique qui accompagne le premier Numéro de chaque année.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 30 Décembre.*

Le Roi a assigné un fonds de 300,000 rixdalers aux propriétaires de terres dans la Poméranie, qui payeront de cette somme un pour cent d'intérêt. Ce fonds est destiné au défrichement de terres & à l'établissement de nouvelles Colonies. Les intérêts annuels seront également emploiés à l'avantage de la Province. La Marche Electorale recevra une pareille somme pour l'établissement de nouveaux Colons.

Pour la premiere fois depuis son regne, le Roi ne viendra pas dans cette Capitale pendant l'hyver. S. M. appelle souvent à Potzdam des Savans avec lesquels Elle s'entretient. M. Mérian, Directeur de la classe de Philosophie, de l'Académie des Sciences, y est actuellement.

Le Roi a nommé à la place du feu Général de Holzendorff, le Colonel de Dittmar, Chef & Inspecteur général du Corps d'Artillerie, ci devant Colonel du premier Régiment de ce Corps.

Les quatre bataillons de troupes légeres dont on a ordonné la levée, seront formés entierement de sujets Prussiens. Deux de ces Corps passeront en Silésie, les deux autres dans la Prusse occidentale. On parle aussi d'un Régiment que leve

Digitized by Google

en Suiſſe le Colonel Muller, Officier Bernois, employé ci-devant dans un Corps de troupes Angloiſes deſtiné pour les Indes Orientales. Ce Régiment, à la ſolde de Sa Majeſté Pruſſienne, ſera compoſé, dit-on, de 15 à 1800 hommes tous Suiſſes, tant Officiers que ſoldats. Il ſera ſur le pied des autres corps de la même nation au ſervice de différentes Puiſſances, & on doit le cantonner à Cleves au Printemps prochain.

DE FRANCFORT, le 3 Janvier.

Suivant nos lettres de Caſſel, les Etats ayant offert au nouveau Landgrave le préſent de 100,000 rixdalers qu'ils ſont dans l'uſage de faire à leurs Souverains lors de leur avénement à la Régence, S. A. S. les a remerciés & a refuſé le don. Ce Prince a remis en même temps aux Etats les ſommes qu'ils devoient encore de la guerre de ſept ans.

La ſemaine derniere le Baron d'Ompteda, Miniſtre plénipotentiaire de l'Electeur d'Hanovre a la Diete de Ratisbonne, a préſenté au Directoire de l'Empire ſes lettres de créance pour le ſuffrage de l'Evêché d'Oſnabruck.

Divers Journaux Allemands parlent en ces termes de deux vieillards morts cette année âgés de 118 ans, l'un en Siléſie, l'autre en Baviere.

Digitized by Google

Le premier étoit né à Berthelsdorf, communément appellé Barsdorf, village de Silésie, dans le cercle de Schweidnitz. Il avoit 17 ou 18 ans, lorsqu'il servit, pour la premiere fois, au siege de Vienne, sous le Roi de Pologne *Sobieski*. Il quitta & reprit plusieurs fois le service, fit les campagnes contre les Turcs & contre les François, en Italie & sur le Rhin, & fut fait plusieurs fois prisonnier. Il étoit couvert de blessures; & l'on ne conçoit pas comment sa santé n'en fut pas altérée; car plusieurs étoient fort dangereuses: il sauta une fois avec une mine qui l'ensevelit pendant quelque temps, sans lui faire d'autre mal. Enfin il quitta tout-à-fait le service, il y a une cinquantaine d'années, & vint à *Lixhitz*, où on le fit Inspecteur des rues. Il s'acquittoit de son emploi avec l'activité d'un jeune homme: en proie aux douleurs les plus aiguës que lui causoit la pierre, il fut forcé de le quitter quelques années avant sa mort.

Il s'étoit marié trois fois. Sa premiere femme étoit une veuve, qui mourut au bout de deux ans & demi, & ne lui donna point d'enfant. Il eut deux fils & une fille de la seconde, avec laquelle il vécut 44 ans. Il se maria, pour la troisieme fois à l'âge de plus de cent ans, avec une jeune femme dont il étoit fort jaloux, & qui l'a soigné avec beaucoup de zele & d'attachement. Elle lui survit.

Il étoit d'une force de corps extraordinaire; ce qui le rendoit dur & fauvage. Il buvoit beaucoup; mais il avoit renoncé à l'eau-de-vie depuis 30 ans, parce qu'elle l'échauffoit trop, & le portoit à des excès. A la guerre, il courut un jour pendant deux lieues, ayant sur le dos sa femme & un enfant, & portant un pa-

Digitized by Google

quet assez considérable. Trois jeunes Hussards Impériaux entrerent, à cheval chez un Bourgeois où il étoit : il les chassa, les maltraita tous trois, & leur fit demander grace. Lors de son dernier mariage, c'est-à-dire, à plus de cent ans, il se battit avec un homme de 85 ans, qui avoit osé lui dire qu'il n'étoit plus propre pour le mariage. Jamais il n'avoit pris de médecine. Cet homme extraordinaire, mort subitement, le 20 Mai dernier, se nommoit *Stahr*.

Quinze jours avant, étoit mort, à Holleschau en Baviere, un Tisserand, nommé *Kispaterek*, qui avoit aussi 118 ans. En 1685, lors du siege de Vienne par les Turcs, il avoit été conducteur de relais dans les troupes Polonoises. Depuis plus de 30 ans, il ne prenoit d'autre nourriture, le matin & le soir, qu'une soupe au cumin, un morceau de pain, un peu de choucroute, & quelquefois, mais rarement, pour un kreutzer d'eau-de-vie. Il n'avoit jamais été malade, & n'avoit cessé de travailler que quatre ans avant sa mort. Il n'avoit perdu aucun de ses sens, & n'est mort que d'affoiblissement.

Suite de la Réponse de la Cour de Berlin à l'Examen de la Cour de Vienne.

Les questions élevées par l'Auteur de l'Examen, savoir si la Baviere n'avoit pas été beaucoup plus grande anciennement qu'elle ne l'est aujourd'hui, & si le démembrement de ce Pays ne s'est point fait successivement, sont très-insignifiantes. En effet, il est vrai qu'autrefois tout l'Archiduché d'Autriche, la Stirie, la Gorice, le Tyrol & le quartier de l'Inn ont fait partie de l'ancien grand Duché de Baviere, & en

Digitized by Google

ont été détachés. Mais ces anciens démembremens ne prouvent rien, soit qu'ils aient été faits avec l'agrément de l'Empire, & par conséquent légalement, soit par un pouvoir prépondérant, ils n'anéantissent nullement les obligations de la Maison de Baviere & ses pactes de familles, & un pouvoir prépondérant ne donne jamais le droit de faire de nouveaux démembremens, échanges, &c.

Quant à la proposition de l'Auteur de l'Examen, &c. que la Baviere a toujours été un Duché, & que l'Electorat de Baviere s'est éteint en 1778, elle est erronée & contraire à l'Histoire de l'Empire. En consultant les Annales de l'Allemagne, on y trouvera que, depuis les tems les plus reculés, la dignité électorale avoit été attachée à la fois au Palatinat & au Duché de Baviere, & que ces pays réunis avoient toujours formé un Electorat. Par conséquent le chapitre 25 de la Bulle d'Or, qui établit l'indivisibilité des Electorats & des principautés, doit aussi s'appliquer à la Baviere. Il est vrai qu'en 1778, la huitième dignité électorale s'est éteinte, mais à cette époque la cinquième ou l'ancienne dignité électorale de la Maison Bavaro-Palatine s'est renouvellée, & a été rendue à la Branche Palatine.

La comparaison entre les Electorats de Brandebourg & de Baviere, lors de la dernière guerre pour la succession de Baviere, & renouvellée dans l'Examen des Motifs, &c., est absolument déplacée, & ne peut point avoir lieu, puisque la Maison de Brandebourg ne s'est point liée par des pactes de famille, comme la Maison Bavaro-Palatine, de ne jamais échanger ou aliéner aucun de ses Etats. D'ailleurs la Cour de Berlin n'a avancé dans sa déclara-

Digitized by Google

tion aux États de l'Empire, que la proposition suivante, savoir, que le Roi ayant fait la guerre à la Maison d'Autriche, à cause de ses prétentions sur la Baviére & de ses projets d'échange, la Cour de Vienne ayant renoncé par la Paix de Tetchen à toutes ses prétentions, & les pactes de famille de la Maison Bavaro-Palatine, qui interdisent tout échange de ses pays, ayant été confirmés & garantis par ledit Traité, aucun échange de la Baviere ne sauroit avoir lieu sans le consentement exprès des parties qui ont contracté ce Traité, & des puissances qui l'ont garanti, & nommément sans l'agrément du Roi & de ses co-Etats dans l'Empire, parce qu'il leur importoit infiniment que le grand & important Duché de Baviere, ou la plus grande partie de ce Duché restassent à la maison Palatine, & ne passassent point à une autre puissante Maison. Le but de la susdite guerre & de la paix qui l'a suivie seroit manqué, si la Cour de Vienne pouvoit obtenir actuellement, par un échange volontaire ou forcé, ce qu'elle ne pouvoit avoir alors par des prétentions & par la guerre. Quant à la maison de Brandebourg, elle a toujours conservé le droit de changer à son gré ses partis de famille, & elle n'est nullement bornée à cet égard par une confirmation impériale. Son projet est de réunir, à l'extinction d'une de ses branches, ses pays héréditaires à la primogéniture, & cette réunion n'est point interdite dans ses partis de famille; mais la maison d'Autriche avoit le projet d'ôter l'important Duché de Baviere, sur lequel elle n'a aucun droit, à la maison de Wittelsbach, qui le possede depuis cinq siecles, & de se l'approprier par un échange inégal, & très-préjudiciable à cette Maison. —— Il est vrai que la maison d'Autriche a perdu des pays depuis la paix de

Digitized by Google

Bale, mais depuis cette époque, elle en a ajouté d'autres à son patrimoine, & il est notoire que sa puissance actuelle est beaucoup plus considérable, qu'elle n'étoit lors de la conclusion de la susdite paix. Si la maison d'Autriche pouvoit acquérir la Baviere, & se défaire des Pays-Bas trop éloignés de ses Etats, elle ajouteroit à sa puissance en Allemagne une nouvelle force, à laquelle les cercles & pays voisins ne sauroient résister. C'est donc avec fondement que le Roi a soutenu dans sa déclaration qu'une pareille acquisition intervertiroit l'équilibre en Allemagne, & que la sûreté & la liberté de l'Empire n'auroient alors d'autre garant, que la modération des Princes de cette Maison. Mais si cette modération cessoit, s'il venoit un Prince qui eût les principes de Charles-Quint, & de Ferdinand II, l'Allemagne ne pourroit plus se défendre contre la prépondérance de la maison d'Autriche, & elle finiroit par se soumettre à la Monarchie de cette Maison (1); même un Prince belliqueux & entreprenant ne s'en tiendroit pas là; à la tête d'une armée brave & puissante, il tenteroit de faire valoir les anciennes prétentions des Empereurs Romains, & des Rois d'Allemagne, & d'établir en Europe une Monar-

(1) D'après le calcul de *Felbinger*, la part de la Maison d'Autriche en Allemagne, fait une étendue de 4,076 milles quarrés, & 4,143, d'après celui de *Herrmann* (les deux Auteurs sont Autrichiens). Les pays que la Maison d'Autriche vouloit acquérir, ont 874 milles quarrés d'étendue, d'après le calcul de *Westeinrieder*, Auteur Bavarois. Ainsi, en ajoutant ce dernier nombre au précédent, la part que cette Maison obtiendroit de l'Allemagne, remonteroit à 4,927 milles quarrés. Or, comme la totalité de l'Allemagne, d'après la Carte de *Mayer*, à 11,124 milles quarrés de surface, la Maison d'Autriche, par l'acquisition de la Baviere, se trouveroit en posséder près des quatre neuviemes.

Digitized by Google

chie universelle. La maison de Brandebourg, qui ne s'est point élevée aux dépens de la maison d'Autriche, mais par la prudence active de ses Princes, qui avoit veillé à leurs droits, deviendroit naturellement la premiere victime de la prépondérance de la maison d'Autriche. D'après cela, on ne doit point être surpris que le Roi de Prusse tâche d'empêcher, par des moyens constitutionels, un échange de pays, contraire à la constitution germanique, & aux Traités de paix.

La Suite à l'Ordinaire prochain.

De Vienne, le 2 Janvier.

Le Comte de Cobentzel, Ambassadeur Impérial auprès de la Cour de Russie, est attendu incessamment dans cette Capitale. Avant son départ de Pétersbourg, il a reçu les témoignages les plus flatteurs des sentimens de l'Impératrice qui l'a invité à dîner à sa table.

ITALIE.

De Venise, le 15 Décembre.

Les débordemens de l'Adige & de la Brenta ont submergé beaucoup de barques, à-bord desquelles se trouvoient plusieurs personnes qui ont péri, entr'autres un Anglois inconnu, dont on a repêché le corps. A Padoue, douze maisons ont été submergées, & on évalue la totalité des dommages à plus de deux milllions de ducats.

Digitized by Google

« L'attention du public, écrit-on de Ferrare, » se porte, depuis quelques jours, sur un événe» nement assez singulier. On a dénoncé au tri» bunal archiépiscopal, que Madame Blanchini, » femme d'un des plus riches Juifs, avoit été » baptisée, à l'âge de trois ans, à Padoue. L'Ar» chevêque-Cardinal, après avoir pris les infor» mations nécessaires sur ce fait, a mandé le » mari & la femme dans son palais, & après » avoir prié le mari de souffrir que son épouse » y restât seule, parce qu'il avoit des choses » importantes à lui dire, l'assurant d'ailleurs, » qu'il n'avoit rien à craindre, Son Eminence » déclara à ladite Dame Blanchini, aussi-tôt » que son mari fut retiré, l'objet pour lequel » il l'avoit fait venir, & lui fit toutes les ques» tions convenables. Cette femme, dans la crain» te sur-tout d'être maltraitée de ses parens, » refusa d'avouer la vérité. Le Cardinal en con» séquence, l'engagea à demeurer quelques jours » dans son palais, jusqu'à ce que son Emi» nence eût pu faire part à la Cour de Rome » de ce cas certainement très-nouveau, & re» cevoir sur cela sa résolution. La dénoncia» tion a été faite par une femme de Padoue, » mariée dans cette ville. Voici ce qu'elle a dé» posé. Lorsqu'elle étoit âgée de sept ans, elle » étoit accoutumée à jouer avec la susdite » Blanchini, qui en avoit alors trois : un » jour, qu'elle lui dit qu'elle n'iroit jamais » en Paradis, parce qu'elle n'étoit pas bapti» sée; l'enfant répondit, qu'il vouloit aussi » aller en paradis, & sur cela sa dénonçante, » après lui avoir fait dire combien il y avoit » de personnes en Dieu, prit de l'eau & la » baptisa.

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 2 Janvier.

Le 22 Décembre, M. *Eden* se rendit au Palais de la Reine, où il eut une conférence particuliere avec le Roi. Il s'est également entretenu chez le Marquis de Carmarthen, avec une Députation de Marchands, faisant le commerce d'Amérique, qui ont proposé quelques nouveaux réglemens avant le départ de M. *Eden* pour la France.

L'Amirauté a ordonné, à Portsmouth & à Plymouth, pour le commencement du mois de Février prochain, l'équipement des vaisseaux suivans; savoir, un de 44 canons, deux de 36, un de 28, un de 24, deux sloops de 16, & un cutters de 14. On en formera deux escadres, l'une pour l'Inde, sous les ordres du Commodore *John Gill*, & l'autre pour les mers du Nord, commandée par le Capitaine *Levefon Gower*. Le vaisseau de 50, sur lequel le Commodore arborera son pavillon, fera partie de la premiere escadre, & celui de 44, de la seconde.

On va construire dans les chantiers de S. M. les vaisseaux de ligne l'*Achille*, le *Revenge*, le *Newarck*, l'*Ajax*, le *Cambridge*, le *Torbay* & le *Kent*, tous de 76 canons.

L'Amirauté a pris en considération le projet d'établir dans les provinces maritimes des Ecoles nautiques pour l'instruction d'en-

Digitized by Google

fans pauvres ou orphelins, à qui de bons matelots, tirés de l'Hôpital de Greenwich, enſeigneront la conſtruction, l'équipement, le gréemenr & la manœuvre des vaiſſeaux, & la maniere de fabriquer des filets pour la pêche. Ces Eleves parvenus à un certain âge, chaque navire marchand de 150 tonneaux, ſera obligé d'en prendre un à bord, & proportionnellement un plus grand nombre, ſuivant la force du bâtiment. Par ce moyen, on compte former en 10 ans 25,000 matelots inſtruits, qui diſpenſeront, en temps de guerre, de recourir à l'odieuſe méthode de la preſſe.

Des nouvelles récentes du Canada, annoncent une grande proſpérité de commerce dans cette Colonie. Les capitaux mercantiles, à ce qu'on ajoute, y ont doublé depuis quelques années : elle peut fournir aux Iſles d'Amérique tous les articles qu'avant la derniere guerre elles tiroient des Colonies du Continent, ce qui cependant paroît, ſinon impoſſible, au moins peu vraiſemblable.

Le Miniſtere doit, dit on, faire les changemens dans la Milice que l'on doit raſſembler au mois de Mai prochain. Les Sergens qui ſont encore actuellement dans la proportion d'un ſur vingt ſoldats, ſeront réduits à un ſur cinquante, & ſeront payés & habillés annuellement ſur le pied actuel.

Les Caporaux ſeront dans la même proportion. On aſſignera deux guinées par an, outre leur paie d'un ſhelling par jour. Et c'eſt parmi eux que ſeront choiſis les Sergens.

Digitized by Google

Les Tambours ſeront réduis dans la proportion d'un ſur cent ſoldats, & ſeront habillés tous les ans. —— Le Corps de Milice n'aura ni Sergent-Major, ni Tambour-Major.

Il eſt tombé, ces jours derniers, une ſi grande quantité de neiges, que pluſieurs des malles de la Poſte ont été arriérées d'une demi-journée. Celle de Douvres à Londres a été ſaiſie par l'Officier de la Douane, avec une forte pacotille de marchandiſes Françoiſes, qui a été confiſquée, ainſi que la voiture. On compte, dans le magaſin de la Douane, à Cowes, iſle de Whigt, cent mille gallons de liqueurs ſpiritueuſes, qui ont eu le même ſort.

On voit actuellement en Angleterre cinq Ex-Premiers Miniſtres vivans. Le Comte de Bute, le Duc de Graſton, le Lord North, le Marquis de Lansdowne & le Duc de Portland.

Une femme de Red-dith ſongea qu'elle voyoit un enfant expoſé à la rigueur des élémens ſous un arbre, dans le voiſinage de cette Ville. Ce rêve fit une impreſſion ſi vive ſur ſon imagination, qu'elle ſe leva pour vérifier un fait ſi extraordinaire. Elle arrive au lieu indiqué, & découvre le corps d'une petite fille d'environ dix ans, flottant ſur la ſurface d'un étang. Cette enfant, noyée depuis quelques jours, étoit en apprentiſſage; & comme on n'a découvert aucune cauſe qui ait pu la porter à cet acte de déſeſpoir,

Digitized by Google

on ſuppoſe que ſa mort a été purement accidentelle.

On cite dans quelques uns de nos Papiers publics, un trait rare de patriotiſme. — Vers le milieu du quatorzieme ſiecle, Marguerite Joice, veuve extraordinairement riche & ſans poſtérité, dépenſa preſque toute ſa fortune à bâtir des ponts. Elle fit conſtruire dans le ſeul Comté de Galloway en Irlande vingt-trois ponts de différentes grandeurs. Elle termina ſes largeſſes publiques par le pont jetté ſur la riviere de Corrib près la mer, qui a conſtamment ſoutenu, depuis plus de 400 ans, l'énorme maſſe d'eau que fournit cette riviere. La mémoire de cette femme généreuſe eſt encore révérée aujourd'hui en Irlande, où on la déſigne par le nom de *Mal-read na drehad*, c'eſt-à-dire, *Marguerite des Ponts.*

« Les Marchands & Manufacturiers de Norwich ont tenu une aſſemblée, la ſemaine derniere, à l'Hôtel-de-Ville, pour prendre en conſidération l'état de leurs manufactures. Il fut arrêté qu'on expoſeroit à M. Pitt, les entraves qu'éprouve notre commerce chez la plupart des nations de l'Europe, en lui demandant de protéger nos intérêts dans les traités de commerce actuellement ſur le tapis. En conſéquence, l'aſſemblée a fait paſſer un mémoire aux deux repréſentans de la ville de Norwich, & les a chargés de le remettre à M. Pitt. »

On a publié l'extrait ſuivant d'une lettre d'un Capitaine de vaiſſeau Anglois, datée de Cadix le 6 Août dernier.

Digitized by Google

Je ne puis fermer cette lettre sans vous rendre compte des obstacles que j'ai rencontrés dans ma traversée d'Angleterre, de la part des croiseurs Algériens. Me trouvant près du rocher de Lisbonne, je fus arrêté par un de ces croiseurs, qui, après avoir bien examiné mes lettres de mer, me laissa continuer ma route. Le lendemain j'en rencontrai un autre à la hauteur du Cap St. Vincent. Je marchois de conserve alors avec un gros bâtiment. Ce vaisseau ayant attiré l'attention du chebec Algérien, il envoya sa chaloupe pour me donner chasse, & poursuivit lui-même le gros vaisseau. Il s'éleva heureusement dans ces entrefaites un vent frais, qui me donna l'avantage sur la chaloupe; elle cessa de me donner chasse, & rejoignit le chebec, qui pendant ce temps avoit commencé à canonner le vaisseau, qui fut obligé de se réfugier sous un fort Espagnol. Le jour suivant, j'en rencontrai un autre à la hauteur du Cap Sainte-Marie, qui me fit mettre ma chaloupe à la mer, & m'obligea de lui envoyer mes lettres de mer; après les avoir examinées avec la plus grande attention, il me laissa continuer ma route. A minuit, me trouvant alors à dix lieues de Cadix, je fus arrêté par deux autres qui se conduisirent à mon égard comme le précédent, & le lendemain nous mouillâmes dans ce port, où j'ai appris que ces barbares gens ont établi leurs croisieres à l'ouest des Isles Açores, pour donner chasse aux vaisseaux Américains & Portugais.

Il y a quelques jours que le Magistrat de la ville de Tavistock a examiné le corps de Roger Bayly, vieillard infirme, âgé de plus de 80 ans, trouvé mort sur le grand chemin. Lui & son frere furent enterrés vifs dans une

Digitized by Google

mine d'étain du Cornouaille, pendant onze jours & dix nuits, ſans ſubſiſtance, & cependant ſauvés. Depuis, l'un & l'autre ont fait une fin tragique. Voici celle de Philip Bayly. Il fut aſſailli d'un âne furieux qui le mordit & le renverſa. L'animal ayant dans ſa bouche une des jambes de ce malheureux, traîna ſon corps l'eſpace de 200 verges, & le foula aux pieds. Couvert de contuſions, Bayly fut tranſporté dans ſa maiſon, mais nonobſtant tous les ſoins poſſibles, il languit dans les douleurs les plus aiguës, & mourut au bout de deux jours. Un fait étonnant, quoiqu'atteſté ſous ſerment au Magiſtrat, c'eſt que ce même âne, environ une heure avant la mort du malade, vint à la porte de la maiſon, quoique diſtante de trois milles du lieu de l'accident, & s'efforça de ſe faire paſſage, à force de ruades & de cris. L'âne, ſelon le Droit civil d'Angleterre, devint ce qu'on appelle en Anglois *Deodand*; c'eſt-à dire, qu'il devoit être vendu, & le produit de ſa vente donné aux pauvres, ou confiſqué au profit du Seigneur qui, dans le cas actuel, ſe trouve être le Duc de Bedford.

L'Adminiſtration fait tous ſes efforts en Irlande pour réchauffer le *caput mortuum* des propoſitions de Commerce. Elle n'épargne rien pour parvenir à ce but. Lorſqu'il vient à vaquer quelque place dépendante du Gouvernement, ne fût-elle que de 40 liv. ſterl d'appointemens annuels, elle eſt réſervée ſtrictement, & donnée à la vive

Digitized by Google

sollicitation de quelque Membre du Parlement, ou de quelque Echevin puissant, dont on espere employer le crédit, pour se ménager des adresses telles qu'on les désire. Si quelque folliculaire découvre des bassesses ou des menées secretes, on emploie tous les moyens possibles pour le corrompre, & on l'établit à la solde de quelque papier ministériel. Telles sont les manœuvres du Ministre populaire (M. Orde) qui veut persuader à ce peuple *stupide* (les Irlandois) que les mesures projetées sont à son avantage.

Sua si bona nôrint !

(Voilà le langage des Gazettes de l'opposition ; on croira ce qu'on voudra de ces lieux communs.)

Plusieurs fois on a parlé fort inexactement de la postérité actuelle de *Cromwell*. Voici la généalogie fort exacte des descendans de ce redoutable Protecteur. Son plus jeune fils, *Henri Cromwell*, qui fut Lord Lieutenant d'Irlande, laissa un fils, *Richard Cromwell*, dont il reste deux filles vivantes à Hampstead, près de Londres. Ce *Richard* eut aussi un fils, que tout Londres a vu Marchand Epicier dans Snow-Hill, & pere de M. *Olivier Cromwell*, actuellement vivant, Procureur d'une probité recommandable, & dernier rejetton de la famille du Protecteur. Elle ne sera pas si-tôt éteinte, puisque le Procureur a un enfant mâle.

L'Aëronaute Lunardi n'a point péri dans la mer, comme on le craignoit. Heureusement, des pêcheurs l'ont rencontré à 6 milles au large, & lui ont donné des secours. Il sortit avec tant de précipitation de sa gondole,

Digitized by Google

qu'à l'instant le Ballon se releva & disparut.

C'est un grand bonheur pour la Nation, dit un de nos Périodistes, d'avoir plus de Conseillers qu'aucun autre peuple sous le soleil. Nous possédons le Conseil du Cabinet, le Conseil privé, le Grand-Conseil national, le Conseil municipal; outre que chaque Anglois est lui-même un Conseiller d'Etat. Avec cette multitude de Directeurs, il sembleroit impossible de tomber dans aucune méprise, ou de prendre quelque mesure fausse; mais les uns sont guidés par leurs intérêts personnels, d'autres par des vues serviles ou bornées, de troisiemes se laissent aller à l'indolence ou aux égards dangereux... L'on peut donc conclure que le proverbe, *dans la multitude des Conseils se trouve la sûreté*, n'a gueres plus de sens que celui ci, *il est plus sûr d'avoir beaucoup d'amis que peu.*

Suivant le bill annuel des baptêmes & mortalités dans cette Capitale, depuis le 14 Décembre 1784, au 13 Décembre 1785, on a baptisé:

Garçons, ...	9,085.
Filles, ...	8,834.
Total, ...	17,919.

Il est mort:

Hommes, ...	9,447.
Femmes, ...	9,472.
Total, ...	18,919.

Sur ce nombre, il est mort:

Digitized by Google

Enfans au-deſſous de deux ans.	6177
Entre deux & cinq ans	1626
De cinq à dix.	716
De dix a vingt.	655
De vingt à trente.	1481
De trente à quarante.	1772
De quarante à cinquante.	1966
De cinquante à ſoixante.	1586
De ſoixante à ſoixante & dix.	1399
De ſoixante & dix à quatre-vingt.	1019
De quatre vingt à quatre-vingt-dix.	454
De quatre-vingt-dix à cent.	67
De cent ans.	1
De cent un an.	1
De cent trois ans.	1

Le nombre des morts, cette année, ſurpaſſe de 1000 celui des naiſſances. Répétons ici, que dans ce dénombrement, fait ſur les regiſtres paroiſſiaux, ne ſont point compris les Non-Conformiſtes, Preſbytériens, Anabaptiſtes, Méthodiſtes, Latitudinaires, &c.

Un plaiſant vient d'énumérer & de claſſer comme il ſuit les mariages dans cette Capitale, en propoſant de publier chaque année cet état, à l'*inſtar* des Bills de mortalité. Il compte :

De femmes échappées de chez leurs maris,	1,132
De maris qui ont fui leurs femmes,	2,348
D'époux en ſéparation concertée ou légale,	4,175
—Vivants en guerre ouverte,	17,345
—En inimitié domeſtique, quoique	

Digitized by Google

unis en apparence aux yeux du Public,	13,279
—Indifférens les uns aux autres,	55,246
—Censés heureux,	3,175
—Heureux comparativement,	127
—Réellement heureux,	13
Total des mariages.	96,840

FRANCE.

DE VERSAILLES, le 4 Janvier.

Le sieur du Fresne, Intendant général des fonds de la Marine & des Colonies, a prêté serment, le 24 du mois dernier, entre les mains du Garde des Sceaux, en qualité de Conseiller d'Etat.

Le 25, la Baronne de Hunolstein a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Comtesse Louis d'Helmstadt.

Le 27, le Comte Rzéwuski, Chevalier de l'Ordre du Roi de Pologne, & Petit-Général de la Couronne, fut présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale avec les formalités ordinaires.

Les gerfaux d'Islande, présent que le Roi de Danemarck est dans l'usage d'envoyer annuellement à Sa Majesté, furent présentés le même jour, & reçus par le Comte de Vaudreuil, Grand Fauconnier de France, & par le Chevalier de Forget, Capitaine du Vol du Cabinet du Roi.

Digitized by Google

Le Chevalier Delfino, Ambaſſadeur de la République de Veniſe, eut ſon audience de congé du Roi, & Sa Majeſté l'arma Chevalier avec les cérémonies accoutumées. Ce même jour, le Chevalier Capello, nouvel Ambaſſadeur de la République, eut ſa premiere audience du Roi, & remit à Sa Majeſté ſes lettres de créance. Ces Ambaſſadeurs furent conduits à l'audience de Leurs Majeſtés & à celles de la Famille Royale, par le ſieur de la Garenne, Introducteur des Ambaſſadeurs; le ſieur de Séqueville, Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambaſſadeurs, précédoit.

Le Marquis d'Aumont a prêté, le 29, ſerment entre les mains du Roi, pour la charge de Premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté, en ſurvivance du Duc de Villequier ſon pere.

Le 31 du mois dernier, le ſieur d'Houry, Imprimeur du Duc d'Orléans, a eu l'honneur de préſenter à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale, l'*Almanach Royal* pour l'année 1786.

Le 1er. de ce mois, les Princes & Princeſſes, ainſi que les Seigneurs & Dames de la Cour, rendirent leurs reſpects au Roi & à la Reine, à l'occaſion de la nouvelle année. Le Corps-de-Ville de Paris, ayant à ſa tête le Duc de Briſſac, Gouverneur de la ville, conduit par le ſieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies, & par le ſieur de Watronville, Aide des Cérémonies, s'ac-

Digitized by Google

quitta du même devoir envers Leurs Majestés & la Famille Royale. La Musique du Roi exécuta pendant le lever de Sa Majesté, une symphonie nouvelle, de la composition du sieur Harang, premier Violon de sa Musique, sous la conduite du sieur Girouft, Surintendant de la Musique de Sa Majesté.

Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures & demie dans le Cabinet du Roi, Sa Majesté tint un Chapitre, dans lequel elle nomma Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, Don Louis, Prince héréditaire de Parme. Le Roi, dans le même Chapitre, nomma aussi Chevaliers du même Ordre, le Duc de Croy, le Prince de Robecq, le Maréchal de Stainville, le Comte d'Haussonville, le Marquis de Castellane & le Comte de Coigny. Le Roi se rendit ensuite à la Chapelle, précédé du Prince de Conti, du Duc de Penthievre, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre; deux Huissiers de la Chambre de S. M. portant leurs masses. Le Roi assista à la grand'Messe, chantée par sa Musique & célébrée par l'Evêque d'Autun, Prélat Commandeur de l'Ordre. La Princesse Josephe de Monaco y fit la quête. Après la Messe, à laquelle la Reine, Monsieur, Madame, Monseigneur Comte d'Artois, Madame Comtesse d'Artois & Madame Elisabeth de France assisterent dans la Tribune, le Roi fut reconduit à son apparte-

Digitized by Google

ment, en observant l'ordre dans lequel il en étoit sorti.

Le Grand-Conseil eut l'honneur de rendre ses respects à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

Leurs Majestés souperent, ce jour, à leur grand couvert. Pendant le repas, la Musique du Roi exécuta différens morceaux, sous la conduite du sieur Giroust, Surintendant de la Musique de Sa Majesté.

La Princesse de Tarente a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de la Trimouille, en qualité de Dame du Palais.

Le 2, le Roi, accompagné de Monsieur, de Monseigneur Comte d'Artois, du Duc d'Orléans, du Duc de Bourbon, du Prince de Conti, du Duc de Penthievre, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, assista au Service anniversaire qui se célebre dans la Chapelle du château pour les Chevaliers défunts.

Le 3, le sieur d'Aligre, Premier Président du Parlement de Paris, ainsi que les Présidens à Mortier & les autres Présidens du même Parlement, ont eu l'honneur de rendre leurs respects à Leurs Majestés & à la Famille Royale, à l'occasion de la nouvelle année. La Chambre des Comptes, la Cour des Aides & la Cour des Monnoies, ont aussi eu cet honneur, ainsi que le Châtelet de Paris, à la tête duquel étoit le Marquis de Boulainvilliers, Prévôt de cette ville.

Digitized by Google

Le même jour, les Députés des Etats de Bretagne furent admis à l'audience du Roi; ils furent présentés à Sa Majesté par le Duc de Penthievre, Gouverneur de la Province, & par le Baron de Breteüil, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Bretagne. La Députation, qui fut conduite à l'audience de Sa Majesté par le sieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies, & par le sieur de Watronville, Aide des Cérémonies, étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Saint-Brieux, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Comte de Tremergat; & pour le Tiers-Etat, du sieur Borie, Sénéchal de Rennes, & du Comte de la Bourdonnaye, Procureur général, Syndic des Etats: la Députation eut ensuite audience de la Reine & de la Famille Royale.

DE PARIS, le 12 Janvier.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui permet aux Fabriquans étrangers de s'établir dans le Royaume. Du 13 Novembre 1785.

Le Roi ayant été informé que plusieurs négocians & fabricans étrangers, précédemment accoutumés à importer & faire débiter dans le royaume différentes marchandises, dont Sa Majesté, pour favoriser le commerce national, a prohibé l'introduction par les arrêts de son Conseil des 10 & 17 Juillet dernier, desireroient former en France des établissemens pour y fabriquer des marchandises de la même espece, s'il

s'il plaisoit à Sa Majesté leur permettre d'y faire entrer, outre les instrumens & matieres premieres nécessaires à ces établissemens, les marchandises formant actuellement le fonds de leurs magasins, lesquelles auroient été destinées pour le commerce de France, & si Sa Majesté vouloit bien leur accorder dans son royaume les mêmes avantages dont ils jouissoient dans leur patrie, ainsi que la liberté d'y retourner après un certain nombre d'années : Sa Majesté trouvant les demandes de ces négocians conformes à ses vues pour le progrès du commerce, & voulant les traiter favorablement :

Art. I. Sa Majesté permet à tous négocians & fabricans étrangers de former dans son royaume des établissemens de toute espece de fabriques, de mousselines, de toiles blanches, de toiles peintes, d'étoffes de coton, de tamerie, de draperie & de toutes sortes de quincailleries, à condition qu'ils y prendront domicile & y fixeront leur résidence personnelle, comme aussi à la charge que lesdits nouveaux établissemens seront placés à la distance de sept lieues au moins de la frontiere, & que ceux desdits négocians qui voudront jouir des avantages qui leur seront assurés par les articles suivans, seront tenus de faire, par-devant l'Intendant de la province où ils auront jugé convenable de former lesdits établissemens, leurs soumissions de les effectuer dans l'espace d'une année, à compter du jour de cette soumission. Il en sera rendu compte par ledit Intendant au Contrôleur général des finances de Sa Majesté.

II. Accorde Sa Majesté à ceux qui auront fait lesdites soumissions, l'exemption de tous droits d'entrée & de traites, pour toutes les matieres premieres, telles que fils, cotons, in-

grédiens de teintures, cuivres, aciers, machines & outils nécessaires à leur établissement qu'ils tireront de l'étranger, même aussi pour les meubles qu'ils feront venir à l'usage de leurs maisons, dans le terme prescrit pour compléter leurs établissemens.

III. Accorde en outre Sa Majesté, aux négocians & fabricans étrangers qui formeront lesdits établissemens, & aux ouvriers étrangers amenés par eux qui serviront à leur exploitation, l'exemption de toutes impositions personnelles pendant trois ans, celle de milice, de corvées & de logement de gens de guerre à toujours; & pour eux, leurs enfans nés & à naître & leurs descendans, la jouissance de leur état, la liberté de leurs usages en ce qui ne sera pas contraire aux loix du royaume, tous droits de succession, celui d'admission à la maîtrise dans les corps & communautés auxquels ils voudront être affiliés, l'affranchissement du droit d'aubaine, & la faculté d'acquérir tous héritages, terres, maisons & autres biens-fonds, ainsi que celle de les revendre, & de retourner dans leur patrie après dix années de séjour en France.

IV. Les négocians ou fabricans étrangers qui, en formant dans le royaume des établissemens de manufactures, voudroient y transporter le fonds actuel des marchandises qu'ils avoient fabriquées dans la vue de les introduire en France, seront tenus, quant à celles précédemment prohibées & non-mentionnées dans les articles suivans, d'obtenir une permission particuliere de les introduire, à charge de payer les droits qui seront fixés par ladite permission.

V. Ceux qui voudront établir des fabriques de mousselines, pourront faire entrer par le seul bureau de Saint-Dizier, la quantité de vingt pieces de mousseline de huit aunes par

Digitized by Google

chaque métier qu'ils seront soumis à établir ; & autant par chaque ouvrier-fabricant, cardeuse, fileuse, brodeuse ou tisserand en mousseline qu'ils ameneront à leur suite dans le royaume, en payant cinquante-cinq sols pour tous droits par chaque piece de mousseline non-brodée, & cent sols par chaque piece de mousseline brodée.

VI. Ceux qui seront obligés à monter des fabriques de toiles blanches, pourront faire entrer par les bureaux de Saint Dizier ou de Jougues & du Pont-de-Beauvoisin, la quantité de vingt pieces de toiles blanches de quinze à seize aunes par chaque ouvrier-fabricant, cardeuse, fileuse ou tisserand étrangers qu'ils auront amenés dans le royaume pour travailler dans leurs fabriques, & dix pieces de plus pour chaque métier qu'ils auront pris l'engagement de monter, à la charge de payer dans lesdits bureaux les droits qui avoient lieu pour l'introduction desdites toiles avant l'arrêt du 10 Juillet dernier.

VII. Ceux qui auront fait la soumission d'établir des fabriques de toiles peintes, seront admis à faire entrer par les mêmes bureaux, une fois seulement, la quantité de cent trente pieces des mêmes aunages, dont trente au plus en toiles peintes, pour chaque table d'impression qu'ils se seront engagés à mettre en activité.

VIII. Les soumissions prescrites par l'article premier seront faites dans la forme & suivant le modele qui sera arrêté au Conseil, & les négocians étrangers qui les souscriront, seront tenus de donner une caution bonne, solvable & domiciliée en France, laquelle caution souscrira la soumission conjointement avec eux, & sera personnellement responsable des engagemens qui y seront détaillés.

Digitized by Google

IX. Tous négocians étrangers qui, en formant des établissemens dans le royaume, voudront jouir de la permission d'y introduire les marchandises susdites, seront tenus de faire entrer les trois quarts des quantités dont l'introduction leur est permise, dans l'espace de trois mois, à compter du jour de la publication du présent arrêt, & de compléter ladite introduction dans les trois mois suivans; ils seront tenus également de mettre leurs établissemens en activité dans l'espace d'une année, après laquelle les cautions ne seront déchargées de leurs obligations que sur le certificat de vérification faite par l'Inspecteur des manufactures de la province, qui attestera que toutes les clauses des soumissions auront été fidelement exécutées.

X. Lesdits fabriquans étrangers qui se seroient établis dans les provinces qui sont à l'instar de l'étranger effectif, & ceux qui y sont déjà établis, pourront faire entrer dans le royaume en exemption de droits, les toiles peintes qu'ils auront imprimées sur des toiles blanches tirées des fabriques de l'intérieur du royaume ou du commerce & des ventes de la Compagnie des Indes, & même sur celles qui auroient été tissues & fabriquées dans lesdites provinces, à la charge par eux de justifier que les toiles blanches en sont provenues : faute de quoi lesdites toiles peintes resteront soumises à la prohibition portée par l'article premier de l'arrêt du 10 Juillet dernier. N'entend néanmoins Sa Majesté priver les négocians ou fabriquans desdites provinces de la faculté dont ils ont toujours joui de vendre à l'étranger les toiles d'origine étrangere, soit en blanc, soit après les avoir brodées ou imprimées. Et seront sur le présent arrêt toutes lettres nécessaires expédiées. Fait au Conseil

Digitized by Google

l'Etat du Roi, Sa Majesté y étant ; tenu à Fontainebleau, le 13 Novembre 1785. *Signé* GRAVIER DE VERGENNES.

Suivant des lettres de Bordeaux, le navire le *Persévérant*, appartenant à ce Port, a fait naufrage sur les côtes de l'Isle d'Aix. Dans tous les Ports de la Méditerranée, on continue à se plaindre des courses des Corsaires Algériens ; divers Capitaines de navires étrangers, arrivés à Marseille, ont été forcés de se rendre à bord de plusieurs de ces Corsaires, & de leur donner des provisions, ainsi que des instrumens nautiques.

Le Journal de Montpellier, du 24 Décembre, raconte en ces termes les circonstances de l'incendie qui a consumé la Salle de Spectacle de Montpellier.

Le Samedi 17, après que les Comédiens eurent joué *le Pere de Famille* & *la Servante Maîtresse*, on fit, suivant l'usage, la visite de la salle. Le 18, à 2 heures du matin, des voyageurs, qui apperçurent de loin de la fumée & du feu, coururent aussi-tôt avertir la sentinelle du Gouvernement, & allerent à l'Hôtel-de-Ville, qui fit sonner le tocsin. Peu de temps après & avec toute la célérité possible, MM. les Officiers du Régiment de Vermandois firent battre la générale, & arriverent à la salle, avec les soldats, la majeure partie en habits de travail : les pompiers de la Ville y étoient déjà arrivés. M. de Saint-Priest, Intendant de la Province, y accourut aussi, de même que MM. de l'Etat-Major, M. Deydé, premier Consul, & toutes les personnes attachées à la Ville. Malgré l'activité qu'ils inspirerent aux

soldats & aux travailleurs, le feu fit de tels progrès, qu'à 3 heures toute la couverture du théâtre, ainsi que la charpente, s'écroula avec un fracas épouvantable ; peu d'instans après, celle du parterre & de l'amphithéâtre suivit. Alors il fut reconnu qu'il n'étoit pas possible de sauver cette partie ; & tous les yeux se tournerent vers la salle du Concert. M. de Saint Prieſt & M. Deydé ordonnerent de couper la communication : ce travail, quoique périlleux & difficile à exécuter, parce que les flammes avoient déjà pénétré dans la charpente, réussit au point que tout le devant de l'édifice a été sauvé. Il falloit en même-temps garantir 5 magasins de bois qui étoient dans les souterreins de la salle, & dont un étoit entiérement enflammé, le feu s'y étant communiqué par l'ouverture des contre-poids : à force de soins, on parvint à couper la communication & à sauver les 4 autres. Il ne fallut pas moins d'activité pour garantir les maisons voisines.

La lettre suivante nous a été adressée par un Militaire, d'un nom très connu dans les hautes sciences, & qui prouve lui même que les lumieres sont héréditaires dans sa famille. Après nous avoir averti que l'opinion concernant un ancien canal du Rhin au travers du pays de Vaud & de la Franche Comté, n'étoit qu'une plaisanterie contre les ridicules commentaires de certains Savans, il continue en disant :

Mon dessein, Monsieur, n'est point de faire de l'érudition, mais je crois que les *Nantuates* n'étoient point les peuples du Rhinthal & du lac de Constance ; je ne vous opposerai d'autre autorité

Digitized by Google

que celle de César lui-même, que vous reconnoissez, avec raison, pour un Professeur de Géographie, de bon sens, d'art militaire & d'éloquence; il nous apprend, au commencement du troisieme livre de ses Commentaires, » qu'il envoya Galba avec la douzieme légion & partie » de la cavalerie, contre les Nantuates, les » Véragres, les Sédunois, qui s'étendent depuis » les Allobroges, le lac Leman & le Rhône, » jusqu'au sommet des Alpes ». Je ne reconnois point ici dans les Nantuates, les peuples du Rhinthal & de Constance.

D'Anlancourt, il est vrai, plus instruit que M. de Vailly, & ne pouvant concilier la description du cours du Rhin, par Jules-César, avec la Topographie de la Suisse, appelle les Nantuates, peuples ou *terres* de Constance; mais il oublie qu'au livre premier, en parlant de la guerre d'Arioviste, il a désigné ces mêmes peuples de Constance, d'après le mot latin *harudes*: d'ailleurs, quand on admettroit avec lui que les peuples du Rhinthal étoient les Nantuates, toutes les difficultés ne seroient pas levées, & il resteroit toujours celle de la Franche-Comté & des Evêchés, où le Rhin n'a jamais pu couler.

Toute plaisanterie à part, permettez-moi, de vous offrir à ce sujet quelques réflexions, qui peut-être ne seront pas sans intérêt pour les Littérateurs, & sur-tout pour les Traducteurs.

César connoissoit la Franche-Comté, & cette partie de l'Alsace qui est entre Berfort & le Rhin: sa bataille contre Arioviste le dépose. La fameuse muraille construite du lac de Genève au Jura, nous apprend également qu'il ne pouvoit pas ignorer la situation des Nantuates. Ainsi quand il nous dit que le Rhin coule sur les frontieres des Nantuates, des Helvétiens, des Séquanois,

Digitized by Google

des Médiomatriciens, &c. Il eſt très-poſſible que, ſans avoir égard aux intermédiaires, il nomme de préférence ces peuples, parce que de ſon temps, ils étoient plus connus & plus conſidérables.

L'on trouve dans ſes Commentaires quelques exemples de cette maniere d'écrire : au livre premier, « l'intention des Helvétiens, en ſortant » de leur pays, eſt d'aller s'établir chez les San- » tons qui ne ſont pas éloignés des Toulou- » ſains ». Certainement, Meſſieurs, il y a plus loin du Languedoc en Saintonge, que du Rhin au lac Leman, dont les bords étoient habités par les Nantuates.

Ceci me conduit naturellement à une autre obſervation : les Traducteurs ne devroient jamais ſe permettre de *moderniſer* les noms anciens, parce que les anciennes diviſions de peuples ne répondent point du tout aux modernes; Céſar nous apprend que les Séquanois n'étoient ſéparés des Allobroges que par le Rhône ; il y a aujourd'hui, entre-deux, de petites Provinces, qui depuis long-temps n'appartiennent point à la Franche-Comté.

M. de Vailly fournit plus d'un exemple des mépriſes auxquelles on s'expoſe, en *moderniſant* ainſi les noms anciens ; au livre quatrieme, & à l'article où il eſt queſtion du Rhin, les Nantuates deviennent le pays de Vaud, & au livre troiſieme ils étoient le haut Vallais : » *ac nullo hoſte* » *prohibente, aut iter demorante, incolumem le-* » *gionem in* Nantuates, *inde in Allobrogas per-* » *duxit ibique hiemavit* ». Aucun ennemi n'arrê- » tant, ni retardant ſa marche, il traverſa » (Galba) ſans accidens, le haut Vallais, & alla » paſſer l'hiver en Savoie ». Traverſa le haut Vallais, pour aller en Savoie, en partant des

environs d'Octodure, au fourdain Martigni, dans le bas Vallais, c'est prendre la route de Rouen pour aller à Lyon; cette marche cesse d'être ridicule, & devient très-naturelle, lorsque l'on place les Nantuates sur les bords du lac de Genève: si d'après d'Ablancourt ces Nantuates pouvoient être les peuples de Constance, la direction de Galba pour se retirer chez les Allobroges, offriroit quelque chose de plus extraordinaire encore que n'offre celle que M. de Vailly lui prête gratuitement.

M. de Vailly appelle, dans sa préface, les Commentaires le *veni mecum* de tout militaire; il faut convenir qu'il en a fait une assez mauvaise compagnie, pour ceux d'entr'eux auxquels le Latin n'est pas familier. Je croirai avoir rempli une tâche bien honorable, si cette discussion peut servir à éclairer ses successeurs, sur le choix des moyens propres à nous donner enfin une bonne traduction de cet ouvrage immortel.

De R. Capitaine d'Infanterie, Lieutenant au Régiment Suisse de C.

Saintes, le 18 Octobre 1785.

Le 24 Décembre, vers les 4 heures du matin, le feu a pris à l'Hôpital du Roi du Folgoet, distant d'un quart de lieue de Lesneven en Bretagne, avec une telle violence, que toute la partie du bâtiment, appellée *la Direction*, a été consumée dans trois heures. C'est à la célérité d'un détachement du Régiment de Bresse, aux ordres de M. le Vicomte de Bectoz à Lesneven, qu'on doit le salut du reste de l'Hôpital: cet Officier est arrivé à la tête de ses soldats, avant même qu'on pût espérer qu'il fût averti.

Digitized by Google

Ces braves gens se sont jettés au milieu des flammes, ont démoli, dans un instant, le bâtiment contigu, & ont enlevé un bucher, appuyé à la maison incendiée; avec une promptitude inouie. Leur Commandant se portant par-tout, les encourageant & leur montrant l'exemple. Le seul Directeur de l'Hôpital a péri dans les flammes, regretté unanimement.

Louis-Hubert, Comte de Champagne est décédé à Paris, le 4 Décembre dernier, & a été inhumé le 6 en l'Eglise paroissiale de Saint-Sulpice.

Catherine-Claire de Perrin-Lengary, Douairiere du Comte de Benavent-Rodès, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, Chef des nom & armes de la Maison de Benavent Rodès, est morte, le 25 Novembre, dans ses terres en Languedoc, au diocese de Castres.

Charlotte-Josephe-Albertine-Marie de Buisserit-Blarenghein, épouse de Henri-Pierre-Jacques, Vicomte de Podenas, Mestre de-camp en second du régiment de Bassigny, est morte à Lille le 5 Décembre 1785, âgée de 22 ans.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 8 Janvier.

Un courier de Versailles arrivé à la Haye

Digitized by Google

le premier de ce mois, a apporté à Leurs Hautes Puiſſances la ratification du Traité de paix conclu avec l'Empereur, & celle du Traité d'alliance conclu avec S. M. T. C.

L'Empereur a fait remettre à chacun des Secrétaires des Ambaſſadeurs de la République une Boëte d'or avec trois billets de mille livres. Les Ambaſſadeurs eux-mêmes ont reçu du Roi de France des boëtes enrichies de brillans, & ornées du portrait de Sa Majeſté Très-Chrétienne.

On a lu dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, du 16 Décembre, un Rapport des meilleures meſures à prendre dans la perception des impôts de la Province en 1786, pour ſubvenir aux dépenſes extraordinaires que les circonſtances paſſées ont néceſſitées. Les Commiſſaires du Rapport ont propoſé dans ce but une reviſion de la levée des deniers publics, & la plus grande économie dans les dépenſes. Les Etats ne tarderont pas à délibérer ſur cet objet.

La Régence d'Utrecht, enfermée par la Bourgeoiſie, a été forcée de conſentir à l'abolition du Réglement municipal de 1672. On avoit imprimé dans quelques Feuilles, que cette priſe de poſſeſſion avoit été conduite avec autant de décence que de modération; mais l'on ne retrouve ni l'une ni l'autre dans l'Expoſé ſuivant de la Gazette de la Haye du 7 Janvier. Voici de quelle maniere elle raconte cet événement :

Le 19, le Conſeil de Ville tenant ſon aſſem-

Digitized by Google

blée ordinaire ; il fut remis par quelques-uns des Constitués d'un certain nombre de Bourgeois & Habitans de cette Ville, conjointement avec quelques-uns des Comités de la Bourgeoisie, nommément le Procureur Hocvenaar, le Marchand de Tabac Eldek, le Boutiquier Eelfing, certains Joncheer, de Vry, &c. au nom de la Bourgeoisie (qui avoit été invitée la veille de se rendre à la place ordinaire du rendez-vous, & qui avoit ensuite marché majestueusement vers la Maison de Ville, qu'ils ont entourée & renfermée de toutes parts (comme le jour mémorable du 2 Août dernier éternisé par une médaille) il fut remis, dis je, une Adresse ou Requête à MM. les Bourguemaitres, contenant une prétention ou desir que la Direction de la Régence intérieure de la Ville ne fût point déférée à la Commission qui devoit se rendre à la Haye pour entrer en conférence avec S. A. S. le Seigneur Stadhouder Héréditaire de l'Union ; mais qu'elle fût directement réglée, & que le nouveau Réglement de Régence qui avoit été dressé fût immédiatement applani. —— A la lecture de cette Requête, le Conseil résolut de communiquer à la Bourgeoisie assemblée, que la Direction intérieure de la Régence ne seroit point déférée à ladite Commission, mais réglée ici. Cette Réponse ne satisfit aucunement la Bourgeoisie, laquelle prétendit que tout devoit immédiatement être réglé. Le Conseil délibérant alors de nouveau, persista dans sa résolution ; & pendant que M. le Secrétaire en fit rapport aux Constitués, le Conseil se sépara, & les Membres se retirerent chez eux. L'après-midi, vers les trois heures, une députation des Bourgeois se rendit chez M. le Bourguemaître Président, exigeant que le Conseil s'assemblât à quatre heures ; M. le

Digitized by Google

Bourguemaître répondit que cela ne se pouvoit ; en conséquence d'une résolution du Conseil, suivant laquelle ledit Conseil ne pouvoit pas s'assembler le soir ; mais que néanmoins ils pouvoient le demander au second Bourguemaître, & que si celui-ci l'approuvoit, alors il ne s'y opposeroit pas. M. le second Bourguemaître leur donna aussi une réponse négative : mais la députation allant en faire le Rapport au Bourguemaître Président, lui dit que le second Bourguemaître l'approuvoit ; sur quoi le Conseil fut convoqué. — Dix huit membres parurent à cette Assemblée. Les Constitués de la Bourgeoisie y présenterent une seconde Requête, insistant sur une terminaison finale, en déclarant que puisque le Conseil avoit fait difficulté le matin de se dégager du serment fait sur le Réglement de 1674, la Bourgeoisie l'en déchargeoit, & que tout le Conseil ne sortiroit pas de la Maison de Ville avant que tout ne fût réglé au gré de la Bourgeoisie. Là-dessus le Conseil ne se trouvant pas en nombre assez grand pour pouvoir prendre une Résolution, envoya MM. Eyk & de Ridder, afin de voir s'il étoit possible d'appaiser les Bourgeois ; mais ce fut sans fruit, & le Conseil résolut de s'assembler de nouveau le lendemain. — MM. Eyk, de Ridder & Smissaert furent chargés de faire accepter cette Résolution par la bourgeoisie. M. le Conseiller de Haesten se plaça sur les escaliers de la maison attenante à la Maison de Ville, & louée par le Vénérable Magistrat au nommé Jansen, qui y tient auberge, il adressa de là la parole à la multitude, qui continua cependant à témoigner du mécontentement. M. de Haesten leur dit que s'ils ne se retiroient point, il se démettroit de sa place de Conseiller. On lui repliqua avec cris : *faites-le*

Digitized by Google

d'abord, *nous pouvons bien nous passer de vous, nous ne serons pas en peine pour vous remplacer.* Ces paroles inattendues émurent tellement M. de Haesten, que lorsqu'il rentra dans la salle où étoient les constitués, on eut beaucoup de peine à appaiser ses plaintes. M. Lidt de Jeude y réussit cependant, & ce fut lui qui le lendemain, à la demande & au nom de M. de Haesten, fit à la Société Bourgeoise au Raisin bleu, des excuses pour les expressions inconsidérées dont il s'étoit servi, & qu'il espéroit qu'on voudroit bien lui pardonner. Pendant que M. de Haesten parloit à la multitude, le Conseil se sépara : ce qui ne se passa point néanmoins fort paisiblement ; car MM. les Bourguemaîtres ne gagnerent qu'avec peine leurs carosses dont les Bourgeois retenoient les roues : on arrêtoit également les chevaux ; mais ceux-ci se cabrant se dégagerent & se mirent au galop. M. le Bourguemaître Président y eut son manteau déchiré, & ce Seigneur revenu à sa demeure, & montant le perron, auroit été renversé par quelques enragés, s'il n'eut été délivré de leurs mains.

Le lendemain 20 le Conseil fut encore extraordinairement assemblé, & la Maison de Ville entourée comme le jour précédent par une multitude de Bourgeois. Alors il fut résolu d'arrêter le Réglement, aussi-tôt que les Etats le feroient d'une maniere constitutionnelle, ce qui demandoit au moins trois mois. Cette ouverture ayant été communiquée aux Bourgeois, la multitude cria à haute voix : *non, non, tout doit être fini aujourd'hui, & nous ne nous séparerons point sans cela.* Enfin le Conseil fit publier, vers les trois heures, que le nouveau Réglement de Régence seroit regardé dès le jour même comme arrêté, pour autant que cela concerne l'intérieur de la

Digitized by Google

Ville, & que le Conseil tâcheroit de diriger les choses de sorte que cela fût réglé d'une maniere constitutionnelle aux Etats dans l'espace de trois mois, & que lors même que cela ne seroit pas, on ne lui donneroit pas moins sa sanction par serment réciproque.

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

» L'Alliance conclue entre la France & la Ré-» publique, & dont la ratification a déja été » envoyée à Paris, cimentera l'amitié établie » entre les deux Nations; mais ce qui formera » sans doute, de la part des Hollandois, une » base plus solide encore pour cette inclination » que la convenance réciproque, ce sont les » services qui leur ont été rendus dans la guerre » contre les Anglois. Les noms de *Suffren* & de » *Bouillé* ne s'effaceront pas aisément de leur » cœur reconnoissant. On en voit une preuve nou-» velle par une lettre de la Direction de la Com-» pagnie des Indes Occidentales, au Départe-» ment d'Amsterdam. Le Représentant de Mgr. » le Stadhouder & les Directeurs ont écrit aux » Etats Généraux, pour leur exposer, qu'il » étoit bien connu de L. H. Puissances, que M. » le Marquis de *Bouillé*, ayant le commandement » d'une partie des Indes-Occidentales pour S. M. » Très-Chrétienne, avoit reconquis l'isle de Sr. » Eustache sur les Anglois, & qu'il avoit rendu, » dans cette circonstance, aux Commerçans tous » les effets & l'argent qui se trouvoient dans la-» dite Isle, & sur lesquels ils avoient pu montrer » leurs droits. — Que déja depuis long-tems, » à l'exemple de ce qu'avoit fait la Compagnie » des Indes-Orientales à l'egard de M. de *Suffren*, » ils avoient pris la liberté de solliciter les con-

Digitized by Google

» sidérations favorables de L. H. Puissances,
» mais qu'ils avoient été retenus par l'idée qu'ils
» ne formoient pas, ainsi que la Compagnie des
» Indes Orientales, une Société Marchande,
» & que par là ils ne peuvent être considérés
» comme Représentans de cette partie des Habi-
» tans Commerçans de la République, qui ont
» goûté principalement les fruits de la généro-
» si é de M. le Marquis de *Bouillé* ; mais que les
» Négocians intéressés au commerce des Indes
» Occidentales ne s'étant pas encore adressés à
» ce sujet à L. H. Puissances, & paroissant ainsi
» laisser cette démarche aux Directeurs, tandis
» que le moment présent sembloit être le dernier
» auquel on pouvoit avec décence s'acquitter de
» ce devoir de gratitude, ils pensoient qu'ils
» ne pouvoient le différer plus long-tems. En
» conséquence, ils proposent aux Etats-Géné-
» raux d'envoyer à M. le Marquis de *Bouillé*,
» comme il a été fait à M. le Commandeur de
» *Suffren*, telle marque publique de la satisfac-
» tion de L. H. Puissances, & de la reconnois-
» sance de la Nation, qu'Elles jugeroient con-
» venable. — Au reste, pour l'intelligence de
» cet article, il faut savoir que les Directeurs
» de la Compagnie Occidentale sont simplement
» propriétaires du territoire, tandis que ceux de
» la Compagnie Orientale le sont & du terri-
» toire & du Commerce dans l'Inde. (*Gaz. de Leyde*, n°. 104.)

» Les articles les plus difficiles à arranger dans
» le traité de commerce que M. Eden est chargé
» de négocier, sont le vin & l'eau-de-vie. Quant
» à la batiste, la France n'en fera pas même
» mention, attendu qu'en supposant que l'im-
» portation de la batiste françoise fût permise
» moyennant un droit modéré, l'usage de cet

» article ne pourroit devenir plus général en
» Angleterre qu'il ne l'eſt actuellement. En con-
» ſéquence notre Miniſtere en levant la prohibi-
» tion qui exiſte ſur cet article, ne ſeroit pas
» fondé à exiger aucune commiſſion de la part de
» la France à titre de retour. La contrebande du
» vin eſt plus difficile que celle de la batiſte, &
» c'eſt relativement à cette denrée que nous pou-
» vons ſtipuler des avantages en notre faveur ;
» mais la Cour de Portugal verra-t-elle de bon
» œil l'importation des vins de France moyen-
» nant un droit modéré ? Ne doit-t-elle pas
» craindre que cette concurrence ne porte un
» coup funeſte au commerce des vins d'Opor-
» to ? Un moment de réflexion ſuffira pour cal-
» mer les inquiétudes que le Gouvernement Por-
» tugais pourroit concevoir à cet égard. Quel-
» ques ſoient les droits ſur les vins de France,
» ceux d'Oporto doivent, en vertu d'un traité,
» être moins forts d'un tiers. L'importation des
» vins d'Oporto en Angleterre, ſe monte année
» commune à 14000 tonneaux, & la conſom-
» mation du vin vendu ſous le nom d'Oporto,
» mais qui dans la réalité eſt du vin travaillé à
» qui l'on donne ce nom, ſe monte à près de
» 50000 tonneaux. En ſuppoſant donc que l'An-
» gleterre reçoive 20 ou 30000 tonneaux de vin
» françois, le débit du vin d'Oporto n'en ſouf-
» frira aucunement, & la perte eſſuyée par le
» fiſc au moyen de la diminution des droits ſur
» les vins d'Oporto ſera compenſée par les droits
» qui ſeront perçus ſur les vins françois, dont il
» ſe fera une importation conſidérable ; mais le
» point le plus difficile à arranger eſt celui des
» eaux-de-vie françoiſes ; car ſi le droit auquel
» cet article eſt aſſujetti, étoit diminué conſidé-
» rablement on ſe verroit dans la néceſſité de

Digitized by Google

» diminuer dans la même proportion le droit sur
» les rhums ; autrement nos Colonies qui à tous
» égards méritent la préférence seroient forte-
» ment lésées, si même elles n'étoient entiére-
» ment ruinées. D'un autre côté si l'on diminue
» les droits sur le rhum dans la même proportion
» que ceux sur les eaux-de-vie françoises, le re-
» venu public s'en ressentira ; d'ailleurs la
» France ne regarderoit pas cette modération
» de droits comme un grand avantage pour elle,
» attendu que l'importation du rhum seroit assez
» favorisée pour que cet article entrât en con-
» currence avec ses eaux-de-vie. Les talens re-
» connus de M. Eden font espérer qu'il saura
» concilier les intérêts de la France. Pour amener
» la négociation à une heureuse issue, il sera né-
» cessaire que les deux parties contractantes ac-
» quiscent à des concessions mutuelles. L'An-
» gleterre en modérant les droits sur les eaux-
» de-vie françoises & sur les vins, sera certai-
» nement fondée à exiger de la part de la
» France, une réduction semblable dans les
» droits levés sur les marchandises angloises qui
» sont assujetties à leur entrée en France, à des
» droits presque équivalens à une prohibition. Si
» la négociation est conduite habilement, il est
» possible que le Ministere François consente à
» permettre l'entrée, moyennant un droit mo-
» déré, des marchandises angloises qui sont
» actuellement assujetties à de très-gros droits.
» La France pourroit même pousser plus loin sa
» générosité, en levant sa prohibition qui existe
» à l'égard d'autres articles réputés de contre-
» bande «.

» Nos ennemis, disent les Papiers Anglois, nous
» ont envié la possession de la Jamaïque. Cette
» Isle singuliérement fertile, contient 3,500,000

» acres, ce qui eſt près de 4 fois autant de terrein » qu'en ont toutes nos autres Iſles à ſucre priſes » enſemble. On compte 600,000 acres en bois » & en paturages, 250,000 en ſavannes. La » partie occupée par les rochers & le lit des rivie- » res comprend environ 350,500 acres. Il reſte » encore 2,350,000 acres de terres non cultivées. » On pourra juger des richeſſes immenſes que » promet à l'Angleterre, le défrichement pro- » greſſif de toutes ces terres, lorſqu'on ſaura que » le revenu annuel qu'elle tire dès à preſent de » cette Iſle, dont à peine le quart eſt en rapport, » ſe monte à 7,00,000 liv. ſterl.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

Parlement de Normandie.

Servante accuſée de vol par ſes maîtres, condamnée par le premier Juge au dernier ſupplice, renvoyée par la Cour ſans condamner ni abſoudre.

Le 7 Août 1784, la nommée Marie C...., ayant déjà ſervi pendant ſeize années, tant à Caen qu'à Bayeux, eſt entrée au ſervice des ſieurs T..... freres, riches Négocians à.... Le 25 Novembre ſuivant, ſur les huit heures du ſoir, les ſieurs T....., ayant trouvé dans la poche de cette fille une bouteille à moitié vuide de vin de Malaga, crurent devoir pouſſer plus loin leurs ſoupçons & leurs recherches. Viſite faite, ſans beaucoup de précaution, dans ſon coffre, ils prétendirent y avoir trouvé,

(1) On ſouſcrit à toute époque pour l'Ouvrage entier dont le prix eſt de 15 liv. par an, chez M. Mats, Avocat au Parlement, rue & hôtel Serpente.

Digitized by Google

entre autres choſes, un paquet de mouchoirs ſortis de leur magaſin, & 504 liv. en argent. La ſcene ſe paſſa entre les ſieurs T.... Un ſieur T....., leur parent, une fille de L..., autrefois leur ſervante, demeurant encore chez eux, & la fille C...; elle ſe termina par la ſortie de celle-ci, & par le refus que lui firent les ſieurs T..... de lui remettre ſes hardes, ſon argent, & de lui donner un certificat de fidélité. — Le 30 du même mois, la fille C... leur fit donner une citation par le miniſtere de Me de B...., commiſſaire, elle ſe tranſporta même avec lui chez les ſieurs T....., même refus de leur part. Appellés chez l'un des Magiſtrats du parlement, nouveau refus. — Le 8 Janvier 1785, tout eſpoir de conciliation évanoui, la fille C... fit aſſigner les ſieurs T..... au Bailliage de Rouen, & y conclut comme dans ſa citation. — Le 14 Avril ſuivant, les ſieurs T..... donnerent leurs défenſes, & expoſerent qu'ils retenoient l'argent de la fille C..., parce que cette fille, leur ayant volé un paquet de mouchoirs, ils avoient tout lieu de penſer qu'elle leur avoit également volé 504 liv. trouvées dans ſa caſſette, qu'ils ne lui rendroient point cette ſomme, juſqu'à ce qu'elle eût juſtifié comment elle lui appartenoit. — Le 29 Mai, ils dénoncerent la fille C. A. au miniſtere public pour vol domeſtique; celle-ci, décrétée de priſe de corps & empriſonnée, fut condamnée à être pendue, comme atteinte & convaincue de vol de mouchoirs. — Appel à Minima de la part du ſubſtitut de M. le Procureur-général. — Dans cet état, l'accuſée a fait imprimer deux mémoires juſtificatifs, ſignés d'elle & de ſon procureur, dans leſquels elle a ſoutenu qu'elle n'avoit pris

Digitized by Google

dans la cave la bouteille de vin de Malaga, qu'à la sollicitation de la fille de L... 2°. Que le paquet de mouchoirs avoit été mis dans son coffre en son absence, soit par le sieur T..., le jeune, soit par la fille de L... qui l'avoit accompagnée. 3°. Que des 504 livres d'argent trouvées dans son coffre, un particulier lui en avoit donné 300 en forme d'indemnité, pour l'inexécution d'une promesse de mariage qu'il lui avoit faite; que les 204 livres restantes, étoient le fruit de ses services. — Pour justifier ces faits, elle a rapporté une lettre du curé de la Bouille, qui atteste que plusieurs personnes avoient vu à cette fille, passant par le bourg, pour venir à Rouen, une certaine quantité d'argent enveloppé dans un mouchoir. Une autre lettre d'un particulier de Caen, qui disoit avoir connoissance des 300 liv. à elle données pour l'inexécution d'une promesse de mariage; enfin un certificat du particulier qui lui avoit donné les 300 liv. Dans le premier de ses mémoires, elle débute ainsi. » --- Qu'un maître, armé de » preuves victorieuses contre le domestique in- » fidele qui s'est rendu coupable de vol, au-lieu » de le chasser de sa maison, prenne le parti » de le dénoncer à la justice, pour le conduire » à la mort : ce maître cruel, malgré ses » preuves & l'intérêt qui semblent l'excuser, » n'en est pas moins flétri par la juste indigna- » tion publique, qui lui reproche le sang de » ce malheureux, & se révolte de le voir sa- » crifier à la vile & méprisable conservation d'un » meuble, l'existence inappréciable d'un homme, » qu'un instant de foiblesse a égaré & que l'in- » stant d'après pouvoit ramener au repentir & » rendre à la probité : mais ce qui doit sou-

Digitized by Google

» lever dans toutes les ames la plus révoltante
» horreur, c'eſt de voir un maître qui ne pou-
» voit ſe diſſimuler à lui-même les fautes
» graves de ſa conduite, fâché que ſa ſervante
» en ait pénétré le dangereux ſecret, tremblant
» qu'elle le révele, emploie d'abord ſes efforts
» à l'éloigner de la ville, lui retient dans ce
» deſſein ſes effets, ſon argent & ſon certificat
» de ſervice, ſans lequel elle ne peut trouver
» aucune place, & qui, dans l'impuiſſance de
» réuſſir à écarter cette fille, dont la préſence
» l'importune & l'inquiete, parce que, forte
» du témoignage de ſa conſcience, irrépro-
» chable & pure, elle s'obſtine à reſter, finit,
» pour s'en débarraſſer plus ſûrement, par
» lui imputer ſans vérité, ſans vraiſemblance,
» le vol de quelques mouchoirs, la dénonce
» lâchement au miniſtere public, n'oſant ſe
» rendre ſon accuſateur direct, & à l'aide de
» deux témoins, dont l'un eſt ſon couſin-ger-
» main, & l'autre ſon intime ami, la livre
» aux bourreaux, pour calmer, par la mort de
» cette infortunée, ſes craintes & ſes inquié-
» tudes. Un tel homme eſt ſans doute .....
» ſouverainement odieux; & jamais les hideuſes
» annales de la perverſité n'avoient fourni
» l'exemple d'un tel forfait; c'étoit au ſieur
» T..... le jeune, qu'il étoit reſervé de le
» donner. « On lit plus loin. » —— La juſtice,
» dont l'allure eſt ordinairement ſi lente....
» eſt devenue, pour me perdre, d'une promp-
» titude qui tient du prodige; en huit jours
» l'inſtruction a été faite & une ſentence de
» mort prononcée. Pourquoi donc cette étrange
» & ſuſpecte précipitation? Pourquoi donc
» m'étonner ſubitement chaque jour? Moi,

Digitized by Google

» créature foible & malheureuse, par un nouvel
» acte de procédure, d'autant plus effrayant,
» que je ne pouvois rien y entendre ! Pourquoi
» mon interrogatoire prêté, ne me pas laisser
» au moins quelques jours pour tranquilliser
» mes esprits, chasser l'effroi de mon ame, &
» puiser dans le sentiment de mon innocence,
» la force de la défendre ? Dans un autre en-
» droit. —— La Justice.... sourde aux repré-
» sentations d'une infortunée, ne vouloit-elle
» donc entendre de la victime, que les cris
» de douleur arrachés par le supplice ? Ou
» l'empire du vice est il si puissant, que le
» sieur T...., en obsédant mes Juges, leur
» ait fait perdre leur sensibilité, & suspendre
» pour un instant l'exercice de vertus qui leur
» sont familieres, & qui doivent être, en tout
» temps, le plus impénétrable égide de l'inno-
» cence. &c. &c. » —— Dans le surplus de ce mémoire, la fille C.... impute au sieur T...., le jeune, d'avoir voulu la séduire, même lui faire violence ; d'avoir une conduite scandaleuse avec la fille de L...., & d'avoir avec celle-ci, complice, fait périr, de la maniere la plus horrible, le fruit de leur incontinence. Elle impute particuliérement à la fille de L...., de l'infidélité dans la maison du sieur T...., & des faits de méchanceté envers elle accusée. Enfin elle reproche à M. de B...., Commissaire, d'avoir exercé, envers elle, des actes de partie & de violence, lorsqu'elle s'étoit rendue avec lui chez le sieur T...., le 30 Novembre 1784. Le sieur T...., la fille de L.... & M. de B...., Commissaire, ont donné leur requête d'intervention, & ont demandé que les mémoires de la fille C.... sus-

Digitized by Google

ſent lacerés par l'Huiſſier de ſervice, comme libelles injurieux & diffamatoires, avec réſerve de prendre la voie extraordinaire contre les Auteurs, Imprimeurs & diſtributeurs. La Cour, par ſon *Arrêt du 12 Août 1785*, a mis l'appellation de ce au néant, corrigeant & réformant, a renvoyé la fille C..., ſans condamner ni abſoudre, a ordonné que ſon argent & ſes effets lui ſeroient rendus, & que les priſons lui ſeroient ouvertes; ayant aucunement égard aux requêtes d'intervention du ſieur T..., de la fille L... & de M. de B..., les a réſervés à leur action contre les Auteurs, Imprimeurs & Diſtributeurs des mémoires de la fille C..., ainſi qu'ils aviſeroient; faiſant droit ſur les plus amples concluſions de M. le Procureur général, a ordonné que les mémoires de la fille C... ſeroient brûlés au bas du grand eſcalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice, comme contenant des maximes fauſſes, erronées, ſéditieuſes & incendiaires.

ERRATA.

N°. 42. *pag.* 166, *le Comte* de Brachet de Floreſſac, *liſez le Marquis.*

N°. 1. *pag.* 37, M. Paſtoret, Conſeiller à la Cour des Aides *de Provence*, *liſez de Paris.*

Pag. 2, teindre la *cire*; *liſez la ſoie.*

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 21 JANVIER 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ÉPITRE AUX MUSES,
Début Poétique.

SAVANTES Sœurs, Nymphes toujours chéries,
Vous dont jamais je ne suivis la Cour,
Apprenez-moi quelles rives fleuries
Sont maintenant l'objet de votre amour.
Vos pas jadis errans dans les campagnes,
Ne fréquentoient que ces doctes montagnes
Où la fraîcheur des lauriers immortels
Vous captivoit auprès de vos autels;
Mais aujourd'hui, sirènes vagabondes,
Que parcourant les Royaumes divers,
Vous avez su, par le charme des vers,

Digitized by Google

A votre char enchaîner les deux mondes,
A quelle adresse un Rimeur indiscret
Pourroit-il bien vous écrire un secret ?
Ou je m'abuse, ou les bords de la Seine
De vous fixer ont mérité l'honneur ;
Ses flots divins sont les eaux d'Hippocrène ;
Ceux qui d'en boire éprouvent le bonheur,
D'un cours léger sentent couler leur veine.
Là, vous errez parmi vos favoris :
Recevez donc mon Épître à Paris.
Depuis long-temps je nourris dans mon âme
Le sentiment de la plus pure flamme ;
Je ne saurois contenir mon ardeur ;
Et c'est pour.... vous.... que soupire mon cœur.
Pardonnez-moi ce sincère langage ;
Daignez sourire à mon premier hommage ;
Vous ignorez ces refus orgueilleux
Que l'on reproche à nos Beautés mortelles,
Et quelquefois d'un regard amoureux
Vous honorez vos serviteurs fidèles.
Je l'avoûrai ; dès mes plus jeunes ans
Je fus toujours soumis à votre empire ;
Mais je cachois mes tendres sentimens ;
Car (permettez que j'ose vous le dire)
Dans nos climats vous avez peu d'amans ;
La faute en est à l'air qu'on y respire ;
Mais respectez les arrêts du destin
Qui nous fit naître à *Quimper-Corentin*.

Digitized by Google

Quoi ! ce grand nom fait ſourire Thalie !
Il eſt chanté dans la Métromanie,
Poëme heureux qu'elle-même a dicté ;
Ce mot encore égaya le génie
De ce buveur des eaux de Caſtalie,
Conteur charmant que vous avez gâté ;
Mais convenez, trop avares Déeſſes,
Que rarement nos climats rigoureux
Ont éprouvé ces fécondes largeſſes
Dont vous comblez ces Courtiſans heureux
Qui dans Paris épuiſent vos careſſes.
Il eſt bien vrai, l'Écrivain ſingulier (1)
Que le ſavoir fit bâiller aux chimères,
Et dont la main ſur le front des Homères
Oſa flétrir leur antique laurier,
Pour décorer de la couronne épique
Des fronts pelés par la vie aſcétique :
Ce Philoſophe aimable, ingénieux, (2)
Qui de la brute expliqua le langage,
Et qui peignit, dans un plus noble Ouvrage,
La politique aux replis tortueux ;
Celui qui fut d'un vol audacieux (3)
S'ouvrir la route au temple de Mémoire,
Et dont la Muſe en vers mélodieux

(1) Hardouin.
(2) Bougeant.
(3) Fréron.

Digitized by Google

Chanta ce jour consacré dans l'Histoire,
Où sur le front de notre auguste Roi,
L'on vit enfin descendre la victoire,
Long-temps douteuse, aux champs de Fontenoi;
Ces Écrivains honorent leur Patrie;
Mais subjugués par vos charmes vainqueurs,
Dès leur printemps on vit ces déserteurs,
S'abandonnant à l'essor du génie,
Sous d'autres cieux mendier vos faveurs.
Pour moi chétif, dont la triste Minerve
Captive, hélas! aux bords Armoricains,
Ne fut jamais dans ces pays lointains
Dont l'air fécond inspire de la verve,
Muses, je viens pour la première fois
A vos chansons unir ma foible voix.
Si vous daignez de vos regards propices,
D'un fol ingrat honorer les prémices,
Et pour mes vers implorer Apollon,
Je vous promets, (foi de Rimeur Breton,)
Que tous les ans aux rives de la Seine
Vous recevrez le tribut de ma veine.

(*Par M. Morvan, Avocat à Quimper.*)

Digitized by Google

COUPLETS à M. LETELLIER, Premier Valet de Garderobe du Roi, à l'occaſion de ſon Mariage avec Mlle D'ORVILLIERS, célébré au mois de Novembre dernier, dans la Chapelle du Château de Vaux, près Vernon en Normandie.

Sur l'Air: *D'l'inſtant qu'on nous mit en ménage.*

CHER Gaſpard, ſi de ton Yvone
Je voulois tracer le portrait,
En diſant qu'elle eſt belle & bonne,
Tout auſſitôt il ſeroit fait.
Mais j'aurois, mais j'aurois un peu trop d'ouvrage,
Je prendrois des ſoins ſuperflus,
S'il me falloit rendre un hommage
A chacune de ſes vertus. *bis.*

A DE ſimples paquets de myrrhe
Ton Patron bornoit ſes préſens;
A celle qui t'a ſu ſéduire,
Toi, tu portes l'or & l'encens;
De ſon choix, de ſon choix ton âme eſt ravie;
Mais ton bonheur, mais ton repos
Ne vont laiſſer toute ta vie
Que des regrets à tes rivaux. *bis.*

Digitized by Google

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade eſt *Dégoût*; celui de l'Énigme eſt *la Fève du Gâteau des Rois*; celui du Logogryphe eſt *Miracle*, où l'on trouve *race, ail, air, mari, lice, mail, arc, Émir, larme, rime, Marie, Mai, lyre, âme, ré, mi, la, claie, Lima, mie, mâle, Claire, mer, lie, mal, raie, Carmel, miel, lame, lac, ciel, Marc, Carme, cale, rame, lime, cire, ire, aile, arme.*

CHARADE.

AU temps heureux où mon premier
Donnoit ſon nom à mon dernier,
On n'éprouvoit point mon entier.

(*Par un Membre de la Société Littéraire de Goven, près Rennes en Bretagne.*)

ÉNIGME.

PLUS ſur la terre encor qu'en d'autres lieux,
Mon genre, Lecteur curieux
De voir mon exiſtence à vos yeux éclaircie,
Mon genre eſt féminin;

Digitized by Google

Mais je suis amphibie
Quand je suis masculin.
Amphibie, à vos vœux j'apporte des richesses;
Et féminin, je sers les plaisirs des amans.
Hélas! que me font ces largesses?
Je suis pauvre, ou je fais nombre d'indifférens.
(*Par M. de Viévigne.*)

LOGOGRYPHE.

Deux Poëtes fameux ont chanté mes attraits,
Ont célébré mon art magique;
Je règne avec éclat sur la Scène Lyrique,
Grâce au talent sublime, à la touche énergique
Du moderne Amphion qu'admirent les François.
Six pieds composent tout mon être;
Dans ces six pieds, Lecteur, si tu veux me connoître,
Tu trouveras un élément;
Un séjour périlleux & rarement tranquille;
Ce que cache un vieillard; ce que cherche une fille;
Le titre qu'elle brigue avec empressement;
Ce qu'un Rimeur poursuit & qui le fuit souvent;
Deux notes de musique, un jour de la semaine;
Un nom bien cher devenu trop commun,
Qui n'offre plus qu'une apparence vaine,
Et qu'indistinctement l'on prodigue à chacun;
Un instrument terrible autant que nécessaire;
Ce que font mouvoir les rameurs;

Digitized by Google

Le lieu qui leur préſente un abri ſalutaire
Où viennent de la mer expirer les fureurs;
Un mont célébré par Homère;
Enfin ce mois charmant que Dorat a chanté
Ce mois où la Nature entière
Reprend ſa force & ſa beauté.

(Par M. Leroy fils.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ALMANACH des Muſes, 1786. A Paris, chez Delalain l'aîné, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.

CE Volume eſt d'ordinaire la production de plus de ſoixante-douze Poëtes. Le nombre eſt encore plus grand, de ceux qui, ayant travaillé pour en groſſir la liſte, ont vû tromper, ſinon leur eſpoir pour l'avenir, au moins leur prétention actuelle.

Au deſir d'être admis, ſuccède, chez chacun des concurrens, un aſſez puiſſant intérêt, celui d'apprendre quelle part de gloire lui ſera faite par le Public & les Journaliſtes. La tâche de ces derniers n'eſt pas facile; bien fou celui d'entr'eux qui aſpireroit à la remplir d'une manière ſatisfaiſante pour tout le monde! Ce ſeroit en effet un phénomène politique des plus étonnans, que de conci-

Digitized by Google

lier ſoixante-douze amours-propres intéreſſés, & qui rivaliſent preſque tous, ſinon par les talens, au moins par les prétentions! Encore n'avons-nous pas compris dans notre calcul, les Poëtes anonymes, à qui il a été plus facile de taire leur nom, que d'étouffer leur vanité; qui ne ſe cachent bien ſouvent, que dans la vue & l'eſpoir d'augmenter leur jouiſſance; & qui ſont d'autant plus admis à improuver notre jugement, qu'ils paroiſſent eux-mêmes des juges déſintéreſſés.

Quoi qu'il en ſoit, nous allons parcourir, ſuivant l'uſage, cette galerie poétique; nous donnerons, non pas notre jugement, mais notre opinion ſur les tableaux qui la compoſent: mais nous demandons grace d'avance ſur les erreurs & omiſſions que leur nombre peut faire naître & doit excuſer tout-à-la-fois.

Il eſt certain que l'Almanach des Muſes a perdu, depuis quelque tems, nombre de ſes meilleurs tributaires; ce qui fait dire à-peu-près chaque année, qu'il eſt plus foible que les années précédentes. Mais en évaluant avec juſtice les pertes réelles qu'il a faites, peut-être ne fait-on pas aſſez d'attention à ſes acquiſitions nouvelles; peut-être ce qui contribue à faire croire que ſon mérite décroît, c'eſt qu'on en jouit depuis très-long-tems; on diroit ſouvent que c'eſt un tribut que tout, même dans le moral, doit payer au cours des années, & que rien ne peut vieillir ſans enlaidir en même-tems.

Digitized by Google

Au reſte, le recueil de cette année nous a fait à-peu-près le même plaiſir que les précédens.

On y lit de M. *Bérenger* pluſieurs Pièces agréables; notamment un Conte intitulé, *le Singe & le Petit-maître*, que nous avions inſéré dans ce Journal.

Quelques poéſies qui avoient déjà annoncé M. de *Boisjoſlin*, nous ont fait lire avec intérêt celles qu'il a fournies au Recueil de cette année; & elles n'ont point trompé l'eſpoir que nous en avions conçu. Les trois pièces qu'on lira de lui, obtiendront le ſuffrage des amateurs de la Poéſie. Nous nous permettrons ſeulement une obſervation. Son fragment ſur les fleurs, qui eſt plein de détails charmans, finit par une idée qui nous paroît une penſée fauſſe. Il y raconte que Zéphyre aime toujours la tulipe, Nymphe autrefois, & ſouſtraite à ſon amour par une métamorphoſe. En errant parmi le fleurs, nous dit le Poëte, c'eſt elle ſeule qu'il cherche;

Et s'il paroît volage, il n'eſt plus infidèle.

Pour donner de la vérité à cette penſée, qui n'eſt que brillante, il faudroit que Zéphyr aujourd'hui ne reconnût plus la tulipe: or, le contraire eſt exprimé par M. de *Boisjoſlin*, qui le peint au moment où il veut reſpirer l'haleine de ſon amante, devenue fleur, mais fleur inodore.

Au reſte, cette faute peut échapper à tout

Digitized by Google

le monde; & peu de personnes annoncent autant de talent poétique que M. de *Boisjoslin.*

Ceux qui n'ont point connu M. le Chevalier de *Bonnard*, liront avec intérêt son *Epître à Madame Sophie*; & ceux qui ont eu le bonheur de vivre avec lui, s'attendriront sur cette petite Pièce, où l'on retrouve la sensibilité & l'aménité de cet homme estimable enlevé à ses amis par une mort prématurée.

L'*Ode à une Quakresse*, par M. *Castera*, est moins remarquable par les détails que par le cadre, qui est très-heureux.

Une narration vive & ingénieuse distingue le Conte fort gai du *Chapelier*, par M. de *Ch***.

Il y a bien autant de gaîté dans des Couplets de M. le Marquis de *Ch****, qui ont couru dans le monde, & qui commencent par ce trait:

De L.... suivant les leçons,
Je fais des chansons & des dettes:
Les premières sont sans façons;
Mais les dernières sont bien faites.

M. de *Choisi*, depuis plusieurs années, contribue à l'ornement de l'Almanach des Muses. Parmi quelques Pièces qu'on lit de lui dans ce Volume, on distinguera son Épître à *Séraphine.*

Nous avons là sans plaisir une *Élégie amoureuse de Bourdeau*, sur la mort d'une maî-

Digitized by Google

treſſe. Cette Pièce attriſte ſans intéreſſer.

Et je ſens
Des os s'entrechoquer ſous mes pas chancelans.
Tranquilles oſſemens, pour charmer ma douleur,
Écartez-vous : je vois la place de ſon cœur.

Tout cela n'a rien d'intéreſſant. Même en parlant de l'amour malheureux, le Poëte doit s'abſtenir de certaines images. Il ne faut pas que ſes tableaux faſſent détourner les yeux de ſes Lecteurs; il faut au contraire qu'il les attache à ſes peintures; il faut qu'on s'attendriſſe, mais qu'on ſe plaiſe au récit de ſes douleurs. Voilà pourquoi le Légiſlateur *Deſpréaux* a dit, en parlant de l'Élégie, qu'il falloit la faire *gémir* ſur un cercueil.

M. le Marquis de *C. V.*, dont on n'auroit pas dû recueillir le Madrigal trop peu piquant *à une belle Devote*, a de très-jolis détails dans une Pièce intitulée : L'*Amour de l'Enfance*. On deſireroit ſeulement qu'elle finît d'une manière plus ſaillante, & que l'Auteur ſe fût paſſé de quelques expreſſions marotiques, qui ſemblent étrangères à la Pièce ; car, à trois ou quatre mots près, le morceau entier, qui eſt d'environ quarante vers, eſt écrit en langage moderne.

Nous ſommes fâchés que, dans ſa Pièce intitulée : *La piqûre d'épingle*, M. *Crignon* veuille qu'une épingle s'enfonce dans le cœur de ſa maîtreſſe, parce que les traits de l'Amour n'ont pu l'entamer. Il faut toujours mêler un

Digitized by Google

peu de raiſon, même à la paſſion des amans, même à l'enthouſiaſme des Poëtes.

On doit à M. C** un Conte gai & original que nous allons citer pour égayer cette nomenclature.

Certains voleurs exerçant leur métier
Dans la Capitale du Maine,
Avoient pris pour ſe rallier
Chacun un nom des jours de la ſemaine.
Dimanche étoit celui du Capitaine;
Et *Lundi*, *Mardi*, *Mercredi*,
Jeudi, *Vendredi*, *Samedi*,
Les noms du reſte de la bande.
Depuis deux mois, plus d'un Bourgeois Manceau
Étoit en butte à leur bruſque demande;
Tantôt *Lundi* rapportoit un manteau,
Une peliſſe, une baſque coupée;
Mardi, par une autre équipée,
Revenoit avec une épée,
Une montre, un jonc, un chapeau:
Mercredi, *Jeudi*, de leurs courſes
Avec *Vendredi*, *Samedi*,
Recueilloient tabatières, bourſes,
Et cætera. Le ſeptuor hardi
Comprenoit tout dans ſon domaine.
Un beau jour *Dimanche* fut pris;
Et le lendemain, ſans ſurſis,
On pendit toute la ſemaine.

On trouve dans ce même Volume quatre

Digitized by Google

Épigrammes de M. *Daillant de la Touche*, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de louer le talent aimable & vrai.

Parmi quatre Pièces foibles de M. l'Abbé *Dourneau*, nous avons distingué ce quatrain :

O combien des Auteurs les destins sont heureux !
Le laurier ceint leur front ; leurs plaisirs sont extrêmes ;
S'ils sont bons, le Public alors est content d'eux ;
Sont-ils mauvais ? N'importe ! ils sont contens d'eux-mêmes.

Nous regrettons seulement que l'Auteur ait laissé subsister le premier hémistiche du second vers, *le laurier ceint leur front*, parce qu'il ne prépare point l'idée du quatrain, & qu'il fait même un contresens. En effet, la pensée tombe sur les *bons* & les *mauvais* Auteurs ; or, le laurier ne ceint pas le front des mauvais Auteurs. Nous aurions voulu qu'on eût changé le vers à-peu-près ainsi :

Quels que soient leurs talens, leurs plaisirs sont extrêmes.

Quels que soient leurs talens, auroit naturellement amené la pensée des vers suivans, parce qu'il comprend à la fois les bons & les mauvais Auteurs.

On lit avec plaisir trois pièces de M. le Chevalier *Dupuy des Islets* ; ainsi qu'un quatrain fort gai de M. de *L. B.* à Monsieur***

Digitized by Google

en lui envoyant sa Comédie du ***.

Vous voulez à veiller accoutumer vos yeux :
Veiller ainsi long-temps, ce n'est pas être sage ;
J'ai passé quinze nuits à polir cet ouvrage ;
Lisez-le : il est bien temps que nous dormions tous deux.

Ce quatrain qui promet du sommeil, donne envie de ne pas en croire l'Auteur sur sa parole.

Quatre Fables de Mde. la Marquise de la Fer***, réclament les éloges que nous avons toujours eu devoir aux productions de cet aimable Poëte. Ce sont, d'ordinaire, les préceptes d'une morale ingénieuse rendus avec toute la grace d'une douce sensibilité. La fin de *la Genisse & sa mère* est touchante ; mais nous ne résisterons pas à l'envie de transcrire ici en entier la Fable de *la Pie & l'Hirondelle.*

Eh ! vous voilà, ma bonne amie,
Disoit la babillarde Pie
A l'Hirondelle au retour du printemps !
Vous paroissez vous bien porter, ma mie,
Ainsi que votre époux & vos jolis enfans.
Vous êtes tous heureux, vous faites bon ménage ;
C'est assez rare dans ce temps.
Contez-moi donc histoires de voyage.
Qu'avez-vous vu de curieux,
Et rencontré de dangereux ?

Digitized by Google

Dans nos forêts point de nouvelles :
Les criailleurs de geais ſont toujours en querelles ;
Les avides moineaux dévaſtent prés & champs ;
Les fauvettes enfin chez nous ſont infidelles
Sans ceſſe à leurs maris, & même à leurs amans.
Non loin de ce chêne où j'habite,
Et près de la maſure autrefois votre gîte,
Demeurent depuis peu de tendres tourtereaux ;
Ce ſont de bons voiſins, mais de triſtes oiſeaux :
La tourterelle
Eſt douce & belle ;
Mais, entre nous, il n'eſt rien de ſi ſot :
Elle reſte avec moi toute l'après-dînée
Sans deſſerrer le bec, ſans me dire un ſeul mot ;
Je crois que ſans parler elle paſſe l'année :
Avez-vous connu de vos jours
Plus inſupportable femelle ?....
Oh ! oui, repartit l'Hirondelle,
C'eſt celle qui parle toujours.

Nous citerions de M. *Guichard* un Dialogue de huit vers, auſſi piquant que laconique, intitulé, *l'Amour & l'Amitié*, s'il n'avoit déjà paru dans ce Journal, ainſi que de jolis couplets à Mlle. de *St. Léger*, par M. *Hennet*.

La Fable que M. *Guyetond* a imitée de l'Allemand, ſous le titre de *la Linote*, eſt trop alongée ; mais elle a des traits agréables. Nous en dirons autant d'une pièce de M.

Digitized by Google

Hoffmann, intitulée *les plaisirs de l'hermitage*, dans laquelle on remarquera les détails les plus heureux.

M. *Fallet* a donné un *Hymne au Sommeil.* Le but en est d'engager ce Dieu à endormir telle & telle sorte de personnages qu'on lui dénonce; une recette contre ce vœu de l'Auteur, seroit la lecture de l'Ouvrage même.

On trouvera dans le même volume une jolie pièce de l'Auteur des *Lunes*, sous le titre de *nouvelle Suite à mes malheurs.* Rien n'est plus gai d'ordinaire que le récit des malheurs du *Cousin Jacques.*

Nous croyons qu'on lira avec beaucoup de plaisir une assez longue Epître de M. *Imbert de Champréal* à M. le Baron de *Boisbaudron.* On y remarquera un persiflage agréable, & des tableaux de mœurs aussi gais qu'ingénieux.

L'idée d'une pièce de M. *Lalleman*, intitulée, *le Couvent*, qui, d'ailleurs, est foiblement écrite, ne nous a pas pas paru de bon goût. Le Poëte, très fâché contre le couvent qui renferme sa maîtresse, se plaint de ne pouvoir pas renverser des murailles par ses pleurs, comme Amphion en élevoit par les sons de sa lyre.

Hélas! s'il éleva des murs par ses accens,
Par tant de pleurs ne pourrai-je en détruire?

Nous croyons que, ni un Amant, ni un Poëte ne peuvent se flatter de détruire des

Digitized by Google

murs par leurs larmes; & nous conseillons au Lecteur de lire bien vîte du même Poete la pièce du *Corset blanc*, dont l'agrement & la vérité le réconcilieront avec lui.

On trouve un ton de mélancholie & une manière poétique dans la *Descript.on de la route de Briançon*, par Mde *Laugier de Granchamp*, ci-devant Mlle de *Gaudin*; & on lit avec plaisir, de M. *le Bailli*, une imitation d'une Elégie d'Ovide, avec une Fable intitulée *la Métamorphose du Singe*, ainsi qu'une Epître agréable de M. *Legrand* à M. *de Choisi*.

M. *Léonard*, dont le talent aimable a déjà produit un nombre d'Ouvrages estimés, a fourni plusieurs pièces, parmi lesquelles nous avons remarqué *l'heure du Berger* & *le Conseil intéressé*, deux espèces de petits Contes fort courts; les autres nous ont paru foibles.

On distinguera aussi une Eglogue traduite de *Virgile*, par M. *Votaris*, pièce qui prouve un talent marqué pour la versification; des vers ingénieux *à une femme de trente ans*, par M. le Chevalier de *N***; plusieurs quatrains ou sixains piquans de M. *de la Place*; une *Epître à mon meilleur ami*, ingénieuse, saillante & d'un vrai talent, par M. le Comte de *Tilly*; & des détails heureux dans la *Métamorphose d'Acteon*, par M. le Chevalier de *Pascalis*.

M. *Pons de Verdun* est en possession d'égayer souvent ce Recueil par de petits Contes tour-

Digitized by Google

nés d'une manière gaie, & souvent originale.

Quatre vers de M. de *Pechmeja*, rappellent l'anecdote attendrissante de son amitié pour M. *Dubreuil*, auquel il n'a pu survivre, sentiment qui a été consacré depuis leur mort par des éloges si justes, & trop rarement mérités.

M. *Perez d'Uxo* a chanté de la manière la plus gaie l'aventure des *filets de Vulcain*, sous le titre d'*attrapez-nous toujours de même*, titre qui vient heureusement en refrein terminer les couplets. Ce sont les habitans de l'Olympe, qui, appelés par Vulcain pour venir voir le Dieu Mars pris au piège, disent au mari de Vénus :

Et bon, bon, bon, le piége est fort bon;
Attrapez-nous de même.

Une idée piquante, mais qu'il faut chercher un peu, a fait faire à M. de *Rhulières*, (qui se montre un peu trop avare de ses ingénieuses productions) une petite Pièce intitulée : *le don du Contre-temps*.

M. *Nogent* a fourni un morceau bien foible, sous le titre de *mon retour à mes foyers*, avec une Fable agréable : l'*Aiguille de Montre*.

Mais une Pièce qui paroît avoir fait une vive sensation, c'est une *Epître* de M. le Comte de *R**** au Roi de Prusse. En effet, c'est avec éclat que s'annonce comme Poëte M. de *R****, dont on connoît fort peu de vers, mais qui est très-connu par un Ouvrage qui a

Digitized by Google

fait du bruit, un Discours sur l'*Universalité de la Langue Françoise*, couronné à l'Académie de Berlin. Ce qui caractérise son Épître, c'est un *faire* vraiment poétique, du nombre, des expressions brillantes, & de la variété dans le ton. Il a su mêler heureusement la satyre & l'éloge; l'éloge qui s'adresse au Roi de Prusse & à *Voltaire*, est inspiré par une estime très-méritée, & la satyre par un ressentiment littéraire, dont nous ne chercherons ni à deviner le secret ni à discuter les droits. Nous allons citer deux tirades dans l'un & l'autre genre.

Ah! je vous reconnois, mes généreux confrères;
Vous pleurez un succès: vos larmes sont sincères.
Mais je pourrois encore aigrir vos déplaisirs,
Et de votre douleur égayant mes loisirs,
Exciter ma paresse à servir ma vengeance.
Dieu qui permet l'attaque, a permis la défense.
Il souffre qu'à l'Église, au Théâtre, au Barreau,
Une utile discorde allume son flambeau:
Le talent dormiroit sans un peu de colère.
Ainsi n'allez donc pas, obscur folliculaire,
Quand vous m'insulterez, compter sur mon mépris;
Le plus vil d'entre vous pourroit s'y trouver pris.
En vain de sa bassesse un Pradon s'environne;
Boileau dans son courroux ne mépriſoit personne.

Ajoutons à ces vers la seconde tirade que nous avons promise, & qui doit achever de justifier nos éloges.

Digitized by Google

Du vieillard de Ferney la main brillante & pure
Treſſa de tes lauriers l'immortelle verdure ;
Et ſur le même autel où tu reçus ſes vœux,
Il t'offrit un encens qui brûloit pour tous deux :
Vous commerciez de gloire en vous rendant hommage ;
Vos noms toujours nouveaux, rajeunis d'âge en âge,
Brillans du double éclat des armes & des vers,
En vainqueurs alliés parcourront l'Univers ;
Et l'on dira toujours Frédéric & Voltaire,
Comme on unit encore Achille avec Homère.

Dans l'*Ode ſur l'Immortalité de l'Homme*, par M. *Roucher*, on trouve de belles, de très-belles expreſſions, & cet *os magna ſonaturum* d'Horace, qui auroient décelé l'Auteur du Poëme des *Mois*, quand on n'auroit pas vû ſon nom au bas. En diſant que l'âme ne meurt pas, il ajoute :

C'eſt d'un *vêtement de pouſſière*
Qu'elle ſe dégage à la mort.

Quand elle s'élance vers les cieux, elle va ſe *mêler à l'Éternel* ; & nous pourrions citer pluſieurs autres expreſſions d'une auſſi riche poéſie. Mais l'amitié pardonnera quelques obſervations que nous ſuggère l'eſtime. La manière de M. *Roucher* a un écueil ; c'eſt un excès de hardieſſe que le goût condamne comme un abus du talent.

Et tout l'homme eſt rentré d'où l'homme étoit ſorti,

forme une faute de langue. On ne dit pas

Digitized by Google

rentrer d'un lieu, mais rentrer *dans un lieu*. M. Roucher ne l'ignore pas; mais il dira qu'il a fait une ellipſe: ellipſe ſoit; mais il ne falloit pas faire une faute de françois. On dit bien: *Il eſt retourné où il étoit venu*; & c'eſt une ellipſe; car il faudroit dire: *Il eſt retourné là où il étoit venu*; mais obſervons que ces deux verbes *retourné* & *venu*, ont le même régime. C'eſt par la même raiſon qu'on ne peut pas dire: *J'ai profité & poſſédé votre richeſſe*, quoique celui qui employeroit cette expreſſion, fût bien le maître de s'excuſer ſur l'*ellipſe*, en diſant que c'eſt comme s'il avoit écrit: *J'ai profité de votre richeſſe, & j'ai poſſédé votre richeſſe.*

Vous élance au-delà du temps.

On dit bien *lancer quelqu'un*; mais on ne peut pas dire *élancer quelqu'un*, quoiqu'on diſe *s'élancer*; comme on dit *s'évader*, ſans qu'on puiſſe dire *évader quelqu'un.*

On ne dit pas non plus *douloureux des horreurs du trépas*, parce que *douloureux* n'a point de régime; nous n'approuverons pas davantage *animer de mots un portique.* Boileau a dit:

Sur-tout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès, vous ſoit toujours ſacrée.

Nous ſavons bien que le Poëte qui ſe permet ces hardieſſes là, doit juger exceſſivement timide le Critique qui ne les approuve point; mais nous croyons que M. Roucher a

Digitized by Google

assez de talent pour concilier les intérêts de la langue & de la poésie, pour réunir la hardiesse du Poëte & la pureté de l'Écrivain. Nous nous sommes permis ces observations, parce que l'estime qu'on fait de son talent pourroit ériger ses licences en autorités; & que d'ailleurs ces inculpations passagères ne sauroient ni affliger son amour-propre, ni porter atteinte à sa réputation. On est à l'épreuve de pareils traits, quand on est capable de produire les beautés qu'on trouve dans cette Ode, & dont la strophe suivante pourra donner une idée :

Quelle douce & pure allégresse !
Quel ravissement, quelle ivresse,
Quand Dieu t'aura lui-même admis à ses conseils!
Lorsque tu béniras dans ta reconnoissance
Celui de qui le temps n'a point vû la naissance,
Et dont la main laissa tomber tant de soleils
Comme un essai de sa puissance.

Parmi les morceaux les plus remarquables de ce Volume, nous n'oublierons pas de compter l'*Épître à ma Muse*, par M. *Royou*. Cette Pièce est d'un excellent style; & si l'Auteur, qui s'en plaint en effet dans cette Épître, ne consacre pas à sa Muse autant de temps qu'il voudroit, on peut dire au moins qu'il ne perd pas les momens qu'il lui donne.

On lira sans doute avec intérêt deux Pièces de feu M. *Thomas*. Il y a dans son *Épître à M. Janin de Combeblanche*, des détails qui

Digitized by Google

portent l'empreinte de ſon âme. Quand on lit ce vers:

La vie a des attraits pour des cœurs innocens,

on ne peut s'empêcher de s'attendrir en ſongeant qu'il touchoit alors à ſon dernier jour.

Nous avons lû auſſi avec plaiſir diverſes Pièces de MM. l'Abbé *Aubert*, d'*Arnaud*, de Mme la Baronne de *Bourdic*, qui a ſouvent contribué à l'ornement de ce Recueil, de M. de *C. de l.....*, de Mme *Verdier*, & de Mme *Dufreſnoy*, qui laiſſent des regrets de ce qu'elles ont ſi peu fourni à ce Recueil, de MM. *François de Neuf-Château*, le Marquis de *Fulvy*, *Ginguené*, le Chevalier de *Lœ.....*, de *Murville*, de *Piis*, *Pothier de Biele*, *Roman*; de jolis vers de MM. le Comte & le Vicomte de *Sé***, *Théveneau*, *la Tour de la Montagne*, *Verninac de Saint-Maur*, *Vigée*, Auteur de pluſieurs Comédies qui ont reuſſi, de *Châteaugiron*, &c. &c.

Le Recueil eſt terminé par un Poëte dont le nom ſeul tient lieu d'un grand éloge, par *Voltaire*, qui, dans une Pièce peu connue, intitulée: *Voyage à Berlin*, a jeté ces grâces vives & enjouées qu'il donnoit à toutes ſes Poéſies fugitives.

A la fin ſe trouve, ſuivant l'uſage, une Notice de tous les Ouvrages Poétiques & Dramatiques qui ont paru dans l'année. Ces Notices ſont quelquefois d'une gaîté qui plaît au général des Lecteurs, & d'un laconiſme qui choque quelques Auteurs cenſurés. Mais

Digitized by Google

si ce laconisme, que le défaut d'espace rend inévitable, est un prétexte plausible pour s'en plaindre, on peut répondre aux autres mécontens, qu'il est prouvé du moins que le même Écrivain qui ne donne guères dans cette Notice que son opinion, en expose ailleurs les motifs avec autant de justesse que de sagacité.

(Cet Article est de M. Imbert.)

VARIÉTÉS.

LETTRE de M. Marmontel au Rédacteur de l'Article de l'Opéra, dans le Mercure.

JE suis, Monsieur, d'autant plus reconnoissant de la chaleur avec laquelle vous avez pris la défense de l'Opéra de Pénélope, que c'est sans me connoître que vous m'avez donné cette marque de bienveillance; & je ne crois pouvoir mieux y répondre, qu'en vous prenant pour juge de mes propres observations, sur les critiques les plus graves qu'on ait faites de ce Poëme. Je commence par celles qui regardent le style.

De ma vieillesse languissante
Je vois s'éteindre le flambeau.

On me demande si l'on dit *le flambeau de la vieillesse*. Je réponds qu'on ne le dit pas; mais on ne dit pas non plus *le flambeau de David*; & Racine n'a pas laissé de dire :

Et *de David* éteint rallumé *le flambeau*.

Lorsque le mot *flambeau* est isolé, il présente à

Digitized by Google

l'esprit l'image d'une lumière vive, qui ne convient point à la vieillesse; mais dans un *flambeau* qui *va s'éteindre*, on ne voit plus qu'une foible lumière; & cette image *d'un flambeau qui s'éteint*, s'accorde alors parfaitement avec l'image *d'une vieillesse languissante*.

On dit *le flambeau de la vie*; &, selon les différens âges, ce flambeau s'allume, luit dans tout son éclat, se consume, languit, *s'éteint*. Rien de plus juste que cette allégorie. Or *la vieillesse* est le synonyme du *déclin de la vie*; &, suivant toutes les règles de l'analogie, ce qui convient à l'un doit convenir à l'autre.

J'ai déjà pris la liberté d'observer ailleurs que cette décision tranchante, *cela ne se dit point*, ne fait pas loi dans la langue écrite; & moins encore la langue poétique est-elle esclave de l'usage.

Je sais qu'on a dit plaisamment que *le flambeau de la vieillesse* étoit *une lampe*, que c'étoient *des lunettes*. Tout cela sans doute est fort spirituel; mais avec beaucoup de cet esprit là on peut manquer de goût.

Dans la scène de Télémaque avec Ulysse, Télémaque s'écrie :

Mon père! — Enfin je vois l'auteur de ma naissance!

On a critiqué ce vers-là, & je n'ai jamais su pourquoi. Le premier mouvement de l'âme du Prince est direct & simple, *mon père!* le second est de réflexion. Télémaque étoit au berceau quand Ulysse est parti. Dès son enfance il a entendu sans cesse parler de lui avec l'enthousiasme de l'amour & de l'admiration. Son plus ardent desir, durant vingt ans, a été de le voir. Il le voit enfin. Quoi de plus naturel que cette expression de sa joie, *enfin je vois l'auteur de ma naissance?*

Mais après avoir dit *mon père!* pourquoi le

Digitized by Google

redire en périphraſe ? Par la même raiſon que ſi la meſure du vers l'avoit permis, je l'aurois redit expreſſément ; & ces deux exclamations, *mon père ! enfin je vois mon père !* n'auroient pas fait un pléonaſme.

Au reſte, ſur ces deux mots qu'on avoit repris dans mon ſtyle, j'ai conſulté les Gens de Lettres ; & c'eſt ſur leur avis que je n'y ai rien changé.

Un reproche bien mieux fondé m'a été fait ſur le peu d'attention qu'Ulyſſe donnoit à ſon père au moment où il le revoit. Cette critique partoit du cœur ; j'en ai ſenti toute la juſteſſe, & j'ai mis dans la bouche d'Ulyſſe trois vers qui ont rempli leur objet.

Quant aux deux rimes redoublées qu'on a repriſes comme une faute dans la première ſcène du premier Acte, il faut manquer abſolument d'oreille pour ne pas ſentir que dans un morceau d'enſemble, dont les parties ſe correſpondent, la diverſité des déſinences feroit une cacophonie inſoutenable, & que la continuité de la même rime eſt une difficulté de plus, que le Poëte doit s'impoſer.

J'en viens au ſujet du Poëme & au plan, que je me ſuis fait.

Je vois, Monſieur, les avis partagés entre le ſujet de Didon & celui de Pénélope ; & en effet, ſelon les âges, les mœurs, les caractères, Didon doit paroître plus intéreſſante que Pénélope, ou Pénélope plus que Didon. Il peut même arriver que, dans un certain monde l'amour d'une femme pour ſon mari, abſent depuis vingt ans, paſſe pour une fable dénuée de vraiſemblance. Mais j'aime à croire que ſur le plus grand nombre, ni la Vertu ni la Nature n'ont encore perdu leurs droits ; j'aime à croire qu'une mère qui, dans le premier Acte, eſt dans la même ſituation que Mérope, lorſqu'elle tremble pour ſon fils ; qu'un père qui, dans le ſecond Acte, entend

Digitized by Google

les plaintes & voit les larmes d'un fils qui croit l'avoir perdu ; qu'un mari qui, sans être reconnu de sa femme, voit éclater pour lui, au troisième Acte, tout ce que l'amour, la douleur, le désespoir ont de plus touchant, doivent être, dans tous les temps & dans tous les pays, d'un intérêt universel. Or, telle est la division du plan de ce Poëme ; & si de pareilles situations avoient manqué leur effet, je ne m'en prendrois qu'à moi seul : j'aurois mal peint les caractères, j'aurois mal exprimé ce que j'aurois senti.

Le complot annoncé par Nésus *ne s'effectue point ;* mais les Poursuivans le méditent ; Télémaque en est menacé ; & si Ulysse n'arrive pas, le crime va se consommer ; c'en est assez, je crois, pour faire frémir une mère, & avec elle tous les cœurs. Dans son effroi, elle s'engage à épouser Nésus ; & *Nésus ne tire*, dit-on, *aucun avantage de cette préférence.* Mais on doit voir que dans le moment même Pénélope rétracte l'engagement qu'elle vient de prendre ; & lorsqu'on lui répète : *O malheureuse mère ! votre fils va mourir*, elle répond : *O malheureuse mère ! c'est à moi de mourir.* Alors arrive Télémaque, qui annonce qu'Ulysse est vivant ; & je n'ai pas besoin de dire que Nésus n'a plus rien à espérer ni à prétendre.

J'avoue, Monsieur, que le commencement du second Acte, jusqu'à l'orage, a dû paroître froid, en comparaison de tout le reste. Mais dans aucun Ouvrage dramatique, l'action & l'intérêt n'ont une chaleur sans relâche ; & il est des momens où la douce émotion d'une espérance mêlée de crainte suffit pour animer la Scène. Vous avez oui-dire que le personnage de Laërte ne tenoit pas à l'action ; mais, Monsieur, l'action de ce Poëme est le retour d'Ulysse, & la délivrance de son Isle &

Digitized by Google

de sa famille, opprimées par des tyrans. Télémaque, Laërte, Pénélope ont les mêmes alarmes, éprouvent le même malheur, chacun suivant sa qualité de fils, de père & de femme d'Ulysse : comment l'un des trois seroit-il plus épisodique que les deux autres ? Leur fortune est indivisible, leur situation commune, & c'est la plus parfaite unité d'intérêt.

J'ai donc pu penser que Laërte espérant le retour de son fils, & félicité par les Pasteurs de la nouvelle qu'il vient d'apprendre, j'ai pu penser que ce vieillard, ranimé au bord du tombeau par l'arrivée de Télémaque, seroit un objet assez touchant pour le commencement d'un Acte ; & si mon attente a été trompée, ce n'est certainement pas la faute du Musicien : l'air qu'il fait chanter à Laërte est d'une vérité d'expression qui n'est peut-être pas encore assez sentie, mais qui ne vous a point échappé.

Enfin, Monsieur, l'on auroit voulu que la reconnoissance d'Ulysse & de Pénélope eût terminé leur grande Scène ; & je l'aurois voulu moi-même, si le caractère du plus prudent, du plus dissimulé des hommes l'avoit permis. J'ai entendu dire autour de moi dans ce moment : *Il la fait trop long-temps souffrir.* On ne faisoit pas attention que les Poursuivans, témoins de cette Scène, environnoient & observoient Ulysse. Dès qu'ils s'éloignent, on a pu voir qu'Ulysse, sans se découvrir, ne laisse pas de ranimer & d'encourager Pénélope. Mais il lui reste deux objets à remplir, l'un d'assembler son peuple autour de lui, l'autre de recouvrer ses armes : il faut pour cela qu'il pénètre jusqu'au tombeau où ses armes sont suspendues, & autour duquel tout son peuple gémit. Si Pénélope est détrompée avant le moment de la catastrophe, un mot, un cri peut la trahir : Ulysse n'est pas sûr qu'elle ait la force de ren-

Digitized by Google

fermer ſa joie & l'art de feindre aux yeux des Pourſuivans une douleur qu'elle n'aura plus. C'eût donc été, j'oſe le dire, manquer abſolument le caractère d'Ulyſſe, que de ne pas lui donner juſqu'au bout la force de diſſimuler, & d'obéir aux Nymphes qui lui ont dit, au nom de Minerve : *Et ſur-tout défends-toi des larmes de l'Amour.*

Il eſt bien vrai qu'en ne terminant pas la Scène par la reconnoiſſance, il falloit la finir par un morceau d'un grand effet; & tel eſt, ce me ſemble, l'air, *il eſt affreux, il eſt extrême, &c.*, l'un des plus beaux que M. Piccini lui-même ait jamais compoſés.

C'eſt ainſi, Monſieur, que je me ſuis rendu compte à moi-même de mon Ouvrage. Je vous laiſſe le ſoin de voir en quoi je me ſuis fait illuſion. Peut être n'a-t-on jamais examiné avec tant de rigueur, comme vous l'obſervez vous-même, les paroles d'un Opéra; &, à vrai dire, ſi quelque genre peut mériter de l'indulgence, c'eſt celui qui raſſemble tant de difficultés, & qui impoſe tant de gêne; mais quelque licence qu'on lui ait accordée juſqu'à préſent, je veux bien m'engager à ne jamais m'en prévaloir. Je n'ai rien travaillé avec plus de ſoin que les Poëmes de Pénélope & de Didon; & jaloux de la gloire d'un Muſicien que j'aime, je ne m'épargnerai jamais aucune peine pour lui procurer un travail plus facile & des ſuccès durables.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite eſtime, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,
MARMONTEL.

Ce 10 Janvier 1786.

Digitized by Google

SPECTACLES.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

On a remis, le vendredi 13 de ce mois, *Dardanus*, Tragédie de la Bruère, rajustée par M. Guillard, & remise en musique par M. Sacchini. Ce Poëme est trop connu pour que nous en présentions l'extrait à nos Lecteurs. Nous ne leur parlerons même pas des changemens que M. Guillard y a faits, ni des beautés musicales dont M. Sacchini l'a orné. Ce Journal même en rendit dans le tems un compte assez détaillé. Nous nous contenterons de dire qu'à cette reprise, l'ouvrage est resserré en trois Actes, tel qu'il avoit été conçu d'abord par les deux Auteurs. L'action, qui par elle-même n'est pas très-attachante, y gagne au moins de la rapidité: & c'est beaucoup: aussi le succès a-t'il été infiniment plus brillant que la première fois; les beautés de la musique, en se trouvant rapprochées, ont été beaucoup mieux senties.

Cet Opéra fait naître quelques réflexions qui peuvent être intéressantes, en ce qu'elles tiennent essentiellement aux progrès de l'art, & à la révolution qui s'est faite sur notre Théâtre lyrique.

Dans la première enfance de notre mu-

Digitized by Google

sique (époque d'où elle ne fait que de sortir), il s'en falloit de beaucoup que cet art eût le pouvoir d'exprimer les passions. Un simple récitatif, soutenu quelquefois d'une symphonie assez pauvre; une déclamation lente, monotone & sans accent, étoit la seule langue des personnages de l'Opéra. Ce qu'on appeloit des airs, n'étoit que des chansonnettes reservées pour les divertissemens; & si l'on osoit donner à l'orchestre une sorte d'expression, ce n'étoit jamais que dans les monologues. Rameau, meilleur harmoniste que ceux qui l'avoient précédé, perfectionna les chœurs & les airs de Danse; il mit de l'expression dans ces deux genres de morceaux; mais il changea peu le chant. D'autres furent un peu plus heureux, & donnèrent à notre mélodie des formes plus gracieuses. Mais de-là il y avoit loin encore à la peinture des passions, exprimées par le concours énergique du chant & de la symphonie.

Dans cet état de notre musique, quel devoit être le mérite d'un Poëme d'Opéra? Offrir un Spectacle pompeux & varié, car les Décorateurs de ce tems étoient déjà fort habiles; des chœurs, puisque c'étoit tout ce que la musique savoit faire; des ballets surtout, qui achevoient d'enchanter les yeux, & qui ne pouvoient nuire à un intérêt qui n'existoit pas; une poésie plus brillante que passionnée; plus de pensées que de sentiment, car la mélodie insignifiante n'auroit pu que retarder la marche du sentiment, & elle

Digitized by Google

faisoit valoir au contraire les Madrigaux, les pensées épigrammatiques qu'elle laissoit, pour ainsi dire, à découvert. Ce genre de mérite se trouve à un haut degré dans le Poëme de *Dardanus*; il réussit, & dut beaucoup réussir dans le temps où toutes les ressources de la féerie dédommageoient des vraisemblances, où le cœur n'entroit presque pour rien dans le plaisir qu'on prenoit à l'Opéra.

Voilà pourquoi le Poëme de Dardanus a passé long-temps pour être admirable; d'après cette opinion conservée sans examen ultérieur, on pressa M. Sacchini de le remettre en musique. Étoit-ce à un étranger à combattre le vœu de la Nation? M. Guillard, chargé de l'ajuster aux formes actuelles, sentit tout le vice du sujet & du fond; mais il ne pouvoit changer ni l'un ni l'autre. Il se contenta de motiver les Scènes autant qu'il lui fut possible, & sur-tout de faire des retranchemens. Il pensa que lorsqu'on offre au Public des situations invraisemblables, il faut ne les montrer que rapidement au Spectateur, pour ne pas lui en laisser appercevoir l'absurdité; c'est dans cet état que le nouveau Dardanus fut donné à la Cour. Mais quelques personnes regrettèrent des Scènes consacrées par d'anciens succès; on l'obligea de les rétablir; & sa complaisance lui fut très-nuisible: l'Opéra ne réussit point. On fut tout étonné du peu d'effet de cet Ouvrage, & on ne manqua pas d'en attribuer la chûte au Musicien. Car,

Digitized by Google

disoit-on, Dardanus est le meilleur Poëme, le mieux écrit de ce siècle; il a réussi vingt ans avec la musique de Rameau. S'il tombe aujourd'hui, c'est donc à M. Sacchini qu'il faut s'en prendre.

En y regardant de plus près, on a vu que l'Art Dramatique ayant fait de grands progrès à ce Théâtre, tout ce qui n'est pas d'un intérêt véritable ne peut s'y soutenir. Or, rien ne nuit à l'intérêt comme les invraisemblances; & Dardanus en est plein. On a vu encore que des vers souvent assez bien tournés ne sont pas le plus grand mérite du style Dramatique; & que c'est pourtant le seul auquel ce Poëme puisse prétendre; que les personnages n'y disent presque jamais ce qu'ils doivent dire; que les caractères n'en sont nullement soutenus; que ceux de Teucer, d'Anténor, d'Iphise, se démentent à chaque Scène, &c. On est revenu sur les reproches qu'on avoit faits d'abord à M. Guillard & à M. Sacchini; enfin on est convenu que l'on s'étoit trompé sur ce Poëme; mais on s'est rappelé tout le charme de la musique, & on a décidé qu'il seroit dommage de la perdre. On s'est livré davantage au détail des Danses du Spectacle, & l'Opéra enfin a eu le plus grand succès.

Plusieurs morceaux ont été applaudis avec transport, notamment le duo de Teucer & d'Anténor au premier Acte, ainsi que le chœur qui le suit; plusieurs airs, & le duo entre Dardanus & Iphise dans la prison.

Mlle Dosson, dont on admire de plus en

Digitized by Google

plus la voix brillante & sensible, a rendu le rôle d'Iphise avec beaucoup d'intelligence & d'intérêt. M. Lainez n'en a pas moins mis dans celui de Dardanus. M. Larrivée a joué celui de Teucer avec beaucoup de noblesse ; & ce mérite a fait disparoître le défaut du dénouement. M. Chardini a été justement applaudi dans le rôle d'Anténor.

Cet Ouvrage a été exécuté avec beaucoup d'ensemble, & remis avec le plus grand soin ; les habits, les décorations ont paru très-bien entendus. On auroit desiré seulement que les murs de la prison eussent été plus adroitement masqués par les nuages, lorsque les Amours y descendent. Le contraste qui en résulte ne fait pas un effet agréable. On doit d'autant plus d'éloges à l'Orchestre, que les accompagnemens étant un des principaux mérites du Compositeur, il étoit plus important de ne les pas négliger.

Tous les Ballets, qui sont de la composition de M. Gardel, ont extrêmement réussi. On a sur-tout applaudi à un pas de Furies parfaitement exécuté par Mlles Saunier, Pérignon & Langlois, & groupé d'une manière neuve & très-pittoresque.

Mlle *Miller*, Élève de M. Gardel le jeune, a débuté dans le dernier Ballet avec le plus grand succès. Elle a infiniment de grâce & de noblesse, & elle fait espérer aux connoisseurs qu'elle sera un jour l'un des Sujets les plus précieux de ce Théâtre.

Digitized by Google

COMÉDIE FRANÇOISE.

QUELQU'UN a judicieuſement obſervé que Regnard a imité les Ménechmes de Plaute, de manière à déſeſpérer quiconque voudroit en tenter après lui une autre imitation. En effet, l'ouvrage de Regnard eſt un chef-d'œuvre dans ſon genre. Eſprit, gaieté, originalité, ſaillies piquantes, ſituations comiques, intérêt de curioſité, contraſte entre les caractères; tout ce qu'on peut deſirer dans une Comédie qui n'eſt pas du genre noble, ſe rencontre dans celle-ci. La repréſentation n'en eſt pourtant pas ſatisfaiſante pour tout le monde, parce qu'il eſt très-difficile qu'il exiſte au même Théâtre deux Acteurs ayant entr'eux une reſſemblance aſſez exacte pour produire une illuſion complette. Le Chevalier, en parlant de lui & de ſon frère jumeau, dit à Valerin:

Nous nous reſſemblions, mais ſi parfaitement,
Que les yeux les plus fins s'y trompoient aiſément,
Et notre père même, en commençant à croître,
Nous attachoit un ſigne afin de nous connoître.

Cette citation doit faire ſentir que s'il n'y a pas entre les traits, la taille & le ſon de voix des deux Comédiens * qui re-

* Il y a vingt ans ou environ, que la feue Reine

Digitized by Google

préſentent les Ménechmes, un rapport qui *paſſe toute croyance*, l'effet de la pièce eſt diminué de moitié; le ſpectateur admire toujours l'art de l'Auteur, mais la repréſentation ne le trompe plus. Il eſt vraiſemblable que c'eſt d'après ces réflexions, ou d'autres à-peu-près équivalentes, que M. Paliſſot s'eſt propoſé de mettre au Théâtre *les Mépriſes*, ou *le Rival per reſſemblance*. Cette Comédie, en cinq Actes & en vers de dix ſyllabes, dans laquelle les deux rôles d'amoureux ſont diſtribués de manière que le même Comédien peut repréſenter ces deux perſonnages, a été donnée pour la première fois le 7 Juin 1762. Elle fut retirée par l'Auteur après la première repréſentation. On l'a remiſe le 31 Décembre dernier; & toute l'intelligence, toutes les reſſources du talent de M. Molé n'ont pu lui obtenir un ſuccès. Ce n'eſt pas qu'elle ne ſoit conduite raiſonnablement; que le ſtyle n'ait de la correction, de la pureté, & quelquefois de l'élégance; mais elle n'eſt pas gaie; elle manque ſur-tout de cette force comique qu'on remarque dans les Ménechmes, & qu'exige l'optique de la Scène. Voilà le vice principal de la Pièce,

---

fit jouer à la Cour les deux rôles des Ménechmes, par le célèbre Préville, & par ſon frère Champville, alors Acteur du Théâtre Italien. La reſſemblance des deux frères donna à cette repréſentation un charme dont on ne citera peut-être jamais deux exemples.

Digitized by Google

celui qui devra toujours l'écarter du Répertoire. On ne connoît guères au Théâtre que deux moyens de succès, l'intérêt ou la gaieté. La raison nue y sera toujours froide & triste. Le Public ne cessera de dire aux Auteurs dramatiques: " faites-moi rire ou faites-moi pleurer ". Quand un Écrivain aura *inventé des ressorts qui puissent l'attacher*, il lui fera grâce de l'oubli de la raison, de l'invraisemblance même, en faveur de l'amusement qu'il aura pris. Nous ne saurions là-dessus être d'un avis différent du sien; car, si la Comédie doit être l'école des mœurs, c'est en riant ou en intéressant qu'elle doit les corriger; &, après tout, mieux vaut une action un peu folle & divertissante sans être immorale, qu'une action bien régulière, mais aussi bien tristement, bien languissamment monotone. Au reste, nos bons Auteurs ont démontré qu'il étoit possible d'allier le comique à la raison, & ce n'est pas prouver une vocation bien décidée pour le Théâtre, que d'employer un de ces ressorts sans savoir user de l'autre.

COMÉDIE ITALIENNE.

La Comédie des *trois Jumeaux Vénitiens*, a fait beaucoup d'honneur au très-justement célèbre & très-malheureux Collalto. Comme Auteur & comme Acteur, il y a obtenu &

Digitized by Google

mérité un double ſuccès, ſuccès d'autant plus flatteur qu'il eſt rare. Tout le comique de la Pièce porte ſur une reſſemblance parfaite entre trois jumeaux, & cette reſſemblance parfaite entre trois perſonnes nous paroît outrepaſſer les bornes du vraiſemblable. Mais l'intrigue eſt conduite avec beaucoup d'art & d'adreſſe; les trois jumeaux occupent la Scène & la quittent toujours à propos: les ſituations dans leſquelles ils ſont placés l'un après l'autre, ſont originales, piquantes, variées; & celle qui forme le nœud eſt très-intéreſſante, quoiqu'elle ſoit un peu forcée. L'action ſe développe & ſe dénoue d'une manière claire, rapide & ſatisfaiſante. Si un Écrivain exercé, un homme de goût revoyoit le ſtyle de cette Comédie, s'il en faiſoit diſparoître quelques plaiſanteries d'un très-mauvais ton, & qu'il motivât deux ou trois incidens un peu bruſqués, elle y gagneroit infiniment, & deviendroit une des plus utiles à la recette du Théâtre Italien. En attendant que, pour l'amour déſintéreſſé de l'art, un amateur ſe charge de ce travail, MM. les Comédiens Italiens auroient pu, à la repriſe qu'ils en ont faite le 29 Novembre 1785, faire diſparoître quelques *rebus* ordu-riers, quelques plaiſanteries que réclament les tréteaux de la parade, & ôter aux Exempts chargés d'arrêter les trois frères, les noms de *la Frayeur*, de *Tremble-toujours*, &c.; vieilles dénominations uſées, rebattues, & triviales, qu'il faut abandonner aux nobles ſpec-

Digitized by Google

tateurs qui se passionnent pour Janot le Commissionnaire, ou pour Barogo le Ramoneur.

Cette Comédie a été remise avec soin. Mde Verteuil a joué avec intelligence, sagesse & intérêt le rôle d'Eléonore. Le triple rôle de Zanetto est rendu d'une manière véritablement supérieure par M. Granger, dont le talent sait prendre toutes les formes & peindre tous les caractères. Noble & décent dans le Vénitien; brusque, emporté, violent, brûlant dans le Marin; niais & même imbécille dans le Bergamasque, mais avec de la gaîté, du goût, & une grâce relative au genre, il a obtenu dans chacun de ces personnages, l'universalité des applaudissemens. Nous revenons sur cette expression, *la grâce relative au genre.* Beaucoup de gens confondent le Comique bas avec le Comique grossier; & ils ont tort. Le Comique grossier n'est point un genre à part; il est l'abus, l'écume des autres genres de Comique. Il consiste dans l'emploi de certaines expressions trop libres ou trop dures, & dans l'imitation honteuse ou exagérée des manières. Le Comique bas, parce qu'il peint ou les mœurs du bas peuple, ou les inclinations ramalées de quelques personnages subalternes, exige un certain coloris, de la fraîcheur, de la delicatesse; il est susceptible d'une certaine grace conventionnelle qui tient à l'art & au respect de l'honnêteté publique. Peu de Comédiens ont fait cette observation, qui ne peut sortir que d'un esprit juste & réflé-

Digitized by Google

chi ; & voilà pourquoi tant d'Acteurs substituent au Comique niais, un Comique de caricature digne du théâtre de Polichinelle. Nous invitons ceux de nos jeunes Comédiens qui ne sont pas encore gâtés sur la charge, à étudier M. Granger dans le rôle du Bergamasque Zanetto ; nous ne saurions leur indiquer un modèle plus sûr pour ce genre de Comique.

ENCORE une Parodie ! Quel genre, bon Dieu ! quel genre que celui dans lequel, nous l'avons déjà dit, on ne peut espérer des succès qu'en tournant en ridicule les chef-d'œuvres de la raison, de la morale & du génie ! Il pourroit être utile néanmoins, s'il ne présentoit qu'une critique juste, fine & délicate des Ouvrages qu'il travestit ; ou bien encore, s'il étoit réservé à devenir le fléau des succès usurpés. Est-ce ainsi qu'il est envisagé par ceux qui s'y livrent ? Il s'en faut bien. Suivre servilement l'intrigue donnée, choisir quelques airs dont le refrain ou la marche puisse donner lieu à des Epigrammes graveleuses ; jeter de tems-en-tems quelques traits mordans, qui adressent où ils peuvent : voilà quelle est la masse des efforts que font nos modernes Parodistes pour se faire applaudir. Le Public protégera-t'il encore long-tems un pareil genre ? Il faut croire, ou du moins espérer que non. Il a donné déjà quelques preuves de sévérité, dont

Digitized by Google

on ne peut que le féliciter : il vient d'en donner une nouvelle, en accueillant d'une manière assez dure, *Constance*, Parodie de *Pénélope*, représentée, pour la première fois, le 6 de ce mois. Cette Parodie n'est qu'un travestissement du Poëme lyrique. *Ulysse* est parodié par M. *Malice*; *Pénélope* par *Constance*; *Laërte* par *Alerte*; *Télémaque* par *Lysimaque*. Ce dernier personnage est une fille vêtue en Dragon. On trouve le motif de ce changement de sexe dans le couplet suivant que chante *Malice* en reconnoissant sa fille.

AIR : *Babet! que t'es gentille!*

C'est ma fille en effet!
Son teint, son doux langage,
Tout m'assure du fait.
Elle aura pris, je gage,
Se sentant un cœur
Fait pour la valeur,
Les habits de son père.
On connoît un Héros ailleurs,
Qui, n'ayant que le don des pleurs,
Devroit prendre dans ses malheurs
Les habits de sa mère.

Le dénouement ne ressemble en rien à celui de l'Opéra. Le Voici. Malice propose aux *Poursuivans* de Constance, d'allumer leur pipe sur un barril plein de poudre à canon : les Poursuivans refusent; Malice bat

Digitized by Google

le briquet, ils s'enfuient. Conſtance reconnoît ſon mari; elle lui reproche ſon imprudence. Ah! je ne riſquois rien, dit Malice.

C'eſt de la graine, & non
De la poudre à canon.

Il faut avoir l'eſprit furieuſement gai, pour trouver de la gaîté dans un pareil incident: mais fût-il auſſi gai qu'il l'eſt peu, le ſeul reſpect qu'on doit à la mémoire de Jean-Bart, auroit dû le faire réprouver.

Nous ne ferons pas de plus longues obſervations ſur cette Parodie, beaucoup plus décente que les dernières Pièces en Vaudevilles que le Théâtre Italien a repréſentées, & dans laquelle on trouve des idées riantes & fraîches, fort bien rendues dans des couplets coupés avec grâce. A la fin on a demandé l'Auteur: les Comédiens ont gardé le ſilence pendant une demi-heure, & l'humeur du Public s'eſt exaltée. Si l'on ne fait pas une attention ſérieuſe aux excès qui naiſſent quelquefois de cette habitude, devenue inſultante pour les Auteurs; ou ſi l'on ne trouve pas un moyen prompt de ſatisfaire à la tumultueuſe impétuoſité du Public, il eſt à craindre qu'il n'en réſulte quelque ſcène fâcheuſe, & ſur-tout que des particuliers tranquilles ne deviennent les victimes d'un uſage que tout engage à proſcrire, & que rien ne peut faire tolérer. La reſſource la plus sûre pour rendre au Parterre du Théâtre Italien la tranquillité & la décence, c'eſt de l'aſſeoir comme celui

Digitized by Google

du Théâtre François. Assis ou debout, les Spectateurs ne changent point de manière de voir ; ils n'en sont ni meilleurs ni plus mauvais juges ; mais étant assis, au moins ne sont-ils point étourdis par des clabaudeurs en cabale ; ils ne sont point gênés, froissés, étouffés par le flux & le reflux continuel d'une foule bruyante & souvent mal intentionnée ; ils ne risquent point, en quittant le Spectacle, d'être attaqués par les rhumes, les pleurésies, les fluxions de poitrine. Le goût, la raison, l'humanité, tout se réunit donc pour prouver qu'il faut asseoir tous les Parterres. On l'a déjà dit dans ce Journal, & on ne cessera de le répéter.

ANNONCES ET NOTICES.

L'*Art de vérifier les Dates*. Ce Cahier est la quatrième Livraison de l'Art de vérifier les Dates, composée, comme les trois précédentes, de quatre-vingt-dix feuilles. Prix, 18 liv. br. A Paris, chez Alexandre Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine, n°. 116.

On donne dans cette Livraison la suite de la Chronologie des Rois de Hongrie & autres Princes de Transylvanie ; celle des Ducs & Rois de Pologne & de Curlande ; celle des Rois de Danemarck & de Suède ; celle des grands Princes, Ducs, ensuite Tsars ou Czars, maintenant Empereurs de Russie ; celle des Empereurs de la Chine, suivie d'une Lexique Topographique, avec les lati-

Digitized by Google

tudes & les longitudes des principales Places de cet Empire, & enfin la Chronologie des Empereurs du Japon.

Vient enſuite la Chronologie des grands Fiefs de France & d'Italie, les Ducs de France, les Rois François de Toulouſe & d'Aquitaine, les Comtes ou Ducs de Gaſcogne, les Vicomtes & Princes de Bérn, les Sires, puis Ducs d'Albret, les Comtes de Comminges, les Comtes de Bigorre, les Comtes de Fezenſac, les Comtes d'Armagnac, les Vicomtes de Lezenzaguet, les Comtes & Vicomtes de Lectoure & de Lomagne, les Comtes d'Aſtarac, les Comtes de Pardiac, les Comtes & Ducs de Toulouſe, les Ducs & Marquis de Septimanie ou de Gothie, les Comtes de la Marche, d'Eſpagne ou de Barcelonne, les Comtes de Rouergue & les Comtes particuliers de Rhodez, les Comtes & Vicomtes de Carcaſſonne & de Razès, les Comtes de Foix, les Vicomtes de Narbonne, les Comtes de Maguelone, de Subſtantion & de Melgueil: les Seigneurs de Montpellier, les Comtes de Rouſſillon, les Comtes de Cerdagne & de Béſalu, les Comtes d'Ampurias, les Comtes d'Urgel, les Comtes de Poitiers & Ducs d'Aquitaine & de Guyenne, les Comtes d'Auvergne, les Comtes d'Angoulême, de Périgord & de la Marche, les Vicomtes de Limoges, les Vicomtes de Turenne, les Comtes & Vicomtes de Bourges, les Comtes de Sancerre, les Sires & Barons, puis Ducs de Bourbon. Ces Chronologies ſont précédées d'une Diſſertation Hiſtorique ſur les grands Fiefs.

Le Cabinet des Fées, ou *Collection choiſie des Contes des Fées & autres Contes merveilleux*, ornés de figures, huitième Livraiſon, Tomes XVI & XVII, contenant le ſecond Volume *des Mille*

Digitized by Google

& un Jour, les Contes Turcs & les Voyages de Zulma.

Cette Collection formera trente-un Volumes *in*-8°., dont le prix est de 3 liv. 12 sols le Volume broché, avec trois Planches.

Le succès qu'elle a obtenu a engagé l'Éditeur à prendre des arrangemens pour une seconde Edition en trente un Volumes *in*-12, avec les mêmes figures de l'*in*-8°., dont le prix est de 2 liv. 8 sols le Volume broché, & pour une autre Édition *in*-12 sans figures, dont le prix est de 1 liv. 17 sols le Volume broché.

On délivrera régulièrement deux Volumes par mois.

On s'inscrit pour ces diverses Éditions à Paris chez Cuchet, Libraire, Éditeur des Œuvres de le Sage & de l'Abbé Prevost; & à Genève, chez Barde, Manget & Compagnie, Imprimeurs-Libr.

Cabinet des Modes, ou *les Modes Nouvelles, décrites d'une manière claire & précise, & représentées par des Planches en taille-douce enluminées*; Ouvrage qui donne une connoissance exacte & prompte, tant des Habillemens & Parures nouvelles des Personnes de l'un & de l'autre sexe, que des nouveaux Meubles de toute espèce, des nouvelles Décorations, Embellissemens d'Appartemens, nouvelles formes de Voitures, Bijoux, Ouvrages d'Orfévrerie, & généralement de tout ce que la Mode offre de singulier, d'agréable & d'intéressant dans tous les genres. N°. 4.

Les Gravures de cet Ouvrage, piquant par son objet, utile au commerce par sa forme, sont bien traitées, & l'enluminure en est soignée. Les Amateurs des Modes ne pourront que savoir gré aux Éditeurs de servir leur goût d'une manière aussi agréable; les Marchands de Nouveautés ne feront

Digitized by Google

pas les derniers à s'appercevoir qu'un pareil Journal doit leur procurer les plus grands avantages.

Cet Ouvrage forme ving-quatre Cahiers par année ; il en paroît un tous les quinze jours. Chaque Cahier est composé de huit pages *in*-8°. de Discours, & de trois Planches en taille-douce enluminées.

Le prix de l'abonnement de l'année est de 21 liv. pour Paris & pour la Province franc de port par la poste dans tout le Royaume. L'argent & la lettre d'avis doivent être affranchis.

On s'abonne à Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, n°. 13.

Figures des Fables de La Fontaine, gravées par Simon & Coiny, neuvième & dixième Livraisons. A Paris, chez les Auteurs, au Bureau du Voyage de la Grèce, rue Pagevin, n°. 16.

Cet Ouvrage, par la manière soignée & spirituelle dont les sujets sont gravés, a obtenu un succès mérité ; mais la plus grande partie des Amateurs ayant paru ne pas voir avec plaisir le texte gravé en italique, les Auteurs, encouragés par leur succès, se sont déterminés à faire le sacrifice de tout le texte déjà livré, & se sont adressés à M. Didot pour avoir de lui une belle Edition à laquelle ils puissent adapter leurs Figures. Cependant, comme l'Edition ne peut pas être prête sur-le champ, on continuera de donner les Figures par livraisons ; & l'Edition devant contenir six Volumes, on divisera les Volumes de texte en trois livraisons, de deux Volumes chacune. Les deux premiers seront délivrés *gratis* à la fin du mois d'Avril, imprimés, comme les quatre derniers, sur papier vélin d'Annonay, avec le même caractère dont s'est servi M. Didot pour son petit format de Racine. On y joindra le Frontispice.

Nous ne pouvons que louer MM. Simon &

Digitized by Google

Coiny de leur zèle désintéressé ; ils en seront payés sans doute par le nouveau prix que la coopération de M. Didot ne peut que donner à leur Edition.

Antiquités Etrusques, Grecques & Romaines, gravées par F. A. David, imprimées avec leurs couleurs propres, Tome I, N°. 2. Prix, 6 liv., composé de douze Planches & Discours. A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, au coin de celle de l'Observance.

Cet Ouvrage est la rédaction *in-4°.* & *in-8°.* d'un grand Ouvrage *in-folio* très-estimé, mais que son grand prix mettoit à portée de peu d'Acheteurs ; c'est la même opération que M. David avoit déjà faite avec succès pour les Antiquités d'Herculanum.

Le troisième Numéro des Antiquités Etrusques paroîtra dans le courant de ce mois.

TABLE.

Epitre aux Muses,	97	*Variétés*,	121
Couplets à M. Letellier,	101	*Académie Roy. de Musiq.*	127
Charade, Enigme & Logogryphe,	102	*Comédie Françoise*,	132
Almanach des Muses,	104	*Comédie Italienne*,	134
		Annonces & Notices,	140

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 21 Janvier 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 20 Janvier 1786. GUIDI.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 8 Janvier.

VErs le milieu du mois dernier, la Viſtule charioit beaucoup de glaçons, & l'on avoit rompu une partie du pont de Varſovie afin de prévenir les accidens.

Selon des lettres de Pétersbourg, le Lieutenant Général Comte d'Anhalt eſt revenu dans cette Capitale, le 16 Décembre, de ſon grand voyage vers la mer Caſpienne.

Une Feuille Allemande a rappellé les pouvoirs des Nonces du S. Siege en Allemagne, tels que Benoît XIV les fit expédier au Nonce de Cologne. Ces pouvoirs étoient :

1. De viſiter & de réformer les égliſes patriarchales, primatiales, archiépiſcopales, épiſcopales, collégiales & paroiſſiales ; les couvens d'hommes & de femmes, les abbayes, chapitres ſéculiers, en général tous les couvens & hoſpices quelconques, quand même ils ſeroient exempts & immédiatement ſujets au St.

Digitized by Google

Siège, les universités & les colléges ; &c.

2. De changer les règlemens, usages & observances, de faire de nouveaux règlemens, & de publier & confirmer ceux qui existent déjà.

3. De supprimer les abus.

4. De punir les délits & fautes des Prêtres, & de tous les Religieux sans exception, de les exhorter à une meilleure conduite, & de les réformer.

5. De juger & de punir les désobéissants, les faussaires, les usuriers, les ravisseurs de filles, les incendiaires & autres criminels.

6. De prendre connoissance & de terminer des procès en matière criminelle & matrimoniale, & en général tous les procès de Juridiction mixte, excepté les procès en matière bénéficiale

7. De conférer des bénéfices simples dans l'étendue de sa Nonciature, lorsqu'ils ne vaqueront pas dans les mois du Pape, & dont le revenu n'excédera pas 24 Ducats d'or.

8. D'accorder des dispenses de mariage *propter honestatem publicam.*

9. De permettre d'aliéner des biens ecclésiastiques, ou de les donner en bail héréditaire jusqu'à la troisième génération.

10. De remettre le serment purgatoire.

11. De dispenser des censures ecclésiastiques.

12. D'absoudre les meurtres involontaires, les parjures, les adultères, ceux qui se seront rendus coupables de formication, &c.

13. De faire des monitoires contre les malfaiteurs.

14. D'accorder des Indulgences.

15. De faire l'Office dans des églises interdites.

Digitized by Google

16. De permettre de faire gras aux jours de jeûne.

17. D'accorder des permiſſions d'ordination.

18. D'abſoudre les accuſés du crime de Simonie.

19. De donner des pouvoirs pour bénir & conſacrer des Egliſes, Cimetières, Autels, Cloches, Calices, Patènes, &c.

20. De donner des diſpenſes de mariages de conſanguinité & d'affinité, & enfin,

21. De faire ceſſer les empêchemens de mariages réſultans de la parenté ſpirituelle.

On a compté cette année dans l'Evêché d'Aarhuns en Norwege 981 mariages, 3429 naiſſances, dont 1891 hommes & 1743 femmes. Parmi les naiſſances il y avoit 28 jumeaux; deux femmes étoient accouchées de 3 enfans. Dans le nombre des morts on a compté 2 centenaires, 31 perſonnes depuis 90 juſqu'à 100 ans, & 184 depuis 80 juſqu'à 90 ans.

DE VIENNE, *le 9 Janvier.*

Dans la multitude de Décrets, d'Ordonnances, de Déclarations qui ſe ſuccédent ici toutes les ſemaines, on diſtingue un Reſcrit du 11 Décembre, concernant les Francs-Maçons. Déſormais ils vont être ſoumis à une Police & à une Inſpection, dont l'Empereur expoſe en ces termes les motifs & la nature.

Comme dans un état bien réglé rien ne

Digitized by Google

doit subsister sans un certain ordre, je trouve qu'il est nécessaire de prescrire ce qui suit :

« Les assemblées, qu'on appelle de Francs-Maçons, dont les secrets me sont peu connus, & dont je n'ai jamais cherché à pénétrer les mysteres, se multiplient jusque dans les plus petites villes. Ces assemblées, abandonnées entièrement à elles-mêmes, & n'étant soumises à aucune direction peuvent fort bien donner lieu à des excès, également nuisibles à la Religion, au bon ordre & aux mœurs ; peuvent induire, sur-tout les supérieurs, par une liaison fanatique, à ne pas user de la plus parfaite équité, envers ceux qui leur sont soumis, & qui ne sont pas membres de l'ordre qu'ils professent, ou peuvent au moins donner lieu à des dépenses inutiles. Jadis, & dans d'autres pays, on défendoit & punissoit les Francs-Maçons ; on dissipoit leurs assemblées, parce qu'on n'étoit point instruit de leurs secrets ; quoiqu'ils me soient tout aussi peu connus, il me suffit de savoir, que, par ces Loges de Francs-Maçons, il a pourtant été fait quelque bien réel en faveur du prochain, de l'indigence & de l'éducation, pour ordonner plus pour eux, qu'il n'a jamais encore été fait dans aucun pays ; savoir : que, quoique j'ignore leurs statuts & actions, ils seront néanmoins reçus sous la protection & défense de l'Etat, tant qu'ils feront du bien ; par conséquent leurs assemblées seront formellement permises ; mais il faudra qu'ils se conforment exactement à ce qui suit : »

1°. Dans la Capitale de chaque Province où se trouve la Régence du pays il n'y aura qu'une seule loge qui pourra néanmoins s'assembler autant de fois que les membres le ju-

Digitized by Google

geront à propos. Il faudra que le Magistrat ou l'Intendant de la police soit informé chaque fois du jour & de l'heure qu'ils voudront s'assembler; si, dans une grande capitale, une seule loge ne suffisoit pas pour tous les freres, on pourroit leur accorder tout au plus 2 ou 3 loges, mais ces deux dernieres dépendront entiérement du Chef de la loge principale qui indiquera également le jour & l'heure que les membres s'assembleront.

2°. Les loges de Francs-Maçons seront défendues dans les villes du cercle où la Régence du pays ne réside pas, & à plus forte raison, à la campagne & dans les châteaux particuliers. Le dénonciateur de pareilles loges aura la récompense promise à ceux qui découvrent les endroits où l'on joue aux jeux de hasard; parce que les assemblées formées par des personnes de conditions différentes ne sauroient être abandonnées à elles-mêmes; il faut qu'elles soient soumises à la direction de personnes publiques. Les contrevenans pourront être punis personnellement.

3°. Les Présidens (ou quels que soient enfin les titres qu'ils se donnent entr'eux) des loges, tolérées à l'avenir dans chaque ville de Province, devront remettre, sur leur honneur & réputation, au chef du pays une liste, contenant les noms de tous les Freres maçons, de quelque état ou condition qu'ils soient; cette liste sera envoyée tous les trois mois; les mêmes Présidens devront y joindre une note où l'on puisse voir si le nombre des maçons est diminué ou augmenté; il ne sera pas nécessaire d'y mettre les titres que les Freres se donnent entr'eux; cependant toutes les fois que le maître de la loge viendra à être remplacé,

Digitized by Google

il faudra que son successeur fasse part de ce changement à la régence.

4°. Les loges, étant dirigées de cette façon, ne seront plus soumises à l'avenir à aucune autre recherche, ni perquisition de quelque nature qu'elle puisse être, & les Freres pourront s'assembler librement & sans la moindre contrainte; de cette maniere, il seroit peut-être possible que cette confrérie, dans laquelle se trouvent tant d'hommes integres qui me sont connus, se distinguât véritablement par son utilité pour le prochain & les lettres; mais en même tems, toutes les loges bâtardes & assemblées clandestines, que je sais avoir donné lieu, plus d'une fois, à des incongruités, seront très-rigoureusement interdites & supprimées pour toujours.

« Je ne doute aucunement que la résolution présente ne soit à la satisfaction de tous les Francs-Maçons honnêtes & bien pensans, & qu'elle ne leur serve de sureté; dans le tems qu'elle sera un moyen juste & équitable, pour empêcher tous les conventicules illicites, ainsi que les désordres qui s'y commettoient.

L'Empereur ayant permis l'entrée de sa Galerie de tableaux aux Artistes curieux de s'instruire, cette facilité n'est pas restée infructueuse. Il s'est formé ici quelques Peintres, dans le nombre desquels on estime M. *Adam Brown* qui travaille dans le genre de *Gerar-Dow* & de *François Mieris*. S. M. I. a admis dans sa Collection l'un des ouvrages de ce Peintre, dont la plupart des Tableaux ont été achetés par l'Impératrice de Russie.

Les régimens de Cobourg & de Wurm-

Digitized by Google

ſer ſont arrivés des Pays-Bas à Egra, & ils ont repris leurs quartiers ordinaires.

Suivant quelques avis fort peu certains de la Tranſylvanie, les Régimens qui bordent les frontieres de la Valachie ſe diſpoſent à s'avancer, dans l'intention préſumée de prendre poſſeſſion des diſtricts ſur la riviere d'Unna, en conteſtation avec la Porte. On ajoute que l'affaire de cette démarcation en litige ne tardera pas à être terminée de gré à gré.

Le Secrétaire d'Ambaſſade de Veniſe a demandé à notre Gouvernement de rétablir la contumace à Semlin; précaution ſans laquelle la peſte ou tout autre maladie contagieuſe pourroit gagner les Etats Vénitiens, par les relations de commerce entre la Hongrie & les ports Autrichiens du Golfe Adriatique.

Un courrier arrivé ici le 24, nous a apporté la nouvelle de la naiſſance d'un Prince dont la Grande-Ducheſſe de Ruſſie eſt accouchée.

Le montant de la Caiſſe des Pauvres étoit au mois de Novembre de 20,555 florins, dont 12,256 ont été diſtribués en aumônes. Le nombre des pauvres penſionnés monte actuellement à 6012.

On a placé dans les murs de la forteresſe de Théréſienſtadt, à l'endroit où paſſe la riviere d'Egra, l'inſcription ſuivante ſur une table de marbre : *Joſephus I. Aug. PP. æterni hujus operis fundamenta jecit vj. Id. Octob.*

Digitized by Google

1780; providentiſſimi Principis exemplum Mauritius Lacy, ſuprem. caſtror. Præf. Carolus Pellegrini, ſupr. Architect. mil. Præf. idemque operis curator cæterique adſtantes ſecuti ſunt.

DE FRANCFORT, le 13 Janvier.

Le nombre des mariages dans cette ville pendant l'année derniere a été de 183, celui des naiſſances de 824, dont 58 enfans illégitimes, & celui des morts de 1201.

Il vient de paroître à Berlin une traduction Allemande de l'excellente hiſtoire du fer & de l'uſage de ce métal pour les Arts & métiers, nouvellement publiée à Stockholm par Sven Rinman. On trouve entre autres choſes dans cet ouvrage la méthode de bien polir l'acier, & la maniere Angloiſe de faire les carrelets. La matiere dont elles ſont compoſées eſt un mélange de 16 parties de laiton, de 4 d'étain, de 4 de biſmuth & d'une de fer.

Le Duc regnant de Deux-Ponts a écrit une lettre très-touchante à la veuve du ſieur Magnier, Major d'Artillerie, qui a péri par l'accident arrivé au Carlsberg, que nous avons rapporté, & lui a aſſuré une penſion viagere de 1100 florins.

Le Chapitre de Kempten a élu le 27 Décembre pour ſon Prince-Abbé le Baron Robert de Nevenſtein.

Il circule pluſieurs copies de la lettre ſui-

Digitized by Google

vante que l'on prétend avoir été adressée aux Officiers des Régimens, en garnison à Berlin, par le Gouverneur de cette Capitale, le Lieutenant-Général de Mollendorf.

» Depuis que le Roi m'a confié le Gouver-» nement de cette résidence, j'ai travaillé conf-» tamment à deshabituer les Officiers de vili-» pender les soldats, & j'ai la satisfaction de » dire que la plûpart ont suivi mon conseil.

» Quelques Officiers cependant d'un Régi-» ment de cette Garnison, que je ne nommerai » pas encore, ont méprisé ces avis, & conti-» nuent d'insulter le soldat avec outrage, de le » maltraiter & d'exercer sur lui une tyrannie » corporelle. Je conseille à ces Officiers d'a-» bandonner cet indigne procédé, & de faire » ensorte à l'avenir, que le soldat soit con-» duit par l'honneur & par une ambition rai-» sonnable, à faire son devoir & à apprendre » l'art de la guerre C'est la volonté du Roi » qui ne souffrira point que ses Troupes soient » frappées & tyrannisées, S. M. n'a point de » vauriens, de bandits, de chiens, &c. à son ser-» vice, mais de braves soldats, dont plusieurs » seroient aussi capables de commander que » nous autres Officiers. Chacun de nous de-» vroit donc se faire un honneur d'être le » Chef de guerriers pleins de bravoure, de zèle » & d'honnêteté.

M. *Dohm*, Conseiller Privé de Sa Maj. Prussienne au département des Affaires étrangeres, & dont on estime beaucoup les lumieres, la capacité & les ouvrages, vient de publier un Ecrit, sous le titre *de la Confédération des Princes d'Allemagne*. C'est

Digitized by Google

une réfutation de la Brochure du Baron de Gemmingen, précédée d'une Introduction où l'Auteur cherche à établir avec force la légalité & la néceſſité de cette Ligue.

Le 5 de Décembre on a ouvert à Gotha pour les pauvres du ſexe une grande ſalle de filature, qui ſera chauffée juſqu'à la fin de l'hyver, & éclairée le ſoir par des lampes de l'invention du ſieur Argand, achetées en Angleterre. On y fournit les rouets, le lin & la filaſſe, & les fileuſes ſeront païées à meſure qu'elles rendront le fil.

Dans pluſieurs endroits du Duché de Wirtemberg on a eſſayé de faire de l'huile des pepins de raiſins, que l'on aſſure être très bonne. On ſépare les pepins du marc de raiſins par un crible, & quand ils ſont bien ſecs, on en extrait l'huile. Le marc ſert auſſi à un objet économique; on en fait des mottes qui brûlent auſſi bien que les mottes de tanneur, & leur cendre eſt bonne pour faire de la potaſſe.

Suite de la Réponſe de la Cour de Berlin.

L'Auteur de l'*Examen*, &c. a oſé aſſurer qu'on avoit offert à la maiſon Palatine un équivalent ſuffiſant, & même plus que ſuffiſant pour la ceſſion de la Baviere. Pour apprécier cette aſſertion, on croit ne pouvoir mieux faire que d'inſérer ici le projet d'échange, tel qu'il a été préſenté au duc des Deux-Ponts, par le comte de Romanzow. Le précis de la dépêche du Miniſtere Impérial, adreſſé à M. de Lehrbach à Munich, concernant le plan préliminaire d'un échange de la Baviere, contre les Pays Bas Autrichiens, tel

Digitized by Google

qu'il a été envoyée en copie par M. le prince de Gallizin, à M. le comte de Romanzov, & dont celui ci par ordre de sa Cour a fait lecture à S. A. S. le duc des Deux-Ponts, & à son Ministre M. le baron d'Esebeck, ajoutant qu'il n'étoit point autorisé d'en laisser une copie, & qu'il auroit à demander de la part de S. A. S. une réponse décisive touchant son accession, dans l'espace de 8 jours, porte les articles suivans : » 1°. On demande la cession absolue de la haute & basse Baviere, du haut Palatinat, du Landgraviat, de Leuchtenberg, des duchés de Neubourg & de Sulzbac, dans toute leur étendue, de maniere cependant que la maison Electorale de Baviere conserveroit à la Diete les suffrages qu'elle y exerce du chef de ces Etats ; 2°. Pour cet effet, la maison d'Autriche est prête à céder ses possessions aux Pays-Bas, avec tous les avantages que S. M. Impériale, gagnera par la paix intante avec la Hollande, à l'exception cependant du duché de Luxembourg & du comté de Namur, sous les conditions suivantes, que, 3°. chacune des deux parties se chargera des dettes affectées sur chacun de ces Etats, 4°. qu'il sera reservé à S. M. Impériale de faire à volonté des emprunts dans les Pays-Bays, & de garder non seulement toutes les Troupes & l'Artillerie qui s'y trouvent, mais aussi les Troupes nationales de la Baviere, l'Electeur ne devant au contraire garder que les Troupes Palatines & étrangeres, & S. M. Impériale renonçant au droit qu'Elle s'étoit réservé d'abord de lever des recrues dans les Pays Bas; 5°. par la cession proposée des Pays-Bas, on donneroit à la maison Electorale Palatine de Baviere, un million de florins de plus, que ne rapporte la Baviere ; & que dans le cas seulement où il y auroit un excédent de revenus

Digitized by Google

plus considérable, l'Electeur se chargeroit au prorata des dettes de la Baviere ; 6°. on s'emploieroit à procurer à la maison Electorale, la dignité de Roi de Bourgogne ; 7°. on payeroit à l'Electeur, pour son consentement, un million & demi de florins, un million au Duc, & un demi-million au prince Maximilien. 8°. Cet échange seroit conclu sous la garantie de l'Empereur, & des Cours de France & de Russie «. Lorsque d'après cette proposition on considere que les pays demandés en échange, ont une surface de 784 milles quarrés Allemands, que leur population monte à environ 1,300,000 ames, & que leurs revenus sont un objet de sept millions de florins; que l'on observe ensuite que les Provinces Autrichiennes, dont on a proposé la cession dans les Pays-Bas, n'ont en surface que 290 milles quarrés Allemands, que leur population monte à environ 1,200,000 ames, & que leurs revenus ne sont que de 2 à 3 millions de florins, & que l'on pense en outre que les pays de la Baviere sont susceptibles d'une grande amélioration, & que les Pays-Bas Autrichiens rendent actuellement tout ce qui est possible qu'ils rapportent, il ne sera pas difficile de se convaincre 1°. que la valeur actuelle & future des pays demandés en échange, surpasse de beaucoup celle des Pays Bas offerts pour un équivalent, 2°. que relativement aux rapports politiques les Pays-Bas ne peuvent point entrer en comparaison avec les pays demandés à la maison Bavaro Palatine. Quant à ce dernier point, il ne peut nullement être indifférent à cette Maison d'échanger son ancien patrimoine, qui est situé au milieu de l'Empire d'Allemagne, & qui lui donne beaucoup de considération & d'influence dans les affaires politiques, & la plus belle perspective du côté des amélio-

Digitized by Google

rations, contre un pays peu fertile, qui est situé aux frontieres de l'Allemagne, & qui n'y a aucune influence, & de céder des sujets braves, fermes, & particuliérement attachés à la maison de Wittelsbach, pour des sujets étrangers qui lui sont absolument inconnus. Le titre vain d'un Roi de Bourgogne, ne balanceroit pas les avantages & les prérogatives que cette Maison seroit obligée de sacrifier. Mais indépendamment de ces considérations, celle-ci mérite aussi quelqu'attention, savoir : que d'après l'histoire & les droits qui competent à la France, les Pays-Bas Autrichiens ne peuvent point être titrés de Royaume de Bourgogne.

On reproche à la Cour de Berlin qu'elle avoit projeté d'arrondir ses Etats par l'échange de la Surface, contre les Principautés d'Anspach & de Bareith, & on ajoute que cette Cour croit pouvoir tout se permettre lorsqu'il s'agit de ses intérêts, mais dès que la maison d'Autriche a formé un projet semblable, alors cette Cour s'y oppose, & trouve une différence totale. C'est bien particulier que l'Auteur de l'*Examen*, &c. fait un reproche à la Cour de Berlin, dans une affaire où la Cour de Vienne a fait les premieres ouvertures. Voici les articles du projet de convention que l'Empereur a adressés au Roi de Prusse, dans une lettre datée d'Olmuz, le 13 Avril 1778, lorsque le Roi étoit avec son armée près de Schonsvalde, sur les frontieres de la Bohême : » 1°. reconnoît S. M. Prussienne la validité de la convention faite le 3 Janvier de l'année courante, entre Ste M. l'Impératrice Reine Apostolique, & S. A. S. Electorale Palatine, ainsi que la légitimité de l'état de possession des districts de la Baviere, occupés en conséquence par S. M. Impériale Apostolique ; 2°. & attendu que dans cette

Digitized by Google

convention les deux parties contractantes se sont expressément réservées la faculté de faire entre elles une convention ultérieure, sur l'échange à régler les convenances réciproques, soit des districts qui sont tombés en partage à S. M. Impériale & Apostolique, & à la maison d'Autriche, soit de la totalité du pays, ou seulement de quelques parties, promet S. M. Prussienne de laisser exécuter paisiblement les échanges en question, bien entendu néanmoins que les acquisitions à faire ne puissent porter sur aucun pays immédiatement limitrophe aux Etats actuels de S. M. Prussienne; 3°. en revanche reconnoît S. M. Impériale & Apostolique d'avance la validité de l'incorporation des pays d'Anspach & de Bareith à la primogéniture de l'Electorat de Brandebourg, & promet de son côté 4°. de laisser consommer paisiblement tout échange qui pourroit être fait de ces pays, d'après les convenances de S. M. Prussienne, bien entendu néanmoins que les acquisitions à faire ne puissent porter sur aucun pays immédiatement limitrophe aux Etats actuels de S. M. l'Impératrice Reine ». Dans la réponse que le Roi fit à l'Empereur le lendemain, S. M. sans s'occuper en aucune maniere de la proposition d'échange qui lui avoit été faite, tâche de convaincre S. M. Impériale de l'inadmissibilité de ses prétentions, & de l'engager à un accommodement fondé sur l'équité. Les deux Monarques s'écrivirent encore quelques lettres après, & ils convinrent à la fin que le comte de Cobenzel, alors Ministre plénipotentiaire de l'Empereur à Berlin, y entrât avec le Ministere de Prusse, dans des négociations relativement à la succession de Baviere. Les conférences à ce sujet eurent aussi lieu pendant les mois de Mai & de Juin 1778. Dans une de ces conférences le comte de

Digitized by Google

Cobenzel communiqua aux Ministres du Roi la lettre du prince de Kauniz, datée du 31 Mai, dans laquelle le Prince établit pour principe de la négociation, que les deux parties devoient trouver leurs avantages réciproques dans les échanges convenables de pays. Sur cette nouvelle ouverture, le Ministere de Prusse crut enfin devoir faire mention d'un échange des Principautés d'Anspach & de Bareith, contre le Lusan, & du consentement de la Cour de Vienne, dans un projet général d'accommodement de l'affaire de Baviere. Mais comme le Prince de Kauniz, à qui ce projet fut remis, ne s'est expliqué que vaguement, relativement à l'échange, dans sa réponse verbale du 24 Juin, la Cour de Berlin lui fit répondre verbalement le 3 Juillet ce qui suit : » Le Roi n'a besoin que du consentement » des Membres de la Maison de Brandebourg, » pour disposer du sort futur des pays d'Anspach » & de Bareith. S. M. n'en a pas demandé le » consentement à la Cour de Vienne, mais » comme elle l'a offert elle-même dans son pre- » mier projet de convention, que S. M. l'Empe- » reur a envoyé au Roi, par sa lettre du 15 » Avril; & comme elle déclare hautement qu'elle » veut mettre obstacle à la réunion qu'on vou- » droit faire desdits Marggraviats à la primogé- » niture de l'Electorat de Brandebourg, S. M. a » cru pouvoir profiter de cette offre, pour écar- » ter l'opposition inattendue qu'on lui a annoncée, » & sans qu'elle veuille reconnoître par-là au- » cun droit d'opposition pareille, ni compter » pour un sacrifice la rénonciation que la Cour » de Vienne voudroit y faire. Il en est en quel- » que façon de même de l'échange des deux » Marggraviats contre la Lusace. La Cour de » Vienne a fait naître elle-même l'idée de ce

Digitized by Google

» troc, en offrant dans le quatrieme article de » son premier projet de convention, son con- » sentement à tel échange volontaire que le Roi » voudroit faire avec ses voisins, & ensuite sa » renonciation à son droit de rachat, & autres » sur la Lusace. On a reçu cette offre avec re- » connoissance, quoique le sacrifice que la Cour » de Vienne feroit par-là, ne seroit que très- » médiocre, quand on considere combien l'exer- » cice de son droit peut-être éloigné, ne pou- » vant avoir lieu qu'après l'extinction de la » maison de Saxe en général; le Roi n'a eu » qu'une idée passagere de ce troc, il n'a jamais » insisté; il l'a proposé sans aucune vue d'ag- » grandissement, uniquement par le motif de » la contiguité de ses Etats, & dans l'intention » de céder à la maison de Saxe un pays contigu » à son Electorat, & à la partie de la Baviere, » où elle auroit pû recevoir l'équivalent de ses » prétentions allodiales, pays égal, & non su- » périeur à la Lusace en revenus, en fertilité & » en population ». Aux conférences de Braunau la Cour de Vienne renouvella ses propositions d'échange, comme on peut voir par l'extrait suivant du mémoire de M. de Thugut, remis le 13 Août aux Ministres du Roi: « S. M. l'Im- » pératrice Reine s'engageroit pour Elle & ses » Héritiers de ne faire aucune opposition à la » réunion des deux Marggraviats de Bareith & » d'Anspach, à la primogéniture de l'Electorat de » Brandebourg, & si S. M. le Roi de Prusse trou- » voit à propos de faire un échange des pays de » Bareith & d'Anspach, contre la haute & la » basse Lusace, l'Impératrice Reine, non-seu- » lement n'y apporteroit point d'obstacle, mais » faciliteroit plutôt cet échange, en ce qui dé- » pendroit d'Elle, & nommément par la renon-

Digitized by Google

» ciation qu'Elle feroit à ſes droits de féodalité, » de réverſion & autres, ſur la haute & baſſe » Luſace «; mais les Miniſtres n'y répondirent rien, & les conférences furent rompues. Ce petit précis hiſtorique prouve inconteſtablement que la Cour de Berlin ne mérite point le reproche qu'on lui a fait, au ſujet dudit échange, qui d'ailleurs ne peut nullement être comparé avec l'échange projeté de la Baviere, & que c'eſt la Cour de Vienne qui en a ſuggéré l'idée.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

ITALIE.

DE MILAN, le 30 Décembre.

Notre Archevêque a reçu, dit-on, de l'Empereur, l'ordre de ſupprimer preſque toutes les Fêtes des Saints. Dans le cas où ce Prélat répugneroit à cette réforme, il devra s'adreſſer au S.-Siége, conjointement avec les autres Evêques de la Lombardie.

On parle avec beaucoup d'éloges du nouveau plan projetté pour la réduction du nombre des Paroiſſes dans toute l'étendue de la Lombardie Autrichienne. Les fonds appartenans aux Couvens ſupprimés ſont deſtinés, à ce qu'on croit, à augmenter la portion congrue des Curés.

DE LIVOURNE, le 1 Janvier.

Suivant une lettre de Tunis du 10 Novembre, l'eſcadre Vénitienne a mouillé par-

Digitized by Google

tie à Malthe, partie à Trapani. On espere un prochain rétablissement de l'harmonie entre les deux Etats, & la négociation est très-avancée.

PORTUGAL.

DE LISBONNE, le 15 Décembre.

Le 8 du mois de Novembre dernier, il a été rendu une Ordonnance de police fort extraordinaire contre la mendicité. Voici de quelle maniere on a cru parvenir à l'extirper radicalement.

Diego-Ignacio de *Pina Manique*, gentil-homme du palais, intendant-général de police de cette cour & du royaume, &c. : savoir faisons qu'ayant remarqué que depuis plusieurs années, la disette d'hommes se fait sentir dans les campagnes de ce royaume, laquelle provient de ce qu'un grand nombre de ceux qui s'occupoient du labourage ont abandonné leurs provinces pour venir dans la capitale, où les uns attirés par la facilité qu'on y trouve à vivre des aumônes journalières des couvens religieux qui sont en grand nombre, se livrent à l'état de mendiant : les autres s'emparent des ouvrages qui doivent être réservés au sexe féminin ; ceux-ci, se destinant au service, faute de place, s'abandonnent à commettre des vols, par la nécessité de se soutenir, & ceux-là enfin vivent aux dépens de femmes malheureuses ; il est de notre devoir d'extirper l'oisiveté, pour empêcher les vices auxquelles elle donne lieu, & de rendre utiles à l'état tous les membres

Digitized by Google

ou sujets qui lui sont à charge, en faisant exécuter avec rigueur les loix qui ont été promulguées à cette fin. Ordonnons en conséquence à tous les mendians des deux sexes de se retirer dans leur pays natal, dans le terme péremptoire de vingt jours, à compter de la date de ce placard; sous peine, à ceux qui seront rencontrés dans cette ville à l'expiration de ce délai, d'encourir les châtimens prononcés par les loix susdites. Ordonnons à ceux qui seront nés dans cette capitale, ou à ceux qui se trouveront dans les circonstances indiquées par les ordonnances de se présenter devant nous, avec un certificat du curé de leur paroisse, où l'on stipulera l'endroit où ils ont été baptisés, & s'ils ont rempli leur devoir pascal l'année précédente, afin de leur prescrire ce à quoi ils devront s'employer. Déclarons en outre, en conséquence des dispositions mentionnées ci-dessus, qu'à compter de la date des présentes, il ne sera plus permis désormais à aucun homme, de quelque âge qu'il soit, de vendre des beignets, du sirop, des fruits, du jardinage (à moins que les vendeurs de ce dernier ne soient aux gages des jardiniers), ni du fromage, du lait, du poisson de rivière & de mer, des pommades, de la poudre, des oublis, des allumettes, des épingles, des habits, & des meubles vieux ou usés; tous ces objets étant de nature à convenir à la foiblesse du sexe féminin. Les hommes s'emploieront uniquement aux travaux des champs, à ceux des arts & manufactures, à la construction des édifices & des maisons, au service du Roi dans les armées de terre & de mer, sous les peines énoncées dans les loix, &c.

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 9 Janvier.

On a été alarmé plusieurs jours sur la vie de la Princesse Elisabeth, attaquée d'une pleurésie. Aujourd'hui, S. A. R. est convalescente à Windsor, & la nation a remarqué avec plaisir le vif intérêt qu'a manifesté le Prince de Galles en cette occasion. Tous les jours, il a été voir la malade, qu'on ne regarde pas encore comme absolument hors de danger. Cet événement, joint à la perte qu'a fait la Reine de son frere cadet, le Prince de Mecklenbourg-Strelitz, & de sa belle-sœur morte à Hanovre, a jetté de la tristesse à la Cour.

Le 29 du mois dernier, le Roi s'est rendu à Staines pour y voir la Manufacture de coton, dont les instrumens ont été perfectionnés depuis peu, au point que cette Manufacture passe pour un chef-d'œuvre de méchanique.

Le 9, Lord Macartney est arrivé des Indes-Orientales, à bord du paquebot le *Swallon*. Ainsi voilà nos établissemens d'Asie sans Gouverneur Général. Probablement, Lord Macartney n'aura pas reçu à temps l'ordre qui lui conféroit cette importante dignité, & il n'a pu qu'obéir à celui de son rappel. D'autres lui prêtent un refus absolu d'accepter son Gouvernement, ce qui ne tardera pas à être éclairci.

On a reçu la triste nouvelle de la perte du

Digitized by Google

Halsewell, vaisseau de la Compagnie des Indes, destiné pour Madras & le Bengale, parti des Dunes le 29 de ce mois, & échoué sur les côtes de l'Isle de Portland. Battu plusieurs jours par des vents contraires & impétueux, ce bâtiment dans la détresse fut jetté vendredi dernier sur des rochers au sud de Portland, près de Weymouth, & fut mis en pieces par la violence des vagues au bout de quelques heures. La cargaison entiere, selon les premiers rapports, le Capitaine, tous les Officiers, excepté le second maitre d'équipage, & la plus grande partie des Matelots ou passagers ont péri. Le capitaine, M. *Pierce*, étoit le plus ancien Officier de la Compagnie; il se proposoit de finir ses jours en repos après ce dernier voyage. On l'a vu submergé tenant dans ses bras ses deux filles aînées, l'une de dix-sept, & l'autre de quinze ans. Les autres femmes embarquées ont subi le même sort. Le Capitaine laisse une Veuve dans le désespoir & sept enfans.

Lundi dernier, l'Amirauté a reçu des dépêches du Commodore Sawyer, qui commande la station de l'Amérique Septentrionale. Au départ du bâtiment, porteur de ces dépêches, [le 2 Décembre] l'hiver s'annonçoit avec rigueur à Hallifax; d'ailleurs, tout étoit fort tranquille dans la Nouvelle-Ecosse, dont les établissemens continuent à prospérer, malgré l'intermittence de commerce entre la Colonie & les Etats-Unis.

Ces jours derniers, les Papiers de l'Opposition répandirent le bruit d'un Edit, récemment publié par l'Empereur, dans le dessein de proscrire toute importation d'An-

Digitized by Google

gleterre dans les Pays Bas. Cette nouvelle, fausse, ou tout au moins prématurée, sema l'alarme dans le commerce; & la Chambre des Manufacturiers dépêcha un Exprès à Manchester, où l'on fut quelques momens dans la consternation. On réfléchit ensuite qu'aucune Gazette étrangere n'annonçoit cette prétendue proscription; que depuis huit mois, l'Empereur avoit interdit l'entrée de toutes marchandises étrangeres en général dans les Etats héréditaires; enfin, qu'il falloit attendre de plus authentiques informations. En attendant qu'elles arrivent, les reproches au Ministère vont leur train, & l'on cherche à persuader que l'accession du Roi à la ligue de Berlin est la seule cause de cette sévérité de la Cour de Vienne.

Nous avons ressenti ici un froid rigoureux, précédé de beaucoup de neiges dans quelques Comtés : la Tamise même a été un moment prise jusqu'au-dessous de Kew.

Le Ministere s'occupe actuellement d'un plan pour arrêter l'exportation de la laine Angloise, & des moutons vivans sur les côtes de France. M. Rose, Secrétaire de la Trésorerie, a eu à ce sujet plusieurs conférances avec les Commissaires des Douanes, qui lui ont fait passer les rapports des Officiers des différens ports. Ce plan aura lieu également pour l'Irlande, attendu qu'il s'exporte des côtes occidentales de ce Royaume beaucoup de laine pour la France.

On a vu dernièrement un nouveau trait de l'audace de nos Nouvellistes. Ils répandirent qu'on avoit mis en vente à la Bourse

Digitized by Google

une Annuité de 1500 l. st., signée du Chancelier de l'Echiquier, au profit d'un grand Seigneur, ci-devant Ministre, & que cette rente étoit un nouveau lien, par lequel on avoit voulu attacher cet ancien Ministre aux intérêts de l'Administration. Cette fausseté n'a pas fait longue fortune.

Le 17 de Décembre, écrit-on de Penzance, vers les sept heures du matin, on vit à environ deux lieues à l'oueſt du Cap de Land's-End, un gros bâtiment en détresse; le vent étoit alors à l'est, grand frais. Une trentaine de matelots d'un petit village appellé *Sunning*, mirent en mer, dans deux chaloupes pour lui porter du secours. Avant d'arriver à bord ils furent rencontrés par deux chaloupes de ce vaisseau. Ceux qui les montoient leur apprirent qu'ils venoient du Port-au-Prince, destinés pour Dunkerque; que pendant leur traversée de 56 jours, ils avoient eu fort mauvais tems; que leur bâtiment étoit très-avarié, qu'il avoit six pieds d'eau dans la calle, & qu'enfin ils s'attendoient à le voir couler bas en moins d'un quart d'heure. Ce rapport n'effraya point les marins de Sunning; ils se rendirent à bord & virent que l'on avoit pris toutes les peines possibles pour faire couler bas le vaisseau. Ils trouverent trois tarieres avec lesquelles on avoit percé trois trous; on avoit coupé les principales manœuvres du Vaisseau, & l'appareil de la grande pompe avoit été caché. Ils arrêterent aussi-tôt les voies d'eau & ramenerent le vaisseau au Port de S. Mary, dans l'Isle de Scilly, où l'on décharge actuellement sa cargaison, qui consiste en caffé, sucre, indigo, & est évaluée 10,000 liv. sterling. La personne qui se dit le

Digitized by Google

Capitaine de ce bâtiment, s'appelle François Gardon, & le vaisseau *la Sara*. L'équipage prétend que le vrai Capitaine est resté malade aux Isles. Tout ce récit paroît fort suspect aux habitans de ce Port. Ils avoient apporté à terre une quantité d'especes qui ont été déposées en cette ville, & qui forment dit-on, 50 caisses de piastres fortes.

On essaie, en ce moment, dans les chantiers de Rotherhite, la méthode Russe de préparer les bois de construction. Elle consiste à tremper le bois dans l'eau pendant quelques jours, & à l'exposer ensuite à la gelée. Par ce moyen, adopté dans les arsenaux de Cronstadt, on parvient, dit-on, à durcir singuliérement les bois.

L'*Hector*, Capitaine Fielding, est revenu de Boston à Londondery, avec toute sa cargaison. L'Armateur n'a pas même tenté de la débarquer dans ce port de la Nouvelle-Angleterre, parce qu'il y a vu les marchandises Angloises vendues dix pour cent moins cher qu'elles ne se vendoient à Londres, & qu'il eût attendu un an avant de pouvoir les exposer en vente.

On vient de découvrir une nouvelle espece d'Académie Littéraire près de Tyndrum, au Nord du lac Lomond en Ecosse. Dans ces districts montagneux se trouvent des mines de plomb appartenant au Comte de Breadalbane. Les mineurs ayant du relâche dans leurs travaux, ont formé entr'eux un petit capital pour acheter des livres. D'abord

Digitized by Google

bord ils s'étoient contentés d'ouvrages d'amuſement ; il leur en a fallu enſuite de ſcientifiques, ſur tout de Minéralogie & d'Hiſtoire Naturelle. Maintenant ce Muſée ſouterrain poſſede une bibliotheque de 7 à 800 volumes.

Le *Loyalty*, Cutter de la Douane a amené à Waterford un gros bâtiment contrebandier, preſque neuf, percé pour 20 canons & en ayant dix de montés. Ce navire, dit-on, fut, durant la derniere guerre, ſous les ordres de Paul Jones.

Le Roi avoit placé un Officier Allemand dans l'un des régimens des Gardes à pied : le jour, où ce Militaire a dû entrer en ſervice, tous les Officiers du Corps ont porté au Lieutenant-Colonel des remontrances à Sa Maj. contre l'intruſion de cet Etranger. D'après une réſiſtance auſſi unanime, le Secrétaire de la guerre a retiré la commiſſion. On ne voit gueres que des Suiſſes parvenir à ſe naturaliſer dans les armées Britanniques encore la jalouſie nationale leur fait-elle éprouver bien des déboires, témoin ceux qu'ont éprouvé les Généraux Haldimand & Prevoſt.

Le 20 du mois dernier ſont morts trois centenaires, une Ecoſſaiſe, nommée M'Curcheon, décédée à l'âge de 104 ans, une autre femme de 100 à Liverpool, & un Rabbin mort à Londres, âgé de 101 ans.

Digitized by Google

Le *Public Advertiſer* a publié la Lettre ſuivante.

» Vous avez inſeré dans votre feuille un acte paſſé en Octobre dernier par l'Etat de la Caroline-Méridionale, en vertu duquel les débiteurs ont la liberté de payer leurs dettes, en offrant telle partie de leur propriété qu'ils voudront, qui ſera évaluée par deux de leurs voiſins, & que les créanciers ſeront obligés de prendre en paiement de ce qui leur eſt dû : «

» Il étoit réſervé à l'Amérique de ſanctionner publiquement une meſure ſi contraire à tout ſentiment d'honneur, & qui anéantira moralement & politiquement tout crédit, ſoit public, ſoit particulier. Les Américains ſe privent par cette démarche, pour l'avenir, de toute liaiſon d'intérêt avec le reſte de l'univers : car, qui voudra leur confier ſes propriétés, à moins d'être fou, après un acte qui anéantira, au moins indirectement, toutes les dettes contractées avec les marchands étrangers? Y a-t-il en effet aucune différence entre décharger entierement les débiteurs de leurs obligations, ou leur donner la liberté de payer leurs dettes, en donnant du foin, du fourage, des vaches, des veaux, des cochons, des cabanes, des arbres, bois de charpente, &c. &c., qui ſeront évalués à la diſtance peut-être de deux ou trois cent milles d'un port de mer, & en diſant au marchand étranger : « Prenez ces choſes en paiement, elles ſont évaluées au montant de ce qui vous eſt dû ». Il aura beau dire : « Je n'ai confié mes marchandiſes que pour de l'argent, ou un produit réel ; ce que vous m'offrez n'eſt d'aucune eſpece de valeur pour moi ». On lui répondra : — Telle eſt la loi, il vous eſt libre de prendre ces valeurs ou de les laiſſer.

Digitized by Google

» J'ignore quelles mesures prendront nos marchands pour conserver leurs intérêts, très-grièvement lésés par cette loi, & quelle espece de protection ils peuvent attendre du gouvernement; mais il est évident que l'acte dont il est question, est une violation, & une infraction directe & positive du quatrieme article du traité de paix, sur lequel l'indépendance de l'Amérique est fondée; & qui déclare solemnellement que toutes les dettes contractées, *bonâ fide*, des deux côtés, seront recouvrables en valeur sterling.

Une lettre de la nouvelle Orléans annonce la mort de D. Antonio Francira, célebre Botaniste, mort du venin d'un serpent à sonnettes dont il fut mordu en herborisant près de la Mobile. Ce Savant estimable tua le serpent, & il a ordonné qu'on en portât la dépouille à sa famille, comme un souvenir de ce triste accident.

On a très-souvent parlé du Sauvage trouvé à Hanovre, & transporté en Angleterre. Cet individu singulier vient de mourir à Nort Church, dans le Comté d'Hertford; voici l'extrait des Regiſtres de cette Paroisse.

Pierre, connu sous le nom de PIERRE LE SAUVAGE, gît inhumé dans ce cimetiere.

Il fut trouvé, en 1725, dans les bois, aux environs d'Hamelen, ville de l'Electorat d'Hanovre; S. M. Georges I, & sa suite, chassant dans la forêt d'Herriwold. On présuma qu'il avoit alors douze ans, & qu'il avoit vécu dans ces bois, d'écorces d'arbres, de feuilles, de fruits sauvages, pendant un temps considérable. Les restes d'un collet de chemise qu'il portoit au col, annonce-

Digitized by Google

rent clairement qu'il n'avoit pas toujours été abandonné à lui-même. Comme Hamelen est une des Villes où les criminels sont condamnés à travailler aux fortifications, on conjecturа à Hanovre que Pierre pouvoit être né de quelqu'un d'entre-eux, qu'il s'étoit écarté dans les bois, & n'avoit pu retrouver son chemin, ou bien, qu'ayant été jugé imbécille par ses parens, il avoit été inhumainement abandonné, ou qu'il avoit pris la fuite de lui-même.

En 1726, il fut conduit en Angleterre, par ordre de la reine Caroline, alors princesse de Galles, & confié aux soins du docteur Arbuthnot, avec des maîtres pour l'instruire. Mais, quoiqu'il ne lui manquât rien pour s'exprimer, on ne put jamais lui faire prononcer une seule syllabe, & l'on s'apperçut qu'il n'étoit susceptible d'aucune espece d'instruction. Il fut remis entre les mains de Mistriss Titchbourn, l'une des femmes-de-chambre de la Reine, à laquelle on assigna pour récompense une pension considérable. Comme Mistriss Tichbourn avoit coutume de passer quelques semaines de chaque été chez M. Jacques Feun, Fermier de cette Paroisse, elle le chargea de l'éducation de Pierre, & lui assura 35 livres sterlings, pour sa subsistance. Après la mort de Jacques Feun, il passa sous la direction de son frère Thomas Feun, qui tenoit une autre ferme de la même Paroisse, & il y vécut avec tous ceux qui l'ont successivement occupée, recevant toujours du Gouvernement le même secours jusqu'au temps de sa mort, arrivée le 21 Février 1785, lorsqu'il étoit, à ce qu'on imagine, âgé de 72 ans.

Pierre étoit bien fait, d'une taille moyenne & n'avoit point l'air d'un idiot. Il avoit de l'oreille pour la musique, & y prenoit tant de plai-

Digitized by Google

fit, que toutes les fois qu'il entendoit jouer de quelques instrumens, il se mettoit à danser & à sauter jusqu'à ce qu'il fût épuisé de fatigue; & bien qu'on n'ait jamais pu lui enseigner la juste prononciation d'aucun mot, il apprenoit tous les airs sans aucune difficulté.

Toutes les inepties qu'on a débitées sur l'habitude de grimper sur les arbres comme un écureuil, de courir à quatre pattes comme une bête sauvage, sont tout-à-fait dénuées de fondement; car il étoit naturellement doux & timide, au point de se laisser gouverner par un enfant. Il n'annonça jamais aucun penchant particulier pour les femmes, quoiqu'il fût sujet à toutes les autres passions qui nous sont naturelles, telles que la joie, la colere, &c. Aux approches du mauvais temps, il devenoit toujours triste & mélancolique; il y avoit des saisons marquées, où il témoignoit un desir étrange de s'en aller dans les bois, où il se nourrissoit de feuilles de frênes, de glands, & d'écorce verte; ce qui prouve clairement qu'il avoit subsisté de cette maniere, tout le temps qui avoit précédé sa capture.

On a placé dans l'Eglise de North-Church, une tablette de cuivre, au haut de laquelle est une représentation de la tête de Pierre, faite d'après une estampe de Bartolozzi; au-dessous on lit l'inscription suivante:

A la mémoire de Pierre,
Connu sous le nom de l'Enfant sauvage,
Trouvé errant dans la forêt d'Hersvvod,
Près d'Hanovre, en MDCCXXV:
Il paroissoit alors âgé d'environ XII ans.
L'année suivante il fut amené en Angleterre
Par ordre de la feue reine Caroline.
Et on lui donna les meilleurs maîtres.

Mais

Digitized by Google

Comme il se montra incapable de parler,
Ou de recevoir la moindre instruction,
On lui assura une pension considérable,
Dans une Ferme de cette Paroisse
Où il a demeuré jusqu'au terme de son innocente vie.
Obiit 22 Feb. MDCCLXXXV. Supp. à l'age de 72 ans.

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

PHILADELPHIE, le 3 Novembre.

Dans le rapport du grand Comité du Congrès, en date du 27 Septembre 1785, il a été recommandé au Congrès de demander aux Etats-Unis trois millions de piastres pour le service de cette année, afin d'acquitter l'intérêt d'une année des dettes étrangeres & intérieures, & les arrérages toujours croissans. Le contingent de chaque Etat est pour New-Hampshire, 105,416 piastres; pour Massachusett, 448,854; Rhode-Island & les plantations de la Providence, 64636; Connecticut, 264,182; New-Yorck, 256,486; New-Jersey, 166,117; Pensylvanie, 410378; Delaware, 44,886; Maryland, 283,034; Virginie, 511,974; Caroline Septentrionale, 218,012; Caroline méridionale, 192,366; Georgie, 32060; total 3,000,000 de piastres.

Le 17 Octobre, M. Samuel Hardi, l'un des Délégués de l'Etat de Virginie en Congrès, est mort à New-Yorck. Son patriotisme & ses talens

Digitized by Google

ont rendu sa perte sensible à la *Virginie* en particulier, & aux Etats-Unis en général. Tout le Congrès en Corps & les Ministres Etrangers ont assisté à ses funérailles, & le Congrès, par un Arrêt particulier, a résolu, pour honorer sa mémoire, de porter le deuil en noir.

Son Excellence M. Benjamin Franklin a été élu Président de la Pensylvanie, le 18 Octobre, & M. Charles Dibble, vice-Président.

Le commerce des pelleteries, dans la partie du nord oueſt de l'Amérique, eſt un objet fort important pour les Américains. Celles qu'on a expertées du Canada en 1784, ont monté à la ſomme de 130,000 liv. ſterl. —— On fait au Canada de grands préparatifs pour cette ſaiſon. Deux partis, l'un de 150, l'autre de 200 Canadiens, ſe ſont mis en marche avec des marchandiſes d'un grand prix. Ils ont parmi eux des perſonnes fort intelligentes, & leur intention eſt de parcourir la partie du N. O. de l'Amérique, juſqu'aux frontieres de la région S. E. Ils comptent que ce voyage ne ſera terminé que dans cinq années.

Il paroît par une lettre du fort M'Intosh, en date du 4 Octobre 1785, que les Sauvages ont pillé le village de Tuſcaroway, à 20 lieues de ce fort. Suivant le rapport de trois perſonnes, on n'y a même trouvé aucuns habitans, ce qui donne les plus vives inquiétudes ſur leur compte.

Le vaiſſeau *les Etats Unis*, Capitaine Thomas Bell, a appareillé de Pondichery, le 23 Février 1785, pour ſe rendre à Philadelphie. Il avoit intention de relâcher au Cap de Bonne-

Digitized by Google

Espérance ; mais quelques coups de vent très-violents, & la saison qui étoit très-avancée, ne lui permirent pas de remplir ce dessein. En conséquence il continua sa route dans l'espérance de gagner le continent de l'Amérique, mais un grand nombre des gens de son équipage étant morts ou mourans du scorbut & d'autres maladies, le Capitaine fut obligé de chercher des secours aux Isles de l'Amérique, & il s'approcha de la Barbade en faisant signal d'incommodité. Il se détacha de la côte plusieurs chaloupes, dont les Matelots conduisirent le navire dans la baye de Carlisle. Le Capitaine Bell se rendit aussi-tôt chez le Sr. Parry, Gouverneur de l'Isle, qui lui fit demander ses papiers, par un jeune négre son domestique. Il les lui renvoya peu de tems après, avec ordre de remettre à la voile sur le champ. Le Capitaine Bell, dont le vaisseau étoit absolument hors d'état de tenir la mer, demanda la permission de voir le Gouverneur. Celui-ci parut à la fin, & l'abordant d'un air très-cavalier : « Eh bien, Monsieur, lui dit-il, » qu'est-ce qu'il y a pour votre service » ? Le Capitaine Bell lui répondit qu'il avoit relâché dans ce port pour raison d'incommodité, & qu'il lui demandoit la permission d'y rester pendant quelques jours pour se procurer les rafraîchissements & l'eau dont il avoit besoin. Le Gouverneur lui ordonna de mettre à la voile avant le coucher du soleil, sans quoi il devoit s'attendre à voir confisquer son vaisseau. Le Capitaine représenta l'impossibilité où il étoit de tenir la mer, faute de bras nécessaires pour la manœuvre. Le Gouverneur lui répondit qu'il ne savoit pas pourquoi il ne s'étoit pas adressé à ses bons amis les François, &

Digitized by Google

ajouta que les Américains, après avoir chassé les Anglois de chez eux, n'avoient pas bonne grace à venir implorer leur secours. Le lendemain matin le Capitaine Bell envoya au Gouverneur une petition, à laquelle celui-ci ne répondit qu'à 5 heures du soir. Cette réponse contenoit un ordre d'appareiller dans l'espace de 48 heures, à compter du moment de son arrivée, de sorte que plus de la moitié de ce tems étoit déjà écoulée lorsque l'ordre en question parvint au Capitaine. Le Gouverneur pour ajouter encore à ses vexations & à la détresse des Américains, envoye un Officier à bord du bâtiment, pour examiner les gens de l'équipage & enlever tous les sujets Britanniques qui se trouvoient parmi eux. Quant aux habitans, le Capitaine ne peut que se louer des témoignages d'humanité qu'il en a reçus. (C'est ainsi que les papiers Américains racontent ce fait, que nous nous gardons bien de garantir.)

On a lu ici le discours adressé au Roi d'Angleterre par M. Adams, lors de la présentation de ce dernier, en qualité de Ministre plénipotentiaire des Etats Unis. On assure qu'il n'a pu s'empêcher de laisser échapper des marques d'émotion, en prononçant son discours. Le Roi s'en étant apperçu, lui a fait la réponse suivante, à ce qu'on nous dit :

« Toute cette affaire est si extraordinaire » que l'émotion dont vous paroissez affecté me » semble aussi juste que naturelle. Avant de » répondre aux choses obligeantes que vous » me dites de la part des Etats Unis d'Amérique, je veux m'expliquer avec vous d'une

Digitized by Google

» maniere qui ne vous laissera aucun doute sur
» ma façon de penser. J'ai été, Monsieur,
» comme vous devez bien le supposer, la
» derniere personne à consentir au démembre-
» ment de l'Empire, par l'indépendance des
» nouveaux Etats ; & tant que la guerre a
» duré, j'ai cru que mes devoirs envers mes
» sujets m'imposoient l'obligation de poursui-
» vre cette guerre avec la plus grande vigueur ;
» mais ayant consenti à leur indépendance, &
» cette indépendance ayant été reconnue par
» le traité ; je vous reçois actuellement comme
» leur Ministre Plénipotentiaire, & vous joui-
» rez à cette cour des attentions, des égards
» & de la protection dont jouissent les autres
» Plénipotentiaires. Mais, Monsieur, comme
» j'ai été la derniere personnes à consentir à
» l'indépendance desdits Etats-Unis, je serai
» aussi la derniere à les troubler ou les inquié-
» ter en aucune maniere dans leurs droits
» comme puissance souveraine & indépendante,
» & j'espere que les liens du sang, la con-
» formité de la religion & des usages, ainsi
» que l'habitude d'une longue correspondance,
» enfin j'oserois presque dire toutes les considé-
» rations imaginables, conserveront à jamais
» l'amitié & la confiance entre les deux na-
» tions ».

Le goût de séparation paroissant gagner de plus en plus différens districts de plusieurs Etats, le Congrès a cru prévenir ces démembremens par l'arrêté suivant, du 12 Octobre 1785.

Sur la motion des Délégués de la Baye de Massachussett, appuyée par ceux de l'Etat de la Virginie, il a été arrêté qu'il seroit nommé

Digitized by Google

un Comité pour faire rapport des mesures qui doivent être adoptées par le Congrès, à l'effet de prévenir les funestes conséquences qui pourroient résulter, si un district particulier, dans un Etat quelconque, prétendoit avoir & reclamoit le droit des Gouvernemens indépendans sans le consentement dudit Etat & des Etats-Unis.

FRANCE.

De Versailles, le 11 Janvier.

Le Comte d'Altié & le Vicomte de la Mire-mory, ont eu, le 18 du mois dernier, l'honneur d'être présentés au Roi par le Prince de Conti; le premier en qualité de Colonel en second du régiment de Conti, Dragons, & le second en qualité de Colonel en second du régiment de Conti, Infanterie.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé, le 6 de ce mois, le contrat de mariage du Baron de Stael de Holstein, Ambassadeur extraordinaire du Roi de Suède en cette Cour, avec Demoiselle Necker; celui du sieur Roger de Villers, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président de sa Cour des Aides, avec Demoiselle de Vernay; & le 8, celui du Marquis de Chastenay, Gentilhomme d'honneur de Monseigneur Comte d'Artois, Mestre-de-camp-commandant du régiment d'Aquitaine, avec Demoiselle de Banne d'Avejan.

L'Abbé Desmonceaux de Villeneuve, Pensionnaire du Roi, a eu l'honneur de

Digitized by Google

préſenter à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale, ſon *Traité des maladies des yeux & de celles des oreilles*, en deux volumes grand *in* 8°. avec planches, gravures & deux nouveaux formats de petits cornets auditifs.

De Paris, le 18 Janvier.

Dans la nuit du 4 au 5 quatre maiſons ont été incendiées au Havre de Grace; leur poſition fit craindre que le feu ne gagnât le port & le baſſin où ſe trouvoient beaucoup de vaiſſeeux. Trois édifices abattus & un changement de vent prévinrent cet événement. Si l'incendie n'a pas cauſé de plus grands dommages, on le doit à l'activité des ſecours & à l'intrépidité du régiment de Picardie & du premier Bataillon du régiment de Poitou. Officiers & ſoldats ſe ſont diſtingués par leur zele, par leur dévouement, & par leur générosité en faveur des incendiés.

« MM. les Officiers Municipaux du Havre, » nous écrit-on, furent le lendemain aſſurer » MM. les chefs de corps de la reconnoiſſan- » ce des Citoyens, & offrirent une gratification de » 600 liv. par bataillon.

» Le premier mouvement fut de la refuſer; » mais leur offrant un moyen de mettre le » comble à leur conduite, ils l'accepterent enſuite » pour en diſpoſer de la maniere ſuivante.

» On préleva ſur cette ſomme celle de 240

Digitized by Google

» liv. par bataillon, pour remplacer les effets » brûlés, ou perdus, appartenants en propre » aux Soldats; enſuite les deux plus anciens » Soldats de chaque compagnie furent députés, » pour porter à un Boulanger ruiné par l'in- » cendie, 360 liv. par bataillon, à laquelle » ſomme MM. les Officiers des deux régiments, » joignirent de leur bourſe celle de 300 liv. » par bataillon, ce qui produiſit à ce malheu- » reux une ſomme de mille neuf cent quatre- » vingt liv. En la lui remettant, un Grena- » dier lui dit: Mon ami, nous avons le plus » grand regret, que nos efforts n'aient pu ga- » rentir votre perte; mais nous ſommes aſſez » heureux, pour que MM. les Officiers Muni- » cipaux de la ville, & nos Officiers nous » fourniſſent les moyens d'alléger votre infor- » tune; recevez les ſecours que notre amitié » vous offre. »

Beaucoup de gens ne liront peut-être pas avec le même intérêt le récit d'un acte de *bienfaiſance*, qu'on nous prie de mettre au jour en ces termes:

» La loge de la *vraie Humanité* à Montpel- » lier, ayant été informée que le ſieur Neuf- » ville, directeur de la comédie, a perdu dans » l'incendie de la ſalle de ſpectacle, le magaſin » de ſa troupe, lui a fait délivrer par ſon » Tréſorier une ſomme de cent louis; ce trait » fait l'éloge de tous les membres de cette ſocié- » té, & particulierement de M. d'Aigrefeuille, » Procureur général de la cour des Aides de » Montpellier qui la préſide, & qui l'a détermi- » née à remplir cet acte de bienfaiſance. Ce » trait ſeul ſuffiroit pour faire l'apologie de la

Digitized by Google

» sensibilité de ce magistrat ; & pour faire » connoître qu'il s'intéresse vivement au sort » des malheureux, si M. d'Aigrefeuille n'étoit » déjà connu «.

Au commencement de l'année, le froid a été assez vif dans cette Capitale, pour faire descendre le thermomètre à 9 degrés au-dessous de *zéro*. La Seine a été prise un moment ; & le dégel étant survenu subitement, il en est résulté une petite débacle de glaces qui a brisé quelques bateaux, & occasionné quelques accidens, probablement fort exagérés, selon l'usage du pays. Le froid a été beaucoup plus rigoureux en Hollande, en Angleterre où la Tamise même, comme on l'a vu à l'article de Londres, a été gelée presque jusqu'à cette ville.

M. Houdon, célebre Sculpteur, chargé par le Congrès d'exécuter la Statue du Général Washington, est de retour de l'Amérique Septentrionale, ou il a dessiné & modelé la figure du Libérateur de cette contrée. On dit, ce que nous ne rapportons que comme un bruit fort hazardé, qu'à la Nouvelle Rochelle près de Boston, le Statuaire François a été témoin d'une dispute vive entre les Presbytériens & des Amateurs de spectacles, qui alloient voir la Comédie dans la ville pour la premiere fois. Les deux partis, à ce qu'on ajoute, en vinrent aux mains dans la Salle même ; mais il est trop peu vraisemblable qu'au berceau de

Digitized by Google

leur liberté, les Américains en ſoient déja au point où l'on vit les Romains eſclaves & avilis, ſe battant pour ou contre des hiſtrions.

» Dans la dernière aſſemblée de la caiſſe d'eſ» compte, le dividende des ſix derniers mois a » été fixé à 210 liv. Cette caiſſe eſt aujourd'hui » établie de la manière la plus ſolide, & promet » aux intéreſſés les profits les plus certains; auſſi » ſes actions ſont plus recherchées que jamais, & » elles hauſſent à vûe d'œil.

« On peut juger de ſon utilité par la quan» tité des lettres de change qu'elle a eſcomptées » durant le dernier ſemeſtre, qui montent à la » ſomme de *cent quatre vingt-ſix millions*. Son bé» néfice a été de plus de 18 cent mille liv. On » a mis cent mille écus en réſerve, & les frais » & autres dépenſes encore prélevés, il eſt reſté » à partager aux actionnaires un peu plus d'un » million; ce qui pour cinq mille actions donne » à chacune, ainſi que nous l'avons dit, 210 liv.

Le premier tirage de l'Emprunt de 125 millions a eu lieu la ſemaine derniere. Le N°. 4, c'eſt-à-dire, la quatrieme Série étant ſortie, ce ſont les actions comprises depuis le ſeizieme millier juſqu'au vingtieme inclusivement, qui ſeront rembourſées cette année & qui gagnent par cette ſortie 15 pour 100. Ces actions étant partagées en 25 Séries, de 5 milliers chacune, au prochain tirage il n'y en aura plus que 24 dans la roue de fortune, & ainſi ſucceſſivement, en diminuant toutes les années d'un N°. juſqu'à l'entiere ſortie de tous, que l'emprunt ſe

Digitized by Google

trouvera éteint. C'eſt ce terme de 25 années pour l'entier rembourſement qui doit mettre fin à cet Emprunt.

M. Guettard, de l'Académie des Sciences, connu par quelques Mémoires ſur l'Hiſtoire Naturelle, M. Elie de Beaumont, Avocat au Parlement, & M. Watelet, de l'Académie Françoiſe, Receveur Général des Finances, ſont morts en cette Capitale.

Le feu a conſumé, le 25 Septembre dernier, la maiſon, grange & étable de Jean Valdiguier, Laboureur de la Paroiſſe de Sainte Eulalie du Candé, dioceſe de Cahors. Le Vicaire Régent & les Officiers de la Paroiſſe ayant délivré à la femme de ce payſan un certificat de l'incendie, elle a pris la fuite, accompagnée d'un jeune tiſſerand, nommé Antoine Beſsède, avec lequel elle fait la quête dans les Juriſdictions voiſines. On croit les transfuges actuellement à Bordeaux, & on avertit les perſonnes, dont ils pourroient ſurprendre la confiance, d'être ſur leurs gardes. La femme, âgée de 25 ans, eſt d'une figure agréable. Le tiſſerand qui la ſuit eſt très-marqué de la petite vérole.

Les Numéros ſortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, ſont : 15, 73, 90, 25, & 9.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 15 Janvier.

Le Gouvernement des Pays-Bas eſt for-

Digitized by Google

tement occupé de divers projets dont on se promet beaucoup d'utilité. Déjà la pêche de la morue & du hareng a reçu quelqu'accroiſſement. Le débit des ſels raſinés à Oſtende a augmenté ; on parle de rétablir le port de Nieuport, & de le déclarer franc, ainſi que l'eſt celui d'Oſtende. Quelques Feuilles publiques nationales parlent en ces termes d'autres entrepriſes d'une certaine importance.

» Les Etats de Brabant, s'occupant auſſi continuellement du bien-être de leur province, viennent de conſentir à la conſtruction de quatre nouveaux pavés. Le plus conſidérable eſt celui qui va être conſtruit de Louvain juſqu'à la ville de Wavre, & delà à Sombref, & qui ſera continué, par les Etats de Namur, juſqu'à Charleroi, ce qui augmentera conſidérablement le débit du charbon de terre qu'on extrait aux environs de ce dernier endroit ; charbon que l'on éprouve être auſſi bon que la houille d'Angleterre. Cette nouvelle chauſſée facilitera conſidérablement la vente des grains du Brabant-Wallon, quartier, qui faute de débouchés, voyoit ſes terres fertiles ſans valeur ; & l'on eſpere que l'on ſe décidera dans peu à la conſtruction d'un chemin ferré pour rendre à Jodogne, ville qui n'a aucun débouché, & qui cependant en auroit été facilement pourvue, ſi la chauſſée de Namur à Louvain avoit été bien dirigée.

» Le commerce des grains qui ſe fait dans cette ancienne capitale du Brabant, augmentera beaucoup par la conſtruction de ces différentes routes. Il eſt déjà très-conſidérable depuis l'établiſſement de ſon ſuperbe canal, dont les vaiſſeaux ſe rendront en pleine mer par Gand,

Digitized by Google

Bruges & Oſtende. Le quai qui entoure le vaſte baſſin de ce canal, eſt bordé de maiſons conſidérables, & de magaſins très-vaſtes.

Il y a préſentement des vaiſſeaux qui ſe rendent régulièrement toutes les quinzaines de Louvain en différentes villes de Hollande, & *vice verſa* de même qu'à Oſtende & à Bruges : ce qui a engagé les négocians Liégeois à faire venir leurs marchandiſes par la voie de Louvain. On vient en conſéquence de régler le tarif pour les tranſports des marchandiſes venant de la Hollande.

» Quelques villes conſidérables du Brabant refuſoient de donner leur conſentement pour la conſtruction de ces nouvelles chauſſées, & l'on ſait que ce conſentement eſt néceſſaire lorſqu'il s'agit de renouveller les charges : mais les Etats eccléſiaſtique & noble, qui ſont inclinés à procurer des avantages aux villes médiocres comme aux grandes villes & leurs provinces, ont trouvé un expédient qui a déconcerté deux chefs villes. Ils ont décidé de lever l'argent néceſſaire & de l'hipothéquer ſur le produit des chauſſées déjà exiſtantes, qui fournit chaque année ſoixante milles florins, outre toutes les dépenſes pour les entretiens : produit, qui augmentera encore conſidérablement par le paiement des barrieres, que l'on percevra ſur les nouvelles routes «.

Le Comte de Rice, fameux par ſes querelles à Spa, d'où il fut exilé l'été dernier, a obtenu, dit on, de la Chambre Impériale de Wetzlar un ſauf conduit pour venir ſe défendre à Liege, où il plaidera ſa cauſe inceſſamment.

Dans le cours de 1785 on a baptiſé à Amſterdam 5524 enfans des deux ſexes, & il eſt mort 7108 perſonnes.

Digitized by Google

Le Vicaire général de l'Archevêché de Cologne a adreſſé, le 19 de Décembre, des Lettres circulaires aux Prélats, Archidiacres, Doyens & Couvens, par leſquelles il leur a été notifié de s'adreſſer à l'avenir à l'Official de l'Archevêché pour toutes les affaires portées juſqu'à préſent à la Nonciature de Cologne.

Le 3 de ce mois, les Juges d'Aix-la Chapelle ont prononcé la Sentence définitive des ſix perſonnes accuſées du complot formé pour enlever les papiers du Duc Louis de Brunſwick. Après avoir conſtaté l'exiſtence de ce complot, les Juges ajoutent : Quoique ſuivant les ordonnances pénales de l'Empire, les deſſeins criminels, qui ſe manifeſtent par des actes extérieurs, emportent peine afflictive, & quoique les accuſés ſe ſoient de la maniere ſuſdite ou rendus coupables de tels actes, ou violemment ſuſpects d'y avoir participé ; cependant, puiſque S. A. S. Monſeigneur le Duc Louis de Brunswick-Lunebourg, &c., laquelle n'enviſage ces ſuſdits accuſés que comme des inſtrumens ſubalternes, ſéduits par argent & des promeſſes, a daigné elle-même par un mouvement de grandeur d'ame & de généroſité qui lui eſt naturelle, intercéder pour eux & réquérir par ſa très-gracieuſe lettre, nous juges & échevins, d'exercer à leur égard ce droit de grace, qui nous compete ; déférant à cette très-gracieuſe réquiſition, nous avons bien voulu préférer, par grace ſpéciale, la clémence à la rigueur des loix, & ſur-tout à l'égard de . . . ., ainſi qu'à l'égard de . . . . ; de ſorte, cependant que ce dernier, ainſi que . . . , & . . . . ;

Digitized by Google

ſoient avertis ſans préjudice à leur honneur, de s'éloigner pour toujours de cette ville Impériale d'Aix-la-Chapelle & de ſon territoire : ainſi que de la ſeigneurie voiſine de Borcerte, & cela en vingt-quatre heures après leur élargiſſement, & après en avoir fait la promeſſe ſolemnelle en juſtice : & qu'il ſoit de même enjoint au ſuſdit . . . . , également ſans préjudice à ſon honneur de ne jamais approcher cette ville, & ſon territoire, ni la ſeigneurie de Borcette, à peine en cas de contravention, qu'il ſera procédé contre eux ſuivant la rigueur du droit. Condamnons les ſuſdits cinq accuſés, chacun pour un cinquieme dans les frais de l'enquête & de ce procès à notre due taxation & modération.

Et quant au ſixieme accuſé le Baron de . . ., vû la réalité & l'exiſtence du complot dangereux & criminel par lui au juge indiqué, ordonnons qu'il ſoit maintenant relâché de ſon arrêt, & que tous ſes effets lui ſoient reſtitués ſans aucune déduction pour frais faits en cette enquête, &c.

La Lettre du Duc de Brunſwick mentionnée dans la Sentence, porte ;

Il vous eſt connu, Meſſieurs, que je ne me ſuis en aucune façon ingéré dans l'affaire des priſonniers, détenus depuis quelque temps, pour avoir trempé dans le complot connu, dont le procès eſt pendant devant votre Tribunal.

Je me ferois épargné encore, Meſſieurs, de vous en parler, ſi la commiſération ne me forçoit, pour ainſi dire, de rompre le ſilence.

Venant d'apprendre que vous êtes ſur le point de prononcer la ſentence contre les détenus, & connoiſſant votre équité, votre juſ-

Digitized by Google

tice & votre exactitude à exécuter les Loix, de même que votre empreſſement à donner des preuves de votre protection aux étrangers qui viennent fréquenter votre ville, & qui ont droit de la réclamer, il n'y a pas de doute chez moi, que les coupables ne ſeroient condamnés ſelon la rigueur des loix.

C'eſt ce qui m'engage, Meſſieurs, de vous ſolliciter de vouloir bien dans ce cas-ci préférer la clémence à la rigueur de la Juſtice, & cela d'autant plus, que je ne conſidere les perſonnes détenues, que comme de vils inſtrumens ſubordonnés, qui ſe ſont laiſſés ſéduire & éblouir par les appas ſéduiſants qu'on leur a fait entrevoir, & les promeſſes qu'on leur a faites. Soyez perſuadés, Meſſieurs, de mon empreſſement à ſaiſir les occaſions, où je puiſſe vous être d'utilité, & de vous convaincre de la parfaite conſidération, avec laquelle j'ai l'honneur, &c. &c.

A Aix-la Chapelle
ce 30 Déc. 1785.

Louis Duc de Brunſwick & de Lunebourg.

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

»L'on aſſure que le Chevalier de *las Caſas*, Miniſtre de S. M. Catholique près du Roi des Deux-Siciles, va ſe retirer à Rome, après avoir fait les plus fortes repréſentations au nom de ſon Maître. Le ſujet du différend, eſt le deſir que le Roi d'Eſpagne a témoigné au Roi ſon fils, que Mr. *Acton*, Miniſtre d'Etat & de la Marine de S. M. Sicilienne, fût éloigné de l'Adminiſtration. L'on dit que ce dernier Monarque avoit promis qu'il auroit égard à la requiſition, & que Mr. *Acton* recevroit ſa démiſſion pendant la tournée que L. M. Siciliennes ont faite en diverſes Cours d'Italie.

Digitized by Google

Cependant cette promesse n'ayant pas été remplie, la Cour de Naples envoya à Madrid le Général *Pignatelli*, pour faire des excuses à ce sujet, & pour tâcher d'inspirer à S. M. Catholique des sentimens plus favorables sur un Ministre que L. M. Siciliennes paroissent affectionner. Mais les raisons du Général *Pignatelli* n'ont pas été accueillies : il a été reçu avec tant de froideur, qu'il n'est resté que peu de jours, & qu'il a repris la route d'Italie, sans avoir pu entamer la Négociation, dont il étoit chargé. Au contraire, Mr. de *las Casas* a eu ordre de réitérer ses plaintes ; & à la fin, comme nous l'avons dit, il a dû quitter Naples, pour se rendre à Rome ». (*Gaz. de Leyde n.* 3.)

« Deux Sous Officiers, l'un de Régiment des Gardes Hollandaises & l'autre de celui des Gardes Suisses, ont eu l'imprudence de porter des Cartes pour les visites du premier de l'an, à leurs Commandans respectifs & à quelques Membres particuliers de la Régence, sur lesquelles étoient peints deux Soldats en Uniforme, l'un du Régiment des Gardes Hollandoises & l'autre de celui des Gardes Suisses, séparés l'un de l'autre, par l'Ecusson de Son Altesse Mgr. le Prince d'Orange, qui est imprimé au milieu de cette Carte. Ceci certainement ne signifieroit rien, si en 1748, on ne se fût pas servi de ces mêmes Cartes sous Guillaume IV ; & on sait quel fut le résultat de toutes ces follies & de ces démonstrations extraordinaires en faveur de ce Prince ». (*Gaz. d'Amst. n.* 3.)

GAZETTE ABREGEE DES TRIBUNAUX,

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Séparation de Corps.

Le parlement de Bretagne a une jurisprudence

rigoureuſe relativement aux ſéparations. Le même arrêt qui les prononce, enjoint pour l'ordinaire aux femmes de reſter au couvent pendant la vie de leurs maris. Quoique cette maniere de juger puiſſe être regardée comme très-ſage, parce qu'elle tend à diminuer le nombre des demandes en ſéparation; cependant, lorſqu'une femme n'a rien à ſe reprocher du côté de ſa conduite, elle peut ſe pourvoir au conſeil, attendu qu'il n'y a pas de loi poſitive qui autoriſe les juges à obliger la femme ſéparée, mais honnête dans ſes mœurs, à demeurer au couvent juſqu'à la mort de ſon mari : alors le Roi peut anéantir des jugemens qui impoſent des conditions auſſi dures; c'eſt préciſément ce qui eſt arrivé dans l'eſpece, & ce qui a procuré au parlement de Paris la connoiſſance de l'appel d'une ſentence du préſidial de Nantes. La demoiſelle de H . . . . . a épouſé le ſieur de L . . . . des V . . . . . au commencement de l'année 1773; une fille née dans l'année du mariage en a été le ſeul fruit, il paroît que la paix & l'union n'ont pas été de longue durée entre ces époux; car dès l'année 1774, l'incompatibilité des humeurs a donné lieu à une ſéparation volontaire : ils ont préféré ce parti à l'éclat d'une procédure en regle; l'acte contenoit des réſerves & proteſtations contre toutes fins de non recevoir, dont les parties promirent de ne faire aucun uſage. —— En 1778, le mari fit ſommer ſa femme de revenir demeurer avec lui : cette ſommation détermina la dame des V . . . , à former ſa demande en ſéparation de corps devant le Paillage de Nantes; elle ſe fonda ſur pluſieurs faits, dont elle demanda à faire preuve. Sévices, mauvais traitemens, jalouſie inſupportable & diffamation ca-

Digitized by Google

ractériſée : admiſe à la preuve, l'enquête ſe trouva concluante, & la ſéparation fut prononcée. Sur l'appel du mari au parlement de Rennes, la ſentence fut confirmée; mais ſur les concluſions du miniſtere public, & ſans aucune demande formée à cet égard, l'arrêt enjoignit à ſa femme de demeurer pendant toute la vie de ſon mari dans un couvent qui ſeroit indiqué par l'évêque diocéſain. — La dame des V . . . . préſenta une nouvelle requête au parlement, & demanda qu'il lui fût au moins permis de ſortir du couvent pour voir ſa famille & vaquer à ſes affaires. Un ſecond arrêt lui accorda cette permiſſion, deux fois la ſemaine ſeulement, à la charge d'être toujours rentrée avant deux heures après-midi. Cette ſévérité détermina la dame des V . . . à ſe pourvoir au conſeil contre ces deux arrêts du parlement de Rennes; elle en a obtenu la caſſation, & a été renvoyée au parlement de Paris, pour y procéder ſur l'appel de la ſentence du bailliage de Nantes. Les moyens du mari conſiſtoient aux reproches qu'il faiſoit aux témoins, dont il cherchoit d'ailleurs à énerver les diſpoſitions; mais d'après la lecture faite de cette enquête par M. l'Avocat-général, il paroît qu'il a été prouvé que les reproches n'étoient pas valables, & que les preuves étoient concluantes; ce magiſtrat a conclu à la confirmation de la ſentence; & l'arrêt du 28 Novembre 1785, a mis l'appellation au néant avec amende & dépens.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 28 JANVIER 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

VERS
SUR M. THOMAS.

L'HUMANITÉ s'honora de sa vie;
Du vrai mérite il eut tous les honneurs;
Et l'on a vû toujours l'Envie
Attaquer ses talens, & respecter ses mœurs.

(*Par M. R***, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi.*)

Digitized by Google

LA SOURIS, Fable, imitée de Lokman, Fabuliſte Indien.

UNE Souris vivoit dans l'opulence
Auprès d'un dépôt de froment;
Tous les Rats du canton venoient joyeuſement
Prendre part à ſon abondance.
Une diſette arrive : on enlève le grain
Tandis que la Souris ſommeille.
Au point du jour elle s'éveille;
Quel changement! ſon malheur eſt certain:
Plus de Rats, plus d'amis, (cela doit ſe comprendre)
Il ne reſte du tas
Que quelques grains qu'on n'a pu prendre;
Tous les écornifleurs détalent dans ce cas.
La Souris ſort de ſon aſyle;
Un Chat la guette, ſe blotit,
La ſuit, la happe, la mutile,
Et la mange avec appétit.
Cette ſcène eſt aſſez commune.
Venons au fait, ami Lecteur:
Le tas de blé, c'eſt la Fortune;
La Souris, le Diſſipateur
Suivi de ſa troupe importune;
Et le Chat? C'eſt un Procureur.

(*Par M. Crommelin de Guiſe.*)

Digitized by Google

Bouts-rimés et Acrostiches.

Comme c'eſt pour la première fois que nous inſérons dans ce Journal des *Bouts-rimés* & des *Acroſtiches*, il ne ſera pas inutile de conſigner ici quelques lignes relatives à cet objet.

Nous avons reçu une foule de ces *Bouts-rimés* & *Acroſtiches*; nous en inſérons peu: cela doit être. Mais pour conſoler, s'il ſe peut, les Auteurs dont nous avons été forcés de rejeter les eſſais, voici des obſervations générales, dont quelques-uns pourront faire l'application, & qui ſerviront d'avertiſſement à ceux qui, dans la ſuite, voudront s'exercer dans ce genre de poéſie.

Il ne ſuffiſoit pas, comme pluſieurs l'ont fait, de raconter en vers, quelquefois aſſez bien tournés, l'action généreuſe du Chevalier d'*Aſſas*; tout le monde la connoît: il falloit faire entrer dans ces vers une idée au moins qui relevât la gloire du Héros, & prouvât le talent du Poëte. Enfermer ſimplement des mots entre la rime qui termine chaque vers, & la lettre qui, ſelon la règle de l'*Acroſtiche*, doit le commencer, voilà le métier; mais en faire ſortir des vers bien faits, & qui, pour parler comme Boileau, *diſent quelque choſe*, voilà l'art; & c'eſt l'art ſeul qu'on doit accueillir.

Quant aux *Bouts-rimés*, (jeu d'eſprit au-

Digitized by Google

quel nous ne voulons pas donner plus d'importance qu'il n'en a) nous avons observé que presque tous ceux que nous avons reçus péchoient par le second ou le derniers vers. Il paroît qu'on a eu de la peine à faire trouver une analogie d'idée entre un vers finissant par *bachelier*, & un autre qui doit finir par *cellier*. Mais il faut se souvenir que le caractère de ce genre de poésie est la difficulté vaincue.

Une rime plus embarrassante encore, c'est *pareille*. Elle a fait naître à la plupart de ceux qui ont rempli nos *Bouts-rimés*, l'envie de finir par *sans pareille*. Il étoit d'autant plus difficile d'employer heureusement ce *sans pareille*, ridiculisé par Boileau, que sa place est à la fin des *Bouts-rimés*, & que c'est sur-tout la fin d'une pièce de peu d'étendue, qu'il est important de rendre saillante. Par la sortie aussi singulière que plaisante, que l'Auteur du dernier *Bouts-rimés* inséré ci-après, a faite contre le mot *pareille*, on juge qu'il avoit trouvé cette rime un peu rebelle.

Nous allons profiter de cette occasion pour énoncer ou renouveler ici quelques réflexions qui concernent encore l'article des *Pièces fugitives*.

1°. Quoiqu'on n'exige pas que les *Charades*, les *Énigmes* & les *Logogryphes* soient écrits en vers excellens, encore faut-il que ce soient des vers. Or, on ne doit pas s'étonner que de fausses rimes, cousues sans art au bout de lignes, qui, par le nombre de leurs syllabes,

Digitized by Google

ne peuvent former aucune sorte de vers, deviennent un titre d'exclusion.

2°. Souvent en nous adressant un *Logogryphe* qu'on juge piquant par l'idée & par l'exécution, on ne songe pas qu'un des mots qu'on a tirés du *Logogryphe* en le décomposant, à une lettre qui ne se trouve point dans le mot décomposé. On s'étonne alors de ne pas le voir paroître; & cependant il est certain que la moindre faute d'orthographe rend faux un *Logogryphe*. Deux autres motifs d'exclusion sont, le choix d'un mot trop technique, presque étranger au Dictionnaire ordinaire du langage, & un mot trop facile à deviner: il ne faut pas appeler *Enigme* une Pièce qui est souvent moins enigmatique que d'autres qui n'en portent pas le titre.

3°. Ce Journal étant extrêmement répandu, se trouve par-tout, passe dans toutes les mains; c'est ce qui nous fait un devoir d'être très-circonspects sur le genre des Pièces que nous admettons. Un enjouement un peu trop vif, quelques expressions un peu libres, suffisent quelquefois pour nous faire rejeter une Pièce ingénieuse & bien écrite.

4°. (Et cette réflexion regarde les *Questions*, *Acrostiches* & *Bouts-rimés*) le Mercure, qui a besoin d'être sous-presse long-temps avant de paroître, se trouve fermé nombre de jours auparavant, & souvent telle Pièce se trouve exclue, non pour avoir été rejetée, mais pour être arrivée trop tard.

Digitized by Google

5°. Enfin, nous répéterons à ceux qui se plaignent de notre silence sur les envois qu'on nous fait, que de tout temps l'impossibilité de suffire à une correspondance beaucoup trop étendue, a forcé les Journalistes d'y renoncer; qu'à cet égard ils se sont condamnés à l'oubli des convenances, faute de pouvoir en remplir les obligations; & qu'il ne faut pas un grand effort de raison pour ne pas leur en faire un crime.

Bouts-rimés qu'on avoit proposés.

I.

MON voisin Licidas, à peine. . . . *Bachelier*,
A pour bibliothèque un très-vaste . . . *cellier*;
A la fin d'un repas, son humeur devient *tendre*;
Il presse avec ardeur Céphise de se. . . *rendre*;
De boire largement, il se fait un. . . . *honneur*;
Il traite lestement les affaires de . . . *cœur*;
A tous les emprunteurs il fait la sourde.. *oreille*;
Lecteur, c'est sa morale, & la mienne est *pareille*.

(*Par M. Dumont.*)

II.

JE ne suis ni Docteur ni même. . . . . *Bachelier*,
Et ma bibliothèque, à moi, c'est mon.. *cellier*.

Digitized by Google

Peu m'importe qu'Eglé me ſoit cruelle ou *tendre*,
Pourvu qu'à mes deſirs mon broc puiſſe ſe *rendre*.
Aille enfin qui voudra mourir au lit d' *honneur*;
Quoi donc! un grand goſier vaut-il moins
qu'un grand . . . . . *cœur*?
Auteurs, Amans, Guerriers, vous ſecouez l' *oreille*:
Eh bien! le verre en main, je vous rends la *pareille*.

(*Par M. B...n, quai de la Tournelle, vis-à-vis le Port au Vin.*)

I I I.

Sur Mlle Renaud l'aînée.

Que l'amant de Bacchus, que l'humble.. *Bachelier*,
Pour entendre Renaud, laiſſe thèſe &... *cellier*;
Tout doit, juſqu'à l'Envie, avec plaiſir l'en *tendre*;
Le Miſanthrope, aimer, le critique, ſe *rendre*,
Le Poëte enflammé chanter en ſon. . . *honneur*,
L'homme le plus glacé ſentir battre ſon *cœur*;
Mais quand ſa voix flûtée enchante notre *oreille*,
Qui pourroit en ſes vers lui rendre la.... *pareille*?

(*Par Mme Dufrenoy.*)

I V.

En fleurettes Lycas tout au moins. . . . *Bachelier*,
Docteur lorſqu'il s'agit de vuider un . . *cellier*,
Promène ſur le ſexe un regard vif ou. . *tendre*,
Que le ſexe à l'envi s'empreſſe de lui. . *rendre*;

Digitized by Google

Il eſt jeune & bouillant, vigoureux, plein d' *honneur* ;
Enfin par ce ſeul trait connoiſſez ſon grand *cœur* :
Certain mari jaloux le priva d'une. . . . *oreille*,
Et chaque jour Lycas expoſe ſa. . . . . *pareille*.
(*Par M. Régnault, Commiſſaire des Claſſes, retiré.*)

V.

Un dévot à Venus, un adroit. . . . . *Bachelier*,
Aidoit ſa jeune Hôteſſe à ranger ſon. . *cellier*.
Il lui tint certain jour plus d'un propos fort *tendre* ;
A toutes ſes douceurs loin de ſe laiſſer p.. *rendre*,
La Dame prétendoit qu'il bleſſoit ſon. . *honneur* ;
Mais rien n'eſt plus aiſé que de ſoumettre
un . . . . . *cœur* !
Le ruſé fait briller une boucle d'. . . . . *oreille* :
Ah ! dit-elle auſſitôt, avez-vous la. . . *pareille* ?
(*Par M. Montmarant.*)

VI.

Pareille : ô ciel, quel mot ! paſſe pour *Bachelier* !
Promenez-nous encor de la cave au. . . . *cellier* ;
Aux frivoles grandeurs défendez de pré.. *tendre* ;
Permettez qu'on emprunte à la charge de *rend-e* :
Au goût, à l'équité tout cela fait. . . . *honneur* :
Mais *pareille* en défaut met l'eſprit & le.. *cœur* ;
Pour la gloire de l'art, pour le bien de l' *oreille*,
Ah ! Meſſieurs, proſcrivez une rime . . *pareille* !
(*Par M. Traverſier.*)

Digitized by Google

Bouts-rimés à remplir pour le mois de Mars.

CHEVEUX,
CONQUÊTE,
BŒUFS,
QUÊTE,
DONJON,
BÉQUILLE,
QUILLE,
SAISON.

Acroſtiche qu'on avoit propoſé ſur le mot d'Aſſas.

I.

Q UN nouveau Décius honorons la mémoire.
> u champ de Cloſtercamp il termina ſon ſort.
u a voix qu'il fait d'avance être un arrêt de mort,
u ur le camp des François appelle la victoire.
> le louer ainſi je borne mon effort;
u on nom mieux que mes vers atteſtera ſa gloire.

(*Par M. le Marquis de Saint-Marc.* *)

* C'eſt M. le Marquis de Saint-Marc, qui, dans une *Epître aux Détracteurs de la France*, imprimée en 1777, a rappelé le premier l'action héroïque de d'*Aſſas*, oubliée depuis près de vingt ans, & qui a donné lieu par conſéquent à la récompenſe accordée par le Roi à ſa Famille, & aux hommages que tous les Arts ont rendus à ſa mémoire.

Digitized by Google

I I.

Ô Scius des François, dont tu causes les pleurs,
> u Temple de Mémoire écrit comme en nos cœurs,
S ois certain que ton nom vaincra la pâle envie :
S i tu vécus assez, mourant pour la Patrie,
> h ! la gloire est pour toi; pour nous sont les douleurs:
S i belle fut ta mort, quelle eût été ta vie !

(*Par M. G**.*)

I I I.

Ô Es Romains autrefois le fier patriotisme
> voit au plus haut point exalté les esprits.
S erons-nous donc surpris de tout leur héroïsme ?
S i pour les tiens, d'Assas, volontiers tu péris,
> ce haut fait nos mœurs ont donné plus de prix:
S eul tu sus t'oublier dans un temps d'égoïsme.

(*Par l'Auteur de la petite Pièce de vers intitulée* le Juge Indécis, *insérée dans le Mercure du 3 Décembre dernier.*)

I V.

Ô Scius, que l'on vante au Temple de Mémoire,
> t'il comme d'Assas mérité cette gloire ?
S ur le premier l'on voit l'effet du désespoir ;
S ur l'autre on reconnoît l'empire du devoir.
> ssas est le Héros, François, que l'on doit suivre.
S achez ainsi mourir, vous saurez toujours vivre.

(*Par un Abonné.*)

Digitized by Google

V.

Assas perdit des jours qu'eût sauvés son silence;
Auvergne étoit surpris; & le camp sans défense
S'ouvroit de toutes parts au fer de l'étranger.
Ses efforts & ses cris écartent le danger:
Anglois, vous l'immolez; il expire, & la France
Sous ses drapeaux sanglans fait vaincre & le venger.

VI.

Du perfide ennemi qui cherche à te surprendre,
Auvergne, un de tes chefs parvient à te défendre;
Ses cris, sa résistance en détournent les coups.
Sur ses lauriers sanglans arrosés de nos larmes,
Anglois, soumis, confus, vous déposez vos armes:
Sa gloire, en le perdant, nous coûte autant qu'à vous.

VII.

Ces ennemis bravant les coups,
Closterkamp, jour de mémoire,
Son nom, signal de la victoire,
Servit à nous couronner tous;
L'instant qu'il périt pour nous,
Son dernier cri fut pour la gloire.

(*Par M. de Beze, Chevalier de S. Louis, Lieutenant des Maréchaux de France.*)

Digitized by Google

VIII.

Un Décius François le noble dévoûment
Assure à Glostercamp le sort de la victoire;
Ses cris causent sa mort, en hâtent le moment;
Sa vie est pour l'État, pour son Roi, pour la gloire.
Son zèle Louis élève un monument:
Son nom & le bienfait honorent notre Histoire.

(*Par un Officier Général.*)

Acrostiche pour le mois de Mars.

LÉOPOLD. *

---

* On nous dispensera de raconter ici la sublime action de ce Prince, qui a retenti dans toute l'Europe, & qui honore si fort l'humanité.

Digitized by Google

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade eſt *Orage*; celui de l'Énigme eſt *Mouſſe*; celui du Logogryphe eſt *Armide*, où l'on trouve *air*, *mer*, *ride*, *mari*, *Dame*, *rime*, *ré*, *mi*, *Mardi*, *ami*, *arme*, *rame*, *rade*, *Ida*, *Mai*.

CHARADE.

AUTRES deſirs, ſi mon premier répond,
Ami Lecteur, il donne mon ſecond;
Quel changement! s'il eſt contraire,
De mon tout il devient le père.

(*Par M. Corbilly.*)

ÉNIGME.

LA Beauté me voit en riant;
Chacun recherche ma figure;
Je ne parois qu'en copiant
Celle d'autrui d'après Nature.
Je rends les mines qu'on me fait;
Je rends grimaces pour grimaces.
L'on ne me quitte ſatisfait
Que quand je montre quelques grâces.

(*Par l'Auteur du ſeptième Acroſtiche*)

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

Je ſuis, ami Lecteur, un léger ornement ;
Aux deux ſexes je ſers aſſez communément.
Pour les Dames changeant ma couleur naturelle,
Chaque jour, à leur gré, j'en prends une nouvelle,
Et, pour flatter leur nez d'une aimable ſenteur,
Chaque plante à l'envi me prête ſon odeur.
Dans mes ſix pieds l'on peut trouver avec aiſance
Ce qui, ſans les fripons, n'auroit pas d'exiſtence ;
Le métal dont l'appât a perdu bien des gens ;
Un petit animal ennemi des enfans ;
Ce que le cœur humain ſans ceſſe devroit être ;
Ce que les aſſaſſins méritent de connoître ;
L'épithète en tout temps attribuée au fer ;
Un fleuve du Piémont qui, pour gagner la mer,
Traverſe en ſerpentant un bout de l'Italie ;
Ce que n'eſt point la peau de la belle Émilie ;
Ce qu'Horace autrefois compoſoit ſans effort ;
Un fleuve très-connu que l'on trouve à Francfort ;
Ce qui dans une Ville à tout ſert de paſſage ;
Ce qui de nos beſtiaux fournit le pâturage ;
Ce qu'éprouve un poltron dans un dangereux cas.
Si cette fois, Lecteur, tu ne me connois pas,
Nous ferons chez Iris connoiſſance complette ;
Tu pourras, à coup-ſûr, me voir à ſa toilette.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES.

*LETTRES de Mme la Comteſſe de L*** à M. le Comte de R***.* A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Auguſtins, 1785. Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES Lettres ſont écrites ou cenſées écrites depuis le 4 Juin 1674 juſqu'au 15 Août 1680, avec quelques interruptions. C'eſt le beau temps de Louis XIV; c'eſt le temps des Lettres de Mme de Sévigné. L'Éditeur de celles que nous annonçons dit qu'il eſt facile de s'appercevoir que Mme de Sévigné écrivoit pour la poſtérité; c'eſt un point qui peut être conteſté, mais qui peut auſſi être ſoutenu. Il y a un grand air d'abandon dans la plupart des Lettres de Mme de Sévigné; mais l'abandon même s'imite & s'arrange comme tout le reſte.

Nous ne pouvons dire ſi les Lettres de Mme la Comteſſe de L. ſont vraies ou ſuppoſées; elles portent de grands caractères de vérité; les événemens & les dates ſe rapportent bien au temps; mais il ne faut pour cela qu'un peu d'attention. Ce qui pourroit faire douter que les Lettres fuſſent véritablement du temps, c'eſt premièrement qu'on n'a pas

Digitized by Google

nommé les personnages principaux. 2°. Qu'il y a des personnages épisodiques qui rappellent des idées modernes qu'on pourroit trouver foiblement déguisées, tel est, par exemple, un Abbé le Bossu, homme d'un vrai mérite, & d'un mérite aimable, qui donne à ses amis des leçons d'Astronomie. Son éloge revient plusieurs fois dans ces Lettres, & il fait penser à un homme de ce nom, qui heureusement n'est pas du siècle de Louis XIV. Nous ne prétendons pas nier qu'il y ait eu du temps de Louis XIV un Astronome, un Mathématicien habile & aimable, de ce même nom, mais nous ne le connoissons point; c'est peut-être notre faute. 3°. En y regardant un peu de près, on pourroit trouver que le style n'appartient, ni par son mérite ni par ses défauts, au siècle de Louis XIV. Le temps amène à cet égard des différences sensibles, sur-tout dans la prose; car la poésie étant une langue à part, un Poëte de nos jours qui auroit précisément le génie de Racine, ressembleroit plus à Racine que le meilleur Prosateur de nos jours ne ressembleroit au meilleur Prosateur du dernier siècle; & Mme de Sévigné elle-même, si elle écrivoit aujourd'hui, écriroit, nous ne disons pas *mieux*, nous ne disons pas *plus mal*, mais *autrement*, dans beaucoup de détails. Telles sont les révolutions que le temps produit dans tous les genres; & pour nous renfermer dans celui dont il s'agit, le tems varie au moins les formes; celles du style ne sont plus, à beaucoup d'égards, celles du

Digitized by Google

siècle dernier, comme les physionomies n'ont plus le même caractère que celles de ce siècle auguste de Louis XIV. Tout change en même-temps dans le monde, tout s'assortit, & la beauté & les yeux qui la jugent, tout ressent à-la-fois l'impression des siècles; nos jolies femmes d'aujourd'hui sont plus faites pour les yeux de leurs contemporains, que ne le seroient ces fières Beautés, ornement de la Cour de Louis XIV;

Ces belles Montbazon, ces Nemours si touchantes,

si elles reparoissoient parmi nous, & elles reparoissent moins souvent. Il en est de même des formes du langage, notre esprit ne peut être favorable qu'à celles qui nous sont familières; les autres sont pour nous ou des négligences ou des tours vieillis, des modes passées, des parures étrangères. On en trouveroit plusieurs de ce genre dans Mme de Sévigné, moins cependant que dans beaucoup d'autres Livres du même siècle; car plus un Livre a de mérite & de charme, plus on l'aime, plus on le lit, plus on le fait, & plus il contribue naturellement à fixer la langue, & ce n'est pas un médiocre effet du charme toujours attirant des Lettres de Mme de Sévigné, qu'elles ayent résisté à la mobilité essentielle du genre; car quoi de plus mobile dans ses formes que le langage des gens du monde, & de ce qu'on appelle la bonne compagnie?

Nous disons au reste que pour appercevoir

Digitized by Google

dans les Lettres de la Comteſſe de L. cette différence de ton qui tient à celle des ſiècles, il faut y regarder de près; car l'Auteur, s'il eſt moderne, ce que nous ne pouvons ni ne voulons décider, eſt ſi nourri des bons Écrivains du ſiècle de Louis XIV; il eſt ſi bien au courant des événemens, il s'intéreſſe & ſe paſſionne ſi naturellement pour ou contre les perſonnages du temps, ſans s'aſſervir ſur ce point aux idées aujourd'hui généralement reçues, que l'illuſion, ſi c'en eſt une, eſt très-grande, & qu'il y a beaucoup de mérite à l'avoir ſu produire.

Un artifice, (ſi encore un coup c'en eſt un) qui contribue beaucoup auſſi à l'illuſion, même en détruiſant l'intérêt, c'eſt que pluſieurs Hiſtoires, dont le Lecteur attend & deſire la ſuite, trompent cette attente & reſtent imparfaites, ce qui annonce une correſpondance interrompue; un Auteur a rarement & difficilement le courage de ſe priver ainſi d'un complément qui lui procure l'avantage de plaire & d'intéreſſer, c'eſt un grand ſacrifice à faire à la vraiſemblance.

La Comteſſe de L. a été mariée jeune à un homme d'un certain âge qui l'aime & la reſpecte beaucoup, & qui eſt ſon meilleur ami; elle a un amant qui eſt le meilleur ami de ſon mari; elle ne combat point cet amour, elle ſe le reproche ſeulement quelquefois; mais elle s'applaudit, & même avec ſon vertueux amant, de ce que ce ſentiment n'a jamais rien

Digitized by Google

pris sur ses devoirs; c'est à cet amant que les Lettres sont adressées; la Comtesse est d'ailleurs une femme d'esprit, qui en a la réputation & la considération dans le monde, & qui est à cet égard comme une rivale de Mme de Sévigné; elle la connoît ainsi que Mme de Grignan, elle les rencontre dans le monde, & a sur elles son opinion particulière, qui ne leur est pas trop favorable. Or, il est curieux & piquant de voir ou l'idée qu'avoit naturellement de ces Femmes célèbres, une femme d'esprit, leur contemporaine, vivant dans les mêmes sociétés, ou celle que s'en forme, d'après leurs Lettres & les Anecdotes du temps, une personne qui, avec de l'esprit, & un médiocre respect pour les opinions établies, les juge comme elle jugeroit des contemporaines & des rivales. On suppose ou on raconte ici que Mme de Coulanges, quoiqu'amie & alliée de Mme de Sévigné, entend raillerie, & se prête à des plaisanteries de société sur ses cousines, Mesdames de Sévigné & de Grignan, sur lesquelles on lui accorde ici une préférence marquée. Nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs en rassemblant ici ces jugemens épars.

Lettre 39e.

« Je fus voir hier Mme de Coulanges; elle » est dans la joie du retour de Mme de Sé- » vigné des eaux de Vichy. Je lui en fis mes » complimens. Elle vous aimera passionné- » ment, me dit-elle. — Je n'en crois rien, » lui répondis-je. — Pourquoi donc? Oh! je

Digitized by Google

» gage que vous ne l'aimez pas! je me tins
» sur les négatives: *elle a beaucoup d'esprit....*
» *Je l'ai trop peu vue pour avoir une façon de*
» *penser arrêtée sur son compte.....* Enfin tout
» ce qu'on dit lorsqu'on évite de se déclarer. »

Lettre 40e.

« Hier, je soupai chez Mme de Coulanges;
» Mme de Sévigné s'y trouva. Elle chercha,
» mais vainement, à me faire entrer en jeu;
» je fus toujours sur la défensive. Cela ne
» l'empêcha point de m'accabler de louan-
» ges; elle en est prodigue; elle loua ma
» figure, mes regards, mon silence. »

Lettre 43e.

« Je fus dîner avec Mme de Villars, il y a
» peu de jours; Mme de Sévigné s'y trouva;
» elle étoit venue de Livry pour lui faire ses
» adieux. Jamais je ne l'avois vue si brillante;
» son esprit me parut dans tout son éclat;
» cependant c'est de ce jour si lucide que j'ai
» senti ce qui lui manquoit, dont, jusques-
» là je ne pouvois trop me rendre compte:
» c'est du goût, c'est de savoir s'arrêter, ne
» point outrer la louange, ne point épuiser
» la plaisanterie, ne pas sacrifier les idées aux
» expressions, &c. &c. Voici ce qu'elle nous
» dit, par exemple: *Les anciens sont beaux,*
» *& nous sommes jolis.* Que vous semble du
» joli Bossuet, du joli Despréaux, du joli
» Racine? Cette décision de Mme de Sévigné
» m'a fait naître une réflexion; c'est que le
» joli est précisément le genre qui nous man-
» que. Pour avoir votre improbation ou vo-

Digitized by Google

» tre aveu, je vais vous expliquer ce que » j'entends par joli, c'eſt ce qui n'a ni la force, » ni l'élévation, ni la majeſté, ni la régularité » du beau; c'eſt ce qui n'exige ni un grand » deſſein, ni un plan vaſte; mais ce qui a de » la facilité, de l'agrément, du naturel, du » piquant ou de la grâce, de la fineſſe ou de » la légèreté, de l'enjouement ou de la déli- » catèſſe. Or, je vous jure que je ne connois » pas d'Ouvrage de ce caractère, c'eſt à vous » à me les indiquer. »

Il y auroit bien des choſes à répondre à ce défi, bien des définitions à faire, bien de différens états de queſtion à poſer pour éclaircir tout ceci. Mais n'examinons que deux points, 1°. Le défi de citer un Ouvrage François dans le genre qu'on appelle joli d'après la définition; 2°. & le partage du beau & du joli entre les anciens & les modernes.

Quant au premier point, nous ne pouvons citer, il eſt vrai, ni Fontenelle, ni La Motte, ni Marivaux, ni Moncrif, ni celui qui vaut tous les autres, & mieux encore, Voltaire dans ſes Pièces fugitives, ſes Contes, ſes Romans, &c. Ce ſeroit un anachroniſme, c'eſt à 1676 qu'il faut remonter. Eh bien! pourquoi pas La Fontaine? Ses Ouvrages n'ont *ni la force, ni l'élévation, ni la majeſté, ni la régularité du beau*, ils n'exigent *ni un grand deſſein ni un plan vaſte*; ils ont *de la facilité, de l'agrément, du naturel, du piquant, de la grâce, de la fineſſe, de la légèreté, de l'enjouement, de la délicateſſe.*

Digitized by Google

L'Auteur a prévu l'objection ; & dans une autre Lettre, il répond que La Fontaine *eſt plutôt aimable & naïf que joli :* fort bien ; mais il s'agit de la comparaiſon du beau & du joli. Or, le genre aimable & naïf ſera plutôt rapporté au joli, dont il eſt une nuance, qu'au beau dont il s'éloigne trop.

De plus, les ſuccès de Voiture, (& quels ſuccès n'avoit-il pas alors?) ne ſont-ils pas dans le genre joli ? L'Auteur dira ou diroit qu'il n'adopte pas les ſuccès de Voiture, cela ſeroit bien aiſé à dire aujourd'hui ; mais du temps de Voiture, il n'étoit pas poſſible de ne pas citer un tel Auteur quand on parloit du joli ; c'étoit l'oracle de la bonne compagnie & le Héros de la Littérature au jugement même de Boileau ; & le ſilence qu'on garde ici ſur lui fournit une conjecture de plus ſur la ſuppoſition de ces Lettres.

Eh ! dans quel genre ſont donc encore les voyages de Bachaumont & de Chapelle, les Œuvres de Mme Deshoulières, dont pluſieurs ſont antérieures à l'époque dont il s'agit ; le Roman de *Zaïde*, & quelques autres Ouvrages de Mme de la Fayette, &c.? Ne parlons pas de la *Princeſſe de Clèves*, parce qu'elle n'a paru qu'en 1678 ; la Converſation du Maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye, Ouvrage qui ſeroit ſeul une réponſe ſuffiſante au défi, & divers Ouvrages de Saint-Évremont ; &c. Ne parlons pas non plus de Molière ; on nous diroit que ſes belles Comédies ſont de beaux & grands tableaux des mœurs,

Digitized by Google

qu'elles ont un grand deſſein & un plan vaſte; mais ſes petites Pièces, ſes Farces, l'*Amour Médecin*, l'*Amour Peintre*, le *Médecin malgré lui*, l'*Impromptu de Verſailles*, la *Comteſſe d'Eſcarbagnas*, &c. ne ſont-elles pas très-jolies?

Les Lettres Provinciales ſont un chef-d'œuvre dans le genre que nous examinons. « Les meilleures Comédies de Molière, dit » M. de Voltaire, n'ont pas plus de ſel que » les premières Lettres Provinciales; Boſſuet » n'a rien de plus ſublime que les dernières. »

Paſſons au ſecond point, la comparaiſon des anciens & des modernes caractériſés, les premiers par le beau, les ſeconds par le joli.

L'exemple de Boſſuet eſt très-bien choiſi pour attaquer cette comparaiſon; mais M. de Voltaire a dit que Boſſuet étoit le ſeul François éloquent parmi tant d'Écrivains élégans: voilà donc la foule de nos Orateurs réduite à n'être à peu-près que jolie, du moins par comparaiſon; Boſſuet étoit beau, Fléchier étoit joli; de même chez les Grecs, Iſocrate comparé à Démoſthènes ou à l'impétueux Iſée, n'étoit peut-être que joli; car le genre fleuri, comparé ſur-tout au genre ſublime, ne peut être que joli; mais les anciens pris en maſſe, & comparés aux modernes, ſont, à beaucoup d'égards, dans la proportion du beau au joli; en général ils ont une manière de faire plus ſimple, plus auſtère, plus ennemie des ornemens & de ce qu'on appelle

Digitized by Google

esprit, que les modernes. Il seroit ridicule sans doute de dire absolument, & sans y être forcé par aucune comparaison, *le joli Racine*; mais il ne seroit pas absurde de dire que les anciens s'étoient fait de la Tragédie une idée plus simple, plus forte, plus pure que Racine lui-même; que chez eux, dans la Tragédie, tout est tragique & sans aucun mêlange d'autres genres, ce qui n'est pas toujours chez Racine; que dans cette belle Andromaque, il y a plusieurs Scènes qui ne sont que jolies, & que Racine dans la suite eût renvoyées au genre du haut comique. Telle est la Scène d'Hermione & de Cléone, qui ouvre le second Acte, la fameuse Scène de Pyrrhus & de Phœnix.

Eh bien, Phœnix, l'Amour est-il le maître?

qu'on admire avec raison & qui fait rire; telles sont même dans plusieurs endroits quelques Scènes entre Oreste & Hermione. Oserons-nous le dire? Ce trait que Lekain rendoit presque beau,

Et vous le haïssez!

& tout le quatrain qui suit est fin, philosophique, délicat, en un mot *joli*; mais Sophocle & Euripide ne trouveroient point cela Tragique. Ils étoient beaux.

Le joli Despréaux! Oui, par comparaison avec quelques anciens du même genre. L'*Iliade* est belle, le *Lutrin* est joli, & c'est encore un exemple fameux de joli Ouvrage au temps dont

dont il s'agit. Despréaux n'est que joli dans la *satyre à mon esprit*, il n'est même que joli dans la satyre en général, si on le compare à Juvénal; si on le compare à Horace, il n'est pas même aussi joli, à moins qu'il ne l'imite.

Concluons donc que le mot de Mme de Sévigné, qui ne présente plus aujourd'hui qu'une idée usée, étoit, dans le temps où il a été dit, le résultat naturel qu'une femme d'esprit devoit tirer de tout ce qu'elle entendoit dire dans la fameuse dispute sur les anciens & les modernes.

Ce qui paroît avoir trompé sur ce point l'Auteur des Lettres, c'est la comparaison du siècle de Louis XIV avec le nôtre, où l'avantage du beau est du côté du premier, & celui du joli du côté du second; & ce seroit encore une conjecture que ces Lettres sont supposées.

Mais c'est trop discourir sur des opinions qu'il suffit d'exposer pour exciter la curiosité & l'intérêt du Lecteur. Suivons les jugemens sur Mme de Sévigné & sa famille.

Lettre 46e.

« Je fus voir hier Mme de Coulanges; elle » est d'un changement qui fait peine. Elle » avoit un petit cercle très-distingué que » Mme de Sévigné défrayoit: elle dit des » choses fort plaisantes; mais je trouve tou- » jours ses récits trop chargés de détails: la » prétension de Mme de Coulanges fait, à mon » gré, plus d'effet. »

Lettre 47e.

» Je sais bien bon gré au Marquis de Vence

Digitized by Google

» de vous avoir fait le ſacrifice du voyage de
» Grignan. Sait-il qu'on en attend ici la Sou-
» veraine? J'ai une forte curioſité de la voir,
» Mais comme je ne vais point chez Mme de
» Sévigné, je mettrai Mme de Coulanges
» dans mon ſecret; elle aime la mère & la
» fille; mais elle tolère les plaiſanteries ſur
» la ſeconde. »

Lettre 52e.

« On réſerve les choſes intéreſſantes pour
» les dernières. Apprenez donc, M. le Comte,
» que j'ai ſoupé hier avec Mme la Comteſſe
» de Grignan, à l'hôtel de Lesdiguières. Nous
» étions vingt-deux à table; ma bonne for-
» tune me plaça auprès de la Divinité, dont
» il me fut impoſſible d'obtenir un peu plus
» que des monoſyllabes: je m'en égayerai
» avec Mme de Coulanges, je ſoupe ce ſoir
» chez elle. Je ne puis donc vous dire mon
» ſentiment que ſur la figure de Mme de
» Grignan; je la trouve fort au-deſſous de ſa
» réputation; ce ne ſeroit que dans une di-
» ſette de Beautés qu'on pourroit, ce me
» ſemble, s'aviſer de la trouver belle. »

La Fontaine a dit cependant:

Sévigné, de qui les attraits
Servent aux Grâces de modèle,
Et qui nâquites toute belle,
A votre indifférence près.

Lettre 53e.

« Mme de Grignan étoit d'un certain ſoupé

» que je fis chez Mme de Coulanges, quel-
» ques jours après que je l'eus rencontrée à
» l'hôtel de Lesdiguières. Mme de Sévigné
» étant avec elle cette seconde fois, me fit
» l'honneur de me la présenter. Comme
» j'étois arrivée avant la mère & la fille, qui
» vinrent fort tard, je m'étois fort librement
» expliquée sur leur compte avec Mme de
» Coulanges, laquelle, après avoir beaucoup
» ri de mes observations, me dit, en conti-
» nuant de rire: mon Dieu! que vous allez
» prendre mauvaise opinion de moi! car il
» est certain que je devrois me fâcher. Au
» surplus, comme elle vouloit faire valoir
» l'esprit de son amie, elle fit tant de frais de
» gaîté, dit des choses si vives, si spirituelles,
» que Mme de Grignan déposant une partie
» de sa dignité, fut à son tour si brillante,
» qu'elle fixa toutes les attentions & réunit
» tous les suffrages..... Je confesse donc qu'il
» est rare d'avoir autant d'esprit que Mme de
» Grignan, & peut-être impossible d'en avoir
» plus: c'est dommage qu'elle soit d'une aussi
» ridicule importance. Je pense qu'elle a rêvé
» une nuit qu'elle étoit Déesse, & qu'aucun
» réveil ne l'en a jusqu'à présent désabusée. »

Mais voici le coup de maître; si les Lettres sont supposées, c'est un trait de malignité si vrai, si naturel, si semblable à ce qui se passe tous les jours dans le monde, déduit des Lettres de Mme de Sévigné & des Mémoires du temps par une induction si simple & si ingénieuse, que l'illusion est complette. Une

Digitized by Google

rivale maligne & portée au dénigrement, à dû voir & s'exprimer ainsi.

Lettre 60e.

« Mme de Grignan se trouve fort mal du » séjour de Paris. Je la vis la semaine dernière » chez Mme de Coulanges; je la trouvai mai- » gre & abattue; elle se plaint de sa poi- » trine. Mme de Sévigné pleure tendrement » sa mort en sa présence, & lui dit pathéti- » quement qu'elle est pulmonique, étique, » asthmatique, & tout ce qu'il y a de plus » funeste en *ique*; de façon que cette mou- » rante Beauté, que je ne crois malade que » des oppressantes caresses de Mme sa mère, » partira ces jours-ci pour Grignan. J'ai voulu » parier contre Mme de Coulanges, qu'on » en recevroit de meilleures nouvelles dès la » seconde poste. »

Et dans la Lettre 62e.

» Madame de Coulanges s'est trouvée for- » cée de m'avouer que la santé de Mme de » Grignan a commencé en quittant la ban- » lieue, à donner espérance; Mme de Sévi- » gné s'en réjouit avec une sorte de con- » fusion, »

Il étoit impossible de parodier d'une ma- nière plus plaisante & plus maligne, toute cette effusion de tendresse plus que mater- nelle dont les Lettres de Mme de Sévigné sont remplies. On ne pouvoit pas non plus exagé- rer plus ingénieusement l'inégalité de ten- dresse que le Lecteur suppose entre la mère & la fille, peut-être uniquement parce qu'il

Digitized by Google

voit l'expreſſion de la tendreſſe de l'une, & qu'il ne voit pas celle de l'autre ; car d'ailleurs Mme de Sévigné ſe loue ſouvent des Lettres de ſa fille & des témoignages de tendreſſe qu'elles renferment ; & dans ſes attendriſſemens on voit un cœur content du cœur qu'elle aime.

Lettre 65e.

Après une énumération de tous ceux qui partent pour le ſiége de Charleroy en 1677 : « Enfin, *tanti quanti*, pour parler comme » Mme de Sévigné : ſon petit Baron part » comme les autres, ſur quoi vous entendez » d'ici tout ce qu'elle peut dire, dont je pour- » rois vous rendre compte, ayant ſoupé avec » elle hier chez ſon amie. On nous y apprit » l'extrémité de Mme du Pleſſis Guénégaud, » morte aujourd'hui d'une fièvre inflamma- » toire. Mme de Sévigné s'empara de ſon » Oraiſon Funèbre, s'attendrit, ſe conſola, » s'égaya, je vous aſſure qu'elle fut très- » amuſante. »

Dans la Lettre 81e., la mère & la fille ſont encore très-maltraitées.

« Je ne vous ai point parlé de la divine » Grignan & de Mme ſa mère, parce que je » les vois rarement. Je ſoupai cependant avec » elles, il y a quinze jours à peu-près. Elles » ſont inſupportables quand elles ſont réunies ; » certains amans que nous connoiſſons ne le » ſont pas autant, je vous jure. Ce ſont des » petits ſoins ſi importuns, des chuchotages » ſi incivils, des plaiſanteries de ſociété, ſi

Digitized by Google

» déplacées vis-à-vis des étrangers qui n'y » peuvent rien entendre.» Voilà pour la mère. Ceci n'eſt-il pas un peu gratuitement ſuppoſé? Eſt-il bien poſſible que Mme de Sévigné, avec tout l'uſage du monde qu'elle avoit, tombât dans des fautes ſi groſſières; & que les Bourgeoiſes les plus ridicules ſe permettent à peine? On croiroit ces Lettres écrites par Mme de Marans ou par Mme de Lude, ſeules ennemies de Mme de Sévigné & de Mme de Grignan, que les Lettres de Mme de Sévigné nous faſſent connoître.

Continuons. « La fille, que tout cela fatigue, » ſe contraint pour diſſimuler ſon impatience, » répond avec embarras ou diſtraction; & » Mme de Sévigné, qui perd la cadence, ne » ſait plus ce qu'elle dit le reſte de la ſoirée; » car le ſilence eſt un parti au-deſſus de ſon » courage. Au reſte, lorſque Mme de Gri- » gnan eſt ſéparée de Mme ſa mère, & qu'elle » veut bien deſcendre de ſon piédeſtal, je ne » ſache que l'eſprit de Mme de Sainte-Maure » qui puiſſe, ſans riſque, entrer en concur- » rence avec le ſien. »

Mme de Sévigné eſt quelquefois louée aſſez fortement dans ces Lettres de la Comteſſe de L.; mais toujours avec des reſtrictions fâcheuſes. Les Lettres à M. de Pomponne, ſur le procès de M. Fouquet, ſont très-juſtement exaltées. « Je ne connois rien, dit-on, de plus » intéreſſant, & par le fond du ſujet, & par » la manière dont Mme de Sévigné le traite. » On ne peut porter plus loin le talent d'écri-

Digitized by Google

» te ; elle rend ſenſible & préſent tout ce » qu'elle dit, & trouve des tours & des ex- » preſſions d'une nouveauté & d'un agrément » dont on eſt ſurpris & charmé. »

Mais auſſi-tôt on ajoute :

« Il faut que Mme de Sévigné tienne bien » fortement à la vie ; elle mande à M. de » Pomponne, avec des tranſports de joie qui » me paroiſſent inconcevables, que M. Fou- » quet eſt condamné au banniſſement & à » la confiſcation de ſes biens. J'avoue que » j'aimerois encore mieux perdre ma tête » que de la conſerver à ce prix. »

La réflexion peut être juſte ; mais quand il s'agit d'un ami qu'on a tant craint de perdre, on ſe félicite de le voir conſervé, & tant qu'il vit, on eſpère pour lui un ſort plus heureux.

Mme de la Fayette n'eſt pas mieux traitée que ſon amie.

42e. Lettre.

« Mme de la Fayette, que je fus voir hier, » ne put me rien dire de nos affaires d'Alle- » magne : il n'y a pas de nouvelles lorſqu'elle » n'en ſait pas. Elle eſt dans un bien mauvais » état de ſanté ; mais elle n'en a pas l'eſprit » moins ſubtil. Il m'arrive quelquefois de » voyager avec elle dans les eſpaces imagi- » naires, & de m'y perdre à tel point, que » je ne ſais plus ni d'où je viens, ni où je » ſuis. Cependant elle me trouve des diſpo- » ſitions particulières à ces écarts d'imagina- » tion, & ne veut pas me croire lorſque je

Digitized by Google

» lui jure que je comprends auſſi peu *te*
» qu'elle me dit, que ce que je lui réponds. »

Ce portrait-là, ſi on vouloit être incrédule, auroit l'air bien moderne.

A propos de la diſpute ſur *le beau & le joli*,
« c'eſt bien dommage, dit la Comteſſe, que
» je n'aye pas eu le temps d'aller chez Mme
» de la Fayette, elle m'auroit miſe en fonds
» pour vous mieux répondre; peut-être auſſi
» m'eût-elle embrouillée. »

Nous ignorons ſi Mme de la Fayette avoit réellement dans l'eſprit cette ſubtilité obſcure dont on parle ici. Ses Ouvrages n'en offrent pas la moindre trace. Le Marquis de Laſſay lui fait des reproches plus graves dans une Lettre adreſſée en 1686 à Mme de Maintenon, & inſérée dans le premier Tome de ſes Mémoires (de Laſſay.) Il faut avouer que les plaiſanteries de la Comteſſe de L., & les plaintes du Marquis de Laſſay ſont également contraires à l'idée que donnent de Mme de la Fayette ſes Écrits, les Lettres de Mme de Sévigné, l'amitié de M. le Duc de la Rochefoucauld & les Mémoires du temps.

Une autre victime de l'eſprit médiſant & plaiſamment paradoxal de la Comteſſe de L., eſt M. de Coulanges. On ſait combien Mme de Sévigné & Mme de Grignan célèbrent ſon aimable & inaltérable gaîté. Ici ce n'eſt guères que celle d'un gros Bourgeois.

Lettre 14e.

« La Marquiſe de Montmorency dit qu'il
» n'y a que Mme de Coulanges & moi à qui

Digitized by Google

» il appartienne de donner des petits ſoupers
» par excellence. Mais elle préfère les miens
» par la raiſon que M. de L. n'eſt pas M. de
» Coulanges, & que mon Cuiſinier eſt meil-
» leur que le ſien. Elle juſtifie toujours ſoli-
» dement ſes goûts, cette Marquiſe. »

Lettre 17e.

« Nous ſoupâmes hier chez Mme de Cou-
» langes; M. de Coulanges n'y étoit pas. Je
» trouve la Marquiſe de Montmorency un
» peu injuſte à ſon égard. Bien des gens, me
» conviennent plus que lui; mais beaucoup
» plus encore me conviennent moins: s'il
» vouloit être un peu moins plaiſant, faire
» moins de chanſons, ou les faire meilleures,
» permettre que ſa femme parlât plus que
» lui, je vous aſſure qu'il me paroîtroit fort
» aimable. »

C'eſt M. Tibaudois, qui ſeroit fort bien s'il pouvoit ſeulement ſe déshabituer de parler à tort & à travers & de ne ſavoir ce qu'il dit.

Nous ſommes obligés de renvoyer à l'Ouvrage même pour une multitude d'autres portraits fort piquans, tels que ceux de Racine, du P. Bouhours, du P. Bourdaloue, de Fontenelle, conſidérés, ſoit comme Gens de Lettres, ſoit comme gens du monde, & vivant dans la Société. En général il y a dans ces Lettres beaucoup d'eſprit, &, quand le ſujet le comporte, aſſez d'intérêt. Encore un coup, nous ne pouvons pas dire ſi elles ſont authentiques; nous deſirerions qu'elles ne le fuſſent pas, elles en auroient plus de mérite.

Digitized by Google

Ce ne seroit assurément pas une légère preuve de talent que de savoir se rendre aussi propres les idées, les sentimens, les intérêts d'un siècle où on n'a pas vécu, & d'une société qu'on n'a point connue.

ALMANACH Littéraire, ou *Étrennes d'Apollon*, par M. Daquin de Château-Lyon. A Paris, chez tous les Libraires.

ON aime les Recueils : le succès de celui-ci le prouve assez. Le Public court à la variété ; elle pique la plupart des Lecteurs plus que le choix du bon. Beaucoup de jeunes gens qui font des vers & de la prose avec cet avantage sur M. Jourdain que s'ils n'en font guères mieux que lui, ils savent du moins ce qu'ils font, ont le plaisir d'y voir insérer leurs bribes littéraires, & deviennent comme de raison les partisans zélés de ces Collections annuelles ; ils sont intéressés à les mettre en vogue, & les prônent d'autant plus volontiers qu'ils sont en cela les prôneurs de leurs propres Opuscules. Ce n'est pas qu'on n'y trouve aussi des Fragmens intéressans & des Pièces excellentes d'Écrivains connus ; mais n'est-il pas triste pour un Auteur d'un certain ordre d'y voir à son côté les *Bavius* & les *Mavius* ? Quelle gloire pour un Officier de se trouver pêle-mêle avec de simples goujats ? Les rangs doivent être réglés au Parnasse comme dans le monde : d'un autre côté, l'excès de l'indulgence n'est pas trop blâmable dans les

Digitized by Google

Rédacteurs de ces Brochures ; un simple Éditeur de Pièces ne doit pas trancher du Juge littéraire, ni assigner les places aux Beaux-Esprits. Si par quelque Ouvrage favorisé du Public un Auteur s'étoit acquis le droit de croire qu'on a pris une certaine opinion de son esprit & de ses talens, ce seroit alors qu'il pourroit se persuader, sans trop de présomption, qu'on le juge capable de reconnoître dans les Écrits des autres ce qu'on a reconnu de goût dans ses propres Écrits. Malgré ces réflexions, personne ne pourroit trouver à redire que le Rédacteur de l'*Almanach Littéraire* joignît quelquefois à ses éloges un peu de critique ; car cette facilité à les accorder à tout venant n'est pas flatteuse pour ceux qui les méritent.

Au surplus, cet Almanach offre une suite de Mêlanges Littéraires assez piquante pour justifier depuis plusieurs années l'accueil du Public, qui ne se rebute jamais de ce qui lui paroît utile ou agréable. On y trouve à l'ordinaire des Notices de tous les Livres qui ont été publiés dans le cours de l'année, des Anecdotes relatives à tout ce qui mérite de faire époque, des articles de nécrologie sur les Gens de Lettres ou les Artistes célèbres. Ces articles se relisent avec d'autant plus de plaisir & d'instruction qu'ils sont le plus souvent des fragmens des Éloges prononcés aux Séances de l'Académie des Sciences. On sait avec quel succès & quelle exactitude M. le Marquis de Condorcet s'acquitte

Digitized by Google

de l'emploi difficile d'honorer la mémoire de ſes Confrères, c'eſt ſur-tout par ſes talens & par ſon zèle pour le progrès des Arts & des Connoiſſances que l'Europe ſavante l'a reconnu pour le digne Légataire univerſel de l'illuſtre d'Alembert. Si dans ſes Éloges académiques il ſe ſouvient, comme lui, qu'il parle à des Auditeurs éclairés, il n'en évite pas avec moins de ſoin ces idées trop fines & trop recherchées que l'on a reprochées à quelques Académiciens. Cicéron ſemble avoir caractériſé ſon éloquence ſimple & philoſophique. « Un ſtyle naturel, mais élégant, » eſt moins facile à ſaiſir qu'on ne penſe. » Tout le monde ſe flatte d'imiter cette élo» quence qui ſemble à peine mériter ce » nom, mais c'eſt en effet la plus inimita» ble. Moins véhémente que les autres, elle » n'eſt pas moins énergique; moins auda» cieuſe, elle eſt peut-être plus forte. *Ora» tor conſuetudinem imitans re magis quàm » opinione cæteris præſtat. Omnes illo modo » ſe poſſe dicere confidunt. Orationis autem » ſubtilitas videtur quidem, ſed vix eſt imi» tabilis. Non plurimum ſanguinis, ſed ta» men ſuccum habet aliquem, non maximis » viribus ſed integrâ valetudine viget.* »

Si la modeſtie de l'Écrivain dont il s'agit a de la peine à excuſer cette digreſſion, j'eſpère du moins qu'elle ne paroîtra pas déplacée à mes Lecteurs. Un Critique honnête ſe refuſe bien difficilement à la ſatisfaction de rendre juſtice à l'Homme de Lettres conſa-

Digitized by Google

cré sans relâche à des travaux aussi louables qu'utiles, lors même qu'il se reconnoît peu capable de l'apprécier dignement. Pour revenir à l'Almanach Littéraire, je renvoie aux articles des années précédentes. Je ne pourrois entrer dans quelques détails sans courir le risque des redites. Il offre la même abondance & la même variété de matières; les mêmes objets ramèneroient nécessairement les mêmes réflexions. L'article des bons mots donnera pourtant lieu à deux ou trois remarques. L'Éditeur en a tronqué quelques-uns: par exemple, « un homme du bel air » disoit sans façon dans une assemblée: moi, » je n'ai jamais pu lire. » Il n'y a rien là de piquant. Je me rappelle d'avoir lu cette petite Anecdote dans l'Abbé Desfontaines, présentée d'une manière beaucoup plus saillante. « J'ai vu, écrit-il dans ses Jugemens, un » homme de bon ton dire sans façon dans » une bonne compagnie qu'il n'avoit jamais » pu lire, comme un autre dit qu'il n'a ja» mais pu prendre du tabac. » Ôtez ce rapprochement, il n'y a plus de sel.

On lit l'Anecdote suivante dans le Courier Lyrique: « Personne depuis Poinsinet, » de comique mémoire, n'a eu plus que le » sieur Do.... le talent des impromptus. » Mme C. D. B. qui avoit fait venir ce der» nier pour l'amuser demanda un quatrain » en acrostiche sur le nom du Roi. — Mais, » Madame, il y a cinq lettres dans Louis. » — Eh bien! faites un quatrain en cinq

» vers. Voici le cinquième, qui eſt fort » drôle. »

Son image eſt par-tout, excepté dans ma poche.

On va juger ſi, grâces aux additions de l'Almanach Littéraire, l'Anecdote eſt plus gaie & plus ſaillante. « Un homme ſpirituel, qui ſur- » tout a le talent des impromptus à com- » mandement, s'amuſoit & amuſoit les au- » tres dans une ſociété choiſie. Une Dame » remplie de talens & d'eſprit le pria de faire » un quatrain en acroſtiche ſur le nom du » Roi. Madame, répondit-il, il y a cinq let- » tres dans le nom de Louis. Eh bien! ré- » pliqua-t-elle en plaiſantant, faites un qua- » train en cinq vers, &c. » Le Rédacteur ſeroit trop ennemi de toute cenſure s'il ne pardonnoit pas ces légères critiques qui ne portent que ſur des inadvertances. Mais les partiſans de Deſpréaux, des beaux vers & de la vérité lui pardonneront-ils l'Anecdote relative à ce Légiſlateur du Parnaſſe François? On y remarque une envie de dénigrer ſa mémoire, qui peut flatter les Cottins modernes, mais qui révoltera tous les eſprits droits. « Il » eſt indubitable, dit-on, que ce n'eſt point » un zèle trop vif pour le bon goût; mais un » eſprit de ſatyre & de cabale qui acharnoit » le dur Boileau contre le tendre Quinault, » &c. » Quoi qu'en diſe l'anecdote, il n'y a rien de moins indubitable. Il y a long-temps que M. de la Harpe a répondu à ce ſujet aux Détracteurs de Deſpréaux, dans une note

Digitized by Google

très-judicieuse relative aux vers suivans:

Pardonnons à Boileau, dont la sévère humeur
Du lyrique Amphion goûta peu la douceur;
Mais qui vantoit Racine & célébroit Molière,
Tandis que Sévigné, tandis que Deshoulière,
Nevers, Saint-Evrément, oracles de leur temps,
Dont notre siècle encor chérit les agrémens,
Pour Corneille éclipsé signalant leur manie,
A côté d'Attila plaçoient Iphigénie.

« Il paroît, dit cet excellent Critique, que Boileau étoit de bonne-foi dans ses jugemens sur Quinault. *Il excelle*, écrit-il quelque part, *à faire des vers bons à mettre en chant.* Il ne sentoit pas tout le mérite de ces vers, qui sont en général ce qu'ils doivent être, pleins de facilité, de grâce & de douceur, & toujours sans inversions. La sévérité de son caractère ne goûtoit pas assez ce genre de beautés, & ne lui laissoit voir que les foiblesses du style lyrique qu'il n'aimoit pas, parce qu'il le comparoit au style tragique de Racine, qui est le comble de la perfection. » Cette apologie est motivée, &, comme on voit, ne peut être suspecte.

Digitized by Google

SPECTACLES.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE goût du Théâtre devient quelquefois, chez les personnes qui s'y destinent, une passion qui les aveugle, en leur dissimulant les difficultés de l'art, dont il ne leur laisse appercevoir que les agrémens. L'impatience de se produire, l'espoir trop souvent mal fondé d'obtenir des succès, une confiance dangereuse, non-seulement dans ses propres moyens, mais encore dans quelques avis donnés ou pris au hasard, & dans les encouragemens des soi-disans connoisseurs, tout se réunit alors pour enhardir à briguer les suffrages publics. Qu'en résulte-t'il le plus ordinairement? Que la sévérité des Amateurs éclairés anéantit l'illusion en mortifiant l'amour-propre de celui qui hasarde un Début précoce, & en le rappelant au sentiment de sa foiblesse. Voilà à peu-près, l'histoire du Début que Mlle *Guérin* fit le 16 Février de l'année dernière, par le rôle d'*Hélène*, dans *Vivain*. S'il n'est pas rare de trouver des Sujets présomptueux, il l'est beaucoup d'en rencontrer d'assez sages & d'assez courageux pour appercevoir la vérité dès qu'on la leur présente, pour revenir sur leurs pas, & pour profiter sans delai des leçons

Digitized by Google

qu'ils ont reçues. Mlle Guérin eſt du nombre de ces derniers. A peine a-t'elle été convaincue de ſa foibleſſe, qu'elle s'eſt propoſée de ne pas continuer ſes Débuts, & de ſe mettre, à force de zèle, d'étude, de travail & d'eſſais réitérés, en état de reparoître devant le Public de Paris d'une manière capable, au moins, de mériter ſon indulgence. En effet, elle a reparu le 14 de ce mois par le rôle de *Babet*, dans *Blaiſe & Babet*, Opéra-Comique de M. D. Z.; & ce qu'elle a prouvé d'efforts & de progrès, tant par ſon jeu que par ſa manière de chanter, lui a fait obtenir la pluralité des applaudiſſemens. Les moyens de Mlle Guérin ne ſont pas très-étendus; mais il nous paroît qu'elle ſait ſuppléer à la force qui lui manque par de l'adreſſe & par de l'intelligence. Son organe a de l'intérêt & de la ſoupleſſe; cependant il a encore beſoin d'être travaillé. Son débit n'a pas toute la variété qu'on peut deſirer à la Scène; mais il a de la ſimplicité, du naturel & de la vérité. Ces qualités ne ſont point indifférentes, elles laiſſent au contraire appercevoir l'eſpérance de nouveaux progrès, & ces progrès ne peuvent être amenés que par un exercice habituel, par une connoiſſance du Théâtre, ſuite de la réflexion & de l'expérience. Mlle Guérin doit principalemens s'obſerver ſur deux objets: la démarche & le maintien. Avec un peu d'attention elle pourra donner de l'aiſance à la première & de la grâce au ſecond. L'habitude de ſe courber, commune à preſque

Digitized by Google

toutes les Actrices de la Comédie Italienne, rend la reſpiration gênée ou captive, elle affoiblit la poitrine, arrête l'eſſor des moyens, & en atténue l'effet. Que Mlle Guérin continue de travailler, qu'elle ajoute au germe de ſes bonnes qualités, qu'elle s'étudie à le développer; qu'elle combatte avec opiniâtreté les défauts qui déparent ſon jeu; & ſans doute elle deviendra tout-à-fait digne des nombreux encouragemens que le Public lui a donnés.

Nous parlerons dans le prochain Mercure de *Coradin*, Comédie en trois Actes & en proſe, mêlée d'ariettes, jouée pour la première fois le 19 de ce mois. C'eſt un eſſai de la part du Poëte & de la part du Muſicien. Il eſt à préſumer que le grand jour de la repréſentation les aura éclairés l'un & l'autre ſur les inutilités, ſur les invraiſemblances qui ont nui au ſuccès de leur Ouvrage. Nous attendrons, pour en parler, qu'ils y aient fait les changemens & corrections que le Public leur a très-clairement indiqués.

ANNONCES ET NOTICES.

LE Courier Lyique & Amuſant, ou *Paſſe-Temps des Toilettes*, ayant obtenu la faveur du Public autant par la nature que par le choix des objets qu'il renferme, on a cru devoir indiquer une ſeconde époque de ſouſcription pour cet Ouvrage

Digitized by Google

périodique, auquel on ne pouvoit s'abonner que sous la date du mois de Juin. L'on prévient donc que l'on aura dorénavant le choix de souscrire pour le mois de Juin ou pour celui de Janvier. Cette dernière époque paroîtra sans doute plus convenable à bien des personnes, & sur-tout à ceux qui voudroient donner en étrennes ce Journal composé d'Airs nouveaux, de Chansons ingénieuses & d'Anecdotes choisies & nouvelles. Le prix est de 14 liv. pour Paris, & de 16 liv. 8 sols port franc pour la Province. On souscrit à Paris, chez Knapen & fils, Imprimeurs-Libraires, rue Saint-André des-Arts, en face du Pont Saint Michel.

Essai sur l'Éducation des Aveugles, imprimé par eux-mêmes en noir, en un volume *in*-4°. petit canon, d'environ 200 pages, dédié au Roi, proposé par souscription au seul bénéfice de ces infortunés. Le prix de la souscription est de 6 liv. le Volume relié en basane. On souscrit au Bureau Académique pour la Traduction des Langues, rue Coquillière.

La nouveauté de cette souscription suffiroit seule pour la rendre recommandable; mais sa destination y ajoute un nouveau prix aux yeux de la bienfaisance. Il y a tout lieu d'espérer, d'après l'usage auquel on en consacrera les fonds, qu'elle aura un plein succès, sur-tout quand le Public saura que c'est la Société Philantropique qui est dépositaire de ces fonds.

Essais Historiques sur les Mœurs des Français, ou *Traduction abrégée des Chroniques & autres Ouvrages des Auteurs contemporains depuis Clovis jusqu'à Saint Louis*, dédiés au Roi, par M. de Sauvigny, Chevalier de Saint Louis, Censeur Royal, &c., sixième Cahier, qui contient le troi-

Digitized by Google

sième Livre de l'Histoire des Francs. A Paris, chez Clousier, Imprimeur-Libraire, rue de Sorbonne, & au Bureau des Essais Historiques, rue Saint Guillaume, vis-à vis l'hôtel Mortemart.

Nous reviendrons sur cet Ouvrage, qui devient de jour en jour plus intéressant.

MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la Reine, vient d'acquérir les deux Ouvrages suivans sur l'Histoire de France, composés par feu M. Lefebvre, Prêtre de la Doctrine Chrétienne.

Histoire de la Ville de Calais & du Calaisis, précédée de celle des Morins ses plus anciens habitans, 2 Vol. *in* 4°. Prix, 18 liv. en feuilles.

L'Histoire d'une Ville aussi intéressante que celle de Calais, dont l'attachement à la domination Françoise a éclaté si glorieusement en tant d'occasions, ne peut qu'exciter la curiosité d'un Lecteur François qui aime son Prince & sa patrie. L'Auteur est entré dans tous les détails possibles pour ne laisser rien à desirer sur la connoissance de son pays. Son Histoire embrasse tout ce qui s'est passé dans le Calaisis depuis la conquête des Gaules par Jules César, & présente une suite de révolutions arrivées dans l'espace de dix huit siècles. Il en fait connoître les anciens habitans appelés *Morins* ; il expose les mœurs de cet ancien peuple, ses coutumes, sa religion, ses loix, son gouvernement civil & militaire, sa possession par les Comtes de Flandre, de Boulogne & de Guines ; enfin, sa conquête par les Rois de France, enlevée à ces derniers par les Rois d'Angleterre, & reprise sur ceux-ci par ses premiers Conquérans. Outre ces grands objets, M. Lefebvre donne encore l'Histoire Naturelle du pays, ses productions, son commerce & ses manufactures.

Mémoire pour servir à l'Histoire de France du

Digitized by Google

quatorzième siècle, Brochure *in*-8°. de 80 pages. Prix, 1 liv. 4 sols.

Le but de cet Ouvrage est de donner une connoissance exacte des anciens Statuts de l'Ordre dit *du Saint-Esprit au Droit Desir ou du Nœud*, institué à Naples en 1352 par Louis, premier du nom, Roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, & renouvelé en 1579 par Henri III, Roi de France. M. Lefebvre, qui l'a fait d'une manière savante, a partagé cette petite Brochure en deux parties, dont la première renferme les anciens Statuts de l'Ordre divisés en vingt-cinq articles, & copiés fidèlement sur un manuscrit du temps, dont la République de Venise fit présent à Henri III lorsque ce Prince quitta le Royaume de Pologne en 1574 pour succéder à la Couronne de France, qui lui étoit échue par la mort de Charles IX son Frère; la seconde partie contient des Remarques historiques & très-curieuses sur les vingt-trois tableaux peints en miniature qui accompagnent le manuscrit, & représentent les cérémonies de l'Ordre, ainsi que le costume des Chevaliers & différens emblêmes analogues.

Abrégé de l'Histoire Universelle en Figures, ou Recueil d'Estampes représentant les Sujets les plus frappans de l'Histoire, tant sacrée que profane, ancienne & moderne, dessinées par M. Marillier, & gravées par le sieur Duflos le jeune, format *in*-8°. & *in*-4°., Numéro I. A Paris, chez M. Duflos le jeune, rue Saint Victor, la troisième porte-cochère à gauche en entrant par la Place Maubert.

Il y aura vingt-quatre Cahiers dans cette première Collection, & chaque Cahier sera composé de six Estampes, sans y comprendre le Titre ni la Table des Epoques, format *in*-8°., qu'on payera 4 liv. franc de port par-tout le Royaume.

Digitized by Google

Le nom des deux Artiſtes Auteurs de cet Ouvrage établit ſeul en ſa faveur un préjugé favorable.

L'Edition *in*-4°., dont les acceſſoires ſont deſſinés & gravés par M. Choffard, ſera deſtinée particulièrement pour les Amateurs qui font collection de ces ſortes d'Hiſtoires, ſemblables à ce format. Chaque Cahier imprimé ſur papier vélin, en grande marge, ſe payera 6 liv.; ceux *in* 8°., ſur même papier, 4 liv. Il y aura des Cahiers imprimés ſur papier de Hollande, & coloriés dans le genre de la miniature, enrichis de filets d'or, qui ſe payeront 1 liv. 10 ſols la feuille *in* 8°., & 2 liv. l'*in*-4°. L'on ne tirera que deux ou trois Exemplaires de chaque format ſur vélin. Chaque feuille ſe payera 3 liv. pour l'*in*-8°., coloriée & enrichie de filets d'or, & 4 liv. pour l'*in*-4°. On délivrera régulièrement tous les mois un Cahier, juſqu'à l'entière terminaiſon de l'Ouvrage, qui ne ſe payera qu'en retirant les Cahiers. Alternativement il paroîtra trois Cahiers de chaque Hiſtoire, tant ſacrée que profane. Les Perſonnes qui voudront jouir du douzième Cahier *gratis*, payeront, en retirant le premier Numéro, 24 liv. pour l'*in*-8°., & 48 liv. pour l'*in*-4°. On leur tiendra compte du ſurplus ſur les dernières Livraiſons. Par la ſuite on donnera le Plan raiſonné de l'Ouvrage. Le premier Numéro qui paroît, doit intéreſſer pour cette agréable Collection; les ſujets en ſont bien choiſis, bien deſſinés, & gravés avec beaucoup de ſoin & de netteté.

Mémoires de Jacques du Clercq, commençant en 1448 & finiſſant en 1467, un Volume *in*-8°. de 190 pages.

La découverte de ces Mémoires eſt due aux recherches des laborieux Éditeurs de la Collection univerſelle des Mémoires particuliers relatifs à

Digitized by Google

l'Hiſtoire de France, Ils ſont imprimés pour la première fois, & forment le Supplément au Tome IX de cet important Ouvrage

Le douzième Volume, contenant la fin des Mémoires de Philippe de Comines, vient auſſi de paroître, Le prix de la ſouſcription eſt de 48 liv. pour douze Volumes. Il en paroît un tous les mois. A Paris, rue d'Anjou-Dauphine, n°. 6.

Almanach de la Ville & du Diocèſe de Meaux, pour l'année 1786, petit Volume in-24, orné d'une figure en taille-douce. Prix, 18 ſols broché. A Paris, chez Bailly, Libraire, rue S. Honoré; la Veuve Ducheſne & Belin, rue Saint-Jacques.

Traité des Succeſſions, conformément au Droit Romain & aux Ordonnances du Royaume, contenant ce qui concerne les ſucceſſions *ab inteſtat*, les légitimes, héritages, héritiers, bénéfices d'inventaire, teſtamens, legs, ſubſtitutions, fideicommis, quartes falcidie & trébellianique, viriles, portions viriles, inſtitutions contractuelles & droit de reverſion & retour; par feu M. de Montvallon, Conſeiller Clerc au Parlement de Provence, nouvelle Edition, 2 Vol. *in*-4°. A Aix; & ſe trouve à Paris, chez Volland, Libraire, quai des Auguſtins.

Cet Ouvrage, réſultat d'utiles & longues recherches, eſt rédigé avec méthode & clarté. Il joint les richeſſes de l'érudition à l'avantage d'une ſaine critique.

Errata pour le Mercure précédent.

Page 121, article de l'*Almanach des Muſes*, ligne 3, au lieu de *aux autres mécontens*, liſez *aux Auteurs mécontens.*

Il a été omis auſſi, par inadvertance, une mens

Digitized by Google

tion qu'on faiſoit dans le même article de M. le Marquis de Ximenès, avec dix vers de ſon Epître à M. le Comte de Thyard, que nous allons reſtituer ici, pour ne rien dérober aux plaiſirs de nos Lecteurs :

Cette vertu d'un Chef, cette mâle conſtance
Diſtingua, ſous mes yeux, les jours de ton enfance.]
Coigny cher à ſon Maître, & plus cher aux ſoldats,
Au camp de Wiſſembourg te preſſa dans ſes bras.
Je le peindrois encor.... la victoire fidelle
Sur un char teint de ſang le place à côté d'elle.
Sous ſes cheveux blanchis par quatre-vingt hivers,
Des lauriers de Guaſtalli les rameaux ſont plus verds:
Son front paroît ſerein. Sa valeur eſt tranquille ;
C'eſt Neſtor ſatisfait de voir combattre Achille!

TABLE.

Vers ſur M. Thomas, 145 *Lettres de Mme la Comteſſe de L****, 159
La Souris, Fable, 146 *Almanach Littéraire*, 178
Bouts rimés & Acroſtiches, 147, 153 *Comédie Italienne*, 184
Charade, Enigme & Logogryphe, 157 *Annonces & Notices*, 186

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde-des-Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 28 Janvier 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 27 Janvier 1786. GUIDI.

Digitized by Google

TABLEAU POLITIQUE

DE L'EUROPE, en 1785.

DEPUIS quelque tems, on remarque dans l'Hiſtoire moderne, que les plus ſérieuſes révolutions ne ſont pas le fruit des événemens militaires. Ni les guerres, ni les batailles, n'ont déterminé tant de projets, de traités, d'alliances, d'échanges, de partages, de combinaiſons politiques ſouvent anéanties ou exécutées par l'effet des négociations, & ſans que quinze cent mille ſoldats enrégimentés en Europe, aient concouru de leurs bayonnettes à terminer les diſcuſſions agitées dans les Cabinets.

Ce changement important de notre politique on a introduit de bien ſenſibles dans nos Annales. Elles ont perdu une partie de cet intérêt, qui réſulte des ruptures ouvertes entre les Nations; mais ſi les effets de leurs entrepriſes ſont moins éclatans, ils n'en ſont que plus dignes de l'attention des obſervateurs; leurs cauſes même ſont plus intéreſſantes à étudier: dans l'action de celles ci, on voit moins ſouvent l'ouvrage du haſard, & l'on aime à contempler des Puiſſances auxquelles les loix ou la fortune ont ſoumis la terre, renoncer à l'empire de la force devenue inſuffiſante, pour débattre leurs droits au tribunal de l'opinion, ou pour convenir entr'elles, après de longs procès, des avanta-

Digitized by Google

ges qu'elles redoutent mutuellement de s'arracher le fer en main.

Sous ce point de vue, l'année qui vient de s'écouler, sera peut-être une des plus mémorables ; elle l'est même à d'autres titres ; & rien ne prouve mieux l'imperfection des dépôts consacrés précipitamment aux nouvelles publiques, que leur apparente stérilité, depuis six mois, rapprochée du singulier état de l'Europe durant cette époque. La Hollande, par ses dangers ; la France, par l'efficacité de son influence politique ; l'Autriche, par la fertilité de ses moyens ; la Prusse, par sa vigilance ; l'Empire Germanique, par son agitation intestine, ont formé ce grand spectacle, dont le dénouement nous est encore caché, & dont par conséquent nous présenterons l'esquisse en peu de mots.

L'Europe, il y a un an, avoit les yeux fixés sur l'état allarmant des Provinces-Unies. Un coup de canon tiré sur l'Escaut, avoit appellé vers ses rivages une armée Autrichienne, au milieu de l'hyver. Ces préparatifs menaçans avoient mis la Hollande dans la nécessité d'augmenter, ou plutôt de former son armée, & de subvenir à toutes les dépenses qui précédent la guerre. Les précautions prises annonçoient même le danger le plus immédiat ou l'intention d'une opiniâtre résistance. Non-seulement la République achetoit des régimens de tous côtés ; elle avoit enrôlé encore les habitans de ses villes & de ses campagnes ; sa frontiere du côté de la Flandre fut inondée, ses places fortes ravitaillées ; & ces mesures défensives de toute espece, étoient d'autant plus nécessaires, qu'une longue paix par terre avoit habitué la République à les négliger toutes. Il lui restoit de plus deux ressources importantes, celles des négociations, &

Digitized by Google

ſur-tout de l'intervention d'une Puiſſance reſpectable, vivement intéreſſée à la tranquillité des Provinces-Unies. Ni l'une ni l'autre n'ont été infructueuſes, on a vu l'orage ſe diſſiper ſans éclats; après ſix mois d'incertitudes, la Hollande s'eſt déterminée à quelques ſacrifices. Elle a conſervé Maſtricht & l'Eſcaut fermé, en cédant ſes droits ſur les Forts qui bordoient ce fleuve & ſur ſa navigation intérieure, dix millions de florins & quelques échanges.

C'eſt à la ſuite de ce Traité définitif avec la Maiſon d'Autriche, conclu par la médiation, ſous les auſpices & la garantie du Roi de France, que les Provinces-Unies ont achevé l'ouvrage d'une alliance, qui leur donne des rapports politiques & des intérêts nouveaux, qui les lie à la deſtinée de la France, en leur procurant pour auxiliaire cette Monarchie, déjà leur protectrice depuis quelques années, & qui mettant en commun une partie des querelles politiques des deux Etats, leur donne par conſéquent les mêmes ennemis, avec des moyens de défenſe reſpectifs. On ſait qu'autrefois la Hollande eut avec la Grande-Bretagne des engagemens à-peu-près pareils: en changeant d'Alliée, elle a dû ſe promettre plus de ſûreté dans ſes poſſeſſions, dans ſon commerce maritime, & ces précieux avantages lui ont paru préférables à l'indépendance d'une neutralité que l'expérience lui avoit appris à regarder comme illuſoire.

Ses intérêts extérieurs ainſi réglés, cette République n'a plus à deſirer que le retour de l'harmonie au-dedans, ſans laquelle les reſſorts mal raffermis encore de ſa puiſſance & de ſa proſpérité, ſe détendroient de plus en plus. Malheureuſement, ces diviſions inteſtines, tou-

Digitized by Google

jours plus graves, plus opiniâtres, plus envenimées ont pris un aspect encore plus allarmant. Le Stathouder a cru devoir abandonner sa résidence ordinaire, & cesser de recevoir en personne les atteintes portées, selon lui, à ses prérogatives. Jusqu'ici, un grand Monarque, allié du Stathouder, a vainement interposé ses bons offices, dans le but de prévenir le dernier terme de ces dissensions. Les Etats de Hollande, en la justifiant de leurs mesures, ont paru penser qu'une Province souveraine & indépendante ne devoit pas se rendre facilement à une intervention étrangere. Quoique, dans un quatrieme Mémoire, remis aux Etats-Généraux, le Roi de Prusse, très-mesuré dans ses déclarations, & non moins invariable dans sa conduite, ait rappellé à la République ses précédentes intentions, il est encore douteux si elles seront écoutées, si la prudence dictera aux différens partis ce que l'intérêt public n'a point obtenu de leur patriotisme.

Les affaires intérieures de l'*Angleterre* continuent d'offrir un tableau bien différent. Quoique l'esprit de parti dérive nécessairement de la Constitution Britannique, du caractere national, de l'ambition des hommes à talens, de l'opinion publique, qui s'allarmeroit peut-être de voir un seul instant le Ministere sans contradicteurs; cet esprit de parti est aussi subordonné à cette même opinion publique: tant qu'elle protege l'Administration, les efforts contraires au pouvoir exécutif, restent toujours infructueux. Le Ministere actuel a conservé la voix du peuple & le suffrage de la Couronne. L'année derniere, ses plans d'amélioration dans le revenu public pouvoient être considérés comme des

Digitized by Google

essais théorétiques, d'un effet incertain; aujourd'hui, une heureuse expérience vient de justifier l'adoption qu'en fit le Parlement.

Dans la recette des taxes, & dans celle des douanes, il s'est trouvé un accroissement progressif, résultant uniquement des mesures prises contre les fraudes dans l'importation, de la vigilante activité du Gouvernement à maintenir ces réglemens salutaires dans toute leur vigueur, du débit prodigieux que l'abaissement des droits a procuré au thé de la Compagnie des Indes, d'une réforme courageuse dans la perception & dans la comptabilité des revenus publics. Aussi, malgré le poids terrible d'une dette énorme, *l'Angleterre* a fondé le reste de sa dette non hypothéquée; elle a maintenu & affermi l'ordre invariable de ses payemens; elle a pourvu à tous ses besoins & à toutes ses dépenses annuelles, avec le seul secours d'une avance de la banque, avance remboursable cette année. En pourvoyant au service annuel, le Ministre, en même temps, a montré les espérances de l'avenir. Il a ouvert au Parlement & à la Nation le registre des comptes publics. On y a lu la preuve de l'accroissement effectif du revenu; accroissement qui passe en ce moment deux millions sterlings, destinés à des amortissemens dont on ne tardera pas à déterminer la nature. Les fonds publics, qui, au mois de Juin encore, étoient dans un abaissement que l'Etranger jugeoit irrémédiable, se sont relevés sans secousses; ils n'ont point été livrés à ces oscillations rapides, qui, dans le Commerce, ainsi qu'au thermometre, sont le présage d'une tempête; mais l'ordre des finances n'a pas tout fait; l'étendue des entreprises mercantiles de la nation, & leur succès,

Digitized by Google

ont amené une abondance de numéraire qui a reflue dans les fonds publics.

La situation extérieure de l'*Angleterre* n'offre pas, sans doute, un côté aussi brillant. L'instant n'est plus, où elle se flattoit, par son influence, d'intimider de ses menaces, d'entraîner par ses invitations, & de faire sentir à toutes les Puissances le bout d'un sceptre imprudemment appésanti. Immobile au milieu des affaires générales de l'Europe, l'intérêt du commerce national paroît absorber l'attention de cette République. Avec la Russie, avec la France, avec les Etats-Unis & l'Espagne, elle a des conventions à ménager. Dans la nécessité de se résoudre à la réciprocité des droits & à la condescendance, elle se détermine lentement, pese & repese chacun de ses sacrifices; craint d'offenser l'intérêt de ses Manufactures & de ses Armateurs: dans ces négociations délicates, on sent quelle doit être la circonspection d'un Ministere, à qui la moindre mépriſe ne seroit certainement pas pardonnée.

On a vu un exemple de la difficulté de sa position, dans l'arrangement commercial, projetté avec l'Irlande, attaqué par le corps entier des Marchands & des Manufacturiers Anglois, violemment débattu dans la Chambre basse, repoussé en Irlande même, par le même esprit qui le combattoit en Angleterre. Probablement, la Session suivante décidera du sort de cette lutte: son issue, quelle qu'elle soit, sera l'un des plus grands événemens des Annales de la Grande-Bretagne.

La derniere guerre avoit rendu, à quelques égards, l'Etat de la *France* semblable à celui de l'Angleterre; mais les épreuves ayant été moins fortes, les remedes l'ont été aussi. Deux em-

Digitized by Google

prunts publics, dans le courant de cette année, ont dû servir à l'exécution des plans, combinés pour améliorer les finances de l'Etat. Le Souverain lui même a attesté combien cet ouvrage étoit avancé, lorsque dans le préambule d'un Edit récent, il a rappellé au Public les surcroits de dépense auxquels on avoit été obligé de suffire dans le courant de l'année, l'exactitude des paiemens relatifs aux différens services, l'anticipation des termes de plusieurs remboursemens, la masse de fonds emploiés aux amortissemens projettés, & les encouragemens multipliés qu'a reçu le commerce. Peu d'Administrations semblent s'être occupées avec plus d'activité de cette branche si importante de la richesse publique. Sans parler des traités de commerce en négociation avec diverses Puissances, on a fait revivre les loix prohibitives, dont le relâchement avoit excité les murmures des Manufacturiers, & une multitude d'Arrêts & de Réglemens ont eu pour objet de favoriser de plus en plus l'industrie nationale. Le commerce maritime a reçu des encouragemens non moins essentiels, par une suite des mêmes vues qui avoient relâché les entraves imposées aux Colonies, qui ont présidé au maintien de la Marine, comme à la construction d'un nouveau port sur la Manche, monument de hardiesse & de génie, fait pour immortaliser l'Inventeur qui l'exécute & le Ministre que la grandeur de la tentative n'a point intimidé. Cette dépense, noble parce qu'elle est utile, n'a pas arrêté les secours dus à des entreprises importantes, à des canaux devenus indispensables; mais sur-tout aux campagnes frappées quatre mois consécutifs d'une sécheresse dévorante. Le Souverain a fait distribuer à

Digitized by Google

la fois des soulagemens & des instructions : celles-ci survivront à la désolation des provinces, & peuvent être regardées comme un bienfait perpétuel. Nous avons déja rappellé le rôle décisif qu'a joué la Monarchie dans les troubles politiques de l'année derniere. Par sa médiation l'incendie, dont les Pays-Bas étoient ménacés, s'est amorti. Les difficultés de cet arbitrage, démontrent assez l'art qu'il falloit pour concilier de pareils différends.

Le succès de cette médiation est à la fois le prix & l'effet de la confiance que le Roi a sçu inspirer en son équité. Cette confiance s'est manifestée avec éclat dans la facilité des Provinces-Unies à ratifier le projet d'une alliance qui déformais doit unir les deux Etats. Quand on se rappelle la longue intimité qui les divisa, les préjugés & la politique qui l'entretinrent, l'inefficacité des négociations d'un siecle entier pour amener les Provinces-Unies à abandonner un système, dont leurs disgraces dans la guerre de 1741 n'avoient pu les faire départir : on sent combien la Monarchie doit au Ministre qui a sçu préparer & former cette Union, malgré les obstacles qu'une expérience infructueuse pouvoit faire regarder comme éternels.

Si la tranquillité de l'Europe fut affermie sur les bords de l'Escaut, un autre projet de la Cour de Vienne mit en fermentation l'Allemagne entiere. C'étoit encore pour cet héritage de la Maison Palatine de Baviere, déjà trois fois, dans le dix-huitieme siecle, disputé, attaqué ou envahi. Maintenant, il est vrai, il ne s'agit ni d'une usurpation, ni d'une conquête ; c'est un échange à l'amiable, proposé aux Membres de la Maison Palatine, des Etats de Baviere contre les provinces des Pays-Bas

Digitized by Google

restées à la Maison d'Autriche ; à l'exception de Luxembourg & du Comté de Namur. Depuis quelques mois, le secret de cet arrangement avoit transpiré dans le public ; on parloit d'ouvertures faites au Duc de Deux-Ponts, & de la résistance de cet héritier-présomptif de l'Electeur Palatin, du consentement de ce dernier Prince, & de l'appui que la Cour de Russie prêtoit à ce projet. Ces rumeurs acquirent un nouveau degré de créance, par les allarmes des sujets Bavarois, par leurs représentations au Souverain, qui menaçoit de les abandonner, & par un voyage de l'Electeur à Dusseldorp, dans cet instant critique ; voyage qu'on s'obstinoit à regarder comme une évasion. Toutes ces incertitudes ne tarderent pas à se dissiper ; le Roi de Prusse se chargea d'éclairer l'Europe. Ce Monarque, averti par le Duc des Deux-Ponts, s'allarma d'un événement, contre lequel sa politique & ses armées avoient déja tenu l'Allemagne en garde. De nouveau il se présenta comme le défenseur de la liberté *Germanique*, c'est-à-dire d'un équilibre de puissance dans l'Empire. Le grand âge de ce Prince & sa santé fréquemment ébranlée, étoient de foibles obstacles aux mesures difficiles qu'il alloit embrasser. On l'avoit vu parcourir lui-même ses Etats, visitant ses armées, passant en revue en Silésie quatre-vingt mille hommes dans un jour, & bravant, à cheval, la fatigue, la pluie, & l'intemperie. Lorsque ses desseins furent mûris, il les communiqua aux diverses Cours de l'Europe. Il annonça qu'uni aux Electeurs de Saxe & de Hanovre, il se tenoit en défensive contre une entreprise qu'il jugeoit contraire aux Traités, au droit public de l'Empire, aux conventions les plus explicites, aux convenances les plus importantes. En même temps il invita

Digitized by Google

les Membres du Corps *Germanique*, à s'associer à une Ligue, dont leur repos devoit être & le seul but & le seul fruit.

La Cour de Vienne s'irrita d'une pareille confédération, dirigée contre le Chef de l'Empire, & produite par une défiance dont cette Cour ne put s'empêcher de marquer son ressentiment. Elle fit combattre avec vivacité les imputations & les argumens de la Cour de Berlin : ces longues discussions ayant passé sous les yeux de nos Lecteurs, il seroit inutile de les récapituler. Elles ont eu l'effet généralement attendu, celui de provoquer une réplique détaillée, dans laquelle le Ministere de Prusse a confirmé à l'Europe sa fermeté, ses intentions, & ses motifs.

Il est un point cependant sur lequel les deux Cours paroissent s'accorder, du moins à l'extérieur; c'est que les Etats Bavarois ne peuvent changer de maître, sans le libre consentement du Prince destiné à le devenir un jour. Or, jusqu'ici le Duc des Deux-Ponts ayant été inébranlable à rejetter toute proposition d'échange; & le but de la ligue qui s'y oppose & le dessein de la Cour de Vienne de le réaliser, semblent tomber absolument. Mais le Roi de Prusse a été plus loin dans ses déclarations; il a soutenu, que l'aveu même de l'Héritier de la Baviere n'en rendroit pas l'aliénation plus valide. Dans tous les cas, ce Monarque s'avance comme une barriere qu'il faudra forcer, avant de transporter à Bruxelles la couronne des Ducs de Baviere.

Pendant qu'on discute ce procès, le Roi de Prusse travaille auprès des Membres de l'Empire, & leur représente la nécessité de s'unir à lui. De son côté, l'Empereur emploie autant d'efforts à dissoudre cette opposition, dont on ne

Digitized by Google

connoît qu'imparfaitement les véritables forces.

Quelle que soit l'issue de ce différend, qui peut mettre en péril la tranquillité de l'Allemagne & de l'Europe, il est instructif de connoître la valeur de l'objet de l'échange médité. Selon les calculs présentés par le Ministere de Prusse, les Etats de Baviere ont 784 milles d'Allemagne quarrés, 1,300,000 habitans, & donnent au Souverain un revenu de sept millions de florins. La partie des Pays Bas Autrichiens offerte en retour, contient 290 milles quarrés, 1,200,000 habitans, & produisent un revenu de deux à trois millions de florins.

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 17 Janvier.

ON se rappelle l'Ordonnance somptuaire rendue il y a trois ans par le Roi de Danemarck, non pour ramener une simplicité de mœurs incompatible avec la Monar-

Digitized by Google

chie, mais pour prévenir une ruineuſe importation d'objets de luxe étrangers dans le Royaume. Cette Ordonnance vient d'être modifiée le 14 Décembre dernier. Les habits brodés & galonnés faits avant l'Ordonnance prohibitive ſont permis juſqu'en 1787: la vaiſſelle d'or & d'argent eſt tolérée; celle d'importer l'un ou l'autre de ces métaux travaillés ſubſiſte dans toute ſa force.

Le Roi de Danemarck, projettant d'abolir la dette nationale qu'on évalue à 25 millions de rixdalers, a affecté à cette opération les revenus de la Douane pendant 26 ans, & l'on ſe paſſera d'impôts.

Tous les avis du Nord parlent du froid rigoureux qu'on y a reſſenti du 20 Décembre au commencement de cette année. Dans cet intervalle, nul bâtiment n'avoit paſſé le Sund. A Pétersbourg, la Néva ſur laquelle on a pu naviguer cette année pendant 223 jours étoit gelée au 27 Novembre dernier. L'Elbe eſt priſe de glaces; le courier de Hanovre l'a traverſée en traîneau le 29 de Décembre, & depuis.

L'année derniere il eſt né dans cette ville & ſes fauxbourgs 3,003 enfans, dont 312 illégitimes; on a compté 3,127 morts & 951 mariages.

Le Journal politique qui s'imprime ici, fait monter les revenus du Roi de Pruſſe en Siléſie à 5,854,632 rixdalers; l'entretien de l'Etat-Militaire dans cette Province, forme un objet annuel de 2,900,000 rixdalers, & celui de l'Etat-Civil 1,400,000.

Digitized by Google

Les revenus de la Principauté d'Oels, montent actuellement à 80,000 rixdalers.

Les Etats du Duché de Mecklenbourg ont accordé au Duc un don gratuit de 16000 rixdalers; dans le but d'encourager les fabriques de laine & les papeteries, ils ont défendu l'exportation des chiffons, & imposé pendant 6 ans une nouvelle taxe de deux schellings sur chaque stein (poids de 18 livres) de laine brute portée à l'étranger.

DE BERLIN, *le 15 Janvier.*

Le Comte de Schwerin, Général-Major au service de S. M., son Ministre d'Etat & son Grand-Ecuyer, est mort à Neustad en Poméranie, dans un âge très-avancé.

Les divertissemens d'hyver dans cette Capitale ont été reglés de maniere que le Dimanche & le Jeudi il y a Cour chez la Reine; le Lundi & le Vendredi, Opéra; & le Mardi, Redoute. Le Roi ne quittera pas Potzdam, où le Prince Henri, le Prince de Brunswick, & le Poëte Gleim ont fait quelque séjour. On est d'ailleurs sans nouvelles allarmes sur la santé de ce Monarque.

Le célébre Métaphysicien Moses Mendelsohn est mort ici le 4 de ce mois, dans sa 57e. année. Ce Philosophe, dont plusieurs écrits ont été traduits en diverses langues, a honoré l'Allemagne & sa nation. Le jour de son convoi, toutes les bouriques des Juifs ont été fermées, & un Ecri-

Digitized by Google

vain périodique de cette ville a déja invité les amis de Mendelsohn à lui élever un monument.

Depuis l'Avent 1784, jusqu'à la même époque 1785, lit-on dans le Journal hebdomadaire du docteur Busching, on a compté à Berlin 4,952 naissances, 4,961 morts. Parmi les naissances, 471 enfans illégitimes, & 20 jumeaux. Les enfans morts, sont au nombre de 2,367; le 19e. enfant venu mort au monde. 402 enfans sont morts de la dentition, & 605 de misere; la petite vérole en a enlevé 51, & la rougeole 16. On a compté 126 personnes mortes de la phthisie, 224 de l'hydropisie, 258 d'un coup de sang, 319 à la suite d'une apoplexie, 578 de maladies de poitrine, 791 de consomption, & 219 de vieillesse; 62 femmes sont mortes en couche. Le nombre des mariages dans la même année, a été de 865, ce qui fait presque la moitié des mariages, contractés dans toutes les Villes de la Marche Electorale de Brandebourg, qui sont au nombre de 52, & environ le 6e. de tous les mariages de cette Province. Les naissances à Berlin sont aux naissances dans toute la Marche Electorale, comme 1 est à 4 $\frac{1}{6}$. Les morts à Berlin montent presqu'au quart des morts de toute la Marche Electorale. Dans la totalité des Etats du Roi de Prusse, on a compté l'année derniere 43,439 mariages, 210,732 naissances, & 157,606 morts. Les naissances ont surpassé les derniers de 53,126. —— Dans les seules Principautés d'Halberstadt & de Quedlinbourg, les morts ont surpassé les naissances. —— L'Etat-Militaire n'est point compris dans ces calculs.

Suite de la Réponse de la Cour de Berlin.

L'Auteur de l'*Examen*, &c. a avancé des prin-

Digitized by Google

cipes absolument arbitraires & erronés, relativement à l'équilibre du pouvoir dans l'Empire d'Allemagne. D'après lui, tout y paroît être subordonné à l'arbitre d'une prétendue Suprématie. Mais heureusement pour l'Etat confédéré de l'Allemagne, son Chef élu n'a point d'autre Suprématie que celle que les Princes-Electeurs lui ont conféré dans la Capitulation d'élection que ce Chef a juré d'observer. D'après cette loi, la Suprématie constitutionnelle n'est point donnée seule à l'Empereur; mais quant à la législation, elle a été conférée à lui & aux Etats, pris ensemble, & quant au pouvoir exécutif à certains Etats, commis particuliérement pour cet objet. Si un Empereur, dans sa qualité de Chef de l'Empire, ou comme Etat non-commis pour l'exécution, veut exercer privativement la Suprématie; s'il s'efforce, d'après sa convenance, d'engager ses Co Etats, moins puissans, à conclure des conventions, ou à faire des échanges illicites & préjudiciables à ces Etats; s'il tâche d'acquérir des grands Fiefs de l'Empire, par des moyens anti-constitutionnels, sans le consentement des Princes & Etats de l'Empire, & contre le système & les loix positives de l'Allemagne, un tel Empereur détruit l'équilibre du pouvoir établi dans l'Empire, & il abuse du pouvoir que les Electeurs lui avoient conféré; mais alors, les Princes & Etats usent du droit que leur donnent l'observance dans l'Empire, le §. 2 de l'article 8 du Traité d'Osnabruck, & les §. 6 de l'article 3 & §. 4 de l'article 6 de la Capitulation d'élection; savoir, de celui de faire des alliances entr'eux, & avec des Puissances étrangeres, pour leur sûreté & la conservation de leurs droits; mais en faisant ces alliances, ils ne les concluent pas contre l'Empereur de l'Empire, mais contre un Co-Etat

Digitized by Google

qui abuſe de ſon pouvoir ; ils ne détruiſent pas l'équilibre légal, mais le maintiennent ; ils n'établiſſent pas une Suprématie arbitraire, mais ils s'y oppoſent ; & ils ne s'arrogent pas le droit de décider d'une affaire importante, comme celle de l'échange de grands Fiefs, mais ils ſoutiennent que la connoiſſance & la déciſion d'une pareille affaire appartiennent à tout le Corps confédéré. Ainſi, ceux des Princes & Etats qui s'uniſſent légalement pour s'oppoſer à de pareils projets, dangereux & deſpotiques, ne font rien qui puiſſe porter atteinte à la véritable Suprématie établie dans l'Empire d'Allemagne ; ils tâchent au contraire de la maintenir & de conſerver les parties intégrantes & l'équilibre de l'Empire, & ils ne s'oppoſerent jamais à des acquiſitions légitimes & non prohibées par des pactes de famille, des Traités de paix & la Conſtitution Germanique. Le Chapitre 25 de la Bulle-d'Or porte expreſſément que non-ſeulement les Electeurs, mais auſſi les Principautés dans l'Empire d'Allemagne reſteront par indivis, & ſeront conſervés dans leur intégrité. D'autres loix de l'Empire ſont conformes à cette loi, & la Conſtitution Germanique repoſe ſur ces principes. La raiſon & l'expérience, fondées ſur l'hiſtoire, prouvent ſuffiſamment que dans un Etat confédéré, tel que l'Empire d'Allemagne, qui eſt compoſé de Princes & Etats puiſſans, moins puiſſans & foibles, il doit ſe trouver, indépendamment du pouvoir ſouvent peu efficace des loix, un équilibre juſte de pouvoir entre l'Empereur & les Etats, & entre les Etats eux-mêmes, & que cet équilibre eſt maintenu, tant par la conſervation des poſſeſſions héréditaires de chaque Etat & Maiſon, que par la protection dont un Etat moins puiſſant doit jouir contre ſon voiſin plus puiſſant, afin qu'il ne

Digitized by Google

soit pas écrasé des prétextes spécieux & faciles à trouver. Si cet équilibre légal cessoit un instant, on verroit bientôt se renouveller les scènes où des Electeurs & Princes ont été dépouillés despotiquement de leurs dignités & de leurs pays, & traités comme des malfaiteurs, ainsi que cela est arrivé à un Electeur de Saxe & à un Landgrave de Hesse; on reverroit le spectacle qu'avoit autrefois fourni le Duché de Meklembourg, qui fut ôté à ses anciens Souverains légitimes & donné au Général Wallenstein. Que deviendroit l'équilibre constitutionel d'Allemagne, si une Puissance aussi prépondérante qu'est celle de la Maison d'Autriche pouvoit être augmentée arbitrairement, & si aucun Etat de l'Empire n'avoit plus le droit de s'y opposer par des déclarations publiques, & des alliances constitutionnelles? C'est l'intérêt de la Nation Allemande que des Princes patriotiques s'unissent dans des circonstances dangereuses, pour s'opposer à un pouvoir arbitraire dans l'Empire, & pour détourner les malheurs qui pourroient en résulter. Si la Cour de Vienne veut prendre en considération les susdites réflexions, elle ne pourra pas trouver mauvais que la Cour de Berlin ait fait mention, dans son *Exposé des motifs*, &c. du traité des barrieres de 1715, qui défend à la Maison d'Autriche d'aliéner les Pays-Bas à un Etranger. Il est permis à tout Etat libre & indépendant d'alléguer un Traité solemnel & public, quoiqu'il ne l'ait pas conclu, & il n'a pour cet effet nullement besoin d'un pouvoir des Puissances maritimes, auxquelles d'ailleurs la Cour de Berlin abandonne le soin de s'expliquer, quand il sera tems, sur les propositions qu'elle avoit avancées à cet égard. Il suffit d'assurer ici que non-seulement les Puissances maritimes, mais aussi l'Empire d'Alle-

Digitized by Google

magne, même toute l'Europe, ont un intérêt essentiel que ce Traité soit observé religieusement quant au susdit point, & que la Baviere ne soit jamais échangée contre les Pays-Bas.

La Suite à l'Ordinaire prochain.

De Vienne, le 16 Janvier.

Depuis l'Edit de tolérance on a remarqué un prodigieux accroissement de Juifs dans les Etats héréditaires. Comme dans leur nombre il s'est trouvé beaucoup de mendians & de vagabonds qui s'associoient à des bandes de voleurs, l'Empereur a ordonné l'expulsion de cette classe d'Israëlites. Aucun Juif ne pourra s'établir dans les Etats héréditaires, ni s'y marier, sans avoir prouvé auparavant une fortune suffisante à son entretien.

La Gazette de la Cour du 23 Décembre fut retardée & ne parut que vers les huit heures du soir. On fut informé bientôt de l'incident qui avoit donné lieu à ce retard. La Déclaration touchant les *Francs-Maçons* devoit être insérée dans la Gazette de ce jour; S. M. s'y sert de deux expressions *Allemandes* peu flatteuses pour cette Société. Ces deux expressions sont *Gauckelei*, en François *Jonglerie*; & *Geldschneiderei*, en François, *excroquerie*, *extorsion pécuniaire*. Les *Francs-Maçons* de *Vienne* firent faire des démarches auprès du Monarque, pour le supplier d'adoucir des expressions qu'ils ne croyoient pas mériter; les sollicitations furent infructueuses; l'Empereur resta inébranlable. Il ordonna que le rescrit fût publié mot-à-mot, tel qu'il l'avoit fait re-

Digitized by Google

mettre au Bureau de la Gazette. Les *Francs-Maçons* en ſont vivement affectés; leurs loges qui étoient ici au nombre de huit, ſont déjà réduites à trois, par ordre du Souverain.

On attribue au Baron de Born le plan de réformation dans la diſcipline de la Franc-Maçonnerie, dont le Prince de Dietrichſtein, Grand-Ecuyer, ſera, dit on, nommé le Chef.

On fait circuler ici des copies d'une lettre réelle ou apocryphe, de notre Archevêque le Cardinal Migazzi à S. S. Elle porte ce qui ſuit:

Très-ſaint Père. » Des circonſtances qui ne ſont plus inconnues à Votre Sainteté, me mettent hors d'état de remplir déſormais mes devoirs de Paſteur, envers le troupeau confié à mes ſoins dans l'Evêché de Waitzen; & je me vois dans la néceſſité de déclarer à Votre Sainteté, que j'ai pris la réſolution de me démettre de l'adminiſtration dudit Evêché; je la ſupplie en conſéquence humblement de daigner regarder cette Egliſe comme vacante, & moi comme libre des liens qui m'y attachoient. Je deſire de toute la ſincérité de mon cœur que ce changement ne tourne qu'à la plus grande gloire de Dieu, & au ſalut du troupeau chéri, dont la conduite m'a été confiée juſqu'à ce jour. Je fais les mêmes vœux au Seigneur, pour le St. Siege Apoſtolique, & Votre Sainteté dont je baiſe les très-ſaints pieds, avec la plus profonde obéiſſance ».

Le Cardinal de MIGAZZI.

Le nombre des naiſſances dans cette Capitale & ſes Fauxbourgs, eſt monté l'année derniere à 10,066, celui des morts à 12,016, & celui des

Digitized by Google

mariages à 2,488. Parmi les morts, on a compté 2,709 hommes, 2,381 femmes, 3,331 garçons, 3,182 filles, & 413 enfans morts nés. 217 personnes sont mortes de la petite vérole, 357 à la suite d'une apoplexie, & 84 ont péri dans des accidens malheureux. Le nombre des enfans mâles venus au monde vivans, étoit de 4,857, & celui des enfans femelles 4,796. On a compté l'année derniere 768 morts moins que l'année 1784; & 472 baptêmes, 8 enfans morts nés, & 116 mariages plus que dans cette même année 1784.

Le nombre des Bourgeois de cette ville reçus l'année derniere a été de 407.

De Francfort, le 10 Janvier.

Quelques lettres de la Siléſie Autrichienne parlent de l'établiſſement ſur les frontieres de deux forts, chacun avec une garniſon de 600 hommes. Le Roi de Pruſſe, ajoutent-elles, a défendu l'exportation des grains de Siléſie dans les Etats Autrichiens.

Les Princes qu'on aſſure avoir accédé formellement au Traité d'union conclue entre le Roi de Pruſſe & les Electeurs de Saxe & de Hanovre, ſont l'Electeur de Mayence, le Margrave d'Anſpach, le Landgrave de Heſſe-Caſſel, les Ducs de Deux-Ponts, de Saxe-Weimar, de Gotha, de Brunſwick-Wolfembutel, & les Princes d'Anhalt-Deſſau & de Coëthen.

On a calculé que l'entretien des Ambaſſadeurs & Miniſtres de l'Empereur auprès des

Digitized by Google

Cours de l'Europe, forme un objet annuel de 2,025,000 florins. En 1784 la dépense pour les couriers étoit montée à 343,488 florins, & l'année derniere elle a fait un objet de près de 800,000 florins.

Le Landgrave de Hesse Cassel a remis au Comté de Hanau la contribution additionnelle qu'on y avoit établie: en même tems il a ordonné une diminution de taxes sur les immeubles.

L'année derniere on a compté à Cassel 185 mariages, 754 naissances, & 570 morts.

A Stutgard, le nombre des mariages est monté à 145, celui des naissances à 680, & celui des morts à 697. —— A Durseldorf on a compté 126 mariages, 338 naissances, & 290 morts, & à Munich, 282 mariages, 1,120 naissances, & 1,310 morts.

D'après un nouvel état de dénombrement, la population des Etats de Brunswick-Lunebourg est de 1,188,000 ames; on y compte 112,000 feux.

Le Clergé dans la Baviere & le Haut-Palatinat est à la population générale, comme 1 à 193. La population de ces deux pays est portée à 879,899 ames, & on fait monter le nombre de tout le Clergé, y compris les Religieuses à 8,443 individus. Voici un état de répartition de ces individus: 300 dans des chapitres cathédraux; 600 dans des chapitres collégiaux, y compris les prêtres & les abbés qui n'ont pas de bénéfice; 3,179 curés, bénéficiers & vicaires; 1,485 dans des abbayes d'hommes; 1,932 de religieuses mondines; on compte 61 couvens de ces religieux, les récollets en possedent 30, les ca-

Digitized by Google

pucins 6, & les auguſtins 6; 276 dans des abbayes de femmes, 671 dans des couvens de femmes.

ESPAGNE.

DE MADRID, le 4 Janvier.

Dans le cours de l'année derniere, il y a eu ici 1507 mariages, 5053 naiſſances, 4010 morts. Ce ſont 457 morts de plus, 173 mariages & 492 naiſſances de moins qu'en 1784.

Suivant nos lettres de Lisbonne, Don Juan d'Alemcaſtro, nommé Viceroi des Indes Orientales, va s'embarquer avec toute ſa famille ſur la flotille qui va mettre à la voile pour Goa. La Reine de Portugal a autoriſé par un Reſcrit le Tréſor Royal & les particuliers à refuſer les Monnoies étrangeres en paiement; permis à chacun néanmoins de les recevoir par voie d'échange, mais du libre conſentement des parties.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 16 Janvier.

Quoique très-foible encore, la Princeſſe Eliſabeth ſe remet inſenſiblement. La Princeſſe Auguſta a été auſſi vivement indiſpoſée. En cette occaſion, la Reine a donné de nouvelles preuves de la vivacité de ſa tendreſſe pour ſa famille. S. M. s'eſt épuiſée

Digitized by Google

elle même de fatigues, durant la maladie de sa fille, au point que les Médecins l'ont priée de songer à elle même, & d'éviter les dangers dont elle étoit menacée, si elle ne prenoit pas du repos.

Lord *Macartney*, dont nous avons annoncé l'arrivée à Portsmouth, à bord du paquebot le *Swallow*, est en cette Capitale depuis le 9. Cet événement occupe tous les esprits, toutes les cabales, tous les Nouvellistes. Il a donné naissance à une nuée de fictions & de conjectures, selon les vues & les intérêts des Inventeurs. Le parti de l'Opposition profite de cette circonstance pour exalter la conduite de Lord *Macartney*, pour représenter l'Inde jettée dans la confusion par le bill de M. *Pitt*, & pour jouer, en un mot, le même rôle que jouerent les ennemis de M. Fox, il y a deux ans, lors de son fameux projet de réglement pour les mêmes contrées. Il seroit difficile de tirer la vérité de cette foule de paragraphes contradictoires. Dans quelques-uns, on continue d'affirmer que Lord *Macartney* n'a appris qu'en arrivant aux Dunes sa nomination au Gouvernement général de l'Inde; mais, assez universellement, on attribue son retour à un refus péremptoire. Il a remis, dit-on, à M. *M'ocpherson* (Gouverneur du Bengale par *interim*) un Mémoire justificatif de ce refus. Les Papiers publics ont déja fait un inventaire de sa fortune, qu'ils évaluent à 42 mille livres sterl.; somme qu'ils trouvent fort modeste, en la

Digitized by Google

comparant aux tréſors rapportés de l'Inde par de ſimples Employés de la Compagnie.

Il paroît que M. *M'ocpherſon*, couſin-germain du Traducteur d'Oſſian, & ancien Gouverneur du Comté de Warwick, avec lequel il a voyagé, a été traverſé dans ſon adminiſtration par Mrs. *Stables* & *Stewart*, Membres comme lui, du Conſeil-Suprême de Bengale. Cette oppoſition ne l'a pas empêché, à ce qu'on ajoute, d'économiſer un million ſterl. à la Compagnie des Indes, en pourſuivant les réductions entamées par M. *Haſtings*. On prétend qu'il a ſu ſe concilier l'amitié des Puiſſances de l'Inde, & former des proviſions abondantes pour le commerce; ce qui n'empêchera pas la Compagnie, à ce qu'on croit, de lui nommer bientôt un ſucceſſeur. Nulle apparence que ce choix regarde Lord *Macartney*, inébranlable juſqu'ici dans ſa réſolution de reſter en Angleterre. Ce Lord eſt gendre du Comte de *Bute*.

Le bill de M. *Pitt* paroît en effet avoir cauſé de l'agitation parmi ceux auxquels il eſt deſtiné. Il s'eſt formé à *Calcutta* des aſſociations & des aſſemblées, où l'on a pris des arrêtés, entr'autres, celui d'une Pétition au Roi & au Parlement, contre le nouveau régime. Les repréſentans Anglois, domiciliés dans l'Inde ou au ſervice de la Compagnie, le regardent comme attentatoire à la liberté, &c. &c. Ils vont envoyer ici des Députés pour en ſolliciter la révocation.

Le

Digitized by Google

Le 7, le paquebot pour New-Yorck a porté des inſtructions à M. *Temple*, Conſul Général de S. M. auprès des Etats-Unis, concernant certaines ouvertures faites ici par M. *Adams*. Sur les inſtances itératives de ce Miniſtre, preſſé d'obtenir une réponſe, on lui a notifié, dit-on, que M. *Temple* en ſeroit chargé.

Pluſieurs des principales maiſons de commerce de Londres, à ce qu'annoncent les Feuilles publiques, ont refuſé de ſatisfaire davantage aux demandes des Américains unis. Elles ne veulent plus rien expédier que pour argent comptant, ou de bons billets, juſqu'à ce que le Traité de Commerce avec les Etats-Unis ſoit terminé.

L'uſage prodigieux des étoffes de coton & des mouſſelines, ayant mis en ſouffrance les fabriques de ſoieries de cette ville, il s'eſt formé une ſouſcription publique en faveur des ouvriers, qui, en trois mois, a rapporté 1,800 liv. ſterl. [environ 40 mille liv. tournois.] La Famille Royale & nombre de Seigneurs, touchés de la détreſſe de ces Manufacturiers, ont fait des demandes conſidérables. Plus de 6,000 ouvriers ſe trouvoient ſans emploi.

M. Knox, ce génie bienfaiſant, toujours occupé des moyens d'enrichir ſa patrie, travaille avec zele au perfectionnement des pêcheries ſur les côtes de l'Angleterre & de l'Ecoſſe. Il voyage actuellement pour obſerver les changemens produits par les dernières diſpoſitions du Parlement. Le chien de mer abonde, dit-il, ſur ces côtes, & ce ſeroit laiſſer le peuple dans une coupable

Digitized by Google

inertie, que de ne pas l'employer à pêcher ce poisson. L'huile qu'il procure est d'une qualité très-bonne; sa peau pourroit être substituée à celle du chat marin.

Selon l'état envoié à l'Amirauté le 31 du mois dernier, il se trouve en construction dans les chantiers du Roi & des particuliers, deux vaisseaux de 100 canons, 4 de 98, 2 de 90, 15 de 74, 1 de 64 & 2 de 50. L'*Impregnable*, de 90 can.; le *Leivathan*, l'*Excellent*, le *Colossus*, de 74; le *Vétéran*, de 64, & le *Léopard*, de 50, vont être lancés. Ceux de 100 can. ne seront prêts que dans quatre ans.

Le *Général Advertiser* a publié le récit détaillé du naufrage de l'*Haswel*, tel que l'a rapporté M. *Méritor*, Contre-Maître de l'équipage, échappé à la mort, ainsi que nous l'avons dit l'Ordinaire dernier. Voici le précis de ce triste événement.

« L'Haswel fit voile des Dunes le Dimanche premier de Janvier, par un vent du nord.

» Le Lundi matin, le vent se calma devant Dunnage. A trois heures P. M. du même jour, un vend du sud s'étant levé, le navire fut dirigé vers le rivage, pour débarquer le pilote; mais le vent ayant manqué, il fallut jeter l'ancre à dix-huit brasses : on ferla les voiles du perroquet; mais la quantité de neige qui tomboit, & la forte gelée, empêcherent de ferler les grandes voiles.

» Le Mardi, à quatre heures du matin, un vent fort s'étant levé, le navire fut dirigé vers la pleine mer; à midi le pilote fut mis à bord d'un brig qui alloit à Dublin, & nous gagnâmes

Digitized by Google

aussi tôt la Manche. A huit heures du soir, le vent se rafraîchit. A dix heures P. M. un coup de vent violent soufflant du sud, nous obligea de baisser les voiles, pour tenir le navire loin du rivage; en faisant cette manœuvre, il entra une grande quantité d'eau entre les ponts; en sondant le puits, nous trouvâmes que le navire avoit une voie d'eau, & qu'il y en avoit cinq pieds à fond de cale. On fit alors jouer toutes les pompes.

» Le Mercredi, à deux heures du matin, nous fîmes inutilement tous nos efforts pour trouver les voies d'eau, nous coupâmes le mât d'artimon, & nous essayâmes une seconde fois de boucher les voies; mais avec aussi peu de succès qu'auparavant; il y avoit alors sept pieds d'eau à fond de cale; on coupa le grand mât, le vaisseau commençoit alors à s'enfoncer. A huit heures A. M. le navire fut mis au vent. Nous le tînmes dans cette position pendant environ deux heures, pendant lequel tems il gagna deux pieds sur les pompes, quoiqu'elles jouassent toutes. A dix heures, le vent s'étoit un peu abattu, le navire étant beaucoup travaillé, le petit perroquet roula sur le côté de bas-bord; le varech s'engageant dans la voile de devant, la mit en pieces. A onze heures A. M. le vent changea à l'oueſt; nous nous débarrassâmes du varech, & nous apperçûmes Barry-Head, dans le gisement du nord-est par est, à quatre ou cinq lieues. Nous montâmes une autre voile de devant, que nous déployâmes; nous érigeâmes un grand mât de nécessité, & mîmes une voile de perroquet pour grande voile, nous élarguâmes vers Portsmouth, & nous employâmes le reste du jour à ériger un nouveau grand mât.

» Le Jeudi à deux heures du matin, il soufloit un vent frais du sud; à midi il devint très

Digitized by Google

fort ; nous découvrîmes Portland dans le giſement N. par E. A huit heures P. M. le vent du ſud ſouffla violemment ; nous vîmes les phares de Portland, dans le giſement N. O. à la diſtance de quatre ou cinq lieues ; nous nous tenions au large à l'oueſt, *dans* l'eſpérance de doubler Peverel-Point ; nous apperçûmes *St.* Alban's-Head, à un demi-mille ſous le vent.

Le Vendredi matin, à deux heures A. M. le navire donna contre les rochers, & à quatre heures on n'en voyoit pas un atôme.

» Un peu avant que le navire enfonçât, le Capitaine Pierce, entouré de ſes deux filles, de ſes deux nieces, & de trois autres jeunes demoiſelles, demanda à M. Mériton s'il n'étoit pas poſſible de ſauver les femmes. Cet Officier lui ayant répondu qu'il n'y voyoit point de poſſibilité, l'infortuné Capitaine ſe détermina courageuſement à partager leur ſort ; la plupart des naufragés qui ſe retiterent ſur les rochers, furent repris par le retour des vagues, & mis en pieces.

18 Officiers, trente Matelots, & 25 ſoldats ont eu le bonheur de ſe ſauver. Les filles du Cap. *Pierce* alloient ſe marier dans l'Inde. Le bâtiment qui les portoit étoit conſtruit depuis quatre ans, & faiſoit ſon troiſieme voyage. Il y a trente ans qu'un vaiſſeau de ligne périt ſur le même rocher. La Compagnie a envoié un de ſes pilotes les plus expérimentés pour ſauver ce qu'on pourra de la cargaiſon. Cet accident eſt le plus déplorable, & non le ſeul occaſionné par le gros temps. Pluſieurs navires de différentes nations ont échoué près de nos cô-

Digitized by Google

fés. A Plimouth, la Douane, un des quais, des maisons & plusieurs vaisseaux ont été fort endommagés. A ces malheurs il faut ajouter le suivant que nous apprend une lettre d'*Anglesea*.

Le 5 Décembre vers les 8 heures du matin, 60 à 70 personnes ont péri en traversant dans un bac la riviere Menai, pour aller de Carnavoy à la côte d'Anglesey. On compte parmi ces infortunés un Ministre & sa femme, & plusieurs fermiers très-riches. Le bac toucha sur un banc de sable, & se remplit à l'instant d'eau par la grande charge qu'il portoit. Tout le monde sauta sur le banc qui étoit à sec. On entendit bientôt leurs cris des deux rivages. Une quantité de chaloupes vinrent à leur assistance, mais la violence du vent & la houle ne permit point à ces bateaux d'approcher assez près du banc, de peur de partager le même sort. Il n'y a eu qu'un seul homme, bon nageur, qui soit parvenu à se sauver. Le lendemain un autre bac, chargé de 40 passagers, courut le plus grand danger, & sans les efforts extraordinaire des passagers, il se seroit également perdu.

Un particulier revenu de Portsmouth dépeint de la maniere suivante le Prince *Williams Henri*.

» En qualité de Lieutenant de la Frégate l'*Hébé*, il remplit exactement les devoirs de son poste, & se soumet strictement à toutes les regles de la discipline militaire. Il connoît également bien la pratique & la théorie de la navigation. Le service qu'il a déjà fait, & les grands talens de l'Officier auquel il est confié lui ont donné des connoissances, qui, lorsqu'elles seront perfectionnées par l'expérience, feront de jour en

Digitized by Google

jour, de lui, un excellent Marin. Il suit avec une attention particuliere les travaux des chantiers, & s'attache singulierement à la construction des vaisseaux. Il est humain & affable avec les matelots; poli avec tout le monde sans jamais descendre à une familiarité déplacée. A table il est fort sobre; il se livre quelquefois à une vivacité de maniere naturelle à son âge, mais la solidité de son jugement restreint cette vivacité dans de justes bornes.

Des lettres de Gibraltar, en confirmant la délivrance de 14 Anglois conduits à Alger par un corsaire, & dont les instances du Général Elliot ont brisé les fers, rapportent un rare exemple d'amitié fraternelle.

Entre les prisonniers, se trouvoit un jeune homme appellé *John Williams*, condamné d'abord à des travaux fort pénibles, mais ayant obtenu ensuite la liberté de se promener quelques heures par jour. En visitant les bagnes, *Williams* reconnut un de ses freres aînés, cru mort depuis longtemps, & réduit à l'esclavage depuis 12 années. Les traits défigurés de celui-ci attestoient les souffrances qu'il avoit éprouvées. Cette tendre reconnoissance fut suivie d'entrevues fréquentes entre les deux freres. A l'instant où les 14 captifs Anglois devoient être relâchés, le jeune *Williams* désespéré de laisser son frere dans une situation aussi déplorable, lui parla en ces termes: » Mon frere, votre constitution est affoiblie par » les fatigues de la captivité; la mienne est » encore vigoureuse; prenez ma place & jouissez » de la liberté que vont obtenir mes camarades, » je me soumettrai à des travaux sous lesquels » vous succomberiez. S'il plaît à Dieu de vous » rendre vos amis, ou de vous donner les moyens

Digitized by Google

» de me délivrer, je ſuis certain d'être bientôt » libre «. Après une longue réſiſtance, le frere aîné accepta l'offre de Williams, dont le nouveau Maître accepta ſans peine un échange auſſi avantageux.

Il exiſte près de Hamiltons-Brawn, dans le Comté d'Armagh en Irlande, un vieillard appellé *Daniel Cullen*, âgé de 128 ans accomplis. Il a ſervi ſous le Roi Jacques, & s'eſt trouvé à la bataille de la *Boyne*. En 1704 il étoit au ſiege de Gibraltar, lorſque cette forteresſe fut priſe par le Chevalier George Rooke. Il labouroit encore deux acres de terre par jour, il y a ſept ans. Dans un âge auſſi avancé, il conſerve encore tous ſes ſens, excepté l'ouie. Dans le même lieu, on voit auſſi une vieille femme, âgée de 118 ans, nommée *Hannah Merchant*; elle ſe porte à merveilles, *il lui a pouſſé une rangée entiere de dents en* 1779. Son pere eſt mort dans le même lieu, âgé de 120 ans. Il avoit été ſoldat dans les troupes du Roi Guillaume III.

A la derniere expoſition des peintures de l'Académie royale des Arts, on remarqua un élégant qui déployoit les reſſources du bel eſprit à déſigner les différentes productions des Peintres. Un critique auſſi profond ne pouvoit qu'être admirateur zelé des Anciens, auſſi ne balançoit-il pas à déclarer tous ces Modernes, de vrais barbouilleurs. Une Dame qui l'obſervoit depuis quelque temps, le pria alors inſtamment de lui expliquer l'inſcription grecque qu'on voyoit ſur la porte de la ſalle. — L'Admirateur des anciens, vou-

Digitized by Google

lant cacher ſon ignorance, tira ſa lorgnette, & ayant examiné l'inſcription ſous tous les jours, il s'écria : » Voyez cet animal de Peintre; il a sû-» rement oublié la moitié des mots, car ça n'eſt » pas dans Homere « !

FRANCE.

De Versailles, le 18 Janvier.

Le 15 de ce mois, la Comteſſe de Marnier & la Vicomteſſe de Caraman, ont eu l'honneur d'être préſentées à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale; la premiere par la Ducheſſe du Châtelet, & la ſeconde par la Comteſſe de Caraman.

De Paris, le 25 Janvier.

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 23 Décembre 1785, qui confirme le Privilege de la Gazette de France, & regle entr'elle & les autres Feuilles périodiques, la police à obſerver pour l'annonce des Livres nouveaux.

Le Roi s'étant fait repréſenter en ſon Conſeil l'Arrêt rendu en icelui le 16 Avril 1785, portant réglement pour aſſurer la fourniture qui doit être faite à la Chambre Syndicale de Paris, de neuf exemplaires de tous les Ouvrages imprimés ou gravés, & pour prévenir l'annonce par l'avis des Papiers publics, des Ouvrages prohibés ou non permis; & Sa Majeſté ayant été informée que le Journal des Savans, & ſubſidiairement celui de Paris, auxquels étoit attribuée, par

Digitized by Google

ledit Arrêt, l'annonce premiere desdits Ouvrages, étant destinés plus spécialement, l'un à donner l'analyse des Ouvrages scientifiques, l'autre à faire connoître ceux d'agrément, n'avoient qu'imparfaitement rempli jusqu'à ce jour le but qu'Elle s'étoit proposée, Elle a jugé que la faculté d'annoncer privativement & avant toutes les autres Feuilles périodiques, ne devoit être confiée qu'à celles de ces Feuilles qui étant le plus répandues dans son Royaume, se trouvent par cette raison plus propres à remplir cet objet; & Sa Majesté a considéré que la Gazette de France, dont le privilege mérite par son ancienneté des considérations, & dont le débit s'étend dans toutes les provinces de son Royaume, & même chez l'étranger; & ensuite le Journal de la Librairie, qui réunit à la modicité du prix de l'abonnement, des indications claires, précises & telles qu'il convient, paroissent propres à remplir ses intentions, & que l'avantage du commerce des nouveautés en tout genre en résulteroit infailliblement. Sur ce qui a été en outre représenté à Sa Majesté que par l'Arrêt de son Conseil du 12 Août dernier, qui limite à dix années tous privileges d'Almanachs, Journaux, Gazettes & autres Ouvrages périodiques, le privilege général de la Gazette de France & des Feuilles périodiques qui en dépendent, paroît compris dans cette disposition, ce qui seroit contraire aux Lettres-Patentes du mois d'Août 1761, & à celles antérieures, relatives au Privilege de ladite Gazette; Sa Majesté voulant expliquer ses intentions sur le tout: ouï le rapport; le Roi étant en son Conseil, de l'avis de M. le Garde des Sceaux, en confirmant la disposition de l'Arrêt de son Conseil du 16 Avril 1785, a subrogé & subroge, substitué & substi-

Digitized by Google

tue la Gazette de France & le Journal de la Librairie, au Journal des Savans, & au Journal de Paris, pour ce qui les y concerne & sous les mêmes obligations, dérogeant pour ce seulement aux articles XI & XII dudit Arrêt : Et interprétant en tant que de besoin l'Arrêt de son Conseil du 12 Août dernier, concernant la durée des privileges des Almanachs, Journaux, Gazettes & autres Ouvrages périodiques, Sa Majesté déclare qu'Elle n'a point entendu y comprendre en aucune maniere, ni limiter au terme de dix années, le Privilege général de la Gazette de France & des Feuilles périodiques qui en font partie ; lequel Privilege continuera d'être régi ou exploité en tout ou en partie, conformément aux Lettres-Patentes du mois d'Août 1761. Ordonne Sa Majesté aux Syndics & Adjoints, tant de la Chambre royale & syndicale de Paris, que des autres Chambres syndicales du Royaume, & aux Inspecteurs de la Librairie établis près lesdites Chambres, de se conformer au présent Arrêt, & de l'exécuter & faire exécuter en tout ce qui peut le concerner. Enjoint au sieur de Crosne, Maître des Requêtes honoraire & Lieutenant-Général de Police à Paris, Commissaire du Conseil en cette partie, & aux sieurs Intendans & Commissaires départis dans les différentes provinces & généralités du Royaume, d'y tenir la main, chacun en droit soi, & ce nonobstant tous réglemens précédens, auxquels Sa Majesté a dérogé & déroge en tant que de besoin, en ce qui seroit contraire aux dispositions contenues au présent Arrêt, & ce nonobstant toutes oppositions ou empêchemens quelconques, dont, si aucun intervenoit, Sa Majesté leur attribue la connoissance, sauf l'appel au Conseil, & icelle interdit à toutes ses Cours & autres Juges : Et sera le

Digitized by Google

présent Arrêt imprimé, publié & affiché par-tout où besoin sera, & enregistré dans toutes les Chambres syndicales. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt-trois Décembre mil sept cent quarre-vingt-cinq. *Signé*, le Baron de Breteuil.

Dans le N°. du 7 Janvier, nous parlâmes de la nouvelle très suspecte d'un tremblement de terre en Auvergne & d'une bande de voleurs qui dévastoient cette Province. En même temps nous eumes soin de prévenir que nous ne garantissions ce récit en aucune maniere. Il est faux dans tous ses détails. MM. les Officiers Municipaux de Riom ont reclamé auprès de nous contre cette fable impertinente, qui est un nouvel exemple du degré de créance qu'on doit à tout ce qui se raconte, à tout ce qui s'affirme d'un ton décisif dans cette Capitale.

M. Turgot, zélé pour l'intérêt des Sciences, avoit envoié au Pérou, durant son Ministere, M. Dombey, Médecin Naturaliste qui, à la modestie, à la simplicité des mœurs joint les plus solides connoissances & ce courage patient qui caractérise le vrai Philosophe. Après six ans de courses & de fatigues, M. Dombey s'est acquitté de sa pénible mission, & il est de retour depuis quelque temps, avec ses richesses en plantes, en minéraux, en insectes, en bois, en graines, en oiseaux, en raretés de divers genres. Cette collection déposée chez M. Dombey avant d'enrichir le Cabinet du Roi, méri-

Digitized by Google

teroit un inventaire plus détaillé que celui auquel nous sommes forcés de nous borner. Elle reçoit un nouveau prix pour les Amateurs, de l'extrême complaisance de M. Dombey qui s'est prêté à la curiosité publique, & dont la conversation est un supplément très-instructif de son Cabinet.

La partie la plus considérable est un Herbier de deux à trois mille plantes, dont plus de 1500 especes étoient restées inconnues jusqu'ici. M. *L'Héritier* s'est chargé de leur description.

Dans le règne minéral, on distingue la *platine*, dont la nature occupe & divise encore les Savans ; M. *Dombey* en a rapporté une assez grande quantité ; un sable verd & cuivreux qui produit au feu une flamme coloriée, & inconnu jusqu'à présent ; des échantillons de mines de fer, ignorées des Espagnols eux-mêmes, obligés de tirer d'Europe, à grands frais, tous leurs instrumens de ce métal.

Outre son Herbier, M. *Dombey* a rapporté des graines de plantes, salubres ou médicinales, & le fruit d'un pin du Chili, droit, fort élevé, & excellent pour la mâture. Les cryſtallisations, les pierres précieuses, des ossemens minéralisés en argent, la véritable écorce du *Kinkina*, un arbre artificiel, fait par un Indien, & sur les branches duquel reposent divers oiseaux, avec leurs brillantes couleurs, & très bien conservés ; enfin, un coquillage fossile, trouvé au pied des *Cordelières ;* découverte singulière, & contraire à l'idée reçue, que les montagnes primordiales ou granitiques ne renferment aucun de ces dépôts marins.

Outre ces divers objets, Mr. *Dombey* a rassemblé des curiosités du Pérou & du Chili, telles

Digitized by Google

que des armures de Sauvages, des arcs, des sarbacanes, avec leurs flèches empoisonnées, des vases péruviens, des idoles, des diadêmes, des ornemens des Incas & de leurs épouses, une chemise de Vierges consacrées au Temple du Soleil, &c. &c. M. Dombey a parcouru le Pérou, le Chili, une partie des bords de la rivière des Amazones & du Brésil. Pendant la retraite de J. J. Rousseau en Dauphiné, ce Médecin, digne d'être l'ami de cet éloquent Ecrivain, l'accompagnoit dans ses courses botaniques.

Suivant le relevé des naissances & mortalités dans cette Capitale, durant l'année 1785, il y a eu 19,859 baptêmes, 5234 mariages, 6918 enfans-trouvés, 115 professions religieuses. & 20,365 morts. En comparant ces Etats avec ceux de l'année dernière, on trouve 301 baptêmes, 195 mariages, 309 enfans-trouvés, 7 professions religieuses de plus qu'en 1784, & 1413 morts de moins.

M. Jeaurat, de l'Académie des Sciences, a mesuré, à l'Observatoire royal, 15 pouces 10 lignes, 7 dixièmes d'eaux de pluie tombées en 1785. Le mois d'Août a été le plus pluvieux, & le mois de Mars absolument sec.

Depuis l'Ordonnance relative à la refonte des espèces d'or, il a été fabriqué à la Monnoie de Paris pour quarante-cinq millions de louis neufs, versés dans le numéraire de la Capitale.

On cite des Lettres de Provence dont nous ne maintenons pas l'authenticité, qui annoncent que dans la partie basse de cette Province,

Digitized by Google

il eſt tombé pendant quarante jours, des pluies continuelles : à l'autre extrémité, le froid a été ſi rigoureux, que les charrettes y ont traverſé le Rhône entiérement gelé. Dans la plaine de la Crau, aux portes d'Arles, des beſtiaux & des bergers mêmes ſont morts de froid. On ne dit point ſi ce grand froid a endommagé les oliviers.

On lit ce qui ſuit dans une lettre du Havre, du 12 Janvier.

Par le Brick le Léger, de Bordeaux, venant de Sénégal, on apprend le malheureux événement arrivé au Navire les Amis, du Havre, Capitaine le Roi, relâché au Sénégal par voie d'eau, & depuis expédié dudit lieu pour Saint-Domingue, avec un chargement de Negres. Le jour qu'il alloit mettre à la voile, les Noirs ſe ſont emparés du Navire, après avoir maſſacré le Capitaine & pluſieurs de l'équipage, & ont forcé le ſecond Capitaine à les conduire dans une baie voiſine. Dans le trajet eſt ſurvenue une tempête, qui a mis le navire à la côte. Le ſecond Capitaine a été noyé ; quatre hommes de l'équipage ont été faits eſclaves par les Negres, & rachetés par le Gouverneur du Sénégal.

Suivant un recenſement général de la Martinique, au mois de Décembre 1784, il s'y trouvoit alors,

10,150 blancs de tout âge & de tout ſexe ; 3,472 gens de couleurs libres ; 68,598 eſclaves, dont 282 en marronages ; 305 ſucreries ; 134 moulins à eau ; 169 à bêtes & 16 à vent ; 12,401 carreaux de terre plantés en cannes ; 1,793 habitations en café, coton, cacao & vivres ; 2,205 bêtes cavalines ; 8,681 bêtes à cornes ; 12,434

Digitized by Google

moutons, cabris & cochons; 109 bourriques & bourriquets; 4,773 mules & mulets. — *A Saint-Pierre* 1,814 maisons.

Le 7 de ce mois, on a inauguré la Colonne élevée dans la forêt de Guisnes à la gloire de M. Blanchard. L'inscription suitine de cette Colonne a été traduite en ces termes :

Sous le regne de Louis XVI.
M. DCC. LXXXV.
Jean-Pierre *Blanchard*, des Andelis, en Normandie,
Accompagné de Jean *Jefferies*, Anglois,
Partit du Château de Douvres,
Dans un Aëroſtat,
Le VII Janvier, à une heure un quart,
Traverſa le premier les airs
Au deſſus du Pas de Calais,
Et deſcendit à trois heures trois quarts
Dans le lieu même où les habitans de Guiſnes
Ont élevé cette Colonne
A la gloire des deux Voyageurs.

M. St. Jean de Crevecœur, Conſul de France à New Yorck, & Auteur des *Lettres intéreſſantes d'un Cultivateur Américain*, vient de rendre public un moyen ſimple de diminuer la réſiſtance de la charge que des hommes ſont obligés de traîner; moyen qu'emploient les Negres du Comté d'Acamack dans la Virginie Orientale, d'après l'idée que leur en avoit donné M. de Crevecœur.

Pour cela dit-il, il faut 1°. fixer les deux extrémités de l'eſſieu dans le moyeu des roues, 2°. arrondir le même eſſieu dans la partie qui doit rouler ſous les deux brancards; s'il eſt de fer, ces parties doivent être garnies de plaques

Digitized by Google

de cuivre ; s'il eſt de bois, un peu de graiſſe ſera ſuffiſant.

3°. Cet eſſieu doit être contenu dans ſes mouvemens par deux chevilles de fer de quatre pouces de long & placées ſuivant la groſſeur de l'eſſieu, de maniere qu'il ait ſix pouces de jeu.

4°. Cet intervalle eſt eſſentiel pour donner à l'eſſieu le jeu ſuffiſant pour tourner la charrette.

Le ſeul inconvénient qui réſultera de cette nouvelle maniere de ſe ſervir du levier des roues eſt une plus grande difficulté dans cette opération ; mais l'expérience d'un ſeul jour apprendra bientôt à ces hommes comment ils doivent s'y prendre.

Je ſouhaite qu'ils ſe trouvent auſſi bien de mon avis que ceux auxquels je le communiquai il y a quelques années.

Les grands Rouliers, qui vont d'un bout du Royaume à l'autre ſans être obligés de tourner, épargneroient à leur chevaux bien des fatigues s'ils adoptoient ce ſimple expédient.

M. Adam, Profeſſeur Emérite de l'Univerſité de Caën, dont on a lu pluſieurs fois dans ce Journal des lettres inſtructives, a adreſſé au Gouvernement un Mémoire utile ſur la deſtruction des *mans* & des *hannetons*. Les procédés de M. Adam étant à la portée de tous les cultivateurs, on ne ſauroit trop répandre ce Mémoire dont voici l'extrait.

Les hannetons ſont des inſectes volans de la claſſe des ſcarbots. La grande eſpece eſt la plus commune & la plus vorace. Ce ſcarabée eſt long d'environ un pouce, large de demi-pouce ; il a le ventre noir & le dos couvert d'une écaille rouſſâtre un peu farineuſe, & ſous laquelle il

Digitized by Google

replie & cache ſes véritables aîles. Il commence à paroître & ſort de terre au mois de Mai & Juin juſqu'en Juillet, où il périt & diſparoît tout-à-fait. Les femelles font pluſieurs pontes dans cet eſpace de temps, & vont dépoſer leurs œufs, non dans les bois ni les taillis, mais dans les champs, dans les prairies, ſous la fiente des beſtiaux, & dans les terreins les plus à découvert, en friche & les moins tourmentés, parce que le ver ou man qui en eſt produit, redoute l'humidité. Les mans reſtent trois printemps ſous terre; ainſi les œufs pondus cet été, ſont éclos au mois de Septembre dernier; mais ils ne completeront leur derniere métamorphoſe en hannetons qu'au printemps de 1787. Ce ver emploie cet intervalle à prendre ſon accroiſſement; il eſt d'un blanc jaunâtre; il parvient à la longueur de 15 à 18 lignes. La ſéchereſſe générale de l'hiver & du printemps qui l'a ſuivi, a infiniment contribué à ſa multiplication.

Ce ver ſe tient communément à un pouce ſous terre dans le printemps & l'automne, à un demi-pouce dans l'été, mais il deſcend aux approches de l'hiver; & ſelon que le froid eſt long ou rigoureux, il s'enfonce depuis dix pouces en terre juſqu'à un pied de profondeur. A meſure que le froid ſe relâche au printemps, il ſe rapproche de la ſurface, & c'eſt alors qu'il recommence ſes ravages; il attaque indiſtinctement les graines des plantes ſemées ou tombées en terre & leurs racines. Ce fléau eſt même redoutable pour les arbres fruitiers; l'arbre périt lorſque l'abondance de la ſeve l'invite à en attaquer les racines. D'un autre côté le hanneton dévore au printemps les bourgeons des arbres, leurs feuilles, leurs fleurs, & leurs fruits à peine naiſſans.

Le moyen le plus ſûr, le plus univerſel & le plus économique de détruire cet inſecte, ſera de

Digitized by Google

faire ſes labours profonds au mois d'Avril & de Mai prochains, ainſi qu'en Septembre & Octobre ſuivans, tandis qu'on fera ſuivre la charrue par des enfans qui ramaſſeront les mans que la charrue aura mis à découvert ; un ſecond labour, ou du moins une herſe peſante qu'on paſſera ſur le premier, achevera de les mettre à nud. Lorſqu'on aura ramaſſé ces vers, il conviendra de les détruire, & le plus ſûr ſera de les brûler.

Il ne ſera pas moins eſſentiel, au printemps prochain, de déclarer une guerre vive & prompte aux hannetons lorſqu'ils ſortent de terre ; leur voracité fait qu'ils ſe jettent par-tout dans les campagnes ſur l'herbe jaune, ſur les haies & ſur les arbres, dont ils détruiſent les jeunes pouſſes, les bourgeons, les feuilles & enfin les fruits. L'heure la plus commode pour les attaquer, eſt le matin au lever du ſoleil, lorſque la fraîcheur de la nuit les tient encore engourdis, & que la crainte de la roſée les empêche de déployer leurs ailes & de voler ; enſuite dans la grande chaleur du jour, parce qu'alors ils s'accouplent, & que leur accouplement étant fort long, l'épuiſement qui y ſuccede fait qu'il ſuffit de ſecouer les arbres pour les détacher des feuilles & pour les faire tomber. On ne ſauroit trop veiller à la deſtruction de ce fléau dans ces deux états de man & de hanneton, parce que ſi la fin de l'hiver & le printemps prochain ne ſont pas pluvieux, il eſt inévitable que l'abondance qui en ſortira de la terre, ne multiplie l'eſpece à l'infini & n'étende à pluſieurs années ſes ravages.

Le premier de ce mois, une grande partie du Couvent des Bénédictines de la ville d'Ardres a été conſumée par un incendie, malgré les ſecours de l'Etat-Major, des Officiers Municipaux & du régiment des

Digitized by Google

Chaſſeurs des Alpes. La perte qui réſulte de cet accident eſt évaluée à 200 mille livres. Le même jour, pluſieurs maiſons furent réduites en cendres dans le fauxbourg de Calais.

Les Négocians de Redon, pénetrés de toute la reconnoiſſance que l'on doit à l'Auteur vraiment eſtimable de l'utile projet des canaux de Bretagne, viennent de faire conſtruire un des plus grands Vaiſſeaux qui ſoit ſorti de ce Port, & M. le Comte de Piré a bien voulu conſentir que ce Vaiſſeau portât ſon nom. Ses armes ſeront placées ſur le poitrail d'un Lion, avec cette deviſe : *Défends-toi.*

Ce Vaiſſeau doit être lancé dans ce mois, & fera route peu de tems après pour la Guadeloupe ; ainſi, il ira faire éclater juſqu'en Amérique la reconnoiſſance due à M. le Comte de Piré, & tranſportera directement du Port de Redon dans le Nouveau-Monde, les fers de Paimpont & des différentes forges qui ne peuvent les faire circuler dans le commerce que par la riviere de Vilaine ; les plombs du Pompéan, les bois, les merrains, les feuillards, les toiles diverſes de Bretagne, les fils de Rennes, les Fayences, les Chauſſetres de Vitré, & généralement tous les articles commercables qui croiſſent & ſe fabriquent dans la Haute-Bretagne. (*Journal de Normandie.*)

Herré de Thienville, Marquis de Montaigu la Prierte, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ancien Commandant des Dragons à pied, Colonel-Général, dernier d'une tres ancienne & illuſtre Famille de la Province de Normandie, eſt mort en ſon hôtel à Valognes, le 4 de ce mois, univerſellement regretté.

Digitized by Google

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 22 Janvier.

Les assertions de quelques Nouvellistes Flamands, touchant la prospérité des entreprises mercantiles dans leur patrie, assertions que nous avons rapportées l'Ordinaire dernier, méritent quelques éclaircissemens. Les rafineries de sel d'Ostende sont encore dans l'enfance, & cet objet mérite peu d'être remarqué. La pêche de la morue n'est guère plus avancée dans ses progrès, malgré la défense d'importer des morues de pêche Hollandoise. Il est peu vraisemblable qu'on songe à faire de Niewport un port franc, celui d'Ostende étant plus que suffisant pour le peu de commerce de *transit* qui nous reste.

Pendant l'année dernière, le nombre des bâtimens entrés dans la Meuse & à Gorée est monté à 1,648, & celui des bâtimens qui en sont sortis à 1,722. Dans ce nombre ne sont pas compris les bâtimens pour la pêche de la baleine & du hareng, ni les bâtimens allant & venant de Rotterdam, Dortrecht, Schiedam, &c.

Le nombre des bâtimens arrivés cette année au Texel monte à 1,761, & celui de ceux qui sont entrés à Vlie à 1041.

Selon une lettre écrite à Paris par un Officier de la frégate du Roi *la Résolution*, & daté de *False-Bay*, le 25 Août, la traversée au Cap de cette petite escadre, sous les ordres de M. de la Peyrouse, a été de 94 jours. La *Vénus*, commandée par M. de

Digitized by Google

Rosilly, y avoit précédé la *Résolution*, & n'avoit employé que 75 jours dans le voyage. Les bâtimens & les équipages étoient en assez bon état, & les rafraîchissemens d'une cherté horrible. On les tire du Cap, à sept lieues de *False-Bay*. « Nous avons trouvé » ici, ajoute l'Ecrivain de la Lettre, trois » vaisseaux de ligne anglois qui retournent » en Europe. Leurs Officiers nous ont visi- » tés, tous les jours ont été marqués par des » fêtes données & rendues réciproquement. » Nous sommes prêts à mettre à la voile, » ainsi que la *Vénus*, & peut-être cette nuit » quitterons nous *False-Bay* ». (L'escadre angloise dont il est ici question venoit de l'Inde, sous les ordres du Commodore Mittchell; nous en avons annoncé l'arrivée à Portsmouth).

Le 30 Décembre dernier, un jeune garçon, âgé de dix ans, couroit à Liege sur la glace de la Meuse, le long du premier quai d'Avroy : la glace, peu solide encore, s'enfonce sous l'enfant qui tombe dans la riviere, & il s'y seroit infailliblement noyé, sans le secours de *Léonard Patron*, journalier Couvreur, qui se trouvant heureusement à portée de l'endroit du naufrage, court sur la glace, arrive où l'imprudent jeune homme venoit d'être plongé, s'y plonge lui-même, le saisit encore en vie, le met sur ses épaules, & le pousse heureusement sur les bords de la glace.

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

Un Ministre d'une Cour d'Allemagne ayant

Digitized by Google

été chargé de complimenter le Roi de Prusse sur sa convalescence, répéta souvent que l'*Empire* avoit pris le plus grand intérêt à son indisposition; que l'*Empire* faisoit des vœux pour sa santé, &c. &c. *Monsieur*, lui dit le Roi, *si vous revoyez l'Empire, vous pouvez lui dire que je suis touché de la part qu'il prend à ma situation, & le consoler sur ma fin, parce que j'ai un neveu qui me recommencera.*

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

Cause entre la Demoiselle M..., *légataire universelle du Sieur R...*, *& les Dames de* LAMOTTE, *& du* RUISSEAU, *héritieres du Sr R...* — *Legs universel fait à la fille légitime d'une Concubine, confirmé.*

Les Ordonnances ayant déclaré les Concubins & Concubines incapables de recevoir l'un de l'autre des avantages entre-vifs, ou par testament, doit-on comprendre dans cette incapacité les enfans légitimes, nés desdits Concubins ou Concubines, depuis que ceux-ci ont cessé leur commerce criminel? Tel étoit l'objet de cette Cause. Rendons compte des faits. — Le sieur R..., né d'une famille honnête dans la Bourgeoisie, avec des espérances de fortune, forma, dans l'effervescence de l'âge, une inclination pour la Dlle P..., fille d'un loueur de chaises dans une Eglise de Paris; il desiroit l'épouser, mais la Dame sa mere ne trouvant le parti ni avantageux, ni sortable pour son fils, refusa son consentement; il continua néan-

(1) On souscrit à toute époque pour l'Ouvrage entier dont le prix est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat au Parlement, rue & hôtel Serpente.

Digitized by Google

moins d'entretenir avec la Dlle P... une liaison très-intime. La ferme disposition où ils étoient l'un & l'autre d'en réparer les suites par le mariage, diminuoit à leurs yeux l'irrégularité de leur conduite. —— Le sieur R.,. possédoit déja la fortune acquise du chef de son pere ; il pourvut à tous les besoins de la Dlle P... En 1766, elle accoucha d'un fils, que le sieur R.... fit présenter au Baptême, sous son nom, & qui fut nommé *Adrien* R... En 1769, la Dlle P... devient encore enceinte : étoit-ce des œuvres du sieur R...? C'est un fait dont la présomption paroît détruite par le mariage qu'elle avoit contracté, dans son état de grossesse. avec un chef de cuisine ; enfin, elle accoucha, en 1770, d'une fille, que le sieur M... présenta au Baptême, comme sa fille légitime. Le sieur R.... continua néanmoins d'entretenir avec la dame M... une liaison de simple amitié: liaison que les héritiers du sieur R... nommoient d'un autre nom, sans cependant articuler aucuns faits positifs. —— La dame M... demeuroit dans une maison, appartenante au sieur R... ; mais c'étoit à titre de locataire ; il paroît même qu'en 1779, on fut obligé de la poursuivre pour le paiement de ses loyers ; mais ce qui tendoit néanmoins à jetter des nuages sur la nature des liaisons de la dame M... avec le sieur R..., c'est que le sieur M... s'étant absenté de Paris, depuis 1774, sans donner de ses nouvelles, la dame M... ne laissa pas que d'accoucher en 1776, 1778 & 1779. —— Enfin, le 28 Décembre 1782, le sieur R... fit son testament : par cet acte, il fait à son fils naturel, *Adrien* R... une pension viagere de 200 liv., réversible pour moitié seulement à une Dlle *Pingenet* ; il lègue à cette Dlle *Pingenet*, 600 liv. de rente viagere, réversible pour moitié à *Adrien* R..., son fils na-

Digitized by Google

turel, s'il vit encore; plus, il lègue à ladite Dlle *Pingeret* la jouissance de sa maison de campagne & du jardin; à sa domestique, une rente viagère de 200 l.; à une femme octogénaire, 200 l. de rente viagère; & enfin, à ses héritiers, ses propres, qui sont de la valeur de 30 à 40,000 l.; il institue ensuite pour sa légataire universelle, la Dlle M..., fille des sieur & dame M... ; nomme pour son exécuteur-testamentaire, Me. *Delegny*, Procureur au Châtelet, à qui il donne un diamant de 1000 liv., en le priant de gérer & d'administrer les biens & revenus du legs universel, jusqu'à la majorité ou au mariage de la Dlle M..., avec stipulation, que dans le cas où avec l'emploi de la vente du mobilier, le montant du legs universel ne formeroit pas un revenu de 400 liv. net, il autorise son exécuteur-testamentaire à vendre des fonds, & placer en viager sur la tête de sa légataire universelle, pour lui former sur le champ un revenu net de 400 liv. —— Le sieur R... est mort en 1784, la dame M... a formé, au nom de sa fille mineure, sa demande en délivrance du legs universel. Les héritiers du sieur R... en ont demandé la nullité, qu'ils faisoient résulter de l'incapacité portée par les Ordonnances de tout avantage direct ou indirect des Concubins, au profit de leurs Concubines. —— La légataire a soutenu en général que les dispositions universelles, ou particulieres entre-vifs, ou à cause de mort au profit des enfans légitimes des Concubins ou Concubines, étoient valables. —— Enfin, Sentence du 28 Août 1785, qui a déclaré les héritiers non-recevables dans leur demande, & fait délivrance à la légataire universelle, du legs universel porté au testament du Sr R..., dont l'exécution a été ordonnée; & a condamné les héritiers aux dépens.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces Fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes Célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 4 FÉVRIER 1786.

A PARIS,

Au Bureau du Mercure, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, N°. 17.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

Digitized by Google

TABLE

Du mois de Janvier 1786.

PIÈCES FUGITIVES.

Mercure au Roi, 3
Omar, Conte, 6
A Madame N... 49
Réponse à la Question, 52
Epître aux Muses, 97
Couplets à M. Letellier, 101
Vers sur M. Thomas, 145
La Souris Fable, 146
Bouts-rimés & Acrostiches, 147, 153
Charades, Enigmes & Logogryphes, 21, 55, 102, 157

NOUVELLES LITTER.

Œuvres de M. le Chevalier de Bert..., 23, 78
Les Lunes du Cousin Jacques, 75
Almanach des Muses, 104
*Lettres de Mme la Comtesse de L****, 159
Almanach Littéraire, 178
Variétés, 181

SPECTACLES.

Académie Roy. de Musiq. 34, 77
Comédie Françoise, 83, 132
Comédie Italienne, 134, 184
Annonces & Notices, 43, 90, 140, 186

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT, rue de la Harpe, près S. Côme.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 4 FÉVRIER 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

VERS donnés à Marseille, à Mme la Marquise DE GL***, *le jour de sa Fête, en lui présentant une branche de laurier.*

CE matin je vole à Cythère:
Vite un bouquet pour l'aimable Gl***.
Vite, un bouquet! dit l'Amour en colère!
Depuis son funeste abandon
Je la renonce pour ma mère.
Allez plutôt chez Apollon
Réclamer la palme immortelle
Que ce Dieu, fier avec raison,

Digitized by Google

Garde à ſa conquête nouvelle ;
Le myrte qui croiſſoit pour elle
A Gnide, où l'Amour Jardinier
Le ſoignoit avec tant de zèle,
Ce myrte, hélas ! eſt devenu laurier.

L'ÉTÉ, Paſtorale imitée de Pope.

DANS ces fertiles prés, ſur cette rive heureuſe
Que baigne de ſes flots la Tamiſe orgueilleuſe,
Hylas, jeune Berger, conduiſoit ſes troupeaux ;
C'étoit l'heure où Phébus, du haut de ſa carrière,
Diſpenſe à l'Univers ſa féconde lumière ;
Et ſes rayons dorés, ſe jouant ſur les eaux,
Pénétrant les forêts, ranimant la verdure,
Sous l'aſpect le plus beau préſentoient la Nature.

HYLAS n'admiroit point ce ſpectacle enchanteur :
L'Amour ſeul l'occupoit ; & ce tyran ſévère
Captivoit tous ſes ſens & régnoit ſur ſon cœur.
Épris de Lycoris, ſans avoir pu lui plaire,
Sur ces bords il venoit, accablé de douleur,
Confier aux échos ſa plainte ſolitaire.

DÈS qu'il eut commencé le récit de ſes maux,
Ses chants harmonieux ſuſpendirent les flots ;
En foule autour de lui les Faunes ſe rendirent ;
De l'humide ſéjour les Nayades ſortirent ;

Digitized by Google

Pan éleva sa tête au milieu des roseaux,
Et la voix du Berger, par les vents emportée,
Frappa l'Olympe même, & fit entendre aux Dieux
Les amoureux transports de son âme agitée.

TELS étoient cependant ses accens gracieux :

SAULES frais & touffus qui bordez ce rivage,
Asyle impénétrable aux feux brûlans du jour,
(Asyle, hélas ! trop vain contre ceux de l'Amour !)
Vous ne serez point sourds, peut-être, à mon langage,
J'entends déjà l'écho de ces sombres forêts
Qui soupire mes chants & mes tristes regrets ;
Tout ! jusques aux rochers, s'attendrit à mes larmes :
Es-tu donc, Lycoris, plus insensible qu'eux ?
Ah ! si ton cœur est fier, que n'as-tu moins de charmes !

Du père des moissons précurseur orgueilleux,
Dans les airs enflammés l'ardent lion s'élance,
Et de l'Été sur nous verse déjà les feux ;
Trois fois depuis le jour, le jour trop malheureux,
Où l'Amour à mon cœur fit sentir sa puissance,
Ce signe a reparu sur les plaines des cieux ;
Il va passer encor : Pomone qui s'avance
Commencera bientôt son règne glorieux ;
Les mobiles saisons s'écoulent en silence,
Et tout subit la loi du temps victorieux,
Excepté mon ardeur & ton indifférence.

SŒURS du jeune Apollon, tandis qu'en ce séjour

Digitized by Google

Hylas, privé d'eſpoir, nourrit un fol amour,
Quels lieux habitez-vous, Muſes jadis chéries?
Errez-vous maintenant ſur les rives fleuries
Que l'Anio limpide arroſe de ſes flots,
Ou bien ſe'âtrez-vous dans ces vertes prairies
Que la Seine embellit du cryſtal de ſes eaux?

Ingrate, par quel ſort ai-je éprouvé ta haine?
Mon viſage à tes yeux, eſt-il privé d'appas?
Cependant, au miroir d'une claire fontaine,
L'autre jour, quand les vents retenoient leur haleine,
Je contemplai mes traits, &... je n'en rougis pas.
Ma voix plaît, Lycoris, à la troupe immortelle;
Le Satyre s'anime au ſon de mes pipeaux,
Et le Dieu Pan lui-même applaudit à mon zèle,
Quand je fais de mes chants retentir les échos;
Souvent la jeune Églé me treſſe une couronne,
Et les Nymphes pour moi s'empreſſent de ravir
Tous les tributs de Flore au retour du Zéphir.
Mais en vain aujourd'hui leur foule m'environne;
Si je reçois leurs dons, c'eſt pour te les offrir;
Toi ſeule dans mon cœur remportes l'avantage,
Seule tu réunis à mes yeux enchantés
Des Nymphes de ces bois tous les attraits vantés:
Des prix qui te ſont dûs viens jouir ſans partage.

Eh! pourquoi refuſer de vivre dans nos bois?
Souvent de ce ſéjour les Dieux même ont fait choix;
Deſcendue en ces lieux, la belle Cythérée

Digitized by Google

A l'immortelle Cour préférant nos boſquets,
Dans les bras d'Adonis ſouvent s'eſt égarée,
Et la chaſte Diane aime auſſi les forêts.
Puiſſe à mes yeux s'offrir ton aimable préſence,
A l'heure conſacrée au repos, au ſilence,
Où l'heureux Laboureur, fier de ſon abondance,
Le front ceint des épis qui parent ſes guérets,
Retourne à ſa cabane en célébrant Cérès.

Aux vœux de ton amant ne crains point de te rendre,
Tes autels, Lycoris, orneront ces déſerts;
Sur ces jeunes gazons que Flore a recouverts,
La foule des plaiſirs déjà ſemble t'attendre:
Du Zéphire léger, folâtre roi des airs,
L'haleine parfumée au loin va ſe répandre,
Et porter la fraîcheur ſous ces feuillages verds,
Où mille arbres penchés, de leurs branches flexibles,
Ont formé des berceaux au jour inacceſſibles:
Dans ces lieux reſpectés des venimeux ſerpens,
Aucun monſtre jamais n'offrit ſa trace impure;
L'Amour, le ſeul Amour, y cauſe des tourmens;
Mais puiſſes-tu bientôt éprouver ſa bleſſure!
Car les maux dont les cœurs gémiſſent affligés,
N'ont plus rien de cruel lorſqu'ils ſont partagés.

Vaines illuſions! trop certain de ta haine,
A jamais tu me fuis ô Bergère inhumaine!

Plus tranquille jadis au ſein de nos hameaux,

Digitized by Google

Je savois me livrer à d'utiles travaux ;
Ce fut moi qui trouvai la science ignorée
Des plantes dont le suc adoucit tant de maux.
Trop malheureux Hylas ! tu guéris tes troupeaux ;
Et ton art ne peut rien sur ton âme ulcérée !...

J'ABANDONNE ces bords ; qu'un autre, plus heureux,
Se charge de guider tout l'attirail champêtre ;
Que Cérès, protégeant ses soins industrieux,
Rende son champ fertile & ses troupeaux nombreux.
Si tu songes un jour aux feux que tu fis naître,
Tu trouveras encore aux rameaux de ce hêtre
Mes pipeaux suspendus de tes chiffres parés,
Gages d'un triste amour, à l'Amour consacrés !

(*Par M. Sorin.*)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Dégoût* ; celui de l'Énigme est *Miroir* ; celui du Logogryphe est *Poudre*, où l'on trouve *dupe, or, pou, pur, roue, dur, Pô, rude, Ode, Oder, rue, pré, peur.*

Digitized by Google

CHARADE.

CHACUN dit être mon premier :
Chacun jouit de mon dernier ;
Chacun ſouhaite mon entier.
(*Par un Commis de la Douane.*)

ÉNIGME.

QUAND on voudroit, cher Lecteur, m'envoyer
D'un bout du monde à l'autre, il faudroit y ſouſcrire.
Mais ce qui paroît ſingulier,
C'eſt que jamais je n'ai pu publier
Un ſeul mot au delà de ceux que m'ont ſu dire
Ceux qui me font l'honneur de m'employer.

LOGOGRYPHE.

J'AI neuf pieds, & je ſuis une ville fameuſe,
Plus près du Pô que de la Meuſe,
Ou plus loin : cela ſe peut bien ;
Car, ſans mentir, je n'en ſais rien.
Quoi qu'il en ſoit, pour me connoître,
Joiguez à la dernière *lettre*
La quatrième après un, deux :
Vous trouverez un nom fameux
Qui déſigne un mortel unique dans le monde ;

Digitized by Google

Six, ſept, huit avec cinq, corps de figure ronde,
Sujet à divers changemens,
Et centre, à ce qu'on dit, d'un des quatre élémens.
Plus d'un tiers de mes pieds ajoutés l'un à l'autre,
Pourront dans le beſoin vous donner un Apôtre;
Six, deux, trois, quatre & cinq, je brille dans la nuit;
Deux, huit, cinq, fredonnant, je fais toujours grand bruit;
Cinq, un, deux, ſept, ſix, neuf, je ſuis double en chaque homme;
Trois, ſept, ſix avec cinq, ce n'eſt guères qu'à Rome
Que l'on me rend certain honneur,
Qui fit jadis, dit-on, à Rabelais grand peur;
Trois, cinq, ſept, ſix & cinq, ſans tempête ni foudre,
J'écraſe, broye & mets en poudre
De Cérès les dons précieux;
Un, ſix, ſept, trois & cinq, travaille pour les yeux;
Quatre, deux, avec huit, maître joueur de flûte;
Trois, deux, ſix, un chacun me fuit & me rebute;
Mais en ajoutant neuf, je ſuis plein de vigueur,
Et dans un autre ſens utile au Voyageur;
Trois, cinq, ſix, ſept & huit, une ville agréable;
Huit, deux, un, quatre, neuf, quand je ſuis ſur la table,
Je ne puis la quitter qu'à la fin du repas.
Après ce dernier trait, qui rend l'énigme claire,
Si vous ne me devinez pas,
Ma foi! je ne ſaurois qu'y faire.

(*Par M. Lafournière.*)

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRES sur l'Égypte, où l'on offre le parallèle des Mœurs anciennes & modernes de ſes habitans; où l'on décrit l'Etat, le Commerce, l'Agriculture, le Gouvernement du pays, & la deſcente de S. Louis à Damiette, tirée de Joinville & des Auteurs Arabes, avec des Cartes Géographiques; par M. Savary. *in*-8°. A Paris, chez Onfroi, Libraire, quai des Auguſtins, 1785.

SI le Voyageur qui parcourt le beau & ſingulier pays décrit dans ces Lettres, n'a point été attendri, dit l'Auteur, « à l'aſpect du lieu » où le grand Pompée fut aſſaſſiné, en débarquant près de Péluſe; ſi les merveilles » de l'Égypte ne l'ont point frappé d'étonnement & d'admiration; s'il n'a pas gémi ſur » les débris auguſtes d'Alexandrie, & ſur la » perte de 400,000 volumes dévorés par les » flammes; ſi le feu de l'enthouſiaſme n'a » point embrâſé ſon cœur près des ruines » de Troye, de Sparte & d'Athènes, qu'il » ſe garde d'écrire: la Nature ne l'avoit pas » formé pour tranſmettre à ſes ſemblables les » grandes impreſſions que doivent produire » les grands objets. »

L'Auteur n'avoit point à craindre, en ren-

Digitized by Google

dant cet arrêt, de prononcer sa propre condamnation: il sent vivement & il fait sentir. La brillante imagination qui anime ses vives descriptions, transporte le Lecteur au milieu de l'Egypte, le fait jouir des merveilles que la Nature & l'Art ont prodiguées dans cet heureux pays.

C'est sur-tout par ce talent de sentir & de peindre, que ce Voyage est distingué de tous ceux où on a déjà décrit avec plus ou moins d'exactitude la même contrée. Ces autres Auteurs peuvent instruire : celui-ci émeut ; il remplit tour-à-tour d'admiration & d'indignation.

Irritat, mulcet, falsis terroribus implet
Ut Magus, & modò me Thebis, modò ponit Athenis.

L'Égypte a pour bornes au Nord la Méditerranée ; au Midi, une chaîne de montagnes qui la séparent de la Nubie ; à l'Est, la mer rouge & l'Isthme de Suez ; au couchant, les déserts de la Lybie, au milieu desquels étoit bâti le temple de Jupiter Ammon. Sa longueur depuis Syenne, située sous le Tropique du Cancer jusqu'au Cap Burlos, pointe la plus avancée du Delta, qui termine presque le trente-deuxième degré de latitude, est d'environ deux cent vingt-cinq lieues, sa largeur de soixante-huit.

On divise l'Égypte en haute & basse. La première n'est qu'une longue vallée, entre deux chaînes de montagnes : elle commence à Syenne, & finit au Grand-Caire. « C'est-là

Digitized by Google

» que le Nil promène ſes eaux entre deux
» barrières inſurmontables. Tantôt fleuve
» tranquille, il ſuit lentement le cours que
» la Nature & l'Art lui ont tracé; tantôt tor-
» rent impétueux, rougi des ſables de l'Éthio-
» pie, il ſe gonfle, franchit ſes bords, do-
» mine ſur les campagnes, & couvre de ſes
» flots un eſpace de deux cent lieues. C'eſt
» dans cette vallée célèbre que les hommes
» allumèrent pour la première fois le flam-
» beau des Sciences, dont la lumière ſe ré-
» pandit dans la Grèce, & éclaira ſucceſſive-
» ment le reſte de la terre. Cette vallée eſt
» toujours auſſi féconde que dans les beaux
» jours de Thèbes; mais elle eſt bien moins
» cultivée, & ſes villes fameuſes ſont ren-
» verſées dans la pouſſière. Le Deſpotiſme &
» l'Ignorance, aſſis à la place des Loix & des
» Arts, les y tiennent enſevelies. »

Cette juſte colère contre le Deſpotiſme & l'Ignorance revient ſouvent dans cet Ouvrage, & toujours à propos, à la vue de tant de monumens détruits & de tant de riches contrées incultes.

La Baſſe-Égypte eſt proprement le Delta. On en trouve ici une deſcription détaillée & magnifique.

Rien de plus célèbre dans l'antiquité que les ſept bouches du Nil :

Et diverſa ruens ſeptem diſcurrit in ora.
Et ſeptemgemini turbant trepida oſtia Nili.

dit Virgile.

Digitized by Google

Perque papyriferi septemflua flumina Nili.

dit Ovide. On retrouve ici ces sept bouches exactement décrites ; les voici toutes sept, en allant du Couchant à l'Est par le Nord. La bouche Canopique, la bouche Bolbitine ou bouche de Rosette, la bouche Sébennitique, la bouche Phatnétique ou de Damiette, la bouche Mendésienne, la bouche Tanitique, la bouche Péluſiaque. L'Auteur en trouve même une huitième entre la bouche de Damiette & la bouche Tanitique.

La plupart des branches terminées par ces sept embouchures, étoient autrefois navigables ; il n'y en a aujourd'hui que deux qui le soient, savoir, la branche de Damiette au Levant, & celle de Rosette au Couchant, ce qui a occasionné une erreur que l'Auteur ne spécifie pas, mais qu'il est important de relever, parce qu'elle se trouve dans de fort bons Ouvrages, même dans des Livres élémentaires ; c'est qu'on a confondu Damiette avec Péluſe, & Rosette avec Canope, parce qu'on voyoit que chez les anciens la branche la plus orientale du Nil, branche navigable alors, étoit celle de Péluſe, & la plus occidentale celle de Canope. Ouvrez M. Rollin, vous y verrez Damiette appelée *Damiette ou Péluſe*, Rosette appelée *Rosette ou Canope*, quoique Péluſe soit fort à l'Est de Damiette, & Canope à l'Oueſt de Rosette. En conséquence, dans la Carte de Robert, faite pour la lecture de l'Hiſtoire ancienne de M. Rollin, on voit à l'embouchure de Damiette

Digitized by Google

ces mots : *Péluſe ou Damiette*, & à celle de Roſette ceux-ci : *Canope ou Roſette*, erreur capitale en géographie.

M. Savary en relève pluſieurs chez les Voyageurs modernes ; mais il ſe plaît à faire remarquer l'exactitude des anciens, ſoit Hiſtoriens, ſoit Poëtes, ſur pluſieurs articles même où on les avoit crus dans l'erreur, faute de les avoir bien entendus, ou d'avoir bien connu les changemens arrivés depuis le temps où ils écrivoient. On voit qu'il ſe livre avec goût & avec zèle à cette apologie, à cette réhabilitation des anciens, nommément d'Hérodote & d'Homère ; & les Savans lui en tiendront compte.

Pour les gens du monde & les Lecteurs ordinaires, ils lui ſauront gré ſur-tout de l'agrément, de la vivacité, de l'intérêt de ſes tableaux ; & pour qu'ils nous ſachent gré auſſi de cet extrait, nous allons mettre ſous leurs yeux le plus que nous pourrons de ces tableaux qui diſtinguent ſi avantageuſement cet Ouvrage, & qui vraiſemblablement feront faire autant de Voyages en Égypte que l'Ouvrage de M. Bridône en a fait faire en Sicile.

Deſcription du Delta.

« Le Delta eſt actuellement dans la ſituation » la plus favorable pour l'agriculture. Baigné » à l'Orient & à l'Occident par deux fleuves » que le Nil forme en ſe diviſant, & qui ſont » auſſi larges & plus profonds que la Loire, » coupé de ruiſſeaux innombrables, il offre » l'aſpect d'un jardin immenſe, dont tous les

Digitized by Google

» compartimens peuvent être arrosés. Pendant les trois mois où la Thébaïde eſt ſous » les eaux, il *poſsède* des campagnes couvertes de riz, d'orge, de légumes & de fruits » divers. Ce n'eſt plus, comme autrefois, la » mer Ægée avec les Cyclades : ce ſont de » riches moiſſons dans la plaine, dont l'horizon ſeul borne l'étendue ; ce ſont des bois » de dattiers, d'orangers, de ſycomores ; ce » ſont des eaux toujours courantes ; c'eſt une » verdure qui change & ſe renouvelle ſans » ceſſe ; c'eſt enfin une abondance qui réjouit » la vue & étonne l'imagination. En perdant » l'inondation (par l'accumulation du limon & des ſables & l'élévation progreſſive du terrein) cette Iſle a gagné chaque année les » trois mois pendant leſquels la Thébaïde eſt » ſous les eaux. Auſſi eſt-ce la ſeule partie de » l'Égypte où le même champ donne par an » deux récoltes de grains, l'une de riz, l'autre » d'orge. »

Avec quelle admiration ne verra-t'on pas la deſcription de cette fameuſe Alexandrie, la ville de l'Occident, comme l'appeloit le barbare Amrou, qui la prit d'aſſaut ſous le Califat d'Omar ; ce lac Mareotis, qui la baignoit au Midi comme la Méditérranée au Nord ; ces rues droites qui la coupoient parallèlement dans ſa longueur, direction qui laiſſoit un libre paſſage au vent du Nord, le ſeul qui porte en Égypte la fraîcheur & la ſalubrité ; cette rue de deux mille pieds de large, commençant à la porte de la Marine, & finiſ-

Digitized by Google

sant à la porte de Canope, décorée de temples, d'édifices magnifiques, tant publics que particuliers, longue place où brilloient à l'envi le marbre, le porphyre, & ces obéliſques qui devoient embellir un jour Rome & Conſtantinople; cette rue, la plus belle qu'il y ait eu dans l'Univers, coupée par une autre égale en largeur, ce qui formoit en cet endroit un quarré d'une demi-lieue de circonférence, d'où les deux portes qu'on appercevoit dans le lointain, laiſſoient voir les vaiſſeaux arrivans à pleines voiles du Nord & du Midi; plus loin, le Fauxbourg de Nicopolis bordant le rivage de la mer & paroiſſant une ſeconde Alexandrie; ce phare, ouvrage de Soſtrate de Cnide, & l'une des ſept merveilles du monde. Quel contraſte! aujourd'hui, dans un eſpace de deux lieues fermé de murailles, on ne voit que colonnes de marbre, les unes renverſées dans la pouſſière & ſciées par tronçons; (car les Turcs en font des meules de moulin), les autres debout, affermies ſur leur baſe par l'énormité de leur poids: on ne voit que débris de pilaſtres, de chapiteaux, d'obéliſques, que montagnes de ruines entaſſées les unes ſur les autres. L'aſpect de ces décombres, le ſouvenir des monumens fameux qu'ils repréſentent affligent l'âme, dit l'Auteur, & font verſer des larmes.

L'ancienne Alexandrie contenoit, ſous Auguſte, trois cent mille perſonnes libres; ajoutez au moins le double d'eſclaves, vous aurez neuf cent mille âmes. La moderne Alexan-

Digitized by Google

drie, bourgade d'une petite étendue, contient à peine ſix mille habitans.

Le canal d'Alexandrie, ſans lequel cette ville ne pourroit ſubſiſter, puiſqu'elle n'a pas une goutte d'eau douce; ce canal, aujourd'hui à moitié rempli de limon & de ſable, & n'ayant de l'eau que pendant une foible partie de l'année, qui ſuffit à peine pour remplir les citernes de la ville; ce canal qui ne voit aujourd hui ſur ſes bords que des ſables brûlans & des campagnes déſertes, autrefois navigable toute l'année, arroſoit dans ſon cours une longue ſuite de jardins couverts d'ombrages majeſtueux, tapiſſés d'une verdure éternelle. Voici la deſcription qu'en fait un Poëte cité par Abulfeda.

« Quelle aménité règne ſur les bords du » canal d'Alexandrie! le ſpectacle qu'ils of- » frent fait couler la joie dans l'âme. Les boſ- » quets qui les ombragent préſentent au na- » vigateur un dais de verdure. La main de » l'aquilon y répand la fraîcheur, en même » temps qu'elle ſillonne en ſe jouant la ſur- » face des eaux. Le ſuperbe dattier, dont la » tête flexible ſe penche mollement comme » celle d'une belle qui s'endort, eſt couronné » de ſes grappes pendantes. »

Voilà de quoi on ne trouve preſque plus aucune trace.

Cependant, dit M. Savary, tous les ſignes de l'ancienne magnificence d'Alexandrie ne ſont pas effacés; il parle de citernes étendues ſous toute la ville, & de nombreux conduits

Digitized by Google

pour y porter les eaux, ouvrages faits avec beaucoup d'art, & qui subsistent encore en leur entier au bout de deux mille ans; il parle de quelques obéliſques, de quelques colonnes, de quelques monumens que la barbarie des Turcs n'a pas entièrement détruits.

Mais, ajoute-t'il, ce qui fixe le plus l'attention des Voyageurs, eſt la colonne de granit rouge, ſituee à un quart de lieue de la porte du Midi. Voici la deſcription qu'il en fait.

« Le chapiteau eſt corinthien, à feuilles de » palmier unies & ſans dentelure. Il a neuf » pieds de haut. Le fuſt & le tore ſupérieur de » la bâſe ſont d'un ſeul morceau de quatre-» vingt-dix pieds de long & de neuf de » diamètre. La bâſe eſt un carré d'environ » quinze pieds ſur chaque face. Ce bloc de » marbre, de ſoixante pieds de circonfé-» rence, repoſe ſur deux aſſiſes de pierres » liées enſemble avec du plomb; ce qui n'a » pas empêché les Arabes d'en arracher plu-» ſieurs pour y chercher un tréſor imagi-» naire. La colonne entière a cent quatorze » pieds de hauteur. Elle eſt parfaitement bien » polie, & ſeulement un peu éclatée du » côté du Levant. Rien n'égale la majeſté de » ce monument. De loin, il domine ſur la » ville & ſert de ſignal aux vaiſſeaux. De près, » il cauſe un étonnement mêlé de reſpect. » On ne peut ſe laſſer d'admirer la beauté du » chapiteau, la longueur du fuſt, l'impo-» ſante ſimplicité du piédeſtal. Je ſuis per-

Digitized by Google

» ſuadé que ſi cette colonne étoit tranſportée
» devant le palais de nos Rois, toute l'Eu-
» rope viendroit payer un tribut d'admira-
» tion au plus beau monument qui ſoit ſur
» la terre. »

Abulfeda l'appelle la colonne de *Sévère*, & M. Savary croit qu'en effet elle fut érigée en l'honneur de l'Empereur Alexandre Sevère, & que c'eſt la raiſon pour laquelle Strabon & Diodore de Sicile, antérieurs à ce Prince, n'ont point parlé de ce monument.

La deſcription de Roſette, moins impoſante que celle d'Alexandrie, n'eſt pas moins agréable. Pour plus de variété, nous négligerons cette fois la partie phyſique pour nous attacher à la partie morale, & montrer le talent de l'Auteur ſous plus d'un aſpect & dans plus d'un genre : il nous repréſente au milieu des plus violentes chaleurs, ſous des berceaux au bord d'un ruiſſeau qui les arroſe, « le Turc
» tenant dans ſes mains une longue pipe de
» jaſmin garnie d'ambre, ſe croyant tranſ-
» porté dans le jardin de délices que lui pro-
» met Mahomet. Froid, tranquille, penſant
» peu, il fume un jour entier ſans ennui.
» Vivant ſans deſir, ſans ambition, jamais
» il ne porte un regard curieux ſur l'avenir.
» Cette activité qui nous tourmente, cette
» activité, l'âme de tous nos talens, lui eſt
» inconnue. Content de ce qu'il poſsède, il
» n'invente & ne perfectionne rien. Sa vie
» nous paroît un long ſommeil; la nôtre lui
» ſemble une continuelle ivreſſe: mais, tandis

Digitized by Google

» que nous courons après le bonheur qui
» nous échappe, il jouit paisiblement des
» biens que la Nature lui offre, que chaque
» jour lui présente, sans s'occuper du lende-
» main. »

Les Psylles, ces peuples de la Cyrénaïque, qui, au rapport de Strabon, Livre 17, avoient un secret pour se garantir du venin des serpens, & sur lesquels l'Abbé Souchay a fait un Mémoire inséré dans le Recueil de l'Académie des Belles-Lettres, Tome 7e.; ces Psylles ont encore aujourd'hui des successeurs. « M. Savary a vu à Rosette une Pro-
» cession où, à la suite des Prêtres, marchoit
» une troupe de forcenés, les bras nuds, le
» regard farouche, tenant à la main d'énor-
» mes serpens, qui formoient des replis au-
» tour de leur corps, & faisoient des efforts
» pour s'échapper. Ces Psylles les empoignant
» fortement auprès du cou, évitoient leur
» morsure, &, malgré leurs sifflemens, les dé-
» chiroient avec les dents & les mangeoient
» tout vivans. Le sang couloit de leur bou-
» che impure. D'autres Psylles s'efforçoient
» de leur arracher leur proie. C'étoient des
» combats à qui dévoreroit un serpent.

» La populace les suivoit avec étonnement,
» & crioit miracle. Ces gens passent pour des
» inspirés, possédés d'un esprit qui détruit
» l'effet de la morsure des serpens. Ce tableau
» m'a effrayé d'abord, puis il m'a fait réflé-
» chir sur l'homme, cet être étrange pour
» lequel le poison devient un aliment; cet

Digitized by Google

» être crédule, auquel un spectacle renou-
» velé tous les ans, n'ouvre point les yeux,
» & qui, dans son aveugle ignorance, est prêt
» d'adorer comme un Dieu, son semblable,
» quand il a l'art de le tromper. »

Il n'est peut-être pas très-exact de dire que le poison devient un aliment pour l'homme, & l'exemple des Psylles ne le prouve pas; les serpens les plus venimeux n'ont de venin que dans les dents, ou plutôt dans les gencives; & vraisemblablement les Psylles ne mangeoient point la tête du serpent. Nous faisons dans la Médecine des bouillons de vipère, qui sont très-sains. Tout homme, sans être Psylle, pourroit, en tenant dans sa main une vipère fortement serrée par le cou, en manger le corps peut-être impunément; ce ne seroit pas un bon mets sans doute, non pas plus que toute autre chair crue, mais ce ne seroit pas un mets venimeux.

La description du Grand-Caire commence par ces mots :

« Depuis neuf mois j'habite le Grand-Caire,
» cette immense Cité où les Européens ram-
» pent dans la poussière, & où le nom de
» Franc est un opprobre..... Le Musulman se
» croit l'être le plus sublime de l'Univers :
» l'Alcoran le lui dit.

Ce seul trait suffit pour faire juger des lumières d'un peuple qui n'estime ou ne méprise les hommes que selon le pays qu'ils habitent, & la croyance qu'ils professent.

D'un salon situé dans l'endroit le plus élevé

Digitized by Google

de la citadelle du Caire, la vue se promène sur un immense horison. « On découvre » l'étendue du Grand Caire, une multitude » de mosquées & de minarets. On voit du » côté de Boulak de riches campagnes cou- » vertes de moissons & entre-coupées de bos- » quets de dattiers. Fostat paroît au Sud- » Oueſt. On apperçoit au-delà les plaines du » Saïd, qui, quand elles sont inondées par » le Nil, offrent çà & là des hameaux de- » venus des Isles. Ce tableau est terminé par » les pyramides, qui, comme des pointes de » montagnes, vont se perdre dans les nues. » On ne se lasse point de promener ses re- » gards sur tant d'objets variés & imposans... » L'air vif qu'on respire dans ce lieu élevé, » la fraîcheur qu'on y goûte, ajoutent un » nouveau charme au plaisir de voir. Assis sur » ce riant belvédère, on se livre à d'agréables » méditations; mais bientôt la mélancolie » vient en troubler la douceur. On se dit à » soi-même: ces riches contrées où floris- » soient autrefois les Arts & les Sciences, » sont occupées par un peuple ignorant & » barbare qui les foule aux pieds. Le despo- » tisme écrâse de son sceptre de fer le plus » beau pays du monde; il semble que les » malheurs des hommes croissent en pro- » portion des efforts que la Nature fait pour » les rendre heureux. »

La description seule que fait l'Auteur des bains chauds, du massage & des heureux effets qui en résultent, suffiroit pour engager

Digitized by Google

à entreprendre le voyage de l'Egypte. C'eſt la volupté ſuprême, & un principe de ſanté que nous ne pouvons pas nous flatter de connoître dans notre Europe.

« Les perſonnes qui prennent le bain ne » ſont point empriſonnées comme en France » dans une eſpèce de cuvier, où l'on n'eſt » jamais bien à ſon aiſe. Couchées ſur un » drap étendu, la tête appuyée ſur un petit » couſſin, elles prennent librement toutes » les poſtures qui leur conviennent. Cependant un nuage de vapeurs odorantes les » enveloppe & pénètre dans tous les pores.

» Lorſque l'on a repoſé quelque temps, » qu'une douce moiteur s'eſt répandue dans » tout le corps, un ſerviteur vient, vous » preſſe mollement, vous retourne; & quand » les membres ſont devenus ſouples & flexibles, il fait craquer les jointures ſans effort. » Il maſſe & ſemble pétrir la chair, ſans que » l'on éprouve la plus légère douleur.

» Cette opération finie, il s'arme d'un gant » d'étoffe, & vous frotte long-temps. Il détache du corps..... des eſpèces d'écailles, & » enlève juſqu'aux ſaletés imperceptibles qui » bouchent les pores. La peau devient douce » & unie comme le ſatin.... La poitrine ſe » dilate, & l'on reſpire avec volupté. Parfaitement maſſé & comme régénéré, on ſent » un bien-aiſe univerſel. Le ſang circule avec » facilité, & l'on ſe trouve dégagé d'un » poids énorme. On éprouve une ſoupleſſe, » une legéreté juſqu'alors inconnues. Il ſem-

» ble

» ble que l'on vient de naître, & que l'on vit
» pour la première fois. Un sentiment vif
» de l'existence se répand jusqu'aux extré-
» mités du corps. Tandis qu'il est livré aux
» plus flatteuses sensations, l'âme qui en a la
» conscience, jouit des plus agréables pen-
» sées. L'imagination se promenant sur l'Uni-
» vers qu'elle embellit, voit par-tout de
» riàns tableaux, par-tout l'image du bon-
» heur. Si la vie n'est que la succession de nos
» idées, la rapidité avec laquelle la mémoire
» les retrace alors, la vigueur avec laquelle
» l'esprit en parcourt la chaîne étendue,
» feroient croire que dans les deux heures du
» calme delicieux qui suit ces bains, on vit
» un grand nombre d'années.

» Tels sont ces bains dont les anciens re-
» commandoient si fort l'usage, & dont les
» Égyptiens font encore leurs délices. C'est-
» là qu'ils préviennent ou font disparoître
» les rhumatismes, les catharres, les maladies
» de la peau, qui ont pour principe le défaut
» de transpiration, & ce mal-aise si ordinaire
» aux autres Nations, qui n'ont pas autant de
» soin d'entretenir la propreté de leur corps. »

Nous n'avons présenté jusqu'ici à nos Lecteurs que des motifs d'entreprendre le voyage de l'Égypte : voici pourtant de quoi refroidir un peu leur ardeur pour ce voyage. L'Auteur se promenoit dans une Isle charmante au milieu du Nil, entre le Caire & Gizé. « Je m'avan-
» çois, dit-il, insensiblement sous un bois
» de tamarins, d'orangers & de sycomores,

Digitized by Google

» & je jouissois d'une fraîcheur agréable
» sous leur ombrage épais. Quelques rayons
» échappés du soleil dardoient dans l'ombre
» un sillon lumineux, & doroient une petite
» partie du feuillage. Les émanations des
» fleurs & des plantes embaumoient les airs.
» Une multitude de tourterelles voltigeoient
» d'un arbre à l'autre sans paroître effrayées
» de mon approche. L'esprit abandonné aux
» plus douces rêveries, les sens livrés aux
» plus flatteuses sensations, je m'avançois
» sans précaution vers l'endroit le plus touffu
» du bocage. Tout-à-coup une voix effrayante
» me cria : Où vas-tu ? Tu es mort, si tu fais
» un pas. C'étoit un esclave qui veilloit à l'en-
» trée du bosquet pour qu'aucun téméraire
» ne vînt troubler des Dames qui reposoient
» sur la verdure. Je retournai en arrière,
» heureux de n'avoir pas été reconnu pour
» un Européen. J'ai su depuis que les Beys
» venoient quelquefois avec leur *Harem* dans
» cette Isle, & qu'un étranger que la cu-
» riosité y conduiroit dans ces momens,
» risqueroit d'avoir la tête coupée sur le
» champ. »

Il y a beaucoup d'autres inconvéniens semblables, provenans des mœurs, des coutumes, de l'ignorance, des préjugés, du despotisme, &c. qui peuvent ralentir le désir que l'on conçoit si naturellement de connoître par soi-même un pays si curieux : ce sont les préjugés qui divisent les Nations & les rendent ennemies les unes des autres. Qui pourroit

Digitized by Google

dissiper les préjugés, réuniroit le genre-humain, augmenteroit ses forces, ses ressources, ses jouissances; il seroit le bienfaiteur du monde.

Cependant, si les mœurs des Égyptiens ont de grands inconvéniens, ils ont aussi de grands avantages; & rien n'est plus touchant que le tableau de la félicité domestique de ces peuples, tel que l'Auteur nous le présente. C'est-là que commença l'autorité paternelle; elle y conserve encore ses droits comme au temps d'Hérodote: « accablés au-» dehors par un joug de fer, ce n'est que » dans l'intérieur des familles qu'ils trouvent » la tranquillité & le bonheur. Comme » l'union des membres en fait la sûreté, l'in-» térêt commun se joint à la voix du sang » pour y conserver l'harmonie..... Un même » toit renferme souvent une nombreuse pos-» térité. Chaque jour les enfans & les petits-» enfans viennent payer à leur aïeul un » tribut de vénération & de tendresse. Le » plaisir d'être aimé & respecté davantage à » mesure qu'il avance en âge, lui fait oublier » qu'il vieillit. Le contentement de son cœur » brille dans ses yeux. La sérénité adoucit les » rides de son front..... Ici, le respectable » Patriarche, dont la barbe blanche descend » sur la poitrine, sourit sous les glaces de la » vieillesse à ses petits-fils qui viennent le » caresser. Son cœur s'épanouit à la vue de » quatre générations qui s'empressent de lui » payer le tribut de la piété filiale. Il goûte

Digitized by Google

» le charme de la vie jusqu'à son dernier
» moment..... Heureux jusques sur le bord
» du monument, il n'apperçoit point la
» mort qui vient le frapper, & s'endort au
» milieu des embrassemens de ses enfans. Ils
» le pleurent long-temps, & vont chaque
» semaine semer des fleurs sur sa tombe &
» y réciter des hymnes funèbres. Les Égyp-
» tiens ont perdu l'usage d'embaumer les
» corps; mais ils ont conservé les sentimens
» qui lui donnèrent naissance. »

L'Auteur met en parallèle & en contraste avec cette pureté primitive, avec cette tendre & pieuse observation des saintes loix de la Nature, nos mœurs Occidentales, si favorables à la jeunesse, si avilissantes, si ingrates, si dures envers la vieillesse. Il est vrai que ces mœurs dont il se plaint, sont particulières à nos villes opulentes, & sont un des produits du luxe & de la corruption qu'il traîne à sa suite. Nos Provinces & nos Campagnes conservent encore des restes précieux du respect de l'Orient pour les vieillards & les pères-de-famille.

« Quant à l'éducation de l'enfance, l'être
» foible qui vient de naître, dit M. Savary,
» n'est point empaqueté dans un triste mail-
» lot, source de mille maladies. Étendu nud
» sur une natte, exposé à l'air pur dans un
» vaste appartement, il respire sans gêne, &
» déploie à volonté ses membres délicats....
» Baigné tous les jours, élevé sous les yeux
» maternels, il croît avec vîtesse. Libre de

Digitized by Google

» ſes mouvemens, il eſſaye ſes forces naiſ-
» ſantes, il s'agite, ſe roule, ſe lève; & s'il
» vient à tomber, ſes chûtes ne ſauroient
» être dangereuſes ſur le tapis ou la natte qui
» couvrent le plancher. A ſept ou huit ans
» on ne le bannit point de la maiſon pater-
» nelle pour l'envoyer dans un collège perdre
» ſa ſanté & ſon innocence. Il eſt vrai qu'il
» acquiert peu de connoiſſances. Son éduca-
» tion ſe borne ſouvent à ſavoir lire & écrire.
» Mais il jouit d'une ſanté robuſte; mais la
» crainte de la Divinité, le reſpect pour la
» vieilleſſe, la piété filiale, l'amour de l'hoſ-
» pitalité reſtent profondément graves dans
» ſon cœur.

» Les filles ſont élevées de la même ma-
» nière.... On les laiſſe nues ou ſimplement
» couvertes d'une chemiſe juſqu'à l'âge de
» ſix ans. Les habits qu'elles portent le reſte
» de leur vie ne ſerrent aucun de leurs mem-
» bres, & permettent à tout le corps de
» prendre ſa véritable ſtructure. Auſſi rien
» n'eſt plus rare que de voir des enfans ca-
» cochimes, des perſonnes contrefaites. C'eſt
» dans les contrées Orientales que l'homme
» s'élève dans toute ſa majeſté, & que la
» femme déploie tous les charmes de ſon
» ſexe. »

Dans la deſcription des fameuſes pyrami-des, l'Auteur fait voir que les dimenſions de la plus grande de ces pyramides ſont encore un problème; il le prouve par les calculs preſque tous différens, ſoit des anciens Hiſto-

Digitized by Google

riens, soit des Voyageurs modernes. Nous sommes étonnés de ne pas trouver parmi ces Voyageurs, M. de Chazelles, qui fit en 1693 le Voyage d'Égypte par ordre du Gouvernement, & qui, à ce titre-là même, semble mériter plus de confiance que les autres. Il juge que la grande pyramide a 77 toises trois quarts de haut; en quoi il se rapproche plus du calcul de quelques modernes que de celui des anciens.

Nous voudrions pouvoir suivre M. Savary dans sa course sur la branche de Damiette, & présenter d'après lui à nos Lecteurs tous ces tableaux enchanteurs d'une nature riche & variée, énergique & féconde, où se trouve rassemblé tout ce que les eaux courantes ont d'agrément, tout ce que la verdure a de fraîcheur, tout ce que la fleur d'orange a de parfums, tout ce qu'un air doux, suave, balsamique a de volupté, tout ce que le spectacle d'un beau ciel a de ravissant.

L'Auteur écrit si bien quand il le veut, c'est-à-dire, presque toujours, qu'on peut impunément l'avertir de quelques endroits ou un peu négligés ou un peu trop recherchés. Par exemple, page 18 : *Le Tigre & l'Euphrate déchaînés des Monts Arméniens.*

Ce ton est trop poétique, & passe le ton d'une description en prose; & même, dans l'endroit dont il s'agit, l'Auteur a plutôt une simple exposition à faire qu'une description.

Page 328 : *Cette idée pesoit sur son cœur comme une montagne.* Ce style n'est-il pas un peu trop oriental?

Digitized by Google

Nous ne savons pourquoi l'Auteur emploie presque toujours le mot *promener* au neutre, sans le pronom personnel.

« Il est dangereux pour un Européen *de* » *promener* souvent dans ces bosquets.

» Pas une allée où l'on puisse *promener*.

» Les femmes Turques vont *promener* sur » le Nil.

» *Promener* en bateau.

» Un bois où nous avions *promené* la veille.

» *En promenant* dans des sentiers tortueux.

» *Lorsqu'il promène* au milieu de cette » foule d'oiseaux. »

C'est la seule faute aussi caractérisée & aussi répétée que nous ayons remarquée dans cet Ouvrage, dont le style n'est pas un des moindres mérites.

DISSERTATIONS critiques pour servir à l'Histoire des Juifs avant & depuis Jésus-Christ, & de Supplément à l'Histoire de M. Basnage, par M. de Boissi, 2 Vol. *in*-12. Prix, 4 liv. brochés. A Paris, chez Lagrange, Libraire, au Palais Royal, n°. 123, & Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet. 1785.

L'HISTOIRE DES JUIFS de Jacques Basnage, cet Écrivain Calviniste né en France, réfugié en Hollande, & dont on a dit qu'il étoit plus propre à être Ministre d'État que d'une Paroisse, est mise au rang des Livres classiques qu'on trouve aujourd'hui très-fatiguant

Digitized by Google

de lire, & encore plus de composer. Esprit juste, Critique habile, & Philosophe tolérant, Basnage détruisit la plupart des mensonges impertinens que le faux zèle avoit dictés sur la conduite des Juifs modernes ; il s'éleva contre cette rage de persécuter d'une main, de calomnier de l'autre, & sut réunir le savoir à la saine philosophie.

Cette Histoire cependant n'est ni exempte d'erreurs ni complette. Soit que l'Auteur se fût épuisé en recherches sur les Annales des anciens Hébreux, soit que les matériaux lui eussent manqué pour suivre les transmigrations de ce Peuple, ses établissemens, ses misères depuis le règne du Christianisme, M. Basnage a rendu nécessaire un Supplément à son Ouvrage; & celui que nous donne M. de Boissi n'est pas encore assez étendu.

« M'étant appliqué, dit ce Savant estimable, à l'étude de la Religion, de l'Histoire » & de la Littérature des Juifs, j'avois rassemblé sur ces différens objets les matériaux d'un Ouvrage assez considérable.... » Je l'aurois repris avec la même ardeur que » je l'avois commencé, si le goût de l'érudition se fût soutenu en France; mais le Bel-» Esprit & une fausse Philosophie sont venus à bout de l'en bannir.... J'ai donc senti » qu'il étoit inutile de continuer un travail » dont le succès ne seroit pas proportionné » à la peine de mes recherches. » Il seroit malheureux que M. de Boissi pût avoir raison. Il est très vrai qu'une immensité de Lecteurs

ne cherchent dans un Livre que ce qu'ils vont chercher aux Spectacles, de l'amuſement, & qu'un Auteur eſt pour eux l'équivalent d'un Comedien chargé de les diſtraire de l'ennui de l'oiſiveté. Il eſt à croire également qu'un grand nombre d'Ecrivains frivoles ſe chargent de ce glorieux miniſtère; mais on auroit tort de ſe perſuader que le goût des connoiſſances ſoit généralement éteint; comme le beſoin s'en fait ſentir de plus en plus, on reviendra au deſir d'apprendre quelque choſe dans les Livres, lorſque le Public en ſaura autant que leurs Auteurs.

Les ſix premières Diſſertations de M. de Foiſi ont pour objet quelques fragmens de l'Hiſtoire ancienne & de la Théologie Judaïque. Si c'eſt ici la partie la moins intéreſſante de cet Ouvrage, ce n'en eſt pas la moins ſavante. L'Auteur y a même jété des opinions & des éclairciſſemens qui avoient échappé aux Critiques précédens; & ces Traités nous paroiſſent très-dignes d'être conſultés par les perſonnes de tout pays qui s'occupent du même genre de recherches.

Celles qu'embraſſe le ſecond Volume, compoſé également de ſix Diſſertations, ſont auſſi curieuſes qu'inſtructives. Dans le premier de ces morceaux l'Auteur examine l'état des Juifs en France ſous les deux premières Races & dans les commencemens de la troiſième. Quel tableau! quelles mœurs & quelle legiſlation! On y voit ces transfuges

Digitized by Google

extraordinaires poussés & repoussés d'une contrée à l'autre, habitans passagers d'un pays, & jamais citoyens, réduits pour toute défense à la protection intéressée de quelques Souverains; persécutés, tolérés tour-à-tour sans aucune mesure dans les bienfaits ni dans les peines, se distinguant toujours par l'esprit de cupidité & par l'opiniâtreté de leur croyance, ne se rebutant ni par l'instabilité de leurs fortunes ni par celle de leur existence, & dans l'espace des siècles, ayant compté parmi eux à toutes les époques, des milliers de martyrs pour un seul hypocrite converti.

Vers la fin du cinquième siècle & au commencement du sixième, les Juifs jouissoient en France de priviléges importans; mais ces faveurs ne furent pas de longue durée. M. de Boiffi rappelle les défenses qui les dépouillèrent successivement. Le second Concile d'Orléans; entr'autres, prohiba les mariages entre Juifs & Chrétiens; & il paroît que la fréquence de ces unions détermina le Décret du Concile. Nulle part on ne les a vues se renouveler depuis. Très-récemment à Berlin, un particulier essaya de faire tomber cette barrière, de réunir par les nœuds du sang deux Religions jusqu'ici incompatibles, de faire rentrer les Juifs dans la société civile, sinon par des droits positifs, du moins par des alliances. L'auteur de ce projet singulier le suivit avec courage: il se préparoit à donner l'exemple en s'unissant

Digitized by Google

avec une Juive; le consentement des Supérieurs étoit obtenu, lorsque des obstacles ont fait différer cette révolution.

Entre les faits curieux recueillis par M. de Boissi, il en est un, extrait de Joinville, qui donne une juste idée du sort des Juifs & de l'esprit du temps. Saint Louis racontoit à Joinville qu'un jour des Ecclésiastiques disputoient avec des Juifs dans le Monastère de Cluni, en présence de l'Abbé. Un Chevalier François armé d'un bâton, & qui se trouvoit au nombre des auditeurs, pria l'Abbé de lui permettre de parler. Il demanda à celui des Juifs qui paroissoit le plus considérable, *s'il croyoit à la Vierge Marie, mère du Sauveur Jésus-Christ:* l'Hébreu, étourdi de la question, y répondit d'une manière conforme à ses préjugés; alors le Chevalier le traita de fou & d'extravagant, &, sans lui laisser le temps de répliquer, il le frappa de son bâton, & faillit l'assommer. L'Abbé s'étant avisé de blâmer ce genre d'argumentation, peu s'en fallut que le doux Militaire n'en répétât l'exercice.

A la mort de Charles-le-Chauve, les Juifs perdirent le crédit momentané qu'ils avoient eu sous son règne, & ils ne recouvrèrent plus leurs anciens priviléges. On sait qu'ils furent accusés d'avoir empoisonné ce Charles-le-Chauve mort d'une dyssenterie au pied du Mont-Cénis, entre les mains du Juif Sédécias, son Médecin. M. de Boissi fait sentir très-judi-

Digitized by Google

cieuſement l'abſurdité de ce prétendu empoiſonnement; & ſes réflexions à ce ſujet ſont irréfutables.

Il faut lire dans cet Ouvrage les bizarres & inconcevables perſécutions dont cette race infortunée fut la victime preſque ſans interruption. Jamais on ne pouſſa plus loin le mépris de l'eſpèce humaine; la dériſion ſe joignoit preſque toujours à la cruauté. A Toulouſe, trois fois par an, on aſſujétiſſoit un Juif à être ſouffleté publiquement. Hughes Chapelain d'Aimeri, Vicomte de Rochechouart, ayant été chargé de ce miniſtère un jour de Pâques, fit ſauter la cervelle & les yeux du patient, qui expira ſur la minute. L'Hiſtoire des Nations les plus ſauvages n'offre pas de pires atrocités; & c'étoit un Gentilhomme qui, par honneur & par dévotion, devenoit ainſi un bourreau décoré! On connoît les horreurs exercées en Allemagne par les Croiſés contre ces mêmes deſcendans d'Abraham, adorant le même Dieu que nous, ſuivant la Loi Moſaïque, dont le Fondateur eſt l'objet de notre vénération.

M. de Boiſſi ne recueille point ces énormités ſans en faire ſentir l'injuſtice; il réfute, & toujours avec avantage, la plupart des accuſations qui en fournirent le prétexte: la raiſon de l'Auteur le ſert par-tout auſſi-bien que ſon érudition.

Le huitième Chapitre ſur l'état des Juifs en Afrique offre des notions éparſes en

Digitized by Google

divers Livres obscurs ou dans des voyages estimés. Il en résulte qu'il existe quatre cent mille Juifs dans les seuls Royaumes d'Alger, de Fez & de Maroc. L'Auteur distingue & détaille avec exactitude les différens priviléges dont jouit cette Nation sous les Régences Barbaresques : exposé d'après lequel on peut s'étonner que les Hébreux s'obstinent à rester en Europe.

M. de Boissi a consacré deux Dissertations au Rabbin Isaac Abarbanel & à Uriel Ucosta, tous deux célèbres par leur savoir & par leurs infortunes ; le premier traînant une carrière agitée de Cour en Cour, instrument & victime de leurs intrigues, passant du cabinet des Princes dans l'obscurité d'un exil, &, au milieu de ces vicissitudes, toujours appliqué, infatigable, composant une infinité d'Ouvrages où les Rabbins ont pris des textes de disputes, les ennemis du Christianisme des armes dont ils se sont bien gardés de nommer l'arsenal ; le second, sceptique & cependant apostat, passant & repassant d'une croyance à l'autre, tantôt par conviction, tantôt afin d'échapper au fanatisme, entraîné lui-même par un zèle aveugle en ses inconstantes opinions, également odieux aux Chrétiens & aux Juifs, fouetté par ces derniers en pleine Synagogue, & n'échappant à l'assassinat tenté sur lui qu'en finissant en 1647 sa déplorable vie par le suicide. Ce Docteur hardi a lui même tracé l'histoire de ses malheurs dans le fameux

Digitized by Google

Ouvrage intitulé : *Exemplar humanæ vitæ*, publié par le Théologien Limborch. M. de Boiſſi en donne un extrait fidèle & intéreſſant.

On doit regretter que les recherches de l'Auteur n'ayent pas embraſſé plus univerſellement les Juifs modernes ; qu'il ne les ait pas ſuivis en Allemagne, à Livourne, à Londres, à Amſterdam, en Eſpagne, en Pologne & en Aſie ; qu'il ne nous ait pas inſtruits de leur nombre dans ces divers établiſſemens, des droits qu'ils y conſervent, de leurs mœurs, de leurs occupations, des altérations plus ou moins conſidérables qui ſe ſont gliſſées dans leur doctrine. M. de Boiſſi doit être certain que l'Europe entière liroit avec intérêt ce tableau complet de la ſeule Nation qui, durant trois mille ans, ait réſiſté à l'erreur générale de l'idolâtrie, & dont la légiſlation, le culte, les coutumes, malgré les efforts de dix-huit ſiècles perſécuteurs, ont ſurvécu aux Religions, aux Loix, à la Puiſſance de tant de Peuples redoutables & floriſſans, dont il ne reſte qu'un éclatant ſouvenir.

(*Cet Article eſt de M. Mallet-du-Pan.*)

Digitized by Google

TRAITÉ de la Cataracte, avec des Observations qui prouvent la néceſſité d'inciſer la cornée tranſparente & la capſule du cryſtallin d'une manière diverſe, ſelon les différentes eſpèces de Cataractes; par M. de Wenzel fils, Baron du S. Empire, Médecin de la Faculté de Nancy, & Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris. *in*-8°. avec fig. Prix, 3 liv. 12 ſ. broché. A Paris, chez Duplain, Libraire, cour du Commerce, rue de l'ancienne Comédie Françoiſe.

Si l'on doit regarder la Médecine comme une Science conjecturale, il n'en eſt pas de même de la Chirurgie, dont toute la théorie doit être appuyée ſur des faits conſtans. Il n'y a dans cet Art aucun raiſonnement qui puiſſe prévaloir ſur l'expérience; & l'on employeroit en vain la logique la plus adroite & la plus ſolide en apparence, pour établir les avantages de telle méthode d'opérer, de telle forme d'inſtrument: ſi une longue ſuite d'obſervations n'en a pas juſtifié le choix d'avance, on a toujours droit de s'en défier. Mais lorſqu'au contraire un Praticien habile ne propoſe au Public qu'après les avoir long-temps éprouvés, ou des inſtrumens nouveaux, que les cas différens qu'il a vus l'ont conduit à imaginer, ou une méthode particulière, dont une expérience ſuivie lui a toujours montré le ſuccès; lors qu'enfin ſes obſervations con-

Digitized by Google

tinuelles servent de base à ses raisonnemens, il mérite alors une entière confiance ; & tel est le cas où se trouve M. le Baron de Wenzel.

Fils d'un homme célèbre dans toute l'Europe par son adresse & son habileté dans toutes les maladies des yeux dont il s'est occupé uniquement; habitué à servir d'aide à son père, & témoin par conséquent d'un nombre infini d'opérations, exerçant lui-même cet Art dès ses plus jeunes années, il n'est point sans doute de circonstance extraordinaire qui n'ait passé sous ses yeux, & sur laquelle il n'ait été à portée de réfléchir. Ajoutons à ces avantages celui d'avoir de bonne-heure, par d'excellentes études, approfondi la théorie de son Art : tant de titres doivent assurer la confiance publique à un Ouvrage qui n'est que le résultat des expériences nombreuses de MM. de Wenzel père & fils.

Il n'en faut pas moins, au reste, pour faire adopter ce que ce Traité a d'utile ; car c'est aux Artistes eux-mêmes, plutôt qu'aux malades, que ce Livre est destiné. M. de Wenzel leur détaille avec beaucoup d'exactitude sa méthode & ses instrumens, ou plutôt ceux de M. son père. Il en établit tous les avantages confirmés par trente-cinq ans de succès ; il propose d'en rendre l'usage général ; mais un amour-propre mal entendu peut rendre cette adoption difficile. A moins d'être vivement ému par le désir du bien public, on a de la peine à renoncer à sa méthode pour celle d'un autre ; ce n'est guère que de la part des

Digitized by Google

jeunes gens qui se distinent à cette partie, qu'on peut espérer cette docilité. Encore maîtres de choisir, il n'est pas douteux qu'ils ne préfèrent un procédé qu'ils reconnoîtront aisément pour le plus utile.

« Pourquoi les gens de l'Art, dit M. de » Wenzel, n'adoptent-ils pas tous une mé» thode uniforme..... la plus simple, » la plus facile? Pourquoi le desir de pré» senter une nouveauté, est-il si souvent le » seul motif qui engage à inventer des instru» mens, presque toujours moins avantageux » que ne l'annoncent leurs Auteurs? Lors» qu'un nouvel instrument est bon & utile, » il suffit à son inventeur de s'en servir dans » les opérations qu'il pratique; il n'a pas be» soin de l'annoncer: ses avantages reconnus » par les malades le sont bientôt par les Chi» rurgiens; & l'usage qui s'en établit peu-à-peu, » fixe bientôt la preference qui lui est due. »

Telle est la marche de M. de Wenzel: il rend hommage à M. son père en décrivant ses instrumens & sa méthode; mais cette description devient bien intéressante, accompagnée de l'histoire de leurs succès.

Le plan de cet Ouvrage est simple & méthodique. Après avoir défini la cataracte, & rapporté les idées des anciens sur cette maladie, ainsi que sur ses causes, M. de Wenzel établit l'inutilité des remèdes employés pour la guérir. Il détaille les diverses manières de l'opérer, & prouve fort bien les avantages de l'*extraction* sur la simple *depression*. Il examine

Digitized by Google

les cas où l'opération peut être utile & ſuivie du ſuccès ; il preſcrit les préparations néceſſaires aux malades. Il décrit enſuite d'une manière très-claire ſon inſtrument qu'il appelle *ceratotôme*, & ceux qu'il eſt quelquefois obligé d'y joindre dans les cas particuliers. Il fait voir avec beaucoup de juſteſſe l'inutilité, & même les inconvéniens des ophtalmoſtats, ſur-tout ſelon ſa manière d'opérer. Il indique les différentes manières d'inciſer la capſule & la cornée, ſelon les différentes poſitions de la maladie ; & en rapportant tous les accidens qui peuvent ſe rencontrer ou ſurvenir, il préſente les moyens d'y remédier, moyens dont les obſervations qu'il rapporte prouvent l'efficacité. Il termine cet Ouvrage par un Traité des diverſes eſpèces de Cataractes ſecondaires, & par la manière de faire une pupille artificielle.

Le Livre de M. de Wenzel paroît ſous les auſpices de la Faculté de Médecine de Paris, dont il eſt Membre, & revêtu de la plus flatteuſe approbation. Celle de M. *Louis*, Cenſeur de cet Ouvrage, & dont l'autorité dans toutes les matières de Chirurgie eſt d'un ſi grand poids, doit achever de le faire apprécier. Nous ne pouvons mieux finir cet article qu'en la rapportant toute entière.

« Cet Ouvrage eſt le fruit d'une longue ex-
» périence : né du ſein de l'Art, il ne peut
» être que très-utile à ſes progrès ; & il ſeroit
» inappréciable, ſi la dextérité de MM. de
» Wenzel pouvoit être tranſmiſe, & qu'elle

Digitized by Google

» fût susceptible d'être décrite comme les » Observations intéressantes contenues dans » ce Traité. »

(*Cet Article est de M. Framery.*)

ANNONCES ET NOTICES.

Histoire Générale & Particulière de Bourgogne, avec les preuves justificatives ; composée sur les Titres originaux, tirés des Manuscrits de la bibliothèque du Roi, des registres des Parlemens & Chambres des Comptes ; sur les Cartulaires des Eglises Cathédrales & Collégiales, des Abbayes, des Monastères & autres anciens monumens : enrichie de quantité de figures en taille-douce, de vignettes & de sceaux, tant des Ducs que des grandes Maisons, &c. par Dom Plancher, & continuée par Dom Merle, tous deux Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Quatre très-gros vol. *in-fol.*, du prix de 120 liv. reliés.

Cet Ouvrage contient non-seulement l'Histoire des deux Bourgognes, mais encore celles des Provinces de Bresse, Bugey, Mâconnois, Lyonnois, Comtat d'Avignon, partie du Languedoc, Provence, Dauphiné, pays Genevois, partie de la Savoie & de la Suisse, jusques sur le haut Rhin, ainsi qu'il est confiné dans les Cartes géographiques annexées à l'Ouvrage : ces Provinces ont été plusieurs siècles englobées dans l'ancien Royaume de Bourgogne, & les Rois ont notamment fait leur résidence dans les villes d'Arles, d'Avignon & de Genève.

Il contient encore l'histoire des Duchés de Lorraine & de Luxembourg, des Provinces d'Artois, des Flandres Françoise & Autrichienne, qui ont pareillement

Digitized by Google

été englobées dans le nouveau Royaume de Bourgogne, & S. M. Impériale en prend encore aujourd'hui le titre de Roi : les Rois & Ducs de Bourgogne ont même eu leur Cour à Bruxelles & à Louvain.

On y voit encore les alliances des Rois d'Angleterre, des Ducs de Normandie & de Bretagne avec les Bourguignons, les siéges & les victoires que ces Nations combinées ont remportées sur les Allemands & les François.

Enfin, on y trouve l'origine de quantité de Familles illustres, avec les preuves justificatives, & l'indice des titres où on les a puisées ; ce qui peut être d'une très-grande utilité aux Familles nobles des Provinces dont on vient de parler.

Le Tome quatrième & dernier qui vient d'être imprimé sous la protection de MM. les Etats généraux de la Province, & honoré de la protection de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, qui a bien voulu en accepter la dédicace, est complet en ce qu'il contient, & peut être vendu seul, parce qu'il se comprend que l'Histoire du nouveau Royaume de Bourgogne ; il est indispensable pour ceux qui ont les trois premiers volumes, & il servira aux Curieux qui ne voudront voir que ce qui s'est passé sous les règnes des Rois & Ducs de Bourgogne des derniers siécles ; le prix en sera de 30 liv. br. On tiendra compte à ceux qui ont souscrit des 18 l. qu'ils ont payées d'avance, en produisant leur quittance. Les tomes 2 & 3 se vendront séparément chacun 25 liv. en feuilles, en s'adressant directement à Bidault, Lib. à Dijon, seul propriétaire de la totalité de cet Ouvrage. On pourra encore se le procurer, à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluni ; & à Châlons, chez Delespinasse l'aîné, Lib., rue du Châtelet.

Cours complet d'Agriculture, Théorique, Pra-

Digitized by Google

tique, Économique, & de Médecine Rurale & Vétérinaire, suivi d'une Méthode pour étudier l'Agriculture par principes, ou Dictionnaire universel d'Agriculture, par une Société d'Agriculteurs, & rédigé par M. l'Abbé Rozier, Prieur-Commendataire de Nanteuil le-Haudouin, Seigneur de Chevreville, Membre de plusieurs Académies, &c., *in*-4°., Tome VI. A Paris, rue & hôtel Serpente.

Ce grand Ouvrage est connu, & le succès dont il jouit est très-mérité. Il jette des lumières sur la science la plus utile à la Société; & la manière dont il est rédigé le fait lire, & en étend par conséquent l'utilité.

Mémoire sur les moyens de perfectionner les remises propres à la conservation du gibier, & d'obvier en partie aux dégâts qu'il cause dans les campagnes, auquel on a joint un Catalogue des Arbres & des Arbustes exotiques qui peuvent servir à cet usage, avec leurs noms latins & françois, & l'indication du terrein qui convient à chaque espèce, suivi d'une Réponse à quelques Observations qui ont été faites à ce sujet; par M. Lebreton, Inspecteur Général des Capitaineries Royales, *in*-16. A Paris, chez L. F. Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins.

Cette Brochure, qui n'est pas susceptible d'analyse, n'est pas sans utilité; elle concilie, ce qui n'est pas facile en pareille matière, les intérêts des campagnes & les plaisirs des Chasseurs.

Bibliorum Sacrorum Vulgatæ Versionis Editio, Tomus primus, jussu Christianissimi Regis ad institutionem Serenissimi Delphini, *in*-4°. sur papier vélin de Mathieu Johannot d'Annonay. Prix, 60 liv. brochés en carton.

La même, dédiée au Clergé de France, même papier & même prix.

Digitized by Google

La même, papier grand raisin ordinaire. Prix, 21 liv. reliée en veau.

Les Éditions que donne M. Didot méritent toujours les mêmes éloges. Il vient de mettre aussi en vente un petit chef-d'œuvre de Typographie. C'est : *Essai, Fables nouvelles, dédiées au Roi, suivies de Poésies diverses & d'une Épître sur les progrès de l'Imprimerie*, par Didot, fils aîné.

Nous reviendrons sur cet Ouvrage, estimable d'ailleurs du côté du talent poétique.

Quintessence, ou *Eau dite de M. le Premier.*

Le Public est depuis long-temps privé des avantages nombreux qu'il retiroit de ce médicament ; & la mort de M. de Boiscaillaud, Chirurgien ordinaire du Roi, demeurant chez feu M. le Premier, & possédant seul le secret de cette Eau, sembloit avoir ôté toute espérance de jouir plus long-temps de ses merveilleux effets. Ce n'a été que dernièrement, & en faisant un examen très-exact de tous ses papiers, que l'on a heureusement retrouvé la recette de cette Eau. S'il étoit possible que l'on crût pouvoir jeter quelque doute sur un fait attesté par un honnête homme, & qui n'a pas moins à cœur l'intérêt de l'humanité, que son propre honneur, & le respect qu'il doit à son Corps & à lui-même, on s'engageroit à en prouver l'authenticité par la comparaison des Écritures de M. de Boiscaillaud. On a d'ailleurs observé très-exactement tout ce qui est indiqué dans la recette manuscrite, à laquelle étoit joint un imprimé contenant les principaux effets de cette Eau salutaire.

1°. Cette *Quintessence* convient dans tous les cas où il est nécessaire de fortifier le cœur & le cerveau, comme dans les foiblesses, langueurs, syncopes, épilepsie, dans les vapeurs de l'apoplexie séreuse &

Digitized by Google

dans les migraines. 2°. Dans les douleurs de colique & suppression des *règles*. 3°. Pour la rétention d'urine, & pour la colique néphrétique. 4°. Pour fortifier la vue & la conserver, en s'en frottant extérieurement les paupières. 5°. Elle est propre à résoudre le sang extravasé à la tête, dans la poitrine & par-tout ailleurs, soit par des chûtes, par des coups ou par des efforts extraordinaires 6° Elle est d'un grand usage dans les douleurs rhumatismales. 7°. On s'en sert aussi fort utilement pour la guérison des plaies en général, & pour celles où les os & les tendons sont à découvert, & pour les panaris lorsqu'ils sont ouverts.

Le sieur Lamegie, actuellement possesseur du secret de cette Eau, dite de M. le Premier, s'engage à ne rien altérer dans sa composition, & à la donner au même prix, malgré les augmentations qu'ont éprouvé les médicamens qui entrent dans sa composition. Le flacon, bien fermé d'un bouchon passé à l'émeri, & contenant une pinte, 48 liv.; le demi-flacon 24 liv.; le flacon d'un quart 12 liv.; (les flacons se payent à part.)

Chaque flacon sera bien bouché, scellé du cachet de l'Auteur, avec une étiquette signée & paraphée, pour éviter toute espèce de contrefaçon. On prie les Personnes de Province d'affranchir les lettres & l'argent, & d'indiquer par quelles voies elles veulent qu'on leur adresse leurs demandes.

S'adresser à M. Lamegie, Maître en Pharmacie, successeur de M. Lacassaigne, Apothicaire du Roi, rue du Bac, près la rue de l'Université. On trouvera chez le même de l'Eau dite de Mme de la Vrillière, si connue pour la conservation des dents & gencives; la Gomme pectorale dite de Strasbourg, & les Tablettes Péruviennes propres pour les rhumes & les maux de poitrine.

Digitized by Google

Sixième Concerto pour le Piano-Forte, Violons, Alto, Basses, Haut-Bois & Cors ad libitum, par M. Kozeluch, Œuvre XVI. Prix, 6 liv., formant le Numéro 24 du Journal de Pièces de Clavecin par différens Auteurs. — *Les Variétés à la mode, quinzième Suite d'Airs de différens genres arrangés pour le Forte-Piano*, par M. Césari. Prix, 3 liv. 12 sols — *Première Symphonie concertante pour Basson & Clarinette ou Haut-Bois principaux, Violons, Alto, Basse, Haut-Bois & Cors*, exécutée au Concert Spirituel, composée par M. Vogel. Prix, 4 liv 16 sols. — *Numéro 15, nouvelle Suite de Pièces d'Harmonie*, contenant des Ouvertures & Airs d'Opéras pour deux Clarinettes, deux Cors & deux Bassons, par M. Ozy, Musicien de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans. Prix, 6 liv. — *Premier Pot-Pourri d'Airs connus pour deux Violons*, par M. Marchal l'aîné. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez M. Boyer, rue de Richelieu, à la Clef d'or, ancien Café de Foy, & Mme Lemenu, rue du Roule, à la Clef d'or.

TABLE.

*Vers à Mme la Marquise de Gl****, 3
L'Eté, Pastorale, 4
Charade, Enigme & Logogryphe, 9
Leçons sur l'Egypte, 11
Dissertations critiques pour servir à l'Histoire des Juifs, 31
Traité de la Cataracte, 39
Annonces & Notices, 43

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 4 Février 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 3 Février 1786. GUIDI.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 9 Janvier.

Depuis le commencement de ce mois le froid est ici très vif. Le 5, au matin, le thermometre descendit à 12 degrés 3 quarts au-dessous de zéro, le vent au nord. La plus grande partie du Sund est couverte de glaces, depuis quelques jours.

L'année derniere on a dénombré dans cette Capitale 1053 mariages, 3591 naissances, dont 1686 garçons, & 2505 filles, & 3762 morts, dont 2022 hommes, & 1740 femmes : l'excédent des morts est de 571. Les fievres putrides ont enlevé 172 personnes, la fievre chaude 94, les maladies de poitrine 339, l'asthme 88, la phthisie 83, la consomption 433, l'hydropisie 113, les coups de sang 689, les douleurs de dentition 82 enfans, & la petite vérole 472 ; 196 personnes sont mortes de vieillesse.

Digitized by Google

Le nombre des malades reçus l'année derniere à l'Hôpital Frédéric eſt monté à 1961, dont 1763 ont été guéris, & 194 ſont morts. Dans l'Evêché de Ripen on a compté l'année derniere 929 mariages, 3403 naiſſances, dont 1734 garçons & 1669 filles (les enfans illégitimes étoient au nombre de 89) & 3226 morts, dont 1565 hommes & 1661 femmes. Les naiſſances ont ſurpaſſé les morts de 177. Parmi les naiſſances il y avoit 12 jumeaux, parmi les morts 61 enfans morts nés, & 19 nonagénaires.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 24 Janvier.

Le nombre des navires entrés dans le port de Dantzick en 1785 eſt de 684, dont 76 Hollandois, 59 Pruſſiens, 153 Anglois, 153 Danois, 239 Suédois, 162 de Dantzick même. Dans l'année, 857 bâtimens ſont ſortis du même port.

Pendant la même année il y a eu à Dantzick 419 mariages, 1304 naiſſances & 1633 morts.

L'année derniere, on a compté dans la Poméranie Pruſſienne & la Principauté de Camien 3107 mariages, 14857 naiſſances, & 10,250 morts. Dans le nombre des morts il y avoit 3 centenaires, 36 nonagénaires & 61 octogénaires. L'état militaire n'eſt point compris dans ce calcul.

Digitized by Google

Un Journal de commerce offre les détails suivans sur le commerce de la muscade.

La muscade ne vient que sur l'isle de Banda & sur quelques autres petites isles adjacentes qui appartiennent à la Compagnie hollandoise des Indes orientales. On divise les noyers en mâles & femelles, & encore en noyers sauvages & cultivés. Voici la dénomination des diverses espèces des noix muscades : savoir Pala Boy, Pala Bacumba ou noix jumelle, Pala Kakerlac, ou noix Kakerlac, Pala Padri ou noix de prêtre, Palâ Palâ ou noix blanche ou hollandoise, Pala Pintiurian ou noix de voleur, & Pala Radia ou noix royale, qui passe pour être la meilleure. La récolte des fleurs & des noix de muscade, se fait dans les mois d'Avril, d'Août & de Novembre. — Les isles où croit la muscade sont toutes réparties en jardins qu'on appelle *Perkens*, dont les possesseurs, qui sont Européens, portent le nom de *Perkeniers*. — On compte à l'isle de Neira 2 perkens de 2700 toises thenanes, qui fournissent par an environ 2700 livres pesant de fleurs, & 8000 livres pesant de noix. A l'isle de Lonthois 25 perkens de 34,330 toises, qui rapportent par an 142,000 livres pesant de fleurs, & 368 000 liv. pesant de noix; & à l'isle de Poulo ay 6 perkens de 7,190 toises, qui donnent par an 52,000 liv. pesant de fleurs, & 128,000 livres pesant de noix. Le total des perkens est de 33, qui est une surface de 44,210 toises; leur rapport est de 176,000 l. pesant de fleurs, & 704,000 liv. pesant de noix, ce qui fait 4 livres de noix sur une livre de fleurs. — La compagnie paie 200 livres pesant de la premiere & de la seconde sorte des fleurs de muscade, à raison de 30 rixdalers & 100 liv.

Digitized by Google

peſant de la troiſieme ou derniere ſorte, 7 rixdalers & 33 ſtuvers, ce qui fait pour 300 livres peſant de fleurs, 37 rixdalers & 33 ſtuvers; mais comme elle en déduit la dixme, elle ne les paie réellement que 33 rixdalers & 45 ſtuvers. Ainſi la livre de fleurs ne coute à la Compagnie pas même 5 ſtuvers & demi ſur la place. Les noix de muſcade ſont comptées 10 livres peſant pour une livre de fleurs; la Compagnie paie par conſéquent 2000 livres peſant de noix graſſes, médiocres & maigres, 30 rixdalers, & les noix gâtées & en pieces mille liv peſant, à raiſon de 7 rixdalers & 33 ſtuvers, ce qui fait, déduction faite de la dixme, 33 rixdalers & 45 ſtuvers; ainſi deux livres peſant de noix lui reviennent à peu près à 1 ſtuver. — L'importation des fleurs de muſcade en Europe monte par an à 100,000 liv. peſant, & celle des noix à 250,000 livres peſant; le ſurplus des récoltes reſte dans l'Inde. Le prix de la vente dans les 6 chambres de la Compagnie, a été depuis 1770 iuſqu'en 1780, ſavoir la livre de fleurs 20 & un huitieme à 21 & un quart d'eſcalins flamands, & la livre de noix 75 ſtuvers de banque; mais depuis 1783 le prix des fleurs eſt monté juſqu'à 19 florins & un quart, & celui des noix juſqu'à 13 florins & demi.

Le 31 Décembre dernier, les vaiſſeaux Danois le *Diſco* & la *Concordia* ſont partis d'Helſingor pour les Indes Orientales.

Le nombre des vaiſſeaux qui l'année derniere ont paſſé le Sund, monte à 10,168, dont 2535 Anglois, 2136 Suédois, 1789 Danois, 1571 Hollandois, 1338 Pruſſiens, 176 Bremois, 161 Dantzickois, 114 Ruſſes, 110 Roſtokois, 77 Lubekois, 66 Im-

Digitized by Google

périaux, 61 Hambourgeois, 28 Portugais, 25 Courlandois, 20 François, 20 Américains, 15 Eſpagnols & 4 Vénitiens.

DE VIENNE, le 23 Janvier.

Le Comte de Cobentzel, Ambaſſadeur de S. M. en Ruſſie, eſt de retour ici par congé depuis le 24, & il a eu l'honneur d'être préſenté à l'Empereur.

Le premier de Janvier, ce Monarque a admis à la même diſtinction le Baron Frédéric Le Fort, Meſtre-de-camp en ſecond du Régiment de Bouillon. L'Empereur a accueilli M. Le Fort & ſon frere comme les deſcendans du fameux Le Fort Citoyen de Geneve, Amiral de Ruſſie, & à qui cet Empire doit la plus grande partie des créations qui ont fait la gloire de Pierre le-Grand.

A la ſuite d'une quantité prodigieuſe de neige, nous avons éprouvé ici un froid ſi rigoureux, que le thermometre, il y a 12 jours, eſt deſcendu à un degré plus bas que dans la plus forte gelée de l'année derniere. L'Autriche, la Hongrie, la Bohême & la Moravie ont éprouvé les mêmes rigueurs, & le Danube a été couvert d'une glace épaiſſe.

L. A. R. les Gouverneurs-Généraux des Pays-Bas Autrichiens ſont arrivés ici le 12.

On prétend qu'il s'eſt fait un accroiſſement très-ſenſible de population dans cette

Digitized by Google

Capitale; enſorte qu'on l'évalue aujourd'hui à plus de 250,000 habitans, non compris les étrangers & la garniſon. On attribue cette augmentation à la réduction des taxes d'induſtrie, à de plus grands moyens de ſubſiſtance pour le peuple, enfin aux Artiſtes & Fabricans étrangers, attirés per la défenſe d'importer les marchandiſes des autres Etats.

Voici une Note exacte des Couvens, Hoſpices & Chapitres de la Bohême, dont la ſuppreſſion a été ordonnée depuis quelque tems.

Cinq dans le cercle de Bérau, 3 dans celui Rakoniz, autant dans celui de Kaurzim, 4 dans celui de Pils, 3 dans celui d'Elbogen, 6 dans celui de Leitmeriz, 4 dans celui de Bunglau, autant dans celui de Saaz, 2 dans celui de Konig-grœz, 1 dans celui de Chrudim, 1 dans celui de Czaſlau, 4 dans celui de Budweis, 1 dans celui de Prachim, 3 dans celui de Tabor, autant dans celui de Klattau, & 10 à Prague & aux environs. Le total des couvens eſt de 61, & le nombre des individus réformés 1105. On ne compte plus actuellement dans ce royaume que 60 couvens, qui probablement s'éteindront d'eux-mêmes, puiſqu'ils n'ont pas la permiſſion de recevoir des novices. D'ailleurs le nombre des religieux qu'ils renfermeront eſt borné dans les uns à 18, & dans les autres à 12 & à 9. Le ſurplus des religieux ſeront mis les uns à la penſion, & les autres employés comme curés ou prêtres ſéculiers.

L'Empereur vient de faire de nouvelles diſpoſitions, relativement aux Hôpitaux de Brim, qui dorénavant ſeront diviſés de la maniere ſuivante:

Digitized by Google

Outre l'hôpital pour les femmes en couche & les orphelins, il sera encore établi un hôpital pour les malades & une maison pour les fous. La destination de l'hôpital général des malades n'est uniquement que d'y recevoir des malades de l'un & de l'autre sexe, partie pour de l'argent & partie gratis. On n'en exceptera que les personnes attaquées de maladies chroniques pour lesquelles on est dans l'intention de construire une maison particuliere.

Plusieurs malades pourront se trouver dans la même chambre, de maniere toutefois que les hommes soient séparés des femmes. A l'égard des malades reçus pour leur argent, le paiement sera de 10 kreutzers par jour, & on devra payer une semaine d'avance. Pour y être reçu sans payer, il faudra n'avoir aucuns parens aisés, ou être dénué soi-même de tout moyen de subsister.

Quand munis d'un certificat du Curé & du commissaire des pauvres, les domestiques malades de l'un ou de l'autre sexe prouveront que leurs maîtres ou maîtresses ne veulent point payer pour eux, ou que les circonstances ne leur permettent pas de garder chez eux leurs domestiques malades, ceux-ci seront reçus gratis dans les hôpitaux.

Pour les personnes attaquées de maladies vénériennes il y aura un endroit particulier où aucun étranger ne pourra entrer : tous les malades semblables, de l'un comme de l'autre sexe, pourront s'y faire traiter & guérir sans être obligés de se faire connoître de qui que ce soit, & sans crainte d'y être jamais reconnus. La somme à payer par jour est également de 10 kreutzers, à l'exception des pauvres qui y seront reçus,

Digitized by Google

traités & soignés, comme pour toute autre maladie, gratis.

Dans l'hôpital des fous, autant que l'espace le permettra, on y recevra toutes les personnes de la ville & fauxbourg de Brim, soit sans rien payer, soit à 10 kreutzers par jour. Mais si par hasard il se trouve des Ecclésiastiques qui aient le malheur de tomber en démence, on a destiné des chambres pour eux dans la maison des Freres de la Miséricorde.

L'Empereur, par une nouvelle décision, vient de rendre à l'Archevêque de Saizbourg les droits Métropolitains sur les Evêchés de Gurk, de Seckau & de Lavant, & il lui a soumis aussi le nouvel Evêché de Leoben.

Depuis le dernier Réglement plusieurs Grands Seigneurs ont renoncé à la Franc-Maçonnerie, dont il ne reste plus que deux Loges à Vienne.

DE FRANCFORT, *le 27 Janvier.*

Le sieur Favre, ancien Secrétaire de la Légation de Prusse à Madrid, accusé il y a deux ans, de violences répréhensibles contre le Ministre de Saxe à la même Cour, ne s'étant point rendu à la citation juridique de la Cour de Justice de Berlin, a été déclaré par contumace atteint & convaincu d'avoir usé d'actes de violence envers le Comte de Gersdorf, Ministre de Saxe, & contre la Garde Espagnole. Outre la cassation de son emploi, il est condamné, *salvâ fame*, à deux ans de prison.

Digitized by Google

La Chancellerie de Saxe a fait publier à Weimar & dans d'autres villes, le Reſcrit ſuivant.

» On a vu dans tous les papiers-nouvelles qu'avec le commencement de l'année prochaine 1786, nouveaux *Louis d'or* du Roi de France, autrement dits *Louis neufs*, auroient cours & conſerveroient le même prix que les vieux, ſavoir de 24 livres tournois, quoiqu'avec diminution d'un quinzieme de leur valeur intrinſeque. Comme la vraie valeur intrinſeque de ces *Louis*, & le cours qu'on leur accordera dans ce pays n'a point encore été fixé, on diſſuade le Public de l'acceptation deſdits nouveaux *Louis d'or*, dont on a annexé ici l'empreinte, juſqu'à ce que leur cour ait été fixé dans ce pays, par une autre publication. »

L'année derniere on a compté à Gotha 306 naiſſances, 323 morts, & 98 mariages à Manheim, 634 naiſſances, 833 morts & 197 mariages. A Hanau 381 naiſſances, 331 morts & 96 mariages.

Fin de la Réponſe de la Cour de Berlin.

D'après l'Auteur de l'*Examen des motifs*, &c. La Cour de Vienne perſiſte toujours dans ſon projet d'acquérir tôt ou tard la Baviere. Cette déclaration prouve de nouveau combien l'aſſociation que le Roi de Puſſe avoit propoſée à ſes Co-Etats dans l'Empire étoit néceſſaire. Au reſte, il eſt inutile d'examiner ici ſi les preuves que la Cour de Berlin a fourni contre le projet d'échange de la Baviere ont été anéanties dans l'*Examen des motifs*, &c. On en laiſſera juges ceux qui voudront s'occuper de cette affaire ſans prévention. D'ailleurs, comme les principaux Membres de la Maiſon Bavaro-Palatine ſe ſont oppoſés à cet

Digitized by Google

échange, on peut espérer, pour le repos de l'Allemagne, qu'une différence d'opinion sur la possibilité de l'exécution d'un projet éloigné & spéculatif, n'aura pas des suites fâcheuses, & qu'il sera libre à chaque partie de penser & de juger à cet égard d'après ses principes.

L'Auteur de l'*Examen*, &c. fait des reproches amers à la Cour de Berlin, relativement au Traité d'union conclu entre le Roi & les Electeurs de Saxe & d'Hanovre, & ne balance pas un moment d'assurer qu'il étoit offensif & immédiatement dirigé contre S. M. Impériale ; mais cette assertion est de toute fausseté, puisque l'objet du Traité est d'empêcher dans l'Empire des acquisitions forcées & préjudiciables; que la Cour de Vienne a déclaré qu'elle ne prétendoit point acquérir la Baviere par la force, & que la Maison Bavaro-Palatine n'a point accepté les propositions d'échange qui lui avoient été faites. Ainsi ce Traité ne peut nullement être offensif; il n'est qu'une mesure de précaution qui étoit devenue nécessaire par l'échange qui avoit été projetté contre la teneur de la Paix de Teschen, & auquel échange on n'a pas encore renoncé. D'ailleurs, les loix de l'Empire autorisent les Princes à faire des alliances, dès que les circonstances leur paroissent les exiger.

La Cour de Berlin peut appeller au témoignage de toutes les Cours d'Europe, & particulierement aussi à celui des Cours d'Allemagne, qu'elle ne s'est point permise d'avancer des calomnies & des déclarations odieuses contre la Cour de Vienne. Tout ce qu'elle a fait à l'occasion de l'échange projetté de la Baviere, c'étoit d'ouvrir, dans des déclarations publiques, son sentiment sur cet objet, & sur la nécessité de prendre des mesures légales pour conserver la Constitution Germanique. Au reste, le Roi s'en

Digitized by Google

rapporte au jugement impartial du monde, si les mesures que Sa Majesté a prises dans cette conjoncture étoient pures, justes & nécessaires, & si le Traité d'union, auquel un grand nombre de Princes d'Allemagne ont accédé, étoit conforme ou non à la Constitution Germanique. Ce Traité, dont la Cour de Berlin ne fait point de mystere, sera aussi présenté au Public dès que les circonstances l'exigeront. Le Roi peut espérer avec confiance que S. M. Très-Chrétienne rendra justice à ses soins pour le maintien du système de l'Empire, qu'elle ne voudra pas autoriser un échange de la totalité de la Baviere. La Cour de France s'étant seulement engagée, par le Traité de Bade, à ne point s'opposer à quelqu'échangement des Etats de Baviere, & que, comme voisine de l'Empire, & comme garantes des Traités de Westphalie & de Teschen, & de la Constitution Germanique, elle ne pourra pas voir avec indifférence que cette Constitution & l'Equilibre de l'Allemagne, & même celui de toute l'Europe soient exposés à un danger visible par la réunion arbitraire de l'important Cercle de la Baviere à la Monarchie puissante de la Maison d'Autriche. — Le Roi peut également attendre de la justice de l'Impératrice de Russie, que S. M. Impériale agira d'après les mêmes principes, & que comme garante de la paix de Teschen, elle ne continuera plus à favoriser l'échange dangereux de la Baviere, surtout lorsque S. M. Imp. prendra en considération que l'article XVIII du Traité de Bade n'autorise pas même un échange volontaire de la totalité de la Baviere.

Il est difficile de comprendre comment l'Auteur de l'*Examen des motifs*, &c. ait pu avancer la proposition suivante : « que le Traité d'union

Digitized by Google

du Roi avec plusieurs Princes d'Allemagne ayant pour but d'empêcher, de force ouverte, les Maisons d'Autriche & de Baviere d'échanger tôt ou tard *quelques-unes* de leurs possessions, étoit non-seulement offensif pour ces deux Maisons, mais aussi contraire à la Constitution Germanique, à la Paix de Westphalie, à la Capitulation d'élection, & nommément aussi au Réglement d'exécution de 1673, qui défend aux Etats de l'Empire de s'offenser réciproquement, de tramer des conspirations les uns contre les autres, & de conclure des alliances prohibées ». La Cour de Berlin n'a jamais parlé, dans ses déclarations, de l'échange de quelques possessions, & elle ne s'est opposée notoirement qu'à l'échange *de la totalité* ou *de la majeure partie de la Baviere*. Au reste, qui a appris à l'Auteur de l'*Examen* le contenu du Traité d'union dont il ose parler avec tant d'assurance? Certainement il ne le connoît pas, & ne peut pas même le connoître, puisque ce Traité, sur lequel il porte un jugement si indécent, n'a pas encore paru en public. Mais comment regarder un Auteur qui, sous les yeux de la Cour de Vienne, ose supposer à la Cour de Berlin un langage qu'elle n'a jamais tenu, qui avance des fausletés, & qui, en alléguant le Réglement d'exécution de 1673, tâche d'imprimer au susdit Traité d'union le caractère d'une conspiration ou d'une alliance prohibée? Il ne devoit cependant pas ignorer que ce Réglement qu'il cite avec tant d'affectation n'est pas une *loi de l'Empire*, mais seulement un *projet* pour une loi concernant l'exécution. Des Electeurs & des Princes de l'Allemagne, qui, d'après le droit incontestable qui leur compete de faire des unions, contractent une alliance pour le maintien de la Constitution Germanique, al-

Digitized by Google

liance qu'ils peuvent montrer dès que les circonstances l'exigeront, ne trament point de conspirations, ni ne concluent des alliances prohibées contre l'un ou l'autre de leurs Co-Etats, quand ils pensent différemment qu'eux relativement à certains objets, & quand ils établissent leur opinion contraire, non contre l'Empereur, en sa qualité de Chef de l'Empire, mais en sa qualité d'Etat de l'Empire. La Cour de Vienne, ou ses Ecrivains, devroient s'abstenir de se servir d'expressions aussi démesurées, si elle ne veut point s'exposer aux reproches de vues despotiques, & d'empiétement sur la Capitulation d'élection, sur la Constitution Germanique, & sur le droit fédératif des Etats de l'Empire.

On assure, à la fin de l'*Examen des motifs*, &c. que la proposition d'un échange de la Baviere n'a pas été faite, d'une maniere menaçante, au Duc des Deux-Ponts; mais le peu de chose que l'on a cru devoir avancer dans la déclaration de la Cour de Berlin, relativement à cette proposition, a été tiré de bonnes nouvelles de Deux-Ponts, qui méritent une confiance entiere. Au reste, il ne feroit pas difficile d'éclaircir ce point, si l'on jugeoit à propos de communiquer au Public la correspondance entre le Duc des Deux Ponts & le Comte de Romanzow, & le Mémoire que la Cour des Deux-Ponts a fait remettre, au mois de Janvier, à celle de Pétersbourg.

Les principales circonstances du nouveau projet d'un échange de la Baviere, étant actuellement éclaircies suffisamment, & la Cour de Vienne & celle de Berlin ayant présenté au Public impartial les motifs de leur conduite respective, ce Public est mis à portée de juger si le Roi de Prusse n'étoit pas fondé d'ouvrir son avis relativement à ce projet d'échange, non-seulement aux autres

Digitized by Google

Cours de l'Europe, mais aussi aux Etats de l'Empire; de proposer à ces derniers une association contre toutes les espèces d'atteintes qui pourroient être portées à la Constitution Germanique, & de la conclure avec quelques uns des Etats d'Allemagne, & si cette association constitutionnelle, qui n'offense personne, & qui n'est qu'une mesure défensive, mérite le blâme ou l'approbation des Cours de l'Europe & des Etats de l'Empire.

Nous apprenons de Berlin, que le Duc de Saxe-Weimar y est arrivé au commencement du mois, & y a été reçu par ordre du Roi, avec la plus grande distinction. A la même époque le froid avoit fait descendre le thermometre de Réaumur à 15 degrés au-dessous du point de congélation.

Le 31 Octobre 1785, l'Académie Electorale Palatine des Sciences à Manheim, s'est assemblée publiquement : Elle avoit publié il y a deux ans la question suivante :

» Par la forme extérieure d'une montagne, & » particulierement par les pierres & les roches dont » elle est composée, peut-on parvenir à connoître » si elle contient, ou non, des filons ou des cou- » ches métalliques? Quelles sont celles de ces » pierres & de ces roches qui font espérer plutôt » un métal qu'un autre ? Quelles sont celles qui » sont stériles ? De la maniere dont ces pierres sont » disposées dans l'intérieur d'une montagne, & » peut-on aussi en tirer des indices de l'existence » d'une mine ? »

Parmi les Mémoires qui furent envoyés sur cette question, il s'en est trouvé un en François, avec la devise : *l'homme avide de fortune se trompe souvent en la cherchant.*

Digitized by Google

Au jugement de l'Académie, l'auteur de ce Mémoire sans avoir pleinement satisfait à son attente, paroît pourtant être versé & expérimenté dans la connoissance des mines. Il n'a pas hésité de dire qu'on pouvoit répondre affirmativement. Cependant il ne l'a fait qu'en partie, & cela a engagé l'Académie de partager ce prix entre lui & un autre Mémoire écrit en Allemand, de maniere que le François aura une Médaille de 30, & l'Allemand une autre de 20 ducats; ainsi le prix en entier de 50 ducats n'ayant été adjugé à aucun, les billets qui cachent les noms de ces deux auteurs ne seront ouverts qu'après que ceux-ci auront trouvé bon de se faire connoître & auront déclaré qu'ils accepteront le partage ci-dessus.

Dans la même Séance, M. Lamy, Secretaire perpétuel de l'Académie, publia deux nouvelles questions pour les années 1787 & 1789. Voici la premiere :

» Etant connu que l'électricité est du nombre » des irritans, on demande si elle ne pourroit » pas être un remede propre à rappeller à la vie » les noyés, les suffoqués & autres attaqués de » l'asphyxie; si elle mérite une préférence sur » d'autres moyens semblables employés & quelle » seroit en ce cas la voie la plus sûre & la plus » facile de s'en servir ? »

L'autre question, pour l'année 1789, est conçue en ces termes : » Existe-t-il dans la » classe Dioique de *Linnée* des plantes du même » genre, qui soient purement femelles dont » les semences aient la puissance ou la faculté » de reproduire l'espece sans la fécondation des » mâles. «

En désignant les noms Botaniques, selon *Tournefort* & *Linnée*, on devra constater la fertilité ou la stérilité des semences de ces femel-

Digitized by Google

les mentionnées dont les mâles n'ont aucunément agi sur leurs propres germes, par des observations & par des expériences si exactes, qu'on ne puisse pas avoir le moindre doute sur un sujet aussi important à l'histoire de la génération des végétaux.

Un Journal de Librairie évalue le commerce de Livres aux deux Foires annuelles de Leipsic à 500,000 rixdalers par an.

Notre Prince Evêque, écrit-on de Hildesheim, est actuellement ici ; sa santé est très-chancelante. Le 28 Novembre il a demandé au Chapitre un Coadjuteur pour cet Evêché. On assure que le Chapitre s'assemblera le 15 de ce mois pour convenir du jour d'élection, qui probablement aura lieu à la fin du mois de Février, ou au commencement du mois de Mars. On présume que le Baron de Furstemberg, Prévôt du Chapitre, sera élu Coadjuteur.

La récolte des grains a été très-médiocre l'année dernière dans le Duché de Courlande. Cette circonstance qui fait craindre une disette, a obligé l'Administration d'en défendre l'exportation jusqu'à nouvel ordre. L'exportation des bleds de Mars a été défendue à Konigsberg.

La faillite d'une forte maison de commerce à Riga a déterminé le Magistrat de cette Ville à rendre un nouveau réglement relativement à la tenue des livres de commerce. Ceux des Négocians qui celeront leurs paiemens, & qui auront négligé de se conformer à cette nouvelle loi, seront poursuivis comme banqueroutiers frauduleux.

ITALIE.

DE NAPLES, le 7 Janvier.

Le 30 du mois dernier, le Roi a conféré

le Grand Ordre de S. Janvier au Général Acton, Miniſtre d'Etat, de la Guerre & de la Marine, & au Lieutenant-Général Pignatelli, de retour de ſa députation à Madrid.

Le Commiſſionnaire qui ſe rendoit à Lecce pour y acheter de l'huile, a été attaqué par huit voleurs bien vêtus, qui lui ont pris 4000 ducats. Heureuſement il a pu ſauver de leurs recherches une caſſette qui en contenoit 30,000. Sur la même route, cette bande de voleurs a détrouſſé différentes perſonnes.

On a publié à Madrid la relation ſuivante des expéditions ordonnées par la Cour, à diverſes repriſes, contre les Naturels du Darien. Nous la traduiſons littéralement.

Pour réprimer l'audace des barbares Indiens du Darien, qui s'étoient *ſouſtraits* dans le ſiecle dernier de la domination eſpagnole, & qui, par un effet de leur *ferocité naturelle & de leur perfidie*, *& par les inſinuations & les ſecours de quelques nations européennes*, faiſoient de fréquentes incurſions dans les provinces limitrophes, où ils commettoient diverſes cruautés, & en même tems dans le deſſein d'occuper les poſtes les plus avantageux ſur cette côte, afin de fruſtrer l'avidité des contrebandiers étrangers dans ces parages où ils avoient réſolu de s'établir, & d'y aſſurer leur commerce clandeſtin, en l'étendant même juſqu'à la mer du Sud, le Viceroi de Santa-Fé reçut un ordre, le 20 Septembre 1784, de faire enſorte que les endroits les plus convenables & les plus conformes aux intentions de S. M. fuſſent pourvus de monde, & fortifiés ſuffiſamment, afin d'éviter par ce moyen une guerre ouverte.

Digitized by Google

Le 23 Janvier de l'année derniere, une expédition mit à la voile de Carthagene, aux ordres du Brigadier D. Antoine de Arevalo, qui fonda deux établiſſemens, l'un ſur la riviere de Mandinga, entre la pointe San-Blas & le port de Calidonie, ſur la côte du Nord & à l'iſthme de Panama, & l'autre ſur la riviere de Cyïman, qui eſt la clef des provinces de Choco, Popayan, Antioquia, & de tout le royaume de Santa Fé. Les Indiens commandés, à ce qu'on ſuppoſe, par un étranger, firent quelque réſiſtance à nos partis avancés, & dans la riviere d'Azuear un Brigantin, portant pavillon anglois, fit feu ſur une de nos Goulettes, qui étoit à la découverte ſur la côte, & qui s'empara du brigantin, dont l'équipage ſe ſauva dans la chaloupe. Nos troupes trouverent également une réſiſtance opiniâtre de la part des Indiens ſur la pointe de San-Blas; mais les ayant repouſſées, les nôtres s'emparerent d'un poſte avantageux, & le fortifierent de façon qu'ils ne pouvoient en être rechaſſés. On travailla d'abord à niveller le terrein ſur lequel on bâtit le village & le fort de St. Gabriel, & enſuite on acheva celui de St. Charles.

Le 27 Juillet, malgré le danger de la navigation, & les terribles ouragans qui avoient précédé, une autre expédition conſidérable ſortit de Carthagene, aux ordres du même D. Antoine de Arevalo; & le 2 Août il arriva au port de Calidoine, auquel il donna le nom de *Carolina del Darien*. Nos troupes débarquerent, & les Indiens les appercevant ſans doute en ſi grand nombre, au lieu de s'oppoſer, accoururent paiſiblement avec des démonſtrations de joie, & aiderent même à débarquer les équipages, l'artillerie & les munitions; ils apporterent des vivres & offrirent de travailler à tout ce qui pouvoit contri-

Digitized by Google

buer au bien du nouvel établiſſement. De notre côté on leur témoigna beaucoup de reconnoiſſance, & oubliant les juſtes raiſons de reſſentiment, on les traita amicalement, & on leur paya toujours les vivres & autres choſes qu'ils apportoient à vendre, ainſi que les journées qu'ils employerent aux travaux.

On a heureuſement réuſſi à former l'établiſſement de Port-au-Prince très-important pour contenir les Indiens de l'intérieur de la riviere de Cayman, & pour la ſûreté & la tranquillité des nouveaux colons eſpagnols. Par ce moyen on eſt parvenu ſans effuſion de ſang, à rétablir la tranquillité dans ces importantes provinces, les Indiens étant ſoumis ſans eſpoir d'aucun ſecours étranger; le commerce clandeſtin détruit, les inconvéniens politiques prévenus, & ce qu'il y a de *plus conſolant, le chemin eſt ouvert aux Miſſionnaires, qui pourront aller faire connoître à ces malheureux leur barbare idolâtrie*, & par les traitemens continuels de douceur & d'humanité qu'on leur fera éprouver, on leur rendra *la vie agréable*, & on pourra convertir leurs mœurs cruelles, & les inſtruire dans notre ſainte Religion.

Cette nouvelle a été reçue avec beaucoup de ſenſibilité par le Roi, qui en a fait témoigner toute ſa ſatisfaction au Vice-Roi de Santa-Fé, & en même-tems a fait recommander aux Officiers & aux troupes de ſe conduire toujours avec douceur & avec humanité.

DE VENISE, le 3 Janvier.

Le Sénat a été informé des ordres réitérés de la Porte au Pacha de Scutari, pour qu'il ait à réparer tous les dommages cau-

Digitized by Google

fés aux territoires & aux Sujets de la République ; mais comme juſqu'à préſent ces ordres ont été ſans effet, notre Gouvernement continue d'envoyer dans la Dalmatie un grand nombre de munitions de guerre. Il a même été réſolu de faire paſſer au Provéditeur général de cette Province une ſomme conſidérable de ſéquins.

L'Empereur, inſtruit de l'énormité des droits que paient à Verone les marchandiſes qui paſſent de ſes Etats dans ceux de la République, en venant du Tyrol ou de Mantoue, a ordonné à ſon Miniſtre de demander au Sénat la diminution de ces taxes.

Il y a près de huit mois qu'un matelot embarqué ſur une frégate napolitaine tomba dans la mer, au moment où le vaiſſeau ſortoit du port pour aller en courſe. La violence du vent qui régnoit alors, ôta tout moyen de le ſecourir, & on le crut perdu. Cependant il vint à paſſer par bonheur un bâtiment anglois qui le recueillit & l'emmena au lieu de ſa deſtination. A ſon retour, cet infortuné a retrouvé ſa femme au moment où elle alloit paſſer en ſecondes nocts.

ESPAGNE.

De Madrid, le 5 Janvier.

Dans le cours de l'année derniere, il eſt entré à Cadix 1194 bâtimens, dont 318 Eſpagnols, 180 François, y compris un vaiſſeau de guerre, 21 Napolitains, 74 Portugais, 231 Anglois, y compris 1 vaiſſeau de guerre,

Digitized by Google

83 Suédois, 99 Danois, 2 Prussiens, 19 Vénitiens, 32 Ragusois, 11 Génois, 2 Toscans, 2 vaisseaux de guerre Maltois, 28 Américains, 34 Impériaux, 4 Russes & 43 Hollandois.

Sa Majesté, dès le mois de Juin dernier, avoit chargé son Secrétaire d'Etat & Surintendant Général des Finances de Pedro de Lavena d'établir dans les Castilles le même ordre qui règne dans le Royaume de Séville pour la perception des impôts appellés *rentes provinciales*. Mais les dispositions adoptées par le Ministère, ayant donné lieu à quelques abus, S. M. afin d'y pourvoir, a fait expédier, le 6 de ce mois, une Cédule Royale, par laquelle elle prend différentes mesures propres à prévenir ces abus. Son but étant d'ailleurs de soulager ses peuples des Castilles & de les assujettir à un système d'impositions plus légal & plus uniforme, S. M. a jugé à propos, par un nouveau Réglement contenant les tarifs des impôts sur les denrées & sur l'industrie, de réduire l'impôt appellé *alcavala* de 14 à 5 pour cent seulement; les autres impôts qui sont partie des rentes provinciales, sont aussi considérablement diminués. Cette réforme salutaire aura lieu, à compter du premier Janvier 1786 pour les provinces intérieures, S. M. devant approuver un autre Réglement pour les ports de mer de Galice & de Murcie.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 24 Janvier.

Toutes les lettres de l'Inde, apportées par

Digitized by Google

le paquebot le *Swallow*, s'accordent à citer les murmures d'une partie des Officiers de l'armée & des Employés de la Compagnie des Indes, contre le bill destiné à réprimer & à punir les brigandages des Exacteurs. Ils se plaignent sur tout de la clause qui les force à présenter leurs livres de compte, à déclarer l'état de leurs fortunes, & à être jugés par des formes différentes de celles des Tribunaux Anglois. M. *Dallas* passe en Europe avec les Pétitions des Mécontens, qu'il est chargé d'appuyer. C'est à ces démarches que se réduisent tous les mouvemens & une prétendue révolte des Indiens même, dont on avoit fait courir le bruit, non moins faux que les trois quarts de ceux débités depuis l'arrivée de Lord *Macartney*.

Dans leur nombre, il faut mettre le suivant, avancé en ces termes par divers Papiers de l'Opposition.

Madajée Scindia, le fameux Chef des Marattes, s'est avancé à la tête d'une armée considérable, près des frontières des Domaines de notre allié le Visir d'Oude. L'Empereur Shah Allum est dans le camp des Marattes. Scindia expédie toutes ses dépêches sous le nom & avec la sanction de l'Empereur. Il a sommé le Gouverneur général & le Conseil de Calcutta de payer tous les arrérages des tributs dûs à l'Empereur, en vertu du Traité conclu par le Lord Clive, à l'époque où le Bengale fut cédé à la Compagnie des Indes, lesquels arrérages se montent, dit-on, à trois millions ſt. Le Gouverneur & le Conseil ont refusé de payer cette somme, & ils ont envoyé l'ordre de re-

Digitized by Google

pouſſer l'ennemi en cas d'attaque de ſa part.

Ces lettres ajoutent qu'à la mi-Juillet l'armée des Marattes étoit campée à Matra, près d'Agra, à environ cent cinquante milles de nos poſtes avancés.

Aujourd'hui, on regarde cette nouvelle, deſtituée de tout fondement, comme imaginée & répandue par l'Oppoſition. Aucune des dépêches au Gouvernement & à la Compagnie ne fait mention d'un pareil événement. On ne doit pas plus de créance aux batailles imaginaires entre les Marattes & *Tippoo-Saïb*, dans leſquelles on les fait triompher alternativement. Une nouvelle qui ſemble prendre plus de crédit, quoique dénuée encore de preuves ſuffiſantes, eſt celle du ſoulevement de la légion de Luxembourg à la ſolde des Hollandois, qu'on prétend s'être révoltée contre le Gouverneur de Columbo, dans l'iſle de Ceylan.

Il ne paroît point qu'on ſonge à renvoyer le Lord *Macartney* au Gouvernement qu'il a abandonné. Le 17, le bruit s'eſt répandu que M. *Haſtings* ſeroit de nouveau nommé Chef de nos Etabliſſemens dans l'Inde; & en conſéquence, les Actions de la Compagnie ont hauſſé de 3 pour 100. Rien ne prouve mieux la confiance du Public dans ce célebre Adminiſtrateur. Perſonne, en Angleterre, n'étant plus propre que lui par ſes talens & par ſon expérience, à remplir ce poſte important, on ſe flatte qu'on ne tardera pas à le lui rendre. Il a reçu une Adreſſe de 555 Offi-

Digitized by Google

ciers de l'armée du Bengale, qui prouve la haute eſtime & le reſpect qu'on porte a cet ancien Gouverneur.

« Nous ſavons tous, lui diſent entr'autres ces Officiers, que vous avez été à la tête du Gouvernement de cet Empire, pendant près de treize ans; que vous en avez pris le fardeau dans un tems des plus critiques; qu'une famine cruelle avoit déſolé & dépeuplé le pays quand vous y êtes arrivé; que le tréſor public étoit vuide, & la Compagnie chargée d'une dette énorme; que les plans que vous aviez propoſés, lorſque vous n'étiez que Gouverneur particulier de cette Réſidence, ayant été adoptés par le Gouverneur général & par le Conſeil ſuprême, dont enſuite vous êtes devenu le Chef, ont effectué une réduction conſidérable de la dette publique, rempli le tréſor, & rendu au pays ſa primitive ſplendeur.

« Nous ſavons auſſi que, pendant cette période, le Gouvernement a éprouvé des convulſions inteſtines par la diviſion de ſes Membres; mais que malgré tous ces obſtacles, vous avez, à la gloire éternelle de votre génie, rempli votre poſte avec honneur & fermeté; que les Indiens voulant profiter de l'avantage prétendu que leur offroient les diſcuſſions inteſtines dont le Gouvernement étoit agité s'étoient réunis & ligués pour anéantir la Puiſſance Britannique dans l'Inde, en lui ſubſtituant celle de la France, qui ſourdement fomentoit cette révolution, & à la fin ſe joignit ouvertement à cette confédération. Néanmoins tous les efforts de nos ennemis ont été rendus vains, les poſſeſſions de l'Empire Britannique dans l'Inde furent ſauvées par votre fermeté; l'expédition dont vous formâtes le plan, & dont vous confiâtes l'exécution au Général Goddard,

porta

Digitized by Google

porta l'armée à travers des régions inconnues; d'une extrémité de l'Inde à l'autre, & au mépris des efforts des ennemis, & d'obstacles insurmontables, la fit pénétrer jusqu'à Surate, où elle s'empara de plusieurs provinces des ennemis de la Compagnie.

« Il est également à croire qu'au milieu de tous ces troubles, les François & les Espagnols d'abord, & les Hollandois peu de tems après, se réunirent pour nous attaquer; secondés puissamment par Hyder-Aly, qui avant la rupture avec les Hollandois avoit envahi le Carnate, battu l'armée angloise en bataille rangée, & soumis à son obéissance tout le pays, excepté Madras, Velore, & quelques petits postes de peu de conséquence.

« Dans le moment où tout le monde regardoit le Carnate comme perdu, votre infatigable activité trouva des ressources inespérées, & sauva cette possession importante d'une ruine que l'on croyoit inévitable. Vous eûtes la noble hardiesse de porter le théatre de la guerre dans le centre des Etats de l'ennemi; & quoique le Berg lui-même fût menacé d'une invasion, vous envoyâtes un renfort considérable au Général Coote, & sauvâtes, par ce secours, les possessions angloises de cette partie de l'Inde, forçant les Mahrattes, les ennemis, à conclure une paix honorable, sans avoir perdu un pouce de terre pendant une guerre aussi dangereuse.

« C'est ainsi, Monsieur, que votre administration glorieuse sut rendre vains & inutiles les efforts multipliés d'ennemis nombreux & puissans : les conquêtes que vous avez faites dans l'Inde ont servi à racheter ce que la nation avoit perdu dans d'autres parties du globe, &c.

« Nous vous supplions donc d'accepter l'humble assurance de notre estime, de notre

Digitized by Google

respect, de vos remerciemens les plus sinceres ; pour nous avoir ouvert le chemin de la gloire, & procuré les moyens d'acquérir de l'honneur, & de nous rendre utile à notre patrie.

« Permettez-nous, Monsieur, de vous assurer en outre de la douleur que votre départ nous cause : le tems & le souvenir de vos illustres actions, nous ont donné pour vous une estime profondément gravée dans nos cœurs ; le chagrin que nous éprouvons en vous perdant, ne peut certainement être plus vif ; mais ce qui peut nous en consoler, c'est l'espoir que nous entretenons de vous voir comblé, à votre arrivée en Europe, de tous les honneurs & des récompenses dues à votre mérite supérieur : c'est d'une voix unanime que nous nous réunissons pour vous souhaiter les récompenses qui vous sont dues à si juste titre.

On a mis sur les chantiers de Woolwich & de Deptford trois vaisseaux du second rang, percés pour 98 can. Ils seront finis dans l'Eté de 1787. Ces trois vaisseaux seront nommés le *Prince*, le *Boyne*, & le *Windsor-Castle*.

Au 1er. de ce mois, le tableau des vaisseaux en ordinaire, remis à l'Amirauté, offroit la liste suivante.

	V. de L.	*V. de 50.*	*Frég.*	*Sloops.*
A Deptford	——	——	72	6
A Woolwich	2	——	17	9
A Chatam	26	5	20	6
A Sheerneſſ	4	2	12	6
A Portſmouth	50	2	28	9
A Plymouth	32	2	12	9
	114	11	111	42
			de 44 à 24 can.	de 10 à 20 can.

Total des Vaisseaux de guerre, ... 278.

Digitized by Google

On a retrouvé le corps du Capitaine Pierce, & on l'a enſeveli à Chriſt-Church. La Compagnie des Indes a fait choix d'un nouveau bâtiment, qu'on équipe en diligence pour remplacer le *Halſewell*.

Par l'Etat des Comptes publics juſqu'au 5 de ce mois, dreſſé à la Tréſorerie pour être préſenté au Parlement, il paroît que les ſommes verſées cette année dans le fond d'amortiſſement, excedent de beaucoup trois millions ſterlings (environ 68 millions tourn.) On parle toujours d'effectuer inceſſamment le projet d'une Tontine au principal de 25 millions ſterl. & de 3 & 4 p. $\frac{0}{0}$ en annuités viagères. D'après les offres déjà faites au Miniſtre, il lui ſera aiſé de ſe procurer même le double de ce Capital. Cette Tontine diviſée en pluſieurs claſſes, ſelon les âges, ſera propoſée au Parlement, ainſi que la vente des terres de la Couronne, pour leſquelles le Gouvernement prendra en paiement des effets publics à 3 & à 4 p. $\frac{0}{0}$

La ſemaine derniere la frégate la *Thisbé* eſt arrivée de Portugal, d'où elle a ramené l'Amiral Campbell. Elle a eſſuié la tempête dans laquelle le *Halſewell* a péri. Elle fut obligée d'arriver ſur les côtes d'Irlande. Le tonnerre tomba deux fois à bord, & ſans l'excellente diſcipline que le Commandant de cette frégate a ſcu y maintenir, elle auroit été infailliblement perdue.

La Société Ecoſſaiſe, établie depuis près de

Digitized by Google

neuf ans à Norwich, sous les auspices du Comte de Rosebery, du Chevalier W. Jerningham, & d'autres personnes de distinction, dont l'objet est de secourir les étrangers résidans en Angleterre, lorsqu'ils se trouvent dans la détresse, ayant tenu dernièrement son assemblée annuelle, il est résulté de la révision des comptes de l'année précédente, que cette Société a assisté pendant cette période, deux cents cinquante infortunés, tant Ecossois qu'Irlandois, Américains, François, & autres de divers Nations, qui, n'appartenant à aucune Paroisse du Royaume, n'avoient nul espoir de recevoir la moindre assistance. Parmi différens réglemens, il fut résolu que cette Société prendroit à l'avenir le nom de *Société de Bienfaisance universelle*.

Le *Friendship* allant de Londres à Leith, a fait naufrage à Thorton Loch. De 17 personnes à bord, 7 ont péri, entr'autres le Cap. *Græme*, ancien Officier du 54.me Régiment, & ses trois filles. Mistress *Græme* s'étoit aussi embarquée, mais l'incommodité du mal de mer la fit descendre à Sheerness pour faire le voyage par terre. Son malheureux époux & deux de ses filles furent noyés dans la chambre même du vaisseau, & emportés par les lames d'eau. La troisième fille fut trouvée dans la cale. Les habitans de Dunbar & des environs ont montré le plus grand zele & la plus grande humanité dans cette circonstance. La majeure partie de la cargaison a été sauvée.

La tempête que l'on a dernierement

éprouvée dans la Manche, écrit-on de Plymouth, a causé dans ce port beaucoup plus de dommages qu'on ne l'avoit cru d'abord. D'après l'état des réparations à faire, on les estime à 10,000 liv. sterl. Le senaut Suédois qui avoit touché à la côte près de la Baye de Causand, sera vraisemblablement sauvé, attendu qu'il est sur son lest. Plusieurs vaisseaux sont arrivés dans le Sound. Les passagers rapportent que la tempête s'est fait ressentir dans la partie du Sud-Oueſt, à 100 lieues au large.

Un Officier étranger, chargé d'une femme & de trois enfans, avoit beaucoup de peine à vivre dans une obscure allée de Tothillfields, quartier de Westminster. Par hasard l'on parla de sa situation malheureuse dans un Palais peu éloigné de celui de Saint-James; & la semaine derniere cet Officier reçut les secours les plus généreux de l'une des femmes de la Reine. Le Public a reconnu à ce trait la bienfaisance ordinaire de S. M.

Des canons Espagnols retirés de l'eau à Gibraltar, on s'est avisé ici d'en faire des chandeliers qui orneront les tables des curieux. Cette idée rappelle l'anecdote très-connue de la Statue de Charles I, actuellement à Charing-Croſſ. Cette Statue, pendant les guerres civiles, fut vendue à très-bas prix à un Coutelier; il annonça qu'il alloit la fondre pour en faire des manches de

Digitized by Google

couteaux de bronze, qu'en effet il exposa en vente. On se les arracha. Tous les Wighs en achetoient comme autant de trophées injurieux à leur Souverain. Le Coutelier fit fortune en très-peu de temps; ses manches étant vendus dix fois la valeur du métal qui se trouvoit dans la Statue. Au lieu de la fondre, cet ouvrier l'avoit enterrée. Lorsque Charles II. remonta sur le trône, il la vendit fort cher à ce Prince qui la fit placer dans l'endroit où elle se trouve maintenant.

Les dernieres lettres de M. Logie, Consul Anglois à Alger, attribuent au Bey le plus grand desir d'entretenir la bonne harmonie entre cette Régence & la Grande-Bretagne. Le Pavillon Anglois est presque le seul respecté des Corsaires Algérien-. La bravoure que le Général Elliot & les troupes Angloises ont montré au dernier siege de Gibraltar, semble avoir inspiré à ces Pirates la plus grande estime pour la nation.

Les Mémoires récens de la Société littéraire & philosophique de Manchester, continuent une relation très-curieuse & authentique communiquée par M. *Bew*, concernant deux aveugles remarquables, le Docteur *Henri Moyes* & *John Metcalf*.

Le *Docteur Henri Moyes*, qui, accidentellement, a donné des leçons de Chymie à Manchester, perdit la vue par la petite vérole, dès sa plus tendre enfance. Comme le Docteur *Saunderson*, célèbre professeur de Cambridge, il ne se reflouvient pas d'avoir vu de sa vie, & ses seules reminiscences sont des idées confuses du système solaire. Il a eu le bonheur de naître dans un lieu où l'on cultive les con-

Digitized by Google

noissances de toute espece & d'appartenir à une famille qui chérit les Sciences.

Doué de génie, & d'ardeur pour le travail, il fit des progrès rapides dans les différens genres d'étude auxquels il s'adonna : non-seulement il apprit les élémens de la Méchanique, de la musique & des langues ; mais il étudia encore les Sciences à fond, & acquit une connoissance générale de la Géométrie, de l'Optique, de l'Algebre, de l'Astronomie, de la Chymie, & enfin de la plupart des branches de la Philosophie Newtonnienne.

Dans son enfance, il s'attacha principalement à la Méchanique. Parvenu à un âge plus avancé, il se familiarisa si bien avec l'usage des outils tranchans, que quoiqu'il fût absolument aveugle, il parvînt à faire des petits moulins à vent, & construisît même de ses propres mains un métier de tisserand : il montroit toujours les cicatrices qu'il s'étoit faites en travaillant dans sa jeunesse.

Ayant vécu dans la plus grande intimité avec cet aveugle pendant son séjour à Manchester, dit M. *Bew*, j'ai été à portée d'examiner en différentes circonstances la maniere dont il combinoit ses idées & acquéroit des connoissances. Quand il étoit introduit dans une société, il gardoit le silence pendant quelque tems ; il connoissoit au son l'étendue d'une chambre, & aux différentes voix les personnes qui étoient présentes. Sa mémoire étoit si heureuse, qu'il se trompoit rarement : je l'ai vu reconnoître une personne à la premiere parole, quoiqu'il ne l'eût pas rencontrée depuis plus de deux ans. Il connoissoit, à très-peu de chose près, la taille de ceux auxquels il parloit par la direction de leur voix, & il jugeoit assez

Digitized by Google

ſainement de leur humeur & de leur caractere par la nature de leur converſation.

Ses yeux n'étoient pas abſolument inſenſibles à une grande clarté. La refraction des rayons au travers d'un priſme les rendoit aſſez vifs pour les lui faire diſtinguer un peu. Le rouge lui cauſoit une ſenſation déſagréable qu'il comparoit au toucher d'une ſcie. Lorſqu'on lui préſentoit des couleurs moins éclatantes, les ſenſations étoient moins vives & diminuoient progreſſivement juſqu'à ce qu'on lui préſentât du vert, dont il étoit très agréablement affecté, & dont il comparoit la ſenſation à celle qu'on éprouve en paſſant la main ſur une ſurface polie. Les ſurfaces planes, le murmure des ruiſſeaux & les pentes douces étoient les figures dont il ſe ſervoit pour exprimer ſes idées de beauté. Les rochers graveleux, les pointes inégales & les élémens en courroux lui fourniſſoient les expreſſions de terreur & de dégoût. Sa converſation étoit très-agréable; il faiſoit des alluſions heureuſes aux objets ſuſceptibles d'être vus, & raiſonnoit ſur la nature, ſur la compoſition & la beauté des couleurs avec beaucoup de juſteſſe & de préciſion.

Le Docteur Moyes étoit un exemple frappant du pouvoir des reſſources de l'eſpece humaine pour ſe procurer des amuſemens, même dans les plus triſtes ſituations. Quoique, enveloppé de ténebres éternelles, devant tirer ſa ſubſiſtance d'une entrepriſe dont le ſuccès étoit très-douteux, n'ayant enfin d'autre conſolation que ſon génie, & confié aux ſoins mercenaires d'une perſonne dont il ſoupçonnoit la fidélité, il fut en général toujours gai, & heureux en apparence.

John *Metcalf*, né près de Manchester, où

Digitized by Google

il eſt très-connu, devint aveugle de très-bonne heure, & de maniere à n'avoir aucune connoiſſance de la lumiere & de ſes différens effets. Cet homme exerça dans ſa jeuneſſe la profeſſion de charetier, & par occaſion celle de guide dans les routes différentes pendant la nuit, ou quand les chemins étoient couverts de neige. Quelqu'étrange que ce fait puiſſe paroître, l'emploi choiſi depuis par Metcalf eſt encore plus extraordinaire. Son état actuel eſt celui d'Ingénieur ou d'Inſpecteur des grands chemins dans les montagnes. J'ai rencontré cet homme qui traverſoit les routes à l'aide d'un grand bâton, alloit au bord des précipices, examinoit les vallées & recherchoit leur étendue, leur forme, & leur ſituation, de maniere à répondre ſur tous ces points de la maniere la plus exacte. Il fait ſes eſtimations & dreſſe ſes plans d'une maniere qui lui eſt particuliere & dont il ne peut pas expliquer le ſens bien clairement. Son habileté à cet égard eſt cependant ſi connue, qu'il eſt conſtamment occupé. Pluſieurs des routes ſur les montagnes de Derbyshire ont été changées d'après ſes plans, entr'autres celles près de Buxton ; il eſt actuellement occupé à en faire conſtruire une autre entre Wilmſlow & Congleton, afin d'établir une communication à la grande route de Londres ſans être obligé de paſſer par les montagnes. — Depuis le moment où ces faits ont été recueillis & où ils ont été communiqués à la Société. J'ai rencontré cet Ingénieur aveugle, ſeul comme il l'eſt ordinairement; dans le cours de notre converſation je lui fis pluſieurs queſtions relatives à cette nouvelle route. Je fus étonné de l'exactitude avec laquelle il décrivit la direction du chemin & la nature

Digitized by Google

du terrein par où il passe. Je lui parlai d'une piece de terre marécageuse, & il me dit que c'étoit la seule place sur laquelle il eût quelques doutes, & qu'il craignoit que, contre son avis, on y eût trop épargné les matériaux, ce qui pourroit nuire à la solidité de la chaussée.

On trouve dans nos papiers publics une lettre attribuée au Docteur Francklin, écrite au Chevalier *Hans-Sloane*, il y a 60 ans, par cet illustre Américain, lorsqu'il étoit garçon Imprimeur dans le quartier de Londres appellé *la petite Bretagne*. L'original de cette lettre est déposé, dit on, au Musæum parmi les Manuscrits d'*Hans-Sloane*; voici la copie qu'on en a publiée.

Le 2 Juin 1725.

» Monsieur,

» Ayant été depuis peu dans la partie Septentrionale de l'Amérique, j'en ai rapporté une bourse faite d'un fragment d'asbeste, & un morceau d'un bois, dont le cœur est de même nature, & que les habitans appellent *coton de Salamandre*. Vous sachant fort curieux de choses rares, j'ai cru devoir vous informer de ma découverte. Si vous avez envie d'acheter ou de voir ces objets, vous voudrez bien m'en donner avis par un mot d'écrit à mon adresse, dans la Petite-Bretagne, à l'*Evantail d'or*, & aussi-tôt, j'aurai l'honneur de les transporter chez vous.

Je suis, &c.

BENJAMIN FRANCKLIN.

P. S. Comme je compte m'absenter dans deux ou trois jours, je vous supplie de me faire une prompte réponse. »

A M. le Chevalier Hans-Soane, King Street, Bloomsbury. »

Digitized by Google

« Mardi dernier, dit une lettre d'York, du 13, a manqué d'être un jour fatal pour les Juges, Avocats & Procureurs réunis dans la grande salle de Newmarton ; une des poutres principales qui soutenoit le plancher de la salle, manqua tout d'un coup, & l'Audience se trouva, en un clin-d'œil, au rez-de-chaussée. Sur environ trois cents personnes qui ont fait ce saut périlleux, pas une seule heureuseme»: n'a perdu la vie ; beaucoup de contusions & quelques dents cassées, forment tous les accidens : heureusement pour les Juges, le banc sur lequel ils étoient assis, étoit étayé contre la muraille : lorsque le plancher s'écroula, ils resterent suspendus, en craignant à tout momens d'être forcés à prendre le chemin des Avocats, Procureurs & Parties, qui, pêle-mêle, avec leurs perruques, leurs papiers & leurs écritoires, ne se connoissoient plus entr'eux : au bout d'un quart-d'heure, on tira les Juges de cette situation gênante, en leur apportant des échelles.

FRANCE.

De Versailles, le 25 Janvier.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé, le 15 de ce mois, le contrat de mariage du Comte de Campagne, Officier de l'Etat-major de l'Armée, avec Demoiselle de Ségur Pitraye.

Le Comte Louis de Rieux & le Vicomte de Melfort, qui avoient eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu, le 17 de ce mois, celui de monter dans les voitures

Digitized by Google

de Sa Majeſté & de la ſuivre à la chaſſe.

Le ſieur de la Blancherie, Agent général de la Correſpondance pour les Sciences & Arts, a eu l'honneur de préſenter au Roi & à la Famille Royale, le Réglement concernant la Correſpondance générale & gratuite pour les Sciences & Arts, arrêté par l'Adminiſtration de cet Etabliſſement.

Leurs Majeſtés & la Famille Royale ont ſigné, le 22, le contrat de mariage du Vicomte Ponte de Nieuil, Capitaine au Régiment Dauphin, Dragons, avec Demoiſelle de la Luzerne; & celui du Comte de Tourdonnet, Premier Maître en ſurvivance de la Garde-robe de Monſeigneur Comte d'Artois, & Sous-Lieutenant au Régiment d'Artois, Cavalerie, avec Demoiſelle de Crénay.

Ce jour, le Comte de Vérac, Chevalier d'honneur en ſurvivance de Madame Comteſſe d'Artois, a prêté ſerment entre les mains du Roi, pour la Lieutenance générale du Poitou, dont il a été pourvu, ſur la démiſſion du Marquis de Vérac ſon pere.

Le Comte Antoine de Lévis, le Marquis de Foucquet, le Marquis du Ménil, le Marquis de Harenc-la-Condamine, le Marquis de Boiſdenemets, le Comte de Montléart, le Comte du Roux de Beuil, le Vicomte de Touſtain de Richebourg, le Vicomte de Bouillé, le Baron d'Aſſas & le Baron d'Hunolſtein, qui avoient précédemment

Digitized by Google

eu l'honneur d'être préſentés au Roi, ont eu celui de monter dans les voitures de Sa Majeſté & de la ſuivre à la chaſſe ; le premier, le 13 de ce mois, & les autres, le 23.

DE PARIS, le 1 Février.

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 8 Décembre, qui annulle les paſſeports expédiés par la Compagnie des Indes, depuis le 10 Juillet juſqu'au 20 Août ſuivant, pour l'introduction des toiles de coton blanches & peintes, venant de l'Etranger, & dont il n'a été fait aucun uſage par ceux qui les ont obtenus.

Autre, du 26 Novembre, qui ordonne qu'il ſera perçu un droit de 6 liv. par quintal de ſalpêtre, & de 15 liv. par quintal de poudre qui entreront dans le Royaume.

Autre, du 7 Décembre, qui preſcrit la forme & le diametre des plombs dont il ſera fait uſage, à compter du 1er. Avril prochain, pour marquer les draps & autres étoffes de laine ; & qui ordonne que leſdits plombs, ainſi que les coins néceſſaires pour le ſervice des Bureaux de viſite, établis dans le Royaume, ſeront fournis par l'Adminiſtration.

Arrêt de la Cour des Monnoies, du 14 Décembre, qui ordonne la difformation des matrices & poinçons qui ont ſervi à la fabrication des anciennes eſpèces d'or.

Il vient de paroître une Ordonnance qui défend à tous ceux qui ne ſont pas Cheva-

Digitized by Google

liers de Saint-Louis, de porter non-seulement la Croix de cet Ordre, mais encore le seul ruban rouge, sous peine de 20 ans de prison, ou des Galeres, suivant la qualité des personnes. Il est enjoint aux Orfévres, par la même Ordonnance, de ne pouvoir livrer une Croix de Saint-Louis, qu'à ceux qui auront obtenu à cet effet une lettre du Ministre de la Guerre. Il y a, dit on, environ 15 mille Chevaliers de Saint Louis dans ce Royaume.

Le 17 Janvier, vers six heures du soir, le sieur Méchain, de l'Académie Royale des Sciences, a découvert une nouvelle Comete sur l'epaule gauche du Verseau; à six heures vingt-cinq minutes de temps vrai, l'ascension droite étoit de 320 degrés 52 minutes & demie, la déclinaison australe de 5 degrés 11 minutes; du 17 au 19, ou en quarante huit heures, l'ascension droite a diminué de 2 degrés 7 minutes, & la déclinaison a augmenté d'un degré 43 minutes. On n'apperçoit point encore cette Comete à la vue simple, & elle se couche tout au commencement de la nuit.

Les Affiches de Senlis, du 22 Janvier, racontent en ces termes un accident arrivé en cette ville.

La nuit du 9 au 10 de ce mois, tandis que trois enfants de M. *Desmarestz*, Président de l'Election, reposoient, avec leur gouvernante, dans le même appartement, l'escalier & les deux planchers s'écroulerent tout-à-coup avec un fracas effroyable. La gouvernante eut la présence d'esprit de se retrancher dans l'embrasure d'une fenêtre, avec deux des enfans, & d'y rester jusqu'à

Digitized by Google

ce qu'on fût venu pour les tirer par cette fenêtre, au moyen d'une échelle. Mais sous les débris des planchers & des meubles, au milieu de la plus épaisse poussiere, étoit enseveli l'aîné, âgé de douze ans & très-aimable : lui, son lit & tout ce qui l'environnoit, étoient profondément enterrés. La chûte du haut d'un étage, l'impossibilité de respirer, le poids d'un tas énorme de plâtras & de bois de charpente, tout donnoit les plus vives alarmes pour sa vie. Enfin, après une heure & plus, employée à déblayer autour de lui les décombres, avec précaution, on apperçut quelques vestiges du lit, & on vint à bout de retirer l'enfant par les pieds. Il étoit sans connoissance ; mais il n'avoit pas la plus légere contusion. Deux coffres pleins, formant une voûte, avoient soutenu au-dessus de lui toute la pesanteur des ruines qui devoient l'écraser. Il n'éprouve aucune suite fâcheuse de cet accident, & jouit de la meilleure santé. Toute la ville s'est empressée de partager avec cette famille respectable, l'intérêt & la joie qu'inspire une conservation aussi inespérée.

M. Jacquelin Dupleſſis, qui a fourni à la Société d'Agriculture les documens concernant l'oiseau-martin, nous a priés de publier l'extrait suivant de l'Ordonnance relative à la chasse, article 6, rendue par les Commandans & Ordonnateurs successifs de l'Isle de Bourbon.

Le martin étant reconnu pour un oiseau précieux, en sa qualité de destructeur des chenilles, sauterelles, papillons, & en général des insectes nuisibles aux moissons & bestiaux dans cette isle, nous exhortons chaque habitant à veiller de tout son pouvoir à la conservation de cet oiseau aussi essentiellement utile aux progrès de la culture,

Digitized by Google

& défendons à qui que ce ſoit de tirer ſur leſdits oiſeaux, même d'en dénicher, à peine de 500 liv. d'amende, & de plus grande peine en cas de récidive.

M. Jacquelin eſt logé chez les Peres de Saint-Lazare, & fournira les renſeignemens néceſſaires ſur l'emploi de l'oiſeau-martin à ceux qui en auront beſoin.

Le degré de perfection auquel M. Matthieu Johannot d'Annonay a porté ſes Papeteries, laiſſe peu de choſe à deſirer. La ſupériorité de ſes papiers à la hollandoiſe, & ſur-tout de ſes papiers-velins, garantit que, ſous peu de tems, les Papeteries françoiſes ſeront en état de fournir, dans tous les genres, d'auſſi beaux papiers qu'aucune Manufacture étrangere. Le papier françois pour l'Imprimerie eſt déja celui qu'on préfere par-tout, même en Angleterre.

Il ne manque plus, pour mettre ce précieux produit de notre induſtrie au deſſus de toute concurrence, que de voir les Papeteries du Royaume ſe communiquer leurs découvertes ſur les procédés les plus propres à perfectionner le papier.

M. Matthieu Johannot offre d'en donner l'exemple. Conſtamment occupé à augmenter ſes connoiſſances dans l'art de faire le papier, il eſt prêt à ouvrir ſes ateliers à tous ceux qui deſireront connoître ſes procédés, & à donner toutes les inſtructions auxquelles ſon expérience & ſes ſuccès l'autoriſent, pour former des Eleves, & contribuer de tout ſon pouvoir à l'avancement des Papeteries du Royaume. Quand ſon patriotiſme ne lui feroit pas un devoir d'une communication auſſi importante à la proſpérité des Arts & du Commerce, il s'y croiroit obligé en reconnoiſſance des témoignages de ſatisfaction qu'il a reçus

Digitized by Google

du Gouvernement, sur l'état actuel de ses Papeteries.

Frédéric-Casimir de Rathsamhausen, Abbé-Prince de Murbach & de Lure, Prince du Saint-Empire, est mort le 1er. de ce mois à Guebwiller en Haute-Alsace, dans un âge très avancé; il laisse une mémoire également chere & précieuse à cette Province, par les bienfaits qu'il n'a cessé d'y répandre, & par la magnificence des monumens qu'il y a élevés.

Haut & Puissant Seigneur, Pierre Charles d'Arnoult, Marquis de Rochegude, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, est décédé en son Hôtel, rue des vieilles Tuileries, fauxbourg St.-Germain, le 16 Janvier.

Charles-Edme de Berthelot de la Villeurnoy, Chevalier de Saint-Louis, ancien Inspecteur Général des Milices & Grenadiers-Royaux, &c. est mort à Paris, âgé d'environ 90 ans.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 1 de ce mois, sont: 75, 46, 83, 39, & 88.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 29 Janvier.

Il est faux que notre Gouvernement ait promulgué aucune défense nouvelle d'in-

Digitized by Google

troduire dans nos Provinces des marchandises Angloises ou autres; mais le 4 Janvier le Conseil des Finances a rendu l'Ordonnance suivante, qui regle les droits d'entrée à percevoir sur les ouvrages de fer & d'acier.

Le Conseil des domaines & finances de l'Empereur & Roi, a pour & au nom de Sa Majesté, statué que, par provision, on percevra pour droits d'entrée, outre les droits de convoi & de toulieux dans les endroits & dans les cas où ces derniers droits échoient, trois pour cent de la valeur sur les ouvrages de fer & d'acier du prix de cent florins les cent livres & au-dessus, & trois florins du cent pesant, sur ceux du prix au-dessous de cent florins les cent livres.

Le Conseil excepte néanmoins de cette disposition les fers en batteries, en chaudronnerie & en cloux, ainsi que les limes, les faux & les faucilles, qui resteront assujettis aux droits auxquels ces ouvrages & instrumens étoient imposés avant l'émanation de la présente ordonnance; & le Conseil se réserve au surplus d'autoriser par des permissions particulieres, sur les demandes qui pourront lui en être faites, l'importation des autres instrumens servant à l'industrie des artistes & des ouvriers, moyennant le payement des droits antérieurs à la présente ordonnance, tant qu'il sera notoire qu'on ne pourra s'en procurer des fabriques nationales.

La présente ordonnance aura son effet dans les départemens de Bruxelles, de Tirlemont, de Turnhout, d'Anvers, de Saint-Philippe, de Saint-Nicolas, de Gand, de Bruges, d'Os-

Digitized by Google

sende, de Nieuport, d'Ipres, de Courtray, de Tournay, de Mons, de Chimai, de Charleroi, de Namur, de Marche, de Luxembourg & de Saint-Vith, &c. &c.

Sur la demande de la ville d'Amsterdam, les Etats de Hollande ont arrêté de porter aux Etats-Généraux la proposition de faire présent au Roi de France de deux vaisseaux de guerre, la *Reconnoissance* & l'*Amitié*.

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

» L'Empereur se rendant dernierement un » peu après neuf heures à la Chancellerie d'Au- » triche & de Bohême, rencontra sur le dé- » gré un Conseiller qui s'y rendoit pareille- » ment. *Il faut avouer*, lui dit S. M., *que* » *nous arrivons aujourd'hui tous les deux fort tard.* » La séance ayant duré ce jour-là jusqu'à près » de trois heures de l'après-midi, un autre » Conseiller regarda à sa montre; le Monarque » en fit de même & dit : *Il est effectivement* » *un peu tard, mais le tems s'écoule si vîte; &* » *jamais je ne le trouve long en bonne compa-* » *gnie.* «

« Nous apprenons par les dernières lettres de » Berlin, que le Comte de Podewils, qui avoit été nommé Envoyé de S. M. Prussienne près l'Empereur, en étoit parti pour Stargard en » Pomeranie; qu'on ne s'appercevoit point que » ce Ministre désigné fît des dispositions pour » se rendre à son poste. Selon d'autres avis mêmes » il pourroit bien s'écouler encore quelques » mois, avant qu'on le vît partir pour sa desti- » nation; & le Baron de Schonfeld, nommé Mi- » nistre de l'Electeur de Saxe à Vienne, ne se

Digitized by Google

» mettroit pas non plus en route dans les » premiers mois. Comme le Comte O - Kelly, » que l'Empereur avoit choisi pour son En- » voyé à Dresde, reste également à Prague, » il est aisé d'en conclure que, si les choses » ne sont pas disposées à une rupture entre » la Cour de Vienne & les deux princi- » cipaux membres de la Confédération Germa- » nique, l'harmonie néanmoins entre les deux » Parties n'est pas des plus parfaites, ni la cor- » respondance des plus actives. Il est vrai que » la Cour de Vienne paroît déterminée à gar- » der désormais le silence, & à ne point pous- » ser la guerre de plume qui s'étoit ouverte entre » elle & la Cour de Berlin ». *Gazette de Leyde, n°. 7.*

Cause extraite du Journal des Causes célèbres (1).

Accusation de paternité formée contre un Berger.

L'imagination, (dit M. *des Essarts*), se prête difficilement à l'idée d'un Berger infidele. Le mot *Berger* rappelle d'abord ces *Tyrcis* si célèbres dans nos chansons, dont toute la vie se passe à soupirer & à chanter les beautés de Lisette; dont toute l'ambition se borne à s'en faire aimer. L'amour, qui les occupe uniquement, ne laisse de place, dans leur cœur, à aucune autre passion; tous leurs trésors sont les faveurs de Colette; tout leur bonheur consiste dans un regard de ses beaux yeux. Mais cet amour, dit Fontenelle, est simple, parce que ceux qu'il anime, totalement livrés à la vie champêtre, & à la douce oisiveté qui remplit tout leur tems, n'ont pas l'esprit dangereusement raffiné; leur amour est plus appliqué, parce qu'ils ne sont occupés d'aucune autre passion; il est plus discret, parce qu'ils ne connoissent presque pas la vanité; plus

Digitized by Google

fidele, parce qu'avec une vivacité d'imagination moins exercée, ils ont auſſi moins d'inquiétudes, moins de dégoûts, moins de caprices. Leur amour, enfin, eſt purgé de ce que les excès des fantaiſies humaines y ont mêlé d'étranger & de mauvais. Tout le tems que le ſommeil laiſſe à leur diſpoſition, ils l'emploient à la recherche des moyens de plaire à la bergere dont les charmes ont conquis leur cœur; c'eſt l'unique ſujet de toutes leurs méditations; ils ne ſongent qu'à trouver des ruſes innocentes pour ſurprendre l'aveu de l'amour que leurs ſoins reſpectueux & empreſſés ont enfin ſu inſpirer. La pudeur veut bien leur promettre une amitié plus tendre que ne ſeroit l'amour dont ils deſirent tant d'entendre prononcer le mot par la bouche de la beauté à laquelle ils rendent le culte le plus pur & le plus déſintéreſſé. Ils paſſent les journées ſans l'impatience de voir arriver l'inſtant où la bergere chérie a bien voulu donner à ſon amant l'eſpoir d'un court entretien ſur la fin du jour ſuivant. Dans l'impatience de voir arriver ce moment fortuné, Eraſte, auquel cette promeſſe a tant coûté d'inſtances, quitte ſon lit avant le lever de l'aurore. Il gronde le ſoleil trop lent à faire naître une journée que doit terminer un bonheur ſi grand. Cet aſtre commence enfin à ſe montrer. Le berger meſure des yeux la carriere qu'il doit parcourir avant d'arriver au point que ſon Iris a fixé pour le voir & l'entendre.

De telles occupations ne laiſſent point de place, ſans doute, à ces paſſions tumultueuſes qui tyranniſent les habitans des villes. Le plaiſir, & le plaiſir tranquille, eſt l'objet de tous leurs mouvemens.

Digitized by Google

Ces douces illusions n'ont plus de réalité. Elles ont pu, dans les tems reculés, en avoir quelque apparence, lorsque les pasteurs, propriétaires de leurs troupeaux, vivoient, à leur maniere, dans une grande opulence; ils n'avoient personne au-dessus d'eux; ils étoient, pour ainsi dire, les rois de leurs troupeaux & des pâtres qui, sous leurs ordres, étoient chargés du détail des soins grossiers de la bergerie. Affranchis de tout travail pénible, & de toute inquiétude sur les besoins de la vie, ils jouissoient d'une certaine joie que suivent l'abondance & la liberté. Débarrassés de toute passion qu'aucun objet ne pouvoit exciter en eux, ils n'éprouvoient que celle de l'amour. Elle devenoit leur principale occupation; & pour la rendre agréable, ils avoient substitué l'espérance & les soins qui l'entretiennent, à la jouissance physique qui l'éteint.

Mais, lorsque les hommes, rassemblés dans les villes, s'occuperent d'intérêts qui leur parurent plus importans, alors les habitans de la campagne furent les esclaves de ceux des villes, & les occupations pastorales étant devenues le partage des plus malheureux d'entre les hommes, n'inspirerent plus rien d'agréable.

Elles sont remplies aujourd'hui par des mercenaires toujours inquiets d'une subsistance que leur fournissent à peine les salaires qu'ils reçoivent du propriétaire du troupeau confié à leur garde; exposés sans cesse à toutes les injures de l'air, s'ils ont le malheur d'être sensibles à leur misere, & s'ils viennent à former le desir d'en sortir, tous les moyens leur sont bons. Incapables de réfléchir, dénués de toute instruction, n'ayant point d'honneur à ménager, isolés, pour ainsi dire, de toute société, à

Digitized by Google

peine savent-ils distinguer le vice de la vertu. D'après cette peinture fidele du moral des bergers du dix-huitieme siecle, le procès dont nous allons rendre compte paroîtra moins révoltant à ceux dont l'imagination se plaît à supposer à cette classe d'hommes les vertus de l'âge d'or.

Sur la fin de l'été dernier, un berger anglois, nommé Dulawers, a donné un exemple d'infidélité qui vient à l'appui des réflexions que nous venons de faire. Depuis cinq ans ce jeune berger étoit connu dans le canton où il conduisoit son troupeau, sous les rapports les plus avantageux. Les jeunes filles du village se disputoient sa conquête. Les infortunées ne prévoyoient pas qu'une d'entr'elles devoit être victime de sa fausseté. Dulawers éprouvant, pour ainsi dire, l'embarras du choix, se détermina à offrir son cœur & sa main à celle dont la beauté avoit fait plus d'impression sur ses sens. Il ne la trouva que trop facile à l'écouter, & à croire aux sermens d'un berger; mais elle ne fut pas long-tems sans s'appercevoir que les bergers trompent comme les autres amans.

La crédule villageoise s'étoit en effet pressée de terminer trop promptement le roman de ses amours. Elle avoit accordé des faveurs au berger qu'elle auroit dû lui faire desirer jusqu'au moment où une union légitime pouvoit lui répondre de la fidélité de son amant. Ne pouvant obtenir par ses larmes ce que le berger Dulawers auroit dû s'empresser d'accorder à l'amour, elle fut obligée, au mois d'Août 1785, de citer cet infidele devant le juge qui connoît de l'infraction des promesses de mariage. Ce juge ordonna aux deux amans de comparoître devant

Digitized by Google

lui, le 17 Août 1785. A l'heure indiquée, qui étoit celle de l'audience publique, la jeune fille se présenta, & adressa au juge le discours suivant :

» Milord, lui dit-elle, j'ai aimé l'ingrat » que j'ai cité devant vous, & il faut que » mon amour ait été bien violent, pour ou- » blier ce que je devois à la religion & à » la pudeur; mais pouvois-je imaginer que la » perfidie avoit choisi pour asyle le cœur d'un » berger? On m'avoit dit si souvent que les » bergers étoient fideles : je l'ai cru; voilà la » cause de ma foiblesse. Je ne demande point » que le perfide que j'ai aimé devienne mon » époux; je rougirois de lui donner ma main; » mais il est juste qu'il soit chargé de la nour- » riture de l'enfant que je porte dans mon » sein. Milord, faites approcher le perfide, & » ordonnez-lui de répondre, en ma présence, » à mon accusation. S'il ose soutenir que j'en » impose, je produirai mes témoins, & je dé- » voilerai son caractere odieux : qu'il s'avance » & qu'il parle. »

Le juge ordonna au berger Dulawers de répondre; mais le discours de sa maîtresse lui avoit fait une si grande impression, qu'il avoua qu'il l'avoit trompée. Sur cet aveu, le juge le condamna à épouser la jeune fille dans un mois, ou à se rendre, à cette époque, en prison, jusqu'à ce qu'il lui eût payé les dommages-intérêts qui seroient fixés après l'expiration du délai.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 11 FÉVRIER 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

VERS

*Sur la Mort du célèbre M. M***, le plus grand Nouvelliſte de l'Univers.*

MITRA n'eſt plus : ô coup tragique
Dont ſe doit affliger tout digne Politique !
Pour lui, je ſuis certain qu'en ce fatal moment,
A ſon caractère fidèle,
Il ſe fût conſolé d'entrer au monument,
S'il avoit pu lui-même en donner la nouvelle.

Digitized by Google

AUTRE.

EN ce lieu gît M***, le premier des Docteurs
Que la France vit onc en l'art diplomatique.
Près de sa tombe, amis, ne versez point de pleurs;
Ne venez pas non plus y répandre des fleurs;
Mais parlez-y de politique.

(*Par le même.*)

VERS *sur le Plaisir.*

TOI, que l'Univers adore,
Plaisir, au vol incertain,
Sans culture à notre aurore
Les fleurs naissent sous la main;
L'âge mûr en fait éclore
Qu'on voit se faner soudain:
La vieillesse en cueille encore;
Mais ce n'est plus qu'un larcin.

(*Par Mme la Comtesse L..... Ch..... d'Arg.*)

Digitized by Google

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Bonsoir* : celui de l'Énigme est *Lettre* ; celui du Logogryphe est *Pampelune*, où l'on trouve *Pape*, *lune*, *Paul*, *lampe*, *âne*, *epaule*, *mule*, *meule* (de moulin), *plume*, *Pan*, *mal*, *mâle*, *male*, *Melun*, *nappe*.

CHARADE.

LES hommes & l'amour, l'ignorance & les armes
Sur la terre & sur l'onde ont porté mon premier ;
Clémence, d'un époux sut faire mon dernier,
Et répand sur mon tout des bienfaits, non des larmes.

(*Par M. l'Abbé de la Reynie.*)

ÉNIGME.

JE surpasse, Lecteur, en élévation
Le superbe palais, la plus haute maison.
Je ne suis point dévote ; &, bien qu'on en murmure,
Rarement à l'église on a vu ma figure.
Des êtres d'ici-bas loin de subir le sort,
Je brave la rigueur de l'hiver le plus fort ;

Digitized by Google

C'eſt mon triomphe : alors je ſuis chérie
De la meilleure compagnie ;
Souvent (il faut tout dire) on me tourne le dos ;
Mais c'eſt bien pis aux pays chauds :
On m'y relègue en dédaignant ma mine,
Sans nul égard à la cuiſine.
Hélas ! pour le méchant fut-il jamais de frein !
L'homme s'arme de fer : il déchire mon ſein ;
Et celui qui commet une action ſi noire
S'élève dans les airs & chante ſa victoire.

(*Par un Membre de la Société Littéraire de Goven, près Rennes en Bretagne.*)

LOGOGRYPHE A HORTENSE.

MINISTRE de l'Hymen, j'aſſiſte à la naiſſance
Du Roi, du Laboureur, des Grands & des Petits.
J'ai vû naître ton fils ; je t'ai vû naître, Hortenſe.
Je marche ſur deux pieds ; cependant j'en ai dix.
De ces dix pieds dérange la ſtructure,
Et tu verras l'architecture
D'un petit être aîlé fort utile aux humains ;
Un légume commun qui croît dans les jardins ;
Un bruyant inſtrument ; une maſſe de pierre ;
Ce que fort rarement un Médecin opère ;
Un mot qui, pris deux fois, te préſente un oiſeau,
Dont le nom, aujourd'hui de mode,

Digitized by Google

Devient le sobriquet d'un mari trop commode ;
L'autel du Dieu d'Amour, & souvent son tombeau ;
Un vase qu'on destine à différens usages ;
La demeure des Rois, mer fertile en naufrages ;
Aux amis, aux amans un titre précieux,
Qui, donné par ton cœur, combleroit tous mes vœux ;
Ce qui portoit jadis celui dont la victoire
Avoit orné le front des lauriers de la gloire,
Quand traînant après lui de puissans ennemis,
Il rendoit grâce aux Dieux de les avoir soumis.
Ce n'est pas tout, Hortense : achève, je te prie ;
Tu trouveras la sensible partie,
Ou bien l'agréable séjour
De cet enfant malin, mais cher, qu'on nomme Amour,
Qui, par toi, sur les cœurs exerce sa puissance,
Et content d'embellir ta Cour,
Renonce aux vains plaisirs que promet l'inconstance ;
Et cette Nymphe enfin, habitante des bois,
Qui nourrit par ses pleurs une plaie immortelle :
Elle adore un volage à sa flamme rebelle,
Et le rappelle encor de sa plaintive voix.
Mais c'est assez : mon art ne pouvant t'être utile,
Je cours chez les Beautés qui peuplent cette ville.

(*Par M. le C. de L.*)

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES.

MÉMOIRE sur la néceſſité de transférer & reconſtruire l'Hôtel-Dieu de Paris, ſuivi d'un Projet de tranſlation de cet Hôpital, propoſé par le ſieur Poyet, Architecte & Contrôleur des Bâtimens de la Ville, *in*-4°. 1785.

PEU importe au Public à qui appartient la première idée du projet dont ce Mémoire eſt l'expoſé juſtificatif. Sans nous arrêter donc à cette diſcuſſion purement perſonnelle, nous remarquerons que les inconvéniens d'un Hôpital immenſe, enſeveli ſur un bras de rivière, ou plutôt ſur un ruiſſeau preſque deſſéché la moitié de l'année, dans un quartier bas, humide, obſtrué, étranglé de toutes parts; dont la poſition centrale au milieu de rues étroites & de ponts chargés d'édifices, augmente le danger; où entaſſées juſqu'ici plutôt que logées dans ce labyrinthe, la misère & la maladie, luttant ſans ceſſe contre les vices de l'emplacement, ſemblent y fixer un foyer de contagion; ces inconvéniens, diſons-nous, contre leſquels, Étrangers & Nationaux, tous ſe récrient à la vûe de l'Hôtel-Dieu, ſont devenus un lieu commun.

Digitized by Google

L'Auteur de ce Mémoire eſt donc l'interprète du cri général; contre de grands abus, il a réuni de grandes forces, celles de l'éloquence, de l'expérience & de la raiſon. On ne peut traiter un ſujet plus important, ni le traiter avec plus d'avantage. Malheureuſement, les aſſertions, les raiſonnemens, les preuves de l'Auteur apperçues avant lui, mais développées ici pour la première fois avec l'étendue & l'énergie convenables, ſont un objet de conteſtation. Les doutes, la défiance, le refroidiſſement qui accompagnent toujours les queſtions polémiques, ont ralenti le premier enthouſiaſme, plus aiſé à faire naître qu'à ſoutenir. Il reſte incertain ſi l'Hôtel-Dieu eſt le plus meurtrier ou le plus convenable des aſyles de l'indigence. Quelle incertitude! & comment, avec de la candeur, arrive-t'on à des réſultats auſſi oppoſés!

Le principal but de ce Mémoire eſt de démontrer l'inſuffiſance, l'incommodité, l'inſalubrité d'un Hoſpice monſtrueux, compoſé de 1200 lits, où 4000 malades, enſevelis les uns ſur les autres, quelquefois ſur quatre files dans la même ſalle, ſont livrés aux ravages du contact immédiat, aux exhalaiſons putrides, aux embarras du ſervice, néceſſairement auſſi compliqué que la diſtribution intérieure de ce redoutable Dépôt. Ces details douloureux n'avoient pas encore été expoſés ſous un point de vûe auſſi effrayant.

L'Auteur va plus loin: il eſſaye de prouver l'impoſſibilité de rendre cet Hôpital tel qu'il

Digitized by Google

doit être, en conservant l'emplacement actuel. Si l'on achève les additions projetées, elles fourniront 300 lits de plus, au lieu de 3000 indispensables, au prix énorme de 4 à 5 millions. S'il s'agit de mettre l'étendue de l'Hôtel-Dieu en proportion avec le nombre de ses tristes habitans, il faudra en quadrupler l'enceinte, bouleverser la distribution actuelle de Paris, & dépenser 30 millions en achats de terrein & en constructions? « Et » qu'aura-t'on obtenu, continue l'Auteur dont nous rapportons les calculs sans les » confirmer? Autant de lits que de malades, » il est vrai; mais un Hôpital où les constructions anciennes & les embarras de la » situation géneront les dispositions qu'il seroit essentiel d'y établir, & qui, toujours » mal situé, mal distribué, mal disposé, incommode à la Capitale & à lui-même, toujours serré par ses alentours, toujours » privé du plein air dont ces établissemens » ne peuvent se passer, sera toujours insalubre & funeste. »

Si ces vérités sont exemptes d'exagération, est-il étonnant que les pauvres eux-mêmes tremblent à la vûe de cet asyle que leur ont ouvert la Religion & la Pitié? L'Écrivain du Mémoire affirme positivement ce fait, l'un des plus extraordinaires que présente dans aucun siècle l'histoire des misères de l'humanité. Selon l'Auteur, voici l'idée générale que le peuple Parisien s'est formée de ce refuge destiné à consoler son existence, à le sou-

Digitized by Google

tenir dans ſon dépériſſement, à reculer ſon tombeau, à adoucir pour lui les deux grands objets d'effroi de la vie humaine, la maladie & le trépas.

« Parmi les malheureux qui l'habitent, il » en eſt une foule que le déſeſpoir ou la » violence y ont pouſſés. D'autres, plus calmes en apparence, ſont venus y attendre » la fin de leurs peines avec cette tranquillité » que peut éprouver à la vue du cercueil » celui que l'excès de l'infortune a dégoûté » de la vie. Beaucoup préfèrent au malheur » d'y reſter, le danger d'en ſortir à demi-» guéris; & parmi ceux mêmes à qui la ſanté » qu'ils y ont retrouvée une fois pourroit » inſpirer quelque confiance, il en eſt peu » qu'une rechûte détermine à y rentrer. Mais » combien d'infortunés, victimes d'un préjugé funeſte & d'une imagination trop ſenſible, aiment mieux périr chez eux, faute » de ſecours, que d'aller braver à cet Hôpital une mort qu'ils ſe croiroient ſûrs d'y » trouver! »

Après avoir examiné les inconvéniens d'une tranſlation de l'Hôtel-Dieu à des Hôpitaux ſubſidiaires, tels que ceux de Sainte-Anne & de Saint-Louis, qu'il juge non moins inſuffiſans; après avoir combattu l'établiſſement d'Hoſpices ſéparés, auxquels nous reviendrons dans l'inſtant; enfin, les objections réfutées, & l'inhùmanité de différer cette réforme repréſentée avec chaleur, l'Auteur décrit le Projet même du ſieur Poyet.

Digitized by Google

Plusieurs fois l'emplacement choisi par cet Architecte, l'Isle des Cygnes, sur la rivière vis-à-vis la barrière de la Conférence, avoit été indiqué par le vœu public. Ce vœu étoit-il bien éclairé ? C'est ce que nient les antagonistes de la translation ; mais avant de rapporter leurs argumens, donnons une idée succincte de l'édifice projeté par M. Poyet.

Complettement isolé sur un terrein vague, dont la ville, propriétaire, ne tire aucun revenu ; entre deux bras de rivière ; rafraîchi & purifié par le courant d'une atmosphère libre ; entouré d'espaces qui pourroient servir de promenades aux convalescens ; ce bâtiment, de forme circulaire, seroit composé de 48 salles, chacune de quatre-vingt-quatre lits, & de quatre-vingt-seize chambres de douze lits. Les extrémités des unes & des autres iroient former la circonférence d'une cour de 270 pieds de diamètre. Au centre de celle-ci, une Chapelle en rotonde construite en colonnade ouverte ; seize grandes salles par étage, ainsi que seize petites cours destinées à les séparer, formeront les rayons de la chapelle centrale ; les logemens des Sœurs & des gens de service seront placés dans des entresols de 12 pieds de haut, ménagés entre les étages : toutes les commodités, toutes les nécessités, toutes les convenances se réunissent sur les dessins de l'Architecte : il distribue 5000 lits bien espacés dans ses appartemens ; il loge en outre 500 pensionnaires dans 500 chambres d'entresol au-dessus du rez-de-chaussée ; &

Digitized by Google

cette vaſte conception eſt encore, à ce qu'il prétend, très-économique.

L'Inventeur & une partie du Public paroiſſent ſur-tout avoir été frappés, enivrés de la grandeur majeſtueuſe du projet. « Le premier » avantage, dit l'Auteur du Mémoire, que » préſente cette forme impoſante, eſt de » retracer l'un des plus beaux monumens de » Rome, le Coliſée; de ſe décorer d'elle-» même, & par-là de prévenir les dépenſes » en décoration dont les autres formes ont » beſoin. » Eh! pourquoi ce *beau monument?* pourquoi un ſimulacre du Coliſée? Qu'a de commun la deſtination d'une Maiſon de Charité, avec l'Amphithéatre de Veſpaſien? Autant vaudroit bâtir une priſon ſur le modèle du Capitole. Conſervons à chaque édifice ſon caractère propre. Que des catafalques, des palais, des theâtres occupent les Arts & amuſent la curioſité publique par la magnificence de leurs formes; mais trop rarement le faſte s'eſt allié avec l'utilité, & rien ne ſerre le cœur comme de voir des miſerables cachés derrière des pilaſtres corinthiens.

Cette tranſlation, cette perſévérance à conſerver un dépôt commun de toutes les maladies, cet immenſe bâtiment à élever, offroient un grand nombre d'objections de divers genres: l'Auteur les prévient, & en diſcute quelques-unes.

Nous ne parlerons point ici de celles qui ont pour objet le plan de l'édifice même. Les gens de l'Art ſe ſont réſervé le privilége de

Digitized by Google

cet examen : il seroit téméraire d'empiéter sur leurs droits exclusifs, dont l'exercice, sans doute désintéressé, n'a pas ménagé jusqu'ici l'architecture de l'Hôtel-Dieu *en espérance.*

On devroit peut-être garder le même silence sur cette classe de contradicteurs à qui les Hôpitaux les plus infects & les plus meurtriers paroissent les plus nécessaires. Si l'on y étoit bien, disent-ils, les portes en seroient assiégées de vagabonds & d'imposteurs. C'est le même propos que celui d'une foule d'opulens & inutiles habitans de Paris, qui, dans leur loge à l'Opéra, soutiennent *philosophiquement* la nécessité de multiplier les taxes pour prévenir la fainéantise du peuple. Rien ne caractérise mieux que ces discours l'esprit des grandes Capitales, où la molesse est toujours réunie à la dureté d'indifference. L'Auteur du Mémoire s'est donné la peine de prouver que si le mal-aise est indispensable dans un Hôpital, la mortalité ne l'est pas du tout ; qu'un quart des malades sacrifié chaque année au desordre physique d'une Maison de Charité, encore plus qu'à l'inévitable loi de la Nature, est un malheur public bien plus terrible que l'usurpation de quelques secours par des personnes bien portantes ; enfin, que si l'on ne doit aborder l'Hôpital que pour y mourir, autant vaut lui substituer un cimetière, infiniment plus économique.

Nonobstant ces argumens, l'objection n'en est pas moins répétée tous les jours dans les conversations. Ainsi, l'Auteur connoissoit

Digitized by Google

mieux le ton que l'âme de ces Docteurs de Société, lorsqu'il a cru les faire rentrer en eux-mêmes, en disant : « Alléguer des raisons pareilles, c'est se jouer de la vie des hommes; » les répéter avec complaisance & sans rougir, prendre en les répétant le ton de la » persuasion, celui même de cette sensibilité de mode que les cœurs les plus durs » savent maintenant emprunter, est un raffinement de cruauté ou un excès d'aveuglement. »

Il existe contre ce Mémoire des objections plus embarrassantes, que l'impartialité ne nous permet pas de dissimuler. D'abord, on l'accuse d'erreurs dans le détail des faits qui servent de base à ses calculs & à ses argumens. Il donne à l'Hôtel-Dieu le nombre commun de 3 à 4 mille malades; on veut que cet Hôtel n'en récèle que 2400. On y a vû, est-il dit dans le Mémoire, jusqu'à 6 & 7 mille habitans; pas plus de 4800, disent les défenseurs de l'établissement actuel. Les additions projetées ne procureront que deux à trois cens lits de plus, & coûteront quatre à cinq millions, selon le Mémoire. Au mois de Mai prochain, répond-t'on, 1500 malades seront couchés seuls; les additions contiendront six cent lits & plus, pour la modique somme de 600,000 liv.; en doublant cette dépense, l'année prochaine quatre mille malades auront chacun leur lit particulier. Il périt à l'Hôtel-Dieu le quart des malades, assure l'un; l'autre en ressuscite une partie, & n'en

Digitized by Google

fait mourir qu'un sixième, &c. &c. *

Vérifie qui pourra ces assertions contradictoires. M. Poyet s'occupe d'une réponse où sans doute il travaillera à justifier ses calculs. S'il n'y réussissoit pas, sa défaite infirmeroit l'éloquence de son Défenseur, sans affoiblir néanmoins la nécessité d'une translation quelconque de l'Hôtel-Dieu. A ce sujet, nous nous permettrons une seule remarque. Point d'idées justes qui ne résultent des comparaisons. Point d'établissement qu'il ne faille confronter avec ceux de même genre en divers temps, en divers lieux, pour s'assurer de la perfection relative dont ils sont susceptibles. Il faut être sorti de sa maison, des barrières de sa ville, des frontières de son pays, si l'on ne veut s'exposer à porter sur les choses comme sur les hommes des jugemens faux & incomplets. Or, quel objet a un plus grand besoin de cette expérience de tous les pays, sinon la fondation de ces domiciles que les tristes effets de la société civile ont rendus par-tout nécessaires? Que présente donc l'observation comparée des Hôpitaux? Que leur but n'est pas seulement de recueillir des infirmes, mais encore de les sauver; & que le pire des Hospices seroit celui où un plus grand nombre de malades expireroient sur le lit où ils sont venus chercher la convalescence. Il meurt

* Voyez une Brochure intitulée: *Relevé des principales erreurs contenues dans le Mémoire*, &c. &c. in-4°. de 15 pages.

Digitized by Google

un quart ou un fixième des affligés reçus à l'Hôtel-Dieu. Pas un Hôpital en Europe n'offre peut-être une pareille proportion. Dans ſes projets de réforme, l'Empereur a fait entrer celle des Maiſons de Charité : avant de ſe décider à de nouveaux arrangemens, il a fait voyager en France & en Angleterre un homme de l'Art, M. Hunezovsky. Celui-ci a publié en Allemand le Recueil de ſes Obſervations ſur la forme, ſur la poſition, la diſtribution, le régime, les traitemens, les ſtatuts d'un grand nombre d'Hôpitaux. Comptable à un Monarque vigilant de la fidélité de ſes aſſertions, le Voyageur a dreſſé des tables comparatives de mortalité : il en réſulte qu'elle eſt dans les Hôpitaux de Londres & de Portſmouth comme 1 à 13, & même à 15; dans celui de Breſt, comme 1 à 11; à la Charité, comme 1 à 9; à l'Hôtel-Dieu, comme 1 à 5; & même dans quelques années, comme 1 à 3. Cet expoſé n'a pas beſoin de commentaire.

L'effrayant aſſemblage de trois ou quatre milles malades, attaqués de cent maux differens ſous le même toit, ſemble, il eſt vrai, contribuer à cette exceſſive mortalité, quel que ſoit d'ailleurs l'emplacement de l'Hôpital. L'Auteur du Mémoire n'en plaide pas moins en faveur de cette réunion : il combat par une foule d'argumens captieux l'idée des Hoſpices diviſés. Il ſe demande où ils prendront de l'eau, ſans conſidérer qu'une fontaine ſuffit à un Hoſpice médiocre, tandis qu'il

Digitized by Google

faut un fleuve aux besoins d'une cité de malades & de mourans. Et comment s'abreuvent les Hôpitaux de Londres, presque tous éloignés de la rivière? Est-ce aujourd'hui, que l'on vient enfin d'adopter le secours des pompes à feu, qu'une pareille objection seroit recevable? *Quel luxe*, dit l'Auteur, *que 50 Hôpitaux au lieu d'un!* Quel luxe, pourroit-on ajouter, que 50 chaumières au lieu d'un palais! « A chaque nouvel Hospice, ce sont de nou-» veaux frais; frais d'acquisition de terrein, » frais de construction, frais de régie & d'ad-» ministration. » Eh! qu'importe? Ce n'est pas dans les aliquotes des dépenses, c'est dans leur total additionnel qu'il faut chercher une preuve par comparaisons. D'ailleurs, le rétablissement des malades est le principe des Maisons de Charité; l'économie n'en est qu'un moyen.

Ensuite l'Auteur, qui veut absolument une *Administration générale*, la voit fort embarrassée de parcourir, de visiter, de régir 50 Hôpitaux differens. Tous les inconvéniens des grands Hôtels-Dieu disparoissent sous sa plume, lorsqu'on aura placé un *Coliſée* à l'Isle des Cygnes; enfin il met en parallèle les frais de l'Hospice de S. Jacques-du-Haut-Pas avec ceux d'un Hôpital-Général, & trouve une balance considérable en faveur de celui-ci: calcul qui, en le supposant parfaitement juste, prouveroit tout au plus contre l'Hospice particulier dont il est question; mais cette discussion n'est point du ressort de ce

Digitized by Google

Journal; elle passeroit les bornes d'un Article, & seroit encore imparfaite; je me contente donc, pour le moment, d'opposer l'expérience à ces raisonnemens vagues de l'estimable Écrivain du Mémoire.

On me pardonnera de citer encore l'Angleterre: comme il ne s'agit ici ni de Jockeis, ni de gros boutons, ni de jardins baroques, ni de toutes les Fadaises Anglicanes, dont nous sommes infatués, on ne criera pas, je pense, à l'Anglomanie; il n'est question en ce moment ni de choses de mode ni d'opinions; ce sont des faits constans que je rapporte; c'est l'exposé de l'institution des Hôpitaux, telle que l'a conçue une Nation où l'esprit public n'est pas plus rare que les lumières. Il est certain que l'un dans l'autre les Hôpitaux de Londres perdent à peine un quatorzième de leurs malades. Quelle est donc l'économie générale de ces asyles conservateurs? Toute idée de magnificence & d'entassement en a été bannie. Outre un nombre de maisons particulières de Charité, Londres renferme seize Hôpitaux consacrés spécialement au traitement des maladies. La plupart sont disposés d'après la distribution des grandes Paroisses, ou des quartiers. Pas un ne contient 400 lits; presque tous n'en ont que 150 ou 200. Or, que résulte-t'il de cette division?

Qu'on a pu séparer les maladies comme les Hospices; affecter exclusivement tel ou tel d'entre-eux aux femmes infirmes, aux femmes en couches, à la petite-vérole, à l'inocula-

Digitized by Google

tion, à la paralysie, aux maladies vénériennes, aux gens de mer scorbutiques, &c. y introduire le même régime que celui d'une maison domestique; n'y livrer les malades qu'à des Gens de l'Art, dont l'attention, les lumières, la mémoire ne s'égarent point dans des salles qu'un Collége entier de Médecins auroit peine à parcourir; isoler chaque malade dans un lit séparé, sans être obligé d'engloutir un quartier pour leur assurer un logement salubre; choisir les emplacemens; simplifier les constructions, ménager mille commodités impraticables dans une édifice surcharge; prévenir les abus, les désordres, ou tout au moins les inconvéniens d'une régie trop compliquée; mais, sur-tout, faciliter par-là le grand ouvrage des fondations particulières. Un Citoyen patriote & magnifique (l'Angleterre en a eu beaucoup de tels) attribuera cent mille livres sterlings à un établissement privé, qui portera son nom à la vénération de la postérité: il se refusera peut-être à une obscure donation, confondue avec mille autres dans un établissement dont l'étendue exige le concours d'une cohue de bienfaiteurs. Sans doute la compassion & la piété sont capables de sacrifices; mais les grands sacrifices sont l'ouvrage de la vertu unie au jugement. Pour animer le zèle, il faut lui présenter les récompenses des âmes nobles, le pouvoir d'être immediatement utile chaque jour à l'œuvre de miséricorde qu'il veut opérer, & la certitude du succès. Les Hospices fondés vont à

Digitized by Google

ce but. En échange de ses bienfaits, le Souscripteur reçoit le droit de recommander & de faire admettre aux secours le malheureux qui viendra l'implorer; son suffrage, sa sanction, ses lumières, son influence sont consultés; il gouverne l'administration, encore qu'il n'y participe point. De cette multiplicité de petits établissemens, naît la forme établie en Angleterre, des comptes publics rendus chaque année & imprimés; impression qui donne à la régie & à ses moindres employés autant de Censeurs qu'il est de souscrivans.

On objecte la dépense de cette quantité d'Hospices. Sans entreprendre ce calcul, je lui en oppose un dont le résultat est aussi authentique que frappant. Il est tiré du Rapport imprimé de l'état de l'Hôpital de Chester, dans la Comté de ce nom, du 25 Mars 1773 au 25 Mars 1774. Ce tableau, signé des Chefs, se publie chaque année avec le nom des Souscripteurs, la note des malades, celle de la recette & de la dépense. On y voit 343 malades reçus à l'Hôpital dans le courant de l'année, & 639 traités aux frais de l'Hôpital dans leurs maisons. A quel prix? La dépense totale fut de dix-sept cent livres sterl.! encore sur l'état des déboursés se trouvent des frais de réparations, de constructions nouvelles, & une somme placée dans les fonds publics. L'Hôpital, d'ailleurs, n'avoit perdu que 21 personnes. Pour 17 sols, en 1783, on entretenoit par jour chaque malade d'un Hospice de Paris, qui rappelle un nom doublement

Digitized by Google

cher à l'humanité. Comptez maintenant à quoi revient la journée d'un malade dans les grands Hôpitaux, en prenant l'ensemble de leurs dépenses annuelles.

Pour l'exécution de son projet, M. Poyet ne veut que douze millions. Ses Critiques ont calculé, imprimé qu'il ne s'en tireroit pas avec trente-six. Avant que cet état de construction soit déterminé invariablement, il seroit inutile d'en déduire aucunes conséquences.

Entre les moyens de réaliser la somme quelconque nécessaire, l'Auteur indique la voie des souscriptions particulières. Plein d'une confiance qu'il a raison de croire légitime, il invoque la libéralité publique en faveur d'une ressource, dont la nouveauté en France aideroit sans doute le succès. « Une société respectable de 300 personnes, déclare-t'il, a » paru disposée à fournir seule une contribu» tion de 100 mille écus. » Il est honorable pour M. Poyet d'avoir compté, d'après son cœur, sur celui des hommes bienfaisans, & il ne l'est pas moins pour son Organe, d'avoir servi ses vues par un Écrit plein de sensibilité. Lorsqu'on fonda l'Hôpital d'Édimbourg, des particuliers donnèrent les matériaux: Maçons, Ouvriers, Architectes, tous les coopérateurs de l'entreprise refusèrent leurs salaires. Si cet exemple vient à se renouveler en France, M. Poyet en partagera la gloire; il conservera celle de l'avoir proposé, si sa noble tentative reste sans effet.

(*Cet Article est de M. Mallet du Pan.*)

Digitized by Google

ACADÉMIE.

PRIX proposés par la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz, pour les années 1786 & 1787.

LA SOCIÉTÉ ROYALE avoit proposé en 1783, pour le sujet du Prix à distribuer le jour de S. Louis 1785 :

» *De déterminer la forme la plus avantageuse* » *à donner à un Pressoir ; de le composer de façon* » *qu'il occupe le moindre espace possible, qu'il* » *produise le plus grand effet, & qu'il n'exige* » *qu'une force médiocre pour le mettre en jeu.* »

Elle demandoit, 1°. une Machine simple & d'une exécution facile, dont toutes les dimensions fussent indiquées dans un Mémoire auquel seroient joints des Plans & Elévations.

2°. Que les Auteurs détaillassent les Expériences d'après lesquelles ils auroient déterminé la force de la nouvelle Machine, & qu'ils fissent connoître ses avantages sur les anciennes le plus en usage

Dans les Mémoires, accompagnés de plans ou de modèles en relief, qui lui sont parvenus, elle a remarqué des idées ingénieuses ; mais la plupart des Machines présentées sont tellement compliquées, qu'outre la dépense & l'adresse nécessaires pour les construire avec précision, elles donnent lieu de craindre qu'exécutées en grand, elles ne soient trop sujettes à se briser entre les mains grossières qui doivent les mettre en jeu ; & celles qui paroissent plus simples ne peuvent pas opérer une pression suffisante,

Digitized by Google

On auroit desiré que les Auteurs, après avoir constaté, par des expériences, le degré de pression nécessaire pour extraire du raisin toute la liqueur qu'il contient, eussent combiné les Machines de leur invention, de manière qu'elles réunissent & l'énergie suffisante pour ce degré de pression, & en même-temps la simplicité convenable pour que leur construction & leur manœuvre puissent être confiées aux ouvriers qu'on y emploie ordinairement.

Ces considérations ont déterminé la Société Royale à remettre le Prix au Concours de l'année prochaine. Elle invite les Auteurs qui ont concouru, à faire de nouveaux efforts pour perfectionner leurs Ouvrages; cet avis concerne singulièrement l'Auteur du Mémoire N°. 12, portant pour épigraphe: *Tractant fabrilia fabri.* Il a le plus approché du but & remplit plusieurs des conditions du Programme. L'Auteur du Mémoire N°. 10, portant pour épigraphe: *Docto*; & celui du N°. 11, dont la devise est:

Desuper incumbens, operæ versatilis expers,
Mole sud, pondus molem premat, undique septam,

ont aussi donné des preuves de connoissances étendues en Mécanique, & ont mérité d'être distingués.

La Société Royale prévient au surplus qu'elle ne demande que des Pressoirs propres à exprimer le jus du raisin, sauf à ceux des Auteurs qui croiront pouvoir appliquer leur invention au pressurage d'autres substances, à développer leurs vues dans des notes ou appendices.

La Société Royale annonce pour le Concours de l'année 1787, qu'elle adjugera le Prix à la meilleure Dissertation sur cette Question:

» *Est-il des moyens de rendre les Juifs plus* » *utiles & plus heureux en France?* »

Digitized by Google

Elle croit devoir rappeller que le ſujet propoſé l'année dernière, pour le Prix de l'année prochaine 1786, eſt conçu en ces termes :

« *Quels ſeroient les moyens, compatibles avec* » *les bonnes mœurs, d'aſſurer la conſervation des* » *Bâtards, & d'en retirer une plus grande utilité* » *pour l'Etat ?* »

Le Prix, pour chacun des Sujets propoſés, ſera une Médaille d'or de la valeur de 400 liv.

Toutes perſonnes, excepté les Membres de la Société Royale, ſeront reçues à concourir pour ces Prix. Les Auteurs mettront leur nom dans un billet cacheté, attaché au Mémoire qu'ils enverront, & ſur ce billet ſera écrite la ſentence ou deviſe qu'ils auront miſe à la tête de leur Ouvrage. Ils auront attention de ne ſe faire connoître en aucune manière ; ſans quoi leurs Mémoires ne ſeront pas admis au Concours. Les Mémoires ſeront adreſſés, francs de ports, au Secrétaire-Perpétuel, avant le premier jour de Juin de chacune des années pour leſquelles les queſtions ſont propoſées.

L'invention d'un nouveau Preſſoir, & la ſolution d'une queſtion de morale politique, ſont deux genres d'utilité faits pour occuper une Académie ; & on ne doit pas être étonné de les trouver réunis dans le même Programme.

L'Académie de Metz marche avec conſtance dans la carrière qu'elle s'eſt ouverte. Elle a couronné l'année dernière des Ouvrages ſur le Préjugé des peines infâmantes ; elle propoſe pour l'année prochaine l'examen de nos loix & de nos opinions ſur les Bâtards ; & elle annonce pour l'année ſuivante 1787, la

Digitized by Google

discussion du sort de la Nation Juive parmi nous. Ces questions sont neuves, intéressantes, dignes de la plus sage philosophie & d'une véritable éloquence. Si elles sont dignement traitées, elles formeront peut-être un Recueil précieux à notre Législation. Aucune Académie n'a encore consacré ses Prix à une si noble destination.

Auteur du premier des Discours que cette Académie a couronné l'année dernière, devenu l'un de ses Membres, & leur Concitoyen par ma naissance, il doit m'être permis de m'autoriser de tant de liens doux & honorables, pour m'intéresser particulièrement aux sujets qu'elle propose, & pour essayer d'en préparer la discussion par quelques vues. J'ai déjà écrit l'année dernière quelques idées sur la question des bâtards, lorsqu'elle a été annoncée pour la première fois. Je vais encore présenter quelques réflexions sur la question des Juifs.

Est-il des moyens de rendre les Juifs plus utiles & plus heureux en France ?

On ne concevra bien combien cette question est étendue, tout ce qu'elle exige de connoissances, de réflexions, combien elle offre de grands tableaux à tracer, de sentimens à réveiller, de vues justes & précises à développer, qu'après l'avoir bien méditée.

C'est un étonnant spectacle que l'Histoire de ce peuple, qui, dès avant la chûte de l'Empire Romain, existe chez toutes les Nations de la terre, sans y être jamais incorporé; qui, étranger

étranger par-tout, n'a pas un coin dans le monde qui ſoit ni ſa patrie ni ſon aſyle. Comment a-t'il pu tomber dans cet état? Comment y eſt-il reſté? Il y a dans cette deſtinée quelque choſe de bien étrange qui mérite d'être remarqué & expliqué. On ne peut conſidérer ſans frémir le traitement qu'il a reçu chez preſque toutes les Nations. Les Juifs ſont partout un peuple à part; un peuple dégénéré, auquel ni la gloire, ni l'honneur, ni rien de tout ce qui élève le cœur de l'homme ne peut appartenir. On ne leur accorde qu'une exiſtence précaire; on ne leur accorde pas même le droit de la propriété territoriale dans des pays où ils vivent depuis des ſiècles. Des loix inſenſées ont voulu les priver de l'eau & du feu dans des temps fanatiques; d'autres, d'une cruauté avare, les ont bannis pour leur faire acheter leur retour; d'autres encore, d'une perfidie plus ſavante, dans une tolérance momentanée, ne méditoient qu'une confiſcation plus opulente. Mais toutes ces loix, trop dignes des époques qui les ont vu naître, n'ont pas toujours exercé cette proſcription ſouvent abſurde, toujours injuſte. L'intrigue a ſu ſouvent tromper leur colère, l'or, payer leur ſilence, la patience, laſſer leur perſécution. Ce peuple s'eſt toujours multiplié ſous l'abri même de cette Légiſlation qui le déteſtoit.

Quels étoient les droits d'un peuple réduit à un état ſi déplorable? Quels étoient les intérêts des peuples parmi leſquels il habitoit?

Digitized by Google

Toutes ces queſtions, ce me ſemble, doivent entrer dans le tableau des révolutions & des perſécutions qu'ont éprouvées les Juifs, en former le réſultat & comme la moralité. On ne peut diſconvenir que la baſſeſſe d'âme & l'induſtrie mercantile ne ſoyent les deux caractères auxquels on les reconnoît dans tous les pays. Cette induſtrie, qui a été prodigieuſe, ne mérite-t'elle pas de la protection? Les vices qui l'accompagnent ne naiſſent-ils pas plutôt de la ſituation de ce peuple que de ſes mœurs? Tiennent-ils à ſa religion, à ſa police, à ſes habitudes? Eſt-il des vices, des habitudes que la ſageſſe & la vigilance des loix ne puiſſent changer? Il y a ici des erreurs bien faciles à démontrer; mais qu'il faut attaquer avec force, parce qu'elles ſont des préjugés en quelque ſorte confirmés par l'expérience.

Comment peut-on réformer le caractère moral de ce peuple? Quelles reſſources offrent pour cela ſes beſoins, ſes malheurs, ſes diſpoſitions actuelles, les traitemens plus adoucis qu'il a déjà ſu ſe ménager? Faut-il tout d'un coup lui donner tous les droits du Citoyen? Une grâce ſi entière, & qui ne lui laiſſeroit plus rien à deſirer, ne lui laiſſeroit-elle pas une partie de ſes vices dans une nouvelle fortune? Ne vaut-il pas mieux, en ceſſant toute oppreſſion, lui offrir des encouragemens ſucceſſifs qu'il apprendra ſans ceſſe à mériter? Ne ſera-ce pas lui faire un double bien, d'élever ſon âme, d'extirper ſes

Digitized by Google

basses habitudes, avant de lui rendre tout ce qu'il a droit d'attendre? Ceci exige un plan d'administration bien conçu, & qui puisse admettre des variations & des modifications relativement aux divers lieux où les Juifs ont des établissemens.

Je n'étendrai pas davantage ces réflexions; elles suffiront peut-être pour montrer toute l'étendue & la beauté de ce sujet. Je voudrois aussi y préparer l'attention publique par quelque morceau de nos grands Écrivains; mais je n'en connois point. De tous les opprimés, les Juifs sont ceux qui ont le moins attiré leur compassion. Ils ont seulement obtenu une foible justification & quelques gémissemens de la part des Historiens qui ont écrit les tyrannies qu'on a exercées sur eux. Ils ont cependant été assez heureux pour que Montesquieu ait placé dans leur bouche sa pathétique réclamation contre le Tribunal sanglant de l'Inquisition. Au défaut de meilleurs morceaux, j'en rapporterai un que je trouve dans un Mémoire fait il y a douze ans pour les Juifs de Metz. Je trouve encore ici la satisfaction de leur rencontrer un protecteur de plus dans cette ville, & dans la Compagnie même qui s'occupe de leur sort.

Il s'agissoit d'obtenir pour eux la liberté de lever des brevets dans les Corps & Métiers établis par un Édit de 1767. Après avoir établi leurs droits par les dispositions, ou du moins l'esprit de cet Édit, l'Avocat qui les défendoit examinoit la question sous un point

Digitized by Google

de vue moral & politique, & s'exprimoit ainsi :

De l'adoucissement qu'il conviendroit d'apporter à l'état des Juifs en France.

« Quand on embrasse d'un coup-d'œil » toute l'Histoire de ce peuple, en écartant » même ce caractère sacré qui lui a été imprimé par la main de Dieu, toujours présente dans ses fortunes diverses, en ne le » considérant qu'avec les yeux de la politique humaine, on ne peut encore s'empêcher de reconnoître dans son sort quelque » chose qui n'est pas des destinées ordinaires.

» Les Livres que Moyse laisse aux Juifs, » leur disent que toutes les autres Nations doivent un jour leur obéir ; & » dès-lors ils sont avec elles un divorce » éternel ; ils sont le peuple saint ; elles » sont des peuples profanes & proscrits. » Soit que ces Nations leur disputent un » chétif territoire, soit qu'elles les humilient » dans ces longues captivités si déplorées par » leurs Poëtes & leurs Prophètes ; jamais ils » ne renoncent aux promesses qui leur ont » été faites ; ils n'ont besoin, pour entretenir » leur foi, que d'une seule chose : c'est de » subsister.

» Cette époque de grandes révolutions, où » tout change dans l'Univers, les Mœurs, les » Gouvernemens, les Religions, & qui ouvre » dans les fastes du genre-humain une seconde

Digitized by Google

» Hiſtoire, cette époque eſt précédée par la
» dernière, la plus terrible cataſtrophe des
» Juifs. Ce temple où repoſoient tant de ma-
» gnifiques eſpérances, tombe; & la Nation
» entière, ſans aſyle, ſans Chef, ſans aucun
» lien entre ſes membres, diſperſée & des-
» héritée ſur toute la terre, ſe trouve en
» proie, non plus à des vainqueurs qui ne
» lui impoſoient que la ſervitude, mais à
» des Nations, à des Religions ennemies,
» nées dans ſon ſein, & qui la perſécutent
» avec cette fureur qui caractériſe les haines
» de familles. Néanmoins elle eſt debout en-
» core, cette Nation tant opprimée; con-
» temporaine des Aſſyriens, des Égyptiens,
» des Mèdes, des Perſes, des Grecs, des
» Romains, elle leur ſurvit à tous, elle ſe
» ſurvit à elle-même; & ſi Jéruſalem renaiſ-
» ſoit, de tous les coins du monde ſes enfans
» lui reviendroient; ils lui rapporteroient les
» mêmes loix, & preſque les mêmes mœurs
» qui leur furent données il y a plus de trois
» mille ans; & cette immenſe révolution
» de ſiècles n'y auroit pas fait plus de chan-
» gemens, que la paſſagère commotion d'un
» tremblement de terre, qui, en détruiſant
» les édifices, auroit quelque temps éloigné
» les Citoyens.

» D'autres peuples ont été inſtitués pour
» différens genres de gloire ou de bonheur;
» celui-ci a été inſtitué pour durer toujours,
» & ne reſſembler qu'à lui-même. C'eſt que
» tout ſe tient dans ſa conſtitution. Ce peu-

Digitized by Google

» ple n'a des mœurs que par ſes loix, de loix
» que par ſa Religion; & ſa Religion, lui
» commande eſſentiellement une vertu, par-
» faitement compatible avec la Nature hu-
» maine, une entière ſoumiſſion aux décrets
» de la Divinité, ſoit qu'elle récompenſe,
» ſoit qu'elle châtie; & cette vertu lui rend
» tout ſupportable dans ſa misère, & con-
» ſacre à ſes yeux juſqu'à ſon aviliſſement. Si
» l'on remarque aujourd'hui quelque diſpo-
» ſition dans ce peuple à entrer dans la ſo-
» ciété générale des autres Nations, lorſque
» celles-ci daigneront les y recevoir, c'eſt
» l'effet des lumières augmentées & répan-
» dues, auxquelles il eſt réſervé d'opérer
» inſenſiblement de grandes révolutions dans
» le monde. Il étoit de la deſtinée des Juifs,
» non d'échapper à l'influence des progrès de
» la civiliſation & des connoiſſances, mais
» de ne céder à aucun autre Gouvernement,
» à aucune autre Religion; & tel eſt l'avantage
» particulier d'un Gouvernement théocrati-
» que, qui s'appuie ſur la ſtabilité même de
» l'Être Éternel.

» L'eſclave qui ne veut pas ſe rapprocher
» des mœurs & des opinions de ſes maîtres,
» doit ſe réſoudre ſur tout le reſte à la plus
» vile obéiſſance: cela ſeul explique le carac-
» tère moral que l'on reproche à ce peuple.

» Je ne craindrai pas de prévenir le por-
» trait que l'on en pourroit faire. J'aurai le
» droit enſuite d'examiner ſi ce peuple, tel
» qu'il eſt ou tel qu'on le croit, n'eſt pas juſti-

Digitized by Google

» fié peut-être par le triſte & honteux état
» où nous le retenons.

» On obſerve que toujours moins affermi
» qu'expoſé par ſes richeſſes, le Juif cher-
» che ſans ceſſe, dans ſon économe induſtrie,
» à gagner ſur les autres peuples, & à ne
» leur rien rendre.

» Familiariſé avec le mépris, il fait ſouvent
» de la baſſeſſe la voie de ſa fortune.

» Peu capable de tout ce qui demande du
» courage, on le trouve rarement dans le
» crime, on le ſurprend ſouvent dans la fri-
» ponnerie.

» Exclu de toutes les propriétés, de tous
» les honneurs, l'or fait ſa paſſion unique.

» Barbare par défiance, il ruineroit la for-
» tune, la réputation du plus honnête débi-
» teur pour s'aſſurer une ſomme chétive.

» Sans autre reſſource que la ruſe, il ſe
» fait une étude & un mérite de l'art de trom-
» per.

» L'uſure, qui ouvre les mains de l'ava-
» rice même, pour l'aſſouvir davantage,
» qui épie ſans ceſſe la foibleſſe, les paſſions,
» le malheur, pour leur porter ſes ſecours
» perfides; l'uſure paroît avoir fait du Juif,
» dans tous les temps, ſon agent fidèle.

» Voilà, je crois, tous les titres de proſcrip-
» tion que la haine même, dans ſes exagé-
» rations, pourroit raſſembler contre les
» hommes que j'oſe défendre. Mais enfin,
» dans ce tableau des vices des Juifs, ne trou-
» vons-nous rien qui nous accuſe nous-mê-

Digitized by Google

» mes ? Les exemples en politique, comme » dans les arts, font plus d'impression que les » meilleurs principes. Je commencerai ici » par offrir un fait bien énergique.

» Il y a quelques années, dans une des » principales villes de France, un Juif fut » surpris exerçant un métier interdit à sa » Nation. On lui en arrache les instrumens, » & on le traîne devant le Juge pour l'amen- » de. *Ministre de la Loi*, dit-il, *je n'ai à vous* » *offrir que six enfans qui vont manquer de* » *pain. Mais ne refusez pas une triste grâce* » *à un malheureux.* Parlez, lui dit le Magis- » trat. *Demain vous envoyez mon frère à un* » *gibet pour un vol auquel le besoin l'a réduit;* » *faites-moi pendre avec mon frère, afin* » *qu'au moins je périsse avant de devenir* » *coupable.* Ainsi il est possible que les mau- » vaises loix condamnent au crime qu'elles » châtient.

» Mais j'entends déjà les réclamations du » préjugé. N'allez pas chercher, me dit-on, » la cause des vices de ce peuple hors de lui- » même. Ils tiennent à son caractère, & ils » sont sans remède, comme ses mœurs sont » invariables.

» Quand on veut faire du bien aux hom- » mes, il ne faut pas commencer par en dé- » sespérer. Qu'on examine avec plus d'impar- » tialité la conduite de ce peuple; elle ins- » pirera, j'en suis sûr, plus de pitié que d'in- » dignation.

» Presque sans ressources dans la misère,

Digitized by Google

» sans considération dans la richesse; toujours
» tremblant que son joug ne s'appesantisse
» encore, ne recueillant par-tout que des
» affronts, des dédains, le Juif se rebute, &
» tombe du désespoir dans l'insensibilité.
» Honteux de lui-même, & toujours ramené
» sur lui par ses dangers, par ses craintes, il
» s'avilit pour se conserver. Son industrie,
» qui s'accroît avec ses maux, devient enfin
» funeste à ses oppresseurs. Il les trompe
» avec avidité, parce qu'il y est poussé par
» le besoin de sa subsistance; il les trompe
» avec joie, parce que c'est le seul avantage
» qu'il obtienne sur eux.

» Ne craignons pas de nous approprier une
» situation si désespérante; ne craignons pas
» de nous interroger nous-mêmes; & nous
» apprendrons du moins à devenir justes ou
» indulgens. Qui sauroit résister à cette épreu-
» ve? Qui s'enflammeroit pour l'honneur
» dans le sein de l'opprobre? Qui deviendroit
» Citoyen dans le sein de la tyrannie? Qui
» connoîtroit les procédés nobles & géné-
» reux, tandis qu'il ne peut avoir pour ré-
» compense qu'une fortune souvent aussi
» pénible à conserver qu'à acquérir?

» Je viens de montrer les défauts trop
» réels, trop punissables de la Nation Juive.
» Mais ne peut-elle pas aussi nous offrir des
» qualités estimables?

» On leur doit une des plus heureuses dé-
» couvertes. Ces papiers qui, en circulant
» avec plus de rapidité & moins de risque,

Digitized by Google

» représentent les monnoies, signes de toutes » choſes ; cette ingénieuſe invention qui a » donné tant d'activité, de préciſion & de » hardieſſe au commerce moderne, a été un » des prodiges de leur ſagacité luttant contre » l'oppreſſion.

» Contens d'exiſter, ſatisfaits quand leur » malheur n'augmente pas, ils n'ont jamais » connu ce deſir inquiet des nouveautés, » principe des troubles & des révoltes. Au » milieu des révolutions qui bouleverſent les » Empires, regrettant les anciens maîtres, » reſpectant les nouveaux, ils obéiſſent tou- » jours.

» Artiſans continuels de notre luxe, ils » ſavent s'en garantir. Leurs mœurs ſont » ſimples & religieuſes ; pauvres & retirés, » ils trouvent ſouvent dans l'union touchante » de leurs familles ce bonheur que leur état » politique ſembloit leur dénier.

» Bienfaiſans entre-eux, rigides obſervateurs » d'une loi à laquelle leur infortune les atta- » che encore plus, ils s'aident dans toutes » leurs peines ; ils ſe puniſſent dans toutes » leurs fautes. Rebutés & inſultés par tout, » ils n'oppoſent que la patience aux outra- » ges. Si nous voulons connoître ce qu'ils » pourroient devenir ſous une adminiſtra- » tion plus humaine, conſultons l'expérience » des autres Nations. Dans la Hollande, dans » quelques parties de l'Italie & de l'Allema- » gne, dans les Colonies Américaines ſur- » tout, dans tous les pays où le commerce

Digitized by Google

» les a un peu rapprochés de la condition
» ordinaire des hommes, ils ſont plus hon-
» nêtes, plus fidèles dans leurs traités; ſen-
» ſibles à l'honneur, ils lui ſacrifient quel-
» quefois la fortune.

» Et nous-mêmes, moins heureux ſans
» doute, comme plus injuſtes à l'égard de ce
» peuple, n'avons-nous pas vû cependant
» dans la Capitale & dans différentes Provin-
» ces pluſieurs Juifs conſacrer au ſervice pu-
» blic des richeſſes pures dans leur ſource,
» forcer la prévention à l'eſtime, la haine au
» ſilence, & laiſſer une mémoire reſpectée?

» Voilà des exemples qui nous invitent à
» des loix nouvelles, & qui nous en garan-
» tiſſent le ſuccès.

» Eſſayons donc ſur leurs cœurs le pouvoir
» des bienfaits. Ceſſons de demander des
» vertus à des hommes que nous avons dégra-
» dés. Acquérons, par notre clémence, le
» droit de les réprimer par notre juſtice; & ſen-
» tons combien il ſeroit beau, combien il ſeroit
» doux de les arracher en même-temps à leurs
» vices & à leur misère. Il faut bien que l'in-
» fortune devienne lâche, ſi vous la chargez
» d'opprobre; mais ranimez-la par des pro-
» meſſes conſolantes, & il n'eſt rien de noble
» que vous n'en puiſſiez eſpérer. Ah! peut-
» être ce peuple n'auroit beſoin que des mou-
» vemens généreux de la reconnoiſſance, pour
» déraciner de ſon cœur ſes vices antiques,
» qui tiennent tellement à ſes diſgrâces, que

Digitized by Google

» l'Hiſtoire ne les en a jamais ſéparés. Peuple » trop éprouvé par notre injuſtice, & trop » méconnu par nos préjugés, votre malheur » vous abſout aujourd'hui de tant de juſtes » accuſations. Mais ſi vous trompiez dans » leurs eſpérances des loix bienfaiſantes, le » malheur pour vous perdroit & ſon nom & » ſes droits. Ne me démentez donc pas lorſ- » que je promets à vos maîtres votre dé- » vouement à l'honneur, pour prix de leur » commiſération. »

(Cet Article eſt de M. de L. C.)

SPECTACLES.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert du 8 de ce mois a été très-brillant, tant pour l'aſſemblée que pour le mérite des morceaux qui le compoſoient, quoiqu'il n'ait offert preſque rien de nouveau. On ne ſe laſſe point d'entendre Mlle Renaud l'aînée; & c'eſt le ſceau du véritable talent. On peut bien, avec un faux mérite, uſurper pendant quelque tems des ſuffrages; mais l'enthouſiaſme qui manque d'aliment s'éteint bientôt; le dégoût naît à ſa place; dégoût d'autant plus marqué, qu'il s'y joint un ſecret dépit d'avoir été dupe d'un éclat dont on reconnoît l'illuſion. Plus on entend Mlle Renaud, au contraire, plus on découvre de qualités dans ſon

Digitized by Google

chant. A la surprise qu'elle excite la première fois dans l'âme de ses Auditeurs, succède l'admiration réfléchie qu'on doit à la perfection. Sa jeune sœur a chanté un duo Italien avec elle; & quoique son talent paroisse plutôt l'appeler à la Scène, on a trouvé que dans le chant même elle étoit digne de suivre un si beau modèle, dont elle s'approche de plus en plus. Mlle Candeille a fait entendre une symphonie concertante de sa composition; elle exécutoit elle-même la partie du forte-piano, M. Soler la clarinette, M. Ozy le basson, & M. le Brun le cor. Ce morceau, fait avec habileté, semé d'idées agréables, quelquefois même originales, a été fort applaudi. On a été moins indulgent pour l'Hymne (le bonheur du juste) dont elle a fait les paroles, & M. son père la musique. Mlle Candeille, entourée d'hommages, de complimens, d'adorateurs, nous pardonnera-t'elle des conseils dictés par un sentiment plus sincère? La vérité a quelque chose d'âpre & de dur qui blesse ordinairement des oreilles amollies par la louange. Ces conseils cependant ne tendent qu'à lui conserver ces louanges; qu'à lui épargner des disgrâces qui en corrompent la douceur. Ce motif nous servira peut-être d'apologie auprès d'elle.

On aime sans doute à voir plusieurs talens réunis dans une femme; quand elle les joint encore aux grâces de la figure, leur effet en est plus certain; mais on en hait la prétention. On veut les découvrir en elle, on ne veut pas

Digitized by Google

qu'elle les affiche. On eſt révolté de cette ambition qui prétend envahir tous les ſuffrages; elle diſpoſe alors à la ſévérité. Déjà très-favoriſée par la Nature, Mlle Candeille a voulu joindre à ſes dons des talens acquis. Elle en a montré beaucoup pour la muſique: ils ont été encouragés, juſtement applaudis. Elle a paru enſuite dans la carrière dramatique; on a trouvé tout ſimple qu'elle cherchât à ſe former un état; & la faveur publique l'y a ſuivie. Mais aujourd'hui Mlle Candeille veut faire des vers; & non-contente des ſuffrages toujours certains de ſa ſociété, elle veut obtenir du Public cette nouvelle couronne, qui ne peut être utile ni à ſa fortune ni à ſa réputation. Cette prétention nouvelle appeloit l'examen & il ne lui a pas été favorable. Un grand talent eût pû ſeul l'excuſer; elle n'a point cette excuſe. L'art des vers, comme celui de la muſique, demandent chacun qu'on s'y livre uniquement. Que cette Virtuoſe ſe contente donc de ſon partage; elle a aſſez de moyens de plaire ſans en tenter encore de ſi haſardeux. Qu'elle regarde comme ſes ennemis, non pas ceux dont la ſévérité a pu lui déplaire, mais ceux dont l'extrême indulgence l'ont trop encouragée à s'y expoſer.

Cette longue digreſſion, où nous a entraîné, l'intérêt réel que Mlle Candeille inſpire, ne nous permet plus que de dire un mot de M. Aldée le jeune, dont les progrès ſur le Violon juſtifient de jour en jour les eſpérances qu'il a données; & de M. Laïs, qui, reparoiſ-

Digitized by Google

ſant après une longue maladie, a été reçu avec tout l'intérêt que méritent ſa perſonne & ſes grands talens.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON continue avec le plus grand ſuccès les repréſentations de *Dardanus*. Il eſt arrivé Vendredi de la ſemaine dernière un petit événement que nous nous croyons obligés de rapporter.

Le Public s'attendoit que M. Chéron, qui avoit chanté la veille au Concert Spirituel, rempliroit le lendemain le rôle d'*Iſménor*, dans *Dardanus*. Il fut un peu ſurpris de le voir remplacé par M. Moreau; & quoique cet Acteur ſoit aimé du Public, & mérite de l'être par ſon zèle, ſon activité, & le grand nombre de rôles qu'il double, il fut reçu avec humeur de la part du Public, & ſur-tout du Parterre, qui continua de manifeſter ſa mauvaiſe humeur pendant la plus grande partie de ſon rôle. Il ſaiſiſſoit avec malignité tout ce qu'il croyoit pouvoir trouver de répréhenſible dans le chant du ſieur Moreau; l'Acteur enfin fut démonté, & croyant voir un juge mal intentionné & peu équitable dans le Parterre, il s'avança ſur les bords de la Scène, & s'adreſſant au Public avec le ton du déſeſpoir: « Ingrat, ingrat, lui dit-il, vous me perdez, » vous me perdez; je ſais que j'irai en priſon, mais vous en êtes la cauſe. Ingrat, je

Digitized by Google

» fais ce que je puis- » Cette apostrophe inattendue interrompit la Scène, confondit les Spectateurs, qui alors sentirent leur injustice; & le sieur Lainez embrassant dans ce même moment son Camarade, & cherchant à lui remettre l'esprit & à calmer son désespoir, les applaudissemens retentirent dans toute la salle, & l'émotion fut très-vive & générale. On eut regret d'avoir affligé un Acteur estimable, toujours prêt à doubler ses Camarades, & qui est obligé de jouer si souvent, qu'on ne conçoit pas même comment il a le temps d'apprendre ses rôles. Cependant la Scène fut troublée; le sieur Moreau s'étant retiré, on étoit incertain s'il seroit en état de reparoître dans la dernière Scène: le Public le desiroit avec impatience; enfin il parut, mais on voyoit ses larmes couler le long de ses joues; & alors toute la salle s'émut, s'attendrit de nouveau; les applaudissemens devinrent universels, & furent continués pendant très-long-temps. L'Acteur reprit courage, & put achever son rôle.

Qu'on nous permette maintenant quelques réflexions sur les Parterres debout. Si le Parterre eût été assis, il auroit pu avoir un instant de mauvaise humeur, en voyant que l'Acteur sur lequel il comptoit étoit remplacé par un autre Acteur qu'il n'attendoit pas; mais comment veut-on que des hommes qui sont pendant trois heures sur leurs jambes ne soient pas toujours prêts à prendre de l'humeur? Et toutes les scènes tumul-

Digitized by Google

rieuses qui arrivent si fréquemment, surtout à la Comédie Italienne, ne sont toujours occasionnées que parce que le Parterre est debout. Ne renoncera-t-on donc jamais à un usage barbare, destructif de la vie des citoyens, qui, chaque année, fait périr peut-être cinquante personnes, qui fait le supplice des loges, & qui interrompt continuellement le Spectacle; usage qu'un intérêt mal entendu seul consacre? N'est-il pas honteux qu'on soit debout au Parterre de l'Opéra, du Théâtre le plus brillant de l'Europe, où tout respire le luxe, la mollesse & la volupté, & qu'on soit assis aux Spectacles du Boulevard? Les bons Citoyens ne cessent d'élever leurs voix contre un usage dont les étrangers sont révoltés; & l'Administration, qui permet aujourd'hui les représentations sur tant d'objets, fermera-t'elle plus long-temps les yeux sur un point de police qui intéresse la vie & le bonheur des Sujets du Roi? Nous savons que le Comité de la Comédie Italienne avoit résolu le Parterre assis, & que des intérêts particuliers seuls s'y sont opposés; nous n'ignorons pas encore que quelques personnes, pour perpétuer cet usage cruel, s'autorisent d'une Requête signée, dit-on, de deux mille âmes qui demandent la continuation de ce Parterre debout, de ce Parterre tumultueux, séjour continuel de plaintes, de cris & de gémissemens; mais nous savons bien comment on peut parvenir à se procurer de pareilles signatures, qui, quand elles seroient bien réelles, n'en mériteroient

que l'animadverſion de l'Adminiſtration & des Magiſtrats, parce qu'une telle Requête ſignifie ſeulement qu'il y a des perſonnes qui ne s'embarraſſent ni de leur conſervation, ni de l'ordre public, ni de la décence des Spectacles, & qu'elles ſe plaiſent dans le tumulte & les orages.

Nous ſommes étonnés que MM. les Comédiens Italiens, dont le zèle pour les plaiſirs du Public eſt ſi connu, qui ont ſu élever juſqu'à ſept rangs de loges pour ſatisfaire les Amateurs de ce Spectacle, qui font les plus grands efforts & les plus grandes dépenſes pour multiplier & les nouveautés & les bons Acteurs, ne ſollicitent pas eux-mêmes un arrangement qui les honoreroit; qui eſt praticable, puiſqu'il avoit été décidé, & que ſollicite la plus ſaine partie de la Nation.

(Cet Article eſt de la même main qui a écrit pluſieurs fois dans le Mercure contre les Parterres debout, &c. &c.)

Digitized by Google

ANNONCES ET NOTICES.

Nouveau Lait de Vinaigre, à Paris, chez le ſieur Maille, ſeul Vinaigrier du Roi, de la Cour, & de Leurs Majeſtés Impériales, au magaſin général des Vinaigres, rue S. André-des-Arcs, vis-à-vis celle Haute-Feuille.

La célébrité des Vinaigres du ſieur Maille n'eſt pas reſſerrée dans les bornes de la France ni de l'Europe; & c'eſt toujours avec un vrai plaiſir que nous avons ſaiſi les occaſions de la rappeler au Public. Ses études & ſes travaux viennent de le conduire à une découverte qui lui acquiert de nouveaux droits à la reconnoiſſance du beau ſexe. C'eſt un nouveau *Lait de Vinaigre*, pour détruire (ſi anciens qu'ils puiſſent être) les maſques de couches, ſorte de fléau qui, ne s'attachant que trop ſouvent à la maternité, ſemble en augmenter les dangers, & change ainſi en malheur pour les femmes, leur titre le plus cher & le plus glorieux. Ce curatif, dont on nous garantit l'efficacité, enlève auſſi les taches de rouſſeur, & rend au teint ſa fraîcheur naturelle.

Les moindres bouteilles de ce Lait de Vinaigre, qui ſera en vente au premier Mars prochain, ſeront de 6 liv.

Nous profitons de cette occaſion pour un avis qui concerne les autres compoſitions de cet Artiſte. Les ſuccès conſtans & multipliés des différens Vinaigres de ſon invention pour la toilette, ont réveillé les deſirs intéreſſés de pluſieurs Diſtillateurs & Parfumeurs qui s'efforcent en vain de les imiter. C'eſt ce qu'a appris le ſieur Maille par différentes lettres qu'il a reçues, tant de la Province que des pays étran-

Digitized by Google

gers. Mais c'eſt une fraude qu'on peut découvrir aſſez facilement.

Pour ne parler que du *Vinaigre de Rouge*, qui imite parfaitement les couleurs naturelles, voici comment on reconnoîtra ſi c'eſt celui du ſieur Maille, ou s'il n'eſt que contrefait. En en jetant une petite quantité ſur du linge blanc, le Vinaigre du ſieur Maille produira un doux incarnat qui paroît ſe fondre avec la couleur de chair; au lieu que le Vinaigre de Rouge contrefait produira une couleur violette qui ne ſe fondra pas également ſur le linge.

L'avantage de la couleur n'eſt pas le ſeul qui diſtingue le Vinaigre de Rouge du ſieur Maille; & il croit devoir prévenir les Dames que ces contrefactions ſont très-dangereuſes pour le teint, tandis qu'en inventant ſon Vinaigre, il n'a eu d'autre but que de l'embellir & le conſerver. Déſormais, pour éviter toute ſurpriſe à cet égard, il fera coller ſur chaque bouteille une étiquette aux armes du Roi, de l'Empereur & de l'Impératrice de Ruſſie.

Le *Vinaigre Romain*, qui blanchit les dents & les raffermit dans leurs alvéoles, arrête les progrès de la carie, & raffraîchit la bouche; le Vinaigre pour amortir le feu du raſoir; le Vinaigre rafraîchiſſant pour la garderobe, & autres encore tout auſſi eſtimés, continuent de ſe débiter avec le plus grand ſuccès.

Bibliotheque des meilleurs Poëtes Italiens, en 36 vol. in-8°. propoſée par Souſcription, par M. Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi à Orléans, & Éditeur de cette Collection.

Il paroît le dix-huitième Volume de cette importante Collection, dont le mérite intrinſéque, joint à la modicité du prix, doit procurer un débit facile à cette Edition, qui, d'ailleurs, ſe délivre avec aſſez de rapidité. Le dernier Volume qui vient de paroître,

Digitized by Google

est le second des Œuvres Dramatiques d'*Apostolo Zeno*.

Traité des Jardins, ou le nouveau de la Quintinie, contenant la Description & la culture, 1°. des Arbres Fruitiers ; 2°. des Plantes Potagères ; 3°. des Arbres, Arbrisseaux, Fleurs & Plantes d'Ornement, par M. L. B***. Nouvelle Édition. 3 vol. *in*-8°., avec 12 figures. Prix, 12 liv. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves ; à Avranches, chez Lecour, Imprimeur Libraire, & à Caen, chez Mannouri l'aîné, Libraire.

On sait que la Quintinie a le premier écrit sur les Jardins d'une maniere raisonnable & utile. Il a même fait des découvertes qui ont été louées avec justice, & dont on a profité de son temps ; mais l'art du Jardinage a depuis fait bien des progrès qui rendent aujourd'hui son Ouvrage à peu près inutile. Aussi le nouveau *la Quintinie* l'emporte-t'il de beaucoup sur l'ancien. Cet Ouvrage est reconnu pour le meilleur de tous ceux qu'on a écrits sur la culture des Jardins. L'Auteur vient d'y ajouter un Traité du Jardin d'ornement. Cette nouvelle partie, qui est d'une aussi parfaite exécution que les précédentes, doit donner un nouveau prix à l'Édition que nous annonçons.

En faveur des personnes qui ont l'Édition en deux volumes, on vendra séparément la troisième Partie, prix, 4 liv.

Triomphe de la Religion Chrétienne sur toutes les Sectes Philosophiques, par M. l'Abbé Liger. *in*-12. Prix, 3 liv. relié en veau. A Paris, chez Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor.

En deux mots, le Plan de cet Ouvrage est, 1°. de faire connoître les Philosophes anciens & leurs opinions ; 2°. de leur comparer les Philosophes modernes ; 3°. de comparer aux uns & aux autres les

Digitized by Google

Philosophes Chrétiens. Le but de l'Auteur est de prouver que le *Christianisme est confirmé par ceux-là mêmes qui s'efforcent de le détruire.*

L'Auteur de cet Ouvrage, pénétré des principes de la Religion Chrétienne, les rend avec clarté, & combat ses adversaires avec zèle.

Observations de M. l'Amateur Avec à M. l'Abbé Sans, sur la nécessité indispensable d'avoir une théorie solide & lumineuse avant d'ouvrir boutique d'électricité médicale, en réponse à la Lettre de M. l'Abbé Sans à M. Marat, sur l'Electricité positive & négative publiée dans le Numéro 16 de l'Année Littéraire. Prix, 15 sols br. A Epidaure; & se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.

Les Petits Spectacles de Paris, ou *Calendrier Historique & Chronologique de ce qu'ils offrent d'intéressant.* Septième Partie, pour l'année 1786. Prix, 1 liv. 4 sols broché. A Paris, chez Guillot, Libr. de Monsieur, rue S. Jacques.

On a fait pour tous nos petits Spectacles ce qu'on fait depuis long-temps pour les trois principaux Théâtres de Paris. On y donne des détails de tous ceux qui se trouvent au Palais Royal, dans les Foires & dans d'autres Quartiers de Paris, avec une Liste des divers Auteurs & des différentes Pièces ou autres objets qui servent à l'amusement des divers Publics de Paris. Cet Almanach avoit été interrompu pendant plusieurs années; & l'on sent qu'il doit être plus considérable & plus curieux, vû que ces sortes de Spectacles sont aujourd'hui en bien plus grand nombre qu'autrefois.

Histoire de France depuis l'établissement de la

Digitized by Google

Monarchie jusqu'au Règne de Louis XIV, par M. Garnier, Historiographe du Roi & de MONSIEUR, pour le Maine & l'Anjou, Inspecteur & ancien Professeur du Collége Royal, de l'Académie des Belles-Lettres, Tomes XXIX & XXX. Prix, 3 liv. relié chaque. A Paris, chez la Veuve Desaint, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques, & Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, quartier Saint-André-des-Arcs.

On trouve chez les mêmes *la Collection des Portraits des grands Hommes*, dont il est fait mention dans les trente Volumes *in*-12 de cette Histoire, 2 Vol. *in*-4°. reliés. Prix, 36 liv. On y trouve aussi le Tome XV *in*-4°. de cette Histoire, formant les deux Volumes *in*-12 que nous annonçons. Prix, 10 liv. reliés. Le même avec les Portraits reliés 12 liv.

COLLECTION de petites Pièces & d'Airs connus pour les Commençans, arrangés pour le Forte-Piano, par M. Charpentier, Organiste de l'Église de Paris. Prix, 6 liv. franc de port. — *Trois Sonates pour le Forte Piano*, par M. Tapray, Œuvre XXII. Prix, 4 liv. 16 sols. F. D. P. — *Numéros 9 & 10 du Journal Hebdomadaire*, composé d'Airs d'Opéras François, Italiens arrangés pour le Clavecin. — *Numéros 51 & 52 du Journal de Harpe*, par les meilleurs Maîtres. Prix, chaque Numéro de ces deux Journaux séparément, 12 sols; & pour cinquante-deux Livraisons qui se font tous les Dimanches, 15 liv. franc de port. — *Numéro 12 du Journal de Clavecin*, par les meilleurs Maîtres. Séparément 3 liv. Abonnement pour douze Numéros 15 liv. F. D. P. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique & d'Instrumens, rue du Roule, à la Croix d'or, n°. 6.

Digitized by Google

Cinquième Cahier du Journal de Musique Militaire ou de Pièces d'Harmonie, composées & arrangées par les meilleurs Maîtres pour deux Clarinettes, deux Cors, deux Bassons obligés, deux Trompettes, deux petites Flûtes ou Fifres, Tambour, Timbales, Triangles, Serpent ou contre-Basson *ad libitum*, contenant divers Airs d'Opéra, Ouvertures & Marches. Les sept Cahiers suivans paroîtront par abonnement au prix de 24 liv. pour douze Cahiers pris à Strasbourg, ou 30 liv. franc de port. Séparément 3 liv. & 3 liv. 12 sols. On s'abonne en tout temps à Strasbourg, chez Storck, Marchand de Musique, près le pont du Corbeau; & à Paris, chez Leduc, rue du Roule, à la Croix d'or, n°. 6.

Numéros 7 & 8 des Feuilles de Terpsychore pour la Harpe & pour le Clavecin. Prix de l'abonnement pour cinquante-deux Numéros de chaque Instrument, 30 liv. franc de port. Séparément 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Cousineau père & fils, rue des Poulies.

TABLE.

*Vers sur la Mort du célèbre M. M****, 49
— Sur le Plaisir, 50
Charade, Enigme & Logogryphe, 51
Mémoire sur la nécessité de transférer & de reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris, 54
Académie, 69
Concert Spirituel, 84
Académie Roy. de Musiq. 87
Annonces & Nouvelles, 91

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr. le Garde-des-Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 11 Février 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 10 Février 1786. GUIDI.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, le 10 Janvier.

AU défaut de nouvelles, les amateurs s'amuſent ici à faire des dénombremens. Selon la derniere de ces évaluations haſardées qui circulent en public, on nous donne 360 mille ſoldats, y compris les troupes légeres; 48 vaiſſeaux de ligne, 12 autres dans la mer Noire; douze millions 428 mille 488 habitans mâles ſeulement, enfin 40 millions de roubles de revenu Impérial. Les dépenſes annuelles, dit-on, ne ſont que de 25 millions; & depuis vingt ans, la population s'eſt augmentée de deux millions 340 mille individus mâles; ce qu'on peut regarder comme un événement preſque ſurnaturel.

On nous entretient toujours de nos ſuccès contre les Tartares du Caucaſe. Voici de quelle

Digitized by Google

maniere la Gazette de Hambourg nous parle des derniers avantages de nos Généraux dans ces contrées.

Pendant l'absence du Lieutenant-Général Paul de Potemkin, Commandant en chef des troupes Russes, qui sont disposées vers les montagnes du Caucase, presque toutes les nations voisines, dont les unes avoient juré soumission & fidélité à l'Empire : d'autres, quoique seulement feudataires, vivoient dans une parfaite tranquillité, se révoltèrent tout-à-coup, excitées par un faux prophete, originaire d'un village, vers la mer Caspienne : cet imposteur leur disoit, que ni le canon ni les fusils de l'ennemi, ne les toucheroient point, & que la valeur accoutumée des Russes n'existeroit plus, s'ils osoient seulement avec fermeté affronter les forteresses & les nouvelles colonies de cette nation. Leur projet alloit s'exécuter : des hordes formidables étoient prêtes à passer le Cuban & le Tureck, & à attaquer la ligne de toutes parts. Le général, dont la fermeté & la sagesse sont connues, instruit de ces mouvemens d'abord après son retour à la ligne du Caucase, forma son plan & les prévint : il entra à la tête d'un corps de troupes dans la Cabardie & fit tout rentrer dans le devoir. Le brigadier d'Apraxin, aide-de-camp de l'Impératrice, à la tête de 600 dragons du régiment, qu'il commande, attaqua plus de 3 mille Tartares, qui par une marche rapide avoient déjà passé le Cuban & se portoient sur les colonies Russes ; il les défit : un grand nombre fut massacré ; le reste prit la fuite : &, se voyant poursuivis de toutes parts par le vainqueur dans leur déroute, ils abandonnèrent quelques prisonniers & quelque bétail,

Digitized by Google

dont ils s'étoient saisis dans une colonie Russe, située près des rives du Cuban. Le colonel de Nogel, avec 2000 hommes d'infanterie & quelques chevaux, postés au-delà du Tureck, défit le prophete à la tête de 7 à 8 mille de ses gens, qui combattirent à pied, roulant devant eux des machines de guerre, qui résistoient par leur structure aux boulets: Mais la bayonnette & le courage des grenadiers Russes renversèrent tout obstacle. Il fut fait un grand carnage des révoltés: le prophete blessé s'enfuit dans les montagnes: tout se rangea de nouveau sous la loi des vainqueurs: & les nations, punies par les armes Russes, implorerent le pardon du Général: il envoya à la cour des députés, choisis parmi les familles les plus distinguées d'entre les rebelles; après quoi le calme & la tranquillité ont été parfaitement rétablis. La cour, pour récompenser les services du brigadier d'Apraxin, lui a envoyé la croix de l'ordre militaire de St. Georges.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 30 Janvier.

Le Prince Auguste de Sulkowski, Palatin de Kalitsch, Président du Conseil de guerre en Pologne, l'un des membres du Conseil permanent, dont on estimoit le plus la tête & la dextérité, est mort à Varsovie, le 10 de ce mois, d'une inflammation de poitrine.

Le 20 de Novembre, un ouragan effrayant d'une heure & demie, a désolé les côtes & l'intérieur de la Norwege. La Cathédrale de Bergen a été entierement dé-

Digitized by Google

couverte. Un navire allant au détroit de Davis a été englouti à 4 lieues du port de Bergen, & d'autres bâtimens ont eu le même sort, ou ont été poussés à la côte.

D'après le dénombrement des habitans de Copenhague au premier Septembre dernier, leur nombre est de 87,023., dont 44158 hommes & 42,865 femmes.

Deux gros navires chargés de 5000 tonnes de seigle ont péri avec leurs équipages près de Thistedt en Jutlande.

L'année derniere on a exporté de Dantzick 14,167 lasts de froment, 21,379 lasts de seigle, 2554 d'orge, 634 d'avoine, 715 de drêche, 227 de gruau & 307 de pois.

Divers Papiers publics Allemands, rapportent l'anecdote suivante, d'un nouveau Prosélyte Juif, à Nicolai, petite Ville dans la seigneurie de Pleß. *Joseph Reblizki*, Membre du Conseil municipal de cette Ville, reçut sa premiere éducation dans les colléges des Jésuites. Il avoit du penchant pour l'étude, mais son père, boucher, le destina à son état. Menant une vie sédentaire, il lut souvent la bible, & crut y avoir trouvé le non-accompliſſement des prédictions relatives au Messie. En conséquence, il prit du goût pour la religion Judaïque, fréquenta la Synagogue de l'endroit, & requit à la fin le corps des Juifs de le circoncire, & de l'admettre dans leur Communauté. Les Juifs lui représenterent que leur nation vivoit dans l'oppression, qu'il feroit des sacrifices considérables, en embrassant leurs dogmes, & refuserent sa demande. Alors il quitta la Ville, & se rendit à Cracovie, dans le projet de s'y faire circoncire; mais il n'y fut pas

Digitized by Google

plus heureux que dans sa patrie. Rempli de chagrin, *Reblizki* retourna chez lui, & quelques temps après son retour, il se circoncit lui même. Depuis, il professe publiquement le Judaïsme, fréquente la Synagogue, & assure hautement que sa conscience a opéré cette conversion nécessaire à son salut. Cette conduite a déterminé le corps municipal de la Ville à en informer le prince d'Anhalt, Seigneur du lieu. Ce prince, dans son rescrit, destitue à la vérité le nouveau Proselyte Juif de son emploi de Conseiller, mais il enjoint en même-temps au Magistrat de publier que personne n'ait à insulter, ni cet homme singulier, ni quelqu'un de sa famille.

Comme il sort actuellement peu de grains de la Pologne, cette denrée commence à devenir rare & chere. Le Roi de Prusse pour prévenir une disette de pain, a permis aux Boulangers de Berlin de tirer des magasins royaux, à un prix médiocre, les grains & les farines dont ils auront besoin.

De Vienne, le 29 Janvier.

La température a absolument changé depuis quinze jours : le dégel est survenu ; & ce n'a pas été sans accident. Le Danube ayant charié des glaçons énormes, leur impulsion a renversé quelques arches du grand pont. Un payſan & une payſanne de Gaunersdorf s'y trouvoient malheureusement : le mari étoit en avant de 12 pas, lorsque l'arche en s'écroulant l'entraîna dans sa chûte. Bientôt emporté par le courant, sa fem-

Digitized by Google

me déſolée qui étoit reſtée ſur la partie intacte du pont, le perdit de vue. Par un heureux haſard une partie de l'arche à laquelle le payſan s'étoit cramponné, fut portée ſur un banc de ſable, où l'on lui porta les ſecours néceſſaires.

C'eſt le 12 que s'eſt faite à Presbourg la débacle du Danube. Elle a fait couler à fond pluſieurs bâtimens. La ville de Lisko en Gallicie a perdu 83 maiſons par un incendie qui a cauſé un dommage de 150000 florins.

On a réſolu d'augmenter la valeur des eſpeces; on a ſur-tout en vue par là d'arrêter l'exportation extraordinaire des monnoies d'argent, qui a lieu depuis la derniere augmentation de valeur des ducats. L'augmentation ſera de dix kreutzer par ducat; de ſorte que ceux de Kremnitz vaudront à l'avenir 4 florins 32 kreutzer, ceux d'Empire & de Salzbourg, 4 florins, 30 kreutzer; ceux de Hollande & autres, 4 florins 28 kreutzer.

On vient de publier dans la Gallicie un Edit de l'Empereur, du premier Décembre dernier, qui ordonne, à trois ans de date, l'uſage de la Langue Allemande dans tous les dicaſteres de la Province. Les Juges & autres Emploiés qui à cette époque n'auront pas appris cette langue, perdront leurs places.

L'Empereur a ordonné de faire meſurer au Printemps prochain toutes les terres de

Digitized by Google

la Hongrie, de la Transylvanie & du reste des Etats héréditaires. On croit que l'objet de cette opération est d'introduire l'impôt unique.

On assure que l'on commencera cette année à mettre à exécution le grand projet de creuser un canal dans la Hongrie, & de réunir par ce moyen les principales rivieres de ce Royaume. Si cette opération peut être effectuée d'une maniere solide, elle avancera prodigieusement le commerce du pays. La Croatie envoie beaucoup de blé en Italie : il est passé plus de 24 gros bateaux dans l'espace de 14 jours.

De Francfort, le 3 Février.

Le 28 de Janvier & depuis, les Députés du Cercle du haut-Rhin ont tenu ici une assemblée, pour délibérer sur les affaires monétaires, & pour concerter les mesures qu'exigent les circonstances actuelles.

On apprend de Caub, que le 10 de ce mois, une partie des glaces du Rhin s'étant rompue, & le fleuve ayant prodigieusement grossi, il s'est débordé & a couvert de glaçons énormes le bourg & ses environs. Cette débacle a fort endommagé les vignobles riverains. On travaille sans relâche à debarrasser les routes des monceaux de glaces qui les obstruent.

Digitized by Google

Le 6 de Janvier le froid fut excessif à Munich, le thermometre de Réaumur étant descendu à 16 degrés & demi au dessous du point de congélation : mais cette température n'a pas duré long temps. La pluie lui a succédé, & le thermometre le 10 marquoit trois degrés au-dessus de zéro.

On assure que la Nonciature à Cologne, dont la Juridiction a été presqu'entierement anéantie par les mesures de l'Officialité de l'Archevêché, faisoit passer à Rome chaque année environ 100,000 florins pour les dispenses seulement.

Par une Patente du 17 Décembre dernier, l'Electeur de Saxe a assujetti les Toiles blanches de coton importées de l'Etranger, à 3 groschen par écu de leur valeur. Celles cependant qui seront envoyées aux imprimeries de toile de coton, dans les états de S. A. E. pour y être imprimées, seront exemptes de cette nouvelle taxe.

Le Duc de Wirtemberg vient d'acheter à Nuremberg la belle collection de Bibles du sieur Panzer ; elle consiste en 1645 vol.

Le Docteur Busching, dont le Journal hebdomadaire, toujours rempli de recherches curieuses ou de faits nouveaux, dédommage un peu de la frivole ineptie de la plupart des Ouvrages périodiques du moment, vient de donner un extrait intéressant du Journal manuscrit du grand Chambellan de Bergholz, pendant son séjour en Russie, sous Pierre I. En voici quelques traits.

Digitized by Google

» Le 28 Janvier 1722, on commença les fêtes à Moscou, à l'occasion du Traité de Nystedt. Le Czar fit distribuer ce jour-là un grand nombre de médailles d'or, frappées en mémoire de cette paix. Le même jour S. M. Impériale, déclara majeure la princesse Elisabeth. Cet acte se passa de la maniere suivante: le Czar donna la main à la Princesse, & la conduisit de l'appartement de l'Impératrice, dans la salle où S. M. Impériale avoit dîné, avec les Seigneurs & le clergé. Là en présence de l'Impératrice, & de toute la Cour, le Czar coupa avec des ciseaux la liziere qui portoit la queue de la robe de la Princesse, la remit à la Gouvernante, embrassa la Princesse & la déclara majeure. Après cet acte, la Princesse baisa les mains de l'Empereur & de l'Impératrice, & assistée de quelques Seigneurs, elle présenta un verre de vin à toutes les personnes présentes à la cérémonie. Elle se retira ensuite avec l'Impératrice, & toutes les Dames de la Cour ».

» Le 6 Février, est-il dit dans le même Journal, le Czar fit une visite au Duc de Holstein, & resta chez lui près d'une heure. Le Duc & les autres Seigneurs ayant témoigné à cette occasion leur surprise à S M. Impériale qui prenoit une part si vive aux fêtes de la Cour, sur ce qu'elle s'exposoit constamment à de grandes fatigues, l'Empereur leur répondit que les exercices & les fatigues conservoient sa santé, & que les affaires du cabinet n'étoient rien en comparaison de ses travaux pour l'établissement militaire, & surtout celui de la flotte. Autr-fois, ajouta-t-il, mes sujets étoient des paresseux, il a fallu leur inspirer de l'amour pour les Arts & les Sciences, du courage, de la fidélité & de l'ambition. Il est vrai, j'ai été quelquefois sévère, sur-tout à

Digitized by Google

Schluſſelbourg, où devant toute l'armée, j'ai fait pendre les ſoldats qui avoient voulu ſe retirer, mais auſſi, je n'entends plus parler de déſertion. Il eſt eſſentiel de faire des exemples quand c'eſt le cas; il faut toujours tâcher de prendre le juſte milieu, & de ne jamais être ni trop ſévere, ni trop bon; mais en général l'étude principale d'un Souverain doit être d'apprendre à bien connoître le peuple qu'il gouverne.

L'Hiſtoire très-inſtructive du commerce d'Allemagne, publiée récemment par M. Fiſcher, offre les détails ſuivans ſur ce commerce dans les 13e, 14e, & 15e, ſiecles.

Dans le treizieme ſiecle, dit l'Auteur, ſe forma la fameuſe ligue Anſéatique, par laquelle les grandes villes commerçantes de l'Allemagne & du Nord, convinrent ſolemnellement d'une alliance offenſive & défenſive pour l'avancement de leurs entrepriſes. Ces villes s'emparerent ſucceſſivement du commerce principal de toute l'Europe. Elles établirent pluſieurs grands entrépôts : Londres fut celui des royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande; Bergen celui des royaumes de Suede, de Danemark & de Norvège; Novogorod, & enſuite Narva pour la Ruſſie, la Livonie, la Pruſſe, la Pologne, la Lithuanie, la Tartarie, la petite Aſie; Bruges & enſuite Anvers pour les Pays-Bas, la Haute-Allemagne, la France, l'Eſpagne, l'Italie, la Hongrie & le Portugal. Dans ces villes ſe fit le commerce ou l'échange des productions de tous les pays. La diſette, en 1313, & les démêlés de la ligue Anſéatique avec les Flammands, apporterent quelque changement dans la diſtribution des affaires. On chargea du blé en Sicile & on le tranſ-

Digitized by Google

porta par les Alpes en Allemagne. Le commerce d'épiceries des Vénitiens passa par le Tyrol dans la Haute-Allemagne, où les villes d'Erfort & de Brunswick, devinrent les entrepôts pour tout le commerce d'Italie, du Levant & de la Haute-Allemagne. Le négoce florissant dans l'Empire fut soutenu à cette époque par l'exploitation des mines d'argent de l'Ertzgebirg.

La plus ancienne mine est celle de Schuceberg, découverte en 1471 : elle a fourni dans l'espace des premiers trente ans de l'exploitation 324,937 quintaux & demi d'argent; sa richesse étoit étonnante; on en jugera par les faits suivans.

En 1477, le Marggrave, Albert de Misnie, fit un dîner sur un seul morceau de minérai d'argent, qui, à la fusion, rendit 400 quintaux d'argent fin : souvent l'inspecteur de cette mine fit tailler pour son amusement les morceaux de minérai en tables & en bancs.

Au commencement du quinzieme siecle, le commerce d'Anvers étoit au plus haut dégré de prospérité. On vit entrer dans son port & en sortir souvent plus de 500 bâtimens dans un jour; 2000 chariots de transport y arrivoient chaque semaine de l'Allemagne, de la Lorraine & de la France. A cette époque, l'usage des lettres de change, s'établit en Allemagne. --- La découverte du nouveau monde bouleversa la face du commerce; plusieurs de ses branches ensuite furent entiérement détruites, entr'autres celle du Pastel par l'introduction de l'Indigo; aussi le réglement de police de l'Empire de 1577, appelle-t-il cette teinture *une couleur pernicieuse ou diabolique.*

Digitized by Google

ITALIE.

DE VENISE, le 11 *Janvier.*

Depuis très-longues années nous n'avions vu ici une auſſi grande abondance de neige, ni reſſenti un froid auſſi piquant. On dit le bas des Apennins du côté de Rome également couvert de neige. La *Lagune* eſt pleine de glaces que les gondoles des Couriers traverſent ſans danger.

Quelques lettres de Conſtantinople du 10 Décembre portent que le Pacha de Scutari a été déclaré rébelle, & condamné à perdre la tête. Le Grand Viſir, ajoutent ces lettres encore peu authentiques, a communiqué cette Sentence au Baile de la République, dont le Pacha avoit excité les plaintes par ſon excurſion ſur le territoire Vénitien, lors de l'expédition contre le Monténegro. Ce qui eſt plus certain, c'eſt le parfait rétabliſſement de Sultan *Selim*, neveu du Grand-Seigneur & Héritier de l'Empire, dont la petite vérole avoit menacé les jours dernierement.

DE NAPLES, le 11 *Janvier.*

Le 3 de ce mois le Marquis *d'ella Sambucca*, premier Sécretaire d'Etat au département des Affaires étrangeres, a demandé au Roi ſa retraite. Le lendemain le Marquis *d'el Marco*, Sé-

Digitized by Google

cretaire d'État pour les affaires de grace & de justice, fut mandé par Sa Majesté qui lui donna ordre de déclarer au Marquis *de la Sambucca* qu'Elle acceptoit sa démission. L'ordre communiqué au Marquis *de la Sambucca* est d'ailleurs très-honorable à cet Ex-Ministre; Sa Majesté lui continue ses appointemens, ses pensions; en outre la distinction de la livrée du Palais pour deux de ses domestiques; enfin à sa mort, la Marquise aura une pension de 2000 ducats. Un des Vaisseaux du Roi va conduire l'Ex-Ministre en Sicile, où il a dessein de se retirer pour rétablir ses affaires, extrêmement dérangées. On le dit endetté de plus de 300 mille ducats; on a observé à cette occasion qu'aucun de ses parens ni de ses amis n'est venu lui rendre visite, à l'exception du Prince de *Campo Franco* avec lequel il ne vivoit pas dans la meilleure intelligence.

Le 6, la frégate du Roi la *Minerve* a mis à la voile pour la Sicile, d'où elle doit ramener ici le Marquis de *Caraccioli*, vice-Roi de ce Royaume, & nommé par S. M. à la place de premier Secrétaire d'Etat.

Le Prince *della Sanlea*, Surintendant de la Maison de la Reine, a pareillement demandé sa retraite. On croit qu'il l'obtiendra, & qu'il sera remplacé par le Prince de *Raffadale*, actuellement Ambassadeur du Roi à la Cour de Madrid. Le Marquis *del Vasto*, déja parti pour se rendre en Portugal où il a été nommé Ministre Plénipotentiaire, a reçu en chemin l'ordre de s'arrêter & d'attendre les dispositions ultérieures de Sa Majesté. Le bruit court qu'il remplacera le Prince *de Raffadale* à l'Ambassade d'Espagne; on dit aussi que le Prince de *Caramanica*, destiné à celle de France, a prié Sa Majesté de vouloir bien faire un

Digitized by Google

autre choix; & qu'en conséquence cette place sera remplie par le Chevalier Somma actuellement Ministre du Roi à Vienne.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 30 Janvier.

La derniere prorogation du Parlement étant expirée le 24, ce jour là le Roi se rendit à la chambre des Pairs à laquelle s'étoient joints, selon l'usage, les Députés de celle des Communes; & S. M. y fit l'ouverture de la Session par le discours suivant.

Mylords & Messieurs.

Depuis la clôture de la derniere session, les différends qui sembloient menacer le repos de l'Europe, ont été terminés à l'amiable, & je continue de recevoir des Puissances Etrangeres les plus fortes assurances de leur amitié envers ce pays.

Au dedans, mes sujets éprouvent les plus heureuses influences de la paix par l'extension du Commerce, par l'amélioration des finances, & par l'accroissement du crédit public.

J'espere avec confiance que vous continuerez de vous occuper de ces objets importans, avec le zele & la capacité dont vous avez fait preuve dans la derniere session du Parlement.

Les résolutions que vous avez mises sous mes yeux, comme formant la base d'un arrangement de commerce entre la Grande-Bretagne & l'Irlande, ont été, suivant mes ordres, communiquées au Parlement de ce Royaume; mais il n'a pris jusqu'ici aucune mesure décisive qui vous mette en état de poursuivre cette affaire en ce moment.

Digitized by Google

Meſſieurs de la Chambre des Communes.

J'ai ordonné qu'on mit ſous vos yeux les eſtimations du ſubſide de la préſente année. Je deſire ſincerement la plus rigide économie dans chaque département, & je me perſuade de vous trouver diſpoſés à pourvoir aux dépenſes néceſſaires du ſervice public, principalement à l'entretien de notre Marine, qu'il eſt eſſentiel de mettre ſur le pied le plus reſpectable. —— Je dois ſur-tout vous recommander de travailler à l'établiſſement d'un plan fixe pour la réduction de la dette nationale. L'état floriſſant du revenu public me fait préſumer que vous ſerez à même d'effectuer cette meſure importante, ſans beaucoup ajouter aux charges nationales.

Mylords & Meſſieurs.

L'énergie & les reſſources de cette contrée, prouvées avec éclat par notre proſpérité actuelle, vous ſerviront ſans doute de puiſſans motifs à perſévérer dans la plus ſérieuſe attention aux objets quelconques de l'intérêt public; particulierement à l'examen des meilleurs moyens d'aſſurer la ſtabilité du revenu, de favoriſer & d'étendre, autant qu'il eſt poſſible, le commerce & l'induſtrie générale de mes ſujets.

L'adreſſe de remerciement au diſcours de S. M. fut enſuite propoſée à la Chambre Haute, par le Comte de *Morton*, l'un des ſeize Pairs d'Ecoſſe. Mylords *Fitz Williams*, *Stormont*, *Carliſle*, *Loughborough*, ſans s'oppoſer formellement à cette Adreſſe, ſe répandirent en obſervations aigres ſur la conduite des Miniſtres au dedans & au dehors; mais ces converſations oratoires n'entraînerent gueres plus de débats qu'à la Chambre des Communes.

Digitized by Google

M. *L. Smith*, soutenu de M. *Addington*, y proposa l'Adresse en commentant le discours, c'est-à-dire l'éloge de l'Administration. Lord *Surrey* ouvrit ensuite la petite guerre, par une motion tendante à faire supprimer de l'Adresse, par forme d'*amendement*, ce qui pourroit être relatif à l'arrangement de commerce avec l'Irlande. M. *Fox* suivit Lord *Surrey*, & donna un nouvel exemple du talent avec lequel il sait allier infiniment d'art à beaucoup d'impétuosité.

Après s'être plaint que la harangue du Roi, à force de circonspection, ne disoit rien du tout, il porta d'abord son attention sur les intérêts extérieurs du Royaume. Selon lui, dans un tems où les négociations politiques de toute l'Europe ont tant d'activité, de vigueur, & d'importance pour la Grande-Bretagne, on devoit s'attendre à quelque chose de moins vague qu'à des assurances générales d'une tranquillité très-précaire. Quant à l'extension du commerce, à l'accroissement du crédit public de la Nation, & au surplus qu'offrent les revenus, ajouta M. Fox, ce sont des avantages bien propres à répandre une satisfaction générale, puisqu'ils prouvent le rétablissement & l'étendue de nos ressources. Mais d'ailleurs, qu'a de merveilleux cet événement ? Personne n'ignore qu'il devoit se trouver un *surplus* dans le revenu public, tout le monde s'y attendoit, & les opinions n'étoient partagées que sur la valeur de l'accroissement. Cette incertitude subsistera toujours, au moins pour les hommes raisonnables, tant qu'on n'aura pas expliqué, d'une maniere nette & précise, en quoi

Digitized by Google

consiste ce surplus. On pourroit être dans le même embarras sur la cause de ce retour de vigueur & de prospérité publique ; suite de l'augmentation de revenu annoncée avec tant d'emphase dans le Discours. Il se peut qu'elle résulte du succès des mesures de l'Administration actuelle. Si quelque chose doit surprendre, c'est moins cet accroissement, opéré sur-tout par l'activité renaissante du commerce, comme il le fut constamment à l'époque de toutes les paix, que sa lenteur occasionnée par les inquiétudes & par les dégoûts qu'avoit éprouvé ce même commerce à la suite des extravagans procédés du Ministère.

M. Fox demanda ensuite d'autres éclaircissemens sur deux points importans du Discours, savoir : *les assurances données par les Puissances Etrangères, de leurs dispositions amicales envers la Grande-Bretagne & l'arrangement projetté pour régler le commerce avec l'Irlande.* Il pria le Ministre de lui faire connoître ses intentions sur ce dernier point, par cette phrase du Discours, *la Chambre est dans l'impuissance de faire aucune opération ultérieure sur cet objet* ; falloit-il entendre que les résolutions étoient entiérement abandonnées, ou qu'au contraire on devoit un jour les reprendre, & s'efforcer de les mettre à exécution ?

» Si, en parlant de la tranquillité de l'Europe, continua M. Fox, les Ministres n'ont eu en vue que les mesures par lesquelles on a prévenu la guerre entre l'Empereur & les Etats-Généraux, l'acception de cette phrase est trop limitée, & les Ministres du Roi ont prodigieusement trompé l'attente non-seulement de la Chambre, mais de tous les Citoyens qui s'occupent des affaires politiques de l'Europe. Ils ont

Digitized by Google

vu avec anxiété les traités conclus entre différentes Puissances Etrangères, & la conduite qu'auroit dû tenir notre Ministere pour contrebalancer ces Alliances, de nature à devenir funestes aux intérêts de la Grande-Bretagne. Quoique l'alliance de la France avec l'Espagne & la Hollande soit en apparence purement *défensive*, son effet nécessaire est de réunir les trois Puissances maritimes, les plus redoutables de l'Europe, dans une confédération contre nous. Les Hollandois n'ont pas prouvé certainement une profonde politique en formant des Traités si peu analogues à leurs vrais intérêts; mais comme le mal est fait, & que nous pourrions nous-mêmes en être les victimes, il est du devoir de tout Ministre Britannique, jaloux de la gloire & de l'existence même de sa patrie, de prévenir les suites funestes d'une telle ligue, par des alliances avec les autres Puissances maritimes de l'Europe; entr'autres avec la Cour de Pétersbourg, peut-être aussi intéressée que la nôtre à former cette union; de jour en jour elle devient plus pressante: & il y a deux ans que l'arrangement de la Russie avec la Porte, au sujet de la Crimée, nous offrit le moment le plus favorable de ménager avec la premiere de ces Puissances un Traité avantageux. On n'a pas jugé à propos de le saisir, & l'occasion a été manquée. D'ailleurs les François viennent récemment de se procurer la jouissance d'un port dans la Baltique. Il est vrai qu'en tems de paix Gothenbourg ne leur sera pas d'une grande utilité; durant la guerre ils peuvent en retirer des avantages infinis. D'après toutes ces considérations, je ne puis assez m'étonner que nos Ministres n'aient pas mis tout en œuvre pour prévenir cet événement.

Dans toutes les guerres précédentes, la France

Digitized by Google

fut embarrassée de sa situation continentale, par la crainte de se voir attaquée par les Puissances voisines. Elle a employé toute sa politique à amuser ces Puissances pendant la derniere guerre, & ses succès, dans cette entreprise difficile, l'ont mise en état d'affecter tous ses fonds à sa Marine, & de la rendre respectable. Elle n'a point eu de places frontieres à fortifier; point de garnisons à former, en un mot, aucuns moyens de défense à se ménager. Il y a plus, elle s'est vue en état de réduire ses forces de terre au milieu même de la guerre, & d'appliquer les épargnes qui en ont résulté au service de sa Marine. Aujourd'hui quelle est sa position? Elle est assurée de l'Espagne par le pacte de famille, & en dernier lieu, elle s'est assurée de la Hollande. Elle ne pouvoit donc plus concevoir d'alarmes que du côté de la Cour de Vienne, qui malgré toutes les marques d'amitié qu'elle lui a données, malgré les liens du sang plus précieux encore, lui causoit des inquiétudes très-fondées. Mais l'Angleterre a détruit à cet égard les appréhensions de la France, elle a trouvé le moyen de mécontenter l'Empereur, & elle a refroidi son amitié. M. Fox attribua ce mécontentement à la part qu'avoit prise l'Electeur de Hanovre à la ligue formée par le Roi de Prusse. La France, continua-t-il, avant cette ligue, attendoit avec impatience quelqu'événement capable d'exciter de la jalousie entre la Grande-Bretagne & l'Empereur: l'Angleterre elle-même a hâté cet événement. M. Fox s'arrêta long-tems sur ce point, & ne l'abandonna que lorsqu'il crut avoir persuadé la Chambre de son importance.

M. Fox dit ensuite avoir appris une nouvelle qui présageoit les plus grands avantages à l'Angleterre, savoir: le renouvellement d'un Traité

Digitized by Google

de Commerce avec la Russie. Il critiqua fortement l'usage d'aujourd'hui, de distinguer les Traités de Commerce des Traités Politiques; distinction illusoire & mal fondée; les Traités de Commerce ayant toujours eu la plus grande influence sur les affaires politiques des Nations. M. Fox parla aussi du Traité que la France étoit au moment de conclure avec cette Puissance; mais il dit qu'il n'étoit point sûr de l'authenticité de cette nouvelle. Cette discussion le mena ensuite au Traité de Commerce, entamé entre la France & l'Angleterre. Il ne balança point à le blâmer, & assura la Chambre qu'il n'en pouvoit résulter aucun bien pour l'Angleterre; l'expérience avoit prouvé que le Commerce de la Grande-Bretagne n'avoit commencé à prospérer qu'au moment où elle avoit abandonné toute liaison commerciale avec la France. Il blâma la dépense inutile qu'alloit occasioner le second Plénipotentiaire qu'on envoyoit à Paris, & dit que le duc de Dorset auroit pu suivre cette négociation, soit seul, ou à l'aide de M. Crawford, déjà employé dans cette affaire. A cette occasion il lança quelques traits satyriques sur M. Eden & sur M. Pitt. Il accusa ensuite la Chambre de Commerce de trop de lenteur dans ses opérations. Il dit que lors des propositions de commerce avec l'Irlande ce ne fut qu'au moment où le Parlement d'Angleterre alloit les approuver, que cette Chambre pensa à examiner si les propositions étoient favorables aux deux Pays. Il observa que dans le Traité de Paix de 1782, il étoit stipulé que l'on régleroit le Commerce entre l'Angleterre & la France, & que si le Traité à faire à ce sujet n'étoit point achevé au premier Janvier 1786, toute négociation seroit interrompue. Ce n'est cependant qu'après l'expiration de

Digitized by Google

me terme que le Miniſtere & le Bureau du Commerce penſent à s'occuper de ce Traité M Fox, pour montrer combien peu les Miniſtres étoient inſtruits de ce qui ſe paſſoit ſur le continent, parla du Traité d'alliance, conclu entre la France & les Etats-Généraux, à l'inſu du chevalier James Harris, & il fit voir combien il étoit ridicule d'avoir remis un Mémoire aux Etats-Généraux pour s'oppoſer à cette alliance, lorſque ce Traité venoit d'être ſigné.

M. Fox fixa enfin l'attention de la Chambre, ſur les affaires de l'Inde; il obſerva que depuis l'établiſſement du Bureau de Contrôle, on avoit jeté un voile ſur tout ce qui s'étoit paſſé dans cette partie éloignée des poſſeſſions de la Grande-Bretagne.

Après un inſtant de ſilence, M. *Pitt* prit la parole, & dit:

Qu'il avoit attendu des objections ſur l'adreſſe, & que l'honorable membre qui venoit de parler, n'en avoit fait aucunes. Il fit obſerver avec quel art M. Fox introduiſoit dans ſes diſcours des digreſſions favorables à ſes vues. C'eſt ainſi, dit M. Pitt, qu'il a abandonné les differens points du diſcours du Roi, afin d'en diſcuter d'autres qu'il a prétendu avoir été publiés. M. Fox, voyant tout en noir, s'étoit attendu à trouver dans ce diſcours quelqu'aliment à ſa mélancolie. Mais, dans toutes ſes parties, la harangue du Roi, renfermant d'heureuſes nouvelles, il s'eſt vû forcé de parcourir l'Europe pour remplir ſon objet. Il a traverſé les Empires d'Allemagne & de Ruſſie, il a été en Turquie & en Crimée; mais trouvant l'Europe trop bornée pour ſes recherches, il porté ſes regards ſur les parties les plus éloi-

Digitized by Google

gnées, & a mis les Indes à contribution, pour chercher des sujets de plaintes & de désespoir. Quoique je ne sois point disposé, dit M. Pitt, à suivre M. Fox dans tous ces écarts, je vais cependant répondre à son discours, mais je le préviens que j'éviterai de faire connoître mon opinion sur quelques-uns des objets dont il a parlé. M. Fox a déclaré, que dans sa position actuelle, il croyoit avoir la liberté de parler de plusieurs cours étrangeres, de leurs vues, & de leurs intérêts, d'une maniere qui seroit contraire au devoir d'un Ministre de Sa Majesté. Quant à moi, j'admets que pour les membres du parlement, qui ont la confiance de Sa Majesté, les devoirs de décence, qui enjoignent de parler avec la plus grande circonspection des Puissances étrangeres, sont les mêmes pour tous les membres de cette assemblée. Après cette leçon à M. Fox, M. Pitt continua : l'honorable membre a desiré savoir à quoi se rapportoit le passage du discours du Roi, qui annonçoit une paix générale. Le Roi n'a voulu parler dans ce passage que de l'affaire terminée par un traité de paix entre l'Empereur & les Etats-Généraux. Ce traité a mis fin à une dispute qui, jusqu'alors avoit menacé la tranquillité de l'Europe, & que Sa Majesté avoit envisagé sous ce point de vue dans son discours, prononcé à l'ouverture de la derniere session. Quant à la question que M. Fox a jugé à propos de me faire : s'il ne subsistoit point entre les autres Princes & Etats de l'Europe des germes de mécontentement & d'humeur, qui pourroient par la suite faire éclater de nouvelles guerres ; je crois convenable de m'abstenir d'y répondre. M. Fox a témoigné aussi sa crainte, que certaines Puissances de l'Europe ne fussent dans des disposi-

Digitized by Google

tions hostiles contre ce pays-ci. A cela, je ne puis répondre que dans des termes semblables à ceux du discours du Roi, & dire que toutes les Puissances nous donnent des assurances de leurs attentions amicales. A l'égard du traité avec l'Impératrice de Russie, il est très avancé, & j'ai lieu d'espérer qu'on sera généralement satisfait de la maniere dont il sera conclu. M. Fox a parlé de la ligue Germanique à laquelle Sa Majesté a accédé, en sa qualité d'Electeur de Hanovre, & il a demandé aux Ministres de faire connoître les motifs qui les ont déterminés à engager Sa Majesté à faire cette démarche. Je ne puis en aucune maniere répondre à cette question, & j'avoue que, quelque soit le mérite de cette mesure, je ne suis point autorisé à en parler, non-plus que mes collégues dans le Ministere. M. Pitt, après cette déclaration, s'étendit beaucoup sur les relations de l'Angleterre avec l'Electorat d'Hanovre.

Il fit voir que quelques fussent les circonstances qui avoient mis la souveraineté de ce pays & celle de l'Angleterre dans les mêmes mains, il ne devoit point en résulter les mêmes intérêts.

Je desire que l'on sache positivement, ajouta M. Pitt, que l'Angleterre n'est liée ni compromise en aucune maniere par les ligues dans lesquelles l'Electeur de Hanovre peut être entré, & en conséquence, je crois qu'il n'est point du devoir d'un Ministre d'Angleterre de mettre sous les yeux du Parlement, excepté dans les cas où cela seroit indispensable, les arrangemens relatifs à l'Electorat de Hanovre, lesquels auroient été faits d'après les conseils des Ministres de cet Electorat. M. Pitt montra ensuite l'inconsé-

Digitized by Google

quence de la crainte de M. Fox, de voir l'Angleterre enveloppée dans les querelles du Continent par les territoires du Roi en Allemagne, & son idée, que l'administration du pays de Hanovre devoit être subordonnée aux Ministres Anglois de S. M.

Il répondit ensuite aux parties du discours de M. Fox, concernant l'Inde & l'Irlande. Si le Roi, dit-il, n'avoit pas fait mention des affaires de l'Inde; c'est que le Parlement, dans la derniere session, avoit porté remede aux abus, que depuis plusieurs années il étoit chargé d'examiner: ce remede ayant été trouvé efficace, il devenoit inutile de mettre de nouveau sur le tapis une affaire terminée. Au sujet des affaires de l'Irlande, M. Pitt fit sentir combien il étoit indécent de parler aussi légerement d'une affaire de cette importance. Il ajouta que M. Fox n'avoit d'autre objet que de souffler le feu de la discorde entre les deux Nations, & de les éloigner d'un arrangement qui contribueroit à leur bien-être réciproque. M. Pitt ne manqua point de relever la maniere légere avec laquelle M. Fox avoit traité toutes les affaires de l'intérieur, & sur tout l'heureuse situation où se trouvoient les finances du Royaume. Il assura la Chambre qu'il lui feroit voir dans peu de jours que l'excédant de la recette n'étoit pas d'aussi peu d'importance que M. Fox avoit voulu le faire entendre.

Après quelques repliques de part & d'autre, M. *Francis* se leva, & entama son éternelle discussion des comptes du Bengale; il sortit de sa poche une liasse de papiers de l'Inde, & se préparoit à entretenir chaudement l'Assemblée de cet objet, lorsque, pour mettre

fin

Digitized by Google

fin à cette épiſode, la plupart des Membres ſe leverent. Le Major *Scott* dit que s'il avoit cru qu'une premiere ſéance deſtinée à délibérer ſur une Adreſſe devoit être un cours de politique & de finances Indiennes, il ſe fût auſſi muni d'un portefeuille, &c. &c. Après ces propos, la motion d'amendement fut rejettée ſans aller aux voix, & la rédaction de l'Adreſſe renvoiée au Comité. Pendant toute la ſéance, M. Eden reſta ſur le banc de la Tréſorerie entre M. Dundas & M. Jenkinſon.

A la ſeconde lecture l'Adreſſe a été agréée, & celle de la Chambre des Pairs déjà remiſe à S. M.

On vient de comparer les deux partis de la Chambre à deux batteries oppoſées de canon, rangées dans l'ordre ſuivant.

Pitt,	Fox.
Dundas,	North.
Mulgrave,	Sheridan.
Jenkinſon,	Ellis.
Grenville,	Surrey.
Eden,	Francis.

Derriere ſera placée la petite Mouſqueterie pour les eſcarmouches.

Les Miniſtres ont déclaré, dans les deux Chambres, que le nouveau Traité de commerce de l'Angleterre avec la Ruſſie étoit ſur le point d'être ſigné, & les Commiſſaires à ce ſujet déja nommés.

Le Comte de Cheſterfield, nommé depuis

Digitized by Google

long temps à l'Ambaſſade d'Eſpagne, ſera révoqué, la Cour de Madrid n'ayant à Londres qu'un Miniſtre du ſecond ordre. M. *Martin*, Marchand de Londres, & l'un des Membres des Communes les plus ſinguliers, remarqua dans la Séance dont nous avons rendu compte, qu'il falloit s'épargner la dépenſe d'un Ambaſſadeur ſans fonctions, & M. *Pitt* promit que Mylord Cheſterfield ceſſeroit de l'être.

Vu l'extenſion du commerce de la Compagnie des Indes, les Directeurs viennent d'ordonner la conſtruction de 11 vaiſſeaux de 760 à 900 tonneaux. La perte, occaſionnée par le naufrage du *Halſewell*, eſt moins conſidérable qu'on ne l'avoit eſtimée au premier moment. Quant à la pacotille du Capitaine *Pierce*, elle étoit aſſurée pour 20,000 l. ſterl. Ainſi, la fortune de la famille de cet Officier ſouffrira peu de ce déplorable événement. Sur le champ, on a ouvert une ſouſcription publique, en faveur des malheureux échappés au naufrage du même bâtiment.

Trois perſonnes, à ce qu'on dit, ſont ſur les rangs pour la place de Gouverneur-Général de l'Inde; M. *Haſtings*, maître de la reprendre, & à qui elle ne ſera pas diſputée, Lord *Walſingham* & M. *Macpherſon*, Gouverneur par *interim*. Ce dernier eſt fils d'un Miniſtre de la Paroiſſe de *Slate*, dans l'iſle de *Skie*: il fut Miniſtre lui-même, & avoit à peine de quoi vivre. Sa fortune actuelle eſt d'un demi million ſterl. On s'attend à ce qu'il

Digitized by Google

voir porter, s'il reste Gouverneur-Général, à cent mille liv. sterl. de revenu; somme qui surpasse le produit de tous les bénéfices de l'Ecosse réunis ensemble. Aucun Ecclésiastique, sans en excepter le Cardinal *Wolsey*, n'a joui d'une pareille opulence en Angleterre.

Suivant un dernier ordre émané du Bureau de l'Amirauté, le nombre des Vaisseaux de garde, qui n'est aujourd'hui que de 19, sera porté au printems à 24, par une augmentation de 5, dont un à Portsmouth, 2 à Plymouth, & un à Sheerness; cet arrangement employera 60 Officiers de plus, & 2000 Matelots, indépendamment des soldats de Marine, de sorte qu'il n'y aura pas de réduction dans les dépenses de la Marine cette année, & il sera voté & alloué la même somme qu'en 1785, pour les Matelots & Soldats de Marine.

Par un relevé exact, fait à l'office des taxes, il se trouve en Angleterre & dans le pays de Galles, 284,559 maisons exemptes de l'impôt sur les fenêtres, & 714,911 qui la paient; ce qui donne 999,370 maisons pour le Royaume, l'Ecosse non compriſe.

M. *Baring*, l'un des Directeurs les plus accrédités de la Compagnie des Indes, a publié, sous les auspices du Ministère, un Ecrit relatif à la taxe commutative. De cet Ouvrage, qu'on peut regarder comme établi sur les plus sûres autorités, il résulte:

1°. Qu'avant cette opération du Gouvernement, la Compagnie ne vendoit que six millions pesant de livres de thé par année.

Digitized by Google

Dans les 12 mois qui ont ſuivi la commutation, cette vente a excédé ſeize millions de livres.

2°. Que la partie des droits laiſſés ſur le thé, a ſurpaſſé de 60,434 liv. ſterl., dans la premiere année ſeulement, l'eſtimation conjecturale qu'en a fait le Gouvernement.

3°. Que la ſomme totale, payée par les acheteurs, pour le thé vendu durant le même eſpace de temps, n'a monté qu'à 2,770,799 l. ſterl.; tandis qu'une quantité égale de thé auroit coûté ci devant 4,826,261 liv. ſterl. Par conſéquent, le bénéfice du Public a été de 2,055,462 liv. ſterl.

4°. Que cet accroiſſement des ventes annuelles de la Compagnie la force d'étendre ſes importations à la Chine, & d'équiper 45 gros vaiſſeaux de plus, qui emploieront un *ſurplus* de 3,450 matelots.

5°. Que par cela même, l'exportation des laineries & du plomo de la Grande-Bretagne pour la Chine, augmentent depuis 111,000 l. ſterl. à 300,000 annuellement.

6°. Enfin, que par cette opération, on a retenu dans le pays une balance de 4,032,400 liv. ſterl., qu'avant l'acte de commutation, on payoit en eſpèces aux étrangers, par l'intermédiaire des Contrebandiers; balance qui s'accroîtra certainement encore, lorſque les meſures adoptées ſeront exécutées dans toute leur plénitude.

On a cité le trait d'une Madame Marie Noble, qui garda le lit cinquante ans & huit mois.

Digitized by Google

Aujourd'hui on rapporte une anecdote du même genre. M. Napier Dutton, frere du Lord Sherburne, actuellement réſidant au Comté de Glouceſter, ne s'eſt point levé, ni même fait raſer depuis plus de deux ans, quoiqu'il jouiſſe d'une bonne ſanté, & qu'il mange tous les jours de bon appétit. Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que M. Dutton, avant qu'il ſe fût alité, étoit l'homme le plus actif de la Comté. Tous les jours il alloit à la chaſſe, ſe raſoit, changeoit d'habillement, paſſoit ſa vie fort gaiement, & buvoit ſa bouteille de vin. Il s'alita pour la première fois, il y a quatre ans, & reſta au lit pendant neuf mois de ſuite; mais un matin, ayant entendu paſſer une meute pour la chaſſe du renard, il ſe fit habiller & fit ſeller ſon cheval de chaſſe. Il alla à la chaſſe toute la journée, & reprit la même activité, lorſqu'enfin il retomba dans ſa manie il y a deux ans.

L'état de Connecticut a paſſé dans la Seſſion du mois de Mai dernier un acte contre l'adultere, trop remarquable pour être paſſé ſous ſilence.

« Le Gouverneur, le Conſeil & les Repréſentans de cet Etat aſſemblés, ont ſtatué, en vertu de leur autorité, que, quiconque aura été convaincu pardevant la Cour ſupérieure, d'avoir commis un adultére avec une femme mariée, devra être puni ſévérement, ainſi que la femme. Ils ſeront fouettés tout nuds, & on leur marquera ſur le front le lettre A, avec un fer chaud. Enſuite, chacun d'eux portera, tant qu'il réſidera dans cet Etat, une groſſe corde au cou par deſſus ſes vêtemens, afin qu'elle ſoit viſible, & toutes les fois qu'on les trouvera ſans ladite corde, l'Aſſiſtant ou le

Digitized by Google

Juge de Paix pardevant lequel le fait aura été prouvé, les condamnera à recevoir jusqu'a 30 coups de fouet ».

FRANCE.

De Versailles, le 1 Février.

Le 24 de Janvier, le Baron de Boden, Ministre plénipotentiaire du Landgrave régnant de Hesse-Cassel, a eu une audience particuliere du Roi, pendant laquelle il a remis ses nouvelles lettres de créance à Sa Majesté. Il a été conduit à cette audience par le sieur Tolozan, Introducteur des Ambassadeurs; le sieur de Séqueville, Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs, précédoit

L'Evêque de Saint-Malo a prêté, le 20 du mois dernier, pendant la Messe, serment de fidélité entre les mains du Roi.

Le Comte de Roffiac de Verlhac & le Vicomte Louis de Vergennes, qui avoient précédemment eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu, le premier le 23, & le second le 26, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Le 29, la Comtesse Charles de la Meth a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Comtesse de la Meth.

La Baronne de Staël de Holstein, épouse du Baron de ce nom, Ambassadeur extraor-

Digitized by Google

dinaire du Roi de Suède, conduit par le sieur Tolozan, Introducteur des Ambassadeurs, & le sieur de Séqueville, Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs, qui précédoit, a été présentée, le 31, à Leurs Majestés & à la Famille Royale. Cette Ambassadrice a dîné, le même jour, à une table de 80 couverts, tenue par le Marquis de Talaru, Premier Maître d'hôtel de la Reine, & dont la Princesse de Chimay, Dame d'honneur de Sa Majesté, a fait les honneurs.

De Paris, le 8 Février.

Lettres Patentes du Roi, qui fixent définitivement la prorogation du cours des anciens *louis*, &c. Données à Versailles, le 18 Janvier 1786. Enregistrées du très exprès commandement du Roi en la Cour des Monnoies, le 27 desdits mois & an.

Par nos Lettres patentes du 11 Décembre de l'année derniere, nous avons prorogé le cours des anciennes monnoies d'or jusqu'au premier d'avril prochain; mais l'abondance de celles que l'attrait du bénéfice accordé par notre Déclaration du 30 octobre dernier, a fait rentrer dans le Royaume ou sortir des Caisses particulieres s'accroît tellement de jour en jour, que, quelque diligence qu'on apporte au travail de nos Hôtels des Monnoies, il est impossible de satisfaire à l'empressement qu'on a de les échanger: & comme ceux qui les possedent, ne veulent s'en dessaisir qu'au moment où ils pourront

Digitized by Google

profiter de l'excédant de la valeur que nous faisons payer sur les anciens *Louis*, il en résulte dans la circulation des especes d'or, un engorgement momentané qui pourroit devenir d'autant plus préjudiciable au commerce, qu'il sert de prétexte à plusieurs débiteurs pour différer leurs paiemens. La même cause pourroit aussi influer sur le mouvement des especes d'argent, & en suspendre ou ralentir l'activité, sur-tout si la refonte des monnoies d'or pouvoit faire naître l'idée qu'elle seroit suivie de celles d'argent, quoique cette supposition soit absolument dénuée de fondement, & que le principe même qui a nécessité l'opération sur l'or, exclut tout ce qui pourroit apporter le moindre changement dans la valeur des especes d'argent. Nous sommes aussi informés que les Changeurs, beaucoup trop multipliés dans les provinces depuis qu'il s'en est établi un grand nombre par simple Commission, contractent des engagemens qu'il leur seroit impossible de remplir ponctuellement, si leur service & leur nombre n'étoient réglés dans une plus juste proportion : Que d'un autre côté, il n'est pas moins nécessaire de fixer & faire connoître l'ordre & la mesure des distributions à faire dans nos Hôtels des Monnoies, pour que le Public, instruit des quantités d'especes d'or qui pourront être délivrées chaque jour en échange des anciennes, & assuré de l'époque des paiemens, ne soit plus exposé à se présenter plusieurs fois inutilement aux Hôtels des Monnoies, & ne se voye pas forcé de recourir à d'autres voies qui le privent d'une partie de l'avantage qu'il doit retirer de l'échange. C'est après avoir mûrement examiné les moyens de remédier à ces inconvéniens, sans en faire naître de nouveaux, que

Digitized by Google

nous avons adopté le plan qui nous a paru le seul propre à faire cesser tout engorgement dans la circulation & tout embarras dans le service de nos Monnoies, en suivant toujours les vues de bienfaisance & d'équité, par lesquelles nous voulons que toutes les parties de cette importante opération, continuent d'être dirigées; nous avons d'abord jugé convenable d'étendre jusqu'à la fin de l'année la prorogation du cours des anciens *louis*. Peut-être ne faudra-t-il pas un terme aussi long pour achever la fabrication des *louis* d'or neufs, mais comme la quantité de ceux qui seront apportés aux Changes, est encore inconnue, & qu'elle surpasse certainement l'idée qu'on s'en étoit formée, nous avons mieux aimé donner trop que trop peu d'espace, afin que le public ait plus d'aisance pour l'échange, & les Directeurs de nos Monnoies plus de facilité pour soigner les fabrications: Nous avons, dans les mêmes vues, augmenté le nombre de ceux de nos Hôtels des Monnoies, où les especes d'or seront fabriquées; & nous étant fait rendre compte de la quantité qu'ils en pourront produire, depuis le premier février jusqu'au 31 Mars, nous en avons formé deux parts, dont l'une de trente-six millions, sera employée aux distributions de détail pendant cet espace, suivant l'ordre & la proportion qui seront annoncés par un tableau imprimé & affiché à la porte de chaque Hôtel des Monnoies; l'autre de soixante-douze millions, sera réservée pour le paiement des reconnoissances qui seront délivrées dans le cours de Février pour les plus fortes parties, & qui toutes seront acquittées à l'échéance d'un mois de leur date; ces reconnoissances, revêtues des signatures nécessaires pour en assurer l'authen-

Digitized by Google

ticité, feront en faveur du commerce une sorte d'anticipation sur l'activité des fabrications qu'elles suppléeront momentanément; Et pour qu'étant payables à jour préfix, elles puissent se négocier, sans donner lieu à aucuns frais d'escompte, nous avons trouvé juste de leur attribuer un intérêt proportionné au retard du paiement. Par ce moyen, qui pourra se renouveller pour une moindre quantité, s'il en est encore besoin après le mois de Mars, lors ne toutes les reconnoissances délivrées en Février auront été retirées & anéanties, mais qui vraisemblablement ne sera plus alors nécessaire, puisqu'à cette époque, il se trouvera déja pour cent cinquante trois millions de *louis* neufs en circulation; il n'y aura plus ni prétexte ni murmure sur l'attente du remplacement des anciennes especes d'or, ni stagnation dans leur cours, ni affluence désordonnée aux Hôtels des Monnoies, ni accaparemens & trafics désavantageux au public. Nos sujets jouiront de tout le bénéfice que nous leur avons abandonné sur l'échange des anciens *louis*; & si, pour leur épargner jusqu'à l'escompte des réconnoissances, qui ne seront qu'à un mois de terme, nous avons bien voulu en supporter la dépense, elle ne sera point onéreuse à nos finances, devant être compensée par le prix des Offices de Changeurs, que nous avons jugé à propos de créer, en même temps que nous avons supprimé tous ceux qui existoient par simples commissions; ce qui produira le double avantage de rendre leur service plus assuré, & de diminuer le nombre des privilégiés. A CES CAUSES, &c.

Suit le dispositif en 11 articles.

Par le premier, le cours des louis, double-louis & demi-louis anciens, qui devroit cesser

Digitized by Google

au premier Avril de cette année, est prorogé jusqu'au premier Janvier 1787. Par le sixieme, il est dit que les reconnoissances seront payées à un mois de date, ensorte que toutes celles qui auront été données en Février, seront acquittées dans le cours du mois de Mars suivant; & jusques-là, elles porteront intérêt sur le pied de quatre pour cent, ce qui sera un tiers pour cent pour le mois. Le septieme ordonne que les reconnoissances, qui ont été délivrées à l'hôtel des monnoies, payables à termes plus éloignés que le premier du présent mois de Février, seront rapportées pour être échangées contre d'autres, & payées à jour préfix du mois de leur date. Enfin, suivant le huitieme, trois jours de chaque semaine seront employés à la distribution des nouvelles especes d'or, & trois jours à celle des reconnoissances.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui nomme les Commissaires du Conseil pour juger les contestations dans lesquelles la Compagnie des Indes sera partie. Du 13 Décembre 1785.

Il est entré dans le port de Vendre pendant le cours de l'année derniere 375 bâtimens tant François qu'Espagnols, Napolitains, Génois & côte d'Italie, Portugais, Anglois, Hollandois, Suédois, d'Ostende & Américains, indépendamment de 82 qui s'y sont réfugiés & qui ont dû leur salut à ce port. Le commerce y augmente successivement, ainsi que la population; & il y a lieu d'espérer que dans peu les alignemens de la ville projettée seront occupés en partie.

Digitized by Google

Le premier Janvier 1786, il réſtoit dans le port de Bordeaux 232 navires étrangers & 105 Français. Dans le cours de Décembre, un navire avoit été lancé à l'eau; un autre avoit été mis en conſtruction; 24 étoient ſur les divers chantiers, & 18 avoient été mis en coutume.

Pendant le même mois il eſt entré dans le port de Bordeaux 16 bâtimens François, venant des iſles françoiſes, ſavoir : 8 du Cap, 4 du Port-au-Prince, 1 de la Martinique, 2 de la Pointe-à-Pitre, 1 de la Guadeloupe : leurs chargemens conſiſtoient en ſucre, café, indigo, cacao, coton, bois de gayac, &c. —— Ce même mois, il eſt entré dans le même port 52 bâtimens de petit cabotage & 4 de grand; ainſi que 48 navires étrangers chargés de merrain, planches, poutres, avoine, fer, bierre, chanvre, beurre, fromage, marchandiſes, & quelques-unes ſur leur leſt.

Ce même mois, 22 navires ont été expédiés du même port, ſavoir : 10 à Saint-Domingue, 6 à la Martinique, 2 à la Guadeloupe, 1 à Saint-Marc, 1 au Cap, 1 à l'Iſle-de-France & Côte-d'Afrique, 1 à Saint-Domingue & Amérique-Septentrionale. Leurs chargemens conſiſtoient en vin, farine, bœuf, beurre, bierre, eau-de vie, lard, marchandiſes ſéches, &c. Dans le même mois, il eſt ſorti 68 barques ou bâtimens de petit cabotage François & 3 de grand, ainſi que 30 navires étrangers, chargés de vin, eau-de-vie, ſucre, café, prunes, &c.

La généroſité qui a ſignalé la conduite de la garniſon du Havre, dans le dernier incendie de cette ville, n'eſt pas reſtée ſans exemple. La Société Littéraire du même Port a fait un don de mille écus aux habitans les plus maltraités par le déſaſtre.

Digitized by Google

Les plus utiles fondations de récompenſes deviennent ſouvent les plus malfaiſantes, lorſque les prix, les couronnes, les éloges ne ſont pas diſtribués par des mains très-impartiales & très-juſtes. M. l'Abbé *Scémilliard des Ovilliers*, Curé de Tremblay, a ſagement prévenu cet inconvénient, dans l'inſtitution qu'il vient de faire d'un prix de vertu annuel, (aujourd'hui de 240 liv.) en faveur du plus vertueux des Journaliers de ſa Paroiſſe. Cet Eccléſiaſtique, auſſi prudent que généreux, a fort bien ſenti qu'en toute choſe on n'eſt bien jugé que par ſes pairs, & le ſuffrage unanime des habitans de la Paroiſſe adjugera la récompenſe à celui qui s'en ſera montré le plus digne.

M. *Watelet*, dont nous avons annoncé le décès depuis 15 jours, eſt mort ici le 12 de Janvier, âgé de 67 ans. Ayant hérité de ſon pere une charge de Receveur-Général des Finances, l'opulence ne corrompit ni ſes talens, ni ſon naturel. De bonne heure, il cultiva les Lettres & les Arts, avec l'avantage inappréciable des ſecours & de l'indépendance qu'aſſurent la fortune. Les voyages étendirent ſes connoiſſances & développèrent ſon goût. Ses amis célebrent les charmes de ſa ſociété, la politeſſe de ſon eſprit & de ſes manieres, l'emploi utile & honorable qu'il fit toujours de ſes richeſſes, tant que les richeſſes lui reſterent; car un revers qui précéda ſa mort de quelques années, lui donna lieu de montrer une philoſophie

Digitized by Google

qu'on acquiert rarement au sein de l'abondance.

M. *Watelet* avoit acquis assez d'expérience & de lumieres dans les Arts, pour en écrire sûrement. Dans son Poëme, *sur l'art de peindre*, il traça les principes & les effets de la Peinture avec élégance. Les observations qui suivent cet Ouvrage, l'emportent sur le Poëme, où l'Auteur n'avoit pu faire entrer les développemens, qui seuls font le mérite essentiel du genre didactique. L'*Essai sur les jardins* ouvrit en quelque sorte la carriere à cette foule d'Ecrits, dont quelques-uns bisarres & maniérés, sur la composition & l'ornement des habitations rurales. M. *Watelet* avoit embelli lui-même la campagne de *Moulin-joli*, sur les bords de la Seine; en décrivant son Ouvrage, il en jouissoit, & le sentiment de cette jouissance a répandu son charme sur le petit Ecrit du possesseur. Le plus considérable & le plus utile des travaux de M. *Watelet*, est celui qu'il destinoit à l'Encyclopédie méthodique. Cette collection renfermera un Dictionnaire de Peinture, de Sculpture & de Gravure, rédigé par M. *Watelet*, & dont une partie est deja imprimée. Cette traduction, véritablement précieuse, en justifiant les éloges que méritoient les connoissances de son Auteur, mériteront aussi à l'Editeur de l'Encyclopédie les remercîmens de tous les Amateurs des Beaux Arts.

L'Académie des Sciences, Arts & Belles-

Digitized by Google

Lettres de Dijon a tenu, le 18 Septembre 1785, une Séance publique, dont voici l'extrait.

M. Maret, Secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par l'annonce des Prix proposés par l'Académie, dont le Programme a été distribué & envoyé aux Auteurs des Ouvrages périodiques.

Il a lu ensuite le préambule de l'Histoire Littéraire, & les parties de cette Histoire contenant, l'une, la notice des Ouvrages de Médecine, de Chirurgie & de Botanique; l'autre, celle des Ouvrages d'Arts, de Physique, de Chymie & d'Histoire-Naturelle.

Dans le préambule, il a fait un éloge succinct de M. de Fleuletot de Beneuvre, premier Directeur, du R. P. Vernisy, de M. le Comte de Milly, de M. le Baron de Rebecque, morts depuis peu.

M. de Morveau a lu des Observations sur une dent fossile, trouvée à Trevoux en Dombes, par M. Loliere, & dont la description a été publiée dans le Journal des Savants, du mois de Janvier de cette année.

M. Mally a fait l'éloge de M. le Chevalier de Bonnard, si digne des regrets de l'Académie, de sa famille & de ses amis.

M. Caillet a lu la troisieme partie de l'Histoire Littéraire.

M. de Monget a fait la lecture d'une Epître en vers sur le Bonheur.

M. Mally a terminé la séance par une Epître en vers, de la Raison aux Hommes; ouvrage posthume de M. le Chevalier de Bonnard.

M. Chabert, Président Doyen des Tré-

Digitized by Google

soriers de France au Bureau des Finances de la Généralité de Grenoble, est mort à Saint-Marcellin le 20 de Janvier, âgé de cent un ans, cinq mois & vingt-deux jours. Il a toujours joui d'une très-bonne santé, & de sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment.

Marie-Etienette-Casimire de Batizy, épouse d'Anne-Gabriel-Pierre de Cardevac, Chevalier, Marquis d'Havrincour, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, Gouverneur des ville & château d'Hesdin, est morte au château d'Havrincour en Artois, le 21 du mois dernier.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 5 Février.

Les Etats Généraux ont arrêté la construction d'un Fort dans le *Sud-Beveland*, pour tenir lieu de celui de Lillo cédé à l'Empereur. On placera de plus un vaisseau de garde devant *Saftingen*; les droits de douane seront levés par le nouveau Fort, où tous les bâtimens qui descendront ou monteront l'Escaut, seront obligés de souffrir la visite & de payer les droits.

L'escadre Hollandoise du Chevalier de Kinsbergen actuellement à Toulon, est composée de 11 voiles, dont six vaisseaux de ligne.

Digitized by Google

Une Société de Magistrats & de Négotians d'Amsterdam ont donné le 27 Janvier une Fête très brillante au Marquis de Vérac, Ambassadeur de S. M. T. C. à la Haye, pour célébrer l'Alliance des deux Etats : entr'autres emblêmes ingénieux, on distinguoit celui décrit en ces termes par le Gazetier d'Amsterdam.

« Le Droit des Nations étoit représenté » par la statue de la Justice, portant la *Balance* » & le *Glaive*, assise majestueusement : on voyoit » sur son giron, un *faisceau de Bâtons de Commandement*, pour représenter la *bonne harmonie des* » *deux Peuples alliés* : l'Aigle de *Jupiter*, posé à » côté du pied droit de la statue principale, foudroyoit l'Envie & la couvroit d'un éclair perçant : à côté du pied gauche étoit un homme » qui paroissoit plein de feu & de zele, & comme » sortant d'un combat contre l'Envie ; son chapeau, marque de la Liberté, étoit aux pieds » de la Justice, où il paroissoit l'avoir mis par » précaution pour qu'il ne pût lui être ravi : cet » homme paroissoit frapper fortement sa poitrine » de sa main droite, & de sa main gauche, il » montroit un livre ouvert, où on lisoit ces paroles : le Recouvrement des Droits & Privileges. Devant ce respectable Patriote, on » voyoit un joug cassé, & des chaînons d'une » chaîne épars çà & là : derriere lui étoit une » obélisque pyramidale de trois pieds de hauteur, à laquelle pendoient les écussons respectés des *Sept Provinces*. L'inscription attachée » à ce groupe portoit ces paroles : Vindice Justitia, Belgæ sua Jura tuentur.

» De l'autre côté du Temple étoit la Liber

» NAVIGATION personnifiée : elle étoit repréſen-
» tée ſous l'emblême d'une *femme* aſſiſe ſur un ro-
» cher, & appuyée ſur un ancre : le cable atta-
» ché à l'anneau de l'ancre étoit tenu de la main
» droite de la Figure ; mais de façon qu'elle le
» lâchoit & l'abandonnoit ; l'extrêmité du cable
» tomboit ſur une corne d'abondance, poſée à
» côté du pied gauche de la Figure : à gauche de
» la Figure, on voyoit planer un oiſeau ; Nep-
» tune ſe montroit au pied du rocher : derriere
» la LIBRE NAVIGATION étoit un vaiſſeau de
» guerre ſur le chantier ; il étoit nommé l'AL-
» LIANCE ; les voiles en étoient de ſoie blanche ;
» & il portoit le pavillon de la Confédération ;
» ſa longueur étoit de deux pieds & demi ſur
» trois & demi de hauteur : la deviſe de ce
» grouppe, écrite ſur une banderole, étoit
» conçue en ces mots :

QUA PATET OCEANUS SECAT ÆQUORA
LIBERA PUPPIS.

La Régence de Clèves, portent diverſes lettres de ce Duché, a ordonné à toutes les villes de préparer des quartiers pour y loger des troupes. Il y en aura même dans les lieux qui en étoient exempts, tels que *Duisboutg* & *Emmerich*. On attend auſſi 1000 hommes dans Crevelt.

On ſe rappelle les avantures du ſieur Beniowski, Polonois, Aſſocié d'abord à la Confédération de Bar, pris par les Ruſſes, avec bien d'autres, exilé dans les déſerts de la Sibérie, parvenu à en ſortir & à gagner le

Digitized by Google

Kamtschatska, puis le Japon, au travers de mille périls. Revenu en Europe, Beniowski proposa à diverses Puissances de former un établissement à Madagascar; la France lui ayant donné quelques secours, il suivit son entreprise qu'il fallut bientôt abandonner. De Madagascar l'infatigable Polonois passa chez les Insurgens, les quitta à la paix; & trouva, dit-on, une Compagnie Angloise disposée à lui confier une nouvelle tentative sur Madagascar. Aujourd'hui l'on prétend savoir par des lettres du Cap, que ce malheureux Aventurier a été massacré par les Cafres, avec 40 des siens, à l'instant où il alloit former son établissement.

Paragraphes extraits des Papiers Anglais & autres.

» Parmi les personnes que le Roi de Prusse a » admises ces jours-ci à son audience à *Potzdam*, » il y a eu deux Négocians de *Breslau*, venus » pour demander la permission d'établir dans » cette Ville-là une fabrique d'acier: Sa Majesté » la leur accorda non seulement sur le champ, » mais lorsqu'ils vinrent pour l'en remercier, » le Monarque, constamment Protecteur de » l'industrie & de l'activité dans ses Etats, leur » fit la question, *s'ils ne souhaitoient rien davantage*, & sur leur réponse négative il ajouta *que, puisqu'ils montroient tant de discrétion, & ne desiroient ni encouragement ni récompense*, Sa Majesté leur accordoit 20 mille Thalers pour » l'avancement de leur entreprise. *Gazette de Leyde*, n°. 82.

« Le Chevalier de *Ver* * *, Gentilhomme

» *François*, parlant assez bien l'*Allemand*, se » trouvoit dernièrement dans un café de Vienne, » à lire les gazettes. Quelques petits maîtres » s'aviserent de tenir des propos sur sa nation, ne » s'imaginant pas qu'il entendit leur langue. Le » Chevalier, sans rien faire remarquer, conti- » nua de lire; ayant fini, il met l'épée à la main, » fond sur Messieurs les discoureurs, qui étoient » plus de douze, les chasse hors du café, & les » conduit, à grands coups de plat d'épée, jusques » bien avant dans la rue. Cette scene fait attrou- » per le peuple, qui se met aussi à la poursuite » des fuyards, tandis que les enfans les régalent » de boules de neige. La garde qui arriva mit fin à » cette scene vraiment comique. *Nouvell. d'All.* n°. 14.

« La Princesse *Elisabeth* de Wirtemberg fit der- » nièrement venir chez elle à Vienne, une Mar- » chande de mode, *Françoise*, à laquelle elle » acheta pour deux cents ducats. Malheureuse- » ment l'Empereur arriva sur les entrefaites; » S. M. reconnut les Marchandises pour étran- » geres; mais n'en laissa rien remarquer, & n'en » paya pas moins les deux cents ducats. Une heure » s'étoit à peine écoulée, que les employés de la » ferme se transporterent chez la Marchande, & » après les recherches d'usage, confisquerent » toutes les marchandises, qu'ils déclarerent être » de bonne prise. *Nouvell. d'Allem.* n°. 15.

« L'Empereur est, dit-on, résolu à revendi- » quer les droits de la Maison d'*Est* (c'est de cette » Maison que descendent les Ducs de *Modene*) sur » le Duché de *Ferrare*; ce Duché avant été réuni » aux Etats de l'Eglise par le Pape *Clément VIII*, » lors du décès du dernier Duc d'*Est*, en 1567. *Nouv. d'All.* n°. 14.

« Le Roi de Suede a fait remettre une lettre aux

Digitized by Google

» Etats-Généraux, dans laquelle ce Monarque » rappellant les anciennes liaisons qui ont subsisté » entre ses glorieux Devanciers les Rois de *Suede* » & L. H. P., S. M. offre, dans les termes les » plus flatteurs pour la République, de renou- » veller, par un Traité d'alliance, l'union étroite » qui a régné ci-devant entre les deux Etats. La » lettre de S. M. *Suédoise* a été envoyée aux Con- » fédérés, & l'on ne sera pas long-tems à appren- » dre le parti qu'ils prendront dans cette occa- » sion, où tout les invite à se faire de puissans » amis au-dehors. Comme le Roi de *Suede* n'a » pas dans ce moment de Ministre Résident à *La* » *Haye*, S. M. a chargé M. le Baron van der » Borch, Envoyé de L. H. P. à *Stockholm*, de » faire passer cette lettre à ses Maîtres, Messieurs » les Etats-Généraux de la République. Le Mo- » narque demande une prompte réponse, & se » montre disposé à faire travailler tout de suite » au Traité qu'il propose; ce Traité sera sans » doute calqué sur celui conclu avec la *France*, » & ne sera probablement qu'une accession qui » formera une triple Alliance entre la *France*, la » *Suede* & la République. *Gaz. d'Amst.* n°. 8.

La semaine derniere il est arrivé un événement assez singulier à S. Jean-en-Grêve à Paris, où l'on venoit de présenter le corps de M..... L'un de ses neveux allant signer l'extrait-mortuaire, & requis de dire son nom & ses qualités, il s'intitula Seigneur suzerain *du Paradis*, & Seigneur direct du Fief *de tous les Diables*. Le Vicaire, scandalisé, crut que c'étoit une plaisanterie, & il refusa d'écrire. On appelle le Curé, celui-ci refuse à son tour; mais M. de...., accoutumé à ces difficultés, tire un papier de sa poche; c'est un Arrêt du Parlement dans lequel on voit que les titres qu'il prend sont exacts &

Digitized by Google

conformes à la vérité ; alors ils furent insérés tels qu'il les avoit dictés.

Cause extraite du Journal des Causes célèbres (1).

Interdiction demandée par des Collatéraux.

La cupidité des collatéraux, & le desir d'anticiper la jouissance des successions qu'ils attendent, fournissent à la chicanne des alimens abondans, occasionnent des persécutions où l'humanité est presque toujours outragée, & les droits les plus sacrés sont violés.

Cette cause en est un exemple bien touchant. La Demoiselle Julie Provenchere de Tourville paroît posséder une fortune aisée. Elle n'a qu'une sœur qui a épousé, à Tours, un Marchand. La demoiselle Provenchere n'a que sa sœur pour unique héritiere : elle a voulu se marier ; si ce dessein eût réussi, un contrat de mariage auroit pu, par des avantages nuptiaux, détourner une portion de sa succession ; & les enfans, d'ailleurs, auxquels il y avoit lieu de présumer qu'une union matrimoniale donneroit naissance, auroient formé une ligne directe, & écarté de la succession la ligne collatérale.

Pour prévenir cet événement, le sieur Pelgé a détourné l'établissement que sa belle-sœur vouloit former, & afin de se garantir, par la suite, de pareil accident, il a voulu la faire déclarer folle par la Justice, & se faire nommer

(1) On souscrit en tout temps pour le Journal des Causes célebres, chez M. *Defessarts*, Avocat, rue Dauphine, Hôtel de Mouy, & chez *Mérigot le jeune*, Libraire, Quai des Augustins. Prix, 18 liv. pour Paris, & 24 liv. pour la Province.

Digitized by Google

l'administrateur de ses biens. De-là toutes les persécutions & tous les maux qu'a éprouvés cette infortunée.

« En 1774, disoit-elle, âgée de près de trente-cinq ans, je formai le projet d'un établissement : des personnes intéressées à me faire garder le célibat, rompirent le mariage que j'allois contracter : j'en conviens, je fus affectée au-delà de toute expression : je succombai sous le poids de ma sensibilité : je tombai malade, j'éprouvai quelque altération d'esprit. Aussi sensible que cette nouvelle Clémentine, dont les papiers publics nous ont entretenus il y a quelque tems (1), qui, en perdant son amant, perdit pour jamais la raison, mais dont les Magistrats respecterent le malheur, puisqu'ils ne voulurent ni l'interdire, ni l'enfermer : j'ai été plus infortunée qu'elle ; car une saignée du pied m'a rendu la raison & la santé ; & néanmoins mes parens m'ont fait enfermer, & ont voulu me faire interdire.

» A peine avois-je été frappée du coup qui altéra ma santé, que le sieur Pelgé, mon beau-frere, sans essayer s'il n'y auroit pas quelques remedes à ma maladie, sans consulter ni Médecins, ni Chirurgiens, présenta, le 16 Août 1774, une Requête au Lieutenant-Général d'Orléans, dans laquelle il exposa que, depuis quelques jours, j'étois tombée dans la situation la plus affligeante ; que j'avois perdu la raison ; qu'il étoit nécessaire de m'interdire : il le supplioit de l'autoriser *à faire emploi des deniers comptans que je pouvois avoir, à toucher tous mes revenus & les remboursemens qu'on pourroit me faire.*

(1) *Cette histoire est rapportée par M. d'Arnaud, dans le premier volume des* Délassemens de l'homme sensible.

Digitized by Google

» Le Magistrat, en répondant la Requête, dit qu'il ne falloit rien précipiter : il connoissoit la cause du vif chagrin qui venoit de m'accabler : je l'ai dit : du repos & une saignée du pied me rendirent la santé du corps & de l'esprit.

» Sept années se sont écoulées sans que j'aie éprouvé, ni au moral, ni au physique, la moindre altération. Un événement très-ordinaire, qui m'arriva en 1781, fut le prétexte qu'employa mon beau-frere, pour demander de nouveau mon interdiction.

Nous n'entrerons point dans tous les détails de cette affaire. Nous nous bornerons à dire que la demoiselle Provenchere, après avoir été enfermée dans des maisons de force, est parvenue à faire entendre ses plaintes. Elles ont été accueillies contre son beau-frere ; & si sa Justice ne lui a pas rendu l'exercice entier de sa liberté civile, elle l'a mise à l'abri de nouvelles persécutions, en lui donnant un autre Conseil que son beau-frere. Voici les dispositions de l'Arrêt rendu dans cette affaire, le 17 Août 1785, sur les conclusions de M. Séguier. La Cour met les appellations & les jugemens dont il avoit été appellé, au néant, en ce que le sieur Pelgé avoit été nommé Conseil de la demoiselle Provenchere ; émendant, quant à ce, ordonne que, pardevant le Lieutenant-Général d'Orléans, commis à cet effet, il sera nommé Conseil à la demoiselle Provenchere, qui est autorisée à sortir des Dames de la Croix ; ordonne que le sieur Pelgé rendra ses comptes dans quinzaine du jour de la signification de l'Arrêt ; qu'il restituera l'argent comptant, les meubles, effets & argenterie ; sinon le condamne en vingt mille livres pour la valeur ; le condamne en tous les dépens qu'il ne pourra employer en frais de compte.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 18 FÉVRIER 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

QUATRAIN mis par un Membre du Salon des Arts, au bas d'une magnifique Médaille exposée par M. Lorthier, célèbre Graveur, & portant l'empreinte de Mgr. le Comte DE VERGENNES.

LA liberté d'un hémisphère
Est le moindre de ses travaux ;
La tendre Humanité reconnoît son Héros
Dans le Sage qui veille au repos de la terre.
(*Par M. A. C. R.*)

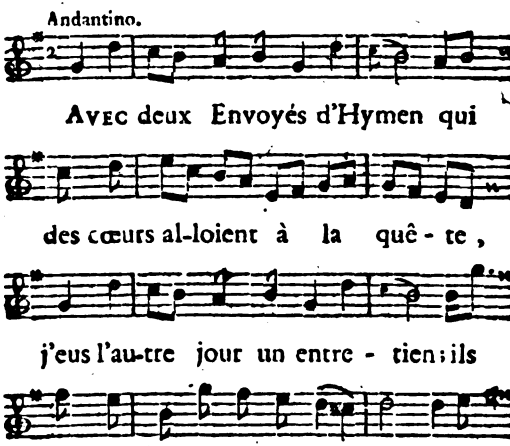
Digitized by Google

*Adieux à Madame G***.*
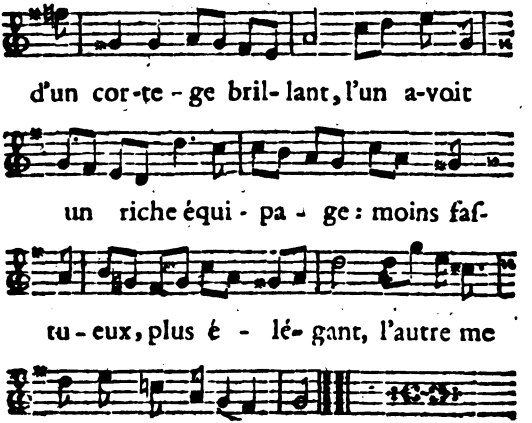
Hélas ! que des adieux sont un pénible ouvrage !
Mon cœur, plus que ma muse, en connoît le danger.
Parler de ton départ.... en a-t'on le courage
Quand on n'ose même y songer ?

(*Par M. Dehaussy de Robécourt.*)

*Couplets Anacréontiques, chantés par Mlle L********, à une Fête de Mariage.*



Digitized by Google



Dans la foule des curieux
Ayant ſur moi jeté la vue,
Ils s'approchèrent tous les deux.
Je rougiſſois, j'étois émue.
Le plus âgé dit : « Sur ma foi,
» On ne peut être plus gentille.
» De mon compagnon ou de moi,
» La belle, augmentez la famille.

» Il faut faire un choix entre nous ;
» Que chacun expoſe ſon titre. »
Le plus jeune, d'un ton plus doux,
Demande mon cœur pour arbitre.

Digitized by Google

« Quelques talens, beaucoup d'amour,
» Sont, dit-il, mes seules richesses. »
L'autre promet que chaque jour
Il me comblera de largesses.

— Des plus superbes diamans
Je veux lui faire une couronne.
— Des fleurs, des oiseaux, des rubans,
Sont les présens que l'Amour donne.
— J'ai des terres & des châteaux;
Mes chars font voler la poussière.
— Chez moi l'ombre de mes berceaux
Attire la jeune Bergère.

— A mes banquets délicieux
Le nectar fait tourner la tête.
— Mes petits soupés sont joyeux;
L'amitié souvent les apprête.
— Je fais entendre à mes concerts
Les timbales & la trompette.
— Je sais jouer de tendres airs
Sur mon haut-bois & ma musette.

— Mes boudoirs, de la volupté
Offrent les plus vives images.
— Le bonheur en réalité
Vient sourire à mes paysages.
— L'or éclate sur mes habits.
— Ma jeunesse fait ma parure.

Digitized by Google

— De l'art ne suis-je pas le fils?
— Et moi celui de la Nature?

A ces débats pour mettre fin,
« Messieurs, dis-je, il est inutile
» De vous arrêter en chemin;
» Je veux rester libre & tranquille. »
Au plus jeune je dis tout bas:
« Au retour de votre voyage,
» Beau pélerin, ne manquez pas
» De venir à mon hermitage. »

(*Paroles de M. Lablée, Musique de M. Guichard.*)

L'Apothéose du Chevalier d'Assas, proposé au Concours, avec une Couronne d'Immortelles pour le Vainqueur, par une Dame de Province.

Aux Auteurs du Mercure.

Vous conviendrez, Messieurs, qu'une femme née, & nourrie parmi les armes, parce qu'elle est à la fois fille, sœur, nièce, épouse d'anciens Militaires, * & mère de plusieurs fils qu'elle élève pour les remplacer; qu'une femme qui, mettant tous ses

* L'Auteur a onze frères, beau-frères ou oncles vivans, dont neuf, en comptant son mari, sont Chevaliers de S. Louis, & ont ensemble plus de 320 ans de service; elle a sept enfans, dont l'aîné n'a que sept ans & demi, & qu'elle a presque tous nourris.

Digitized by Google

plaisirs & toutes ses espérances dans les soins qu'elle prodigue à sa jeune & nombreuse famille, pour la rendre plus utile à l'État, dont elle éprouve les bienfaits, ne peut qu'avoir l'âme d'un Citoyen & le cœur d'un Soldat.

Comme telle, je vous avouerai donc, Messieurs, avec ma franchise ordinaire, que je me sens dans l'esprit une certaine élévation qui me rend peut-être trop exigeante sur les honneurs dûs au vrai courage comme aux vrais talents. Les hauts faits & les chefs-d'œuvres m'enchantent, me raviſſent; & j'ai l'orgueil de présumer, d'après ce que j'éprouve moi-même, que les grands Hommes n'attendent pour se multiplier, que des encouragemens dont l'éclat leur assure les égards du siècle & la vénération de la postérité. Oui, l'amour-propre, ce ressort si puissant du cœur & du génie, ne demande qu'à être flatté pour opérer des prodiges. Mais en vain en produiroit-il; si la récompense n'est illustre comme l'action, en perpétuera-t'elle le souvenir? Ce n'est qu'en consacrant dignement les grands exemples, qu'on fait naître les grandes vertus, & qu'on peut sur-tout les éterniser.

D'après ces principes, Messieurs, qui outrent peut-être ma délicatesse, quelqu'ingénieux que soit le moyen que vous proposez pour célébrer le Guerrier généreux qui sacrifia sa vie au salut de l'armée, il ne me paroît pas répondre à ce que nous lui devons. Ce n'est aussi qu'avec regret que j'ai vu le nom du brave d'Assas, lui dont l'éloge auroit dû être le sujet d'un concours au Lycée comme au Parnasse; lui dont la statue élevée au champ de Mars, ne pourroit que concourir à prématurer dans ses Elèves le patriotisme & l'éducation; ce n'est, dis je, qu'avec regret que je l'ai vu, ce nom, qui méritoit en effet d'être éternisé par les chants immortels de l'Ode & de l'Épopée, réduit à l'honneur fugitif de l'Acrostiche & des Bouts-rimés.

Digitized by Google

D'abord, piquée d'une plus noble émulation, & croyant ce Héros trop au-dessus d'un culte si frivole, je sentis de la répugnance à couvrir sa tombe à jamais glorieuse, de fleurs éphémères : je voulois lui rendre un hommage non moins durable qu'affectueux. J'osai donc, Messieurs, concevoir & même ébaucher un monument plus digne de celui qui eût jadis obtenu des autels. Mon ardeur impatiente sembloit agrandir mes facultés, mes idées, & m'assurer les plus brillans succès. Dans cette douce illusion, j'espérois remplir une tâche que j'avois tant à cœur, parce qu'elle étoit non-seulement plus convenable à sa haute destinée, mais encore plus conforme à ma sollicitude maternelle ; car, en employant le charme des vers pour consacrer sa mémoire, mon premier desir étoit de développer dans mes enfans, par une leçon touchante & énergique de grandeur d'âme, le sentiment de leur naissance ; je n'aspirois qu'à leur communiquer l'enthousiasme qui m'animoit, en leur peignant un si grand exemple du dévouement qu'ils doivent à tant de titres au Prince & à la Patrie.

Non, Messieurs, je ne pourrois vous dire avec quelle émotion j'essayois, pour exalter leur âme, de retracer cette nuit sombre & terrible, où notre Armée, sur le point d'être surprise, dut, comme vous savez, son salut au Génie tutélaire qui veilloit à sa sûreté ; à l'intrépide & vigilant d'Assas, qui étoit alors de garde. O ciel ! avec quel effroi je me le représente encore, lorsqu'allant seul reconnoître des Troupes qu'il ne croyoit pas suspectes, & qui, à la faveur de l'obscurité, s'avançoient vers notre camp à grands pas & sans bruit, il est tout à-coup arrêté par vingt bayonnettes, la pointe au corps ; & surtout lorsqu'une voix furieuse & sourde, faisant retentir à son oreille l'alternative effrayante du silence ou de la mort, il ne déféra à cette menace qu'en criant à ses Soldats : *feu ; c'est l'Ennemi !*

Hélas! Messieurs, si ce cri de l'Héroïsme, qui me frappe encore de terreur & d'admiration, fut en même-temps le signal d'une défense heureuse pour notre armée, & d'une prompte déroute pour les Alliés, il fut aussi le dernier mot, ou plutôt le dernier soupir de ce mortel magnanime, qui tomba sur le champ percé de mille coups.

Quel trait offriroient les fastes Républicains, plus capable d'échauffer la verve de nos Poëtes & le courage de nos Guerriers? Mais pour moi, quoique vivement pénétrée de ce trait sublime, j'eprouvai bientôt, Messieurs, en voulant m'élever jusqu'à mon sujet, que trop resserrée dans la sphère étroite que les devoirs de mon état & les bornes de mon esprit m'ont prescrite je ne pourrois suffire à une si grande entreprise. Pourquoi faut-il donc que le zèle ne puisse pas toujours suppléer le talent, & que nous autres femmes, nous soyons plus faites pour manier l'aiguille, que pour emboucher la trompette?

Cependant, Messieurs, je n'étois pas encore découragée par mon insuffisance; j'avois un motif trop louable & trop pressant, celui d'enflammer mes fils par un si beau modèle. Déjà voulant m'embrâser moi-même de plus en plus de l'ardeur qui fait les Virgiles & les Scipions, j'invoquois les mânes illustres de cette victime de l'honneur, lorsque, pour remplir mon plan, je cherchai en vain dans le Dictionnaire Historique, les détails nécessaires sur sa vie, sur sa famille, & les circonstances que j'ignorois, de l'action mémorable que je voulois chanter. Indignée d'une pareille omission, je jettai le Livre de dépit, & je renonçai à mon projet.

Je me borne donc, Messieurs, à offrir par votre entremise, s'il vous plaît de me l'accorder, une Couronne d'Immortelles à l'Auteur qui, selon vous, célébrera le mieux, dans un Poëme héroïque, ce Chevalier aussi recommandable que Bayard par

Digitized by Google

ſa valeur, & plus heureux par ſa mort. Puiſſe l'ingénieux Coneurrent que cette foible récompenſe animeroit aſſez pour l'emporter ſur ſes rivaux, entrer dans mes vues, dans mes ſentimens, & terminer ſon ouvrage par le tableau pathétique d'une femme qui, patriote auſſi généreuſe que mère tendre, verroit ſans foibleſſe nos légions triomphantes, mais en deuil, déplorer ſur leurs trophées ſanglans, la perte de ſon fils le plus chéri, & le proclamer comme leur libérateur!

Non, Meſſieurs, une femme ſenſible & forte n'eſt point, pour de vrais Philoſophes, un être de raiſon: vous aimez trop à vous perſuader, moins encore par l'Hiſtoire que par ce qui vous environne, qu'il en exiſte qui ſauroient réunir la ſenſibilité nationale à la fermeté Athénienne. Eh, quelle Françoiſe, quoique conjurant chaque jour le ciel d'écarter à jamais la circonſtance fatale qui exigeroit d'elle un pareil ſacrifice, n'imiteroit pas dans l'occaſion une mère ſi reſpectable? Heureuſe & fière d'un titre ſi flatteur & ſi ſacré, quelle eſt la Françoiſe qui, malgré la frivolité ridicule de nos mœurs, toujours fidelle à la gloire ſans trahir la Nature, n'embraſſeroit pas avec tranſport, ne loueroit pas avec orgueil le digne objet de ſon admiration & de ſes larmes, ſon fils enfin expirant ſur ſon bouclier, comblé des bénédictions de l'Armée, & couronné des lauriers de la victoire?

Enfin, Meſſieurs, c'eſt ſur ce tableau, ſi ſuſceptible d'être embelli par la poéſie comme par l'éloquence, que je voudrois fixer les yeux & le cœur de mes fils, pour leur élever les ſentimens, & les familiariſer avec les dangers. Ne pouvant par moi-même leur offrir ce moyen d'inſtruction, j'ai cru pouvoir profiter des reſſources que me fourniroit à cet égard le concours. On a établi des jeux en l'honneur de ce Héros, & ſa gloire exigeoit des monumens. Mais

Digitized by Google

vous voyez, Messieurs, que pour m'y conformer de mon côté autant que je le puis, je ne m'adresse point à ces Auteurs dont l'âme vénale ne connoît que la valeur intrinséque des récompenses, & dont il faut tenter la cupidité pour exciter l'émulation. Le seul amour de la Patrie & de la gloire peut donner du mérite à la Couronne que je propose, & la faire disputer dignement. C'est dans vos mains sur-tout, Messieurs, qu'elle prendra son véritable prix, si vous voulez vous en rendre les arbitres. si, après l'avoir fait briller aux regards des combattans, vous devez en décorer le front du vainqueur. Alors je quitterai le voile de l'anonyme, pour vous remettre ce gage de l'honneur qu'il aura si bien mérité, & applaudir à la fois à votre zèle & à son triomphe.

A Arc en Barois, le premier Janvier 1786.

Les sentimens que renferme cette Lettre, & la manière vive & animée dont ils sont exprimés, doivent inspirer l'impatience d'en connoître l'Auteur. Bien sûrs de ne pouvoir compromettre que sa modestie, nous oserons nommer Mme la Baronne *de Thomassin de Juil'y*. Nous espérons qu'elle nous pardonnera une indiscrétion dont nos Lecteurs nous sauront gré, & qui ne peut que concourir à ses vues; car c'est donner un aiguillon de plus à l'émulation des concurrens.

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Malheureux*; celui de l'Énigme est *Cheminée*; celui du Logogryphe est *Accoucheur*, où l'on trouve *ruche, chou, cor, roche, cure, cou, couche, cruche, cour, cher, char, cœur, Écho.*

Digitized by Google

CHARADE. *

Cherche mon premier dans la gamme
Par mon ſecond on a ce métal enchanteur
Qui corrompt en tous lieux l'homme ainſi que la femme ;
Mon tout eſt un fléau dont le nom fait horreur.

(*Par M. Briſſat, Peintre, & Profeſſeur de Deſſin & d'Ecriture à Roanne.*)

*Il s'eſt gliſſé, N°. 6, une faute d'impreſſion eſſentielle dans l'explication de la Charade, inſérée N°. 5 : au lieu de *bonſoir*; liſez *bonjour*.

ÉNIGME.

Je ſuis ſouvent d'un grand prix par-devant ;
Je vaux toujours aſſez peu par-derrière ;
Mais je ſuis haute, j'aime à briller par-derrière,
Et je me cache par-devant.
Tel gros Fermier me garde par-devant,
Qui rougiroit de m'avoir par-derrière ;
Et tel faquin m'étale par-derrière,
Qui voudroit bien me tenir par-devant.
Chez quelques-uns je ſuis également
Et par-devant & par-derrière ;
Mais chez le plus grand nombre on ne me voit ſouvent
Par-derrière ni par-devant.

(*Par M. H.. de F....*)

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

JE déplais aux enfans, toujours je les tourmente ;
Et quoique je ne sache rien,
Dirigée à-propos, j'enseigne, j'argumente
Mieux que ne fit Quintilien.
Plus d'un Docteur couvert de gloire
Ne doit qu'à mes leçons son art & ses talens.
J'ai conduit maint Élève au Temple de Mémoire ;
Mais auprès de beaucoup j'ai bien perdu mon temps.
Si parmi ces derniers vous ne faites point secte,
Mon voile sans effort sera bientôt percé.
Un métal, un article, une plante, un insecte
Vont me montrer d'abord à votre œil exercé.

(*Par M. Sant...*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉTRENNES Lyriques, Anacréontiques, pour l'année 1786, présentées à MADAME.

Les vers sont enfans de la lyre :
Il faut les chanter, non les lire. *La Motte.*

A Paris, chez l'Auteur, rue des Nonaindières, N°. 31.

RIEN de plus facile que de rimer une Chanson médiocre. On rencontre dans le monde

Digitized by Google

de petits Abbés qui ont soin, quand ils dînent quelquepart, de se faire engager par quelqu'un de la société, à composer au dessert une Chanson. Ils font d'abord semblant de se défendre; & si par hasard on n'insiste pas, ils n'en quittent pas moins la table, en disant qu'ils cèdent aux instances; ils s'enferment dans un cabinet, & reviennent un quart-d'heure après avec une demi-douzaine de couplets. Personne ne pense plus à eux quand ils rentrent; il faut qu'ils engagent de nouveau quelqu'un à les prier de chanter les couplets qu'on les a priés de composer. Ce n'est point ainsi que s'y prenoit feu M. Collé. Je lui ai entendu dire qu'il avoit quelquefois cherché un mot heureux ou une rime originale pendant plus d'une semaine. Aussi ses couplets sont-ils toujours très-piquans par la forme qu'il leur donne; mais ils sont trop libres, & de plus dépourvus de grâces; défaut essentiel qui empêche que ses Chansons, estimées des Gens de Lettres, ne soient dans la bouche des jolies femmes. Le véritable mérite du Chansonnier ne consiste pas, comme quelques-uns se le sont imaginé, dans un choix pénible de rimes difficiles bizarrement cloüées à la file les unes des autres, mais dans la netteté, dans la grâce des détails, & dans le charme d'une facilité harmonieuse. Je ne prétends pas disconvenir pour cela que la Chanson ne soit une bagatelle littéraire très-facile, pour peu qu'on ait porté son talent de ce côté. La marche de l'air amène sans nulle

Digitized by Google

combinaiſon la meſure du vers, indique les repos, & diſpenſe de l'acceſſoire des idées & du ſtyle. Les Chanſons à refrain ſont encore plus faciles que les autres; ſon retour naturellement amené ſupplée à l'eſprit, & en tient lieu. Il ne faut donc pas s'étonner que tout le monde ſe mêle d'en faire. Mais en même-temps tout le monde ſe répète. En général, rien de plus fade & de plus monotone qu'une Collection un peu volumineuſe de couplets; on eſt sûr d'y trouver à chaque page:

De ces lieux communs de morale lubrique.

qui, dénués du mérite du ſtyle, ne peuvent guères plaire qu'aux Iris & aux Phrynés auxquelles ils ſont adreſſés. C'eſt-là, pour citer un paſſage charmant de l'*Ombre de Duclos*, Pièce comparable au *Pauvre Diable*, c'eſt-là que

D'aimables libertins,
Fripons charmans, petits Auteurs badins,
Viennent chantant. Comme une ſerinette
Inceſſamment leur voix ſiffle & répète
Les mêmes ſons; Iſmène, Iris, Doris,
Phylis, Roſis, & Zulmis & Cloris,
Thémire, Elmire, & Roſette & Liſette,
Et tous ces noms que leur fécondité
Heureuſement créa pour la Beauté.

Si ces Recueils, appelés anacréontiques, ne ſont pas meilleurs, ce n'eſt pas tout-à-fait

Digitized by Google

la faute des Rédacteurs. Une année ne peut produire un volume de bonnes Chanſons. D'ailleurs, ſi l'Éditeur de celui-ci recherche avec ſoin les Pièces échappées à nos modernes Anacréons, il y insère avec trop de complaiſance les couplets anodins des petits Rimeurs de ſociété; qui ſe croient, avec quelque raiſon, trop honorés d'y avoir place. Delà des Chanſons où tout, juſqu'à la rime, eſt défectueux. En jetant les yeux ſur la liſte des Auteurs de ſa Collection, on eſt étonné d'y chercher en vain la plupart des noms des favoris des Muſes, tandis que les noms les plus ignorés y fourmillent. Ce n'eſt pas qu'il faille exclure toutes les pièces qui ne viennent pas d'un faiſeur de vers de profeſſion:

On a vu le vin & le haſard
Inſpirer quelquefois une Muſe groſſière,
Et fournir ſans génie un couplet à Linière.

La meilleure Chanſon du Recueil de cette année, eſt de M. François, Peintre. Elle eſt réellement du bon temps & du bon genre. Ce ne ſont point des bluettes d'eſprit; c'eſt de la verve lyrique; c'eſt de l'imagination puiſée dans le cœur. Elle eſt intitulée: *Ode Anacréontique à Glycère.* Elle eſt fort longue; mais le Poëte n'a pas perdu haleine une minute. En voici quelques couplets.

Puissions-nous de la jeuneſſe
Conſerver le ſentiment,

Digitized by Google

Et jusque dans la vieillesse
Nous aimer si constamment
Qu'un jour la parque trompée,
Voyant nos tendres amours,
Pense être encore occupée
A filer nos plus beaux jours!

Sans cette amoureuse ivresse
Qui console l'Univers,
L'homme au sein de la paresse
Cède au poids de ses revers.
N'éprouvant que peine au monde,
L'ennui bientôt le vieillit;
Mais Vénus paroît sur l'onde:
Il aime; & tout s'embellit.

Les Dieux dont la bienfaisance
Enfin daigna nous former;
Malgré toute leur puissance
Ne pouvoient nous animer:
Et la Nature endormie,
Privée à jamais du jour,
N'auroit pas connu la vie
Sans un soupir de l'Amour.

Vous, qui n'aimez que la gloire,
Sachez qu'Artiste ou Guerrier,
Tous ceux qu'a vantés l'Histoire,
Ont joint le myrthe au laurier;

Digitized by Google

Et si le fils de Bellonne
Par la gloire est tourmenté,
C'est qu'il veut une couronne
Des mains de la volupté.

On avoit reproché à l'Éditeur d'avoir oublié que les Muses sont Vierges, & qu'il ne faut pas en faire des courtisannes. Il a eu égard à ce reproche, & son choix est plus épuré. S'il préféroit les bonnes Chansons imprimées dans le cours de l'année, aux médiocres absolument nouvelles; si dans la suite on ne pouvoit pas dire des Étrennes Lyriques,

Là, tous les vers sont bons pourvu qu'ils soient nouveaux,

elles pourroient entrer en concurrence avec l'Almanach des Muses & les Étrennes d'Apollon.

Projet du Nobiliaire de la Haute-Guienne, où l'on n'emploiera que des titres originaux, dédié à Nosseigneurs les Administrateurs de la Haute-Guienne, par M. Lavaissière, Prêtre, Prieur d'Escamps, au Diocèse de Cahors, avec cette épigraphe :

L'un a dételé le matin,
L'autre l'après dînée.

A Villefranche de Haute-Guienne, de l'Imprimerie de Védeilhé.

Il ne faut pas, ainsi qu'on le verra bientôt,

Digitized by Google

regarder comme un ſimple Proſpectus le *Projet* ſur lequel nous allons nous arrêter un moment.

M. l'Abbé Lavaiſſière, très-exercé dans la ſcience généalogique, ſe propoſe d'écrire le Nobiliaire de la Haute-Guienne; & l'on ne peut qu'applaudir aux motifs qui lui en ont inſpiré le projet. Combien de Gentilshommes enſevelis dans une oiſive obſcurité, parce qu'une pauvreté abſolue leur rend preſque impoſſibles des preuves de Nobleſſe, trop ſouvent diſpendieuſes! M. l'Abbé Lavaiſſière prétend porter la lumière ſur leur antique berceau, & leur reſtituer leurs anciens droits à la conſidération publique. Le tableau qu'il trace de la Nobleſſe pauvre, eſt touchant & plein d'intérêt.

Mais aux yeux de la philoſophie, cet Ouvrage pourroit offrir moins d'avantages que de dangers; il pourroit n'être qu'un monument érigé à la vanité; il pourroit ne rendre que fiers des Citoyens qu'on voudroit voir heureux; en un mot, mettre un dangereux orgueil à la place d'une tranquille pauvreté. Auſſi l'Auteur ne borne-t'il pas ſes vues à donner une ſimple nomenclature; il fera moins connoître les honneurs de l'ancienne Nobleſſe que les ſervices qui les lui ont acquis; enfin il s'efforcera d'inſpirer aux fils inconnus de nos antiques Chevaliers, le noble projet de recueillir, non l'héritage de leur nom, mais celui de leur gloire.

L'Aſſemblée Provinciale de Haute-Guienne,

Digitized by Google

en applaudiſſant au zèle de M. l'Abbé Lavaiſſière, a accepté la dédicace de ſon Ouvrage; & par une délibération qui atteſte une active bienfaiſance, elle a arrêté que lorſqu'un pauvre Gentilhomme aura fait devant M. l'Abbé Lavaiſſière preuve d'ancienne Nobleſſe, le Préſident de l'Adminiſtration en écrira au Miniſtre de la Province, & emploiera *tous les moyens que ſon zèle lui inſpirera pour attirer les regards du Souverain ſur cette intéreſſante victime du malheur & de la pauvreté.*

Cette réſolution, en prouvant l'humanité de l'Aſſemblée Provinciale, prouve en même-temps la confiance que lui inſpire M. l'Abbé Lavaiſſière. Il faut l'avouer, les Ouvrages de ce genre trouvent aujourd'hui dans l'opinion publique un préjugé défavorable qu'on n'a que trop ſouvent juſtifié; les *Généalogies* ne ſont quelquefois que des titres ſollicités par l'impoſture, & accordés par la baſſeſſe; elles atteſtent moins la Nobleſſe d'une Famille que la vénalité de ſon Généalogiſte. M. l'Abbé Lavaiſſière paroît diſpoſé à combattre ce préjugé, non par ſes raiſonnemens, mais par ſon Ouvrage même; & en effet, le Projet qu'il vient de publier reſpire par-tout un amour courageux pour la vérité.

« Ce n'eſt pas, dit-il, ſur le plan des Nobiliaires ordinaires que je me propoſe de » travailler; je ſerai l'Auteur, & non pas » ſeulement l'Éditeur de mon Ouvrage. Ce » ne ſont pas des Mémoires généalogiques » qu'on doit m'envoyer; c'eſt une preuve

Digitized by Google

» par titres qu'on doit faire devant moi. Je
» veux pouvoir garantir la vérité de tout ce
» que je dirai, & je jure de ne rien écrire que
» ce que j'aurai lu dans des actes dignes de foi. »

M. l'Abbé Lavaissière s'attend bien à des indiscrétions, à des importunités, à des persécutions; mais pour s'en affranchir, il se propose de substituer aux formes honnêtes, si elles ne réussissent point, la fermeté la plus positive. Cette idée seule anime son style; & il ajoute, en parlant du faux Noble qui insisteroit: « Si cet homme, malgré mes refus,
» faisoit encore de nouvelles instances; s'il
» me connoissoit assez peu, s'il s'oublioit
» assez lui-même pour oser me solliciter, à
» prix d'argent, de mettre son mensonge
» dans mon Livre, la plus cruelle vengeance
» suivroit de près cet outrage fait à ma déli-
» catesse; je le dénoncerois à toute la No-
» blesse du Royaume; je le publierois sans mé-
» nagement, & sa fable & les infâmes pro-
» positions qu'il auroit osé me faire; je le dé-
» vouerois à jamais au ridicule, au mépris
» public; & la menace que je consigne dans
» cet Écrit, est une barrière que je veux élever
» entre mon Livre & de pareils séducteurs. »

Enfin M. l'Abbé Lavaissière, pour se prémunir contre la séduction, ou plutôt pour n'avoir pas à la combattre, prend des précautions qu'il exprime avec la plus grande franchise: « Je prie, dit-il, les Gentilshommes qui
» voudront me faire parvenir leurs titres, de ne
» pas me les porter eux-mêmes; ils me feroient

Digitized by Google

» perdre beaucoup de temps, & leur voyage » seroit inutile, parce que j'ai fait vœu de ne » parler de généalogie que par écrit. »

Mais quand cet Ouvrage ne seroit pas assez intéressant par lui-même, il seroit bien ennobli sans doute par l'objet auquel l'Auteur en a consacré le produit. Son *Nobiliaire* se vendra au profit des pauvres de son bénéfice, qui s'étend sur un territoire de treize lieues de circonférence, sur le sol le plus ingrat de cette Province. « Je serois sûr, dit » M. l'Abbé Lavaissière, d'exciter la commi- » sération de l'homme le moins sensible, en » lui montrant le pain que mangent les meil- » leurs habitans de cette terre infortunée. »

C'est pour adoucir leur triste situation, qui, dans ce moment, est plus affligeante que jamais, qu'il demande une modique rétribution à chaque Gentilhomme, pour prix de sa généalogie; & c'est un motif de plus qui fait desirer le succès de son entreprise. *

* On peut écrire à M. l'Abbé *Lavaissière*, à *Lauzerte*, en Querci; & en attendant qu'il puisse indiquer les voies dont on se servira pour lui faire parvenir les papiers de tous les points de la Province, on pourra les déposer chez M. *Rames*, Curé de Concots, sur la route de Villefranche à Cahors, & chez M. *Cathiat*, Greffier en Chef du Sénéchal à *Lauzerte*, qui donneront un reçu de ce qu'on leur remettra. Quant à la somme de la rétribution, elle ne doit point parvenir jusqu'à M. l'Abbé *Lavaissière*. On est prié de l'adresser à Cahors, à l'adresse de M. *Rames*, qui la versera directement sur les infortunés à qui on la destine.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

Du Château de la Muette, 1er Décembre.

MONSIEUR,

Le compte avantageux que, dans le N°. 18, vous avez rendu des Aventures d'*Ab-dal-Mazour*, suite des *Contes Orientaux*, * leur a donné une célébrité qui nécessite une nouvelle Edition; je songe à l'augmenter de quelques *Lettres*; mais auparavant, je souhaiterois pressentir le goût du Public, qui doit diriger le mien. Un court Préambule (il faut me le permettre) rappellera *Caleb* à mes Lecteurs: pleins d'indulgence pour un *étranger*, un *vieillard*, ils ont pardonné sa morale, son enthousiasme, ses fréquentes comparaisons: je ne me sépare plus de cet heureux *Caleb*; comme *Historien* ou comme *Editeur*, je compte sur sa fortune, & je lui abandonne la mienne.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement,

Monsieur,

Votre très-humble servante.

MONNET.

Caleb avoit vu ses amis s'amuser du Conte de la *Femme bien Corrigée*, s'attendrir à celui de *la Bien-*

* Le premier & le second Tome des Contes Orientaux, ou Récits du sage Caleb, par Mme Mon..., se vendent ensemble ou séparément chez Gueffier, rue de la Harpe, & Mérigot, vis-à-vis l'Opéra.

Digitized by Google

faiſance; des larmes de douleur & de joie avoient coulé ſur leurs joues en écoutant les ſurprenantes Aventures d'Ab-dal-Mazour. Aujourd'hui, dit le ſage Vieillard à la troupe aſſemblée, qui le preſſoit de commencer un nouveau récit, nous lirons les Lettres de Jenny Blein-More, dont je garde un précieux ſouvenir. Ce fut à Surate, où ſe raſſemblent les Hommes de toutes les Nations, que je vis cette Jenny ſi aimable & ſi aimante; je ne ſais ſi c'eſt elle, ſimple, ingénue & modeſte, que j'aime dans ces Lettres, ou la paſſion chère à tous les cœurs, qu'elle y a peinte en traits de flamme; mais je ne les lis point, & je crois que vous ne les entendrez pas avec indifférence. Je penſe que le développement des orages du cœur d'une Européenne en proie à l'amour, mais vertueuſe; que ces peintures intéreſſantes, dont nos Ecrivains ne nous offrent point l'idée, vous amuſeront davantage, en piquant votre curioſité, que des aventures qui, priſes au milieu de nous, ne vous préſenteroient que le tableau connu de nos mœurs.

PREMIÈRE LETTRE *de Jenny de Bleinmore à Caleb, de la plaine de Cambaye, au lever du ſoleil.*

Sage Caleb! je m'éveille avec le jour; vous avez... vous n'avez que ma *ſeconde* penſée, je l'avoue; mais vous êtes la *première* perſonne à qui j'écris; celle à qui j'ai le plus beſoin de parler, & la ſeule à qui j'ai l'aſſurance de tout dire. Que de choſes j'aurois à vous révéler!... Si je ne vous ſavois pas autant d'affaires qu'a paſſé de nuits la Sultane *Slhevazade* à conter de belles hiſtoires au ſublime Calife ſon époux; ſi *mille & une* occupations ne vous enchaînoient dans votre cabinet, ou dans celui de *Sadi;* ſi je ſongeois plus à ce qui me flatte qu'à ce qui vous

Digitized by Google

convient, je vous dirois : Venez me trouver ſous ce berceau que vous aimez tant, & là, nous cauſerons.... De quoi donc, Caleb, voudrois-je ſi matin cauſer avec vous ? — Mon excellent ami, ne devinez point ce que je ne vous dis pas, ce que moi-même j'ignore, ce que je ne veux pas ſavoir. — Ne puis je donc pas vous parler de vous, & de vous ſeul ? Ce ſujet manque-t-il d'intérêt pour moi ? Je recherche vos entretiens ; ils m'inſtruiſent : vos récits piquans & variés m'intéreſſent toujours. Vos coutumes & vos mœurs, l'effroi de nos Européennes, ont des charmes pour moi, & pluſieurs de ces minutieuſes, mais ſalutaires pratiques recommandées par votre habile Légiſlateur, moi, profane, je les obſerve avec aſſez de ſoin J'aime vos campagnes, auſſi vives que les nôtres ſont froides, vos boſquets touffus, vos fleurs éclatantes, vos fruits ſavoureux ; je me plairois ſous le beau ciel qui vous a vu naître ; je voudrois y fixer ma demeure ; qu'elle fût près de la vôtre ; qu'un toit touchât l'autre ; qu'une même terraſſe les joignît tous les deux. — Si Sadi, qui fait chérir tout ce qu'il aime, & donne ou fait eſpérer le bonheur à tout ce qui l'approche, venoit nous y trouver !... Caleb, vous n'en ſeriez pas fâché ? — Il faudroit bien l'y recevoir.... J'aimerois alors juſqu'à ces hautes & fortes murailles des Sérails, ſi difficiles à franchir pour la penſée même : l'imagination s'étonne, s'arrête, ſe briſe là, & l'ame, ſans diſtractions, peut s'occuper d'un ſeul objet, d'un ſeul ! s'en occuper ſans ceſſe & toujours ! Avec quelles délices je me verrois renfermée pour la vie, où tant de femmes frémiroient de paſſer plus d'un jour ! J'échangerois contre ce bien inappréciable à mes yeux, & ſi deſiré de mon cœur, toutes les fortunes, tous les royaumes de ce monde, tous les mondes de cet univers, ſi je les avois à ma diſpoſition.

Adieu, Caleb ; à ce ſoir. Sadi ſera-t-il avec vous ?

— Je

— Je ne relis pas ma Lettre; je n'oserois la remettre aux mains de Betsy : cette extravagante Lettre ne paroîtroit pas, si je la relisois. Adieu; aimez un peu Jenny Blein-More.

IIe Lettre à *Caleb*.

Notre promenade dans la Vallée des Peupliers ne se fera pas ce soir, comme je me l'étois proposé. Je ne sortirai point; je ne saurois marcher. Ma tête me pèse & me fatigue; un léger mouvement de fièvre agite mon sang; un autre mouvement.... je le crois moins léger, agite aussi mon ame.... Ses pensées fugitives, & trop souvent les mêmes.... Je ne la reconnois plus. Le calme, la fraîcheur des champs, du ciel & de la terre, ce repos de la Nature à son réveil, contraste fortement avec ce trouble que je porte par-tout. Les oiseaux dispersés ou réunis, chantent sous les tilleuls; moi, solitaire, je soupire... Vous, sage & heureux Caleb, que faites-vous? — Le Soleil dore la cîme des platanes du petit bois; le doux reflet de ses rayons n'éclaire que d'un jour foible & sombre la chambre où je vous écris, où je vous attends. Betsy l'a jonchée de fleurs; l'air en est embaumé, & des cuvettes pleines d'une eau souvent renouvelée, entretiendront la fraîcheur dont j'ai si grand besoin. — Il me seroit doux de la respirer avec vous! — Je ne vous presse cependant pas de me venir trouver: je respecte vos travaux, vos loisirs même : ils servent à votre gloire, & sont chers & utiles au monde; mais, du moins, quand la nuit vous forcera d'interrompre vos études, venez vous reposer auprès de moi. La présence d'un ami augmente le charme des douces jouissances, & le mal s'appaise ou cesse devant lui.

Sage Caleb! venez me rendre ma santé perdue; le repos, qui commence à me fuir, que je ne crains

Digitized by Google

pas assez de perdre, & qui, peut-être, vaut la sauver. Je vous montrerai le buste du grand homme que.... que nous aimons tous deux. Je ne l'ai que depuis hier. Il est à moi! L'Egyptien Houdo-Phanès, si justement célèbre, s'est surpassé lui-même, enflammé par son modèle. L'acier poli répète cette image chérie; elle est là, sur ma table, tout près de moi, livrée à mes regards avides; ils la dévorent; ils ne peuvent plus s'en détacher. Le savant Artiste n'a pas seulement tiré d'un bloc informe les traits de Sadi, une ame.... Eh! quelle ame brille sur son front, étincelle en ses yeux! une flamme céleste, celle du génie, anime cette composition divine. Ce marbre est vivant pour moi. C'est un être qui pense, qui.... peut sentir. Je lui parle.... Non, il n'a que du génie & de l'esprit; il ne me répond point; il ne m'entend pas. Sadi lui-même ne sait pas m'entendre.... Je l'ai couronné de roses & d'une légère branche de myrte.... En vérité, je crois que j'ai rougi. —Dieu! je ne voudrois pas pour rien au monde, que Sadi pût savoir... qu'il pût même soupçonner... En effet, cette parure semble étrangère à cette tête, belle certainement & gracieuse, mais plus imposante encore; & ce front est si majestueux, qu'il ne faut pas l'ombrager même de roses. Ne le pensez-vous pas, mon sage ami? C'est vous que j'en veux croire. Vous voyez à toutes les heures, vous vivez familièrement avec ce Sadi, que moi, bien souvent, j'ose à peine regarder. —Il est à Surate, où rien ne l'intéresse, parce que vous l'y avez amené; il n'y reste que parce qu'il vous aime; il ne peut vous quitter.... Heureux Caleb! vous le connoissez donc bien; répondez-moi, & ne me dites jamais que la vérité: j'aurai la force de l'entendre. Faut-il que j'arrache de son front cette guirlande que ma timide main & mes timides vœux.... Je n'en aurai point la force; j'ai besoin de votre secours, de vos conseils;

Digitized by Google

je les demande, je les attends. Venez ce soir, que je sache.... Je sais ce que vous avez à me dire.... Malheureuse Jenny! — Adieu, Caleb. Tenez donc toute prête une couronne de laurier pour votre incomparable, votre immortel ami; il n'aime que celles-là.

IIIe LETTRE *à Caleb, à minuit.*

Quelle foule d'importunes visites! Cruelle gêne! dans quelles tortures m'ont tenue ces Etrangers; car tout m'est étranger, hors Caleb & son ami! — Que nous savons peu le matin (c'est votre doctrine, devenue la mienne) ce que le Ciel nous réserve pour le soir! Quel déluge d'ennuyeux & d'ennuyeuses parfaites!... Ici, comme dans ma Patrie, en bien, en mal, les femmes me semblent être, plus que les hommes, *complétement* ce qu'elles sont. Je m'étois flattée que le bruit de mon indisposition répandu dans la Ville, chasseroit de chez moi ces Maissouviennes indolentes, qui, ayant passé la moitié de la journée sur leur lit & dans leur bain, cherchent à perdre l'autre dans des amusemens qu'on ne rencontre guères chez une malade; je croyois que nous serions seuls, &, qu'encouragée par vous, je pourrois verser dans votre sein des secrets que le mien ne peut plus contenir. Je vous aurois confié peut-être... Je ne saurois me résoudre à l'écrire.... Quelle contradiction! Pourquoi cette espèce de *trombe* est-elle venue fondre sur ma seule tête? Elisabeth, ma vieille nourrice, qui ne me quitte pas, m'observe sans cesse, & lit dans ma pensée mieux que moi-même, a parfaitement démêlé au-travers de l'effroi, l'étonnement que me causoit ce *Météore humain*. Elle prétend que sa soudaine apparition est une *politesse*, & qu'aussi long tems que je serai indisposée, cette masse enfonçant ma porte.... M'en préserve le Ciel!

Digitized by Google

Quoi! parce que je souffre, le Siamois & le Turc, à qui je rends l'indifférence qu'ils ont pour moi, s'imposeront le religieux devoir de me faire souffrir davantage! parce que je suis malade, il faut qu'on me tourmente! Je ne le souffrirai pas, & la solitude sera du moins pour moi le dédommagement de la douleur. Je prétends m'enfoncer à mon gré dans la retraite & le silence. Je les aimai toujours. Oui, mon sage ami, lors même que mon sang & mes humeurs circulant ensemble sans désordre, ne faisoient battre que d'un mouvement uniforme & doux ce cœur, qui, maintenant immobile, s'il n'est violemment agité, n'éprouve plus que des langueurs ou des convulsions; lors même, dis-je, que la santé portoit une joie vive dans mon ame plus calme, je craignois le grand jour; je fuyois le monde: il m'attriste, me rend stupide, m'ôte à la fois ma pensée & ma gaieté: — J'ai resaisi l'une & l'autre dès que la foule s'est dissipée &, parce qu'elle ne m'obsède plus, je me trouve infiniment heureuse.... Hélas! l'absence du mal est peut-être le bien le plus doux d'ici-bas! — Mais cet enjouement qui m'étonne, & que je sens croître à mesure que je m'entretiens avec vous, n'auroit-il point une double cause? Mon ami, je m'examine & me surveille trop bien, pour ne l'avoir pas cherchée au fond de mon cœur.... C'est bien la plus folle espérance! Je rougis de ma confiance, de ma crédulité, de ma joie insensée.... Ecoutez, écoutez, & soyez indulgent. Dès que j'ai été libre, j'ai couru à mon buste chéri; les roses qui le couronnent encore, sont belles & fraîches; &, transportée, j'en ai conclu.... Sensible Caleb! vous devinez! j'ai baisé légèrement son front, ses yeux, qu'une ame céleste fait scintiller. La tristesse a fui loin de moi; c'est le soleil dissipant les nuages que le matin amasse dans le ciel. Me voilà rêvant, déraisonnant, consultant de frivoles oracles. Ce myrte qui semble verdir;

Digitized by Google

ces roſes vives, ſont pour moi ce qu'étoient pour ces Romains à jamais célèbres, les oiſeaux ſacrés; j'obſerve, j'interroge ces fleurs; je crois ce qu'elles annoncent, parce que ce qu'elles annoncent feroit ma ſuprême félicité. . . . . .

. . . . . On conſulte le vol des corneilles, les entrailles des geniſſes, & les roſes qui pendent au front qu'on adore; on voit ce qu'on eſpère; on croit tout ce qui flatte. Avant d'avoir vu Sadi, lorſque je jouiſſois de toute ma raiſon, il y a quatre mois, je ne croyois certainement pas aux augures. Adieu, Caleb: je vous dis bon ſoir. Le ſommeil, ou plutôt l'épuiſement, me force de vous quitter; mais je ne me ſépare pas entièrement de vous; je ſuis ſûre de vous retrouver dans mes rêves.

IVe LETTRE *au même.*

Ma vie ſe conſume dans les alternatives de la joie & de la douleur, les ſecouſſes répétées de la crainte, de l'eſpérance; des deſirs fatiguent mon ame épuiſée; j'ai beſoin de l'épancher: il me faut un ami qui l'entende, qui la conſole; ce ſera vous, ſage Caleb: venez à mon ſecours; venez aider une infortunée à recouvrer ſa raiſon.... Il eſt trop tard. Quel feu circule dans mes veines, & allume mon ſang! qui fait battre mon cœur avec cette violence! qu'a-t-il? que veut-il, que peut-il eſpérer? Imprudente Jenny, ſerois-tu réſervée au malheur affreux d'aimer un indifférent? Suis-je venue de ſi loin pour ſouffrir, me plaindre, brûler? Oui, brûler! je ne crains plus de l'écrire; vous le ſavez, vous l'avez vu. Pourrois-je vous dérober tant d'amour? Cache-t-on à ſes voiſins l'incendie de ſa maiſon? Vous avez ſurpris hier encore mes regards attachés ſur Sadi,

Digitized by Google

qu'ils cherchent toujours.... Il sembloit détourner les siens, & les vôtres paroissoient interroger mon ame, & me plaindre. Mon tendre ami, j'ai besoin, en effet, de toute votre pitié : j'aime seule.... Moi! j'aimerois seule! je serois destinée à cette humiliation! Oui, Caleb, cette épouvantable disgrace m'attendoit ici.... Croyez-vous, réellement, qu'il ne puisse pas aimer? Se verra-t-il l'objet de mes pensées, de mes sentimens, de toutes mes affections, sans en être touché, sans en être ému, sans y répondre jamais? Il en sera flatté, du moins. Qui peut être insensible à l'inexprimable bonheur d'être aimé souverainement?... Qui vous a dit que Sadi fût insensible? l'avez vous connu dès sa jeunesse? l'avez-vous suivi par-tout? n'a-t-il pu feindre, & se cacher de vous? la Nature se seroit trompée ou vengée à ce point! elle lui auroit donné, la cruelle, un génie ardent & une ame de glace! Quoi! Sadi, ce sage aimable, aussi connu, aussi admiré de l'Europe, que de l'heureuse contrée qui lui donna le jour; Sadi, plein de pensées & d'images, le plus éloquent de vos Ecrivains, le premier de vos Poëtes, l'Auteur de tant de Fables ingénieuses, où règne la plus douce & la plus profonde sensibilité; Sadi n'aima jamais! Sadi ne sauroit aimer! Dieu! à quelle condition il auroit reçu tant de talens, de génie & de charmes! Je le plains. Mes agitations, mes inquiétudes, mes craintes, valent mieux encore que cette incurable insensibilité.... Mais il n'a pu la perdre, peut-être! L'objet rare qui doit toucher son ame, cet objet à qui je prête, pour enflammer un sage, l'esprit & la beauté d'un Ange, ne s'est point encore offert à ses regards... Ah! tant mieux!... où seroit-il en effet? Quelle femme peut se flatter, quelle femme mérite d'en être remarquée? S'il me distinguoit dans la foule! si.... Dieu! grand Dieu!... les expressions & la force me manquent à la fois. Il est des ravissemens qu'on

Digitized by Google

ne saurois rendre.... Ces raviſſemens ne ſont point deſtinés, ne ſauroient convenir peut-être aux habitans débiles de ce terreſtre ſéjour. Les malheureux! un froid langage ſuffit aſſez, ſuffit de reſte pour exprimer leurs tranquilles deſirs, leurs languiſſans tranſports, leurs communes jouiſſances! Mille fois plus abondans en paroles qu'en affections, ils peuvent peindre tout ce qu'ils ſentent.... ils ſavent même l'exagérer!... Que me veut-on? C'eſt votre eſclave. Un billet de vous! aimable comme vous! charmant! charmant! Vous me promettez le bonheur, vous m'annoncez Sadi! je l'attendrai.... je veux me préparer. Ma lettre.... je ne l'acheverai point, je ne le pourrois pas. Je le vois déjà, je l'entends, je l'écoute, je lui réponds : Adieu, Caleb: je ne ſais plus m'occuper d'autres choſes.

Ve LETTRE à *Caleb.*

Qu'eſt-il donc arrivé? que fait-il? pourquoi ne l'ai-je pas vu? je le ſouhaitois ſi ardemment! je fis défendre ma porte : j'étois ſeule. Je me promenois, je m'aſſeyois; je me levois, pour me raſſeoir encore. Je comptois triſtement chaque minute de ma longue journée, & cependant j'en redoutois la fin. Elle eſt venue, & ne m'a laiſſé que des regrets.

Il eſt minuit. La folle eſpérance qui me charmoit & me tourmentoit à la fois, s'eſt évanouie; mon cœur a vainement deſiré, demandé, appelé cet homme indifférent; mes regards inquiets ne ſe ſont point repoſés ſur lui; mes yeux vont ſe fermer ſans avoir rencontré ſes yeux ſi doux, ſi beaux, ſi expreſſifs, que j'ai cru quelquefois qui cherchoient les miens, & les fixoient avec complaiſance. L'amour, l'eſpoir animoient mes traits; d'aſſez beaux cheveux (j'en ai déroulé les treſſes avec dépit) relevoient ma figure, qui ne m'occupe guères, & que je né-

Digitized by Google

gligé trop : enfin, j'avois aujourd'hui travaillé ma parure, & j'aurois, je l'avoue, souhaité qu'il pût voir.... Sadi, comme vous, est un sage, je le crois, & j'aime en lui cette sagesse autant, & plus peut-être, que son génie & ses talens ; mais je connois aussi la frivolité, la foiblesse de ce sexe, qui se pique de tant de force & de raison ; les qualités les plus brillantes de l'ame & de l'esprit n'arrachent que son estime, & trop souvent (il a beau le dissimuler, je l'ai vu) elles n'excitent que sa jalousie. Pour aimer, il veut, il exige des *charmes :* on ne le captive point sans beautés réelles ou empruntées : j'attendois celui que je voulois charmer ; je me suis parée. J'éprouvois à ce travail, lassitude & dégoût. Hélas ! depuis quatre ans, triste, malade, errante, importunée de la vie, je ne m'occupois guères de l'inutile soin de conserver ou de relever de vains attraits. J'avois perdu avec le desir de plaire, toute envie de me parer. Mes femmes, enchantées d'être appelées à cette espèce de service qui nous les rend si nécessaires & si chères, se sont empressées autour de moi. Jamais je ne leur vis tant de zèle & de confiance. La vieille Elisabeth étoit chargée de fleurs & de parfums. Betsy effaçoit d'un léger pinceau, cette pâleur qu'ont laissée sur mes joues,

Les ennuis, les chagrins, les regrets & l'amour....

Je ne cite point, sans trouble, ce vers qu'un de nos Poëtes met dans la bouche de la Reine de Carthage, cette illustre victime d'un amour dédaigné. Hélas ! telle que Didon, j'aime avec idolâtrie un insensible, un ingrat ; &, plus malheureuse, je n'ai peut-être pas le droit de disposer de mon cœur.

Je devine votre étonnement, vous me croyez libre ; souvent je le crois moi-même : connoissez votre amie, sachez tous ses malheurs. Liée dans ma Patrie, on peut m'y rappeler demain... Je suis prête ;

Digitized by Google

dussé-je mourir après; je tiendrai ce que j'ai promis... Mais, lisez jusqu'à la fin. Mon père, (il m'aimoit cependant) plus occupé de ma fortune que de mon bonheur, m'avoit promise en mon enfance, à Sire Foxters, allié aux plus grandes Maisons, & le plus riche parti de l'Angleterre. Il compte 10 ans plus que moi, mais sa figure est encore une des plus belles que j'aye vues, & sa taille est parfaite. A ces avantages, il joint une vaste mémoire; il connoît nos bons Auteurs, & lit, dans leur langue, ceux d'Athènes & de Rome. Il ne manque même pas d'esprit, mais d'agrément dans l'esprit, de douceur dans les manières; & son ame, exempte de vices, n'a point aussi les vertus imposantes qui devoient enchanter & captiver la mienne. Je voulus & je ne pus l'aimer. Je résistai long-temps à la volonté du père le plus tendrement chéri; mais il s'affoiblissoit tous les jours; une maladie de langueur le conduisoit sourdement dans la tombe; & souhaitant donner sa fille unique à son ancien ami, il nous fit approcher tous deux de son lit de mort. Je n'osai refuser encore; j'aurois excité sa colère, & empoisonné ses derniers momens. Je cachai mes pleurs, j'étouffai mes soupirs; &, renversée sur son sein, éperdue, ne voyant rien, n'entendant rien, je reçus & je fis, je crois, des sermens. Un père unit nos mains; mais nos cœurs, nos esprits, trop différens, restèrent à jamais séparés. — N'importe, j'accomplirai le plus ardent de tes vœux, cher auteur de mes jours : ne t'élève point contre ta fille!... Mon père mourut. Je ne quittai ni son nom, ni sa maison; j'y reçus les soins du Baron, mais sans remplir ses espérances. Il ne m'en pressa point; il ne le devoit pas: j'étois affligée & mourante. Long-temps on craignit pour ma vie; elle m'étoit insipide, & souvent odieuse. Je tremblois de guérir. Les Médecins, ne sachant plus qu'ordonner, conseillèrent le voyage d'Italie: j'ap-

Digitized by Google

plaudis à cette ordonnance, qui me promettoit des distractions. Mon tuteur (vous savez s'il chérit sa pupille? il chérit aussi tendrement les arts, étrangers encore à la Grande-Bretagne) voulut m'accompagner. J'étois insensible à tout : je ne le fus pas au plaisir de quitter Londres; Sire Foxters, toujours froid & sévère, me vit partir avec une indifférence presqu'égale à la mienne. Il ne me rappela point nos sermens; mais je vis, je crus voir qu'il s'en ressouvenoit; & quant à moi, j'espérai que la mort ne tarderoit pas à les rompre. Je me trompai : ma santé devint meilleure. Je pus jouir des beautés qui s'offroient sur ma route. Les Alpes, & leurs sites pittoresques m'enchantèrent. Les jardins de l'Italie me rappelèrent ces campagnes d'Eden, dont les tableaux m'avoient tant de fois charmée. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . Je vis avec plaisir Naples, Gènes, Capouë; mais Rome, embellie des prodiges des Arts, me parut le séjour enchanté des Fées & des Génies.... Je me distrais de mes ennuis en vous entretenant, ô Caleb! des douces émotions présentes encore à ma mémoire.

Les statues, les tableaux, les temples de Rome, & les arcs de triomphe, ces obélisques se perdant dans les nues, créoient de nouveaux sentimens, de noüvelles & grandes idées dans l'ame agreste & ardente de mon Mentor; ils le frappoient d'un profond étonnement. Je l'ai vu muet, saisi de respect, &, si je peux le dire, ivre d'admiration à l'aspect de ces chef-d'œuvres.

Les Antiquités du territoire de Rome, ces débris précieux de sa grandeur éclipsée; ces restes dispersés, cachés, perdus tous les jours davantage sous la mousse que la main des siècles entasse sur les ouvrages de l'homme & sur les générations, attiroient

Digitized by Google

plus particulièrement, & fixoient ſon regard obſervateur. Ces ruines firent naître en lui le plus ardent deſir de viſiter celles de la Grèce : j'en fus ravie. Le golfe de Veniſe nous porta bientôt en Épire, & je pus voir de près, battu des vagues en courroux, ce mont redouté, célèbre dans les faſtes du cruel amour. L'aſpect de Leucate me fit friſſonner; je détournai la tête, & je ſentis mes yeux mouillés de larmes. La beauté du climat de la Grèce m'enchanta, & ſes décombres impoſans charmèrent bien davantage le bon Tuteur, devenu plus inſtruit. Il les examinoit avec l'attention ſcrupuleuſe & inquiète que je donnerois à peine au Château que je voudrois acquérir. Je l'ai ſuivi quelquefois dans ces champs dévaſtés, jadis la Patrie des Arts & des Sciences; dans ces lieux où régna Sparte, où fleurirent Athènes & Corinthe; & ſon geſte, & ſes yeux, que j'obſervois, exprimoient tour-à-tour l'étonnement de l'admiration & le recueillement du reſpect. Je le ſurpris une fois à l'approche du ſoir, aſſis ſur des ruines, qu'il croyoit celles d'un temple; il rêvoit, & ne me voyoit pas. Je l'appelai long-temps. Enfin, il jette de longs regards autour de lui, comme au ſortir d'un ſonge, ſe lève lentement, & vient au-devant de moi; mais ſes pieds ſembloient appréhender de toucher cette terre ſacrée; il craignoit, en la foulant, de diſperſer la pouſſière qui cachoit ces décombres religieux.

Une autre fois, je le vis le corps penché ſur une colonne briſée, l'embraſſer, frémir & pleurer. Cet homme, qui ſent ainſi, eſt le frère de ma mère; c'eſt de ſon ſang que le mien eſt formé.

Tant de beautés, tant de richeſſes, nous occupèrent deux années. Alep, Damas, Iſpahan, pluſieurs autres Villes de Perſe, nous reçurent à leur tour. Ma ſanté s'étant fortifiée dans ces voyages, & notre curioſité croiſſant toujours, une courſe aux

Digitized by Google

Indes, qui d'abord m'avoit effrayée, ne m'épouvanta plus. J'arrêtai le jour du départ; je le vis s'approcher avec une émotion si vive!.. Qu'on me dise qu'il n'est point de pressentimens! Un espace immense me séparoit de Sadi, & mon cœur le sentoit déjà; Sadi étoit présent pour moi. Peut-être encore, ce qui m'arrêtoit loin de ma Patrie, ce qui m'en écartoit davantage, flattoit en secret mon cœur infortuné. Quelle que fût la cause de cet empressement à partir, de ce trouble agréable, il existoit en moi, & je me vis sur la route d'Ormus, avec une joie que depuis long temps je ne connoissois pas.

Quelle étrange combinaison du sort y conduisoit ensemble Caleb, Sadi, nés tous deux à quinze cens lieues de moi! Qui l'auroit osé dire, que sur la mer des Indes, un même vaisseau nous réuniroit un jour! quels jeux bizarres du destin?... Le destin n'est qu'un mot. Puissante Providence! tu sais, & tu fais tout! Les mouvemens du cœur de l'homme, caché à l'homme même, & ses pensées, & les événemens, ton œil déjà les a découverts, & ta volonté ne leur a pas encore donné l'existence! Je ne chercherai pas à sonder tes desseins. Hélas! aucun de nous ne les connoît: nul ne sait les prévoir; qui pourroit s'y soustraire? Quelques heures plus tard, le vaisseau où je vous trouvai l'un & l'autre, partoit sans moi, & vous emportoit loin de moi pour toujours! — Je rougis, je m'en souviens, en regardant votre ami qui m'observoit... Quel trouble me causa son regard! & cette première parole échappée de ses lèvres? Elle retentit encore à mon oreille & dans mon cœur. C'étoit une louange; elle dut me flatter: Sadi n'imaginoit pas qu'une Européenne pût l'entendre. Mon séjour en Grèce & en Perse m'avoit rendue votre langue familière; je n'en prononçois pas, mais j'en comprenois tous les mots. Assise à ses côtés, j'écoutois avec enchantement Sadi, qui ne

Digitized by Google

s'en doutoit pas. Il ne vous dit jamais rien qui ne satisfit ou ma raison, ou mon esprit, ou mon cœur. Je recevois, je prenois ses opinions peut être; mais il me sembloit à moi, qu'il me déroboit les miennes. Le sentiment échappé à son ame, je le retrouvois dans mon ame; ce qu'il pensoit, je l'avois pensé; ce qu'il disoit, je sentois que je l'aurois dit. Ces rapports, des ressemblances dans les habitudes, dans les goûts, même dans la physionomie, tout ce qui peut lier un être à un autre être, m'attache à Sadi; vénération, amour, amitié, confiance; ce que l'ame peut sentir de plus doux, je le sens pour Sadi. Je m'abandonne sans résistance au penchant qui me domine. Je ne le combats point; je ne le pourrai pas.... Eh! pourquoi le combattre? Qui le souhaite au monde, qui l'exige? Pensez-vous que Sire Foxters me sût quelque gré, qu'il me tînt le moindre compte d'un sacrifice... impossible? Non, non. Que lui importe qui j'aime, quand lui-même ne m'aime pas! Jamais un tendre sentiment n'a pénétré au fond de cette ame ambitieuse & sauvage. Profondément occupé du soin de son avancement, & des partis & des disputes qui s'élèvent dans les Assemblées de la Nation entre les Chefs qui s'efforcent de la dominer, il ne s'embarrasse guères des affections d'un cœur qu'il n'a pas su connoître, qu'il se seroit attaché, s'il avoit voulu, & qu'il est incapable de regretter. Privé d'imagination, (doux présent du Ciel, faculté sublime, qu'il ose mépriser!) peut-il connoître l'amour, qui en emprunte tous ses charmes! l'amour! une flamme divine! l'amour comme je le conçois, comme je le sens, le croit-il quelque chose? Il lui faudroit mon ame pour se peindre, pour m'envier, & pour deviner jusques dans les tourmens de l'amour ses délices suprêmes! Ah! qu'il me laisse un bien qu'il n'a pu me donner, qu'il n'a pas le droit de me ravir. Eteindre tant de flammes est au-dessus de son

pouvoir, bien au-dessus du mien; je ne sais si la mort même en auroit la puissance....

Mais, je l'ai dit, je respecterai mes sermens; voilà ce que je puis: je les tiendrai s'il le faut, s'il l'exige; voilà mon devoir. Sage Caleb! vous ne me verrez point m'en écarter. L'amour est vraiment pour moi une divinité qui m'élève, m'enflamme, m'agrandit à mes propres regards. Il peut me rendre malheureuse, il ne sauroit me rendre coupable; mon cœur m'en répond. — Voyez qui j'aime. Son ame est belle comme son génie: c'est le premier des mortels.... Mais, s'il doit ne jamais aimer? Eh! qu'importe! je ne l'en aimerai pas moins; je l'aimerai toujours. Ce bien est à moi, dans moi; je le tiens de l'amour: ce n'est même pas l'ouvrage de Sadi.....

Arbitre de mes jours! souverain de mes pensées! Sadi! tu ne les connois point; tu ne les partages pas, ces vives émotions que tu donnes! C'est un larcin que je te fais. Ce secret doux & terrible, j'ai su le tenir caché dans mon cœur, qu'il agite quelquefois avec une violence!... Non, tu ne sais pas combien tu es aimé! Dois je le lui dire? ne puis-je pas laisser entendre?... Si vous, Caleb, ô mon ami! mon ami!... ouvrez-moi votre sein, que j'y cache ma rougeur & ma honte. Que ce secret fatal n'échappe point de vos lèvres; qu'il reste au fond de mon ame: il vaut mieux mourir mille fois.... Je crois, en effet, que j'en mourrai. Je me sens singulièrement affoiblie; mes forces diminuent tous les jours.... elles semblent en ce moment m'abandonner tout-à-fait. — Le jour commence à paroître: j'ai peut-être écrit trop longtemps. Adieu, mon ami. Ce que j'éprouve ressemble aux foiblesses de l'agonie, à cet anéantissement qui précède la mort. Sa vue ne m'épouvanteroit guères. Adieu, j'appelle pour qu'on me mette au lit.

La fin au Mercure prochain.

Digitized by Google

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

« ON ne représente d'autre *Médée* à Paris » que celle de *Longepierre*, Tragédie à la » vérité très-médiocre, & où le défaut des » Grecs, qui étoit la vaine déclamation, eſt » pouſſé à l'excès ; mais lorſqu'une Actrice » impoſante fait valoir le rôle de Médée, » cette Pièce a quelque éclat aux repréſen- » tations, quoique la lecture en ſoit peu ſup- » portable. » Cette phraſe de Voltaire * apprécie à la fois & le mérite de la Tragédie de Longepierre, & le talent de l'Actrice qui fait lui donner une ſorte d'intérêt. En effet, il y a peu d'Ouvrages au Théâtre qui ſoient plus médiocres que Médée ; non-ſeulement Jaſon n'intéreſſe point, mais encore il eſt odieux & mépriſable. Le Roi Créon n'eſt qu'un inconſéquent, qui marche de ſottiſes en ſottiſes, & qui ſe précipite de la manière la plus déraiſonnable dans le gouffre de maux que Médée prépare tant à lui qu'à ſa fille Creüſe. Le caractère de cette jeune Princeſſe eſt d'une foibleſſe, & même d'une langueur ſi abſolue, qu'il communique à l'action, déjà froide

* Commentaires ſur Corneille, Préface de Médée.

Digitized by Google

par elle-même, une partie de sa tristesse passive. Le moment où Médée, entraînée par le sentiment toujours impérieux de l'amour maternel, hésite à poignarder ses enfans, est le seul véritablement attachant; il inspire tour-à-tour la terreur & la pitié; cependant cette situation perd une partie de son mérite quand on considère avec attention la base sur laquelle elle est établie. Pourquoi la Médée de Longepierre veut-elle égorger ses fils? Pour les soustraire à l'esclavage, au malheur de ramper dans la Cour de Créon*. Ce motif est tout-à-fait condamnable; car la puissance de Médée peut tout aussi facilement enlever ses fils à la haine de Créon, ou de ses successeurs au Trône, qu'elle lui est utile à elle-même pour échapper à la fureur de Jason. Pour que Médée, malgré son parricide, fût encore intéressante, il falloit que l'Auteur, après avoir placé ses enfans dans une position affreuse, irrémédiable, l'eût réduite à envisager la mort de ses fils infortunés comme un crime horrible, mais nécessaire; & il ne sauroit l'être à Médée, mère tendre, sensible, & entourée de toutes les ressources de l'art ma-

* Vous vous consumerez dans un vil esclavage,
Essuyant chaque jour quelque nouvel outrage:
Quel sort!... Ah! cette idée irrite ma douleur,
Et l'amour maternel redouble ma fureur.
Pour les fils du Soleil quel indigne partage!
Acte quatrième, Scène septième.

Digitized by Google

gique. Ainſi, dans la ſituation où Médée eſt placée par Longepierre, elle eſt plus odieuſe encore comme Magicienne, qu'elle ne le ſeroit comme une femme ordinaire, une femme bornée à l'unique & atroce ſatisfaction d'une vengeance dont frémit la Nature. Une grande partie de ces réflexions a été imprimée il y a long-temps, & n'appartient point à l'Auteur de cet Article. On les remet ſous les yeux du Public, parce qu'elles ſont dictées par le goût, & qu'elles peuvent ſervir à combattre d'autres réflexions beaucoup plus modernes, qui nous paroiſſent plus brillantes que juſtes, plus ſpirituelles que raiſonnables.

Si tout ce qu'on vient de lire eſt fondé ſur les convenances & ſur la vérité, on ſe convaincra ſans peine que plus la Tragédie de Longepierre eſt médiocre, plus le rôle de Médée eſt équivoque, & plus on devra d'éloges à l'Actrice qui aura ſu peindre & manier habilement toutes les paſſions qui déchirent le cœur de cette Magicienne; qui aura ſu la faire paſſer, avec intérêt, de l'amour à la jalouſie, de la jalouſie à la fureur, de la fureur à la feinte, de la feinte au projet d'une affreuſe vengeance, de ce projet aux remords, enfin des remords au crime, & au crime le plus abominable; c'eſt ce que vient de faire Mlle Raucourt, à la repriſe de la Tragédie de Médée, le 3 de ce mois. A l'exception de quelques détails un peu négligés, elle a rendu ce rôle très-difficile avec une grande ſupériorité. La majeſté de ſa taille, la beauté no-

Digitized by Google

ble de sa figure, la vérité de son costume, l'intelligence de son jeu, tour-à-tour réfléchi & passionné, tout s'est réuni pour lui concilier les suffrages des véritables connoisseurs, les seuls qui puissent honorer, les seuls enfin qui puissent établir invariablement la réputation d'une Comédienne.

Nous avons déjà remarqué que les intrigues de nos Comédies modernes étoient, la plupart du temps, fondées sur de petits faits qui auroient à peine fourni aux Auteurs du siècle dernier ou du commencement de celui-ci, la matière d'un incident. La première représentation des *Coquettes Rivales*, qui a été donnée le Lundi 6 de ce mois, nous force à réitérer cette observation. Cette Comédie, en cinq Actes & en vers, est très-peu de chose par le fond; mais les détails en sont très-nombreux. Il est vrai qu'ils sont quelquefois brillans d'esprit, mais aussi sont-ils très-rarement comiques, & bien souvent froids ou déplacés. Nous ne nous étendrons pas sur l'action des *Coquettes Rivales*, dont voici à peu-près la fable.

Deux Coquettes ont publié quelques couplets satyriques contre une femme nommée Méliſe. Cette Méliſe est aimée du Marquis de Champfleur, qui se propose de la venger, en faisant la cour aux Coquettes, en obtenant d'elles l'aveu vrai ou faux de leurs tendresses, en se faisant accorder des preuves de leurs

Digitized by Google

bontés pour lui, en écartant d'elles les amans qui les entourent, enfin en les abandonnant lui-même. Il n'y réussit qu'à moitié; car une d'elles, dont l'esprit a égaré le cœur, & qui a conservé quelques bonnes qualités, est aimée d'un M. Clairfonds, personnage grave & indulgent, qui croit à ses remords, & qui l'épouse à la fin de la Pièce.

Des vers heureux; de la facilité, de la grâce; plus souvent de la diffusion dans le style; des situations hasardées; des mœurs légèrement observées, jamais approfondies; une intrigue lente & noyée dans des détails inutiles; un dialogue quelquefois piquant, presque toujours vague, & un défaut absolu d'intérêt: tels sont en peu de mots les vices & le mérite de la Comédie des Coquettes Rivales, que l'Auteur, dit-on, a retirée du Théâtre le lendemain de sa première représentation.

COMÉDIE ITALIENNE.

Lorsque nous avons rendu compte en 1783 de la première représentation de *Céphise*, nous avons observé que l'action de cette Comédie ne pouvoit fournir à l'étendue de deux Actes, mais qu'elle avoit été jugée trop rigoureusement. L'Auteur alors retira modestement sa Pièce. Après l'avoir réduite en un Acte, il l'a fait représenter, avec succès, sur quelques Théâtres de Province, & s'est enfin déterminé à la faire reparoître sur le

Digitized by Google

Théâtre de la Comédie Italienne. On l'a remise, pour la première fois, le Mardi 31 Janvier, & elle a été vue avec plaisir.

Céphise est une veuve jeune, aimable, spirituelle; mais elle a la manie du bel-esprit; & cette manie, qu'elle porte très-loin, change insensiblement son caractère, & nuit à sa réputation. Elle est aimée d'un M. Solange qu'elle aime aussi, mais dont le caractère noble, franc & austère blesse quelquefois son amour-propre; en conséquence elle rompt avec lui à la suite d'une conversation très-vive. Un Chevalier de Rosemont, un fat, un étourdi qui parle de tout sans savoir rien, fait sa cour à Céphise, & en est bien reçu, même écouté; mais bientôt il s'explique avec tant de légèreté & d'indécence, qu'il se fait connoître tout entier, & que Céphise commence à regretter Solange, que d'ailleurs elle n'a jamais cessé d'aimer. Une lettre du Baron, père de Céphise, dans laquelle il suppose le projet de l'abandonner seule à ses goûts, & d'accompagner Solange dans sa retraite, rappelle son cœur à la vérité & à la nature: elle pleure, se desespère; mais Solange & le Baron se montrent; tout s'oublie, & Solange reçoit la main de Céphise.

On pourroit retrancher de cette Pièce quelques détails à peu-près inutiles, & qui retardent la marche de l'action; l'intérêt & la gaieté y gagneroient. Il seroit aussi à desirer que le projet du départ supposé de Solange & du Baron, ne fût pas si clairement énoncé;

Digitized by Google

le dénouement ſeroit moins prévu & plus ſatisfaiſant. Au reſte, l'Ouvrage eſt agréable; le dialogue a de la préciſion & de la rapidité, & on y diſtingue pluſieurs ſituations vraiment comiques. Le ton du ſtyle eſt bon, facile & clair : c'eſt celui de la bonne compagnie. La Pièce eſt très-bien repréſentée. M. Reymond joue d'une façon piquante le rôle du Chevalier de Roſemont ; Mme Reymond répand du comique & de l'intérêt dans le rôle de Roſine ; M. Granger joue avec nobleſſe & ſenſibilité celui de Solange, & Mme Verteuil montre autant d'eſprit que de grâces & de talent dans le perſonnage de Céphiſe, rôle vraiment difficile, & qui paroît fort aiſé, tant Mme Verteuil a ſu lui donner une phyſionomie intéreſſante & naturelle.

ANNONCES ET NOTICES.

LA ſeizième Livraiſon de l'Encyclopedie, ſera miſe en vente Lundi prochain, 20 du courant. Cette Livraiſon eſt compoſée du Tome deuxième, première Partie de la Marine, & du Tome ſixième des Planches. Le Prix de cette Livraiſon eſt de 35 liv. en feuilles, & 36 liv. 10 ſols brochée.

Le cinquième volume des Planches, contenant la ſuite de la premiere Partie des Arts & Métiers Méchaniques, ne pouvant paroître que dans un an, on a cru devoir publier ce ſixième volume de Planches, relatif aux deux volumes de la treizième Livraiſon, qui comprennent la Partie des Manufactures, Arts &

Digitized by Google

Métiers qui emploient dans leurs fabriques le chanvre, le lin, la laine, le poil, la soie: ces Arts forment la seconde division du Dictionnaire des Arts Méchaniques, ainsi que nous l'avons annoncé dans la Préface qui est à la tête du Tome premier de Discours des Arts & Métiers.

La Souscription de l'*Encyclopédie* sera fermée pour toujours & irrévocablement à la fin de Mai prochain; & à cette époque, chaque volume de Discours sera de 12 liv., & chaque volume de Planches de 30 liv.

L'Ami de l'Adolescence, par M. Berquin; huitième volume.

Les quatre derniers volumes de cet intéressant Ouvrage paroîtront successivement de mois en mois. Le prix de l'Abonnement est de 13 l. 4 s. pour Paris, & de 16 liv. 4 s. pour la Province, franc de port par la poste. S'adresser à M. *Leprince*, Directeur, au Bureau de l'*Ami des Enfans*, rue de l'Université, à Paris, N°. 28.

A mon Fils, par M. Dufriche de Valazé. Brochure *in*-8°. de 109 pages. A Alençon, chez J. Z. Malassis le jeune, Imprimeur, place du Cours; & à Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Nous reviendrons sur cette Brochure.

Figures de l'Histoire de France, quatorzième Livraison, gravées d'après les dessins & sous la direction de M. Moreau le jeune, Dessinateur & Graveur du Cabinet du Roi & de son Académie Royale de Peinture & Sculpture. A Paris, chez l'Auteur, rue du Coq S. Honoré.

Le Public & les Amateurs voyent avec grand plaisir un Ouvrage aussi intéressant pour la Nation, se continuer sans interruption & avec les mêmes

Digitized by Google

soins & la même célérité de la part de l'Auteur. Ses compositions, toutes variées & soumises au costume le plus exact, tant pour les habits que pour le style des bâtimens du temps où chaque scène se passe, rendront toujours cette Collection très-précieuse. Les Graveurs secondent parfaitement bien l'Auteur des dessins & le Continuateur de cette entreprise.

Cette Livraison est composée de 12 Estampes, savoir : *Soins de S. Louis pour l'administration de la Justice ; sa mort ; entreprises du Sacerdoce sur l'Empire ; Vêpres Siciliennes ; duel célèbre proposé par le Roi d'Arragon ; prise du Prince de Salerne ; altération des monnoies ; premiers Etats Généraux tenus en 1302 ; le Parlement rendu sédentaire à Paris ; abolition de l'Ordre des Templiers ; désordre de la Famille Royale ; Procès criminel d'Enguerrand de Marigny.* Cette Livraison est, comme les précédentes, du prix de 12 liv.

Portrait de François-René Molé, Comédien François, Pensionnaire du Roi, & Professeur à l'Ecole Royale de Chant, de Danse & de Déclamation.

Ce Portrait, vu de face & de format grand *in* 4°. est gravé par Augustin de Saint Aubin, d'après le tableau original de feu M. Aubry, Peintre du Roi. Il se vend à Paris, chez l'Auteur, rue des Prouvaires, N°. 54. Prix, 3 liv.

Ce Portrait doit exciter l'empressement du Public par la beauté du burin, le mérite de la ressemblance, & les talens rares de l'original.

Plusieurs nouvelles Cartes Géographiques & Généalogiques, à Paris, chez M. Perrier, Géographe du Roi, à l'hôtel de Soubise.

Il s'y trouve entre-autres un Tableau de la Maison Royale de France, avec les affinités ou consanguinités en lignes masculines & féminines.

Digitized by Google

Journal de Violon, dédié aux Amateurs, contenant des Airs de Panurge, d'Haydn & de Cambini, pour deux Violons ou deux Violoncelles. Numéros 1 & 2; séparement, prix, 2 liv.; abonnement, 15 liv. & 18 liv. A Paris, chez M. Bornet l'aîné, Professeur de Musique & de Violon, rue Tiquetonne, n° 10.

Ce Journal, fait avec soin & d'un joli choix d'airs, paroît depuis 1784, & se continue avec exactitude & avec succès.

Deuxiéme Livre de trois duos pour deux harpes, accompagnement de Violon au défaut de la deuxième partie; par M. L. C. Ragué, Œuvre 7. Prix, 9 liv. A Paris, chez Cousineau, père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies.

Ces Duos, qui ne sont pas moins agréables que les autres Ouvrages du même Auteur, peuvent aussi s'exécuter sur le Clavecin, &c.

TABLE.

Quatrain sur Mgr. le Comte de Vergennes, 97
*— Adieux à Mme. G****, 98
Couplets Anacréontiques, ib.
L'Apothose du Chev. d'Assas, 101
Charade, Enigme & Logogryphe, 107
Etrennes Lyriques, 108
Projet du Nobiliaire de la Province de Guienne, 113
Lettre au Rédacteur du Mercure, 118
Comédie Françoise, 135
Comédie Italienne, 139
Annonces & Notices, 141

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 18 Février 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 17 Février 1786. GUIDI.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 5 Février.

IL est entré l'année derniere dans le port de Stettin 1123 bâtimens, & il en est sorti 1228. En 1784 on compta 1160 navires entrés dans le même port, & 1209 qui en sortirent.

Il s'est élevé en Pologne des contestations très-sérieuses entre les Dissidens des deux Communions Luthérienne & Réformée ; ainsi qu'entre les Bourgeois & les Gentilshommes de la premiere de ces Croyances, au sujet des Elections synodales, dont la Noblesse Protestante voudroit écarter la Bourgeoisie. Cette prétention aristocratique a généralement indigné les roturiers : ils ont présenté des Manifestes au Conseil permanent : la Russie, comme garante du Traité de 1768 est intervenue, & d'après une note remise par son Ambassadeur au Roi & au

Digitized by Google

Conseil permanent, on a publié l'Universal suivant :

STANISLAS AUGUSTE, &c. &c.

Faisons savoir à tous ceux à qui il appartiendra, qu'étant parvenu à notre connoissance & à celle de notre Conseil permanent, que les habitans & bourgeois de la Confession d'Ausbourg, établis dans notre ville de Warsovie, ont commencé de nouveau une contestation sur des objets purement Ecclésiastiques, & qu'ils ont porté ces objets devant des Tribunaux civils; Nous, pour prévenir toutes les dissensions parmi les habitans, ordonnons, de l'avis dudit Conseil, que le §. 5 de l'article 2 du Traité de 1768 sera observé strictement, & qu'en conséquence, toutes les affaires de doctrine, d'or're, de discipline, de rits, de conduite des Prédicateurs, de dispenses & de divorces seront portées devant les Synodes, & les consistoires des dissidens & décidées par ces Tribunaux Ecclésiastiques, à l'exclusion de tout autre Tribunal civil; Nous voulons que tous les membres des Communions de la Confession d'Ausbourg, se conforment pour les susdits cas aux Loix synodales de cette Confession, & nous enjoignons à tous les Tribunaux civils, de renvoyer à la Juridiction Ecclésiastique toutes les susdites affaires, & cela conformément à la constitution de 1784, qui n'accorde à nos Tribunaux assessoriaux que la connoissance des affaires pécuniaires & d'impositions. Nous enjoignons, de l'avis de notre dit Conseil, aux habitans & bourgeois de la Confession d'Ausbourg, établis en cette ville, de se conformer au Traité de 1768, & à la Constitution de 1784, de se soumettre pour les susdits cas à leur Juridiction Ecclésiastique, de ne s'arroger aucuns droits qui ne competent

Digitized by Google

pas au Tiers-Etat, & de ſe contenter des privileges qui avoient été accordés aux bourgeois Diſſidens par le ſuſdit Traité. Les contrevenans ſeront punis comme rebelles aux Loix, & comme perturbateurs du repos public.

Donné à Varſovie le 3 Janvier 1786.

Vraiſemblablement cette affaire ſera portée à la prochaine Diete. En attendant, les Bourgeois continuent à s'oppoſer avec vigueur au deſpotiſme de la Nobleſſe.

Extrait d'une Lettre particuliere de Berlin, du 2 Janvier.

» L'on a ſçu par les dernieres nouvelles de Berlin, que le Roi a fait depuis peu pratiquer ſous les planchers de ſes appartemens à Potsdam, des tuyaux dans leſquels on entretient continuellement de l'eau échauffée, au point de maintenir l'air deſdits appartemens dans une température toujours uniforme & moyenne. Ce Monarque ſe trouvant depuis quelques ſemaines en meilleure ſanté que ci-devant, commence à donner plus de croyance qu'il n'avoit coutume de faire aux avis des Médecins. Ceux-ci attribuoient les violentes attaques de goute auxquelles S. M. étoit ſujette dans cette ſaiſon, aux fréquens voyages qu'Elle faiſoit à Berlin, & aux occupations inconſidérées qu'Elle s'y permettoit, viſitant ſans précaution & pendant les temps les plus rudes les Places d'armes, les Arſénaux, les Manufactures, &c. Ils ajoutoient que ſi S. M. vouloit ſe réſoudre à reſter à Potsdam pendant les hivers & s'y tenir bien chaudement dans les appartemens qu'Elle y occupe, ils oſoient lui promettre encore dix années & même plus de vie. Tous les hommes y ſont naturellement attachés; à plus forte raiſon un Monarque puiſſant

Digitized by Google

& heureux. La promesse des Médecins fit son effet ; le Roi les crut, & il paroît s'en bien trouver «.

» Telle est la seule & unique cause du séjour constant que S. M. fera à Potsdam pendant cet hiver. Ainsi ce qui a été dit que le bruit de cette retraite n'étoit qu'une feinte pour cacher une visite que S. M. avoit dessein de faire dans le plus *grand incognito*, à l'un des Princes les plus puissans de l'Allemagne, paroît absolument controuvé. Il est très-certain au contraire, que notre Auguste Souverain ne quittera point jusqu'au printems le Palais où il est actuellement, & c'est de là qu'il continuera d'avoir les yeux fixés sur tous les mouvemens de l'Empereur. C'est delà que, conjointement avec S. M. Britannique, il reglera tout ce qui peut conduire ultérieurement à affermir la constitution de l'Empire Germanique, ses libertés & les intérêts des Protestants. Ce vigilant Monarque ne s'est déterminé que dans cette vue aux grandes dépenses qu'il vient de faire pour l'augmentation de ses troupes, par la levée de plusieurs Régimens Suisses, qui seront repartis dans les quartiers de Cranenbourg, Crevell, sur les frontieres de la Hollande. En politique fin & rusé qui a ses vues cachées dans tout, il a donné à son Département de la guerre, les ordres les plus précis de payer ces Suisses plus largement, & de les traiter en tout beaucoup mieux que ne le font ceux au service Hollandois «.

DE BERLIN, *le 4 Février.*

Le 27 Janvier, le Duc de Saxe-Weymar prit congé de la Reine & de la Famille

Digitized by Google

Royale, & se rendit à Potzdam, d'où il a repris la route de ses Etats.

Le même jour, le Général de Ziethen, Général de Cavalerie, Chef du Régiment de son nom, & Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Noir, est mort ici dans la 87e. année de son âge. Il étoit entré au service militaire en 1715, & fit toutes les campagnes du Roi avec la plus grande distinction. Il emporte les regrets de son Souverain, qui l'estimoit, de la Famille Royale & de tout le Militaire.

On écrit de la Silésie, que la Princesse d'Anhalt Coëthen, épouse du Prince regnant de Carolath, est morte, âgée de 58 ans.

La soie recueillie l'Eté dernier dans les Etats du Roi n'a monté qu'à 6,723 livres pesant; on en avoit obtenu 13,432 dans l'Eté de 1784. Il faut attribuer cette grande diminution tant au froid du dernier hyver, qui a détruit plusieurs milliers de muriers, qu'aux pluies continuelles pendant les mois de Juin & de Juillet.

De Vienne, le 5 Février.

Deux Edits récens ont occupé l'attention publique. Le premier, en date du 12 Janvier, fixe de la maniere suivante la valeur des monnoies d'or dans les Etats de l'Empereur.

Du premier Février 1786: Le ducat Impérial vaudra 4 fl. 30 k.; le souverain d'or 13 fl. 20 k.;

Digitized by Google

le ducat de *Kremnitz* 4 fl. 30 k. 2) jusqu'à la fin de cette année. Le zecchino de *Milan* 4 fl. 22 k.; la doppia de *Milan* 7 fl. 12 k.; le gigliato *Florentin* 4 fl. 22. k.; le zecchino *Vénitien* 4 fl. 22 k.; le ducat *Palatin-Baviere* & de *Saltzbourg* 4 fl. 20; le ducat de *Hollande* & autre ord. 4 fl 18 k.; les louis neufs de 1726-1784 9 fl. 12 k.; les louis de 1785 8 fl. 37 k.

Lesdites especes étrangeres, après avoir été mises hors de cours avec l'année 1786, seront regardées comme marchandise, d'après le tarif suivant:

Le zecchino de *Milan* 4 fl. 26 k. 2 d.; la doppia de *Milan* 7 fl. 19 k. 2 d.; le gigliato *Florentin* 4 fl. 26 k. 2 d.; le zecchino *Vénitien* 4 fl. 26 k. 2 d.; le ducat de *Baviere* & *Saltzbourg* 4 fl. 24 k; le ducat de *Hollande* & autre ord. 4 fl. 23 k.; les louis neufs de 1726-1784 9 fl. 22 k.; les louis neufs de 1785 8 fl 47 k. Les derniers doivent renfermer la valeur & peser deux ducats onze grains.

Le second Edit, du 9 Janvier, a pour objet les jeux de hasard; en voici la teneur:

Joseph, par la grace de Dieu, &c. &c. &c.

Art. I. Les Edits émanés ci-devant sur cette matiere, & nommément celui du 29 Novembre 1745, qui sera réimprimé & republié à la suite du présent Edit, resteront dans toute leur force & vigueur, pour autant qu'il n'y aura pas été innové par celui-ci.

II. Nous interdisons en conséquence de nouveau à toutes personnes, de quelque état ou condition qu'elles soient, de jouer soit en public ou en particulier aux jeux de hasard, tels que Pharaon, Basserte, Dez, Passe-dix, Lansquenet, Quinze ou Quindeci, Trente & Quarante, Ranschen, Farbelen, Straschack-sincere, Brenten,

Digitized by Google

Molina, Walacho, Maceao, Moitié-Douze, ou Mezzoduodeci, Vingt-un & tous autres jeux semblables, sous quelque nom que la manie du jeu puisse les avoir inventés, ou pourroit les inventer encore pour éluder la loi.

III. Les transgresseurs de cette loi, tant les joueurs eux-mêmes, que ceux dans les maisons desquels on aura joué, seront punis en particulier, & pour chaque contravention d'une amende de 300 ducats, dont un tiers sera à notre profit, un autre tiers au profit de l'Officier exploiteur, & le tiers restant au profit du dénonciateur, dont le nom sera tenu secret, & qui, s'il est du nombre des joueurs, ou de ceux chez qui on aura joué, sera en outre exempté de toute peine.

IV. Nous ordonnons tant à nos Conseillers Fiscaux, qu'à tous autres Officiers de Justice, de veiller soigneusement dans leurs ressorts respectifs à la conservation du présent Edit, & déclarons que nos Conseillers Fiscaux pourront agir contre les contrevenans par prévention avec les autres Officiers de Justice.

L. A. R. Madame l'Archiducheſſe, Marie-Christine, Gouvernante des Pays Bas Autrichiens, son époux le Duc de Saxe-Teschen, & les Généraux de Seckendorf & de Kempele qui les accompagnoient, ont couru le plus grand danger dans leur voyage ici. Près de Vilshofen en Baviere, leur voiture traversoit une chaussée étroite, légerement convexe, & rendue glissante par la gelée. Les roues s'écarterent suivant l'inclinaison de cette espece de digue, élevée de 12 pieds au-dessus de la surface d'un étang très profond : à l'instant où les postillons

Digitized by Google

s'apperçurent du danger, ils fouetterent les chevaux pour les pouſſer en avant; mais la ſecouſſe n'en devint que plus violente, & le carroſſe fut renverſé dans l'étang, qui heureuſement ſe trouvoit gelé. La glace réſiſta; L. A. R. ſortirent de la voiture ſans être ni bleſſées, ni meurtries; le ſeul Général de Kempele reçut quelques contuſions. Quelques minutes après la retraite des voyageurs, la glace ſe rompit.

Le Traité de commerce entre notre Cour & celle de Pétersbourg, ratifié de part & d'autre le 12 Novembre dernier, vient d'être rendu public dans une Patente de l'Empereur: les articles doivent dès-à-préſent ſervir de regle au commerce réciproque des deux nations. Voici la teneur de ces articles.

Nous Joseph II. &c. &c.

Art. I. Notre volonté eſt que dans tous nos pays héréditaires il ſoit accordé toute l'aſſiſtance & les ſecours poſſibles à tous les ſujets de l'Empire de Ruſſie, à l'égard de tout ce qui peut contribuer à favoriſer & augmenter leur commerce.

II. En conformité des principes de tolérance univerſelle, introduite & établie dans nos Etats héréditaires, leſdits ſujets Ruſſes jouiront d'une entiere & parfaite liberté de conſcience, & pourront profeſſer & exercer librement leur religion, ſoit dans leurs propres maiſons, ſoit dans les bâtimens ou Egliſes, que Nous leur accorderons à cet effet & que Nous deſtinerons à cet uſage, & ce, ſans pouvoir être en aucune maniere genés, troublés, ni empêchés à cet égard.

III. Nous accordons de même à tous les ſujets

Digitized by Google

de S. M. l'Impératrice de Russie, les mêmes droits, avantages & libertés dont jouissent les nations Européennes les plus favorisées dans nos Etats héréditaires. En conséquence nous voulons que les susdits sujets jouissent & profitent de tous les avantages qui peuvent contribuer à l'augmentation & l'extension de leur commerce; bien entendu cependant qu'à l'exception de tous ces droits, libertés & privileges, en tant qu'ils leur sont expressément & nommément accordés par ce qui suit, dans toutes les autres parties, concernant leur négoce & commerce, ils se conformeront & seront soumis au tarif général des droits établis dans nos susdits pays héréditaires, & à toutes les ordonnances & loix promulguées à cet égard.

IV. Nous consentons que dans toutes les villes, havres & ports de nos pays héréditaires, où le commerce & la navigation sont permises; ils puissent sans aucun empêchement transporter, faire transporter, par mer & par terre, acheter & vendre toutes especes de marchandises, dont l'importation, la consommation intérieure, & l'exportation n'ont été soumises à aucune prohibition, observant toutefois, qu'ils en payeront tous les mêmes droits & péages, ordonnés par les tarifs actuels & futurs.

V. Pour favoriser encore davantage le commerce des sujets Russes, nous ordonnons & voulons, qu'à l'avenir il ne soit payé pour les cuirs Russiens, connus sous le nom de cuirs de *rousſi*, soit qu'ils soient importés par quelques-uns de nos sujets, ou par des Russes, que 6 fl. 40 kreutzers, de droits d'entrée par quintal, qui fait environ 137 livres de Russie. Mais tous ceux qui voudront profiter & prendre part, à cette diminution de droit & avantage de payement pour les cuirs de

Digitized by Google

roussi, seront tenus de prouver chaque fois par un certificat, en bonne forme, du Magistrat du lieu, ou du bureau de Douane, d'où proviennent & où auront été fabriqués lesdits cuirs, qu'ils appartiennent véritablement à des propriétaires des pays héréditaires, ou Russiens, & qu'ils seront immédiatement expédiés pour leur compte de la Russie dans les pays héréditaires. A l'égard des Pays-Bas Autrichiens, ou tous autres endroits, dans lesquels on payeroit actuellement un moindre droit pour ces sortes de cuirs, on continuera de s'en tenir au tarif actuel du droit à payer.

La Suite à l'Ordinaire prochain.

Le 22 Décembre on apporta à Semlin deux citrons d'une grosseur extraordinaire, envoiés à l'Empereur par son Ministre à Constantinople. Le plus gros de ces citrons pese 3 liv. & 22 onces.

La salle de spectacle de Brinn vient d'être entierement consumée, mais on ignore encore les circonstances de cet incendie.

Jusqu'à présent les contributions du Royaume de Hongrie n'étoient affectées qu'aux terres roturieres, & faisoient un objet annuel de quatre millions de florins. Les terres de la Noblesse ne payoient rien; & c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer les droits considérables auxquels les marchandises de Hongrie sont assujetties à leur entrée dans l'Autriche. On s'occupe actuellement d'un projet d'imposition des terres appartenantes à la Noblesse, & on assure qu'elles seront taxées à huit millions de florins par an, & que pour cet objet toutes les marchandises du crû de ce Royaume pourront entrer librement dans les autres.

Digitized by Google

Etats héréditaires. Si ce projet eſt adopté, les revenus publics de Hongrie monteront à la ſomme annuelle de treize millions de florins & demi, ſavoir, taxe des terres roturieres, quatre; celles des terres de la Nobleſſe, huit; revenus du fiſc, un; & droits de douane du côté des Provinces Ottomanes, 500'000 florins.

La Tranſylvanie & la Croatie, dont le revenu public monte à près de trois millions de florins par an, ne ſont pas compris dans cette répartition.

DE FRANCFORT, le 10 Février.

Le 19 Janvier, le Roi de Pruſſe reçut à Potzdam le Duc de Saxe-Weymar accompagné du Prince Frédéric de Brunſwick, & conféra au premier l'Ordre de l'Aigle-Noir. Les fêtes pour l'Anniverſaire de S. M. & du Prince Henri, ont été célébrées comme à l'ordinaire.

Dernierement M. de *Bentivegni*, Capitaine au régiment Pruſſien de Kroclau, pria S. M. de préſenter au Baptême l'un de ſes enfans; le Roi donna au nouveau-né les noms de *Frédéric-Antoine*, & écrivit au pere le billet ſuivant :

A mon Capitaine de Bentivegni, du Régiment de Kroclau.

» Je me félicite de la naiſſance de votre fils, parce qu'elle me procure l'occaſion de vous être utile. Les premieres graces que vous me demanderez pour lui, vous ſeront accordées. Je veux bien en être le Parrain; & la conſervation de ſa ſanté, & ſa bonne éducation me feront dans tous les tems

Digitized by Google

beaucoup de plaisir. Je prie Dieu qu'il vous conserve en sa sainte garde «. FRÉDERIC.

Potzdam le 31 Octobre 178

On a calculé qu'il se trouve actuellement 80 Princes d'Allemagne au service de différentes Puissances; savoir, 33 au service de l'Empereur; 7 à celui de Russie; 11 à celui de France; 9 en Prusse; 8 en Danemarck & 12 en Hollande.

Le Landgrave de Hesse-Cassel continue ses utiles réformes. On a congédié de Cassel sans exception tous les aventuriers Français & Italiens, les Comédiens, les Virtuoses, les Baladins, l'Orchestre, la Comédie, les Ballets, l'Opéra-Comique; la Salle de spectacle est convertie en place d'armes. Par ces retranchemens, le Landgrave s'est facilité la réduction déja effectuée des impôts, & l'augmentation des forces militaires de ses Etats, qui, dit on, ne tarderont pas à former une armée de 25 mille hommes des meilleures troupes de l'Allemagne.

Les fabriques d'Osterode, dans l'Electorat d Hanovre, occupent 200 métiers & près de 2000 personnes. Les principales marchandises qu'elles fournissent sont des camelots, serges, flanelles, toiles de coton, bonneterie, &c. La plupart de ces marchandises, qui montent par an à environ 130,000 rixd. sont envoiées à l'Etranger. Leur principal débit se fait aux foires de Francfort & de Brunswick.

L'Auteur d'un nouveau Traité sur la

Digitized by Google

grandeur & sur la population des Etats de l'Europe, présente dans cet ouvrage l'état suivant qui nous semble approcher beaucoup de l'exactitude.

	Population.	*Surface en milles carrés.*
Le Portugal . .	1,800,000 ames	1,715
L'Espagne . . .	10,000,000 . .	9,277
La France . . .	25,000,000 . .	10,000
L'Italie & ses Isles	16,000,000 . .	5,472
La Suisse . . .	1,840,000 . .	956
La Grande-Bretagne & l'Irlande	12,000,000 . .	6,179
Les Provinces-Unies . . .	2,360,000 . .	525
La Russie d'Europe	20,500,000 . .	74,686
L'Allemagne . .	27,401,579 . .	12,796
Le Dannemarck & ses Etats en Europe	2,200,000 . .	11,676
La Suede . . .	2,700,000 . .	12,967
La Pologne & la Lithuanie . .	9,000,000 . .	10,050
La Turquie d'Europe	7.00 000 . .	11,410
La Prusse . . .	1,500,000 . .	1,393
La Hongrie & la Transylvanie . .	5,500,000 . .	4.408
La Gallicie & la Lodomerie . .	2 800.000 . .	1,280
Total . . .	147,701,579 ames.	4,17090

M. de *Boehmer*, Ministre du Roi de Prusse, ayant terminé ses conférences à Mayence avec l'Electeur & ses Ministres,

Digitized by Google

eſt parti de cette Capitale pour ſe rendre à Deux-Ponts.

Les louis d'or de 1785 & les écus de 6 l. de France des années 1784 & 1785 ont été mis hors de circulation dans ce même Electorat de Mayence, & dans quelques autres Etats voiſins.

Par un Décret récent, l'Electeur Palatin vient de ſupprimer l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Munich. Peut-être ſera-t-elle réunie à celle de Manheim ; en attendant, ſes fonds ſeront emploiés à l'établiſſement d'un attelier de filature.

La brochure la plus remarquable qui ait paru après celle de M. Dhom, Conſeiller privé du Roi de Pruſſe, au département des Affaires étrangeres, concernant l'échange projetté de la Baviere, & l'union du Roi de Pruſſe avec pluſieurs Princes de l'Allemagne, eſt celle qui porte pour titre : *Conſidérations ſur l'échange des pays de l'Empire d'Allemagne, avec une explication de l'article XVIII du Traité de Bade.* Quant à cet article, qui d'après la déclaration de l'Impératrice de Ruſſie, permettoit l'échange projetté, l'Auteur de ce Mémoire prouve d'une maniere inconteſtable ;

1°. Que dans les négociations de ce Traité, il n'avoit jamais été queſtion d'un échange des pays électoraux de Baviere contre d'autres ; mais que l'Electeur de Baviere devoit avoir d'abord le Royaume de Sardaigne, & enſuite les Pays-Bas, avec reſtitution de tous ſes autres Etats, à l'exception du haut Palatinat ; les Pays-Bas devoient lui être donnés par forme d'indemnité.

2°. Que l'Electeur Palatin devoit garder le haut Palatinat.

Digitized by Google

4°. Que lorſqu'on ne pouvoit pas convenir de l'indemnité à accorder à l'Electeur de Baviere, il fût laiſſé libre à cet Electeur d'abandonner le haut Palatinat à l'Electeur Palatin pour un équivalent donné par la Maiſon d'Autriche dans les Pays-Bas.

4°. Que l'Empereur & l'Empire avoient pu confirmer le ſuſdit article; ſans porter par-là aucune atteinte aux pactes de famille de la Maiſon Bavaro-Palatine, parce que le haut Palatinat n'avoit jamais été diſtrait du fidéicommis de famille.

ESPAGNE.

DE MALAGA, le 10 Janvier.

Dans le courant de l'année derniere nous avons vu entrer dans notre port 804 navires de diverſes nations : 197 Eſpagnols; 110 François, dont 4 vaiſſeaux de guerre; 25 Napolitains; 11 Portugais: 4 Toſcans; 178 Anglois, parmi leſquels on en a compté 17 armés en guerre; 67 Danois; 21 Autrichiens; 67 Suedois; 19 Hollandois, dont 10 de guerre; 15 Genois; 50 Vénitiens; 24 Raguſains; 3 galeres de Malthe; un des Etats-Américains; & 2 Marocains.

Dans la même année le port d'Alicante a reçu 874 bâtimens; ſavoir :

Trois cents quatre-vingt-dix-ſept Nationaux dont 59 de guerre, 121 François; 75 Anglois, parmi leſquels un vaiſſeau de guerre; 77 Hollandois dont deux armés en guerre; 74 Suedois; 59 Napolitains, dont 5 armés en guerre; 6 Por-

Digitized by Google

rugais ; 30 Danois ; 5 galeres Maltoises ; 16 Autrichiens ; 11 Vénitiens ; 15 Raguſains ; 2 Toſcans ; 6 Genois & un corſaire d'Alger.

De Madrid, le 24 Janvier.

Le 29 Décembre dernier, la Banque nationale de S. Charles a tenu ſon aſſemblée générale de 366 Actionnaires, & a pris les arrêtés ſuivans.

1°. Que la ſuſpenſion de l'article XXXIX de la Cédule royale de création touchant les prêts à faire aux Actionnaires ſur les actions qu'ils dépoſeroient à la banque, ſoit prorogée, & que l'on accorde à la Direction la faculté de prêter juſqu'à la concurrence de cinq cents réaux ſeulement par action ; Sa Majeſté devant avoir confirmé préalablement la ſuſpenſion proviſoire dudit article.

2°. Conformément à l'arrangement fait par la Direction avec les propriétaires des actions dépoſées entre les mains de Sieurs Lecouteulx de Paris, ces actions ſeront payées par la Banque, au prix de 2260 réaux par action (le dividende actuel devant être retenu à ſon profit) à tous ceux qui préféreront de les vendre lors du rembourſement qu'ils auront à faire le 15 Février prochain.

3°. L'aſſemblée non ſeulement a approuvé d'une voix unanime qu'il fût aſſigné au Secretaire les mêmes appointemens qu'au Teneur général des livres, & au Caiſſier général, mais elle a chargé la Direction de ſolliciter S. M. en ſon nom, pour qu'Elle daignât accorder à D. Benito Brlez, Secretaire actuel, attendu ſon mérite &

Digitized by Google

ſes lumières, les mêmes honneurs qu'Elle avoit daigné accorder auxdits Teneur & Caiſſier généraux.

4°. La Direction ayant propoſé que les Actionnaires accordaſſent des ſecours aux quatre fils qu'a laiſſés le Brigadier d'Artillerie D. Carlos le Maur, en récompenſe des travaux que cet Officier & ſes fils avoient faits pour arrêter le plan du canal de navigation de Guadarrama, que la Banque avoit projetté d'entreprendre; elle ajouta que l'Aſſemblée générale pouvoit conſacrer à cet objet une ſomme de ſoixante quinze mille réaux, répartie au taux d'un demi real par action; mais l'Aſſemblée, afin de prouver combien elle étoit ſa infaite des travaux de cette famille, a jugé à propos de porter la ſomme à cent mille réaux.

5°. L'aſſemblée, dans la vue de faciliter le commerce, & de mettre les Fabricans à portée d'acheter en leur tems les matieres premieres, pour les payer enſuite avec le produit de leurs Manufactures, a adopté pour Madrid l'ordre établi à la caiſſe d'eſcompte de Cadix, pour l'admiſſion des billets à ordre que la Cédule royale de création avoit fixés à trois mois de terme, & à trois ſignatures; en conſéquence ils ſeront admis à ſix mois d'échéance, & avec deux ſignatures ſeulement, dont l'une devra être d'un Négociant accrédité. Bien entendu que cette dérogation, ainſi que toute autre, devra être approuvée par S. M. avant d'être miſe à exécution.

6°. L'aſſemblée a arrêté, qu'afin de dédommager la Banque des frais de Bureau qu'occaſionnoit l'eſcompte, on augmenteroit d'un demi pour cent l'eſcompte de quatre & cinq pour cent que l'on a fait juſqu'ici à Madrid & à Cadix.

Digitized by Google

7°. Elle a prorogé d'une voix unanime, pour le tems de deux ans, les sieurs Marquis d'Astorga & de Tolosa, Directeurs honoraires & triennaux, dont l'exercice vient de finir; sans que pour cela l'on néglige de placer leur portrait dans la salle d'assemblée, ainsi qu'il a été arrêté par la derniere assemblée générale.

8°. Elle a nommé, à la pluralité des voix, pour une place de Directeur des approvisionnemens, vacante par la démission du Comte de Carrion de Calatrava, les sieurs Marquis de las Hormazas, & D. Francisco Xavier de Larumbe, afin que Sa Majesté choisisse celui des deux qu'Elle jugera à propos.

9°. Elle a également nommé, à la pluralité des voix, le sieur D. Juan de Pigna y Ruiz, pour remplacer celui des deux Directeurs honoraires que S. M. choisira pour Directeur des approvisionnemens.

10. La Direction ayant fini par solliciter que l'on nommât une commission pour examiner les livres & les comptes de la Banque, & pour justifier ses individus des calomnies répandues sur leur compte, l'Assemblée s'est refusée aux instances réitérées des Directeurs, & a témoigné unanimement toute sa satisfaction de leurs travaux & de la prospérité de cet établissement.

Pendant l'année 1785, la Banque a fait un bénéfice total de 16 18 centiemes pour cent, dont 7 ont été convertis en Actions de la Compagnie des Philippines, & les 9 18 centiemes restans seront payés aux Actionnaires. Les 7 pour cent formeront un capital de vingt-un millions, que la Banque a placés dans ladite Compagnie. En conséquence chaque action de la Banque a dans la Compagnie des Philippines un intérêt de 140 réaux, ce qui porte la valeur réelle de l'action à

Digitized by Google

2140 réaux, indépendamment de la valeur supérieure que peut lui donner l'opinion publique. Les Actionnaires ont à recevoir un dividende de 183 réaux, sans autre diminution que celle des frais occasionnés par l'Assemblée générale.

La relation de cette Assemblée, & les dividendes seront distribués, à compter du premier Février prochain, jour pendant lequel les livres de la Banque seront exposés à l'examen des Actionnaires.

Le Roi, après avoir approuvé les arrêtés ci-dessus, a nommé pour Directeur des approvisionnemens, le Marquis de Las Hormazas. S. M. a accordé à D. Benito Briz le titre de son Secretaire, & a témoigné aux Directeurs de la Banque toute sa satisfaction des heureux effets de leur administration.

ITALIE.

DE FLORENCE, le 9 Janvier.

On a souvent parlé de la donation faite au Pape par *Don Amazio Lepri* : cette donation a fait naître un procès, dont la *Gazette Universelle* de cette ville rapporte en ces termes l'origine & les circonstances.

» Le 25 Décembre dernier, mourut subitement Mgr. Dom Amanzio Lepri, dans la 73e. année de son âge. Immédiatement après sa mort, le neveu du Pape se transporta à la maison du défunt avec un Notaire, pour y faire lecture d'une donation que Mgr. avoit faite en faveur de S. S. deux ans auparavant, précisément le 25 Décembre. Mais ayant trouvé tout fermé & scellé, ils furent obligés de se retirer. Le lendemain la pu-

Digitized by Google

pille & les autres parens du défunt y vinrent à leur tour, accompagnés aussi d'un Notaire, qui lut en leur présence un autre testament que leur parent avoit fait le 25 Août de l'année derniere, entre les mains de ce même Notaire. Le testateur laissoit à la pupille un fidei-commis, & à son neveu Joseph-Ambroise Lepri le droit de primogéniture; il léguoit également à un autre neveu, l'Abbé Curti, une prélature de 50 mille écus Romains, & le reste de son bien à sa sœur & à ses autres parens par portions égales. Par le même acte le testateur annulloit la donation entre-vif, qu'il avoit faite au Pape & à Dom Louis-Braschi; & il prioit Sa Sainteté d'y donner sa rénonciation, vû qu'il avoit été forcé à cette donation par les ruses & tromperies du feu M. Nardini & autres personnes. Il nommoit enfin pour ses exécuteurs testamentaires les Cardinaux Casale & Borromée, qui hésiterent long-tems de se charger d'une commission qui devenoit d'une nature si délicate «.

» Deux actes aussi contradictoires fourniſſoient sans doute la matiere d'un procès important. On pourroit du moins s'y attendre entre particuliers. Mais le Pape lui-même devenant la partie adverse des pupilles que la donation dépouilloit, il y a tout lieu de croire que S. S. ne balancera pas à y renoncer. Cependant jusqu'ici l'affaire n'est point terminée; les Jurisconsultes les plus habiles sont partagés, & l'on paroît s'obstiner à plaider des deux côtés. Il s'est tenu à la vérité quatre conférences particulieres à ce sujet en présence du St. Pere, mais on n'y a rien décidé, & la cause est renvoyée au 5 Mars, pour être proposée, par devant le tribunal de la Rote. En attendant, comme nous l'avons dit, l'autorité est venue à la traverse des discours imprudens; & la Chambre Apostolique a publié un Monitoire contre tous ceux, qui

Digitized by Google

parleroient ou qui écriroient, pour infirmer la validité de la donation, faite par Mgr. Lepri, en faveur du Souverain Pontife Pie VI.

DE TURIN, *le* 16 *Janvier.*

On a publié le premier de ce mois, un tarif qui augmente la valeur des monnoies d'or, & diminue celle des monnoies d'argent. On regarde ici cette opération comme intéreſſant la circulation intérieure des eſpeces dans tous les Etats de S. M.

DE VENISE, *le* 14 *Janvier.*

Le Roi de Maroc a demandé à notre République un bâtiment pour le Prince ſon fils, qui deſirant faire le voyage de la Mecque, s'embarquera ſur ce navire à Tanger, & ſe rendra à Alexandrie. Le Sénat a auſſitôt deſtiné le vaiſſeau la *Bella Venezia* avec 60 hommes d'équipage & autant de ſoldats.

On parle beaucoup de la ſuppreſſion des Dominicains. Suivant des lettres de Rome, le Pape s'occupe de cette affaire importante, relativement à laquelle il eſt vivement ſollicité par pluſieurs Cours.

DE ROME, *le* 15 *Janvier.*

Les Officiers du Régiment de Calabre, en garniſon à Capoue, ont temoigné de la maniere la plus éclatante leur ſatisfaction de

Digitized by Google

la grace qu'a fait le Roi de Naples au Général *Acton*, en le décorant de l'Ordre de S. Janvier. Ils ont donné à cette occasion, le premier de ce mois, un bal superbe, où toute la Noblesse & les personnes les plus considérables tant de cette ville que de Caserte ont été invitées. Le Prince Don Fabrizio Pignatelli, Colonel de ce Corps, voulant que les soldats prissent part à l'allégresse de leurs Chefs, a fait distribuer le même jour à ses frais une double paie à tout le Régiment, que d'autres Officiers ont régalé.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 7 Février.

Hajée Abdrahman, Envoyé du Dey de Tripoli, a eu, le 27 du mois dernier, sa premiere audience du Roi, & lui a remis ses lettres de créance. En même temps, il a présenté à S. M., de la part du Dey, un superbe cheval, richement enharnaché, & dont les étriers sont d'or massif.

Dans la séance des Communes du 27 Janvier, M. Jenkenson demanda la permission de présenter un Bill pour régler la maniere dont l'Isle de Terreneuve seroit approvisionnée de fleur de farine, de son & de plusieurs autres articles venant des Etats-Unis. Ce Bill, dit-il, devoit être semblable à celui passé dans la derniere session, & n'en différer que pour la durée qu'on fixeroit à deux ans; terme probable auquel un

Digitized by Google

nouveau Bill de même genre ſeroit inutile. Il fit une motion pour que la Chambre ſe formât en grand Comité à l'effet d'examiner ſa premiere motion. —— L'Orateur de la Chambre lui obſerva qu'il ne lui paroiſſoit pas néceſſaire que cette motion fût portée devant un grand Comité. —— M. Taylor, le repréſentant de la Ville qui eſt principalement intéreſſée au commerce de Terre Neuve, dit qu'il n'avoit aucun motif pour s'oppoſer à ce que le Bill en queſtion fût préſenté à la Chambre. Il ajouta qu'il ſe flattoit qu'à l'expiration des deux années, il ſeroit jugé convenable de défendre abſolument l'importation dans l'Iſle de Terre-Neuve, d'aucun article d'approviſionnement venant des Etats-Unis de l'Amérique.

Le 31 Janvier, M. *Charles Marsham* fit une motion qu'il avoit annoncée le 24, à l'effet de réunir en un ſeul Acte du Parlement toutes les loix relatives à la Milice.

Il fit ſentir combien il étoit important de mettre la Milice ſur un pied reſpectable. Il obſerva que ſi les Puiſſances maritimes de l'Europe ſe réuniſſoient jamais pour diriger toutes leurs forces contre l'Angleterre, un corps d'Anglois bien diſcipliné & nombreux ſeroit ſon plus ferme appui. Il rappella que dans l'avant-derniere guerre, lorſque la France menaçoit de faire une invaſion dans la G. B., les Anglois mécontents de voir en garniſon, dans leurs Villes, des troupes Hanovériennes, propoſerent de s'incorporer pour ſe défendre eux-mêmes. De-là l'origine de la Milice. On auroit dû encourager un établiſſement auſſi utile, mais au lieu d'applaudir au patriotiſme qui l'avoit créé, il fut mépriſé & avili. M. Marsham ne déguiſa pas la néceſſité où le

Digitized by Google

Parlement ſe trouvoit de ſuivre une autre conduite. Il propoſa en conſéquence pluſieurs reglemens nouveaux qui devoient tendre à donner plus de conſidération à ce Corps & augmenter ſes forces. Il appuia ſur-tout ſur la néceſſité de l'aſſembler tous les ans, & de le faire manœuvrer & exercer conformément aux principes qui ſeroient adoptés pour les troupes réglées de Sa Majeſté.

M. Pitt approuva la motion de M. Marsham, & il aſſura ce Membre qu'il contribueroit au ſuccès des opérations qu'il propoſoit autant qu'il ſeroit en ſon pouvoir, mais il l'engagea à ne pas inſiſter ſur la réunion annuelle de la Milice, les dépenſes que cela occaſionneroit étant très conſidérables & au-deſſus des facultés actuelles de l'Etat.

M. Marsham répondit à M. Pitt, que ſi la Milice n'étoit aſſemblée que tous les deux ans, il ſeroit impoſſible d'en tirer, dans le beſoin, un parti avantageux, & il ſupplia M. Pitt de donner à ce ſujet une attention plus particuliere.

La motion fut propoſée & paſſée d'une voix unanime.

C'eſt le 9 que M. *Pitt* doit préſenter à la Chambre des Communes ſon plan de réduction & d'amortiſſement de la dette nationale, fondé ſur l'excédant du revenu public, dont il mettra les états détaillés ſous les yeux du Parlement. On a expédié des lettres de la Tréſorerie aux divers Membres de cette aſſemblée, afin qu'elle ſoit auſſi nombreuſe que le mérite un objet de cette importance. En faiſant ainſi connoître ſon projet à l'avance, le Miniſtre mettra le Public en

Digitized by Google

en état de le bien juger, de le corriger, s'il en eſt beſoin; enfin, de l'admettre ou de le rejetter en parfaite connoiſſance de cauſe. D'après la note qui doit être préſentée à la Chambre des Communes, il paroît que le *ſurplus* des taxes [celle des boutiques non compriſe] a été, l'année derniere, de 1,793,476 liv. ſterl. 16 ſ. 3 d. On ignore encore quel a été l'excédent dans le produit des Douanes.

L'Amiral *Barrington* a été nommé Lieutenant général des troupes de la Marine, à la place du feu Chevalier *Thomas Pye*, Amiral de l'eſcadre Blanche.

On aſſure que M. Jenkinſon entrera inceſſamment à la Chambre des Pairs ſous le titre de Baron d'Addiſcombe au Comté de Surrey; & qu'il ſera nommé Secrétaire d'Etat à la place du Marquis de Carmarthen, qui ſuccédera à Lord Cheſterfield dans l'Ambaſſade d'Eſpagne. Mais comme ce dernier ne doit point être remplacé, ſi, comme on l'a dit, la Cour de Madrid n'envoie pas ici d'Ambaſſadeur, ces prétendus arrangemens ne méritent pas encore grande confiance.

Il y a des paris conſidérables qu'avant un mois M. Haſtings ſera nommé de nouveau Gouverneur général du Bengale, & que ſes pouvoirs ſeront beaucoup plus étendus qu'ils ne l'ont été juſqu'à préſent.

Suivant des lettres de la Jamaïque, du 20 Décembre, apportées par le paquebot le

Digitized by Google

Thynne, les troupes revenues de la côte des Mosquites en ont apporté des maladies qui les ont réduites à l'état le plus déplorable. Presque tous les soldats ont la peau couverte de pustules, & les hôpitaux sont remplis de ces malheureux. Les vaisseaux qui les ont transporté avoient à bord deux Chefs d'Indiens qui doivent rester quelques mois à la Jamaïque. On leur fera de magnifiques présens, lorsqu'ils retourneront chez eux; par cette conduite on espere attacehr leurs compatriotes au Gouvernement Britannique.

A la demande du Ministre Plénipotentiaire des Etats Unis, disent la plupart de nos Feuilles publiques, le Roi a permis à tous les bâtimens des Etats-Unis qui toucheroient à Gibraltar, d'y prendre des passeports, & de porter le Pavillon Anglois, afin de se mettre à l'abri des Corsaires Barbaresques. Les bâtimens des Etats-Unis seront tenus de se conformer seulement à certains Réglemens, & à payer à Gibraltar les droits de port, &c.

D'après un état remis au Gouvernement, il paroit que la totalité des sommes levées pour le soutien des pauvres de la Grande-Bretagne depuis vingt ans, monte, année commune, à deux millions cent soixante-treize mille livres sterl. La moitié de cette somme seroit plus que suffisante pour le soulagement des vrais pauvres, & le surplus pourroit être appliqué aux dépenses publiques. Le Gouvernement est résolu à déli-

Digitized by Google

ver la nation du fardeau de cette taxe des pauvres, qui dans certaines Paroisses est presque double de celle des terres.

Les corps flottans des infortunés qui ont péri dans le *Halsewell*, dit une lettre de Christ-Church, viennent tous les jours s'arrêter sur le rivage. Le 14 de ce mois, les corps de Miss Pierce, fille du Capitaine, & de Miss Blackburne ont été trouvés sur la grève, & transportés en cette ville. Le samedi suivant, le cercueil de la premiere a été déposé dans le cimetiere, par les soins de M. Charles Bill, Ecuyer; le poële, supporté par six jeunes Demoiselles, fut accompagné des Notables de la ville & des environs. Les corps de M. Schutz, Ecuyer, & de M. Charles Webber, jeune homme de 13 ans, fils du feu Amiral de ce nom, ont été également recueillis & enterrés avec le cérémonial dû à des personnes de leur rang.

Lord *Newhaven* vient de publier une Adresse au Public, relative aux moyens de réduire la dette nationale & de simplifier les taxes. Dans cet Ouvrage, il expose les deux projets suivans, très séduisans en apparence.

Si les revenus annuels de la Grande-Bretagne en terres, maisons, &c. se montent à cent millions sterlings (ce qui est au-dessous de ce que plusieurs Ecrivains politiques lui ont supposé) ils donneront, au denier vingt, un capital de 2000 millions. En imposant annuellement un pour cent sur ce capital, on aura donc tous les ans, jusqu'à ce que la dette nationale soit liquidée, une

Digitized by Google

	l.	s.	d.
somme de	20,000,000		
Il faut déduire de cette somme l'intérêt annuel de la dette fondée, ainsi qu'il est porté par les Commissaires dans les comptes publics, ci	9,951,930	1	
Plus la dette non fondée jusqu'au premier Octobre 1783, ci	612,742		
Pour les frais d'administration de la Banque & de la Compagnie de la mer du Sud, ci . . .	134,291	13	1
Total des déductions à faire	8,698,663	11	1
Reste pour former un fonds d'amortissement, un excédent annuel de . .	11,301,036	5	11
	20,000,000		

Cet excédant paieroit en très-peu de tems la dette nationale, même en abolissant toutes les autres taxes intérieures, y compris la taxe des terres, après le premier paiement d'un pour cent fait à l'Echiquier. D'après ce plan, aucun individu ne paieroit, à beaucoup près, autant qu'il paie actuellement sur ses rentes ou ses revenus, & il seroit en outre délivré des importunités des Receveurs de toute espece.

Par exemple, une personne qui dépense un revenu annuel de 1000 liv. st. provenant de terres, de maisons, ou de ses bénéfices dans le commerce, paie tous les ans, en taxes de toute espece, non compris la taxe des terres, au

Digitized by Google

moins . . . . . 270 liv.
Elle paie en outre pour la taxe des terres, sur le pied de trois schellings par livre sterling 150

Total . . . 370
D'après le projet ci-dessus, ce même revenu de 100 liv. st. au denier vingt, forme un capital de 20,000 l. qui, à un pour cent, donnent . . 200

Epargne . . . 170

On voit donc que cette somme épargneroit tous les ans 170 liv. & seroit exempte de toute autre taxe, la taxe unique d'un pour cent ne devant même continuer à être perçue que jusqu'à ce que l'excédant annuel des 11 millions & plus, eût totalement liquidé la dette nationale.

En supposant qu'il se trouvât dans la Grande-Bretagne le nombre suivant d'individus qui, l'un portant l'autre, fussent en état de payer annuellement les sommes suivantes, on aboliroit tous les ans, en proportion des sommes qui seroient versées dans l'Echiquier, une certaine partie des taxes les plus onéreuses, telles que celles du savon, des chandelles, du cuir, des fenêtres, la taxe des terres & des maisons, &c. savoir :

Deux millions de personnes, à 12 liv. 10 s. . .
Un million de personnes, à 25 l. st. . . . .
Cinq cents mille personnes, à 100 liv. . . .
Deux cents cinquante mille personnes, à 200 l...

} formeroient une somme annuelle de 25 millions st.

Digitized by Google

De maniere qu'il suffiroit de trouver aucun des nombres de personnes ci-dessus, qui payassent les sommes respectives, pour que l'on pût payer deux cents millions de la dette nationale en huit ans de tems.

Mais pour asseoir ces impositions avec certitude, & les proportionner aux moyens de chacun, il faudroit connoître, avec autant de précision qu'il seroit possible, les richesses de la Grande-Bretagne en terres & en maisons.

Les biens des particuliers pourroient se calculer sur la rente de la maison qu'ils occuperoient. Pour parvenir à cette connoissance individuelle, on pourroit mettre sous les yeux de la Chambre des Communes copie des registres des Commissaires de la taxe des terres, laquelle seroit tirée du Bureau de l'Echiquier, appellé *the King's remembrancer's office*, dans lequel, en vertu d'un acte de la trentieme année de George II, les Commissaires de la taxe des terres sont obligés de déposer tous les ans un duplicata de leurs rôles, en parchemin, revêtu de leurs seel & signature, contenant la cote assise respectivement sur chaque Paroisse d'Angleterre, du pays de Galles & de Berwick sur la Tweed.

Il se trouvoit ici environ 150 Nègres, amenés, soit des Indes-Orientales, soit des Isles, soit du continent de l'Amérique, & plongés dans la misere. Sur le champ, une Souscription s'est ouverte en faveur de ces malheureux. La Ducheſſe de Devonshire a signé pour 10 guinées; & le produit des différentes libéralités a suffi au soulagement de cette classe infortunée. Plus de 100 de ces Negres ont offert de servir sur les vaisseaux de Sa Majesté.

Digitized by Google

On écrit de Basle en Suisse, que depuis environ neuf mois, un particulier, qui se disoit Anglois, résidoit dans cette Ville, sans communiquer avec personne ; un matin son domestique entrant dans sa chambre à l'heure ordinaire, le trouva pendu à la porte d'un cabinet. On trouva dans ses effets en Iron 600 liv. st. en argent, & un grand nombre de bijoux ; mais aucun papier qui pût faire connoître en aucune maniere son vrai nom, sa famille, ou ses relations. En conséquence, tous les effets qu'il a laissés ont été déposés entre les mains du Magistrat.

John Mackié, Fermier du Comté d'*Air* en Ecosse, est mort dernièrement, âgé de 103 ans. Il fut conduit au Cimetiere par son fils aîné, âgé de 70 ans, & par 13 autres fils, suivis de 30 de ses petits-fils, & de 20 arrieres petits fils.

La Banque étoit vivement occupée de découvrir les auteurs de divers faux réitérés depuis quelques années, lorsqu'enfin ces recherches ont conduit à la véritable fabrique de ces billets contrefaits. Le faussaire étoit un Baraliste de Loterie, nommé *Price* ; on l'a arrêté au milieu des instrumens de son délit, & pour en éviter la peine, il s'est pendu le 24 Janvier dans la prison.

Lorsque le Geolier le descendit du plafond, il trouva sur lui trois lettres : l'une adressée aux Directeurs de la Banque, auxquels il avouoit ses faux, & rendoit compte de tous les détails de leur exécution ; une autre à sa femme, & écrite du style le plus touchant ; la derniere enfin au Geolier même, qu'il remercioit de son humanité. Price étoit âgé de 32 ans. On a exposé son

Digitized by Google

corps empâlé sur un pieux, dans *Tothifields* devant la prison ; c'est la peine ordinaire du suicide, qui ne s'exerce jamais que dans les cas pareils à celui-ci.

On assure que le faussaire n'avoit aucun coopérateur pour contrefaire ses billets, & que sa femme ignoroit même qu'il eût embrassé cet odieux métier. Aussi a-t-elle été élargie le jour même de la mort de son mari. Price avoit fait lui-même le papier, gravé la planche, imprimé les billets & contrefait les signatures si parfaitement que les personnes même dont les noms étoient forgés ne pouvoient pas les distinguer.

FRANCE.

De Versailles, le 8 Février.

Le Comte de Castries, le Prince de Broglie de Revel, le Vicomte de l'Espinasse, Maréchal de Camp, le Chevalier de Laizer, le Marquis de Villeneuve-Flamarens, le Marquis de Montleard du Rumont, le Marquis du Roux de Sigy, le Marquis de Pontavia de Rouffigny, le Marquis de Beaumont la Balnonie, & le Comte du Chastel *, qui avoient précédemment eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu, le premier, le 26 du mois dernier; le second, le 30, & les autres, le 3 du présent, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté, & de la suivre à la chasse.

Le premier de ce mois l'Université de Paris,

---

* *Ce dernier est de la Maison qui a fourni plusieurs grands hommes & des grands Officiers de la Couronne.*

Digitized by Google

ayant à sa tête le sieur Delneuf, Recteur, eut l'honneur de présenter au Roi, suivant l'usage, le cierge de la Chandeleur.

Le 2, jour de la Purification de la Vierge, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures & demie du matin dans le grand cabinet du Roi, Sa Majesté sortit de son appartement pour se rendre à la Chapelle, précédée du Prince de Conti, du Duc de Penthievre, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre, entre lesquels marchoient, en habits de Novices, le Duc de Croy, le Prince de Robecq, le Maréchal de Stainville, le Comte d'Haussonville, le Marquis de Castellane, & le Comte de Coigny; deux Huissiers de la Chambre du Roi portant leurs masses, marchoient devant Sa Majesté. Le Roi, après la grand'Messe, chantée par sa musique, & célébrée par l'Evêque de Senlis, premier Aumônier de Sa Majesté, Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, à laquelle la Duchesse de Choiseul fit la quête, monta sur son Trône, & reçut le Duc de Croy, le Prince de Robecq, le Maréchal de Stainville, le Comte d'Haussonville, le Marquis de Castellane & le Comte de Coigny, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. Sa Majesté fut ensuite reconduite à son appartement dans le même ordre qu'elle en étoit sortie.

La Reine, Monsieur, Madame, Monseigneur Comte d'Artois, Madame Comtesse d'Artois, & Madame Elisabeth de France, ont assisté à la grand'Messe dans la Tribune.

L'après-midi le Roi & la Famille Royale, après avoir entendu le Sermon prononcé par l'Abbé Rousseau, Chanoine de Chartres, Prédicateur du Carême, assistèrent aux Vêpres,

Digitized by Google

chantées par la Musique de Sa Majesté, auxquelles l'Abbé de Ganderatz, Chapelain de la grande Chapelle, officia.

Le Comte d'Adhémar, Ambassadeur du Roi, près le Roi de la Grande-Bretagne, a eu, le même jour, l'honneur de prendre congé de Sa Majesté pour retourner en Angleterre, étant présenté par le Comte de Vergennes, Chef du Conseil Royal des Finances, Ministre & Secretaire d'état, ayant le département des Affaires étrangeres.

Le 5 de ce mois, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Baron de Berhune, Mestre-de-Camp de Cavalerie, avec demoiselle le Vavasseur; & celui du sieur d'Agay, Maitre des Requetes, Adjoint à l'Intendance de Picardie, avec demoiselle de Launay.

Le même jour, la Comtesse Hypolite de Chabrillant, la Comtesse de Tourdonnet & la Marquise de Chastenay, ont eu l'honneur d'être présentées a Leurs Majestés & à la Famille Royale; la premiere par la Marquise de Morton de Chabrillant; la seconde par la Marquise de Tourdonnet, & la troisieme par la Comtesse de Chastenay.

Le Comte d'Aubusson, qui avoit précédemment eu l'honneur d'être présenté au Roi, a eu, le 7, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Le Roi, en considération des services du sieur Richard, ancien Contrôleur général des Postes aux chevaux, & l'un des Administrateurs actuels des Postes aux Lettres, lui a accordé un brevet de Conseiller d'Etat.

DE PARIS, le 14 Février.

On a appris par le Capitaine Jn. Ant. Roux,

Digitized by Google

qui a quitté Bonne le 3 Janvier, que le bâtiment *le Position d'Afrique*, commandé par le Capitaine Lieutaud, ayant une partie de blé dans son bord, a naufragé à la Calle, & que l'Equipage s'est sauvé. Le même jour un navire Maure a péri sur la côte, dans la rade de Bonne.

Le Capitaine Dominique Tiris, parti de Bizerti le 11 Janvier, y a appris qu'un navire dont on ignoroit la nation, avoit péri le 8 du même mois à 5 lieues à l'orient de Bizerti, sans qu'il eût pu se sauver quelqu'un; il ajoute que le 15 se trouvant entre Bizerti & l'Isle de Sardaigne, il avoit vu flotter sur l'eau une mature à hune, qui lui a paru complette, & qu'il a jugé appartenir à un vaisseau à trois mâts [*Journal de Provence*].

Nous avons parlé de la découverte des tombeaux du Loroux Botereau près Nantes, & publié la lettre de M. *Duboueix*, Médecin, sur l'espece de pierre à coquilles que renferment ces tombes sépulcrales. Aujourd'hui, on nous envoie de nouveaux éclaircissemens à ce sujet. D'après une analyse chymique, M. *Duboueix* avoit cru voir cette pierre, formée entiérement de coquillages marins, assez grossiérement pilés, & il finissoit par observer qu'on ne rencontre ni coquillage fossile, ni pierre calcaire dans les environs du Loroux. Là-dessus, le nouvel Observateur dit:

Digitized by Google

Des tombeaux formés à grands frais, d'une pâte de coquillages marins, à treize lieues de la mer, paroîtront sans doute aux Savans & aux Antiquaires, un objet digne de recherche. On sait que les Anciens en construisoient avec de la terre cuite qu'ils tailloient au ciseau comme la pierre ordinaire & le marbre. Cette matiere réunissoit l'économie & la solidité. Mais quel étoit le lien dont on réunissoit les différentes parties de cette composition, & qui lui donnoit de la consistance? Je m'occupois de ces réflexions, lorsque le hasard me procura un échantillon des tombeaux.

J'observai d'abord que cette pierre contenoit du sable mêlé avec des fragmens de coquillages marins & de madrépores; qu'elle étoit légere, poreuse, & se réduisoit aisément en poudre grossiere sous les doigts; qu'en la plongeant dans l'eau, elle faisoit une légere effervescence que je crus être l'effet de quelque dissolution, mais qui étoit produite par le dégagement de l'air athmosphérique logé dans les pores ou cavités de la pierre, & dont l'eau prenoit la place. Je fis tremper dans l'eau un morceau de cette pierre réduite en poudre, en agitant de tems en tems le mélange; au bout de deux jours je filtrai la liqueur, & j'y versai de l'acide crayeux, il n'y eut point de précipité; preuve certaine que la pierre ne contenoit rien à l'état de chaux. Ensuite je la traitai par les acides minéraux, & premiérement par l'acide vitriolique étendu de quatre parties d'eau. La dissolution se fit d'abord avec beaucoup d'effervescence & de chaleur; mais peu à peu elle se ralentit, & cessa bientôt tout-à-fait, quoiqu'il n'y eût qu'une petite quantité de matiere d'attaquée par le dissolvant; j'ajoutai de l'acide en agitant le mélange; la dissolution recommença, mais

Digitized by Google

avec moins d'énergie, & cessa beaucoup plus vite ; pour lors j'essayai l'acide nitreux, & dans un instant la matiere fut dissoute, à l'exception du sable qui y étoit contenu. En examinant le résidu de la premiere opération par l'acide vitriolique, je le trouvai recouvert d'une couche séléniteuse, formée par la combinaison de l'acide & de la terre calcaire, laquelle, à raison de son peu de solubilité, empêchoit l'action du dissolvant sur la portion recouverte ; effet qui n'a pas lieu par les autres acides, parce que les sels qu'ils forment avec la terre calcaire sont très-solubles.

Une analyse qui ne m'offroit que de la chaux & du sable en trop petite quantité pour un ciment artificiel, me fit soupçonner que cette pierre étoit l'ouvrage de la nature ; mais comme je ne l'avois encore vue qu'en petits fragmens plus ou moins altérés, je voulus la voir en grande masse avant d'asseoir mon jugement. En conséquence, je me rendis au Loroux, avec un des Seigneurs voisins de cette Paroisse ; nous fîmes fouiller dans un endroit où l'on nous dit qu'il y avoit un tombeau bien conservé, & l'on parvint, avec beaucoup de précautions, à le retirer entier, excepté la tombe qui étoit brisée aux deux tiers, & dont il ne restoit que l'extrémité inférieure. La premiere fois qu'on ouvrit ce tombeau, qui a cinq pieds & demi, on y trouva un squelette entier, ayant la plante des pieds relevée & appuyée contre la pierre. Il portoit à la main gauche une bague de trois boutons de verre montés en cuivre : aussi-tôt qu'on l'eut touché, ce squelette tomba en poussiere. Le particulier qui possede la bague nous la fit voir, & nous jugeâmes à sa petitesse que le sujet à qui elle avoit appartenu étoit une femme.

Digitized by Google

J'ai fait transporter chez moi le morceau de tombe brisée, & le plus léger examen m'a convaincu que cette pierre, comme toutes les pierres coquillieres, a été travaillée par le mouvement des eaux. Les coquillages grossiérement brisés qui la composent sont entremêlés d'un peu de sable crystallin de, mica en très-petites lames, & réunies par un ciment de craie dissoute dans l'acide méphitique : j'y ai trouvé des fragmens de spath calcaire régulièrement crystallisés.

Un particulier très instruit, qui connoit la Paroisse de Loroux, assure qu'on y trouve en plusieurs endroits de la terre calcaire & du falun. Il paroît hors de doute que la pierre en question a été prise sur les lieux mêmes, ou dans les environs. Si cette espece de tombeaux ne se trouve que dans un canton particulier du bourg, il faut croire qu'on enterra d'abord dans la partie où il y avoit du roc, & que celui-ci venant à manquer, on tira par la suite cette pierre des carrieres voisines pour en faire des tombeaux à l'usage même du peuple ; car les anneaux de cuivre qu'on y a trouvés prouvent que ceux qui les portoient n'étoient pas d'un rang fort élevé, & que la pierre dont ils sont construits n'étoit pas rare.

Laissons à ceux qui s'occupent de recherches historiques le soin de porter la lumière dans la nuit de ces monumens qui paroissent d'une grande antiquité, puisque le bourg du Loroux est déjà fort ancien. Il y a vingt ans qu'en travaillant à l'applanissement du terrein pour la confection du cours des Etats à Nantes, on trouva beaucoup de tombeaux dont l'origine est également ignorée. Nous ne pouvons, pour ainsi dire, faire un pas sans fouler les cendres de nos pères, mais les caractères propres à les faire reconnoître

Digitized by Google

sont couverts par le tems, qui dans sa marche éternelle, étend en silence un voile impénétrable sur ce qui n'est plus ; par-tout la terre recele les débris des âges, & l'homme qui ne fait que passer sillonne à peine sa surface pour s'alimenter sur la route.

Tout le monde connoît l'histoire vraie ou prétendue d'une succession immense, délaissée par un nommé *Jean Thierry*, de Château-Thierry, mort à Venise en 1676.

Le Roi, instruit des contestations qui s'élevoient à ce sujet pardevant plusieurs Tribunaux, a, par Arrêt du 31 Mai 1782, évoqué à son Conseil toutes les poursuites qui pouvoient y être relatives ; & a nommé pour cet objet une Commission composée de Maîtres des Requêtes, pour juger sur simples Mémoires, Généalogies, & sans frais, des droits de tous les prétendans, qui n'étoient tenus qu'à remettre leurs titres à Me. de Launay, Maître des Requêtes, & Rapporteur en cette Commission.

Le nombre des dossiers, produits par les prétendans, s'est monté à 366, & la Commission a rendu, le 29 Décembre 1784, un Arrêt qui déboute tous les prétendans, excepté ceux compris sous les numeros 20, 69 & 361, sur lesquels il a été réservé de statuer contradictoirement.

Cependant, dans les provinces, nombre de personnes abusent encore de la crédulité, pour engager à des recherches & à des poursuites très-coûteuses. Il est donc important de donner à cet avis la plus grande publicité.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 11 Février.

Le Baron de Reischach, Envoyé extraor-

Digitized by Google

dinaire & Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur auprès des Etats-Généraux, est arrivé à la Haye, le 4 de ce mois.

Extrait d'une Lettre particuliere écrite par un Officier Anglois du cortege des Voyageurs qui se rendent par terre au Kamtschatka suivant les ordres de l'Impératrice de Russie.

Moscou, le 18 Décembre 1785.

« Notre détachement, composé de 630 personnes, est arrivé de Pétersbourg en cette Ville le 10 de ce mois, après un voyage de cinq semaines, dans lequel nous n'avons pas perdu un seul homme. Les bêtes de somme qui portent notre bagage, sont en bon état. Nous attendons ici le second détachement qui a dû partir de Pétersbourg peu de jours après nous, & qui doit arriver incessamment. Nous nous rendrons aussitôt à Kasan, en descendant le Volga sur des radeaux que l'Impératrice a fait préparer pour notre arrivée. Ce sera un trajet de 3 à 400 milles anglois. Nous nous reposerons en cette Ville; &, si le temps s'oppose à notre marche, nous y attendrons le retour du printemps. De-là, laissant la Mer Caspienne à notre droite, nous ferons route à l'est jusqu'à *Saiangoudt*, où nous ferons une autre halte, pour continuer ensuite notre route un peu plus au nord. Ce trajet est de 1400 milles, dont la majeure partie est inconnue. Le temps nous apprendra le succès & les avantages de cette expédition; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'épargne ni soins ni dépenses pour la faire réussir. Nous serons presque toujours obligés de nous conduire à l'aide de la bousole & d'observations astronomiques ».

Digitized by Google

Dans le nombre des petites hiſtoriettes qui circulent à Paris, on cite la ſuivante que nous invitons nos Lecteurs à lire avec autant de défiance que nous la rapportons.

Le danger des inhumations précipitées a été expoſé dans une infinité d'ouvrages. En voici un nouvel exemple aſſez ſingulier. Il eſt conſigné dans une Lettre écrite de Châteaudun, par le M de..in qui a été témoin de ce fait très-extraordinaire, & dans lequel il a joué le rôle d'un acteur principal. Un Religieux de cette Ville, de fort bonne ſociété, étoit reçu par tout, & ſes abſences du Couvent avoient excité aſſez de jalouſie de la part de ſes confrères, pour l'avoir engagé à ſe mettre en garde contre des punitions injuſtes de leur part; en conſéquence il devoit ſe préſenter toutes les ſemaines devant le Subdélégué. Le Moine étant tombé malade, M. d'Eſtrées, Médecin, fut appellé & le ſoigna pendant deux jours, ſans que ſa maladie offrît aucun danger apparent. Le troiſième jour, le Médecin étant arrivé pour faire ſa viſite, on lui dit que ſon malade étoit mort; mais il voulut abſolument le voir, & s'étant tranſporté dans l'Egliſe, il ſe trouva réellement couché dans ſa bière, à viſage découvert, dans l'attitude d'un mort: il le toucha, il lui paroît froid; mais, en l'examinant avec plus d'attention, il crut découvrir un reſte de chaleur vers la région du cœur. Auſſitôt il emploie les alkalis & autres remedes indiqués pour les aſphyxies; ils ne produiſoient aucun effet. Alors il eut recours à l'harmonie qu'il fit approcher. Il appella la muſique du Régiment, en garniſon à Châteaudun, qui joua differens airs; enfin, après quelques heures de travaux & de ſecours de toute eſpèce, le mort donna

Digitized by Google

quelques signes de vie, & fut rapporté dans sa chambre.

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

« L. H. P. avoient chargé Mrs. les Ambassa-
» deurs de la République à *Paris*, de faire des
» vives instances auprès de Mr. le Comte de
» Mercy, Ambassadeur Impérial, & auprès de
» M. le Comte de Vergennes, afin que par leurs
» bons offices, ils obtinssent de l'Empereur la ré-
» vocation de deux Ordonnances, dont l'une dé-
» fend l'importation du harang hollandois, &
» l'autre celle de la morue sallée dans tous les pays
» héréditaires. M. le Comte de Vergennes, après
» en avoir conféré avec le Roi son maître, a fait
» à nos Ambassadeurs une Réponse qui prouve de
» plus en plus combien nous pouvons compter sur
» la fidélité & la bienveillance de notre auguste &
» puissant allié : Voici cette Réponse remarqua-
» ble. Le Roi, pour donner à L. H. P. une mar-
» que de son amitié, s'est empressé de faire passer
» à *Vienne* ses instances, conformément au desir
» de L. H. P. S. M. apprendra avec d'autant plus
» de plaisir le succès heureux de ses bons offices,
» qu'elle prend l'intérêt le plus vif à tout ce qui
» peut contribuer à la prospérité de la République.
» (*Gazette d'Amsterdam*, n°. 11) ».

« On a aujourd'hui quelque espérance que l'affaire
» entre les Etats de *Hollande* & le Prince Stadhou-
» der, relativement au commandement de la gar-
» nison de *la Haie*, pourra s'accommoder; on dit
» en effet dans le Public que les Etats n'attendent
» qu'une simple démarche de S. A. S. qui annonce
» un rapprochement, pour lui rendre immédiate-
» ment le commandement. On doit en croire qu'elle
» ne peut être privée, s'étant fait des lieux. Il

Digitized by Google

» s'agit donc de savoir qui fera le premier pas : » on ne voudroit pas qu'il fût dit que l'assemblée » souveraine se seroit portée aux premieres » avances. Malgré cet espoir, il est encore fort » douteux si, parmi les différentes voies qui peu- » vent rester au Prince *Stadhouder* pour le rac- » commodement de cette affaire, il choisira celle » dont on parle ; savoir, de se rendre le premier à » *la Haie*, le 6 Février, sous promesse qu'on lui » offriroit d'abord de reprendre ledit comman- » dement. » (*Courier du Bas-Rhin*, n°. 10.)

« Des avis postérieurs, que nous venons de » recevoir, assurent que le Prince *Stadhouder* » s'est formellement refusé à la démarche qu'on » demandoit de lui, de se rendre à *la Haie* pour » y recevoir l'offre de reprendre le commande- » ment de la garnison. » (*Idem.*)

« M. *Acton*, Ministre de la Marine à Naples, » est né à *Besançon* ; il est fils d'un *Anglois* qui » s'étoit établi en cette ville, où il pratiquoit la » Médecine avec succès. Sa mere est des envi- » rons de *Dôle* en *Franche-Comté* ; Elle a été » long-temps connue à *Besançon*, autant par » les graces de son esprit, que par les charmes » de sa personne. M. *Acton* sortit de bonne heure » de son pays natal, & il fut élevé en *Italie* par » un de ses oncles, qui le plaça dans la Marine » du Grand Duc de *Toscane*. Sa réputation & sa » fortune datent de l'époque où, commandant » les deux frégates de *Toscane*, il s'échoua sur » la plage d'*Alger*, & protégea la retraite des » troupes *Espagnoles*, lors de la malheureuse » *Croisade*, entreprise sous les ordres du Général » *O-Reilly*. Ce service important, en faisant » connoître M. *Acton*, ne pouvoit (*quoiqu'il l'eût* » *dû*) servir à son avancement. Il n'y eut bien- » tôt plus de frégates en *Toscane*, celles qui re-

Digitized by Google

» venoient d'*Alger* ayant été dépecées quelque » temps après. »

« Ne pouvant donc plus espérer de se distinguer & de s'avancer en *Toscane*, M. *Acton* » chercha à entrer dans la Marine de *France*; » mais il demandoit le grade de Chef d'escadre. » M. de *Sartine*, alors Ministre du département, » étonné de cette prétention, ainsi que la plu- » part des Officiers, auxquels il en fit part, » offrit au postulant le grade de Capitaine de » vaisseau. M. *Acton* le refusa; & il continuoit » de s'ennuyer à *Florence* & à *Livourne*, sans » espérance de voir améliorer son sort, lorsque » la fortune se plût à le tirer de l'obscurité où » il étoit retombé, pour le placer au faîte des » grandeurs. Le Roi de *Naples* voulant remon- » ter sa Marine, cherchoit un Officier intelli- » gent & actif, qui pût seconder ses vues. On » lui indiqua M. *Acton*. Nous ne déciderons pas » si ce fut le Grand-Duc ou l'Empereur qui le » proposerent : Il suffit de savoir qu'à peine M. » *Acton* parut à la Cour de *Naples*, qu'il fut fait » Lieutenant-Général, Ministre de la Marine, » de la Guerre, Premier Ministre. » (*Idem.*)

Cause extraite du Journal des Causes célèbres (1).

Usurier condamné.

L'usure sembloit avoir choisi pour asyle l'enceinte des Villes. Elle n'osoit pas autrefois en franchir les limites. Aujourd'hui cet ennemi capital de la société se répand dans les campagnes, où, s'il n'est arrêté dans ses progrès, il réduira les habitans à la plus profonde misere; apprendre à ceux qui se trouvent pourvus de quelques petites sommes d'argent, qu'ils peuvent les grof-

Digitized by Google

sir à leur gré, sans le secours de travail ; & à ceux que la débauche ou d'autres causes réduisent au dépourvu, qu'ils pourront trouver des ressources funestes & momentanées pour le besoin de l'instant, ou pour satisfaire une fantaisie inspirée par le luxe, la vanité, ou quelqu'autre passion aussi meurtriere. Telle est l'influence des mœurs de la Capitale & des grandes Villes, où la nécessité du débit de leurs denrées attire les malheureux habitans de la campagne, qui n'ont déja, chez eux-mêmes que trop d'exemples d'oisiveté, de libertinage & de faste inutile dans les domestiques qui accompagnent leurs maîtres dans leurs châteaux & dans leurs maisons de plaisance.

Il paroît même que, dans ces lieux où l'innocence, la simplicité dans les mœurs & la frugalité sembloient s'être réfugiées, l'usure s'y montre avec aussi peu & peut-être moins de ménagement que dans la Capitale. L'Harpagon de Moliere auroit pu prendre des leçons du cabaretier de village, que le Parlement de Paris a puni depuis peu.

Tout convenoit à cet homme avide. Les haillons de la misere, les habits de la médiocrité & les objets de luxe étoient reçus dans son arsenal d'usure. Mais les manœuvres de cet homme qui tenoit une auberge à Chantilly, ont été réprimées par Arrêt rendu en la chambre des vacations, le 14 Octobre 1785. Par cet Arrêt, Jean-Baptiste Petit fut condamné au blâme, ce qui fut exécuté sur-le-champ ; en cent l. d'amende, à prendre sur ses biens, envers M. le Prince de Condé, Seigneur haut-justicier de la châtellenie de Chantilly. L'Arrêt ordonne, en outre, que les effets donnés en nantissement à Petit par les particuliers dénommés au Procès, seront remis

Digitized by Google

auxdits particuliers, en payant & reſtituant par eux les ſommes qu'ils ſe trouveront avoir réellement & véritablemen empruntées ; & ce, ſans aucun intérêt, & en affirmant par eux la ſincérité du prêt & de leur nantiſſement ; les ſommes qui ſeront reſtituées par les différens particuliers, ont été confiſquées, pour le montant d'icelles être appliqué aux pauvres de la Paroiſſe de Chantilly ; & à l'égard des effets trouvés chez ledit Petit, & non réclamés, il a été ordonné qu'ils demeureront dépoſés au greffe de le châtellenie de Chantilly pendant l'eſpace d'un an, pendant lequel temps ils pourront être réclamés, & paſſé lequel temps ils ſeront vendus en la manière accoutumée, & le prix d'iceux confiſqué au profit des pauvres de la Paroiſſe de Chantilly. Il a été ordonné, en outre, qu'à la requête du Procureur-général du Roi, le préſent Arrêt ſera imprimé & affiché, tant à Chantilly & lieux circonvoiſins, que dans la ville, fauxbourgs & banlieue de Paris, & par-tout où beſoin ſera.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE PARIS.

Tournelle Criminelle

Cauſe entre le ſieur Bureau, Exécuteur-teſtamentaire & Légataire particulier du ſieur Rancœure de Troy, Appellant & accuſé — Et les ſieur & dame Peterat, héritiers du défunt, plaignans & intimés. Accuſation de captation & ſuggeſtion de teſtament & ſpoliation de ſucceſſion, récélé & divertiſſement.

On a peine à ſe perſuader qu'un teſtament fait

& signé de la main du Testateur, puisse être le fruit de la captation & de la suggestion; & il passe pour constant en Jurisprudence, que la preuve de pareils faits contre un acte de cette nature, n'est recevable qu'autant qu'elle est appuyée d'un commencement de preuve par écrit. —Malgré une multitude de décisions toujours uniformes en pareille matiere, des héritiers dépouillés ne se laissent point de porter leurs plaintes dans les Tribunaux.——Le sieur de Rancourt de Thou, ancien Mousquetaire du roi, demeurant à Gien, avoit une sœur mariée au sieur Potherat, Garde-du Corps du Roi. Des démêlés d'intérêts, depuis la mort de leur pere & mere, les avoient éloignés l'un de l'autre. Le sieur de Rancourt avoit été lié d'une amitié intime avec le sieur Bureau, ci-devant Notaire & Procureur-fiscal au bourg de Saint-Amand en Puisaye; celui-ci avoit rendu des services essentiels au sieur de Rancourt dans toutes ses affaires.——Le sieur de Rancourt est mort le 23 Juin 1781, après avoir fait un testament olographe, daté de Gien le 21 Mai précédent. Par ce testament, il fait différens legs particuliers, tant à ses domestiques qu'à des fidéicommis; il nomme pour son Légataire universel Antoine-Pierre Mogé, l'un d'eux, à qui il legue après ses dettes & legs payés, tout ce dont il peut disposer, selon les coutumes où ses biens sont situés. Ensuite il nomme pour son Exécuteur-testamentaire le sieur Bureau, Bourgeois de Saint-Amand, à qui il légue, par préférence au legs universel, un diamant de 12,000 liv. & sa montre d'or à répétition, garnie de diamans, avec chaîne & breloques d'or, sans préjudice de ce qu'il peut devoir audit sieur Bureau, dont il fait sa reconnoissance. Le Testateur veut en outre qu'il soit délivré audit Exécuteur une somme de

Digitized by Google

24,000 liv. pour être par lui donnée aux personnes qu'il lui a dénommées, & sans être tenu de justifier de l'emploi de cette somme à qui que ce soit.——Le sieur Bureau, dépositaire de ce testament, après la mort du sieur Rancourt, en fit faire l'ouverture par un Notaire de Gien: dans le premier moment, les sieur & dame de Pethrat, héritiers du Testateur, incertains du parti qu'ils prendroient, furent d'avis de payer au sieur Bureau son legs de 12,000 livres; ils lui en firent même une promesse par écrit: mais depuis, ayant été instruits, par l'inventaire, qu'il y avoit pour plus de 10,000 liv. de billets sous seing-privé, souscrits par le défunt au profit de divers particuliers, dont 3 billets de valeur de 79,000 l. au profit du sieur Bureau, ils ont douté de la sincérité de ces billets, & ont rendu successivement trois plaintes en spoliation de succession, récélé, divertissement, captation & suggestion de testament. Ils ont sur-tout prétendu que le testament & les billets portant diverses dates, avoient néanmoins été faits la surveille de la mort du sieur de Rancourt. Sur ces plaintes, il y eut plusieurs informations, d'après lesquelles le sieur Bureau fut décreté d'assigné pour être oui, ainsi que d'autres particuliers.——Sur l'appel en la Cour, Arrêt rendu le 21 Septembre 1782, qui a mis les appellations au néant; émendant & évoquant le principal & y faisant droit, a déchargé le sieur Bureau des accusations contre lui intentées, a condamné les héritiers en 10 liv. de dommages & intérêts & aux dépens, & a permis de faire imprimer & afficher l'Arrêt; sur le surplus des demandes des Parties, les a renvoyées en la Grand'Chambre.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 25 FÉVRIER 1786.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

A Madame N.... ; envoi d'une Estampe de M. MULLER, qui représente la tendre Mère.

EN traçant un sujet si touchant, si moral,
L'Artiste a dans son cœur puisé tout son génie;
Le goût, pour t'en offrir cette épreuve choisie,
De la pure amitié s'est montré le rival.
Ornes-en ton boudoir, Mère tendre & chérie;
Et ce charmant original
Ne sera plus que ta copie.

(*Par M. Bérenger.*)

Digitized by Google

A une jeune Demoiſelle, qui avoit défendu à l'Auteur de lui faire une Chanſon.

AIR : *Tous les goûts ſont dans la Nature.*

A THAÏS j'obéis de bon cœur :
De la peindre elle me diſpenſe ;
Plus elle a d'appas & de fraîcheur,
Moins j'atteindrois à la reſſemblance ;
Moins je rendrois l'enſemble heureux
De ſon eſprit, de ſa figure ;
Car il n'eſt rien dans la Nature
Qu'on craigne autant, qu'on aime mieux.

OUBLIONS qu'aux grâces du maintien
Thaïs joint celles du langage :
Elle eſt petite, mais on voit bien
Qu'elle en intéreſſe davantage.
Si vous en exceptez les yeux,
Tout eſt chez elle en mignature.
Non, il n'eſt rien dans la Nature
Qu'on craigne autant, qu'on aime mieux.

OUBLIONS juſqu'aux charmes divers
De cette voix qui nous enflamme ;
Combien elle embellit tous les vers
Qu'en chantant elle imprime en notre âme !

Digitized by Google

De ſa voix qui nous porte aux cieux,
Que la magie eſt prompte & sûre!
Il n'en eſt point dans la Nature
Qu'on craigne autant, qu'on aime mieux.

Mais c'eſt trop s'occuper d'un tableau
Où Thaïs veut que je l'oublie:
En effet, je ſens qu'il eſt trop beau,
Trop reſſemblant pour ſa modeſtie.
Ainſi, pour céder à ſes vœux,
Il faut l'oublier, & conclure
Qu'Amour n'a rien dans la Nature
Qu'on craigne autant, qu'on aime mieux.

(*Par M. Damas.*)

---

*Quatrain préſenté avec l'*Almanach des Grâces, *à Mme* Bernier, *jeune & belle, par M. ſon fils, âgé de ſept ans, & beau comme l'Amour.*

Pour s'introduire auprès de vous,
Les Grâces ont ſuivi leur frère;
Elles viennent à vos genoux
Vous reconnoître pour leur mère.

(*Par M. l'Abbé de la Reynie.*)

Digitized by Google

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade eſt *Famine*; celui de l'Énigme eſt *Bourſe* (à argent & de cheveux); celui du Logogryphe eſt *Férule*, où l'on trouve *fer*, *le*, *rue* (plante), *ver*.

CHARADE.

QUAND mon premier eſt trop ſur mon dernier,
Il ſe repent d'avoir fait mon entier.

(*Par M. le Chevalier de Meude-Monpas.*)

ÉNIGME.

DU malade alité compagnon aſſidu,
Je ſuis de la triſteſſe un emblême connu;
Être nocturne & fuyant la lumière,
Sitôt que le ſoleil commence ſa carrière,
Je ſuis reclus & deviens odieux.
Malgré cela, Lecteur, je me crois très-heureux.
Je fus ſouvent témoin de tes bonnes fortunes;
Et diſcret confident de l'*infidélité*,
Très-ſouvent je te vis, pour des vierges communes,

Digitized by Google

Abandonner une tendre *moitié*.
L'artisan fatigué goûte un plaisir extrême
A me trouver sur la fin d'un long jour ;
Et couronné des myrthes de l'Amour,
Pour le nouvel époux je vaux un diadême ;
Mais sur cela *motus*, je n'en parle jamais.
Si quelquefois dans un heureux ménage
Entre conjoints il s'élève un nuage,
Le soir j'assiste à leur traité de paix.
Sur ma discrétion que rien ne t'effarouche,
Je te serai fidèle, & jusques au tombeau ;
Je suis privé d'ailleurs & de langue & de bouche,
Et porte sur les yeux un assez grand bandeau.
Si sous tant de rapports tu ne pouvois connoître
Ce que je suis ou ce que je peux être,
Vas te coucher ; & demain au matin,
En t'éveillant, sur moi tu porteras la main.

LOGOGRYPHE.

J'AI quatre pieds & ne suis que bipède ;
Coupez en un, me voilà quadrupède.

(*Par un Abonné.*)

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES.

Essais Historiques sur les Mœurs des François, &c. Par M. de Sauvigny, Chevalier de S. Louis, Censeur Royal, &c. A Paris, chez Clousier, Imprimeur-Libraire, rue de Sorbonne, & au Bureau *des Essais Historiques*, rue S. Guillaume, vis-à-vis l'hôtel de Mortemart.

EN rendant compte des premiers Cahiers de cet important Ouvrage, nous avons prévu l'intérêt qu'il acquerroit dans les mains de son Auteur. Les Livraisons qui, jusqu'ici, se sont succédées avec exactitude, ont pleinement justifié nos conjectures. C'est un vrai service que M. de Sauvigni rend à notre Littérature; & nous lui devons d'autant plus de reconnoissance, que peu de personnes auroient été tentées de se charger d'un semblable travail, soit par la difficulté de réussir, soit par le peu d'attrait qu'il offre à ceux qui voudroient en essayer.

Tirer de la poussière des bibliothèques les Livres originaux de notre Histoire; les étudier pendant une vingtaine d'années, les traduire fidèlement, les rajeunir, & leur donner en quelque sorte le charme de la nouveauté: tel est le genre d'occupation auquel s'est dévoué

Digitized by Google

M. de Sauvigny; tel est l'objet qu'il remplit avec autant de courage que de goût; sachons-lui gré de ses efforts, & n'en dissimulons pas le succès.

De cinq Cahiers qui ont déjà paru, trois sont consacrés à la vie de Grégoire de Tours, & deux à l'Histoire des Francs; ce qui forme deux Ouvrages séparés qui tendent au même but; c'est-à-dire, à nous faire connoître tout ce qu'il importe de savoir sur les premiers temps de la Monarchie. Nous avons déjà parlé de la vie de Grégoire de Tours, en nous réservant la liberté d'y revenir dans un autre Numéro; nous n'entretiendrons aujourd'hui nos Lecteurs que des Cahiers relatifs à l'Histoire des Francs.

A la tête du premier, M. de Sauvigny caractérise son Auteur (Grégoire de Tours) avec une précision & une sagacité qui prouvent qu'il en a fait une étude approfondie: cet Avertissement du Traducteur est suivi d'une Préface de S. Grégoire, dans laquelle on retrouve l'énergie de Salluste & de Tacite.

« L'amour des Lettres, dit-il, s'est éteint » dans le cœur des Gaulois; il n'a pu survivre » à la licence, à la ferocité des Nations con- » quérantes, & à la fureur des Rois, plus re- » doutable encore. Quoi! nos Églises luttant » sans cesse contre les héritiques, quelques- » unes par un zèle particulier des fidèles, » seront devenues riches & florissantes; les » autres, dépouillées sans pudeur, auront » été les victimes de l'avarice & de la per-

Digitized by Google

» fidie; & nous ne trouverons perſonne aſſez
» inſtruit dans l'art d'écrire, pour peindre
» en vers ou en proſe tant d'événemens mé-
» morables ? Ils ne ceſſent d'en gémir, ceux
» qui nous diſent : malheur à notre ſiècle, où
» l'ignorance eſt ſi générale, que nul de nous
» ne ſauroit même tracer par écrit les faits
» qui ſe paſſent ſous nos yeux !

» Eh bien, j'oſerai l'entreprendre; je ferai
» connoître les générations qui ne ſont plus,
» pour l'utilité des générations à venir : mon
» eſprit eſt ſans culture, je l'avoue; mais je
» ne ſouffrirai point que nos guerres ſan-
» glantes, les crimes des méchans & la vie
» des gens de bien, aillent s'enſevelir dans
» l'oubli. On convient aſſez, & j'en ai honte
» pour nous, que l'Écrivain Philoſophe eſt
» entendu de peu de perſonnes : au moins
» le ſtyle familier eſt à la portée du plus grand
» nombre; & voilà ce qui ſoutient mon cou-
» rage..... »

L'Hiſtorien remonte enſuite à l'origine des Francs; il rapporte ce qu'en ont dit Sulpice, Alexandre & Frigéridus, dont les écrits ne ſont point parvenus juſqu'à nous. Le Traducteur a pris ſoin de rétablir par-tout les dates : il en réſulte un tableau chronologique des premiers Rois juſqu'à Clodion. Ce n'eſt proprement qu'à celui-ci que commence l'Hiſtoire des Francs : Mérouée & Childéric lui ſuccèdent.

« Childéric, devenu Roi des Francs, ne
» mit plus de bornes à la fougue de ſes deſirs;

Digitized by Google

» telle étoit la dépravation de ſes mœurs, » qu'il prenoit plaiſir à corrompre & à ravir » les Vierges de ſa Nation. Les Francs indi- » gnés ſe révoltèrent, & le chaſsèrent du » Trône. »

Il fallut céder aux circonſtances : Childéric alla chercher un aſyle en Turinge, chez le Roi Bizin. En partant, il laiſſoit un ami sûr, « qui pouvoit, par la douceur inſinuante de » ſes diſcours, déſarmer la fureur des hom- » mes. »

Il convint avec cet ami d'un ſigne, au moyen duquel celui-ci l'informeroit du moment favorable à ſon retour. Ils diviſèrent un anneau d'or en deux parts égales : le Roi emporta l'une ; l'autre reſta entre les mains de ſon ami, qui lui dit : « Remarquez celle qui » me reſte ; lorſque je vous l'enverrai, ſi elle » ſe rapporte à la vôtre, de manière à former » un anneau entier, revenez ; alors vous » pourrez reparoître en sûreté. » Huit ans après, cette promeſſe fut réaliſée, & Childéric remonta ſur le Trône.

Cependant Bazine, femme de Bizin, avoit pris du goût pour le Roi fugitif ; c'étoit au point qu'elle quitta ſon mari pour aller le rejoindre ; Childéric crut devoir l'épouſer, & en eut un fils à qui elle donna le nom de Clovis.

Telle eſt l'origine de ce Roi, qu'on regarde comme le vrai fondateur de la monarchie, & dont la mémoire ſeroit ſans doute flétrie aux yeux de la poſtérité. . . . . .

Digitized by Google

On retrouve dans Clovis toute la diſſimulation & toute la cruauté de Tibère & de Louis XI : peut-être même l'a-t'il emporté ſur eux. Jamais perſonne ne ſut mieux que lui digérer un affront juſqu'au moment favorable à ſa vengeance : traître & perfide à l'excès, il abuſoit par les plus tendres careſſes ceux dont il avoit réſolu de faire ſes victimes.

A 15 ans il monta ſur le Trône ; à 20, il avoit déjà déclaré la guerre à Siagrius, Roi des Romains ; dans cette guerre, il avoit pour alliés deux de ſes parens, Ragnachère & Charrarie ; celui-ci, dans l'attente de l'événement, gardoit une ſorte de neutralité, ſe propoſant d'embraſſer le parti du vainqueur. Clovis s'en apperçut, mais il n'eut garde de faire éclater ſon reſſentiment ; au contraire, il laiſſa toujours ignorer à Charrarie qu'il eût pénétré ſes deſſeins ; ce ne fut qu'après un intervalle de 23 années qu'il vengea cette injure, en faiſant périr Charrarie & ſon fils.

Siagrius fut obligé de prendre la fuite & de ſe retirer auprès d'Alaric, Roi des Goths ; Clovis le fit demander à ce Prince, qui n'oſa le lui refuſer. Le malheureux Siagrius fut renvoyé chargé de chaînes. « Maître de ſa perſonne, Clovis le fit garder ſoigneuſement ; & dès qu'il fut en poſſeſſion des États de ſon ennemi, il donna ordre qu'on le fit mourir en ſecret. »

Tout le monde connoît l'anecdote du vaſe de Soiſſons : on ſait que dans le partage du

Digitized by Google

butin, un Soldat osa le disputer à Clovis, & lui dit en frappant le vase: « Vous n'aurez » que ce que le sort vous donnera. » Toute l'armée étoit surprise de cette témérité; le Roi seul y parut tout-à-fait insensible.

« Cependant l'année de sa victoire s'étant écoulée, Clovis ordonna que l'armée s'assemblât au Champ de Mars, dans tout son appareil guerrier; c'étoit-là qu'il devoit faire l'inspection générale des armes. Comme il va passer de rang en rang, voici qu'il s'adresse au profanateur du S. Vase: — Nul ici n'a des armes aussi mal tenues que les tiennes; ton javelot, ton épée, ta hache sont hors d'état de servir. — Il dit, & fait tomber la hache des mains du Soldat: celui-ci s'inclinoit pour la ramasser, Clovis lève la sienne, & en lui fendant la tête: — C'est ainsi qu'à Soissons tu frappas le vase. — Dès que le Soldat fut mort, le Roi congédia l'armée. »

Ce sang-froid, cette profonde dissimulation, cette cruauté réfléchie doivent paroître bien extraordinaires, sur-tout dans un âge où les passions n'ont pas encore acquis l'habitude de se concentrer; c'est peut-être un phénomène unique dans l'Histoire

Après les faits que nous venons de rapporter, on trouve dans Grégoire de Tours des détails intéressans sur le mariage de Clovis avec la pieuse Clotilde; sur la conversion de ce Prince à la Religion Chrétienne, & sur la cérémonie de son baptême. Il fit encore de nouvelles conquêtes, & vint établir

Digitized by Google

à Paris le siége de son Empire: alors son ambition ne connut plus de bornes; tous ceux qui pouvoient la contrarier devinrent ses ennemis. Tous les moyens de s'en affranchir lui parurent légitimes, & presque toujours il eut recours à la trahison, ainsi qu'on le voit dans la mort de Sigibert & de son fils Chlodéric.

« Clovis, de retour à Paris, fit dire secrètement à Chlodéric: — Voici que le Roi Sigibert est déjà dans son automne; il boite toujours de sa blessure; s'il mouroit, comptez sur son Royaume & sur mon amitié. — »

» Séduit par l'appât du Trône, Chlodéric conçut le projet d'être parricide. De vils assassins furent chargés de l'exécution du crime; ils n'eurent pas grand peine à réussir, après quoi le fils dénaturé fait porter au Roi Clovis, par des Ambassadeurs, la nouvelle de la mort de Sigibert. — Mon père n'est plus, lui écrit-il; son Royaume & ses trésors sont dans mes mains; qu'il me vienne de votre part des personnes de confiance, & de ses richesses, tout ce qui vous fera plaisir, je vous l'enverrai volontiers. »

« Je vous remercie de vos offres, répond Clovis; je vous prie seulement de montrer votre trésor à ceux que je vous adresse; vous en jouirez ensuite paisiblement. — »

« Chlodéric s'empressa de l'étaler à leurs yeux dès qu'ils arrivèrent; & tandis qu'ils le contemploient: — C'est dans ce petit coffre, leur dit-il, que mon père enfermoit ordinai-

Digitized by Google

rement ſes pièces d'or. — Eh bien, lui répliquent les Envoyés de Clovis, pour les ravoir toutes, portez la main juſqu'au fond. — »

« Ce qu'ils propoſoient, Chlodéric alloit l'exécuter; au moment où il s'inclinoit, un d'entre-eux leva ſa hache, & lui fendit la tête..... »

» Cependant Clovis, en apprenant à-la-fois le meurtre de l'un & le châtiment de l'autre, arrive ſur les lieux, convoque l'aſſemblée du peuple, & lui dit :

« Je voguois ſur le fleuve de l'Eſcaut, lorſque Chlodéric, fils d'un de mes parens, tramoit la mort de ſon père, & vouloit faire tomber ſur moi l'horreur de ſon parricide. Cependant le malheureux Sigibert étoit ſans défiance dans la forêt de Buchane, & voici ſon barbare fils qui lâche contre lui de vils aſſaſſins : il le fait cruellement égorger; puis tout enivré qu'il eſt de ſes nouvelles richeſſes, il les montre *à je ne ſais quelles gens* qui l'ont tué; quant à moi, je n'ai donné mon conſentement à aucun de ces crimes; je ne ſuis point fait pour ſouiller mes mains du ſang de mes proches; cette idée me fait horreur : mais la circonſtance où vous vous trouvez exige que je vous donne un conſeil; s'il vous paroît bon, profitez-en : c'eſt de me choiſir pour être votre chef & votre appui. »

» Les peuples, à ce diſcours, applaudirent de la voix & des mains, & l'élevant ſur un bouclier, le reconnurent pour leur Roi. »

Les réflexions que Grégoire de Tours place

Digitized by Google

à la ſuite de cet événement, méritent d'être rapportées.

« Ainſi, dit-il, paſsèrent au pouvoir de » Clovis les tréſors & les états de Sigibert. » Ainſi Dieu chaque jour, ſous ſa main puiſ- » ſante, faiſoit tomber les ennemis de Clovis, » & reculoit les limites de ſon empire ; car » ce Roi marchoit dans les voies du Seigneur » avec un cœur droit, avec une foi ferme & » ſincère, & ſes actions trouvoient grâce » devant ſes yeux. »

Quand on rencontre de tels paſſages dans les anciens Auteurs, peut-on ſe diſpenſer de bénir la philoſophie dont l'influence a ſi heureuſement rectifié nos idées? N'eſt-on pas forcé de dire, avec M. de Sauvigny :

« Plaignons le ſiècle où des hommes tels » que S. Grégoire, pouvoient errer ſur les » principes de la morale ; & ne nous plai- » gnons pas tant des ſiècles qui produiſent » moins de miracles & moins de crimes? »

Clovis ne borna point ſes cruautés à la mort de quelques individus ; on ſait qu'il fut le bourreau de toute ſa famille ; enſuite il ſe plaignoit de n'avoir plus de parens, il avoit l'air de regretter les liens du ſang, les ſecours mutuels & les tendres affections qui en réſultent ; mais Grégoire de Tours lui-même n'a pu déguiſer le motif de ces plaintes : le barbare Clovis ne les faiſoit qu'afin de découvrir s'il exiſtoit encore quelqu'un de ſa race auquel il pût faire ſubir le même ſort.

. . . . . Rien ne le prouve

Digitized by Google

autant que la lettre que lui adreſſa Clovis, lettre qui n'avoit jamais été traduite, & dont M. de Sauvigny enrichit les notes ſavantes & judicieuſes qu'il met au bas de chaque Chapitre. C'eſt la ſeule de Clovis qui ſoit parvenue juſqu'à nous.

On trouve dans le même Cahier deux lettres à Clovis; l'une de S. Remi, l'autre de S. Avit: nous regrettons que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de les placer ici; mais nous invitons nos Lecteurs à les lire dans l'Ouvrage même.

Clovis occupe une grande partie des deux Cahiers que nous annonçons; on y trouve une infinité de détails intéreſſans dont nous n'avons pu rendre compte, & qui méritent d'être lus. Ce Prince, qu'on a trop épargné dans nos annales, y eſt par-tout caractériſé par ſes propres actions; la naïveté même de l'Hiſtorien ne ſert qu'à mieux faire reſſortir ſes traits.

Il mourut âgé de quarante-cinq ans, après en avoir régné trente, & laiſſa quatre fils: Thiéri, Clodomir, Childébert & Clotaire. C'eſt par eux que commence le ſecond Livre de l'Hiſtoire des Francs. Ils eurent entre-eux des guerres ſanglantes, dans leſquelles Thiéri ſur-tout ſe montra le digne fils de Clovis.

On a beaucoup écrit ſur l'Hiſtoire de France. Les compilations & les ſyſtêmes ſe ſont multipliés à l'infini; mais ce qui les rend moins utiles, c'eſt qu'on a trop négligé de recourir aux véritables ſources: on ne les a conſultées

Digitized by Google

que pour les altérer. * L'espèce de pyrrhonisme qui en est résulté, rend plus précieuse sans doute la traduction des livres originaux. Nous ne pouvons qu'exhorter M. de Sauvigny à persister avec le même zèle dans une entreprise aussi heureusement commencée.

* On en trouve plusieurs exemples dans l'Ouvrage de M. de Sauvigny, qui ne laisse jamais échapper l'occasion d'éclaircir les points les plus importans de notre Histoire, & de marquer les erreurs dans lesquelles sont tombés nos Historiens. Le Père Daniel soutient que Clovis porta ses armes en Bretagne; il s'appuie d'un passage de Grégoire de Tours, qui ne dit rien moins que cela. L'Abbé Véli a cru qu'il étoit de son devoir de renchérir sur Daniel; il ajoute: « Clovis d'abord tenta de les soumettre par les armes; cette voie n'ayant pas réussi, il eut recours à la négociation; elle fut si heureuse, que les Bretons consentirent à lui remettre toutes leurs places. » Copiant une faute d'impression du Père Daniel, Véli cite à ce sujet le quatrième Livre de la *Gloire des Martyrs*; & ce Livre n'a jamais existé.

Digitized by Google

DÉLASSEMENS de l'Homme Sensible, par M. d'Arnaud. Tome IV, partie 8e, Tome V, parties 9e & 10e, Tome VI, parties 11e & 12.

C'est sans doute concourir au but que se propose M. d'Arnaud, que de faire voir principalement cet Ouvrage sous son aspect moral. Il semble en effet dans cette production courir bien moins après des jouissances d'amour-propre qu'après la douce satisfaction d'avoir présenté d'utiles leçons à la jeunesse. Dans cet esprit il s'empare de tout ce que l'Histoire ancienne & moderne, la tradition & les papiers puplics peuvent lui offrir d'anecdotes intéressantes, & propres à tourner vers la vertu les élans de la sensibilité. Les *Délassemens* sont donc une espèce de cours de morale qu'on peut mettre dans les mains des jeunes gens qui entrent dans le monde.

Comme il y a de la folie à s'embarquer sur une mer dont on ignore les écueils, il y auroit la même imprudence à laisser arriver un jeune homme dans le monde sans lui en avoir fait connoître les dangers. Il faut avoir mis dans son cœur des semences de vertu; mais il ne faut pas lui laisser ignorer qu'il existe des vices. Il est donc important d'offrir à la jeunesse la peinture des passions; mais il est nécessaire aussi de l'avertir que les dangers dont elles sont accompagnées sont souvent cachés sous l'attrait du plaisir; &

Digitized by Google

c'eſt ce qui réſulte de la lecture de cet Ouvrage.

L'Auteur, tantôt en amuſant l'eſprit, tantôt en intéreſſant le cœur, préſente toujours à ſes Lecteurs des exemples à ſuivre ou à imiter. Il y a de l'intérêt dans *Eugénie*, ou l'*Orpheline*; une ſingularité piquante dans les *Titres réels*; la *jeune Zélandoiſe*, tirée du troiſième Voyage de Cook, eſt digne, comme le dit M. d'Arnaud lui-même, des crayons de l'*Albane*.

Souvent l'Auteur s'interrompt pour raiſonner ſur ce qu'il raconte; c'eſt ainſi qu'en parlant de la bienfaiſance, & ſur-tout de ce qu'il appelle *la ſcience d'obliger*, il ajoute que les Gens en place, les Grands & les Riches doivent ſe faire un devoir « d'écarter » tout témoin du peu de bien qu'ils ſont » aſſez heureux de pouvoir répandre ſur l'in» fortuné; de ne point le faire paſſer par » des mains qui, en quelque ſorte, dégra» dent le bienfait, & le métamorphoſent en » un affront, un outrage ſanglant fait à la » pudeur de l'indigence & du beſoin; de ne » pas abandonner, par une négligence cou» pable & preſque barbare, à la curioſité » de leurs paraſites & de leurs vils valets, ces » écrits qu'un malheureux a arroſés de ſes » larmes, où il expoſe les détails de ſa triſte » ſituation, implore en un mot des ſecours; » de ſurveiller ſans ceſſe ce vil troupeau » d'eſclaves dont la caricature annonce preſ» que toujours le perſonnage du maître.

Digitized by Google

» Pour peu que celui-ci ait une teinte de hau-
» teur, ils étaleront l'impudence, & même
» l'inhumanité dans tous ſes excès révoltans;
» & il eſt ſi aiſé de bleſſer le malheureux!
» la même portion de ſenſibilité qui lui fait
» regarder la plus légère atteinte comme un
» coup mortel, ouvre ſon ame aux tranſ-
» ports de la reconnoiſſance, j'ajouterai, à
» un moment de félicité pour le moindre
» égard qu'on lui témoignera; un refus même
» accompagné de ces égards, eſt une eſpèce
» de bienfait qui adoucira ſes peines, s'il ne
» les guérit point. Et n'eſt-ce rien que de
» marquer une ſorte de reſpect à la créature
» humiliée par l'adverſité, d'eſſuyer ſes lar-
» mes, de lui donner des conſolations? Tous
» les hommes jouiſſent de cette faculté ſi
» précieuſe; il n'eſt donc perſonne dans le
» monde qui ſoit expoſé à la triſte néceſſité
» de ſe plaindre qu'il eſt hors d'état d'être
» utile à l'infortuné. »

M. d'Arnaud recueille les faits intéreſſans ſans acception des perſonnes. Il ſemble même ſe plaire à déterrer les traits de vertus cachés, pour ainſi dire, dans les dernières claſſes de la ſociété. C'eſt dans cet eſprit qu'il raconte une anecdote du nommé *Joſèph Chef-de-moi*, Cocher de Fiacre. Ayant trouvé dans ſon carroſſe un ſac de 650 liv., qu'un particulier y avoit oublié, il n'héſita pas à l'aller rendre auſſitôt qu'il s'en apperçut. Le maître du ſac, touché de cette preuve rare de probité, lui préſente quelques louis; mais

Digitized by Google

le Cocher les refuse, avec ces mots d'une simplicité qui touche & fait sourire en même-temps: *Tout ce que je vous demande, Monsieur, c'est, lorsque vous aurez besoin d'une voiture, si par hasard j'étois sur la place, de me donner la préférence.*

La première année de cet Ouvrage intéressant étant maintenant complettée, l'Auteur ouvre la Souscription de la seconde, qui paroîtra de mois en mois. *

ÉLOGE de Maximilien-Jules-Léopold, Duc de Brunswick-Lunebourg, par M. le Comte de la Cépède, Garde du Cabinet du Roi, des Académies & Sociétés Royales de Dijon, Lyon, &c. Rome, Stockholm, &c. A Paris, de l'Imprimerie de *Monsieur*. 1785.

CET Éloge est celui du généreux Prince mort à Francfort sur l'Oder, le 27 Avril 1785, en s'efforçant de sauver des malheureux près de périr. Quel sujet pour un Orateur, pour un Poëte sensibles! En attendant que l'Académie Françoise ait à couronner un Poëme digne de transmettre aux siècles les plus reculés le souvenir de cette mort, la plus glorieuse qui ait jamais terminé la carrière d'un grand

* On souscrit chez Buisson, Libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins. Le prix est toujours de 18 liv. pour Paris, & de 21 liv. pour la Province.

Digitized by Google

Prince, un homme éloquent a déjà fait fondre en larmes un auditoire éclairé, en joignant naturellement l'Éloge de ce Prince à celui de Saint-Louis, ou plutôt à celui de la Charité; & M. le Comte de la Cépède s'empresse aussi d'acquitter l'humanité envers celui qui en fut le Héros & la victime.

Ce ne sera point (& à Dieu ne plaise!) accuser M. le Comte de la Cépède de plagiat, que d'observer qu'il nous paroît avoir suivi un excellent modèle dans le plan général & dans la marche de ce Discours; ce modèle, c'est l'éloge de Marc-Aurèle, par M. Thomas. Nous avons d'abord été frappés de cette conformité générale entre ces deux Discours, d'ailleurs diversement éloquens, mais tous deux très-éloquens; car pour ne parler que de celui-ci, quand il faudroit convenir que le récitatif, pour ainsi dire, de cet Ouvrage n'offriroit que de l'élégance, de la noblesse, qu'une simplicité tendre & majestueuse, ce qui seroit déjà un assez grand mérite, on ne pourroit méconnoître les plus beaux & les plus grands caractères de l'éloquence dans le morceau que nous allons transcrire, & qui n'est pas le seul de ce genre.

« Mais pendant que l'Orateur affligé cherchoit ainsi à exhaler sa douleur & à soulager celle de ses concitoyens par le récit de » la vie d'un Prince magnanime; une mère, » une veuve éplorée perce la foule, s'élance » presque sans vie au pied du monument du » deuil; elle appelle à grands cris le Prince

» qui n'eſt plus ; elle le nomme ſon ſauveur,
» ſon père. Elle alloit périr de misère, elle &
» un enfant infortuné ; un inconnu avoit
» ſauvé ſes jours, la vie de ſon fils, ſon hon-
» neur peut-être ; elle avoit découvert que
» cet inconnu étoit le Prince : elle a tout
» perdu par ſa mort ; elle couvre de pleurs,
» elle embraſſe avec tranſport le marbre qui
» ne peut l'entendre ; ſon fils à genoux auprès
» d'elle, devenu orphelin pour la ſeconde
» fois, tend ſes mains innocentes vers l'Être
» des êtres. O ! qui nous rendra, s'écrie-t'elle,
» le bienfaiteur qui vient de nous être ravi ?
» On ne peut l'arracher d'auprès de la pierre
» funéraire ; elle veut mourir ſur le tombeau
» qui renferme Léopold. Le peuple en larmes
» croit perdre de nouveau ce Prince infor-
» tuné ; il ſe trouble, il ſe précipite avec effroi
» autour de cette mère déſolée : tous les
» Ordres ſont émus ; les Guerriers rangés en
» ſilence autour de l'appareil funèbre, &
» dans l'attitude d'une triſteſſe profonde,
» obéiſſent maintenant au mouvement qui
» entraîne le peuple ; ils ſe rappellent avec
» tranſport la valeur & l'humanité de leur
» malheureux Chef ; & pleins d'un enthou-
» ſiaſme ſublime, ils tirent leurs ſabres ; ils
» jurent ſur le tombeau & ſur les triſtes
» dépouilles du Prince Léopold, d'imiter à
» jamais ſes vertus bienfaiſantes, & de tem-
» pérer les horreurs de la guerre par l'amour
» de l'humanité. Jurez, valeureux Guerriers !
» la Divinité reçoit le plus beau ſerment qui

Digitized by Google

» puisse être fait devant elle: jurez d'être » bienfaisans! vous n'avez pas besoin de » jurer d'être braves; jurez par les vertus de » ce Prince qui conduisoit vos armes, &c. »

L'Orateur qui trouve dans son âme ces mouvemens pathétiques & sublimes, est vraiment digne de célébrer le nom sacré de Léopold de Brunswick.

VARIÉTÉS.

Suite des Lettres de Jenny de Bleinmore.

VIe LETTRE *au même.*

J'ALLOIS vous écrire; il est venu; je ne l'espérois pas. Je l'ai vu de loin; ma tête s'est renversée: je suis accourue sur la terrasse; j'étois prête à descendre; Elisabeth m'a très-heureusement arrêtée. — Que voulez-vous faire? — Il arrive! nourrice, appelez Betsy: c'est lui! — Qui donc? — Sadi, sans doute: je vous dis que c'est lui. — Eh bien! j'ouvrirai, remontez. J'ai rougi; je suis rentrée. Il a frappé: j'ai senti alors que je pâlissois; une sueur froide couvroit mon front; mon corps trembloit; je ne pouvois plus me soutenir. Appuyée contre une colonne, immobile comme elle, je ne respirois pas: j'allois mourir. Sadi est entré. Je n'aurois pu parler: il a serré ma main, sa bouche l'a pressée... En vérité, il a baisé ma main.

J'ai vu de l'embarras sur l'aimable visage, dans les regards, dans le maintien de Sadi; & ce tou-

Digitized by Google

chant embarras m'a ravi dans les cieux. Il eſt reſté long-temps ſans parler. Ses moindres mots m'enchantent; mais ſon ſilence!... Ah! Dieu! il n'y a point d'expreſſions dans aucune langue pour rendre la joie qu'il m'a donnée, l'enivrement où il m'a tenue; j'aurois voulu que ce ſilence, qui diſoit tant de choſes, durât éternellement. Ses yeux (vous connoiſſez ſes yeux remplis de charmes) cherchoient & ſembloient craindre de rencontrer les miens. Dix fois j'ai eſſayé d'y lire.... il les a baiſſés. Que dois-je croire? Impénétrable avenir, que me réſerves tu?. Quoi qu'il m'apporte, je peux ſoutenir, ſans me plaindre, dix années de tourment. Je me ſuis, dans un ſeul jour, nourrie de bonheur pour le reſte de ma vie.... mais je peux m'être trompée; & ſi Sadi, toujours le même!... Je ne ſais ce que je dois penſer, ce que je dois faire, ce que je fais, ce que je dis.... J'étois au Ciel, abymée dans les délices; & ſon abſence, & mes doutes, & mes craintes me plongent dans les Enfers. J'éprouve quelquefois leurs tortures horribles. Un épais nuage voile mes yeux & mon intelligence; ma raiſon... je n'en ai plus. Mes ſentimens, comme mes vœux, ſont ſans ordre & ſans ſuite; ils naiſſent en foule, & ſe heurtent, ſe combattent violemment, & ſe détruiſent l'un par l'autre. Ils reſſemblent aux ſables que la mer agite, pouſſe, amoncèle & diſperſe ſur le rivage.... Cependant, je l'avouerai, cette agitation qui me tue, je ne la changerois pas pour ce calme de l'ame ſi cher à Sadi. Cet effrayant repos, dont il vante les charmes, il le préfère à tout: j'ai vu qu'il appréhende de le perdre. Ah! ſans cette crainte (elle ſera plus difficile à détruire que ſa prétendue froideur), croyez qu'il aimeroit déjà. On ſe méprend ſur Sadi; lui-même ſe trompe le premier; mais moi! j'ai dû, plus attentive. . . . . Oh! . . . . . que ſon air en ce moment m'a révélé de choſes! je le connois à préſent

ſenti mieux que vous-même. Il m'aimera, ſoyez-en ſûr. J'en ai l'eſpoir, le preſſentiment, la certitude. Je ſuis la plus heureuſe des mortelles. Adieu, enviez-moi.

VIIe LETTRE *à Caleb.*

Mon ami, je relis votre lettre, je me ſuis levée pour la relire. Elle répond à tout, & rappelle dans mon ame épouvantée l'eſtime de moi-même, que j'allois perdre, & que je n'aurois point perdue ſans mourir. Oui, mon généreux conſolateur, je penſe comme vous, vous ſentez comme moi; l'aimer eſt *une néceſſité*; vous pouviez ajouter une vertu : vous n'auriez pas trop dit.

Il étoit très-aimable ce ſoir, très-gai... Moi ſeule, je ſuis triſte! Le bon Tuteur, qui le cherche & le trouve toujours, l'a rencontré à la promenade : ils ſont rentrés à ſix heures; mais il n'a paru chez moi qu'à huit; ces deux heures m'ont ſemblé deux années. J'ai placé ſon ſiége près du mien, afin de ne pas perdre un mot de ce qu'il alloit dire. Rien de plus animé que ſa converſation, de plus inſtructif, de plus ſéduiſant. Je le contemplois en ſilence; j'écoutois, je paroiſſois immobile; mais combien mon cœur étoit agité! mon pied touchoit ſa robe, & il trembloit. Ma langue embarraſſée, ne proféroit que des mots mal articulés; & mes regards, & toute ma phyſionomie, à qui vous trouvez tant d'expreſſion, ne diſoient rien du tout. Ce n'eſt pas la première fois que je demeure devant Sadi dans un pénible ſilence... Comment, avec tant d'amour, m'inſpire-t il tant de crainte? Mon ignorance eſt bien plus à ſon aiſe avec vous. Je vous parle avec aſſurance & liberté; je vous demande ou vous confie toujours quelque choſes. Survient-il? j'obſerve s'il me remarque; je

Digitized by Google

songe à devenir aimable; je cesse de l'être, je le sens; je m'en afflige, & je m'embarrasse davantage: mon esprit se trouble, mon cœur est oppressé, mes pensées en désordre.... quel état! Cette Persane, qui fait du bruit, qu'on rencontre par-tout, qui se plaît à engorger les carrefours de Surate, de la longue suite de ses femmes & de ses esclaves, est venue augmenter mon chagrin : elle a forcé ma porte. J'aurois voulu me sauver, fuir à l'autre bout du monde, à Londres même pour y chercher un abri... Je me suis avancée au-devant d'elle; j'ai tâché de sourire, & j'avois envie de pleurer. Elle n'est plus jeune : elle n'est ni blanche, ni fraîche; elle manque de dignité; mais elle a des graces, un sou de voix touchant; on n'est pas plus aimable. Son col & ses bras, fort beaux, j'en conviens, étoient couverts de perles; elle étoit sans voile, ou ce voile si bien rattaché, que je ne l'ai pas vu. Cette grande parure, cet air libre, confiant, satisfait, formoient un merveilleux contraste avec mon négligé, ma timidité & ma tristesse.

Jamais je ne me suis tourmentée pour avoir de l'esprit, certes, on le voit bien : je ne trouve point mauvais qu'un autre en ait plus que moi, & je ne souhaite celui de personne; mais combien ce soir, j'ai ambitionné la vivacité, le piquant enjouement, les saillies heureuses de cette femme extraordinaire, si sûre de son esprit, si habile à faire remarquer ses charmes, qui se montre & qui séduit! Sadi, qui ne se soucie point des femmes, écoutoit avec plaisir; répondoit, l'écoutoit encore; elle en a paru fière, & n'a parlé qu'à lui. Qu'elle est heureuse, de pouvoir dire tout ce qu'elle veut, & de paroître tout ce qu'elle vaut! C'est la première fois que je m'afflige du mérite d'autrui, & la première femme à qui je porte envie.... Je suis réservée à toutes les humilia-

Digitized by Google

, & à des tourmens que je ne soupçonnois pas, dont je ne concevois même pas. — Je l'ai vu, trop vu, il ne m'aime pas; il n'aimera jamais. La douce espérance qui m'a un moment enivrée, est loin de moi... Je ne resterai point, je pars, je fuyerai Sadi. Malheureuse! le pourras-tu? Hélas! que je parte, que je reste, il sera toujours-là, présent à mes yeux, présent à ma pensée; je le verrai sans cesse, je l'aimerai toujours....

Dix heures ont sonné; cette femme est sortie. Sadi l'a reconduite à son palanquin, du moins je le présume. Peut-être, mêlé & confondu dans la foule de ses esclaves, l'a-t-il accompagnée jusques chez elle.. que m'importe?... Mes soupirs, jusques-là étouffés dans mon sein, se sont ouvert un passage : mes larmes ont coulé! j'en étois inondée : je les essuyois d'une main, de l'autre je voulois écrire. O Caleb! j'avois besoin de vous ouvrir mon cœur. Ce cœur trop sensible étoit imbibé de chagrins. Je les ai dévorés, mais je n'ai pu les peindre. Il m'a été impossible de lier deux idées dans ma tête, & de mettre quatre mots sur le papier. Mes pleurs m'ont soulagée. Je me suis jetée sur mon lit; &, contre mon attente, j'ai dormi : je me trouve mieux. Mais cette sorte de stupidité douloureuse où, sans s'en appercevoir, Sadi m'a plongée, dure encore. Ma lettre que j'ai prise & quittée dix fois, s'en ressentira. Je ne la recommencerai pas, je suis sans vanité avec vous; je m'y trouve toujours bien. C'est l'amour-propre, c'est l'amour qui font le souci, le tourment de la vie. Adieu, mon meilleur ami; adieu : ne cessez point de m'aimer; je serois trop malheureuse.

Digitized by Google

VIIIe LETTRE *au même. Le matin du jour le plus heureux.*

. . . . . .

Sadi est l'objet de mes pensées, de mes rêves, de mes occupations & de mes amusemens : je m'entretenois avec lui, j'arrangeois un sélams * lorsqu'il est entré. Applaudissez-vous des leçons que vous m'avez données ; il n'est point d'odalisques si adroites ou si tendres, qui, dans aucun de vos Serrails, s'appliquent avec plus d'ardeur à ces desseins emblématiques, & qui les composent plus savamment que moi.... Mais soyez attentif à ce qui va se passer. Voyez-nous bien tous deux. D'abord je tire, par un mouvement tout machinal, & que je ne peux expliquer, le coin d'un voile sur un ouvrage que je meurs d'envie qu'il découvre ; lui s'approche. — Un sélams, je crois ? — Ce n'est pas le premier. — Il doit être ingénieux ? » Je n'ai su que répondre. — Heureux qui en est l'objet ! — C'est vous ». Caleb, vous me blâmez peut être ? Je ne devois jamais.... Mon ami, vous n'aimez pas ! J'aurois vu la foudre, la mort suspendue sur ma tête, prête à me frapper pour ce mot, je l'aurois dit. Un long silence a succédé à ce mot, qui.... qui fera désormais le destin de ma vie. Je sentois mes joues enflammées ; je ne savois que faire de mes yeux ; j'ai repris, d'une voix mal assurée, à peine il devoit m'entendre. — Je tiens du sage Caleb, qu'avec les couleurs, infinies

* Caleb a donné, en ces termes, la définition du Sélams, dans l'Histoire d'Ab-dal-Mazour.

« C'est une espèce d'hiéroglyphe ou quipos, assez ressemblant à ceux dont se servoient les Péruviens ; mais le » sens en est plus arbitraire : un Sélams peint tout aux cœurs » qui sont d'intelligence, & rien à l'œil jaloux qui les » épie. »

Digitized by Google

dans leurs nuances, on peut peindre à l'œil, ſans le ſecours des figures, tous les mouvemens du cœur. — Ce n'eſt pas trop de nuances *infinies* pour tant de ſentimens divers! mais, belle Jenny, vous vous bornez à deux couleurs? — Elles diront *deux* choſes, au moins.... ce que je ſens, &.... ce que je ſais.... trop bien. — Deux choſes! c'eſt peu! — C'eſt trop! eh! plût à Dieu n'en avoir qu'une à exprimer! » Je me ſuis levée; j'ai prodigieuſement rougi, & je ſuis retombée dans ma chaiſe en me cachant le viſage de mes mains. Voyons l'enſemble, a-t-il dit. — Vous le voulez bien? » Il m'a cruellement embarraſſée... Falloit-il encore que je l'engageaſſe à regarder? ſa main a levé enfin le voile jeté ſur les nœuds & les fleurs.... Pas la moindre ſurpriſe! ah! Caleb! il ſavoit mon ſecret avant de l'avoir lu! un léger ſourire, de la joie, je crois, & puis de l'embarras. Mon embarras, ma joie, à moi, étoient à leur comble. — Charmante Jenny, entends-je bien votre fable? — Des fables!... moi! — eſt-elle bien dans les règles de l'art? je crains de vous mal lire. — Ah! ne liſez donc pas! — Pardonnez-moi... je veux... des roſes vives, épanouies, & puis de blanches encore en boutons! Pas autre choſe? — pas autre choſe. — C'eſt de Caleb que vous tenez votre méthode? — Oui, de lui ». Je commençois à prendre de l'humeur. — C'eſt un *grand* Maître: vous êtes dans les *bons* principes. » Je crois, en vérité, qu'il perſiffloit. Votre pauvre Jenny n'a point répondu, point levé les yeux; j'étois tout d'une pièce. Il a repris: — Le rouge, ſi je lis bien, dit: *j'aime;* le blanc: *tu n'aimes pas*.... & ce ſélams étoit pour moi »? j'étois ſur des épines ardentes. Je me ſuis levée; &, ſans ſavoir ce que je faiſois, je ſuis allée me cacher au fond de mon cabinet, que j'ai fermé ſur moi. Je l'obſervois, & j'ai vu au travers de la croiſée, qu'il écrivoit: il a plié le billet dans un ruban pourpre, (vous entendez,

Digitized by Google

la plus vive couleur) & l'a mis à la place des roses blanches, que je n'ai plus revues. L'intention est marquée.... je ne fais peut-être que lui prêter la mienne!... Caleb! j'étois transportée de joie. On n'en meurt pas, très-assurément; autrement, vous n'auriez plus d'amie. Eh! pourquoi ai-je survécu à ce ravissant transport?... l'avenir ne m'en promet point un semblable Non, jamais, ce que j'ai senti en ce moment suprême, on ne l'éprouve sans doute qu'une fois, & c'est beaucoup pour de simples mortels!... Mon Tuteur est entré, me cherchant, m'oubliant, dès qu'il a vu Sadi; l'un d'eux a proposé la promenade; ils n'avoient pas encore descendu la terrasse, je tenois, j'avois lu le billet. Charmant en vérité! ce sont des vers... Hé! pourquoi des vers? Mais faits sur l'heure, en un moment; le cœur seul a pu si vîte les dicter, n'en doutez pas. Je les copie; je ne saurois m'en séparer, ne fût-ce qu'une minute. Les voilà:

Hé quoi, par-tout la vérité bannie!
Quoi! vous aussi, peuple aimable des fleurs,
Vous tromperiez par les couleurs!
Oui, si j'en crois Caleb & son génie,
Le *rouge* sait flatter, & le *blanc* calomnie.

N'est-ce pas qu'ils sont aimables, ingénieux?.... qu'en pensez-vous? J'aurois mieux aimé vous les rendre moi-même; c'est la première impression qu'il faut voir. Nous les aurions lus, relus, expliqués, commentés, relus encore. Que vous m'enlevez de douces jouissances! arrivez donc, que je vous conte tout ce que j'ai écrit. Adieu, Caleb, je retourne à mon Sélams: je le défais, je le recompose; à présent, il dira... des folies, si vous n'accourez bien vîte m'en empêcher. Adieu.

Digitized by Google

IXe LETTRE. *Jenny Blainmore à Sady.*

Le rouge sait flatter : vous avez raison ; il est flatteur en effet, pour l'admirable Sadi lui-même, d'être tendrement aimé. C'est le premier des biens, le plus grand ; c'est.... je n'ose dire le seul ; mais je le pense & je le sens. Les plus beaux dons que le Ciel puisse faire à la terre, vous les réunissez ... Vertus, génie, talens, objets sacrés de ma vénération, vous commandez l'estime profonde, l'admiration, le respect ; mais l'amour !... l'amour, Sady, qui pourroit l'exiger ? .. Celui qui aime auroit des droits, peut être ?... Ils ne sont pas toujours écoutés. Nul mortel, quel qu'il soit, ne peut, avec l'espoir d'être obéi, dire à un autre : *Aimes moi.* Vos despotes, fiers & enivrés de leur puissance, ne commandent point à l'amour ; les Dieux, les Dieux eux-mêmes le prescrivent, & leur pouvoir se borne-là, Aimer, être aimé, voilà la vie, la félicité de l'homme dans ce monde, assez peu connu, & sans doute aussi dans cet autre monde qu'on ne connoît pas du tout. Mon adorable ami, vous avez des qualités éminentes, des talens distingués, un esprit transcendant & plein de grâces ; moi.... je vous aime ; me voilà tout d'un coup élevée à votre niveau ; je suis devenue votre égale ; & si vous ne pouviez pas aimer... ce seroit moi que la Nature auroit plus favorisée que vous. Mon Souverain ! ma Divinité ! je te révère ; mais je t'adore. Je t'apporte, je viens t'offrir ce que l'Univers entier, ce que l'hommage de tout l'Univers ne vaut pas, beaucoup de candeur & d'amour.... Sady, sage & juste, doit m'accueillir avec transport.

Il m'eſt ſi naturel, il eſt ſi profondément empreint dans mon âme, cet amour, ma vie & mon exiſtence, qu'il me ſemble qu'il étoit en moi avant de vous avoir connu. Il fait partie de mon être; je ne le diſtingue pas de cet autre amour qu'on reſſent pour ſoi : pareils en leurs effets, je les confonds, & je croirois qu'ils ont commencé enſemble. Je ſuis bien ſûre du moins que cet attachement n'aura point d'autre terme que celui de l'affection que je me porte à moi même; il ne finira comme elle qu'avec ma vie. Sage & tranquille Sady, que tant d'amour ne vous alarme pas. Je ſuis deſcendue dans mon âme, je l'ai méditée; j'en ai obſervé & ſaiſi tous les mouvemens : l'âme des anges, je le jure, celle de vos chaſtes *péris*, s'il eſt des *péris*, & qu'elles aient une âme, n'ont pas plus d'innocence. Trop aimable Sady, de quelque peu de retour que vous vouliez & que vous puiſſiez payer ma tendreſſe, vous ne me verrez point défiante ou exigeante, vous ſuivre, vous importuner; ſenſible à l'excès, mais fière autant que ſenſible, vous ne m'entendrez point me plaindre... C'eſt vous que je plaindrai, & je ne vous le dirai pas. Si ce cœur a des orages, ils ne ſeront que pour moi. Je ne ſais point injurier les hommes, ni blaſphémer les Dieux, ni m'empoiſonner, ni aſſaſſiner perſonne. Toute à l'amour, je ſais être par lui infiniment heureuſe, ou malheureuſe, voilà tout. Mon ſort, indépendamment des circonſtances, des lieux, de vos préjugés, de nos convenances, de mes engagemens, des vôtres, ſi vous en avez, eſt tout dans votre cœur; il n'eſt que là. Auprès de Sady indifférent, dans le climat le plus fortuné, & comblée de tous les biens, je pourrois ſouffrir, gémir, pleurer : à mille lieues de vous, ſous le ciel nébuleux de la Grande-Bretagne, dans un déſert, dans un antre, ſûre même de ne vous revoir jamais,

Digitized by Google

je peux être encore, aimée de Sady, la plus fortunée des femmes. *

ACADÉMIE.

ACADÉMIE FRANÇOISE.

LA Séance publique du Lundi 13 de ce mois, pour la réception de M. le Comte de *Guibert*, qui succédoit à M. *Thomas*, est une des plus brillantes qu'on ait encore vues; & l'enthousiasme avec lequel on s'y étoit porté, a été prolongé par les Pièces qu'on y a entendues.

La double estime que M. *Thomas* avoit acquise par ses talens & par ses mœurs, les profonds regrets qu'il a laissés en mourant, avoient inspiré un desir impatient de l'entendre célébrer. Mais si le sujet étoit propre à enflammer l'imagination de l'Orateur, il lui donnoit aussi des Auditeurs plus exigeans:

* Nous engageons l'Auteur à publier incessamment une correspondance qui doit être lue de suite, & à laquelle nous sommes fâchés de ne pouvoir donner ici une plus grande étendue.

Digitized by Google

il eſt difficile de louer un homme dont l'éloge eſt dans toutes les bouches. M. de *Guibert* a ſatisfait à l'attente & aux prétentions de ceux qui étoient venus pour l'entendre. On a très-vivement applaudi dans ſon Diſcours une éloquence flexible & variée, des beautés de tous les genres. Il a trouvé dans ſon eſprit de quoi célébrer les talens de M. *Thomas*, & dans ſon cœur, de quoi louer & faire aimer ſes vertus.

Des traits ingénieux, rendus en très-bon ſtyle, ont fait juſtement applaudir le Diſcours de M. le Marquis de *Saint-Lambert*, qui, en qualité de Directeur actuel, répondoit au Récipiendaire. Il a raconté, avec autant de grâce que de ſenſibilité, quelques anecdotes de la vie de M. *Thomas*. Il a rapporté comment ce célèbre Académicien, né ſans fortune, ayant été appelé auprès d'un Grand qui s'intéreſſoit à lui, perdit ſa faveur par un trait de déſintéreſſement & de délicateſſe. Il refuſa de ſouſcrire à des ſollicitations qu'on faiſoit en ſa faveur, parce qu'il jugea qu'un de ſes amis avoit des droits antérieurs aux honneurs qu'on briguoit pour lui-même. Ce refus cauſa la diſgrâce de M. *Thomas*, qui ſe retira en vrai Philoſophe; *& depuis ce moment*, a dit ingénieuſement M. de *Saint-Lambert*, *il craignit plus les protecteurs que la pauvreté.*

Digitized by Google

Après les deux Discours, * M. *Ducis*, ami intime de M. *Thomas*, & qui a été le témoin de sa mort, a lu une Épître qui a reçu les plus grands applaudissemens. La moitié de cette Épître est consacrée à louer l'amitié, & l'autre à pleurer son ami. On sait que M. *Ducis*, dans un voyage en Piémont, a failli périr lui-même; cette circonstance, & son amitié connue pour M. *Thomas*, ne pouvoient qu'ajouter à l'intérêt de cette lecture. Il a vivement touché par la peinture qu'il a faite à-la-fois de la mort de son ami & de ses propres dangers.

Le prix proposé pour l'*Éloge de M. d'Alembert*, a été remis à l'année prochaine.

Au récit de ces hommages rendus à M. *Thomas*, ajoutons-en un autre qui ne sera pas moins glorieux à sa mémoire.

---

* Ces Discours se trouvent chez Demonville, Imprimeur de l'Académie Françoise, rue Christine.

Digitized by Google

Au Dieu Créateur & Rédempteur.

CI-GÎT LÉONARD-ANTOINE THOMAS, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, Aſſocié de celle de Lyon, né à Clermont en Auvergne, le premier Octobre 1732, mort dans le Château d'Olins, le 17 Septembre 1785.

Il eut des mœurs exemplaires,
Un génie élevé,
Tous les genres d'eſprit;
Grand Orateur, grand Poëte;
Bon, modeſte, ſimple & doux,
Sévère à lui ſeul;
Il ne connut de paſſions
Que celles du bien, de l'étude,
Et de l'amitié.
Homme rare par ſes talens,
Excellent par ſes vertus,
Il couronna ſa vie laborieuſe & pure
Par une mort édifiante & chrétienne.
C'eſt ici qu'il attend la véritable immortalité.

Ses écrits & les larmes de tous ceux qui l'ont connu honorent aſſez ſa mémoire; mais M. l'Archevêque de Lyon, ſon Ami & ſon Confrère à l'Académie Françoiſe, après lui avoir procuré pendant ſa maladie tous les ſecours de l'amitié & de la religion, a voulu lui ériger ce foible monument de ſon eſtime & de ſes regrets.

Digitized by Google

SPECTACLES.

COMÉDIE ITALIENNE.

EN 1746, Marivaux fit repréſenter à la Comédie Françoiſe, une Comédie en un Acte & en vers, qui a pour titre : *Le Préjugé Vaincu.* Ce petit Ouvrage offre l'orgueil de la Nobleſſe aux priſes avec l'Amour. L'Héroïne de la Pièce eſt une fille noble, qui aime un ſimple Bourgeois qu'elle épouſe au dénouement. On donne rarement cette bagatelle, où l'on trouve beaucoup d'eſprit & très-peu d'intérêt. Dès l'expoſition on prévoit que l'orgueil ſe défendra mal, & que l'Amour ſera le vainqueur. Nous rappelons cette Pièce, parce qu'elle a quelque rapport, au moins par le titre, avec *la Prévention Vaincue*, Comédie en trois Actes & en proſe, repréſentée pour la première fois le Vendredi 17 de ce mois.

Un Marquis, dont le véritable nom eſt Inconnu, & qui a pris celui de Dalincourt a ignoré ſon rang & ſa richeſſe juſqu'à la mort d'un Tuteur qui a diſſipé ſes biens, en même-temps qu'il lui cachoit le ſecret de ſa naiſſance. Réduit à une médiocre fortune, il a épouſé une femme belle & ſage. Un homme puiſſant s'eſt paſſionné pour elle, & s'eſt vengé de ſa réſiſtance en abuſant de ſon pouvoir, pour l'accabler de perſécutions ainſi que ſon époux.

Digitized by Google

Le chagrin a bientôt conduit la Marquise au tombeau, & le Marquis a conçu pour la Noblesse en général un mepris & une haine qui l'ont engagé à renoncer à son rang, à se retirer à la campagne, & à y vivre en simple Bourgeois avec sa fille Cécile, fruit unique & cher de son malheureux hymen. Le Marquis de Florville, jadis fat, séducteur, homme à bonnes fortunes, mais rendu à la raison par un amour vrai, pur & désintéressé, a pris le nom de Dorval & la mise d'un Bourgeois sage pour se lier avec Dalincourt. Il a su mériter l'estime du père & l'amour de la fille; Dalincourt se montre même très-disposé à le choisir pour gendre, quand le Comte de Grandville, parent de Dalincourt, & Seigneur du village où ce dernier a choisi sa retraite, revient à son château, accompagné de sa femme, avec laquelle il s'est tout récemment réconcilié. Cet heureux retour de deux époux réunis, & qui vivoient auparavant dans une mésintelligence ouverte, dans une désunion qui, grâce à la liberté actuelle de nos mœurs, n'est plus regardée comme scandaleuse, doit être célebré par une fête, dans laquelle le père de Cécile a consenti que sa fille jouât un rôle. Le Marquis de Florville est connu de M. de Grandville & de sa femme, avec laquelle il a eu une liaison très-particulière: comme il redoute que son déguisement ne rende ses intentions & son séjour suspects à M. de Grandville, il se hâte de reprendre les habits d'un homme de son rang, & de se présenter au

Digitized by Google

château. Il y est très-bien reçu, on lui propose même de prendre un rôle dans la fête. Après l'avoir un peu vivement persifflé sur son ancien genre de vie, auquel il ne paroît pas avoir renoncé, on lui parle de la jeune personne avec laquelle il doit jouer la Comédie, & on la lui présente. Sa confusion est extrême quand il reconnoît Cécile; & la surprise douloureuse de celle-ci est inexprimable: elle augmente encore quand Mme de Grandville peint le Marquis sous les couleurs de l'homme le plus aimable, mais aussi le plus dangereux & le plus familier avec le langage comme avec les ressources de la séduction. Une explication entre les deux amans, où la franchise, la bonne-foi & la tendresse de Florville éclatent dans toute leur pureté, ramènent Cécile sans peine à l'indulgence & à l'amour; mais comment gagner M. Dalincourt, comment vaincre sa prévention invétérée contre les Nobles? A l'aspect de Florville, superbement vêtu, il s'imagine voir un Acteur couvert de l'habit de son rôle; les discours de M. de Grandville ne tardent pas à le désabuser & à lui faire connoître le véritable rang du faux Dorval. Il exhale toute sa colère, toute son indignation, & répond à tous les discours du Marquis, à toutes ses propositions d'hymen & de fortune par l'assurance la plus formelle qu'il ne sera jamais son gendre. Florville au désespoir se retire, avec le projet de renoncer à la main de Cé-

Digitized by Google

cile, & de parvenir au moins à conſerver l'eſtime de ſon père. M. de Grandville n'abandonne pas le deſſein de rendre Florville heureux; il parle à Dalincourt avec l'éloquence de l'amitié; il lui peint Cécile amoureuſe de Florville, conſumant ſa vie, par obéiſſance, dans les larmes & dans la douleur. A ce tableau, à l'aveu que Cécile fait de ſa tendreſſe pour le Marquis, Dalincourt ſe laiſſe toucher, le ſentiment de l'amour paternel l'emporte ſur l'habitude d'une longue prévention; & lorſque Mme de Grandville ramène Florville dans l'intention d'employer auprès de Dalincourt tout ce qu'elle peut avoir de crédit ſur ſon âme, elle trouve tout diſpoſé pour le bonheur de ſon jeune ami, qui reçoit la main de Cécile.

On trouve dans le troiſième volume *des Délaſſemens d'un Homme Senſible*, par M. d'Arnaud, une Anecdote intitulée: *le Miſantrope eſtimable*, dont le fonds a une analogie aſſez marquée avec celui de la *Prévention vaincue*. Dans l'un & l'autre Ouvrage, un Gentilhomme a quitté ſon rang, ſon nom & ſes titres pour vivre à la campagne en ſimple Cultivateur, & marie ſa fille à un Noble déguiſé, après avoir vaincu l'aſcendant de la prévention par celui de la Nature. Mais les motifs des deux Perſonnages, & la concluſion des deux Fables ne ſont pas les mêmes.

La réconciliation de M. & de Mme de Grandville, dont le premier donne tous les détails au premier Acte, eſt très-exactement

Digitized by Google

imitée d'un joli Conte de M. Imbert, qui a été inséré dans ce Journal en 1782, & qu'on trouve dans un Recueil de Contes en prose, imprimé en 1783.

Il y a de l'adresse & de l'intelligence dans la manière dont l'Auteur a fondu ces deux Anecdotes l'une dans l'autre. La marche de l'Ouvrage est claire; mais elle est quelquefois un peu lente, & chargée de détails qui détournent trop long-temps de l'intérêt principal. Le second Acte offre des situations piquantes; la plus remarquable est celle que nos Lecteurs ont déjà distingué sans doute, où le Marquis de Florville rencontre Cécile dans la jeune personne avec laquelle il doit jouer la Comédie, & où il entend Mme de Grandville s'expliquer tout haut sur son caractère, de manière à le rendre suspect, & même méprisable aux yeux de son amante. La répétition que les deux amans font d'une Scène analogue à leur situation, présente une situation intéressante, quoiqu'un peu forcée, elle finit très-gaîment; mais cette fin n'est qu'une réminiscence de la *Métromanie*. Le troisième Acte laisse plus à désirer que les deux premiers. Les raisons que Dalincourt allègue pour se refuser à l'hymen de Florville, sont foibles & vagues; quand il cite sa propre expérience pour motiver son éloignement à l'alliance d'un Noble, il fait une grande inconséquence; car il est Noble lui-même, il a été bon mari, il est bon père, & son expérience personnelle parle contre sa

Digitized by Google

prévention. Il nous ſemble qu'il auroit fallu réſerver pour le dénouement une partie des idées fortes & même énergiques, que l'Auteur a placées au premier Acte dans la bouche de Dalincourt; mettre l'opiniâtreté de la prévention aux priſes avec l'amour paternel; enfin, après un combat violent, & qui étoit ſuſceptible d'un grand intérêt, rendre ce dernier triomphant.

Ces obſervations ne nous empêcheront point de convenir que cet Ouvrage a du mérite, de la gaieté, ſouvent de l'intérêt; qu'il annonce une connoiſſance très-étendue du Théâtre; que le ſtyle en eſt bon, ſain & facile, malgré quelques tirades qui annoncent de la prétention, & quelques expreſſions un peu trop recherchées. Il faut remettre ſouvent ſous les yeux de nos Écrivains modernes ce vers de Greſſet, qu'ils paroiſſent avoir banni de leur mémoire:

L'eſprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

ANNONCES ET NOTICES.

Collection des meilleurs Ouvrages François compoſée par des Femmes; dédié aux Femmes Françoiſes, par Mlle de Kéralio.

Cette Collection, annoncée au mois de Juin dernier, a paru plaire aſſez pour qu'on s'occupe de la mettre à exécution, & d'expoſer le plan qu'on ſe propoſe de ſuivre.

On remonte juſqu'à la célèbre Héloïſe, la première

Digitized by Google

des Femmes Françoises qui posa les fondemens de leur gloire en Littérature. Sa vie & ses Ouvrages sont précédés d'un Abrégé de l'Histoire des Lettres dans les Gaules, depuis leur établissement jusqu'au onzième siècle. La vie & les Anecdotes concernant chaque Auteur, seront placées à la tête de ses Ouvrages; l'ordre des temps sera suivi relativement aux Auteurs & aux premières Éditions.

Cette Collection sera composée de 40 vol. *in* 8°. de 5 à 6 cent pages, imprimées sur carré fin de Limoges, ornés chacun d'une Gravure, composée & exécutée par des Artistes estimés, & représentant le sujet le plus intéressant que le volume pourra fournir. On donnera deux volumes par mois. Le prix de chacun sera de 4 liv. 10 sols pour les Souscripteurs, en tout 180 liv. & de 5 liv. 10 sols pour ceux qui n'auront pas souscrit. Ainsi l'on aura dans un seul format une Collection nouvelle en France, où l'on trouvera les meilleurs Pièces de Poésie, Théâtre, Romans, Lettres, Histoire des Femmes dont on ne pouvoit réunir les Œuvres détachées qu'avec beaucoup de peine, des frais considérables & des recherches souvent inutiles.

La Souscription sera ouverte jusqu'au mois de Janvier 1787. On payera 6 liv. en souscrivant, & 7 liv. 10 sols en retirant les deux premiers volumes, de sorte qu'il y aura toujours un volume payé d'avance. On peut souscrire chez l'Auteur, rue de Grammont N°. 173 chez Lambert, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, près S. Côme; Cuchet, rue & hôtel Serpente; Lagrange, au Palais Royal, N°. 123, côté de la rue Neuve des Bons-Enfans; Leſclapart, rue du Roule, N°. 11, près le pont-neuf, & chez les principaux Libraires de l'Europe.

On prévient aussi que l'*Histoire d'Elisabeth, Reine d'Angleterre*, dont l'impression a été retardée par des raisons personnelles à l'Auteur, paroîtra en entier au

Digitized by Google

mois de Juin prochain. D'autres raisons obligeant à n'y insérer que le seul portrait de la Reine Elisabeth, on a réuni les quatre volumes en trois beaucoup plus forts que n'auroient été les quatre déjà annoncés, afin que le Public n'ait pas à se plaindre de la privation des gravures, & que les frais d'impression étant exactement les mêmes, les Souscripteurs ne payent que 15 liv. ce qui leur en auroit coûté 20 liv., & le Public 18 liv. ce qu'il auroit payé 24 liv. On peut se faire inscrire aussi chez l'Auteur, rue de Grammont N°. 173 chez Lagrange, au Palais Royal, N°. 123, & chez les principaux Libraires de l'Europe.

De l'État naturel des Peuples, ou *Essai sur les Points les plus importans de la Société Civile, & de la Société Générale des Nations.* 3 vol. *in* 8°. br. Prix, 12 liv. A Paris, chez la Veuve Herissant, Impr.-Libr, rue Neuve Notre-Dame.

Cet Ouvrage, dont nous rendrons compte incessamment, est très-important par son objet; & une Approbation très-avantageuse du Censeur qui l'a examiné, prévient en faveur de son exécution.

Cinquieme Livraison des Œuvres de M. Gessner, en 3 vol. grand *in*-4°., ornés de 74 estampes, & autant de culs-de-lampes, de la composition de M. Barbier l'aîné, Peintre du Roi. A Paris, chez l'Auteur; la Veuve Herissant, Impr.-Lib. rue Neuve Notre-Dame, & Barrois l'aîné, Lib., quai des Augustins.

Cet Ouvrage est exécuté avec un soin qui doit le rendre précieux aux Amateurs. Il est à la fois recommandable par l'impression, le dessin & la gravure. Le nom de l'Artiste qui en est l'Auteur, étoit un garant du succès. Le caractère de l'estampe y est toujours relatif au sujet; on voit que le Peintre a

Digitized by Google

changé de ſtyle comme le Poëte. Comme aux ſujets antiques, Geſſner en a mêlé quelques-uns de modernes, M. le Barbier a changé de manière avec lui. On peut citer pour exemple l'Idylle intitulée : *le Souhait.* Le Peintre n'a pas manqué de donner le coſtume d'un payſan Béarnois au Villageois rencontré par l'homme bienfaiſant.

Enfin le mérite réel de cet Ouvrage, bien digne aſſurément des honneurs Typographiques, doit en faire un des ornemens de nos Bibliothèques.

Cabinet des Modes, ou *les Modes nouvellement décrites d'une manière claire & préciſe, & repréſentées par des Planches en taille-douce enluminées, trois Cahiers.*

L'idée de ce Cabinet eſt heureuſe, & il a dû réuſſir. On ſouſcrit pour 21 liv. pour Paris & pour la Province franc de port par la poſte, chez Buiſſon, Libraire, rue des Poitevins, hôtel de Meſgrigny.

Lectiones Theologiæ de Matrimonio quas in ſuis ſcholis habet ſacra Facultas Nancencis. Nanceii apud viduam Bachot, Regis & Univerſitatis Typographum Bibliopolamque Juris, *in*-12. Pariſiis, apud Carolum-Petrum Berton, Bibliopolam viâ ſancti Victoris

Une ſaine doctrine, de la méthode, de la clarté & de la préciſion forment le mérite de cet Ouvrage.

Testament de Jerôme Sharp, Profeſſeur de Phyſique amuſante, où l'on trouve parmi pluſieurs tours de ſubtilité qu'on peut exécuter ſans aucune dépenſe, des préceptes & des exemples ſur l'art de faire des chanſons impromptu, pour ſervir de complément à la *Magie blanche dévoilée*, par M. Decremps, du Muſée de Paris, avec 69 figures. Prix,

Digitized by Google

3 liv. franc de port par tout le Royaume. A Paris, chez l'Auteur, rue des Rats, près la place Maubert, N°. 5.; & chez Granger, Bailly, Lagrange & Leſclapart Libraires.

Les Amateurs liront avec plaiſir dans le premier Chap. de cet Ouvrage, l'Hiſtoire d'une Devineresſe qui avoit l'induſtrie de débiter ingénieuſement des Oracles toujours vrais, ſans que les raiſonnemens d'un Philoſophe inſtruit & peu crédule puſſent jamais la déconcerter. Le ſecond Chap. démontre, parmi pluſieurs tours de cartes nouveaux, ou nouvellement perfectionnés, le moyen preſque sûr de gagner des paris, & le danger de jouer au brelan ou à la triomphe avec des perſonnes dont la probité eſt équivoque. Dans le troiſième Chap. M. Decremps, après avoir amuſé le Lecteur par des tours d'adreſſe clairement décrits, l'inſtruit par des digreſſions intéreſſantes, & finit par exercer l'eſprit, ſoit en démontrant l'art de rimer impromptu, ſoit en expliquant le moyen de ſe former une mémoire artificielle, &c. &c. Le dernier feuillet enſeigne une manière bien ſimple pour entretenir une correſpondence ſecrette; c'eſt de la muſique qui par la manière de préſenter le papier, n'offre aux yeux que de l'écriture ordinaire.

Au reſte, M. Decremps, ſous le titre de Teſtateur, offre à ſes Lecteurs, qu'il appelle ſes héritiers, pluſieurs exemples par leſquels il prouve que ſes inſtructions ſont des biens réels, puiſqu'elles tendent à la conſervation des autres biens.

Esquisse d'un Tableau général du genre-humain, où l'on apperçoit d'un ſeul coup-d'œil les Religions & les Mœurs des différens Peuples, les Climats ſous leſquels ils habitent, & les principales variétés de forme & de couleurs de chacun d'eux. Par Mlle le Maſſon-le Golft, du Cercle des Philadelphes, &c.

Mlle le Maſſon-le-Golft, déjà connue par plu-

Digitized by Google

fleurs Ouvrages, en offre un bien intéressant pour l'Éducation. Ce Tableau représente au premier coup-d'œil l'homme physique & moral fixé sur nos deux hemisphères. On y remarque la couleur olivâtre de l'Asiatique ; la noire & basannée de l'*Africain* : la blanche de l'*Européen* ; enfin celle de l'*Américain* sous la zône torride, qui étoit, avant la conquête de ce nouveau monde, de la couleur du cuivre rouge, & sous les zônes tempérées, basannée, jaunâtre & olivâtre. Si l'on considère l'homme physique & moral, il est distingué par des signes qui le caractérisent ; c'est-à-dire, s'il est *Catholique Romain*, par une croix ; *séparé de l'Eglise*, par une croix renversée ; *Mahométan*, par un turban ; *idolâtre*, par un soleil ; s'il est *grand*, par trois lignes parallèles ; *très grand*, par quatre ; *moyen*, par deux lignes parallèles ; *petit*, par une ligne horizontale ; *bien fait*, par une ligne perpendiculaire ; *mal fait*, par un z ; *beau*, par un ovale ; *laid*, par un quarré anguleux ; *humain*, par un poignard la pointe en bas ; *cruel*, par un poignard la pointe élevée ; *sivant*, par un triangle ; *vivant en société*, par une mouche : *sauvage*, par une flèche ; *nud*, par un ver de terre ; *poligame*, par quatre points, &c. Cet extrait annonce un travail fort étendu & neuf en son genre, mais en même-tems il doit occuper sa place dans tout ce qu'on a publié sur la Géographie, &c.

Ce n'est que chez M. Moitey, Ingénieur-Géographe du Roi, Professeur de Mathématiques & d'Architecture Militaire de MM. les Pages de LL. AA. SS. Mgr. le Prince & Madame la Princesse de Conty, rue de la Harpe, la porte cochère N°. 109, que l'on pourra se procurer cette Carte. Prix, 2 liv. 8 sols.

Trois Sonates pour le Clavecin ; les deux dernières avec Violon obligé, par M. Amédée Rasetti ;

Digitized by Google

Livre 4, prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Lazare, maison de M. Renard, n°. 6. *bis*.

Rondeau pour le Forte-Piano, par Mme Desmaisons. Prix, 3 liv. A Paris, chez le sieur Siéber, rue S. Honoré, vis-à-vis l'hôtel d'Aligre, n°. 92.

Deuxieme Recueil des Etrennes d'Euterpe, ou *Romances-Vaudevilles*, &c. Dédiées à la Jeuneſſe, paroles & muſique par M. Ducray; accompagnement de Guittare du même Auteur, Œuvre 3. Prix, 2 liv. & ſols. A Paris, chez Robin, quai de Gêvres, aux deux Anges; de Roullède, rue S. Honoré, près l'Oratoire; Mlle Lebeau, Mlle Rivet, toutes deux au Palais Royal.

Feuilles de Terpſicore pour la Harpe & le Clavecin, Nos. 9, 10, 11, 12 & 13. Prix ſéparément 1 liv. 4 ſols; abonnement pour chacun de ces Journaux, 30 liv. port franc pour 52 Livraiſons qui ſe font chaque Lundi. A Paris, chez Couſineau, père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies.

TABLE.

A Mme N...., 145
A une jeune Demoiſelle, 146
Quatrain, 147
Charade, Enigme & Logogryphe, 148
Eſſais Hiſtoriques ſur les Mœurs des François, 150
Délaſſemens de l'Homme Senſible, 161
Eloge de Maximilien-Jules-Léopold, Duc de Brunſwick-Lunebourg, 164
Suite des Lettres de Jenny de Bleinmore, 167
Académie Françoiſe, 177
Comédie Italienne, 181
Annonces & Notices, 186

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde-des-Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 25 Février 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 24 Février 1786. GUIDI.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 12 Février.

LE 9 du mois dernier, le Sund entre Colmar & Oelande étoit entierement fermé par les glaces, & on le passoit en traîneau.

Le 25 Janvier, la Compagnie d'Assurances maritimes de Copenhague a fixé dans son Assemblée le dividende à 2 pour cent, ou 20 rixdalers pour chaque ancienne Action.

On porte la quantité de grains qui se trouve encore actuellement à Dantzick dans les magasins des Négocians à 5000 lasts de froment & à environ 3000 de seigle.

On écrit de la Poméranie Suédoise, que le Roi de Suede a supprimé la torture dans ses Etats d'Allemagne. Le Décret de suppression est du 12 Novembre 1785.

DE VIENNE, le 12 Février.

De longues séances de S. M. I. à la Chan-

Digitized by Google

cellerie de Hongrie ont fait renouveller les bruits qui circuloient depuis quelque temps sur l'état futur de ce Royaume. On croit peu, il est vrai, à la prochaine tenue d'une Diete Hongroise & à la nomination d'un Palatin, annoncées sans fondement ; mais au lieu de ces opérations politiques, l'on s'attend à un arrangement qui permettra à la Hongrie la libre exportation de ses denrées dans les Etats héréditaires, sans payer de droits de Douanne, moyennant 9 millions de florins qui seront ajoutés à la contribution annuelle du Royaume.

On attribue à l'Empereur le projet de supprimer les primogénitures ; les Etats, dit on, ont été prévenus de s'occuper des mesures à prendre pour substituer au droit d'aîneſſe un partage égal des héritages entre les enfans des sujets de S. M.

Un jeune homme de qualité perdit au jeu l'année derniere une somme considérable. Nonobstant les avertissemens du Monarque, il vient de perdre encore 18000 fl. dans une soirée. L'Empereur en étant instruit, lui a adressé une forte réprimande, & l'a interdit.

Suite du Traité de commerce entre l'Empereur & l'Impératrice de Russie.

VI. Nous ordonnons & voulons pareillement, qu'à l'avenir il ne soit payé aucun droit d'entrée de plus que de dix pour cent, pour toutes les pelleteries qui seront importées de la Russie dans nos états, pour le compte des propriétai-

Digitized by Google

res de nos états héréditaires, ou de la Russie.

VII. Pareillement dorénavant, & de ce moment, il ne sera pas payé pour l'entrée du Kaviar que cinq pour cent du quintal poids, dit Sporko.

VIII. Tous les sujets de la Russie, par rapport au droit & à la liberté de décharger & de déposer dans les magasins des ports d'Ostende & de Nieuport, leurs effets & marchandises & ensuite de conduire plus loin ces mêmes marchandises, seront traités de la même maniere que toutes les autres nations les plus favorisées.

IX. Toutes especes de denrées, productions des arts & fabriques de la Russie, ou de la Chine, immédiatement importées des ports de Cherson, de Théodésie & Sewastopolis, par des Russiens tant sur leurs propres vaisseaux que sur ceux des pays héréditaires, aussi bien que les mêmes productions nationales qui seront exportées par eux dans ces mêmes ports, jouiront d'un quart de diminution des droits à payer en vertu des tarifs actuels ou futurs. Cette diminution aura également lieu dans les mêmes cas à l'égard des ports de Trieste & de Fiume, dans le cas que pendant l'espace des douze années, fixées par le troisieme article du présent, il arrivât qu'il y fût établi des droits.

X. Dans le cas que des navires Russiens fussent forcés, soit par quelque tempête, soit par la poursuite d'un corsaire, ou pirate, soit enfin pour tout autre événement de chercher un refuge dans quelque port des pays héréditaires, nous voulons qu'il soit permis de les y faire reparer, qu'ils y soient pourvus de tout ce dont ils auront besoin, & qu'ils en puissent repartir & faire voile sans aucun empêchement; & nous défendons expressément, qu'aucuns na-

Digitized by Google

vires en pareils cas soient tenus par les employés des douanes dans nos ports à aucune visitation ou recherche ou payement de droits, sous condition cependant qu'il ne pourra être rien déchargé de leur cargaison, ni aucunes de leurs marchandises mises en vente, & qu'au surplus ils se conforment & se soumettent en tout aux loix, ordonnances & usages établis: dans le cas cependant qu'ils voulussent mettre en vente quelques-unes de leurs marchandises, alors ils doivent se conformer, à cet égard, aux ordonnances & à ce qui est prescrit par le tarif des douanes.

XI. Nous défendons pareillement de retenir dans aucuns de nos ports aucun vaisseau de guerre ni navire marchand Russien, ni aucune personne des équipages desdits navires, ou d'en saisir & arrêter les marchandises; cependant nous reservons le pouvoir à nos Cours de Justice de procéder conformément aux loix & aux formalités judiciaires d'usage contre les propriétaires des navires, (*tant à leur égard qu'à l'égard de leur cargaison*) qui auront fait quelques dettes personnelles dans le pays, aussi bien que contre les proprietaires, ou autres personnes que ce puisse être de l'équipage, qui auront commis quelque crime, ou quelque action punissable, dans lesquels cas ceux qui s'en seront rendus coupables seront traités suivant les ordonnances & les loix existantes dans le pays.

XII. Nous défendons à tous commandans dans les ports de nos pays héréditaires d'arrêter jamais, sous quelque prétexte que ce soit, par violence, soit pour le service de guerre, ou pour quelque affaire de transport que ce puisse être, aucun navire appartenant à un sujet Russe.

Digitized by Google

XIII. Tous nosdits commandans, en outre, & en général tous & un chacun de nos sujets, dans le cas que quelque navire, appartenant à un sujet de S. M. l'Impératrice de Russie, vint à échouer ou à faire naufrage sur les côtes de nos états, employeront toute l'attention & les soins nécessaires, pour qu'il soit prêté toute l'assistance, l'aide & le secours possibles, tant aux navires qui se trouveront dans ce cas, que pour sauver les personnes & les effets qui s'y trouveront. Bien entendu toutefois qu'ils auront à payer dans de semblables cas, tous les mêmes frais & dépens à quoi sont, dans tous ces mêmes cas, obligés nos propres sujets, par les loix & ordonnances.

XIV. Convaincus de plus en plus de l'avantage & du but salutaire des principes, que, durant la derniere guerre de mer, nous avons adoptés; unanimement avec S. M. l'Impératrice de Toutes-les-Russies, par rapport au système d'une neutralité armée, nous sommes constamment décidés non-seulement à porter l'attention la plus soigneuse à ce qu'elle soit (cette neutralité) scrupuleusement, universellement observée, mais nous voulons en outre l'observer & la faire observer envers tous les sujets de S. M. l'Impératrice de Russie. S'il arrivoit que par la suite nous nous trouvassions en guerre avec d'autres états, notre volonté est que pour cela le négoce & le commerce libre entre ces états & les sujets Russiens, ne soit aucunement interrompu. Bien plus dans tous ces cas nous voulons que les avantages spécifiés dans les quatre principaux points suivans, leur soient accordés. Savoir 1°. Chaque navire pourra librement naviguer de port en port, & faire voile pour les côtes des nations de guerre. 2°.

Digitized by Google

Tous les effets des sujets d'une Puissance en guerre, pourront & devront être libres sur des vaisseaux neutres; les choses de contrebandes seules exceptées. 3°. Pour déterminer ce qu'on doit entendre par une place maritime bloquée, aucune place ne pourra être réputée ni appellée bloquée, que, lorsque les vaisseaux de la Puissance qui la fera attaquer, se trouveront dans une telle proximité & dans une telle disposition & situation, que l'entrée dans ce port se trouve exposée à un danger évident. 4°. Jamais aucuns navires neutres ne pourront être retenus & arrêtés que pour des causes absolument justes, & fondées sur des faits publics. Le jugement à porter dans ce cas doit être rendu sans aucun délai; la procédure à cet égard toujours uniforme, prompte & conforme aux loix, & non-seulement le dédommagement convenable doit être adjugé à ceux qui, sans leur faute, en ont souffert quelque perte, mais en outre pleine & entiere satisfaction être faite à la nation, dont le pavillon aura été insulté.

XV. Tous les vaisseaux appartenans à des sujets Russiens, qui navigueront sans escorte, dans le cas qu'ils soient rencontrés, soit sur les côtes, ou en pleine mer, par quelqu'un de nos vaisseaux de guerre, ou par quelque navire d'un armateur, seront obligés de se soumettre à la visite, & dans ces cas aucuns papiers du navire ne pourront être jettés hors du bord. Par contre nous ordonnons que les susdits navires de guerre ou d'armateurs s'en tiennent toujours dans un aussi grand éloignement que celui où peuvent atteindre les canons du navire Russe marchand, & que même, pour obvier à tous désordres, jamais ils n'envoient plus de deux ou trois hommes dans leur canot, à bord du navire Russe, pour faire la visite &

Digitized by Google

l'examen des passeports & lettres, par lesquels se doit justifier la propriété du vaisseau & de la cargaison. Dans le cas au contraire que ces navires marchands se trouvassent envoyés par un, ou plusieurs navires de guerre, la déclaration pure & simple de l'officier qui commandera le convoi, que les susdits navires ne sont chargés d'aucune chose de contrebende, sera considérée comme parfaitement suffisante; & alors il n'y aura plus lieu à aucune espece de visite.

XVI. Aussi-tôt que, de la déclaration verbale du Commandant du convoi, ou de la représentation des documens, il apparoîtra évidemment que de pareils navires, rencontrés sur mer, ne sont chargés d'aucune contrebande, alors ils pourront continuer librement leur route, sans être plus long-tems retenus, & tous vaisseaux de guerre, ou navires d'armateur, qui, malgré cela, tenteroient d'occasionner à ces navires, de quelque maniere que ce soit, quelques pertes ou dommages, en répondront de corps & de biens, aussi bien que pour la satisfaction due pour l'insulte faite au pavillon.

XVII. S'il arrivoit qu'un navire russien, lors de la visite, fût trouvé chargé de contrebande, nous defendons que pour cette raison on puisse enfoncer ou ouvrir par force aucunes caisses, caissons, coffres, ballots ou tonneaux, ou s'emparer de la moindre chose des marchandises; mais celui qui se sera emparé d'un tel navire, est averti de le conduire dans un port de mer, où immédiatement après l'instruction du procès par les Cours de Justices commises à cet égard, il sera rendu, conformément aux réglemens & aux loix prescrites à ce sujet, un jugement décisif, en vertu duquel les marchandises prohibées, ou reconnues pour contrebande, seront confisquées; mais au

Digitized by Google

reste toutes les autres marchandises & tous autres effets du navire devront être exactement rendus, sans que, dans aucun cas, le navire, ou autre chose de sa cargaison, puissent être retenus sous le prétexte de dépenses faites, ou d'amende à payer. Le Capitaine d'un navire trouvé dans ce cas, aussi-tôt après qu'il aura livré la marchandise reconnue pour contrebande, ne sera point tenu d'attendre, contre sa volonté, la fin du procès; nous ordonnons & voulons au contraire qu'il puisse, aussi tôt que bon lui semblera, remettre à la voile avec la partie restante de sa cargaison: dans le cas même qu'un navire marchand Russien fût pris par un de nos vaisseaux de guerre, ou un de nos armateurs, & que ce navire étant chargé de marchandises reconnues pour contrebande, voulût d'abord remettre ces mêmes marchandises, dès ce moment il aura son entière liberté, & pourra sans aucun empêchement continuer sa route. Le Capitaine qui aura fait la prise sera tenu de se contenter de cet abandon volontaire, sans pouvoir, en quelque maniere que ce soit, arrêter, troubler, molester ni le navire ni l'équipage.

XVIII. Sous la dénomination de contrebande de mer, on ne doit compter que les objets suivans; savoir, toutes sortes de canons, mortiers, armes à feu, pistolets, bombes, grenades, gros & petits boulets, fusils, pierres à feu, meches, poudre, salpêtre, soufre, cuirasses, hallebardes, ou piques, épées, ceinturons, gibernes, selles, brides: de toutes lesquelles choses on doit toutefois excepter la provision nécessaire pour la défense du navire & de l'équipage. Mais pour tous autres articles non compris dans la désignation de ceux ci-dessus spécifiés, ils ne doivent en aucune façon être considérés comme munition de guerre

ou de mer, ni être sujets à confiscation ; au contraire, on doit les laisser passer sans aucun empêchement.

XIX. Quoique maintenant on ait clairement déjà déterminé dans l'article précédent tous les objets de contrebande, & déclaré tous ceux qui n'y sont pas nommément désignés comme libres & devant être assurés contre toute saisie, ou arrêt, cependant nous nous trouvons dans la nécessité, à cause des difficultés qui se sont élevées dans la dernière guerre de mer, concernant les droits des peuples neutres, par rapport à la vente qu'on peut faire de navires aux Puissances en guerre, pour prévenir tous doutes qui pourroient naître à ce sujet, de conclure & arrêter ce qui suit :

Savoir que dans le cas que nous nous trouvions en guerre avec une Puissance étrangere, il n'en sera pas moins toujours permis aux sujets de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies de vendre à cette Puissance, ou de faire construire pour son compte, autant de navires que bon lui semblera, sans que nous puissions, non plus que nos vaisseaux de guerre, ou navires d'armateurs, y apporter aucun empêchement. Cependant il doit s'entendre de soi même, que de semblables navires doivent être pourvus de tous les documens nécessaires, pour prouver & justifier que la propriété en appartient à des sujets Russes, soit qu'ils l'aient construit pour leur compte, ou qu'ils l'aient légitimement acquis.

XX. Notre volonté est, en outre, que tous les sujets d'une Puissance en guerre avec nous, qui sont entrés en service dans les Etats de la Russie, ou qui y seront naturalisés, ou qui y ont acheté le droit de bourgeoisie, quand même cela seroit arrivé pendant la guerre, soient considérés par nos Officiers de mer comme tous autres parti-

Digitized by Google

culiers nés Ruſſiens, & qu'en conſéquence ils ſoient traités de la même maniere.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

L'Empereur a ordonné d'armer à ſes frais dans le port de Trieſte deux cutters de 20 canons chacun. Leur deſtination eſt de croiſer ſur les côtes de la Dalmatie, & de protéger le commerce des ſujets Autrichiens.

Le régiment de Léopold de Toſcane-Dragons, de retour des Pays-Bas dans les environs de cette ville, a continué le 28 ſa marche pour ſe rendre à ſon quartier de cantonnement dans la Hongrie. On apprend de Linz que le regiment d'Infanterie de Tillier y eſt arrivé des Pays-Bas le 19 & le 22 de ce mois.

On croit ici généralement que l'Ordonnance qui hauſſe la valeur des eſpeces d'or dans les Etats héréditaires, ſera ſuivie inceſſamment d'une ſeconde qui hauſſera auſſi les eſpeces d'argent, parce que, ſi on laiſſoit ſubſiſter l'ancienne proportion entre les eſpeces d'or & d'argent, il ſeroit à craindre que celles-ci ne fuſſent exportées.

De Francfort, le 17 Février.

Par une Ordonnonce du Magiſtrat de cette ville, les nouveaux Louis d'or de France ſont mis hors de cours, & les écus de 6 livres de 1784, baiſſés au prix de 2 flor. 40 kreutzers.

Il ſemble que plus le Roi de Pruſſe ap-

Digitized by Google

proche de ſa fin, plus l'intérêt qu'inſpirent les moindres actions de ce Monarque le fortifie. Les Papiers publics Allemands ſont remplis depuis quelque temps de détails à ce ſujet; détails qui ne ſont pas tous fort authentiques ni bien nouveaux: mais les circonſtances politiques de l'Empire les font lire avec une eſpece d'enthouſiaſme. Une Feuille Allemande, entr'autres, préſente de la maniere ſuivante l'emploi des journées de *Frédéric II.*

Ce Monarque, qui a donné le ton à ſon ſiecle, ſe leve pendant l'été à quatre heures & pendant l'hiver à cinq heures du matin. Toutes les lettres qu'on lui a écrit, tous les placets qu'on lui préſente ſont rangés la veille ſur ſa table par ordre, & c'eſt par leur lecture qu'il commence ſa journée. Il ouvre toutes les lettres; il lit tous les écrits attentivement, & enſuite il en fait trois paquets différens. Dans le premier ſont ceux dont il veut lui-même faire la réponſe; il met dans le ſecond tous ceux qui doivent être renvoyés au Miniſtre, aux Conſeillers & aux Tribunaux; le troiſieme enfin contient tous ceux qui n'ayant ni rime ni raiſon, ne ſont bons qu'à être jettés au feu; & c'eſt le Monarque qui fait lui-même ce ſacrifice. Le Secretaire d'Etat vient un peu plus tard & travaille avec ſon maître aux expéditions les plus preſſées. Enſuite celui-ci monte à cheval, viſite ſes légions, & rentre au Palais pour y recevoir les étrangers qui viennent lui faire leur cour. Vient l'heure de la table; il y paroît toujours gai, & dit une infinité de choſes dont la juſteſſe & la vérité ſont de tous les ſiecles. Après dîner, le même Secretaire d'Etat revient pour

Digitized by Google

continuer & achever le travail du matin, ce qui dure ordinairement jusqu'à quatre ou cinq heures. Alors le Monarque se livre au repos ; & ce repos consiste dans la lecture de quelques bons ouvrages anciens ou modernes, qu'il lit ou qu'il se fait lire par son lecteur. Un Monarque qui fait remplir ses journées de cette maniere, peut bien exiger de tous les Ministres, Généraux, Officiers civils & militaires, qu'ils ne soient point aussi prodigues du tems qu'ils ont coutume de l'être dans bien des pays.

Le jour de son Anniversaire, ce Prince a fait plusieurs cadeaux pécuniaires aux Princes de sa maison. Il a donné au Prince Henri 10,000 rixdalers & une montre de la même valeur ; à la Princesse Amélie 5000 rixdal. 2000 au Prince Royal, autant au Prince Ferdinand de Prusse, & 1000 rixd. au Duc Frédéric de Brunswick.

Outre le Général de Ziethen, le Roi de Prusse a perdu le Colonel de *Troscki* dont il avoit distingué les talens militaires. Il a même donné une preuve touchante de sa haute estime pour cet Officier, en écrivant à sa veuve la lettre suivante :

La mort a enlevé bien subitement le Colonel de Troscki votre mari. Je perds en lui un très-bon & brave Officier. C'étoit un cri général, & je savois bien apprécier ses talens peu ordinaires. L'Ordre du mérite destiné à votre brave époux & renvoyé de votre part, & la reconnoissance que vous me témoignez pour les bienfaits qu'il a reçus de moi, doivent être pour vous & vos enfans un témoignage éternel de l'estime justement due, que j'avois pour ses services. Je ne veux point

Digitized by Google

cependant en rester là, & vous pouvez être persuadée que la veuve aussi bien que les enfans d'un Officier si méritant, ne seront jamais oubliés. C'est pourquoi vous pouvez avec confiance & sans délai m'envoyer le détail circonstancié de la situation dans laquelle il vous a laissée, ainsi que le nombre & l'âge de vos enfans, afin que je voie par-là ce que peut & doit faire pour vous & pour eux votre affectionné Roi.

Potzdam le 21 Janvier 1786. FRÉDÉRIC.

Post-scriptum de la main du Roi. J'avois honoré beaucoup votre mari, comme le modele d'un parfait Officier; mais puisqu'à mon grand regret la mort vient de me le ravir, je veux du moins le remplacer auprès de ses enfans, & faire pour eux & leur mere ce que je me proposois de faire pour le pere. Envoyez-moi donc au plutôt la liste de tous vos biens; je vous promets de faire ensorte, que toute la famille soit contente.

FRÉDÉRIC.

Peu après l'envoi de cette Lettre, le Roi fit savoir à Madame Troscki qu'il lui accordoit une pension de 500 rixdalers, & une terre de 20 mille rixdalers pour ses enfans. S. M. P. s'est également chargée de marier l'aînée des filles du défunt, de procurer un Canonicat à la seconde, & de placer les fils à l'Ecole Militaire.

Un Journal politique offre le dénombrement suivant de la population actuelle de l'Allemagne, & le calcul de la surface de chaque Cercle.

	ames.	*milles carrés de superf.*
Le Cercle d'Autriche	4,150,318	2,161

Digitized by Google

—— de Bourgogne,	1,000,000	. .	469
—— de Baviere,	1,899,593	. .	1,020
—— de Franconie,	1,000,000	. .	484
—— de Souabe,	1,855,890	. .	729
—— de Weſtphalie,	2,207,287	. .	1,160
—— du Bas-Rhin,	1,182,057	. .	458
—— du Haut-Rhin,	1,474,487	. .	502
—— de la Baſſe-Saxe,	2,175,690	. .	1,280
—— de la Haute Saxe,	3,920,689	. .	2,160
La Bohême, . . .	2,265,867	. .	961
La Moravie, . . .	1,137,227	. .	396
La Siléſie, . . .	1,828,000	. .	770
La Luſace, . . .	394,000	. .	180
Total, . .	27,401,579	. .	12,796

Etat détaillé de la population du Cercle de la Haute-Saxe.

	ames.
Poméranie Pruſſienne, ...	487,970
—— Suédoiſe, ...	103,547
Brandebourg, ...	1,097,232
Anhalt, ...	100,000
Saxe Electorale, ...	1,400,000
Gotha, ...	85,138
Cobourg, ...	65,000
Erfort, ...	36,000
Schwartzbourg, ...	100,000
Hohenſtein, ...	30,800
Lobenſtein & Ebersdorf, . . .	13,500
Les autres pays du Cercle, . . .	404,500
Total, ...	3,920,689

On écrit de Vienne, que l'Empereur ſe propoſe d'ôter aux Abbés & Prieurs des Abbaies & Couvens l'adminiſtration du temporel, & de la confier à des Abbés commendataires.

Digitized by Google

Nous donnâmes l'année derniere l'état détaillé de l'armée du Landgrave de Heſſe-Caſſel : voici maintenant celui des troupes de l'Electeur d'Hanovre. On verra que ces deux Princes unis par le ſang, par le voiſinage, & par les alliances, pourroient former une armée combinée de 50 mille hommes des meilleurs ſoldats de l'Allemagne.

CAVALERIE, 17 *Régimens;*
SÇAVOIR:

	hommes.
Le Régiment des Gardes,	386
——— du Corps,	380
——— de Hammerſtein,	380
——— de Bremer,	380
——— de Sprengel,	380
Les Dragons de Ramdor,	383
——— de Buſch,	383
——— de Fréderic,	383
——— d'Eſtorf,	383
——— de la Reine,	382
——— du Prince de Galles,	382
Total	4,202

INFANTERIE, 17 *Régimens;*
SÇAVOIR:

Le Régiment des Gardes,	789
——— de Stokhauren,	764
——— du Prince Frederic,	796
——— de Rheden,	765
——— de Borck,	787
——— de la Motte,	787
——— de Sydow,	787
——— de Buſch,	787
——— du Prince Erneſt,	787
——— de Saxe-Gotha,	787

Digitized by Google

——— de Vieux Linsing,	787
——— de Taube,	787
——— de Linsing le jeune,	787
——— d'Ahlefeld,	787
——— de Reinhold, aux Indes orientales,	1,035
——— de Wangenheim, aux Indes orientales,	1,035
——— d'Artillerie,	670
Ingénieurs & Mineurs,	37
Total	13,762

Milice réglée.

	hommes.
Le Bataillon d'Hanovre,	550
——— de Celle,	550
——— de Calenberg,	550
——— de Lunebourg,	550
——— de Grubenhagen,	550
——— de Wenden,	550
——— de Hameln,	550
——— de Hoya,	550
——— de Gottingue,	550
——— de Diepholz,	550
Total	5,500

Bataillons de Garnison composés d'Invalides.

Premier Bataillon de Hameln,	600
Second Bataillon de Hameln,	600
Bataillon de Ratzebourg,	600
——— de Harbourg,	600
Compagnies de Clausthal & de Neustade,	60
Artillerie de Garnison,	124
	2,584

RESUMÉ.

Cavalerie,	4,202

Digitized by Google

Infanterie,	13,762
Milice,	5,500
Bataillons de Garnison,	2,584
Total général	21,048.

La description géographique du Cap de Bonne-Espérance, publiée à Glogau par M. Menzel, renferme diverses particularités sur cet établissement Hollandois, mal connues jusqu'ici des voyageurs.

Ribeck acheta le terrein appartenant aux Hollandois, non pour 50,000 florins, comme on le dit, mais pour des couteaux, miroirs & verreries de la valeur d'à-peu-près mille florins. Tout le pays appartenant à la Compagnie, se divise en trois grands districts & autant de petits. La partie de la côte Sud-Oueſt, habitée par les Hollandois, comprend à peu-près 100 milles d'Allemagne; la côte Sud Eſt 150, & les bornes du pays au Nord sont à 250 heures de chemin du Cap.

Le haut Gouvernement consiste en un Gouverneur, quatre Chefs du commerce, quatre Marchands; le Gouverneur n'a que 6000 florins, les Chefs du commerce 1200 & 420 réales de pension; & les Marchands 720 florins & 288 réales; mais l'Auteur se garde bien d'apprécier leurs revenus casuels. Enfin les dépenses de la Compagnie en appointemens font un total de 394,965 florins.

Les revenus du Gouvernement, qui sont également détaillés dans l'ouvrage, font un total de 467,637 florins. Les quarante *Leggers* de vin rouge, & les 80 *Leggers* de vin de Constance, que la Compagnie retire du Cap, donnent seuls un profit considérable.

Pour faciliter le commerce avec les vins

Digitized by Google

du Palatinat & de la Moſelle, on a le projet de faire une grande route depuis Simmern, ville du Hundsruck, juſques dans les Pays Bas Autrichiens.

ITALIE.

DE TURIN, le 28 Janvier.

L'Edit publié ici concernant une nouvelle fabrication de monnoies d'or & d'argent, renferme en ſubſtance les diſpoſitions ſuivantes.

La valeur des monnoies d'or étrangères étant augmentée, il eſt ordonné de frapper une nouvelle piſtole de même titre & valeur que celle qui avoit cours précédemment; au moyen de quelque diminution dans ſon poids, elle ſe trouvera dans un rapport plus exact avec les autres monnoies courantes. Quant à la diminution du prix de l'argent, elle eſt reſteinte aux monnoies étrangeres, afin que les eſpèces du pays continuent d'avoir la même valeur, ſans aucune altération ni dans le titre, ni dans le poids. Les piſtoles actuelles, ainſi que leurs diminutions & augmentations, ceſſeront d'avoir cours au premier Mars prochain, & l'échange s'en fera juſqu'au premier Juillet, ſur le pied de 24 liv. 16 ſ. Ledit terme expiré, elles ne ſeront plus reçues que ſur le pied de 24 liv. 14 ſ.; & dans le cas où elles ſe trouveroient ne pas avoir leur poids complet, il ſera fait ſur leur prix, tant avant qu'après ledit tems, une diminution proportionnelle. Toutes les monnoies étrangeres compriſes dans le nouveau tarif, auront cours dans les Etats du Roi de Sardaigne,

Digitized by Google

sur le pied désigné dans ce tarif. Celles qui seront frappées par la suite aux Hôtels des Monnoies de l'étranger, n'auront cours qu'après que la Chambre des Comptes aura fait connoître leur poids & leur valeur par la voie d'une Déclaration. Dans le nouveau tarif, la valeur du sequin de Milan & de Florence est portée à 9 liv. 18 s. 8 d. monnoie de Piémont; celle du séquin de Venise est fixée à 9 liv. 19 s. 3 d. Les ducats d'or d'Autriche & de Cologne auront cours sur le pied de 9 liv. 16 s. 7 d. & ceux de Kremnitz sur le pied de 9 liv. 17 s.

On écrit de Milan que le Gouvernement de la Lombardie va procéder à une réforme de la même nature.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 14 Février.

Jusqu'ici les séances du Parlement n'ont pas eu d'objet assez intéressant, pour piquer la curiosité des Etrangers; nous nous bornerons en conséquence à l'extrait sommaire des opérations de cette assemblée depuis le 6 au 9 de ce mois.

Le 6 Février, la Chambre des Communes s'étant formée en comité de subside, prit les arrêtés suivans.

« Qu'il seroit accordé une somme de 150,000 livres, pour le remboursement d'une pareille somme avancée sur des billets de l'Echiquier, délivrés en vertu d'un acte de la derniere session, laquelle somme devoit être applicable au service de 1785.

Digitized by Google

Qu'il seroit également accordé une somme de 1,000,000 l. st. pour acquitter des billets de l'Echiquier. Le rapport de ces deux arrêtés s'est fait le lendemain.

Lord Hood présenta une pétition des boutiquiers de Westminster, par laquelle ils demandent la révocation de la taxe sur les boutiques.

M. Fox appuya cette pétition, qu'il dit avoir été signée par plus de 4000 de ses commettans.

La Chambre ordonna que la pétition fût mise sur le bureau.

M. Thornton & M. l'Alderman Sawbridge présentèrent chacun une pétition pareille; le premier, pour le bourg de Southwark, & le second pour la cité de Londres. M. Pitt étant alors absent, Lord Surrey s'adressa à M. Rose, Secretaire de la Trésorerie, pour savoir si le Gouvernement étoit dans l'intention de laisser subsister les taxes sur les boutiques; mais M. Rose refusa de s'expliquer.

Le Chancelier de l'Echiquier étant arrivé dans la Chambre, M. Marsham, remit sur le tapis l'affaire de la milice. Il demanda à M. Pitt s'il étoit prêt à entamer cette discussion. La Chambre, dit-il, doit se rappeller qu'il existe un acte du Parlement qui ordonne expressément que la milice soit convoquée & exercée tous les ans. Il s'étoit cependant écoulé deux années sans qu'elle eût même été passée en revue. Il espéroit donc que la Chambre ne différeroit pas plus longtems à prendre en considération un objet aussi important que l'étoit celui de la défense naturelle & constitutionelle de ce pays. Il desiroit par cette raison, avant de présenter son Bill, d'apprendre de M. Pitt s'il comptoit faire convoquer la milice cette année.

M. Pitt dit qu'il étoit surpris que M. Marsham

Digitized by Google

différât de présenter son Bill, & cela parce qu'un individu de la Chambre n'avoit pas eu le tems de mûrir ses idées sur cette affaire. Il sembleroit, ajouta-t-il, que l'honorable Membre ait voulu insinuer à la Chambre que je ne voyois pas la milice d'un bon œil; mais loin d'avoir aucune aversion pour ce corps, j'ai le plus grand desir qu'il soit mis sur le pied le plus respectable; mais je souhaite en même-tems qu'il en coute le moins possible à la nation pour effectuer ce plan. Je conviens qu'il existe un acte du Parlement relatif à la convocation annuelle de la milice, mais cet acte n'a pas pourvu aux dépenses qu'entraine un tel objet. Il finit par observer que s'il étoit possible de rendre la milice également utile, sans que cela augmentât les charges de l'Etat, il pensoit qu'on ne devoit pas hésiter à adopter un plan qui réuniroit autant d'avantages.

Le 7, M. Pitt annonça à la Chambre basse que, conformément au Discours du Roi, l'intention des Ministres étoit de manifester à la Nation l'état exact des finances, aussi tôt que l'on auroit rassemblé tous les relevés nécessaires. Cet état doit être divisé en deux parties; la premiere présentera la proportion entre les revenus & les dépenses; la seconde, ce qu'il sera possible d'affecter à l'extinction de la dette publique. Lorsque cet exposé aura été mis sous les yeux de la Chambre, M. Pitt en proposera l'impression, & le choix d'un comité chargé de rendre compte à la Chambre de la balance des différentes caisses, à différentes époques.

Le 8, le Secretaire de la Guerre fit une motion pour que la Chambre se formât en grand comité, à l'effet d'examiner les subsides de l'armée. Mais le Capitaine Minchin s'y opposa, & refusa de voter des subsides pour l'année, avant que

Digitized by Google

l'on se fût occupé de la Milice. Les raisons d'économie alléguées par M. Pitt pour s'opposer à la réunion annuelle de la Milice, parurent ridicules à M. Minchin. Selon lui, *la véritable économie consiste à employer l'argent de l'Etat de maniere à procurer à la société le plus grand avantage possible, & non à épargner quelques millions de livres sterlings.*

» Depuis que la France a réuni aux forces de la Maison de Bourbon celles de la Hollande, il ne faut plus considérer notre Marine, dit M. Minchin, comme le plus fort rempart à opposer à nos ennemis. On doit donc songer sérieusement à des moyens de défense sur terre, & il n'en est pas de plus sûr que notre Milice ».

M. Minchin parut disposé à retirer sa motion, si M. Pitt s'expliquoit plus clairement qu'il ne l'avoit fait dans une des séances précédentes.

M. Pitt n'ayant rien répondu, M. *Sheridan* prit la parole, & observa qu'il étoit contraire aux réglemens de proposer les subsides de l'armée avant ceux de la Marine, & il ajouta qu'il étoit d'autant plus intéressant de se conformer dans ce moment à cet usage, que les Ministres, selon le bruit général, devoient proposer d'augmenter considérablement cette année les subsides. M. Pitt garda encore le silence. Alors Lord North, sans entrer dans la discussion de l'affaire de la Milice, releva la faute commise, en proposant les subsides de l'armée avant ceux de la Marine.

Enfin M. Pitt se leva; il exprima sa surprise des argumens employés par les membres du parti de l'opposition. Il se référa à tout ce qu'il avoit dit dans une des dernieres sessions, sur la motion de M. Masham, & il répéta qu'il ne feroit connoître son opinion sur les nouveaux arrangemens proposés pour la Milice, que lorsqu'il auroit pu

Digitized by Google

profiter des lumieres qui naîtroient de la discussion de cette affaire.

Les débats se dirigerent ensuite sur la prétendue faute des Ministres, relativement à la forme sur le peu de tems qu'ils avoient laissé pour régler les comptes. M. Fox insista sur ce dernier point & dit, qu'il seroit du plus grand danger de laisser subsister un exemple si contraire aux réglemens; mais M. Pitt ayant fait lire au Greffier le journal de l'année 1784, où l'on vit que le Lord North avoit fait passer à cette époque les subsides de l'armée avant ceux de la Marine, quatre jours après que les comptes en avoient été déposés sur le bureau, il mit fin à tous ces discours, & apprit aux membres de la minorité à ne pas être si hardis dans leurs assertions. L'opposition de M. Minchin n'eut aucun effet, & la Chambre s'étant formée en grand comité, arrêta que l'on accorderoit

17638 hommes.

647,006 livres st. pour l'entretien des garnisons.

6,358 liv. st. pour la différence de la paie angloise à la paie irlandoise pour six Régimens.

24,378 liv. st. pour la demi-paie des Officiers invalides.

8,230 liv. st. pour la paie des troupes qui sont dans l'Inde.

7,329 l. st. pour les appointemens du Trésorier général de la guerre, du Secretaire de la Guerre, & des droits de l'Echiquier.

11,409 liv. st. pour les pensions des veuves d'Officiers.

Il est sérieusement question d'aggrandir le port de Douvres & de le fortifier.

La construction des bâtimens de commerce a considérablement augmenté, &

Digitized by Google

l'on compte actuellement dans les chantiers de la Tamise 40 gros navires qui seront lancés dans le courant de l'année.

Les 100 criminels, condamnés à être transportés aux colonies, & à 50 desquels le Roi avoit fait grace de la vie, viennent d'être tirés de la prison de Newgate, mis sur 3 chariots, & conduits à Portsmouth, où ils y seront embarqués. Le *Salisbury*, de 50 canons, & la frégate la *Winchelsea*, de 32 can., sont en équippement dans le même port, pour retourner au mois d'Avril à la station de Terre-Neuve. L'Amiral *Campbell* en a résigné le commandement, qui sera donné, à ce qu'on croit, au Commodore *Elliot*.

Il est question de créer pour M. Jenkinson une nouvelle place de Secrétaire d'Etat, dont le département comprendra toutes les affaires relatives au commerce.

Un entretien particulier de Lord North avec M. Pitt avoit fort intrigué les différens partis; mais cette conférence n'a eu pour objet que la Compagnie de Turquie, dont Lord North est Gouverneur. Il s'est rendu avec quelques-uns des Directeurs chez le Ministre avec lequel ils avoient des points à régler; & cette entrevue n'a duré que 15 minutes, & non 2 heures, comme on l'avoit annoncé.

Suivant une lettre de New-York, en date du 25 Novembre, les Négocians Américains ont résolu de suivre avec la plus grande activité le commerce

Digitized by Google

commerce de l'Inde, dont ils se promettent des avantages considérables. On équipe actuellement, tant dans ce port qu'à Philadelphie, 6 vaisseaux destinés pour l'Asie. Un de ces bâtimens doit se rendre à Batavia, le principal établissement des Hollandois dans l'Inde. Cette flotte partira dans le courant de Décembre prochain, ou au plus tard en Janvier.

On lit dans plusieurs de nos papiers une lettre d'Edimbourg, du 31 Janvier dernier, dont voici l'extrait.

Le bâtiment *la Marie*, Capitaine Cruden, est arrivé aujourd'hui à Leith, venant de Philadelphie, avec soixante-douze passagers à bord; ils sont tous des fermiers irlandois qui avoient émigré en Amérique avec leurs familles; depuis la paix ayant trouvé dans les Etats-Unis peu d'encouragemens, ils ont pris le parti de revenir dans leur patrie.

Ils s'accordent à dire que si le territoire des Etats-Unis peut convenir à certains émigrans, jamais il ne pourra satisfaire les émigrans agriculteurs, attendu le haut prix des salaires d'ouvriers, & la stérilité du sol. Lorsque *la Marie* a mis à la voile de Philadelphie, deux autres bâtimens destinés pour Greenock prenoient aussi des passagers, & étoient presque remplis.

On apprend de la Caroline du Sud que les Colons Anglois restés dans la Floride Occidentale depuis la conquête par les Espagnols, l'ont entiérement évacuée, & que le dernier convoi de ces émigrans s'est embarqué, il y a trois mois, à Pensacola pour se rendre aux isles Bahama.

M. Nicolas Fontana de Crémone, Pro-

Digitized by Google

feſſeur de Phyſique, maintenant à Calcutta, fut témoin, le 21 Novembre 1784, du ſacrifice d'une femme jeune & belle, épouſe d'un Bramine, qui ſe brûla ſur le bucher de ſon mari. La cérémonie commença au coucher du ſoleil. Pendant que l'on préparoit le bucher, les femmes encouragèrent la veuve & lui donnèrent beaucoup d'opium. Enſuite elles la déshabillèrent & la plongèrent dans la rivière, afin de la purifier, pour qu'elle pût jouir de l'état auquel elle étoit deſtinée, c'eſt-à-dire, vivre heureuſe avec ſon époux, pendant 3,500 années. Lorſqu'elle fut retirée de l'eau, on la revêtit des habits préparés pour cette cruelle cérémonie. Elle marcha avec courage vers le bucher, ſe plaça aux pieds de ſon mari, diſtribua ſes habits à ceux qui l'entouroient, & embraſſa le cadavre. Sur le champ, on mit le feu au bucher. Lorſque les flammes atteignirent la victime, elle jetta quelques cris, mais étouffés par les chants des ſpectateurs : plus ſes cris devenoient perçans, plus les voix du peuple s'élevoient. Lorſque les deux corps furent réduits en cendre, chacun ſe retira chez ſoi.

Une riche héritiere du Comté de Kent, accompagnée d'une confidente, s'enfuit, il y a quelques jours, à minuit, de la maiſon paternelle, avec un Officier des troupes de la Marine. Les jeunes amans ſe marierent auſſi-tôt. Le lendemain, ils furent très-ſurpris d'entendre une voiture s'arrêter à la porte, & de voir entrer le

Digitized by Google

pere de la jeune perſonne, qui leur parla dans ces termes : « Mes enfants, je ne viens point pour » vous faire des reproches ; ce n'eſt point par des » motifs d'intérêt que je me ſuis oppoſé à votre » union. Le bonheur de ma fille étoit tout ce » que j'avois en vue ; & quoique j'etois perſuadé » que c'étoit y contribuer que de vous refuſer » mon conſentement, je ſuis maintenant con- » vaincu que je ne ſaurois lui cauſer plus de cha- » grin qu'en conſervant un reſſentiment mal » fondé ; revenez donc avec moi ; ma fortune » ſera la vôtre, & j'eſpere que mon gendre me » prouvera par ſa conduite future qu'il avoit plus » d'amour pour ma fille que pour mes biens ». Les appartemens qu'on avoit arrêtés furent auſſi-tôt payés, & le jeune couple revint dans la maiſon paternelle avec encore plus de ſatisfaction qu'il n'en étoit parti.

On vient de renouveller l'inſcription des bains de Bath, dont on a dernièrement reconſtruit la pompe. L'inſcription porte : « Toi, qui t'abreuves de cette eau ſalutaire, » arrête, qui que tu ſois, ſi ton cœur eſt échauffé » des rayons de la divine humanité. Penſe au » Pauvre, à qui l'éloignement refuſe ce bien- » fait ; ſonge que peut être il eſt étendu dans » une miſérable cabane, ſans ſecours, mourant » de froid & de beſoin. Amene ici le malheu- » reux, de quelque pays qu'il ſoit ; adoucis ſes » maux, & laiſſe couler tes bienfaits, comme » cette ſource laiſſe couler pour toi ſes eaux » abondantes & ſalubres. Puiſſe enſuite le » cours de ta vie être exempt de maladies, » de beſoins & de chagrins ; & puiſſe Dieu, » te rendre mille fois ce que tu auras fait pour » l'Indigent » !

Digitized by Google

On raconte l'anecdote suivante du célèbre Docteur *Burnet*, Evêque de Salisbury, dont la distraction habituelle auroit pu être regardée comme de l'étourderie.

Vers 1680, on arrêta à Paris plusieurs femmes de distinction accusées d'empoisonnemens, entr'autres la Comtesse de Soissons, niece du Cardinal Mazarin, & mere du Prince Eugène. Sur la fin du regne de la Reine Anne, lorsque ce Prince vint en Angleterre, l'Evêque Burnet ne put résister à sa curiosité, & demanda au Duc de Marlborough la satisfaction de voir un héros dont la renommée étoit répandue dans toute l'Europe. Le Duc se rendit à sa priere, à condition qu'il seroit attentif à ne rien dire de déplacé, & le retint à dîner chez lui, avec le Prince & quelques autres personnes. L'Evêque bien résolu d'être discret, garda le plus parfait silence pendant tout le dîner. Peut-être même l'auroit-il gardé totalement, si le Prince, voyant à table un Ecclésiastique respectable, n'avoit demandé qui il étoit. Ayant appris que c'étoit l'Evêque Burnet, dont il avoit si souvent entendu parlé, il lia conversation avec lui, & lui demanda depuis quand il avoit quitté Paris. Burnet, troublé par cette question inattendue, & plus encore par le desir d'y répondre avec précision, répondit sur le champ qu'il ne se rappelloit pas bien l'année; mais que c'étoit dans le tems que la Comtesse de Soissons avoit été arrêtée. A peine eut-il achevé, que ses yeux rencontrerent ceux du Duc. A l'instant il s'apperçut de sa bévue, & perdit à la fois le peu de prudence qui lui restoit encore. Pour achever la scène, il se répandit en excuses vis-à-vis du Prince, & voyant toute la compagnie dans l'embarras, il se retira rempli de confusion.

Digitized by Google

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

DE NEW-YORCK, *le 24 Décembre.*

Le Congrès a reçu les nouvelles les plus satisfaisantes de la Virginie, & de l'activité du Ministre des Etats-Unis à la Cour de Londres. On espère qu'il parviendra incessamment à conclure un Traité de commerce. Jusqu'à présent, le trafic direct des Etats-Unis avec la Grande-Bretagne, n'a pas langui, & les réglemens du Conseil de S. M. Britannique n'ont servi qu'à l'encourager. En vertu de ces réglemens, les productions des Etats-Unis, transportées dans la Grande-Bretagne, sont exemptes des droits étrangers, payés par les autres Puissances. La seule condition, mise à cette faveur, est que les bâtimens, chargés de ces articles, doivent être de construction américaine, appartenir à des Américains, & avoir les trois quarts de leurs équipages de Matelots Américains. Les bâtimens non construits en Amérique, quoiqu'appartenans à des Américains, paient le droit étranger. La Grande-Bretagne a donc forcé les Etats-Unis à être eux mêmes les voituriers de leurs productions, & les a, par conséquent, elle-même invité à augmenter leur marine, en leur donnant la certitude de l'employer utilement, & tous les avantages d'un commerce exclusif?

Digitized by Google

On craint beaucoup que la Province de *Maſſachuſſett* ne laiſſe *amortir cet eſprit vraiment républicain*, qui long-temps dirigea ſes Conſeils. Elle a déja eu la lâcheté de ſouffrir les entraves miſes à la liberté de la preſſe dans cette Province, & ſa Chambre d'Aſſemblée vient de rendre un Acte, pour permettre aux Réfugiés, c'eſt-à dire, aux plus cruels ennemis des habitans, de revenir partager avec eux les droits & les avantages de citoyens des Etats-Unis. Cependant, comme cet Acte a excité un mécontentement général, on eſpere que le Sénat ne donnera pas ſa ſanction à une loi *auſſi peu réfléchie*, qu'elle eſt déſagréable aux *vrais patriotes*. [Suivant des nouvelles ſubſéquentes, le Sénat ou la Chambre-Haute de l'Aſſemblée générale a en effet rejetté cet Acte de révocation.]

Juſqu'ici, les Etats de *Maſſachuſſett* & du *New-Hampshire*, ſont les ſeuls qui aient paſſé des loix de navigation qui excluent totalement les bâtimens Anglois.

Extrait d'une Lettre de Philadelphie, du 28 Octobre 1785.

Les Etats-Unis ont paſſé dernierement un Acte, par lequel les Manufactures en fer groſſier & toutes ſortes de marchandiſes en cuir, telles que les ſelles, ſouliers, &c. ſeront taxées depuis ſept & demie juſqu'à douze pour cent, à compter du premier Janvier 1786. Les marchandiſes Angloiſes de toute eſpece abondent & ſe vendent à très-bas prix. La Grande-Bretagne a fait paſſer

Digitized by Google

aux Etats-Unis plus de marchandises qu'ils n'en peuvent payer. Toutes les Provinces sont dans la même position, & les seules marchandises consommées dans les Etats sont Angloises. Il paroît que les François & les Hollandois ont abandonné tout commerce avec les Américains. Le prix des vivres est si bas, & celui de la main-d'œuvre si haut, que de long-temps les Manufactures de ce Pays ne pourront entrer en concurrence avec celles d'Europe. On avoit proposé aux Directeurs de la Banque de l'Amérique septentrionale établie en cette ville, d'augmenter leurs capitaux par la voie des souscriptions, mais ils ont refusé; en conséquence, on va fonder une autre Banque, qui sera appellée la Banque de Philadelphie, & dont le capital sera de 333 000 piastres.

Le différend qui s'étoit élevé entre les Professeurs & le Principal du Collége de Carlisle a éclaté ouvertement, & le Principal, qui est le Docteur Nisbet, Ecossois, a résigné son Office, dans le dessein de s'embarquer pour Greenock à la première occasion.

C'est une chose inouie, dit une autre Lettre d'Alexandrie en Virginie, que la rapidité avec laquelle cette ville s'est étendue & peuplée. Un terrein où l'on ne voyoit il y a trente ans que deux chétives cabanes, habitées par de misérables pêcheurs, est aujourd'hui couverte d'une infinité de maisons, aussi commodes qu'élégantes, & deviendra probablement une Cité superbe, & la première de cette partie de l'Amérique. C'est un avantage dont elle sera redevable à sa position, qui lui donne nécessairement le grand Commerce de tous les Etablissemens formés sur les derrieres de cette Colonie. Alexandrie est située sur la riviere de Potomack, navigable à

Digitized by Google

plus de 200 milles dans l'intérieur des terres. Elle est bâtie sur le plan de Philadelphie, les rues y sont aussi larges, & les maisons aussi agréables à tous égards.

On sçait, à n'en pas douter, que les Indiens établis sur la rive occidentale de l'Ohio, sont très-déterminés à soutenir avec vigueur leurs droits sur les territoires reclamés par les Etats Unis, à moins que ceux ci n'en traitent avec eux par un traité régulier. Les différentes Nations qui occupent ou avoisinent cette vaste contrée, ont tenu depuis peu à ce sujet un grand conseil, où tous les Chefs de ces Sauvages ont résolu de mettre en oubli leurs anciennes animosités, pour réunir leurs forces contre cette prise de possession qu'ils traitent d'injustice & d'usurpation. L'Angleterre, selon eux, n'étoit pas autorisée à ceder des pays qui ne lui appartenoient pas, & ils sont très-étonnés que les Etats d'Amérique aient jamais pu concevoir l'idée de se prévaloir du dernier Traité de Paix, comme d'un titre qui assure leurs droits sur des pays qui ne sont ni à eux ni aux Anglois, mais aux Indiens, leurs anciens & uniques possesseurs. En conséquence, ils n'ont pas permis à l'Ingénieur en chef, envoyé par le Congrés, d'exécuter ses ordres; & cet Officier a été forcé de revenir sans avoir rempli son objet.

FRANCE.

De Versailles, le 15 Février.

Le Roi a nommé à l'Abbaye réguliere d'Hasnon, Ordre de Saint-Benoît, diocèse

Digitized by Google

d'Arras, Dom Pinquet, Religieux-profés de la même Abbaye ; & à celle de S. Amand, même Ordre, dioceſe de Rouen, la Dame de la Guiche, Abbeſſe de Beaumont-les-Tours.

Leurs Majeſtés & la Famille Royale ont ſigné, le 29 du mois dernier, le contrat de mariage du Comte de la Pallu, avec Demoiſelle de Miroménil.

Le ſieur Longuet, Négociant & Propriétaire de la Manufacture de chapellerie du ſieur Oubril, de Caen, a eu l'honneur de préſenter au Roi deux habits d'étoffe feutrée, dont un uni, & l'autre à bordures imitant celles de martre.

De Paris, le 22 Février.

Le ſamedi 11 de ce mois, l'Oraiſon funebre de feu M. le Duc d'Orléans fut prononcée dans l'Egliſe de Belle-Chaſſe par M. l'Abbé de Vauxcelles. Le 14, on a célébré à Notre-Dame pour le repos de l'ame du même Prince un Service ſolemnel, auquel ont aſſiſté le Duc d'Orléans, le Duc de Bourbon, le Duc d'Enghien. L'Abbé Maury a prononcé l'Oraiſon funebre.

L'Académie Françoiſe a tenu le 13 de ce mois, une ſéance publique, pour la réception du Comte de Guibert, à la place vacante par la mort du ſieur Thomas. Le ſieur

Digitized by Google

de Saint Lambert a répondu au Discours du Récipiendaire, & le sieur Ducis a terminé la séance par la lecture d'une Epître en vers sur l'Amitié. Le sieur Marmontel, Secrétaire perpétuel, a annoncé que le prix fondé pour l'éloge du sieur d'Alembert, est remis à l'année prochaine. (*Extrait de la Gazette de France.*)

M. Bourget, Chirurgien de Mauzé, nous mande un événement trop extraordinaire pour être raconté, sans l'autoriser du nom même de l'Historien. Le 14 Octobre 1785 une Paysanne enceinte, de la Paroisse d'Annilly en Aunis, fut blessée par un bœuf, dont la corne ouvrit transversalement le bas-ventre de cette malheureuse femme, à trois doigts au dessous du nombril, & d'une hanche à l'autre. Revenue d'un évanouissement occasionné par la douleur & par l'hémorragie, elle eut la force de se rendre chez elle, chancelante, pâle & ensanglantée. M. Bourget fut appellé; depuis 34 ans qu'il exerce la Chirurgie, il ne s'étoit pas présenté à lui une plaie aussi effrayante. Cependant elle a été parfaitement guérie, au point que la Paysanne a accouché d'un enfant vivant le 8 Janvier dernier. L'animal avoit pénétré & déchiré les muscles du bas-ventre, sans offenser l'embryon. Dix jours après son accouchement, cette Paysanne a fait une lieue à cheval, pour apporter sa petite fille à M. *Bourget.*

Parmi les droits anciens, il y en a d'one-

Digitized by Google

reux, & encore plus de singuliers, de ridicules, d'indecens même. En voici un qui n'est que pueril..... Le Village de Fourgerolle, qui avoisine cette Abbaye, doit lui fournir tous les ans, à la Pentecôte, des Neiges, & à défaut de Neiges deux Bœufs. On sent bien qu'on préfére toujours les premieres. La température trop douce de l'hyver de 1783, n'ayant pas permis aux habitans de ce hameau de prendre les précautions nécessaires pour payer sa redevance en Neige ; & le prix des deux Bœufs, qui devoit la remplacer, étant une charge trop forte pour la pauvre Communauté, ils ont tenu une assemblée pour aviser aux moyens d'y remedier, & ils se sont tirés d'affaire par une de ces tournures spirituelles & gaies qui reussissent toujours une fois, & jamais deux. Ils ont présenté au Chapitre un plat d'œufs à la neige, avec les vers suivans, adressés à l'Abbesse, comme le représentant :

DAIGNEZ, Madame, accepter notre hommage
Ce simple mets par les gourmets vanté :
D'un tribut dû, c'est la trop foible image ;
Mais la figure, aux yeux trompés du sage,
Vaut souvent mieux que la réalité.

L'Abbesse a trouvé la defaite ingénieuse & a agréé la redevance, avec la réserve cependant que ce serait sans tirer à conséquence.

(*Affiches de Toulouse.*)

Le navire la *Marie* de S. *Jean de Luz*, venant de la pêche de la morue, fut jetté sur la côte le 9 Décembre ; 21 matelots qui formoient l'équipage, échapperent au naufrage. Le nommé Jean *Harriet*, matelot de Saint-Jean-de-Luz, accouru avec beaucoup d'autres au secours de l'équipage, a été la vic-

Digitized by Google

time, de son zele & englouti sous les flots. Le Roi a accordé une gratification de 150 liv. à la mere de cet infortuné.

On a inhumé dernierement, à Saint-Vigor-lès-Moutiers, près de Villedieu, une fille qui, pendant quarante cinq ans de vie, a toujours porté les habits d'homme, & dont on n'a reconnu le sexe qu'après sa mort. Orpheline de bonne heure, se trouvant dans un abandon absolu, elle imagina qu'en passant pour garçon, elle seroit moins exposée & gagneroit plus facilement sa vie; elle servit d'abord chez divers Fermiers en qualité de Berger; devenue plus forte, elle alla à Paris, & travailla aux pavés des rues avec tant de zele & d'intelligence, qu'elle fut bientôt mise à la tête de l'atelier. Tous les ans elle revenoit passer l'hiver à Saint-Vigor-lès-Moutiers; où elle s'occupoit des travaux de la campagne, & retournoit au beau temps chercher de l'ouvrage à Paris. Pour mieux cacher son sexe, elle a fait souvent des propositions de mariage à diverses filles : son secret n'a jamais transpiré; & peut-être, si l'on considere l'âge auquel elle est morte, auroit-elle reculé sa fin, si elle avoit eu un Médecin auquel elle en eût fait confidence. Elle a laissé pour 1400 liv. de billets.

Les Affiches du Maine du 16 Janvier contiennent une notice, dont on nous a priés de publier l'extrait suivant.

Une Déclaration du 23 Septembre 1784, a exempté du droit de Francs-Fiefs, dans l'étendue de la Coutume du Grand-Perche, les Tenures hommagées, connues sous la dénomination de *Fiefs bursaux*. Cette Loi juste & bienfaisante, en déchargeant d'un tribut onéreux,

Digitized by Google

les deux tiers & plus, des Biens fonds de cette Province; en augmente, au moins d'un quart la valeur intrinſéque. Elle eſt particuliérement dûe aux ſoins de MM. le Chevalier DE FONTENAY, Député de la Ville de Bellême, & BERTHEREAU, Lieutenant-Général du Grand-Perche, au Bailliage de Mortagne, Député de cette Ville.

Les Officiers Municipaux de Bellême décernérent au premier une Couronne civique: elle fut placée au-deſſus de la principale porte de ſon Hôtel, avec cette Inſcription, dont le cri public donna l'idée: *hîc verus Miles & verus Civis.* Ils ont fait de plus frapper une Médaille repréſentant d'un côté l'effigie du Roi; de l'autre, les Armes de la Ville, avec cette Inſcription: *Perticus à F. Feudi tributo, ope D. D. P. DE FONTENAY, & ANT. F. BERTHEREAU exoneratus. Bellimenſes, anno* 1784.

Pareils honneurs ont été rendus au Magiſtrat député de Mortagne: tous ſes Concitoyens s'empreſſerent de rendre hommage aux rares talens & aux belles qualités que lui aſſurent leur eſtime & leur confiance: Ils firent placer au-deſſus du portail de ſon Hôtel, cette Inſcription: *hîc Urbis & Provinciæ Pater.* L'Hôtel-de-Ville l'a de plus prié d'accepter un ſervice complet d'argenterie.

Le Monument qu'on voit dans l'Auditoire de la Ville de Mortagne, repréſente une Pyramide en bas-relief, de laquelle Clio, Muſe de l'hiſtoire, ornée de ſes attributs, ajoute dans l'hiſtoire du Grand-Perche, qu'elle tient ouverte *la Déclaration du 23 Septembre* 1784, *concernant les Fiefs burſaux.*

L'inauguration de ce magnifique Monument, n'a pu ſe faire que le 8 Novembre dernier. Ce

Digitized by Google

jour-là, M. le Lieutenant-Général fut de nouveau complimenté ; la Bourgeoisie prit les armes, la Ville fut illuminée, & les Officiers Municipaux firent distribuer aux pauvres trois mille livres de pain.

M. C. Curé d'Aulnou-le-Fau'con, diocese de Séez, nous a adressé la Lettre suivante sur un objet qui nous paroît devoir être pris en considération.

J'ai lu avec le plus grand plaisir dans votre Mercure du 31 Décembre dernier, *n°.* 53, la réflexion patriotique de M. le Curé de Tournam en Brie, elle est digne d'un bon citoyen & d'un Pasteur zelé. Il seroit bien à désirer que le Gouvernement adoptât un moyen de prévenir les erreurs qui se glissent tous les jours dans les régistres des Paroisses, & qui mit les sujets de Sa Majesté à portée de faire leurs généalogies, qui sont souvent impossibles.

L'idée de M. le Curé de Tournam, excellente en elle-même, ne paroît pas assez dévélopée. Je lui demande la permission d'observer que la Loi qu'il desire, par laquelle il seroit enjoint aux Curés du Royaume de faire mention dans les actes de mariages *du lieu de la naissance des Epoux, de la datte de cette naissance, du Dioceſe, du lieu où leurs Pere & Meres ont contracté mariage, enfin devant quel Notaire ils ont arrêté leurs conventions matrimoniales*, seroit une Loi insuffisante, s'il n'étoit préalablement enjoint aux parties contractantes de leur déclarer avec certitude tous ces renseignements. La déclaration de 1736 enjoint bien aux Curés d'inscrire exactement les noms de baptême, de famille & les qualités des Peres & Meres ; mais comme la Loi n'oblige pas le Pere ou la famille de por-

Digitized by Google

ter aux Curés les véritables noms, il résulte qu'ils ne peuvent exprimer que ceux qu'on leur déclare, & M. le Curé de Tournam a pu remarquer, en compulsant ses régistres, que très-souvent on ne lui déclare pas les véritables noms, encore moins la maniere d'écrire le nom de famille. Cela vient de ce que les Peres absents, ou malades, ou retenus par un mauvais préjugé, n'assistent presque jamais au baptême de leurs enfants. Ils se contentent de les envoyer à l'église par une Sage-Femme, un Parrein & une Marreine, quelquefois enfants ou étrangers à la famille, qui ignorent les véritables noms des Pere & Mere, leur ordre, s'ils en ont plusieurs, & l'orthographe du nom de famille.

Il est aisé de voir d'après cela, que si le Gouvernement faisoit une Loi, elle devroit avoir pour objet principal de forcer les sujets de Sa Majesté de donner aux Curés des certitudes sur leurs véritables noms, toutes les fois qu'ils feroient rédiger à l'Eglise des actes de baptêmes, mariages ou sépultures. Et je suis persuadé que le zele des Curés du Royaume les porteroit à faire sur cet objet toute l'attention qu'il mérite.

Voici celui que j'ai imaginé il y a six ou sept ans, & dont je fais usage dans ma paroisse, après l'avoir communiqué à mes supérieurs ecclésiastiques, & à M. le Procureur-Général du Parlement de ma Province. Je le soumets bien volontiers au jugement du Public, & je désire bien sincerement qu'il en fasse trouver un meilleur.

Je voudrois que par une Déclaration du Roi, envoyée à tous les Curés, avec injonction de la lire au Prône de tems-en-tems, pour en donner au peuple une plus ample connoissance,

Digitized by Google

il fût ordonné à tout citoyen de se munir d'une copie en forme de son acte de baptême, & de le présenter au Curé, toutes les fois qu'il seroit question de rédiger un acte à l'Eglise.

A ce moyen, celui qui se marieroit, présenteroit à son Curé ses véritables noms; ils seroient par conséquent inscrits sans erreur.

Au baptême des enfants, le Pere porteroit ou feroit porter au Curé son extrait de baptême, avec celui de sa femme; leurs noms de baptême & de famille ne seroient point encore changés.

A leur mort, leurs enfants ou héritiers porteroient pareillement au Curé l'extrait de baptême du défunt, & l'acte de sépulture y seroit conforme.

D'où résulteroit une uniformité entre les noms de baptême & de famille, les actes se rapporteroient les uns aux autres; ce qui assureroit aux citoyens la jouissance paisible de leur état.

On pourroit tirer de ce moyen un autre avantage considérable.

De tous les hommes, il n'y en a peut-être pas la moitié qui soient baptisés, mariés & inhumés dans le même lieu, ce qui met quantité de citoyens dans la nécessité de parcourir quelquefois toute une Province, en cherchant au hazard les actes dont ils ont besoin. Recherches pénibles, coûteuses & finalement inutiles, lorsqu'il se trouve des erreurs dans les régistres par rapport aux noms. On pourroit remédier à cet inconvénient, si les actes de baptême étoient exactement représentés, lorsqu'il s'agit de rédiger un acte à l'Eglise. Voici comment. Reprenons l'exemple ci-dessus.

Vous serez à merveille, Monsieur, l'utilité

Digitized by Google

de ce projet pour les générations futures. Car : 1°. toutes ces notes ajoutées aux extraits de baptêmes, serviroient de renseignements que les citoyens garderoient chez eux, & leur indiqueroient en un instant tous les endroits où ils trouveroient les actes dont ils auroient besoin ; 2°. dans le cas où ils égareroient ces notes, il suffiroit d'avoir l'acte d'inhumation d'une personne, pour connoître le jour & le lieu de son mariage, ainsi que le jour & le lieu de sa naissance ; & celui de sa naissance indiqueroit le jour & le lieu du mariage de ses Pere & Mere. Et ainsi de suite.

Il ne seroit donc question pour exécuter ce projet, que de mettre à la main de chaque citoyen, son extrait de baptême, en lui ordonnant par une Loi particuliere, de le présenter aux Curés du Royaume toutes les fois qu'il seroit question de faire un acte à l'Eglise.

Pour que tous les sujets de Sa Majesté fussent porteurs de leurs extraits de baptême, il faudroit ordonner au Pere de l'enfant à baptiser, de porter au Curé, avec leur extrait de baptême & celui de leur femme, *une feuille de papier de formule en blanc*, & ordonner par la même Loi aux Curés, de délivrer *gratis* l'extrait de baptême de l'enfant, pour le remettre sur-le-champ, avec les extraits du Pere & de la Mere, au Pere s'il est présent, ou au Parrein, ou Sage-Femme, pour rendre le tout à la famille.

L'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marseille vient de publier un programe dont voici l'extrait.

M. l'Abé Raynal ayant offert à l'Académie une somme de 1200 livres, pour le Mémoire

Digitized by Google

qu'elle jugera avoir le mieux traité du Commerce de Marseille, l'Académie a accepté, avec reconnoissance, l'offre de M. l'Abbé Raynal, & elle propose pour sujet du prix :

» Quelles sont les causes de l'accroissement du » Commerce de Marseille ? »

» Quels sont les moyens d'assurer & maintenir » la prospérité de ce Commerce ? »

Le prix sera adjugé à la Séance du jour de la St. Louis 1788.

Tous les Mémoires doivent être envoyés avant le premier Avril de la même année : le terme est de rigueur.

L'Académie, dans ses dernieres Séances publiques, a annoncé les Programmes suivants.

Pour la partie des Belles-Lettres.

Éloquence 1786. « L'Éloge de Cook, cé- » lèbre Navigateur Anglois ». Prix triple, & 300 liv. que Madame la Princesse de Lisange a fait remettre à l'Académie.

Poésie 1786. « L'Électricité, Ode ou Poëme.

Pour la partie des Sciences.

1786. « Quelles sont les especes de Vers » Marins qui attaquent les Navires dans les » divers Ports de la Provence ? Et quelle se- » roit la méthode de les en préserver ? »

1786. « L'Éducation des Abeilles, adaptée » au climat de Provence, & la cause de leur » dépopulation ? »

1787. « L'Histoire Naturelle du Caprier, » l'utilité de la culture de cet arbuste en Pro- » vence, la meilleure méthode pour en ren- » dre les récoltes plus abondantes ; & quelles » sont les préparations les plus convenables » pour en conserver & rendre propres au trans- » port, soit les Boutons ou Capres, soit les

Digitized by Google

» fruits, avant qu'ils soient parvenus à leur » état de maturité ? »

1788. « Si la plante vulgairement nommée » *Barbe de Renard*, connue des Botanistes sous » le nom de *Tragacantha Massiliensis*, qui croît » naturellement sur les bords de la mer de » Provence, est la même que celle qu'on cul- » tive dans le Levant, pour extraire la Gomme » Adragan ; & quelle seroit la manière de la » cultiver avec succès pour en extraire cette » Gomme ? »

Les Ouvrages doivent être adressés, francs de port, à M. BERTRAND, Directeur de la Compagnie Royale d'Afrique, Secretaire de l'Académie, avant le 15 Mai, pour la partie des Belles-Lettres ; & avant la fin de Décembre, pour celle des Sciences.

Le nom de la Paroisse dans laquelle a été célébrée la mémoire de M. le Duc d'Orléans, dans un Discours dont nous avons donné un fragment au N°. 52 de l'année derniere, est Evry sur Seine. Cette Paroisse est dépendante de la Seigneurie de Petit-Bourg, où Madame la Duchesse de Bourbon a établi un Hospice en faveur de huit vieillards de l'un & l'autre sexe.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, sont : 81, 4, 18, 52, & 74.

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

« Les nouvelles arrivées par la voie de France » sur la révolte de la garnison de Colombo, dans » l'Isle de Ceylan, avoient causé des alarmes

Digitized by Google

» d'autant plus vives, qu'il s'en faut beaucoup
» que cet établissement soit dans l'état de défense
» dont il est susceptible; mais des lettres particu-
» lieres du Cap de Bonne-Espérance, en date
» du 27 Novembre 1785, ont rassuré les esprits
» sur ce sujet : elles portent qu'en effet la légion
» de Luxembourg avoit annoncé un plan de ré-
» volte à l'isle de Ceylan, mais on en avoit été
» instruit assez à tems pour en prévenir les effets;
» que les instigateurs & principaux chefs avoient
» été arrêtés, & quelques uns même déjà en-
» voyés aux fers à Batavia (*Gazette de Leyde*,
» n°. 12.) ».

« Pendant que toutes les Puissances de l'Eu-
» rope ont les yeux fixés sur la Baviere, & at-
» tendent avec une impatience mêlée d'inquié-
» tude; la décision qui doit assurer la conserva-
» tion de la paix, on a rendu depuis peu à Mu-
» nich, une proclamation contre de certaines
» énormités dans l'orthographe, qui font des
» progrès alarmans. Les lettrés Bavarois, la
» Chancellerie même & les autres Cours de jus-
» tice, sembloient depuis quelques tems avoir
» pris en haine tout ce qui pouvoit avoir une ex-
» traction Italienne; & ils avoient résolu en con-
» séquence l'extirpation de la lettre C de tous
» leurs livres, écrits, actes publics, registres,
» &c. dans tous les domaines de l'Electorat. Non
» contens par exemple d'écrire KARL & KHUR-
» FURST en employant le K Allemand au lieu
» du C Latin, ils avoient encore projetté d'ex-
» clure la même lettre des mots, qui en vertu
» de toutes les loix de prescription, étoient sa
» propriété incontestable & légale, même des
» mots Latins & de ceux qui en dérivoient. Ainsi
» ils écrivoient EXZEPTION au lieu d'EXCEP-
» TION. On n'a pu tolérer plus long-tems ces in-

Digitized by Google

» novations dangereuses, & afin de ne plus les » laisser impunies à l'avenir, on a rendu une dé- » claration qui rétablit la lettre C dans tous ses » droits, possessions, privileges, franchises & » immunités; & ordonné qu'à dater du 5 Jan- » vier dernier, cette déclaration seroit lue & » publiée à la Cour de la Chancellerie, & aux » autres Colleges de Justice, afin que personne » ne puisse en prétendre cause d'ignorance. »

Il vient de paroître, à Londres, une estampe qui peut en même tems servir de Dictionnaire de finance & de *memento*, pour empêcher les Ministres futurs d'imiter leurs prédécesseurs, & de plonger la Nation dans de nouvelles calamités, par des guerres qui peuvent toujours être évitées, quand l'intérêt particulier de quelques individus ne s'y oppose pas.

Le Breton né Libre, ou Perspectives des Taxes, —— est le titre de cette estampe : on y voit le *Free Briton* monté sur une butte, sur laquelle sont écrits ces mots : *taxes sur les terres 4 schelings par livre*, ses souliers sont bordés du mot *excise* ; on le retrouve sur ses genoux & en ceinturon au beau milieu de son ventre. Les mots *timbre* se lisent sur ses gants & sur son chapeau ; une banderolle qui lui ferme un œil présente le mot *commutation* (taxe commutative) ; sa poitrine, ses bras, ses jambes, sont décorés du mot *douane*. Il porte sur ses épaules de doubles bretelles, sous lesquelles on le voit s'affaisser en ouvrant la bouche comme s'il poussoit des gémissemens ; on voit des grouppes de tonneaux, de sacs, de ballots d'un côté, de barils & de bouteilles de l'autre, suspendus aux crochets de ces bretelles, sur lesquelles on lit : *tabac*, *sucre*, *laine*, *charbon*, *sel*, *drap*, *cuir*, *vin*, *bierre*, *cidre*, *liqueurs spiritueuses*, *thé*, *café*, *chocolat*, *poivre*,

Digitized by Google

savon, chandelles, verres, ventes à l'encan, licences, &c. &c. &c.

On voit suspendues à la seconde paire de bretelles les taxes sur les domestiques mâles & femelles : sur les voitures, les chevaux, sur les places, les dés, les cartes, les gazettes, les drogues, le papier, les pamphlets, toutes les especes de timbre ; enfin jusqu'aux almanachs se trouvent dans la large fustée qui fait courber le *Free Briton*. Placé entre une maison & un monument funèbre, on lit sur la premiere : *taxe sur les tuiles, sur les briques, droits d'assurance impôts sur les maisons, taxe sur les fenêtres, taxe sur les boutiques.* Sur le monument qui est en face, au bas de l'inscription, *taxes paroissiales*, on lit, *taxes des pauvres, clarté propreté, sûreté, voierie & pavé*, &c ; l'inscription, *taxes du Gouvernement* est au bas de la premiere : sous ce titre on voit les mots, *naissances, baptêmes, morts, enterrement.* A la droite du *Free Briton*, on voit sortir d'un gouffre un dragon qui se cramponne avec ses griffes, pour s'établir sur le rivage ; il porte sur sa mâchoire ces terribles mots : *nouvelles taxes.* Le *Free Briton* a son chapeau décoré d'une cocarde, mais c'est encore une taxe qui lui rappelle qu'il peut aller par-tout où il veut sans passeport, pourvu qu'il paie aux barrieres qu'il trouve sur sa route.

GAZETTE ABREGEE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Instance entre la Dame le Chevalier, veuve de M. de Jassaud de Saint-Dié, —— & les héritiers, neveux & nieces de M. de Jassaud —— Mariage in extremis, contesté pour les effets civils.

Des Collatéraux qui comptent sur la succes-

Digitized by Google